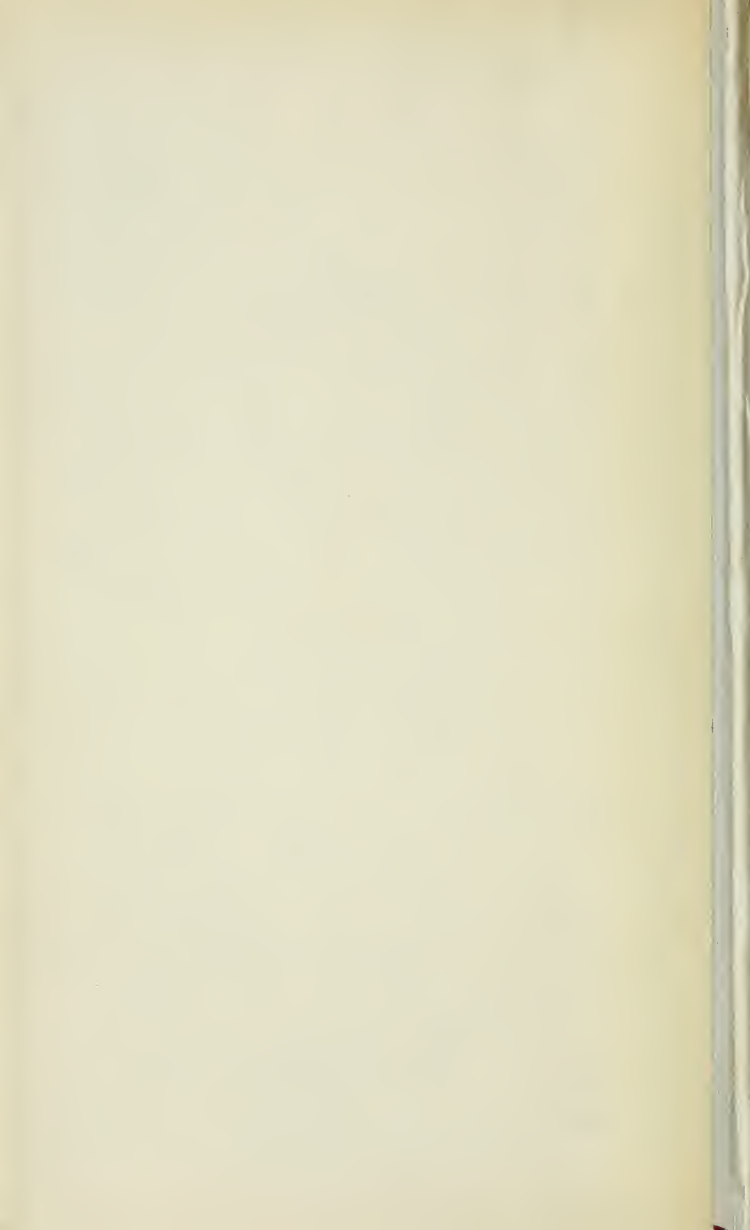
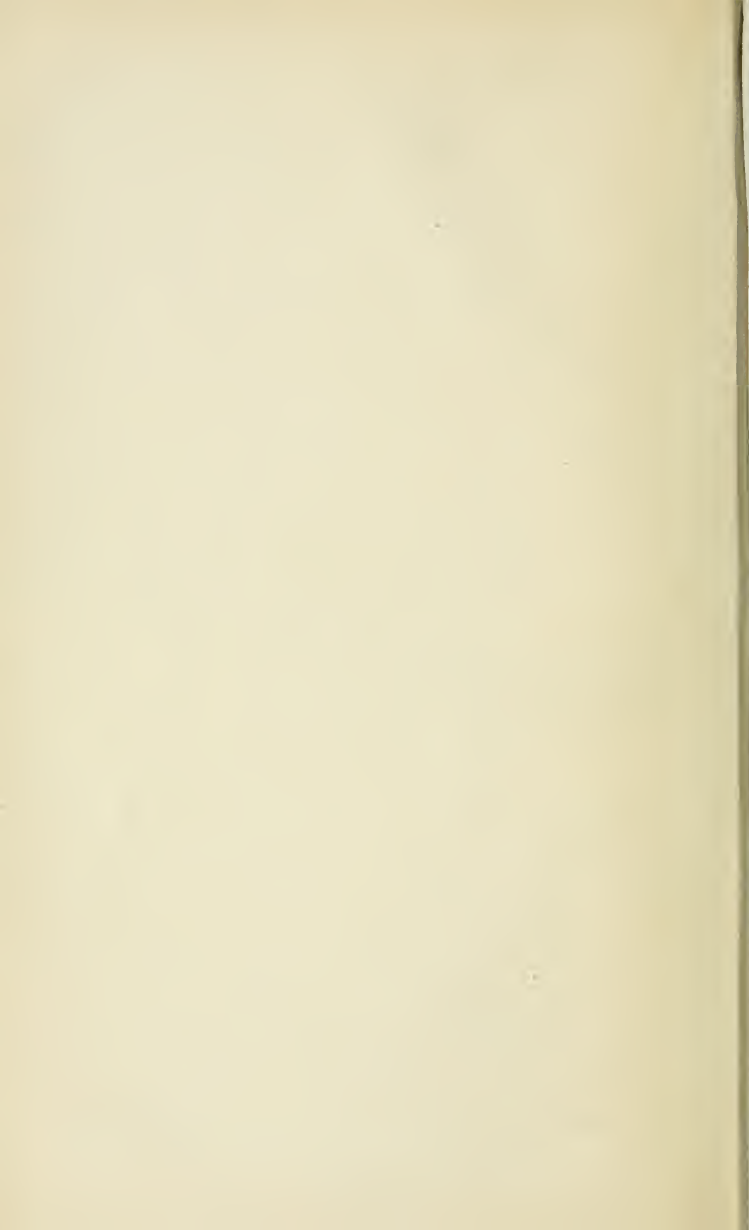


UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY

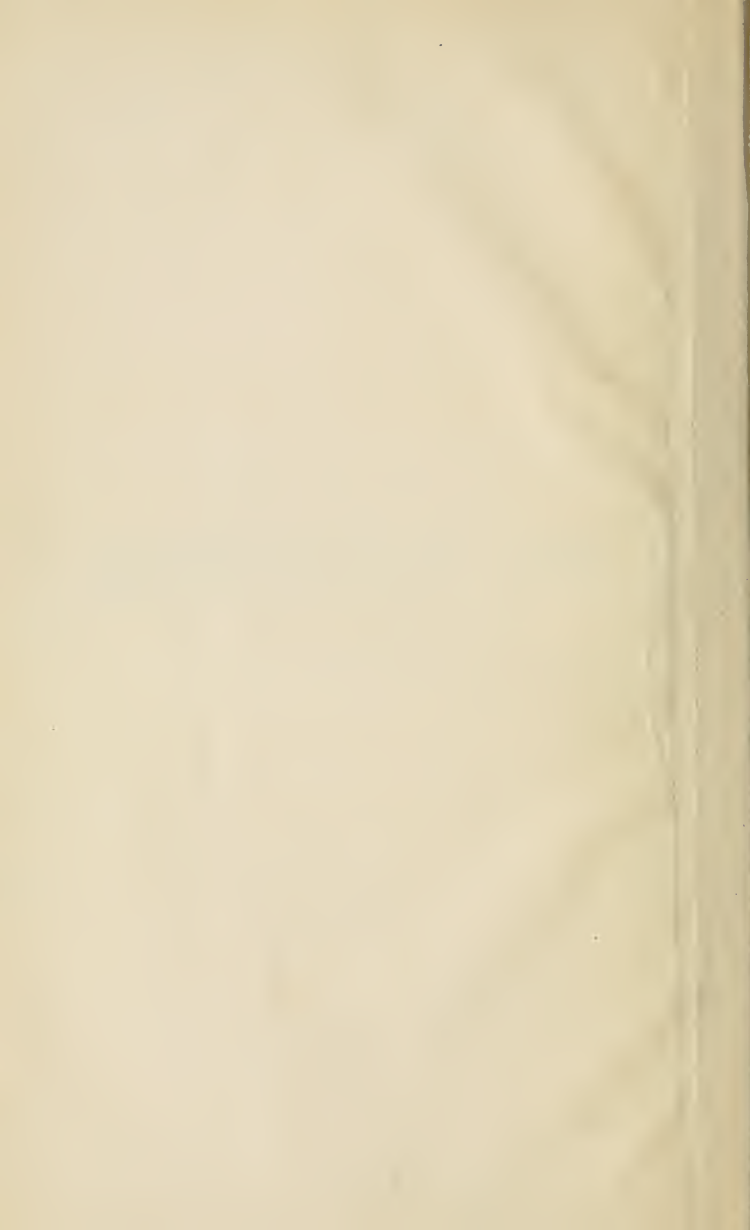








LES URSULINES  
DES TROIS-RIVIÈRES.



HECCIC.  
U.

LES

URSULINES

— DES —

TROIS-RIVIERES

DEPUIS

LEUR ÉTABLISSEMENT

JUSQU'A NOS JOURS

A. M. D. G.

**TOME PREMIER**

120345  
17/1/12

TROIS-RIVIERES

**P. V. AYOTTE**

LIBRAIRE-ÉDITEUR

1888

100, 1-4, 8 3, 5, 7, 9

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du  
Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-  
huit, par les URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES, au  
bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

*A Sa Grandeur,*

MONSEIGNEUR L. F. LAFLÈCHE,

*Evêque des Trois-Rivières.*

*Monseigneur,*

Les Ursulines des Trois-Rivières doivent tout à l'épiscopat canadien. Leur monastère, fondé par monseigneur de Saint-Vallier, fut successivement restauré par monseigneur de Pontbriand et monseigneur Plessis.

Cette histoire appartient donc, il nous a semblé, aux pontifs, héritiers des vertus de ces dignes prélats et de cette partie de leur diocèse où ils élevaient, au prix de si nombreux sacrifices, un cloître ursulin. Nous la déposons humblement aux pieds de Votre Grandeur.

Fruit de recherches assez longues et de consciencieux labeurs, ce livre nous montre nos anciennes mères, dignes émules de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, ouvrant en cette ville, il y a deux siècles, un hôpital et une école où les pauvres sont les premiers invités, et où les riches, à leur tour, se forment aux obligations et à l'honneur de la vie.

Nous avons eu la consolation de constater que les religieuses qui leur ont succédé ont conservé intact, jusqu'à nos jours, l'esprit de l'œuvre.

Nous osons, Monseigneur, demander pour le présent travail vos bénédictions et quelques paroles d'encouragement.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, dans les sentiments de la plus religieuse vénération,

De Votre Grandeur,

La servante très humble et très soumise,

SR. MARIE DE LA NATIVITÉ, Supérieure.

MONASTÈRE DES URSULINES,  
Les Trois-Rivières, jour de la fête }  
de sainte Ursule 1887.

*A la Très Honorée*

MÈRE SUPÉRIEURE DES URSULINES

*des Trois-Rivières.*

*Ma Très Honorée Mère,*

L'Écrivain Sacré a dit, au 44<sup>me</sup> chapitre de l'*Éclésiastique* : " Louons ces hommes pleins de gloire qui sont nos pères, et dont nous sommes la race... Ils ont été riches en vertu, ils ont aimé la véritable beauté, et ils ont gouverné leur maison en paix... Ceux qui sont nés d'eux ont laissé un nom qui renouvelle les hommages de leurs pères... Les biens qu'ils ont laissés à leur postérité lui demeurent toujours... Leurs corps ont été ensevelis en paix, et leur nom vivra dans la succession des siècles."

C'est donc une bonne et sainte pensée que vous avez eue, ma Très Honorée Mère, de mettre en lumière les noms bénis, les actions généreuses, le noble dévouement des fondateurs et des fondatrices de votre institut aux Trois-Rivières, ainsi que de ceux et de celles qui ont continué leur œuvre jusqu'à ce jour. L'histoire de votre communauté, comme celle des autres communautés religieuses du Canada en général, est certainement le plus bel éloge que l'on puisse faire de nos pères dans la foi. Elle nous explique cet esprit de religion, cette grande moralité, cette douce urbanité qui ont caractérisé le peuple canadien jusqu'à nos jours, et que les étrangers ont remarqués et loués tant de fois.

Rien de mieux pour perpétuer ce précieux héritage de nos ancêtres et le transmettre aux nouvelles générations, que de leur en exposer ainsi la beauté, et de leur en faire apprécier l'incalculable valeur.

L'étude de l'histoire m'a toujours paru l'une des plus agréables et en même temps l'une des plus utiles que l'on puisse proposer à la jeunesse, par les précieux enseignements qu'elle nous donne, et par la vue de cette action constante de la Providence qui dirige tous les événements humains pour sa plus grande gloire et notre plus grand bien.

Je vous félicite donc de l'exécution remarquable de ce précieux et intéressant travail ; ce bon livre redira aux parents chrétiens la vigilance et le soin qu'ils doivent apporter dans l'éducation de leurs enfants même dans l'âge le plus tendre, la sollicitude et le respect avec lesquels ils doivent les diriger vers l'état auquel le Seigneur les appelle.

Il redira également aux jeunes personnes l'attention qu'elles doivent donner à la voix de Dieu, lorsqu'elle se fait entendre à leur cœur ; le courage et la générosité avec lesquels elles doivent faire les sacrifices qui leur sont demandés, pour arriver à l'état où sa providence les appelle, si elles veulent mar-

cher dans la voie qui seule peut les conduire au véritable bonheur.

Quelle différence entre la vie de ces héros et héroïnes du christianisme, qui ont porté si vaillamment le poids du jour et de la chaleur dans les luttes de la vie et qui ont rendu de si utiles services à la société, avec la vie si inutile et souvent si scandaleuse des héros et des héroïnes de roman, dont les aventures ne sont propres qu'à fausser l'esprit et à gâter le cœur !

Je souhaite à ce livre le plus complet succès, et j'en recommande spécialement la lecture à toutes les familles qui ont à cœur la bonne éducation de leurs enfants.

Sur ce, je prie le Seigneur de répandre ses plus abondantes bénédictions sur votre maison et sur les élèves qui la fréquentent ; je le prie de vous avoir toujours en sa sainte garde ; et je demeure,

Votre dévoué Père en N. S. J. C.,

† L. F. EV. DES TROIS-RIVIÈRES,

EVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES,

ce 8 novembre 1887.





## A NOS BIENVEILLANTES LECTRICES

---

Deux lustres encore, et l'existence du vieux Monastère sur la plage trifluvienne sera deux fois séculaire : c'est dire que l'histoire de notre maison, que nous vous offrons en ce moment, n'est pas d'hier. C'est l'écho lointain d'un passé glorieux que nous allons tirer de l'oubli. Nous soulevons un coin du manteau royal de sainte Ursule, sous les plis duquel plusieurs générations de vierges sont venues tour-à-tour s'immoler et prier dans cette partie de la vigne du Seigneur.

Pour les filles d'Angèle (1) surtout, quelle édification nous apporte l'exposé de la vie des femmes apôtres du Canada, ces victimes du devoir qui se montrent au niveau des plus belles âmes par la ferveur et l'esprit de sacrifice !

(1) Sainte Angèle Mérici, fondatrice de l'ordre des Ursulines, appartient à l'Italie. Elle naquit le 21 mars 1474, à Désenzano, petite ville située sur une des pointes méridionales du lac de Garde, faisant alors partie de l'Etat de Venise. Ce ne fut qu'à l'âge de soixante-et-un ans qu'elle jeta les fondements d'un institut pour l'instruction des jeunes filles. Dans son humilité, elle refusa de donner son nom à son ordre et lui assigna pour patronne une martyre du IV<sup>e</sup> siècle, sainte Ursule qui lui était apparue à deux époques différentes pour l'encourager dans son entreprise.

A cette consolation s'ajoute la jouissance de connaître nombre de jeunes personnes qui ont passé les plus belles années de leur vie dans ce monastère, pour y recueillir les fruits précieux d'une éducation chrétienne. Et leurs noms, ce sont ceux de nos ancêtres, de ces pieux descendants de nobles aïeux : de ces cultivateurs, de ces infatigables négociants qui ont lutté si courageusement contre les malheurs du temps, et qui n'ont jamais reculé devant la tâche, lorsqu'il s'est agi de procurer à leurs enfants le bienfait de l'instruction.

Aussi, ces noms sont-ils inscrits avec orgueil dans nos archives, et toujours ils seront redits avec bonheur par celles qui habiteront ce monastère, si rempli de leur souvenir !

Tout humble qu'il est, nous offrons aujourd'hui notre travail aux parents des élèves et aux amis de notre maison, en le destinant plus particulièrement à nos chères élèves qui en maintes circonstances nous ont témoigné le désir de lire l'histoire du monastère des Ursulines des Trois-Rivières.

Les sources de nos renseignements vous seront d'abord indiquées par la note suivante de notre annaliste qui, au commencement du présent siècle, s'occupait de rétablir les éléments de l'histoire de notre maison. " L'incendie de 1806 ayant détruit tous les actes capitulaires et autres papiers, nous ne trouvons que peu d'actes qui établissent la date précise des

entrées, professions et décès de nos religieuses, mais par la tradition, qui s'accorde avec les papiers relevés au greffe, les faits les plus essentiels se trouvent constatés et hors de doute.

La révérende mère Bourassa de Saint-Pierre qui a fourni la plus grande partie des faits contenus dans ce recueil a connu la douzième professe de notre maison. Elle a vécu avec les

	Entrée en religion.	Morte.
Mères Fafard Longval de St. J.-Bte..	1718	1788
“ Godefroy de Tonnancourt de Ste. Hélène.....	1723	1783
“ Guillemin de Saint-Antoine....	1737	1789
“ Bourassa de Saint-Pierre.....	1781	1837”

Nos annales ainsi refaites, au moyen de cette chaîne traditionnelle, sont donc la première source de documents où nous avons puisé. Elles ont guidé nos recherches, en jalonnant notre route.

La seconde source, ce sont les correspondances de nos Mères avec nos Seigneurs les évêques de Québec. Le dictionnaire de M. l'abbé Tanguay nous a aussi fourni plusieurs informations.

De plus, M. Benjamin Sulte a bien voulu mettre à notre disposition sa précieuse collection de notes manuscrites sur la ville des Trois-Rivières et les paroisses environnantes.

MM. les chanoines Edouard Bois et Napoléon Caron, M. le chancelier Ferdinand Béland ; notre

digne chapelain, M. le grand-vicaire, Chs. Ol. Caron, M. Sulte et l'honorable juge Georges Baby voudront bien permettre que nous leur exprimions ici notre vive et sincère reconnaissance pour l'empressement avec lequel ils ont répondu aux demandes que nous leur avons adressées.

Ce 25 janvier 1888, deux-centième }  
me anniversaire de la consé- }  
cration épiscopale de Mgr. }  
de Saint-Vallier. }



## CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

### **Fin et excellence de l'ordre de Ste Ursule**



A divine Providence se propose toujours dans l'établissement des ordres religieux une fin particulière, conforme à ses desseins de miséricorde sur les âmes, et imprime à chacun un caractère distinctif. Celui de la compagnie de Sainte-Ursule est le zèle de la gloire de Dieu, but sublime auquel elle tend de toutes ses forces, en travaillant au salut des âmes, par l'éducation de la jeunesse ; but parfaitement en rapport avec l'esprit apostolique qui animait son auguste patronne et sa digne fondatrice.

Une fin si belle prouve l'excellence et l'utilité de cette sainte institution. Ce qu'il y a de plus noble et de plus méritoire dans les autres ordres religieux elle le réunit en joignant les exercices de la contemplation à ceux de l'action, les pratiques de la charité envers Dieu, au dévouement envers le prochain. Saint Thomas, ce grand maître de la théologie, enseigne que cette vie, appelée mixte, est la plus parfaite, parce qu'elle imite de plus près celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Coopérant au salut des âmes,

les filles de sainte Ursule entrent en quelque sorte en société avec les apôtres, les pasteurs de l'Eglise et le Sauveur lui-même enseignant sa céleste doctrine.

C'est à l'œuvre la plus chère à son cœur qu'elles consacrent leur existence, à l'œuvre pour laquelle il est lui-même sorti du sein de son père. Aussi, procurent-elles à ce divin maître une gloire infinie, recueillant les gouttes de son sang précieux, et ornant son diadème d'autant de perles qu'elles instruisent d'enfants dans la piété. Saint Denis l'Aréopagite ne craint pas d'avancer " qu'entre les œuvres surnaturelles, il n'est rien de plus divin que de coopérer avec Dieu au salut des âmes."

Aux préceptes de la morale, les ursulines s'efforcent de joindre l'enseignement plus persuasif et plus touchant encore de l'exemple. Des fruits dignes de l'éternité proviennent de cette double culture ; mais avant de faire les délices de la table du père céleste, ils sont recueillis par la société et les familles, par l'Eglise et les congrégations religieuses. En d'autres termes, des mères sages et vertueuses, dignes parfois du bel éloge que l'Écriture fait de la femme forte, et destinées à perpétuer et à réveiller au milieu du monde le véritable esprit du christianisme de ferventes épouses de l'Homme-Dieu, qui entretiennent dans les monastères le feu sacré de la perfection évangélique ; enfin, un peuple d'élus pour la divine Jérusalem, voilà ce que forment, voilà ce que produisent chaque jour les travaux apostoliques de la chaste génération d'Angèle.

La parole du Sauveur la guide et l'encourage à travers les difficultés d'une œuvre si magnifique :

“ Je vous ai établie et je vous ai choisie, lui dit-il, comme autrefois à ses apôtres, afin que vous alliez et que vous fassiez du fruit, et que le fruit que vous ferez subsiste... Allez, instruisez... je serai avec vous... Celui qui fera et enseignera sera grand dans le royaume des cieux... Si vous m'aimez, paisez mes agneaux.” Et ces vierges généreuses comprenant l'appel de leur divin époux, répètent avec lui depuis trois siècles : “ Laissez venir à nous les petits enfants.”

Convaincus de la grandeur d'une telle mission, de graves auteurs n'ont pas fait difficulté d'appeler les filles de sainte Ursule : “ Les mères du christianisme, les maîtresses de la foi, les imitatrices des apôtres, les coadjutrices des docteurs, les disciples de la sagesse incarnée, et les anges gardiens des jeunes filles.”

Les fruits merveilleux opérés par leurs travaux, la sympathie finale que leur ordre a trouvé dès son établissement, sa prodigieuse et rapide extension, justifient ces éloges et attestent en même temps l'action de la divine Providence. Toujours attentive aux besoins de la sainte Eglise, elle fait paraître cet Institut au moment où l'hérésie protestante inoculait partout son venin corrupteur ; et tandis que saint Ignace donnait au catholicisme une milice pour la défendre et des maîtres habiles pour diriger la jeunesse dans l'étude des sciences et dans la pratique de la vertu, Angèle formait aussi une pieuse société de vierges pour remplir les mêmes fonctions, quoique dans une sphère plus restreinte. A cette bienheureuse épouse de Jésus-Christ appartient la gloire d'avoir frayé à la femme la gloire de l'apostolat.

Avant elle, aucun ordre de religieuses n'avait pour but spécial l'instruction des jeunes personnes. Remplies des prémices de cet esprit de zèle et de charité, qui s'est depuis communiqué aux nouvelles corporations religieuses, les ursulines ont aussi les premières pénétré dans les contrées sauvages du nouveau monde, et leur courage héroïque n'a pu être ébranlé ni par l'immensité des mers, ni par les peines de l'exil, ni par les difficultés insurmontables qu'offrait l'éducation d'enfants barbares.

Heureuse mère, sainte Angèle a vu du haut du ciel ses filles environnées de l'estime des souverains Pontifes, de la protection des évêques et de l'amour des peuples, propager la sainte doctrine, ranimer la foi et la ferveur parmi les fidèles, préserver des atteintes de l'erreur un grand nombre de familles instruites par leurs leçons, édiñées par leurs exemples. Elle les voit encore, animées de la ferveur primitive de leur Institut, travailler constamment à la vigne du Seigneur et courir à grands pas vers ce laurier immortel qui est depuis longtemps la devise de leur ordre : *Ursula, Laurus*.

CHARLES STE-FOY.



# LIVRE PREMIER

De 1697 à 1752.

---

## CHAPITRE I

NOS PREMIERS JOURS : NOTRE ILLUSTRE FONDATEUR.—  
L'INSTALLATION.—LE DOUBLE APOSTOLAT.—UNE  
PREMIÈRE SUPÉRIEURE.—CONTRAT DE FONDA-  
TION.—RÉSIDENCE AU PLATON.



la première page de nos archives brille, en lettres d'or, le nom vénéré d'un prince de l'Eglise, glorieux prélat, dont la mémoire est en vénération dans notre monastère. L'histoire nationale a inscrit son nom à côté de ceux des Laval et des Plessis ; et nos mères de l'Hopital-Général viennent d'élever à sa mémoire, le plus beau monument que la reconnaissance puisse inspirer, en léguant à la postérité le récit de la vie et des vertus de monseigneur Jean de la Croix Chevrières de Saint-Vallier. Nous vous

l'avouons en toute sincérité, mères bien-aimées de l'Hôpital-Général de Québec, notre piété filiale aurait désiré que cette œuvre fut la nôtre... Mais pourquoi ces vains regrets ? Enfants également chéries d'un digne et saint évêque, unissons nos voix et nos cœurs, pour redire à ce bon père qui nous sourit du haut du ciel : amour, vénération, reconnaissance !

*A la mémoire de Monseigneur Jean-Baptiste de la Croix Chevrières de Saint-Vallier, notre illustre Fondateur : (1)*

Ils allaient grands et fiers, sous leurs voiles actives,  
Ces peux, dont l'œil sondait le brumeux océan.  
Le ciel les contemplant, à genoux sur nos rives,  
Plantant la croix très sainte et le saint drapeau blanc.

Qu'il faisait beau les voir, avec leur franc visage,  
Abordant les tribus de ces climats lointains,  
Affrontant les horreurs de la forêt sauvage,  
A l'ombre des grands bois, se frayant un chemin !

De notre nation ils posaient les assises  
Qu'ils devaient arroser du plus pur de leur sang ;  
Et, parmi les grands noms de ces pages exquises,  
La-Croix-de-Saint-Vallier tenait le premier rang.

Ton sein l'avait porté, Grenoble au front austère ;  
Tu l'avais abreuvé du lait vif de ta foi ;  
Mais il sut t'honorer, ô toi qui fus sa mère,  
Des plus mâles vertus ; enfant, il suit ta loi.

(1) Cette poésie composée sur notre demande par le Rvd. N. Caron, prêtre, chanoine, a été déclamée à la séance de la distribution solennelle des prix, juillet 1886.

Les honneurs entouraient sa brillante jeunesse :  
Il parut aumônier, à la cour du grand roi.  
Au milieu des plaisirs, de l'or, de la mollesse,  
Tremble pour ta ferveur, jeune homme, gare à toi !

La foi le protégeait, rempart inexpugnable.  
Aux courtisans surpris, la vertu souriait.  
Plusieurs courbaient leur âme à la loi délectable ;  
Les autres, du remords sentaient le ver secret.

Les postes enviés du royaume de France  
Ouvraient un vaste champ à son ambition ;  
Il détourna les yeux : au loin, l'âpre souffrance  
Fascinait ses regards par une vision.

La faim, la soif, la croix, le martyr peut-être,  
Appelaient son grand cœur : cet appel le guida.  
Il refusa l'honneur, le loisir, le bien-être ;  
Il voulut être évêque, oui, mais au Canada.

La France revivait sur ces plages lointaines ;  
Dans les douleurs, Laval y semait le bon grain.  
Saint-Vallier après lui reçut ces beaux domaines ;  
Et, pour les cultiver, montra le cœur d'un saint.

Même foi que Laval, même amour, même zèle,  
Aux abus dévorants même front opposé ;  
Il suivit pied à pied son illustre modèle,  
Peut-être, en quelques points l'aura-t-il surpassé.

Un million versé pour la sainte indigence  
Fait de sa charité l'éloge sans égal ;  
Trois hopitaux fondés par sa munificence  
Nous disent que l'amour lui fit un cœur royal.

Souvent, de l'océan, il brava la furie,  
Pour l'intérêt pressant de nos œuvres d'amour.  
Mais un jour sur les flots, l'Angleterre ennemie  
Le saisit sans pitié, dans ses griffes d'autour.

Captif et malheureux aux bords de la Tamise,  
Cinq ans loin de son peuple il se vit garrotté ;  
Par la constance enfin, la fureur est soumise :  
Il revoit ton soleil, ô douce liberté !

“ Vous avez terminé votre labeur immense,  
“ Demeurez, lui dit-on, sous le natal château :  
“ Donnez à vos vieux ans l'air embaumé de France,  
“ La tombe est souriante à l'ombre du berceau.”

Ses regards se portaient vers le ciel d'Amérique :  
“ Mes enfants de là-bas garderont mes vieux jours.”  
Il franchit de nouveau le terrible Atlantique,  
Donnant au Canada ses dernières amours.

Sous les murs de Québec, les Sœurs Hospitalières  
De leur saint fondateur ont les os précieux ;  
Nous, ses filles aussi, de loin, des Trois-Rivières,  
Nous préparons des fleurs pour son tombeau pieux.

C'est sa main qui planta, jadis, sur nos rivages,  
Un rameau détaché du grand arbre ursulin ;  
La bouture a poussé de vigoureux feuillages,  
Où les oiseaux du ciel chantent l'hymne divin.

O père bien-aimé, sur notre coin de terre,  
Nos mains cultiveront votre doux souvenir ;  
Et les murs rajeunis de notre monastère  
Rediront votre nom aux races à venir.

C'était une belle fête pour la petite ville des Trois-Rivières, quand, par un radieux matin d'un des premiers jours d'octobre, le brigantin de M. de Ramesay, gouverneur de la ville, entra fièrement dans le port, ayant voiles déployées et pavillons flottants. Les canons du fort, les salves joyeuses de la mousqueterie, éveillant les échos d'alentour, avaient mis dès l'aurore la population sur pied. Cette foule heureuse et empressée bordait la plage, attendant avec impatience, le débarquement des intéressants voyageurs. La garnison, la milice, formées en ligne, donnaient à ce groupe un aspect martial. La petite colonie d'ursulines put donc se croire un moment dans un camp plutôt qu'en une ville qui réclamait les pacifiques travaux des fidèles émules de Marie de l'Incarnation, elles qui jadis enseignaient à l'ombre du frêne de la forêt.

Le retour du gouverneur d'un voyage quelconque était ordinairement le signal de démonstrations plus ou moins marquées, et ces démonstrations ne firent jamais défaut à M. de Ramesay ; mais cette fois, une circonstance unique et exceptionnelle donnait à la réception une pompe et un entrain inusités.

L'état-major du gouverneur, le Révérend Père Filiastre, supérieur des RR. PP. Récollets, les fonctionnaires publics, quelques-uns des principaux citoyens et leurs dames, montés sur des esquifs, allèrent saluer les passagers, et revinrent bientôt allègrement en leur compagnie.

La vue des pieuses héroïnes venant répandre les bienfaits de leur vocation au milieu d'une popu-

lation qui, depuis de longues années, les appelait de tous ses vœux, inspira des sentiments qui se résu-  
mèrent par un acte religieux, auquel tous prirent part. Dominé par une même et secrète impulsion, tout le monde s'achemina donc vers l'Eglise paroissiale, pour assister au saint sacrifice de la messe, que célébra M. l'abbé de Montigny, chapelain des révérendes mères ursulines de Québec. Les mérites de l'auguste Victime qui avait dit : "Après que j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi" bénirent et sanctifièrent ce grain de sénevé, lequel s'est développé et a produit cet arbre ursulin dont les rameaux ont vu passer des générations entières, et abrité ces nombreuses épouses du Christ qui protègent l'enfance et soulagent la douleur.

Soixante ans s'étaient écoulés depuis que la barque de M. de Laviolette avait conduit les ouvriers qui venaient construire le premier fort aux Trois-Rivières. Le succès avait couronné les travaux de nos hardis pionniers et, après un demi siècle d'existence, la modeste ville des Trois-Rivières comptait un bon nombre de citoyens distingués, de valeureux guerriers et d'honnêtes laboureurs.

Ces familles éminemment catholiques reconnaissaient depuis longtemps la nécessité de procurer à leurs jeunes filles le bienfait d'une éducation solide et religieuse. Elles s'adressaient dans ce but au digne et vénéré prélat alors chargé du Canada. Monseigneur de Saint-Vallier ne voulant céder à personne son droit de fondateur, s'adressa aux ursulines de sa ville épiscopale, et s'engagea généreusement à doter lui-même le futur établissement des Trois-Rivières. A ce bienfait inappréciable pour la

population trifluvienne, le digne évêque voulait ajouter un autre avantage : tout en pourvoyant à l'instruction chrétienne de la jeunesse, dont il reconnaissait l'importance vitale, il ne pouvait perdre de vue cette autre classe de la société : les déshérités de la fortune, les infirmes et les pauvres malades ; mais comme il n'était guère possible d'ouvrir deux maisons religieuses dans une ville aussi petite que celle des Trois-Rivières, le prélat prit le parti de confier les deux œuvres à une même communauté ; et les dignes filles d'Angèle de Mérici, entrant dans les projets du bon pasteur, consentirent à unir dans leurs personnes, les fonctions d'institutrices et celles d'hospitalières. Par reconnaissance pour le roi de France, qui aidait si efficacement monseigneur dans tous les projets qu'il exécutait pour le bien de la colonie, comme aussi pour l'avantage spirituel des troupes qui y stationnaient, Sa Grandeur désirait que la fondation qu'Elle avait en vue servît d'hôpital pour les soldats blessés. Le succès de cette entreprise justifia pleinement dans la suite la sagesse de ses mesures.

Le saint évêque fit un voyage en Europe, dans le but d'intéresser ses amis de la vieille France à la nouvelle fondation qu'il méditait. Dès le mois d'octobre 1694, le prélat avait adressé une circulaire au clergé, le prévenant de son absence et des motifs qui l'exigeaient. Il le pria d'appeler les bénédictions du ciel sur l'entreprise qu'il avait en vue.

Ce ne fut que le 9 septembre 1697, après trois ans d'absence, que le vénéré prélat revint au milieu de son troupeau. Dès son arrivée à Québec, monseigneur de Saint-Vallier reprit les négociations enta-

mées avec les ursulines de cette ville, au sujet d'une maison de leur ordre aux Trois-Rivières ; le 10 septembre, il alla traiter cette affaire avec la communauté, offrant de payer six cents livres de rente annuelle, pour l'entretien de six lits à l'hôpital ; il proposait de faire lui-même l'acquisition de la plus belle maison qu'il y eut alors aux Trois-Rivières. Située au bord du grand fleuve et entourée de jardins, cette maison, bâtie pour servir de résidence au gouverneur, offrait l'aspect le plus agréable : les élèves pourraient y jouir de la vue du Saint-Laurent et du paysage charmant de la rive opposée, tandis que " la brise caressante " y viendrait rafraîchir journellement le front douloureux des pauvres malades.

La communauté de Québec ayant élu pour supérieure du nouveau couvent la mère Marie Drouet de Jésus, monseigneur, qui connaissait et vénérât ses vertus, confirma avec plaisir cette élection, et fit lui-même choix de la mère Marie Le Vaillant de Sainte-Cécile, pour assistante, et de la sœur Françoise Gravel de Sainte-Anne, religieuse converse. Il fut jugé nécessaire que la supérieure du monastère de Québec, accompagnée des sœurs destinées à la fondation des Trois-Rivières, fit le voyage pour visiter la maison, avant de passer le contrat d'acquisition ; M. de Ramesay s'offrit à leur servir de conducteur. Le 8 octobre, les futures missionnaires s'embarquèrent, accompagnées de M. de Montigny, bachelier de Sorbonne et chapelain du monastère de Québec ; ils atteignirent les Trois-Rivières le jeudi, 10 du même mois ; il était six heures du matin. Après avoir assisté au saint sacri-



fiée de la messe M. le gouverneur De Ramesay conduisit les ursulines à sa résidence ; les dames et citoyens de la ville s'empressèrent d'aller rendre à nos mères fondatrices, les devoirs que la joie de leur arrivée autorisait beaucoup plus encore que les exigences du cloître.

Accueillant comme des anges celles qui étaient chargées d'une mission de prière et de charité, les citoyens tenaient à honneur d'en être visités. La foi vive de nos ancêtres leur faisait aimer et respecter ce qui émanait de la religion ; et, posséder une institution de religieuses dont les fonctions s'adaptaient si opportunément aux circonstances, était dans leur appréciation, un des grands avantages dont ils pussent être favorisés. On invita donc les ursulines à rendre les visites aux familles ; mais le cloître, c'est l'état normal des ursulines, le plus beau privilège des vierges, dont la solitude est d'autant plus digne des prédilections du Céleste Époux, qu'il est fermé aux regards extérieurs. Toutefois, malgré la réserve bien motivée de nos chères fondatrices à cet égard, M. de Montigny crut pouvoir leur permettre de se prêter aux intentions d'un public respectueux et bienveillant ; un repos nécessaire, quelques affaires à transiger, firent seuls ajourner ces visites domiciliaires, jusqu'au départ de la révérende mère Marie des Anges, supérieure de la maison-mère de Québec, départ qui, au grand regret de ses chères filles missionnaires et des amis, s'effectua dès le 12 du même mois. Le gouverneur, M. de Ramesay, toujours prévenant et généreux, faisant valoir son titre primitif de conducteur des Ursulines, voulut bien

encore pourvoir aux frais du retour de M. de Montigny dans la capitale.

La révérende mère Marie des Anges ne fut pas plutôt à Québec, que monseigneur se rendit au monastère, pour y passer le contrat de fondation. Par cet acte, monseigneur de Saint-Vallier et les Ursulines des Trois-Rivières s'engageaient à fournir à frais communs, moitié par moitié, la somme de 11,000 livres, payables en trois ans, pour l'acquisition d'un terrain d'environ deux arpents et demi, situé sur le Platon de la ville des Trois-Rivières, sur lequel s'élevait une maison à deux étages, entourée d'un jardin et des dépendances nécessaires ; cette résidence avait été jusque là, la demeure du gouverneur de Ramesay. De plus, la communauté de Québec s'engageait à laisser aux Ursulines venues de France, la jouissance de leurs rentes viagères, et à assurer aux professes canadiennes, une pension annuelle de cent livres, outre linge, habits, livres, meubles, etc. Monseigneur eut encore la générosité d'insister sur son droit de fondateur, pour meubler la salle des malades. Tout étant ainsi réglé, le 23 octobre fut fixé pour le départ des trois religieuses choisies pour aller rejoindre et assister les trois premières fondatrices ; voici leurs noms : mère Marie Magdeleine Amiot de la Conception, mère Marie Drouard de St-Michel et mère Marie-Louise de Lanaudière de Ste-Catherine.

Nos mères, en arrivant à la résidence du gouverneur, furent frappées du grand aspect de ces lieux. En effet, on trouverait difficilement un site plus largement ouvert que celui du Platon. C'est une petite colline située sur le bord du grand fleuve.

D'après de bons documents, c'est à cet endroit que M. de Laviolette arbora (4 juillet 1634) le drapeau fleur-de-lis ; c'est sur cette éminence qu'il éleva aussi le premier fort qui devait servir à la défense des colons des Trois-Rivières. En 1697 les vagues venaient battre librement le pied de la colline, et laissaient à peine un étroit sentier le long de la palissade de pieux qui entourait le Platon sur trois de ses faces, notamment du côté du fleuve. On y respire l'air frais et embaumé du majestueux Saint-Laurent ; la nature y a des beautés qui se renouvellent à chaque saison, des scènes qui flattent tous les goûts, de plus, la vue embrasse le magnifique panorama de la côte sud, sur une étendue de plus de six lieues ; les voiliers et les canots d'écorce qui sillonnaient alors le fleuve, venaient passer à quelques pieds du rivage. Du côté de la rue Notre-Dame, un jardin entrecoupé de pelouses et d'allées, s'ouvrait aux promeneurs. Tout auprès, l'église paroissiale projetait dans les airs sa modeste flèche. C'était là, près du sanctuaire de l'Immaculée Conception, " à l'ombre du Bien Aimé " comme dit le cantique, que devait s'asseoir provisoirement la fondation. (1)

De précieux souvenirs de sainteté s'encadraient dans ce cercle d'une magnifique nature. Les restes vénérés du Révérend Père de Noue, martyr de sa

(1) La première église paroissiale construite en 1664 était en bois rond fermé aux angles en queues d'aronde. La façade de cet édifice regardait la basse-ville, son flanc longeait la rue Saint-Pierre.

Vers 1714, on construisit une nouvelle église en pierre. Louis XIV donna libéralement du secours ; le 18 mai 1716, il est fait mention au *Cahier des délibérations de la Fabrique* d'un don royal de cinq cents livres.

foi et de sa charité, reposaient à quelque cent pas, à l'ombre du signe de notre salut. Parti des Trois-Rivières le 30 janvier 1646, pour aller disposer la garnison du fort Richelieu à célébrer la fête de la Chandeleur, le vénéré Père de Noue s'écarta de ses guides, et fut trouvé, le jour même de la fête, mort de froid, à genoux, au milieu de la neige. Les citoyens et les sauvages des Trois-Rivières, pour qui le Père s'était plus particulièrement dévoué, entouraient son tombeau d'une pieuse vénération ; et, en le montrant à nos mères, voici comment l'un d'eux s'exprima : " Le désir de souffrir a fait du corps de " notre saint martyr une victime ; l'obéissance l'a " égorgé, et la charité en a fait un holocauste qu'elle " a brûlé et consumé en l'honneur de son Dieu qui, " seul avec les anges, fut spectateur de ce grand " sacrifice."

Dans le lointain, sur la rivière Saint-Maurice, le Révérend Père Jacques Buteux avait été massacré par les Iroquois, le 10 mai 1652. Ces paroles prophétiques : " Le cœur me dit que le temps de mon bonheur s'approche," qu'il avait prononcées, la veille de son départ des Trois-Rivières, s'étaient bientôt réalisées.

L'on peut comprendre quelles impressions de zèle éprouvèrent nos mères, en entendant de semblables récits, elles qui avaient bravé l'océan en temps de guerre pour venir évangéliser les pauvres sauvages.

## CHAPITRE II

VISITES DE NOS MÈRES.—UN JEUNE CHEF.—  
UN CAMP SAUVAGE.

L'ÉTÉ venait de finir : le soleil d'automne versait sur la campagne ses tièdes rayons. Les feuilles ne tombaient pas encore, mais déjà elles commençaient à prendre ces chaudes couleurs, jaunes et rouges, qui, au mois d'octobre donnent à la campagne, un si bel éclat. C'était le moment où la nature toute entière semble revêtir quelque chose de plus grave et presque d'un peu triste, comme si elle se préparait à mourir. Il y a certains états de l'âme où l'on sent, à se promener au sein d'une telle nature, un charme infini. C'est à ce moment, dans une campagne à la fois sereine et recueillie, que nos mères rendaient à leurs bienveillants amis les visites amicales qu'elles en avaient reçues. L'hôtel de M. René Godefroy de Tonnancour, peu éloigné de leur résidence, avait des droits tout particuliers aux attentions des fondatrices ; et, après avoir été l'objet des démonstrations d'une politesse dont nos aïeux possédaient si bien le secret, nos mères, s'adjoi-

gnant madame de Tonnancour, se rendirent au couvent des RR. PP. Récollets, situé dans cette même direction. L'analogie d'état, de fonctions et de labeurs fit entrevoir de part et d'autre, sans doute, le secours qu'on devait mutuellement se prêter, au profit de la religion et à l'avantage de la société.

Laissons cette troupe bénie s'acheminer ensuite vers la famille Hertel, que la valeur de son chef a rendue si illustre, et dont l'unique fille se destinait aux combats de Dieu, sous l'étendard de sainte Ursule. Laissons-les préluder à leur futur apostolat par ces visites amicales. Le saint amour méditait des conquêtes dans ces familles et la visite des premières ursulines trifluviennes fut un des instruments dont il se servit. En effet, nous verrons bientôt les demoiselles Cressé, Jutras et Hertel former les prémices du cher troupeau blanc qui va se grouper sous la houlette maternelle de la mère Marie de Jésus. Quant aux sauvages, nos mères remirent à un autre jour la visite de leur camp.

Nombreux encore à cette époque aux Trois-Rivières, les sauvages ne manquèrent pas de faire cortège à nos mères. A l'église, dans les avenues qu'elles devaient parcourir, ils se pressaient sur leur passage, et, pendant plusieurs jours, se succédèrent par bandes dans les environs de l'hôtel du gouverneur, en si grand nombre parfois, que, quiconque eût ignoré le motif de ces stations, eut soupçonné de leur part un plan d'attaque dans toutes les règles de la stratégie.

Nos mères éprouvèrent un certain malaise en reconnaissant quelques Iroquois mêlés à ces bandes, mais on les rassura en leur disant que ceux qu'elles

voyaient étaient bons chrétiens, sédentaires, et dans une proportion assez minime. Les inquiétudes étaient fondées, car malgré les défaites récentes de plusieurs partis des cinq cantons, ces hôtes des forêts ne cessaient de causer des alertes aux colons. Les parents des religieuses, établis dans la capitale, considérant toujours les Trois-Rivières comme point de mire des tribus iroquoises, n'avaient vu qu'à regret l'éloignement de leurs filles destinées à la fondation. Nous verrons que ces regrets, joint à des instances réitérées auprès de l'évêque, firent obstacle au zèle de quelques sujets de mérite, qui auraient servi les intérêts de la naissante communauté des Trois-Rivières. Quand aux fondatrices elles-mêmes, peu leur importent : pierres angulaires du nouvel édifice, elles avaient accepté avec bonheur, la série de travaux et d'épreuves qui allaient bientôt se dérouler devant elles, et "la mort leur semblait un gain." Comme auxiliaires des ouvriers évangéliques, soutenues par les exemples des martyrs de la foi, encouragées par le souvenir des combats et du triomphe de leur généreuse patronne sainte Ursule, leur sang, s'il eut été requis, aurait confirmé la divinité de leur mission.

La ville des Trois-Rivières, peu considérable en ce temps sous le rapport de l'étendue, de la population et du commerce, possédait néanmoins deux éléments distincts, qui bientôt allaient se partager les fruits du labeur des filles de sainte Ursule. D'abord, une société canadienne-française dont la foi, les mœurs, la bravoure chevaleresque avaient maintenu sa position dans cette partie de la colonie contre les agressions des tribus sauvages ; puis, les

restes de ces mêmes tribus qui, enfin désarmées, étaient des monuments de la souveraine puissance de la croix, et des trophées des victoires qu'avaient remportées sur eux l'Évangile et la civilisation.

Le jour même de l'arrivée de nos mères aux Trois-Rivières, trois petites filles sauvages, présentées par le Révérend Père Bigot, de la Compagnie de Jésus, inauguraient l'exercice du quatrième vœu des vierges du monastère. L'accueil maternel que ces enfants reçurent, concilia de suite à nos mères l'affection des sauvages ; et, parmi ceux qui sollicitèrent l'honneur d'une introduction, nous ne pouvons nous défendre de mentionner ici le jeune KiSeb, chef des Algonquins, dont l'histoire offre assez d'intérêt, croyons-nous, pour nous justifier de lui donner place dans nos relations.

Agé de dix-huit ans seulement, KiSeb jouissait déjà de l'autorité souveraine parmi ses compatriotes, distinction qui était le couronnement de sa valeur et de son courage. Il en avait encore rehaussé l'éclat par une victoire complète, remportée sur le fameux chef iroquois " La Chaudière Noire," capitaine de la tribu des Onnontagués. Ennemi des Français et de leurs alliés, " La Chaudière Noire " à la tête de ses bandes, n'avait cessé, pendant cinq années surtout, de désoler le pays par des attaques, par des prises d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge. Quoiqu'il eût marqué son passage jusque dans l'île de Montréal, c'était dans les parages de la rivière des Outaouais que, ordinairement il se mettait en embuscade, arrêtant les convois de marchandises envoyées à Michilimakinac, à différentes époques de l'année, aussi bien que les



traiteurs sauvages et français qui en revenaient. C'est ainsi qu'au printemps de 1692, tombant sur une troupe de français qu'il défit en partie, il mit au nombre des captifs deux Hertel de la Fresnière, fils, et ne cessa d'ajouter à ses déprédations avec plus ou moins de succès. Souvent battu mais non déconcerté, chaque saison le ramenait dans les lieux ci-dessus mentionnés. Dans l'été de 1697, moins de deux mois avant l'arrivée de nos mères Ursulines aux Trois-Rivières, méditant de nouvelles conquêtes, l'implacable chef iroquois, avec quarante de ses guerriers, fit irruption à Cataracouy (Kington) et de peur d'être remarqué et d'éveiller des soupçons, il plaça sa troupe dans le voisinage de Quinté, de manière à la réunir facilement dans le cas de danger. Quelques précautions qu'ils eussent prises pour cacher leur présence dans cet endroit, Ki8eb ne l'ignora pas, et, se sentant assez de force et d'ardeur pour se mesurer avec un tel ennemi, il fit appel à ses compatriotes algonquins des Trois-Rivières dont il choisit trente-quatre, tous aussi jeunes que lui. Après quelques jours d'une marche silencieuse et détournée, ils arrivent à Cataracouy sans avoir été aperçus, et se ralliant, se mettent à la recherche de l'ennemi, qu'ils trouvent effectivement à Quinté, se livrant à la chasse en toute sécurité. Cernés à l'improviste par la bande algonquine, la moitié des Iroquois perdirent la vie, et les autres prirent la fuite. "La Chaudière-Noire" frappé à mort, et humilié s'écria : "Moi qui ai fait trembler la terre, je péris de la main d'un enfant !" Ki8eb lui enleva la chevelure. Quelques prisonniers, parmi lesquels était la femme du chef Onnontagué, attes-

tèrent le triomphe des jeunes guerriers algoquins, qui eurent à regretter cependant la perte de six des leurs.

Comme cet évènement était récent, les lauriers étaient encore tout frais au mains du jeune guerrier ; et, lorsqu'il paraissait en public, il était acclamé par les félicitations de tous. Nos mères elles-mêmes ne purent voir sans émotion ce chef adolescent, vainqueur d'un homme que des militaires d'élite n'avait pu subjuguier. Aussi, le reçurent-elles avec les égards qui lui étaient dus. Kišeb, répondant avec courtoisie à leur civilités, se fit l'interprète des sentiments de sa nation et des autres sauvages des environs de la ville, ajoutant qu'elles n'eussent pas à craindre les Iroquois, que le temps était venu pour eux de céder ; et que dans le cas où ils tenteraient une attaque sur les Trois-Rivières, ils éprouveraient bientôt qu'il n'y faisait pas bon. Sur l'invitation pressante du chef, nos mères se rendirent à la bourgade.

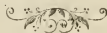
Les bourgades sauvages étaient situées aux endroits appelés le "Petit Passage," le "Grand Passage" et les "Chenaux." La nature était belle à cette saison, et la route qui conduisait au camp offrait à nos mères un paysage des plus agréables. Une brise parfumée courant à travers les forêts de pins et de sapins, embaumait la solitude. Le ciel était pur ; seulement, un léger brouillard se déployait comme une draperie sur la vallée, et indiquait le cours du Saint-Maurice. On n'entendait plus que le murmure lointain de la rivière qui se brisait sur les rochers ; le sol, jonché de feuilles mortes, contrastait avec la verdure des pins. Un

étroit sentier qui s'offrait à nos mères, les conduisit à une enceinte formée de pieux croisés appuyés sur des troncs d'arbres. Tout autour, s'élèvent des cabanes consistant en de grosses écorces soutenues par des pièces de bois. Le centre de ces habitations est la propriété commune de la petite république : jeux, danses, festins, feux de joie s'y succèdent tour à tour, pendant les soirées d'automne. Les révérends Pères Missionnaires et les explorateurs ont souvent constaté, dans leurs écrits, que le séjour des Trois-Rivières était plus agréable que celui de Québec et de Montréal, et offrait plus de ressources sous le rapport de la chasse et de la pêche ; aussi, presque toutes les tribus y étaient-elles représentées, Algonquins, Hurons, Montagnais, Abénaquis, Iroquois, Attikamègues, Têtes-de-Boule et autres y tenaient feu et lieu.

Ce jour-là, chaque famille se trouvait au dehors de sa hutte, formant, à vrai dire, autant de groupes assez étrangement variés. Fort sobres en fait de démonstrations amicales, nos sauvages se montrèrent pourtant très heureux de la visite des "filles de la prière." Les jeunes filles, naturellement timides, se laissèrent gagner par les caresses et les prévenances de nos zélés missionnaires. Celles-ci s'étaient fait accompagner dans cette petite excursion, par les jeunes sauvagesses qui leur avaient été amenées par le Père Bigot. Elles purent dire à leurs compatriotes comme on les traitait avec bonté au couvent, et toutes les attentions qu'on avait pour elles ; néanmoins, quand sonna l'heure du départ, ces enfants des bois jetèrent un long regard de tristesse sur les cabanes qu'elles abandonnaient, sur ces côteaux


qu'elles gravissaient si lestement, sur ces forêts qu'elles parcouraient naguère en tous sens ; et, se tournant vers les religieuses, dirent en leur langue : “ Mères, reviendrons-nous ?... ” On le leur promit volontiers. Mais déjà, nos mères pouvaient entrevoir qu'elles ne parviendraient jamais à fixer ces tribus nomades. En effet, elles vinrent en foule au monastère, montrèrent beaucoup de piété pour se préparer à la réception des sacrements, témoignèrent une grande ferveur, quand elles devaient se nourrir du Pain des Anges ; mais à l'époque des grandes chasses, il était bien difficile de retenir nos séminaristes ; elles partaient en promettant d'être apôtres dans leurs familles.

Nos mères revinrent très édifiées de cette visite. “ Ces pauvres sauvages, disaient-elles, vivent dans une candeur d'enfance qui fait voir que ce sont des âmes lavées et régénérées dans le sang de Jésus-Christ. C'est le plus beau triomphe de la Croix !... ” Ah ! c'est que déjà, le sang des généreux apôtres avait coulé sur cette terre ; elle en avait été fécondée. Les peines et les travaux que nos mères prévoyaient dans cette mission disparurent, pour faire place à de douces émotions ; elles reçurent par anticipation, dans cette journée, une partie de leur récompense ; leur joie était à son comble.



## CHAPITRE III

AU FOYER DE SAINTE URSULE.—UNE ÉLUE DU SEIGNEUR.—PREMIERS BIENFAITEURS.—ACCROISSEMENT DE LA PETITE FAMILLE.—UNE TOMBE.—SEUR FRANÇOISE GRAVEL DE SAINTE-ANNE, PREMIÈRE SEUR CONVERSE.—UNE ORDINATION.—DEUXIÈME SUPÉRIEURE.—NOUVEAU CONTRAT.

I la petite communauté avait déjà eu ses François-Navier, nous allons voir comment Dieu lui avait suscité son Louis de Gonzague, dans mademoiselle Barbe Godefroy, fille de Jean-Amador de Godefroy, écuyer, sieur de Saint-Paul, demeurant aux Trois-Rivières. Après avoir terminé le cours de ses études dans le pensionnat de nos mères de Québec, et y avoir puisé cette sève chrétienne dont il était plein, et qui devait, plus tard, porter de si beaux fruits dans le siècle, de si pures fleurs dans le cloître, mademoiselle Barbe Godefroy dut passer un peu de temps au sein de sa famille. Là, plusieurs partis avantageux lui furent offerts, mais s'arrachant au monde qui avait pour elle des caresses choisies, elle vint demander, comme postulante, une place à nos mères. On peut croire avec quel bonheur celles-ci

accueillirent la jeune adolescente qui s'offraient si généreusement à partager les peines et les fatigues inévitables à une nouvelle fondation, avec quelle allégresse les ursulines offrirent à l'autel la première fleur du parterre que le Divin Sauveur s'était formé dans leur maison, et sur lequel il répandait abondamment la rosée céleste. La nouvelle fiancée de Jésus montra bientôt ce qu'elle aurait été plus tard, si la mort ne l'eût ravie à l'affection de nos mères : une sainte et fervente religieuse, une vraie ursuline, qui sait unir la plus modeste piété au plus généreux dévouement à l'égard des pauvres et des enfants. Mais bientôt, la sainte et adorable volonté de Dieu n'ôt évanouir toutes les espérances que les ursulines avaient fondées sur cette douce et vertueuse novice. Cette jeune plante commença à pencher sur sa tige, et, fléchissant peu à peu, elle finit par tomber. Aucune prière au ciel, aucun soin sur la terre ne purent lui rendre sa fraîcheur. Rien n'était plus aimable, plus doux et plus gracieux que ce visage empreint, tout à la fois, de l'expression de la jeunesse et des couleurs de la mort : rien n'était plus édifiant que son amour pour Dieu et sa pieuse résignation... Une vie si pure devait avoir une fin privilégiée. Les anges ne pouvaient voir plus longtemps leur sœur dans l'exil, et avaient obtenu son rappel aux cieux. Elle n'avait vécu qu'un matin, ayant à peine dix-huit ans et quelques mois. On peut lui appliquer ce que l'Eglise dit de l'aimable saint Louis de Gonzague : " En peu de jours, elle a fournie une longue carrière."

Pour la première fois, la petite chapelle des ursulines était tendue de noir ; et la famille Godefroy

de Saint-Paul, ainsi que de nombreux parents et amis, unissaient leurs prières à celles de nos mères, en faveur de la regrettée novice. Le Révérend Père Luc Filiastre chanta le service et fit l'enterrement ; la fosse avait été creusée sous la lampe du Saint-Sacrement. C'est là que devaient reposer les derniers restes de celle qui n'avait voulu vivre que pour son Dieu, tandis que son âme, du haut du ciel, appelait sur sa naissante communauté les bénédictions divines.

A côté du nom vénéré de monseigneur de Saint-Vallier, et avant même que la bienveillance royale ne vienne reconnaître l'existence de notre communauté par des lettres patentes, nos archives inscrivent le nom d'un homme du peuple, privé des biens de la fortune, mais riche de ceux du ciel. Désireux de procurer le soulagement des pauvres malades, Jean Brunet se donna au service de l'hôpital, s'offrant à servir notre maison toute sa vie, et cela, pour le seul amour de Dieu. Cet engagement spontané, inspiré au pied des autels, est ratifié devant Séverin Ameau, écuyer, notaire royal de la juridiction des Trois-Rivières ; et c'est ainsi que les actes publics et la reconnaissance de nos mères ont perpétué jusqu'à nous, le nom du premier serviteur des pauvres. Tous les jours encore, dans notre monastère, après la messe conventuelle, l'on demande à Dieu, par l'oraison *Oremus pro benefactoribus* de récompenser son serviteur.

La seconde donation est faite par un citoyen distingué de la ville des Trois-Rivières, qui donne au monastère un terrain de trois arpents en superficie, lequel est encore en notre possession, et dont

une partie a été converti en verger. Toutes les personnes qui sont passées par le monastère des ursulines des Trois-Rivières ont pu remarquer que, chaque année, au mois de janvier, deux messes sont dites pour M. et Mme Laforce. Tels sont les noms de deux généreux donateurs et les seuls engagements que nous ayons vis-à-vis d'eux. Nos mères devaient les faire prévenir, huit jours à l'avance, du jour où les messes seraient dites, et ils y assistaient régulièrement durant leur vie. Depuis leur mort, nous faisons dire des messes de *Requiem*.

Le 8 septembre 1698 fut tout particulièrement pour le monastère un jour de bénédictions. Monseigneur de Saint-Vallier revêtu de ses ornements pontificaux, et assisté des RR. PP. Récollets, présidait lui-même la cérémonie. Déjà, le joyeux carillon des cloches a convié, dans la chapelle extérieure, de nombreux parents et amis, tandis qu'à l'intérieur, sur deux rangées, à la suite de la croix, nos mères s'avancent chantant l'hymne *O gloriosa Virginum*. Nous reconnaissons outre les révérendes mères Marie Drouet de Jésus, supérieure, et sainte Cécile, assistante, trois nouvelles élues, qui viennent demander à l'Eglise de vouloir bien leur donner les livrées du Christ. Ce sont les demoiselles Marguerite Cressé de saint Joseph, Josephte Jutras de saint Augustin et Françoise Hertel de saint Exupère. Lorsqu'elles se furent agenouillées devant l'autel, monseigneur leur parla du bonheur de se consacrer à Jésus-Christ, suivant l'exemple de la Vierge Marie, dont on célébrait ce jour la naissance, et il leur communiqua son pieux enthousiasme : elles brûlaient d'être à Dieu.



Après avoir fait leur demande, elles reçurent, des mains de monseigneur, le saint habit de la religion. Nos jeunes sœurs étaient transportées ; leurs âmes toutes brûlantes, savouraient les douces joies du sacrifice. Cette solennité, ce premier engagement prononcé devant l'autel, et en présence de leur père et fondateur, leur laissèrent une impression qu'elles déclaraient unique dans leur vie.

Elles venaient de toucher la terre promise ; un monde nouveau s'ouvrait devant elles. La journée entière se passa dans la joie la plus intime ; monseigneur était heureux de se retrouver au milieu de ses filles et de ses pauvres, tandis que nos mères ne savaient comment témoigner leur allégresse et leur reconnaissance. La joie la plus vive régnait dans tous les cœurs : c'était, en effet, des consolations véritables pour nos mères, que le concours de cette jeune et chaste génération, qui devait un jour leur succéder, et par qui le Divin Maître semblait les assurer de la perpétuité de leur œuvre. Nos mères savouraient, dans leur cénacle, les délices de la solitude, travaillant tout le jour, veillant souvent la nuit auprès des pauvres malades, et s'estimant heureuses de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ, car les épreuves ne manquèrent pas à la fondation ; comme toutes les œuvres bénies de Dieu, elle passa par le creuset de la souffrance. Le Seigneur, qui voyait déjà parmi ce groupe, des fruits mûrs pour le ciel, commença à moissonner ses élus, parmi cette petite famille religieuse. L'âme d'élite qu'il s'était choisie, était née sur les côtes de la Normandie, dans la petite ville de Bayeux, département de Calvados. Dès sa plus tendre jeunesse, elle se sentit attirer vers la

vie religieuse ; déjà, la pensée des missions étrangères consumait ce cœur ardent, désireux de procurer la gloire de Dieu. Cependant, docile à la conduite de son guide spirituel, elle entra dans le monastère des ursulines de Bayeux, et y fit profession, sous le nom de mère Marie le Vaillant de Vaucelles de sainte Cécile.

Les devoirs de son saint état, dont elle s'acquittait avec exactitude, n'étaient toutefois qu'une diversion nécessaire à la sainte ambition qui l'absorbait en entier : le salut des sauvages du Canada. Ce désir, cet espoir, elle le portait maintenant dans tout ce qu'elle disait, dans tout ce qu'elle faisait. Afin de se préparer à ses sacrifices futurs, et pour se consoler de ne le pouvoir faire, elle se précipitait dans des austérités qui trompaient sans l'apaiser, sa soif d'immolation. "C'est bien le moins, disait-elle, que, ne pouvant travailler pour mes chers sauvages, je souffre un peu pour eux." La supérieure, à qui elle s'était ouverte de son pieux dessein, lui permit d'écrire plusieurs fois à nos mères de Québec ; mais la providence ne voulut pas que ses lettres se rendissent. Ne recevant aucune réponse, cette bonne mère allait se désoler ; mais sa sage supérieure lui dit : "Que la volonté de Dieu, ma fille, soit votre boussole ; demeurez tranquille, et sanctifiez-vous en attendant..." Mais attendre, voir se consumer inutilement entre ses mains, le flambeau qu'elle se sentait la mission de porter aux régions assises dans les ombres de la mort, c'est à quoi elle ne pouvait se résigner. Ce désir s'enflammait dès qu'elle avait reçu la sainte communion ! Plus le temps s'avancait, plus l'appel devenait pressant, irrésistible !

Le jour vint enfin, où cette divine volonté se manifesta par des signes irrécusables. Monseigneur de Saint-Vallier était alors à Paris, s'efforçant de faire agréer ses œuvres de la cour de France ; elle lui écrivit, avec l'autorisation de ses supérieures, s'offrant à venir en cette extrémité du monde, pour travailler, de concert avec les filles de la mère Marie de l'Incarnation, à la conversion des jeunes sauvages.

Notre bon Prélat, ravi du zèle de cette fervente religieuse, la confirma dans ce dessein ; et elle eut le courage de traverser la mer dans un temps de guerre, et sans aucune assurance de l'accueil que lui feraient nos mères de Québec, lorsqu'elle frapperait à la porte de leur maison.

L'annaliste du monastère de Québec, parlant de son arrivée dans le pays, s'exprime ainsi : "Le 7 septembre 1697 nous reçûmes la nouvelle de l'arrivée de la mère sainte Cécile ; et quoique nous n'eussions pas été prévenues de son voyage, elle reçut de notre communauté l'accueil le plus cordial.

" M. de Montigny et le révérend Père Germain, S. J., furent chargés de nous l'amener, et elle fut escortée par un nombre de dames passagères à bord du même vaisseau. Ayant pris congé de sa compagnie, la mère sainte Cécile fut conduite à la chapelle, où l'on chanta trois fois le *Laudate*, en actions de grâces de cet heureux voyage ; puis on entonna le *Te Deum*, pendant que cette nouvelle sœur saluait la communauté comme font les novices au jour de leur profession.

“ Les éloges qu'on fit dès lors de la mère sainte  
“ Cécile lui valurent l'affection et l'estime générales,  
“ car les personnes en la compagnie desquelles elle  
“ avait fait le voyage ne pouvaient se lasser de par  
“ ler des vertus qui les avaient charmées. Mais  
“ tout ce qu'on nous en avait dit n'était rien, en  
“ comparaison de l'estime et de l'amitié que nous  
“ eûmes pour elle, après l'avoir connue ; ce qui pro-  
“ duisit entre elle et nous, une si grande union,  
“ qu'il semblait, au moment de son départ qu'elle  
“ fut professe de notre maison. Elle avait des ten-  
“ dresses inexprimables pour les sauvages ; sa plus  
“ grande joie était de les voir ; et comme nos pre-  
“ mières mères, elle leur faisait mille amitiés, cares-  
“ sant leurs enfants et s'appliquant à leur faire plai-  
“ sir en tout. Mais à peine eût-elle passé un mois  
“ en notre monastère, qu'elle nous fut enlevée pour  
“ la fondation des Trois-Rivières ; elle nous laissa  
“ très édifiées des vertus qu'elle avait pratiquées du-  
“ rant son séjour parmi nous, surtout de son union  
“ intime avec Dieu, et de son humble et respec-  
“ tueuse soumission envers ses supérieurs. Espé-  
“ rant pouvoir réussir, plus tard, à enseigner la doc-  
“ trine chrétienne aux pauvres enfants de la forêt,  
“ nous l'avons vue, à l'âge de cinquante-cinq ans,  
“ assise sur les bancs de l'écolière, passer de longues  
“ heures à répéter, en langue sauvage, les prières et  
“ le catéchisme, comme font les petits enfants.”

Une fois au lieu où la Providence la voulait, cette digne mère put se rendre compte du labour qui attendait la petite colonie. Trois-Rivières était une terre d'espérance, mais encore inculte et hérissée d'épines. Les Récollets et les Jésuites secondaient

nos dignes évêques dans l'apostolat de cette vaste Eglise ; mais si le courage des ouvriers était grand, leur nombre était bien petit. Ils étaient souvent obligés de se disperser dans les forêts vierges, à la recherche des âmes, et, à leur retour, ils ramenaient souvent à nos mères quelques petites filles indigènes, les priant de les instruire. Les études de la mère sainte Cécile avaient été tellement bénies du Bon Dieu, et ses progrès si rapides, qu'elle fut jugé en fort peu de temps capable d'instruire, non seulement ces jeunes filles, mais tous les Algonquins qui se rendaient pour cette fin à notre monastère. Notre bonne mère en était bien consolée ; tout son plaisir était de faire prononcer même un seul acte d'amour de Dieu à un pauvre sauvage. Son zèle pour la gloire de Dieu et ses autres vertus religieuses lui acquirent, dès son arrivée, la réputation d'une sainte. Nommée assistante de la mère Marie de Jésus, elle la seconda noblement. Une épidémie s'était déclarée aux Trois-Rivières, l'on transporta nombre de malades à notre hôpital ; et l'une des premières religieuses que l'on trouve à leur chevet, est la mère sainte Cécile. On vit alors tout ce que peut la charité chrétienne unie au plus tendre dévouement. Cependant, malgré les soins empressés, le mal s'aggrava, et la digne mère fut elle-même atteinte dans l'exercice de son dévouement.

Pendant sa maladie, elle renouvela souvent le sacrifice d'elle-même : il fut accepté ; le 9 mars 1699, elle expirait en pressant amoureusement sur son cœur l'image de Jésus crucifié. Grande fut la douleur de toute la petite famille claustrale, et surtout de la révérende mère Drouet de Jésus. Celle-

ci écrivit à Québec, pour faire part à nos mères de la perte douloureuse que l'on venait de faire, déclarant qu'elle venait de perdre une sainte sur la terre, et de gagner une protectrice au ciel.

Hélas ! le sacrifice n'était pas complet : la tombe de la regrettée mère sainte Cécile était encore humides de larmes, que le Divin Jardinier revenait visiter son parterre pour y cueillir une fleur nouvelle. Cette fois, ce fut la sœur sainte Anne qui fixa le choix du grand Roi. Bonne et dévouée sœur converse, elle succomba après avoir prodigué les soins les plus tendres et les plus assidus à la mère sainte Cécile.

“Sœur sainte Anne était fille d'un des premiers habitants de la côte de Beaupré, Mr. Massé Gravel, homme d'une rare probité qui, par son industrie persévérante, sut se ménager d'amples ressources pour faire instruire ses filles aussi bien que ses garçons. Sa mère, madame Marguerite Tavernier, seconda noblement son mari dans le projet de faire instruire leurs enfants. La jeune fille, qui montrait d'heureuses dispositions pour l'étude, fut donc placée au pensionnat, où elle acquit en peu de temps l'estime et l'affection de ses maîtresses et de ses compagnes.

“ Pendant son séjour au pensionnat, Françoise avait chaque jour sous les yeux les différents genres de travaux qui occupent diversement, bien que dans un même but, la religieuse institutrice et la religieuse ursuline converse ; et, comme elle ambitionnait sur toutes choses le bonheur de servir Dieu à l'abri de toute distraction, sa résolution fut prise en faveur de ce dernier état, si humble et si laborieux.

“ Elle retourna donc à la maison paternelle, dans le dessein de dire adieu à sa famille ; mais ses parents eurent de la peine à consentir au pieux projet de leur fille, et l'épreuve de sa vocation fut en conséquence prolongée. Enfin, à l'âge de dix-neuf ans, Françoise Gravel obtint la grâce qu'elle avait si longtemps désirée, et elle entra au noviciat le 7 février 1678. Sa sœur Madeleine, qui l'avait devancée de quatre ans en religion, était entrée à pareil jour, et il n'y a pas de doute que le bonheur dont elle jouissait dans ses humbles travaux, n'ait été pour beaucoup dans la décision de Françoise.

“ A sa vêtue, elle reçut le nom de sœur sainte Anne, et elle parcourut avec une ferveur d'ange ses deux années de noviciat. Devenue professe, sa ferveur n'eut d'autres bornes que celles que lui prescrivait l'obéissance. Petite de corps et un peu délicate, elle trouvait, dans son ardeur au travail, les forces que semblait lui refuser la nature ; après avoir accompli la tâche particulière que lui assignait son emploi dans le monastère, son délassement était de prendre part aux travaux communs. Douce et sociable, austère pour elle-même et très indulgente envers autrui, sa conduite fut toujours une source abondante d'édification pour ses sœurs.” (1)

Lorsque la voix de ses supérieurs appela cette sainte âme à la nouvelle fondation de notre monastère, elle eut besoin de tout son courage, pour s'éloigner des lieux si chers à son cœur. Elle quittait le berceau de sa vie religieuse, des mères et des sœurs qui lui étaient sincèrement attachées ; elle s'éloignait de plus en plus de sa famille, car, du monastère de

(1) Histoire du monastère de Québec.

Québec, elle découvrait les côteaux chéris de son enfance et le "bouquet de sapin," près du toit paternel. . . Ce dernier sacrifice, accompli avec générosité, lui valut des grâces de choix.

Arrivée dans notre maison, elle se multiplia pour ainsi dire, étant l'unique sœur converse ; on la trouvait également à l'hôpital et au pensionnat, ne cherchant qu'à rendre service, embrassant les plus durs travaux, et toujours avec une douceur, une aménité de caractère qui faisait plaisir à voir.

Cette bonne sœur passa ainsi les deux dernières années de sa vie, consumant ses forces au service du Bon Maître. Tous ceux qui avaient quelques rapports avec elle, s'en retiraient bien édifiés. Frappé à son tour par la fièvre maligne qui avait enlevé notre chère mère sainte Cécile, sœur sainte Anne fut douce envers la mort, comme elle l'avait été envers tout le monde. Brûlant du désir de se réunir à son Maître, elle renouvela ses vœux sur son lit d'agonie, puis reçut le Saint Viatique et entra tranquillement dans la joie du Seigneur.

La petite communauté était inconsolable. La mère Drouet de Jésus, quoique accablée de douleur par ces morts prématurées, se consolait par l'assurance du bonheur de ses filles ; elle terminait ainsi sa lettre à nos mères de Québec : " Si la voix du peuple est la voix de Dieu, il y eut assurément, à la mort de cette chère sœur, une révélation bien authentique de sa béatitude, car les bénédictions lui furent prodiguées en abondance par les malades." (1)

(1) Cette même année, avril 1698, mourut aussi M. Lambert Boucher, sieur de Grand-Pré, major des Trois-Rivières. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de notre ville. M. de Grand-Pré n'était âgé



Les secours spirituels ne firent jamais défaut à nos mères. Après les pieuses exhortations, les paternels avis de monseigneur de Saint-Vallier, qui, de sa ville épiscopale, veillait avec un soin jaloux, sur son troupeau des Trois-Rivières, des prêtres du plus haut mérite en entretenrent les fruits, en prêtant leur ministère à la petite famille. A leur tête se place M. de Glandelet, vicaire-général, résidant à Québec, premier supérieur ; et le révérend Père Filiastre, supérieur des Récollets, curé de la paroisse, homme de grande vertu et de beaucoup d'esprit. " Le dimanche, quand il avait confessé, prêché, catéchisé, il venait, disent nos sœurs, nous donner " ses miettes," ainsi qu'il s'exprimait. Il nous parlait de nos devoirs, mais toujours pour nous porter à prendre confiance en Dieu, et à goûter le bonheur de notre état."

L'un de ces révérends Pères devant être ordonné prêtre, la cérémonie eut lieu dans notre chapelle, un dimanche, 19 juillet 1699. Ce fut encore un beau jour pour la famille du cloître, que d'assister à la

que de quarante-trois ans ; il y en avait six qu'il avait épousé mademoiselle Vauvрил de Blazon. Deux enfants, Louis et Geneviève, survivaient à leur père : celle-ci devait épouser, en 1729, M. Charles Hertel, et en seconde nocces, Jacques Simonet.

M. de Grand-Pré avait obtenu en 1695, une lieue de terre de front, sur trois de profondeur, sur le lac Saint-Pierre ; cette concession fut ratifiée par le roi l'année suivante. M. de Grand-Pré, outre sa charge de major, avait commandé aux Trois-Rivières, en l'absence du gouverneur. Son père, Pierre Boucher, vieux et illustre gouverneur de notre ville—qui l'avait sauvée en 1653, avec quarante-six hommes, contre cinq cents Agniers—après s'être démis de sa place, vivait depuis 1668, sur sa concession de Boucherville. Le grand-père Boucher, comme on l'a surnommé, atteignit sa 97<sup>e</sup> ne année, et mourut dix-huit ans après son fils, le sieur de Grand-Pré. Un des frères du major était chanoine de la cathédrale de Québec, et sa sœur Geneviève, religieuse ursuline de Québec, sous le nom de sœur Saint-Pierre.

consécration de ce digne ministre du Seigneur. Ce ne fut qu'après avoir servi la mission en qualité de religieux, que le révérend père Jean Capistran Chevreau reçut le sacerdoce. Nos mères, qui ne cessaient dans leurs prières de demander de bons ouvriers pour la vigne du Seigneur, ne virent pas sans émotions, ce jeune prêtre à la fleur de l'âge, s'attacher pour toute sa vie, comme une victime à l'autel. Ah ! ces liens étaient chers au jeune lévite, ces liens dont les anges se reconnaissent indignes ; il les baisait et les chérissait ; ils faisaient tout son bonheur... Il aurait voulu avoir un cœur encore plus brûlant d'amour, pour répondre au Bon Maître, à l'Ami, au tendre Père que, chaque jour de sa vie, il verrait sous ses yeux et porterait dans ses mains... La vertu du pieux ministre des autels grandit dans les travaux du missionnaire. En 1712, il était fixé à Chambly ; il mourut dans ce pays après un laborieux apostolat de quarante-trois années, le 7 octobre 1742.

L'intérêt paternel de monseigneur de Saint-Valier s'étendait à toutes les communautés religieuses. Or, en laissant Québec pour les Trois-Rivières, au mois d'août 1699, il emmena avec lui la mère des Anges, supérieure de la maison des ursulines de Québec, dont le second triennat s'achevait. Il l'avait choisi pour remplacer la mère Drouet de Jésus, supérieure actuelle, qu'il rappelait à Québec.

Le départ de cette bonne mère Drouet de Jésus causa un vif chagrin à ses filles et à toute la famille claustrale. Première supérieure et fondatrice du monastère des Trois-Rivières, c'est elle en effet, c'est cette mère qui était l'âme de la mission ; c'est d'elle

principalement que partaient l'inspiration et l'initiative de toutes les entreprises. C'est vers elle aussi que revenaient les tristesses, les prières, les joies de sa petite famille, ainsi qu'elle l'appelait. A la voix de son supérieur, cette religieuse magnanime ne connut pas d'opposition. Elle eut le cœur brisé, mais l'amour de Dieu triompha de ce brisement. Sa notice biographique, que nous donnerons plus tard, nous dira si ses filles avaient sujet de regretter son départ.

Nos mères de Québec acquiescèrent aussi généreusement au désir du vénéré prélat ; une sœur converse, sœur Marie Claude Le Vasseur de la Visitation, accompagnait la mère Marie des Anges. La maison se trouvait alors dans une situation critique. La bonté de Dieu lui ménageait cette crise, comme après une première moisson, il envoie à la terre un hiver rigoureux, afin qu'elle sorte de là avec une nouvelle vie. La lettre suivante, adressée par la mère des Anges, au révérend père Lamberville, S. J., nous laisse entrevoir les difficultés de l'époque.

“ MON RÉVÉREND PÈRE,

“ J'ai reçu la lettre dont il vous a plu m'honorer  
“ aux Trois-Rivières, où je suis depuis le mois de  
“ mai, un mois avant le terme de mes six années de  
“ charge....

“ Je vous assure que les dépenses sont grandes  
“ dans notre maison de Québec. Nous n'en sommes  
“ pas encore là dans notre nouvelle fondation ; reste  
“ à savoir si elle subsistera ou non. Je vois des  
“ orages et des tempêtes qui s'élèvent et qui la

“ menacent de ruine. Je tâcherai de ne point perdre  
 “ ma paix et mon repos, sachant bien que Dieu  
 “ commande à tout. Quoiqu'on me blâme de cette  
 “ entreprise, je ne puis m'en repentir, après les  
 “ marques que j'ai eues de la volonté de Dieu ; si  
 “ je me suis trompée, ce n'a été qu'à la suite de per-  
 “ sonnes plus éclairées que moi, de divers états ; ainsi,  
 “ j'en verrai la destruction, au cas que Notre-Sei-  
 “ gneur le permette, d'aussi bon œil que j'en verrais  
 “ l'affermissement, car je ne désire que l'accomplisse-  
 “ ment de la volonté de Dieu...

“ Nous commençons le soin des malades par  
 “ six lits, que M. l'intendant, (M. de Champigny,) (1)  
 “ donne pour les soldats, nous pourrons en aug-  
 “ menter le nombre, quand monseigneur sera en  
 “ état d'achever la fondation. Nous sommes onze  
 “ religieuses ici, quatre professes de Québec, quatre  
 “ de la maison et trois novices “ qui ne passeront  
 “ pas outre,” sans qu'on ait plus d'assurance tou-  
 “ chant l'avenir de la maison. Je vous demande en  
 “ grâce, mon révérend père, la continuation de vos  
 “ bontés, la participation de vos saints sacrifices, et  
 “ la faveur de me croire avec tout le respect pos-  
 “ sible....

SOEUR MARIE DES ANGES.

Les inquiétudes de notre digne supérieure  
 étaient bien fondées. Monseigneur de Saint-Vallier  
 avait payé à M. de Ramesay cinq mille livres sur la  
 part du terrain acheté ; mais déjà le second terme à

(1) On ne sera pas surpris de voir les amis de monseigneur de  
 Saint-Vallier fournir ce que la gêne dans ses affaires empêchait le grand  
 prélat de faire lui-même.

payer par les ursulines était échu, et elles n'avaient encore rien donné sur les 5,500 livres qu'elles devaient pour leur part. D'ailleurs, rien ne faisait prévoir qu'elles pussent jamais réussir à trouver les deniers suffisants pour acquitter leur dette. Ainsi, arrivant le 20 octobre 1699, le contrat de la vente de l'emplacement du Platon dut être résilié et le fut en effet. Il ne restait plus alors pour maintenir l'établissement que le courageux dévoûment des religieuses, et des sacrifices fort grands de la part de l'évêque de Québec. Monseigneur de Saint-Vallier, malgré la gêne qu'il éprouvait dans ses affaires, ne recula pas cependant devant les difficultés. Il racheta de ses propres deniers, aux conditions de la première vente, l'établissement du Platon, il y ajouta même de nouveaux terrains.

L'on se rappelle que nos mères avaient à partager la maison du Platon avec la famille du gouverneur ; de plus, il y avait entre le fort et la rive du fleuve sept canons en batterie découverte ; c'était donc un endroit distrayant ; l'on s'aperçut bientôt de l'impossibilité d'y demeurer plus longtemps. Enfin, et c'était la raison principale, le nombre des malades et des élèves augmentant tous les jours, la maison devenait trop petite.

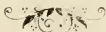
Sur les derniers terrains achetés par monseigneur de Saint-Vallier se trouvait une maison de cinquante pieds sur trente, à deux étages, encore en construction. Le vendeur, M. de Ramesay, qui la faisait construire pour lui-même, se chargea de la finir à ses frais, et c'est dans cette maison que se transportèrent les ursulines, en quittant le Platon. C'était en 1700 ou au commencement de 1701. Nos

mères firent leurs adieux à cet endroit avec peine, car elles y laissaient de bien doux souvenirs qui se sont fidèlement transmis jusqu'à nous. La maison du Platon est, dans l'histoire des ursulines des Trois-Rivières, ce qu'est, dans la vie d'un homme, le lieu où pour la première fois, ses yeux se sont ouverts à la lumière : c'est un berceau.

Le monastère dont la maison de M. de Ramsey faisait partie, était situé non loin de l'enceinte qui se terminait en 1697, au coin de la rue saint François-Xavier. En transformant ce château en monastère, l'on a créé dans la cité, une solitude dont le monde ne soupçonnera jamais la paix. Il se trouve dans un endroit agréable qui porte l'âme au recueillement et à la contemplation. Le terrain y est fertile et aisé, l'air extrêmement pur et sain, la vue grande, étendue et fort agréable. Le Saint-Laurent, qui coule à ses pieds, nous présente le miroir argenté d'une immense nappe d'eau. Le paysage, au sud, est formé par des hauteurs couronnées de verdure ; à l'est, l'on aperçoit, à une petite distance, l'ancienne résidence des pères Jésuites au Cap de la Madeleine ; puis, au fond du tableau, toute la silhouette de la côte sud, jusqu'à la pointe de Saint-Pierres-Becquets ; à l'ouest, la ville, dont une partie s'encadre dans la verdure des grands ormes ; au nord, des plaines fertiles couvertes de riches moissons, les nombreux accidents et les emblissements d'une nature tout-à-fait pittoresque, le tout couronné par des côteaux superposés à triple étage, les uns au dessus des autres. Enfin c'est un endroit excessivement champêtre, où l'air embaumé des forêts de sapins, se mêlant à la fraîche brise qui s'élève du Saint-


Maurice, rend le séjour très agréable, et qui saisit et charme toute âme capable de sentiments et d'émotions.

Après avoir installé ses filles dans ce nouvel établissement, monseigneur de Saint-Vallier qui était devenu le seul propriétaire de tout l'établissement, était appelé à Paris pour ses propres affaires et celles des communautés de Québec et des Trois-Rivières. Sur une entente réciproque et toute de confiance, monseigneur laissa aux ursulines le soin de poursuivre les deux œuvres de l'établissement, comptant moins sur les secours humains, que sur les soins de la Divine Providence.



## CHAPITRE IV

LES PREMIÈRES PROFESSES TRIFLUVIENNES. — MÈRES  
MARIE JOSEPHITE JUTRAS DE SAINT-AUGUSTIN. —  
MARGUERITE CRESSÉ DE SAINT-JOSEPH. — FRAN-  
ÇOISE HERTTEL DE SAINT-ENUPÈRE. — MADELEINE  
CRESSÉ DU SACRÉ-CŒUR.

ROUPÉE sur la plage, l'élite de la so-  
ciété trifluvienne attendait depuis quel-  
ques heures l'arrivée d'une barque. Les  
sauvages dans leurs canots, en costume  
de fête, dirigeaient, eux aussi, leurs re-  
gards dans le lointain. Enfin, un point  
noir se dessine à l'horizon, et de suite, les messagers  
sont envoyés vers M. le gouverneur, qui s'empresse  
de venir recevoir les visiteurs attendus. Pendant ce  
temps, la barque atteignit le rivage ; et l'on recon-  
nut la noble figure de monseigneur de Saint-Vallier.  
Les citoyens se prosternent, et lui, élevant la main,  
appelle du fond de son cœur, les bénédictions cé-  
lestes sur ce petit troupeau qui lui était si cher.



Sa Grandeur était accompagnée de M. le grand-vicaire Glandelet, de la mère supérieure des ursulines de Québec, et d'une autre religieuse de la même communauté. Le cortège se dirige vers la maison du gouverneur, qui était aussi celle de nos mères, et après des salutations amicales et les compliments de bienvenue, l'on se sépare pour se réunir le lendemain.

A cette époque, les habitants de la petite ville des Trois-Rivières ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme, aussi, nous les retrouvons pieusement recueillis dans la modeste chapelle des ursulines, au matin du 9 septembre 1699.

Depuis huit jours, les colombes mystiques qui avaient revêtu les livrées du Seigneur en septembre 1697, c'est-à-dire les jeunes sœurs Jutras de Saint Augustin, Cressé de Saint Joseph et Hertel de saint Exupère se préparaient dans la solitude, à aller au devant de l'époux. Pendant ce temps, plus d'étude, plus d'emplois, plus d'enseignement ; mais de longs moments donnés à l'oraison, au silence, aux méditations, à la vie intérieure. Aujourd'hui, c'est la profession... Aucune solennité n'égale celle-là dans la vie religieuse. Les familles y sont conviées. Sur des sièges de réserve et près de la chapelle, l'on remarque les seigneurs Hertel, Cressé et M. Claude Jutras ; puis ce sont les parents et les amis de la famille, qui viennent aussi prendre part à la fête. L'église déploie une pompe et une allégresse nuptiales : c'est vraiment le mariage avec l'époux des âmes ; et ce cérémonial rappelle en tout le rite des noces sacramentelles. A l'intérieur du chœur, les trois novices sont agenouillées entre les mères saint

Agnès et M. des Anges, puis viennent à leurs rangs de religion mères de la Conception, saint Michel, sainte Catherine, les sœurs du Sacré-Cœur, de la visitation, et deux autres novices. Tout auprès, l'on remarque un groupe de jeunes françaises et quelques petites filles sauvages : ce sont les premières élèves de nos mères. Monseigneur est à l'autel pour offrir la victime sainte. Des chants pieux, entonnés par les religieuses, sont poursuivis par les voix jeunes et fraîches des enfants, puis le silence se fait. . . . Les voix douces des novices se font entendre alternativement. Que disent-elles en ce moment solennel ? —“ Au nom de Notre-Seigneur “ Jésus-Christ et en l'honneur de sa très sainte mère, “ de notre bienheureux père saint Augustin, des bien- “ heureuses sainte Ursule et sainte Angèle, moi, “ sœur N. . . . . voue et promets à Dieu : pauvreté, “ chasteté, obéissance et de m'employer à l'instruction “ des jeunes filles, selon la règle de notre bienheureux “ père saint Augustin et selon les constitutions de “ ce monastère de saint Ursule ; conformément aux “ bulles de nos saints pères les papes Paul V et “ Urbain VIII, sous l'autorité et en présence de “ monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime “ Jean-Baptiste de la Croix Chevrères de Saint- “ Valier, évêque de Québec, et de révérende mère “ Marie des Anges, supérieure de ce monastère de “ sainte Ursule, l'an de notre salut mil six cent “ quatre-vingt-dix-neuf, le neuvième jour du mois “ de septembre. ”

Leurs vœux sont prononcés ; désormais fidèles émules de nos mères fondatrices, nous allons les voir se dépenser au service de Dieu et du prochain.

Mademoiselle M. Josepte Jutras était née aux Trois-Rivières le 24 juillet 1673. Son père Claude Jutras dit Lavallée et sa mère, Elizabeth Radisson, venaient directement de Paris. Ils eurent neuf enfants, tous nés aux Trois-Rivières, et dont la petite Marie-Josephte était la septième. Elevée par une mère chrétienne, elle s'était livrée depuis son bas âge, à la pratique de la vertu ; depuis qu'elle avait connu la sainteté de la vie monastique, elle ne songeait plus qu'à embrasser ce noble état. Elle se retira des fêtes du monde et même de celles de la famille. Brûlant de zèle, ou la vit rassembler, tantôt des jeunes filles pour prier et méditer, tantôt de petites enfants, qu'elle catéchisait et préparait à leur première communion. Nos mères étant, à leur arrivée, allées visiter ses parents, reconnurent en mademoiselle Jutras, une âme qui avait soif de faire à Dieu le sacrifice de sa liberté. Lorsque, en compagnie de son père et de sa mère, elle parcourait, dans ses promenades, les rues de notre ville, on comprend que le cloître ursulin reposât ses regards et attirât son cœur. Cherchant une solitude pour y contempler à son aise la grandeur, la bonté de Dieu, elle croyait la découvrir telles qu'elle la désirait, quand elle voyait, sur le Platon, les murailles blanches, le léger clocher, les vastes jardins du nouveau couvent.

Ses vœux alors redoublaient d'ardeur. Quand donc pourra-t-elle se cacher derrière les grilles, et là bien loin du monde, c'est-à-dire bien séparée de lui, vivre d'une vie divine, dans l'union la plus intime avec le Seigneur ? Quand dira-t-elle paisiblement son rosaire, sous les voûtes silencieuses de

ce cloître, où la prière doit être si facile ? Quand donc surtout, avec la petite lampe du sanctuaire, se consumera-t-elle jour et nuit, au fond de la chapelle, dans l'adoration de Jésus-Hostie..... Le Bon Maître ne laissa pas longtemps languir sa petite servante ; et un jour, M. Claude Jutras eut sous les yeux cette scène inexprimable, décrite avec des larmes par un cœur paternel immolé comme le sien.

“ Un matin elle se lève et s'en vient dire à son père : “ Adieu, tout est fini, je veux mourir, mourir à vous, mourir à tout ; je ne suis plus qu'à Dieu !... Rien ne la retient ; La voilà déjà parée pour le sacrifice.... Elle va franchir l'abîme avec cet élan cet essor, ce magnanime oubli de soi qui est la gloire de la jeunesse, avec cette force invincible que rien ici-bas ne saurait égaler.” (1.)

Bien douloureux fut le deuil de la famille. Pauvre enfant ! elle s'était attendue à ces pleurs que l'amour arrache aux plus virils. Cependant, ses parents si chrétiens, après ce tribut payé à la nature, s'estimèrent heureux de voir leur fille bien-aimée choisir la meilleure part. Josepte était alors âgée de vingt-quatre ans. Une fois au monastère, sa ferveur première ne se ralentit plus ; toujours active, empressée, on la vit poursuivre généreusement sa carrière, jusqu'à l'année 1724, qu'elle expira avec une paix qui marquait par avance qu'elle allait entrer en possession de celle qui ne finira jamais.

“ Le 11 juin 1678, j'ai baptisé au manoir seigneurial de la rivière Cressé ou Nicolet, Marie-Marguerite, fille de Michel Cressé, seigneur de Nicolet, et de Marguerite Denis.”

(1) Montalembert : *Moines d'Occident* V.

C'est dans ces termes qu'un digne fils de saint François inscrivait sur les registres de la paroisse des Trois-Rivières, le baptême de la première religieuse trifluvienne.

Son père et sa mère appartenaient à ces antiques familles françaises, où la pureté de la religion et des mœurs se transmettait avec celle du sang. Si le berceau de la petite Marie-Marguerite fut placé dans une famille éminemment catholique, la Providence n'avait pas moins bien choisi son pays natal. Au sud du lac Saint-Pierre, sur les bords pittoresques de la rivière Nicolet, affluent du Saint-Laurent, une habitation se faisait remarquer par la beauté de sa situation sur une pente douce, ombragée de quelques chênes majestueux et couronnée par une touffe de pins altiers. Ces arbres donnaient à ce lieu un cadre grandiose, dont la sévérité faisait mieux ressortir la fraîcheur de la rivière qui à l'est, baigne Nicolet de ses eaux limpides. Cette seigneurie avait été concédée en 1672, au capitaine de Laubia, qui la passa, vers 1674, à Michel Cressé ; celui-ci s'y établit aussitôt. Lorsque les Récollets qui, des Trois-Rivières, desservaient la petite habitation de Nicolet, étaient appelés à y exercer les fonctions de leur saint ministère, ils se rendaient au manoir seigneurial qui suivant la tradition, n'était rien autre chose qu'une maison en bois rond. Jusqu'en 1710, époque où fut bâtie une chapelle, sous le vocable de saint Jean-Baptiste, le manoir tint lieu d'église.

C'était donc dans le lieu même de la prière, à quelques pas de l'autel où l'on offrait le saint sacrifice, que naissait Marguerite. Le pieux mission-

naire qui eut maintes fois occasion de bénir le sommeil de l'enfant, rappelait avec bonheur aux parents que l'eau régénératrice du baptême avait coulé sur le front de leur fille le jour où l'Église célèbre la fête de saint Barnabé, apôtre. M. et madame Cressé étaient heureux de cette coïncidence. Dans la vie des amis de Dieu, on aime à reconnaître ainsi jusqu'aux moindres signes précurseurs de leur vocation. Une sœur aînée, Louise, alors âgée de trois ans, l'accueillit avec la plus vive tendresse. Plus tard, deux autres enfants complétèrent la famille du seigneur Cressé.

Pénétrons dans l'intérieur de cette demeure vraiment patriarcale. Il y a sans doute des chants enfantins, des cris joyeux, une douce animation qui font le bonheur du père et de la jeune mère. En effet, les jeunes plants d'olivier qui croissent autour de leur table, leur disent assez que le Seigneur bénit leur union.

Aucune distraction mondaine ne venait troubler la paix intérieure de la maison. On ne connaissait au manoir d'autres fêtes que celles du Seigneur et de ses saints. Mais quand on voyait arriver le missionnaire, grande était la joie de toute la famille. Egards respectueux, soins bienveillants, attentions délicates, rien n'était épargné pour prouver au ministre du Seigneur qu'on s'estimait heureux de le posséder sous son toit.

En travaillant à l'éducation première, de ses enfants, c'était surtout au cœur de ces petits anges, que Mme Cressé parlait le doux langage dont le Ciel lui avait donné le secret. Elle priait si bien elle-même qu'il était facile de prier à ses pieds.

Les vertus austères du père, la gracieuse bonté de la mère passaient ainsi, sans effort, de leurs âmes dans celles de leurs enfants.

Mais parmi les quatre filles, nous pouvons voir dès maintenant, que toutes ne suivront pas la même voie. Louise, la grande sœur, toute occupée à ses devoirs d'aînée qu'elle remplit avec une sagesse déjà maternelle, laisse voir son aptitude pour la conduite d'une maison. Marguerite et Marie-Madeleine, au contraire, sont très empressées de cultiver leur éducation. Le bon père missionnaire ne devait pas être sans leur laisser quelques livres pieux qu'elles s'empressaient de lire. Charlotte, Benjamin de la famille, n'est encore qu'un petit ange plein d'espérance dont ses sœurs aiment beaucoup les naïves caresses. Ainsi s'écoule l'enfance bénie de nos futures ursulines. " Il y a plaisir, dit un vieil " écrivain, à remonter aux sources d'un fleuve dont " on contemple le large cours." Ce plaisir, nous le trouvons au manoir en bois rond ; car c'est de la maison paternelle que se font entendre les appels de Jésus à ces jeunes filles, et les premières réponses de Madeleine et de Marguerite à Jésus.

" Qui sait si les bons services des deux sœurs " rendus aux apôtres du Canada, ne leur donnèrent " pas le goût de la vie religieuse, et si, témoins de " tant de dévouement de la part de ces pauvres mis- " sionnaires, elles n'auraient pas pris la généreuse " détermination de consacrer avec le même dévoue- " ment, leur vie entière au service de Dieu dans un " monastère. " Celui qui reçoit le prophète aura la " récompense du prophète, " nous disait un prêtre.

distingué, en nous communiquant les recherches qu'il avait faite sur la famille Cressé...

Quoiqu'il en soit, Dieu bénit cette famille éminemment chrétienne : Jean-Baptiste Poulain de Courval, directeur des chantiers de la marine royale en la Nouvelle-France, noble et pieux gentilhomme des Trois-Rivières, avait obtenu la main de mademoiselle Louise Cressé, et l'Eglise avait béni cette union le 7 janvier 1696. Les demoiselles Cressé eurent donc souvent occasion de venir aux Trois-Rivières. Marie Marguerite en octobre 1697, fut heureuse de faire la connaissance des ursulines. Ses rapports avec nos dignes fondatrices lui permirent d'apprécier la sérénité, l'austère bonheur que le Seigneur répand dans un cœur dont il est l'unique partage. Mademoiselle Cressé était à cet âge où une jeune fille doit se choisir un état de vie ; elle supplia le Seigneur de lui faire embrasser celui où elle pourrait mieux le servir et lui plaire davantage. Quand une âme se met ainsi généreusement à la merci de Dieu, elle est bientôt éclairée : Marguerite n'attendit pas longtemps !

Tandis qu'elle nourrissait son projet dans sa chère solitude de Nicolet, elle décida sa sœur Madeleine à embrasser aussi l'état religieux ; mais il fut convenu entre elles que Marguerite devancerait sa sœur au monastère. Cette généreuse résolution fut bientôt exécutée, mais au prix de quels sacrifices... Dieu seul le sait ! Sainte Thérèse parlant, dans ses écrits, d'un jour semblable, dit : " Au moment de franchir le seuil de la maison paternelle, j'éprouvai une telle angoisse, que je ne souffrirai pas davantage, je crois, à l'heure de la mort. Il me sem-



“ blait que mes os se détachaient les uns des autres ;  
“ l’amour de Dieu n’était pas assez fort dans mon  
“ cœur, pour triompher de mes affections de famille,  
“ et tous mes sentiments naturels se révoltaient avec  
“ une si grande violence que, si le Seigneur ne m’eût  
“ aidée, mes réflexions et mes résolutions n’auraient  
“ jamais suffi à me faire partir. Mais Dieu me  
“ donnera du courage contre moi-même, et enfin je  
“ passai outre. ” (1)

L’on peut présumer à bon droit que la jeune châtelaine éprouva tous ces sentiments. Mademoiselle Cressé, accueillie au monastère avec bonté, échangea, trois mois après son entrée, le vêtement du siècle contre l’habit religieux. Heureuse de se délivrer des vanités qu’elle n’avait plus, mais qu’elle craignait encore, elle s’enveloppa humblement des plis de son voile blanc, puis, avec mesdemoiselles Jutras et Hertel, elle s’abîma dans la prière, et passa le reste du jour de sa vêtue, inondée de bonheur.

Pendant la première année de sa vie religieuse Dieu lui ménagea une épreuve bien sensible. Un jour, un douloureux message arrive au monastère ; “ Madame Cressé est très malade, et l’on s’attend “ d’une heure à l’autre, à la voir expirer. ” Marguerite n’était que novice ; son cœur aimant eût désiré revoir une dernière fois cette mère chérie, et entendre encore sa douce voix. . . . . Mais Jésus lui demande ce sacrifice suprême, et, tout en pleurant, elle le lui offre généreusement. Cette vertueuse dame mourut de la mort des saints, et fut enterrée aux Trois-Rivières, le 7 Juin de l’année 1709. Parmi les mérites que le Seigneur récompensa dans cette fidèle ser-

(1) Vie de Sainte Thérèse par elle-même. Chap. IV.

vante, l'un des moindres, sans doute, ne fut pas celui d'avoir si bien contribué, à donner à Jésus trois épouses.

Marie-Magdeleine, après avoir fermé les yeux de sa digne mère, vint aussi demander un asile au cloître ursulin. Quand à Charlotte, ne se sentant pas appelée à la vie cloîtrée, elle se joignit aux dignes filles de la sœur Bourgeois ; fit profession à la Congrégation de Notre-Dame, à peine âgée de dix-sept ans, et prit le nom de sainte Pélagie.

Marguerite, devenue sœur Saint-Joseph, se donna tout particulièrement au soin des malades, et, durant vingt-deux ans, nous la verrons constamment auprès de ses chers pauvres. En 1714, monseigneur de Saint-Vallier voyant son aptitude pour la préparation des remèdes, lui proposa d'aller prendre des leçons à l'Hôtel-Dieu de Québec. Les religieuses entrant pleinement dans les vues de leur évêque, firent le sacrifice momentané de leur chère sœur ; et elle partit au printemps. Elle fut accueillie avec bonté et cordialité par nos mères de l'Hôtel-Dieu, et elle profita si bien de ses études et de l'expérience de ces anciennes hospitalières, qu'en peu de temps, elle fut jugée capable d'enseigner aux autres l'art de la pharmacie. Pendant le séjour qu'elle fit dans ce monastère, elle enseigna aux jeunes sœurs de l'Hôtel-Dieu à broder en or et sur écorce ; ainsi les profits furent réciproques entre les ursulines et les hospitalières.

De retour dans sa ville natale, elle se livra avec beaucoup de zèle au service des pauvres malades ; par une charité toute industrieuse et toute bienfaisante, elle trouvait moyen de soulager les plus dé-

sespérés. C'est aussi dans la charge d'hospitalière qu'elle est décédée, après avoir donné à ses sœurs, de grands exemples de ferveur, de régularité et de mortification. Elle s'est endormie dans le Seigneur le 15 mars 1726. Marie-Magdeleine, sa jeune sœur, avait fait profession en 1703, et portait le beau nom de sœur du Sacré-Cœur.

Vouée à ce Divin Cœur, cette âme généreuse ne s'appartient plus, elle est toute à lui. Chargée tout particulièrement du soin des élèves, elle s'efforce de tourner leur jeunes âmes vers le Cœur adorable de Jésus, leur faisant reconnaître dans cet aimable asile, le centre et le foyer de cet amour ardent dont il a brûlé pour les hommes. L'école, loin d'être pour elle le simple supplément du foyer domestique, se changeait en un sanctuaire où, de quelque côté qu'elle se tournât, elle était pour ainsi dire, enveloppée de la présence de Dieu.

La jeune religieuse était tout entière à ses devoirs, se berçant de l'espoir de faire connaître et aimer Jésus d'un grand nombre d'âmes, quand elle entrevit que Dieu lui réservait un martyre de choix : celui de la souffrance. En effet, peu de temps après, elle tomba gravement malade. Bien des vœux et des sacrifices furent faits, pour prolonger des jours si précieux ; mais les desseins de Dieu ne sont pas les nôtres, il allait bientôt appeler à lui sa petite servante.

Nos dignes fondatrices ne savaient à quoi attribuer ces morts prématurées ; déjà la petite communauté avait mérité d'avoir ses représentants à la cour du roi des cieux. Dans le court espace des trois premières années, les mères Sainte-Cécile,

Sainte-Anne et une jeune novice, mademoiselle Barbe Godefroy, avaient pris leur vol vers la patrie, et voici maintenant que Jésus va réclamer une autre victime. Sœur Saint-Joseph se montra forte et courageuse au chevet de sa jeune sœur ; elle lui conseillait d'offrir ses souffrances pour les missions, ajoutant que ses maux étaient ses prières, et qu'en retour, elle offrirait pour elle les vœux éloquents des pauvres malades et des enfants. L'heure du sacrifice trouva les deux sœurs intrépides. En effet, Dieu les sépara pour un instant ; mais c'est pour les réunir éternellement un jour dans son Divin Cœur.

“ Mademoiselle Françoise Hertel était née aux  
 “ Trois-Rivières en 1680. Sa mère, mademoiselle  
 “ Marie-Josephite de Thavenet, personne d'une  
 “ grande piété, avait donné à l'éducation de sa fille  
 “ une attention toute particulière.

“ Quand il fut question de la préparer à sa pre-  
 “ mière communion, madame Hertel voulut confier à  
 “ nos mères de Québec la responsabilité de ce devoir,  
 “ et l'envoya au pensionnat. La jeune Françoise pro-  
 “ fita de la sollicitude de sa mère et de celle de ses  
 “ maîtresses, car il paraît que parmi les *petites com-*  
 “ *muniantes* de 1690, aucune ne fut plus sage ni plus  
 “ fervente que la fille du héros.

“ La première communion fit, en effet, époque  
 “ dans cette jeune existence ; tout devint réglé dans  
 “ la conduite de la pieuse élève, son travail, ses  
 “ délassements, ses dévotions, et jamais, dans la  
 “ suite, on ne put découvrir en elle ni lâcheté, ni  
 “ inconstance, quand il s'agissait des intérêts de son  
 “ salut. Les parents, charmés de ses progrès, l'avaient  
 “ retirée auprès d'eux et ils songèrent bientôt à lui

“ ménager une alliance en rapport avec leur position.  
“ Françoise, qui souffrait de ses préoccupations, ne  
“ tarda pas à faire connaître à sa famille que son  
“ cœur avait senti l'attrait d'une grâce particulière,  
“ et qu'elle ne contracterait jamais d'autre alliance  
“ que celle de l'époux des vierges. On ne goûta  
“ pas du tout ce projet de retraite ; son père surtout  
“ s'en attrista, car il commençait à fléchir sous le  
“ poids des années, et il avait compté sur cette fille  
“ chérie, pour la consolation de ses vieux jours.  
“ Cependant, il l'aimait bien tendrement ; il évitait  
“ de la contrister au sujet de sa vocation, et ne lui  
“ en parlait que rarement. Son frère de Rouville n'a-  
“ vait pas pour elle les mêmes égards, et l'importunait  
“ sans cesse, voulant à tout prix qu'elle épousât un  
“ de ses jeunes compagnons d'armes qu'on admirait  
“ grandement alors, et qui perdit depuis la vie dans  
“ l'expédition de Haverhill. (1708.) C'était toujours  
“ de nouveaux combats entre le frère et la sœur.  
“ Quelle folie à toi, Fanchette, de ne rêver, à ton  
“ âge, qu'à te renfermer dans un couvent ! Crois-  
“ moi, laisse ta place chez les ursulines, à quelque  
“ vieille fille dont le monde ne veut plus, et qui  
“ n'est bonne en vérité, qu'à réciter ses prières.  
“ Est-ce qu'il faut se mettre derrière des grilles  
“ pour servir Dieu ?... Penses-tu donc que maman  
“ ne soit pas une bonne et véritable chrétienne ?...  
“ On comprend facilement quelles étaient les réponses  
“ de notre future religieuse, à de semblables objec-  
“ tions, et comme elle savait se retrancher en sou-  
“ riant, derrière cette déclaration de saint Paul :  
“ Ceux qui se marient font bien ; ceux qui ne se  
“ marient pas font mieux.

“ Témoin de ces innocents débats entre ses en-  
“ fants, François de Hertel fut longtemps à réflé-  
“ chtr, et il évitait de se prononcer sur cette impor-  
“ tante question. Enfin, vaincu par la constance de  
“ sa fille, il consentit à son entrée aux Ursulines, non  
“ à Québec, comme mademoiselle Françoise Hertel  
“ le désirait, mais aux Trois-Rivières, où elle s’en-  
“ gagea définitivement dans la milice de sainte Ur-  
“ sule, sous le nom de sœur Saint-Exupère.

“ Grande fut la joie ce jour-là au couvent, et  
“ grande aussi la foule des parents et amis qui féli-  
“ citaient les religieuses ; la plupart d’entre eux  
“ croyant déjà voir dans la jeune professe, la future  
“ supérieure de la petite communauté. Le peuple,  
“ ses censitaires, surtout ceux qui s’étaient fait, en  
“ quelque sorte une idole du généreux guerrier,  
“ croyaient tout bonnement que, de nécessité, tout  
“ ce qui se rattachait au nom du “ héros ” devait  
“ siéger au premier rang, au dedans d’un monastère  
“ comme ailleurs. Ce préjugé, tout flatteur qu’il était  
“ pour la famille Hertel, devint pour l’humble fille  
“ d’Angèle, quelque chose de très onéreux, comme  
“ on va le voir.

“ Plusieurs années s’étaient écoulées ; on avait  
“ fait des élections à plusieurs reprises, et le scrutin  
“ n’avait pas encore rapporté le nom de cette per-  
“ sonne si chérie de Dieu et des hommes ... Les  
“ amis de Hertel s’en étonnaient et murmuraient  
“ tout bas contre les ursulines de Québec, qui, ap-  
“ pelées à pourvoir de supérieure, le nouveau cou-  
“ vent, semblaient dans leurs élections, oublier com-  
“ plètement la fille du “ héros.” Les choses en  
“ étaient là, au commencement de l’année 1713, où

“ nos mères firent à l'ordinaire leurs élections dont  
“ le résultat, paraît-il ne pas fut du tout agréable  
“ aux adulateurs de la famille Hertel. Outrés de  
“ dépit, ils se rendirent en foule à la porte du cou-  
“ vent des Trois-Rivières, pour se répandre en in-  
“ vectives contre celle qui avaient si peu suivi leurs  
“ intentions. Enfin, les mécontents allèrent si loin,  
“ et firent tant de tapage, qu'il ne fut pas possible  
“ d'en dérober la connaissance à celle qui en était  
“ la cause innocente. Confuse de l'ambition de ses  
“ amis, et peinée de voir la communauté ainsi trou-  
“ blée à son sujet, sœur Françoise de Hertel prit  
“ une résolution généreuse, digne des sentiments  
“ que devait lui inspirer sa sainte vocation.

“ Voyant que monseigneur de Saint-Vallier  
“ l'appuyait de son autorité, elle demanda l'entrée  
“ de notre monastère, où, dès son enfance, elle avait  
“ paru comme destinée. C'est ainsi qu'elle s'éloigna  
“ des lieux qui lui étaient bien chers, mais où son  
“ désir de vivre ignorée et cachée en Dieu se trou-  
“ vait combattu.

“ Les traditions du monastère représentent la  
“ mère Françoise de saint Exupère, comme une des  
“ plus ferventes et des plus laborieuses filles de  
“ sainte Ursule, qui, au siècle dernier, servirent de  
“ piliers à la régularité de ce cloître de Québec.  
“ Nous la retrouverons encore en 1770, édifiant et  
“ réjouissant notre communauté.

“ Décédée dans notre monastère après y avoir  
“ donné durant cinquante-sept ans, aide et édifica-  
“ tion, la pieuse *filie du héros* a mérité de notre récit  
“ l'éloge suivant : Notre-Seigneur tout miséricor-  
“ dieux envers celles qui se donnent à lui de bonne

“ heure, et qui le choisissent pour époux, a donné à  
 “ notre chère mère Françoise Hertel de saint  
 “ Exupère de longues années, pour l'aimer et servir  
 “ en sa sainte maison. Il serait difficile de dire avec  
 “ quelle fidélité elle s'est attachée à cet époux des  
 “ âmes. Elle nous en a donné des preuves cons-  
 “ tantes, en gardant avec joie et ponctualité nos  
 “ saintes règles et tout ce qui constitue nos saintes  
 “ observances, et cela, jusqu'à une extrême vieillesse.

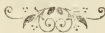
“ Elle était toujours à la disposition des supéri-  
 “ eurs et nous a édifiées dans tous les offices où elle  
 “ a été employée. Mais son talent particulier était  
 “ pour l'éducation des élèves, tant pensionnaires  
 “ qu'externes, et il a produit d'inestimables avantages  
 “ dans les familles. Elle a formé de bonnes et  
 “ ferventes chrétiennes, qui font honneur à l'éduca-  
 “ tion qu'elles ont reçue.

“ Sa naissance était noble, car elle appartenait  
 “ à la famille des sieurs de Hertel, si connus par leur  
 “ bravoure dans la guerre contre les sauvages des  
 “ pays d'en haut ; sa complexion était délicate, par  
 “ la manière dont elle avait été élevée ; cependant,  
 “ depuis son entrée en religion, sa vie a été des  
 “ plus laborieuses, ne cherchant qu'à aider sa com-  
 “ munauté et à soulager ses sœurs. Nous ne pou-  
 “ vons jeter les yeux sur l'autel du Sacré-Cœur, sans  
 “ nous rappeler la générosité de son cœur et son  
 “ amour du travail. Elle-même nous en a procuré  
 “ toutes les dorures, se privant pour cela de tout ce  
 “ que M M. ses parents lui donnaient, et y travaillant  
 “ de sa propre main.

“ Elle avait déjà plusieurs fois, dans de grandes  
 “ maladies, reçu les derniers sacrements. Mais le



“ premier mars, après quatre mois de maladie, se  
“ sentant très mal, elle demanda avec une grande  
“ ferveur, qu'on lui administrât de nouveau les  
“ secours de l'Église, ce qui lui fut accordé. Elle  
“ avait toute sa vie aimé la retraite et le silence : elle  
“ expira dans la même paix et tranquillité, en pro-  
“ nonçant les saints noms de Jésus et de Marie, le  
“ 4 mars 1770, dans la quatre-vingt-onzième année  
“ de son âge et la soixante-douzième de sa vie re-  
“ ligieuse. (*Histoire du Monastère de Québec.*)



## CHAPITRE V

LA FAMILLE HERTEL.—JACQUES, SIEUR DE LAFRE-  
NIÈRE, FRANÇOIS ; SIEUR DE CHAMBLY.

**P**OUR se faire une idée des services qu'a rendus au pays cette famille importante, il suffit de savoir qu'au moment de la conquête, elle avait encore plus de douze de ses membres sous les armes : MM. Hertel de Chambly, Hertel de St. François, Hertel de Montcourt, Hertel de Cournoyer, Hertel de Beaulac, Hertel de Beaubassin, etc. Alliée aux St. Ours, aux de Boucherville, aux de Bellefeuille, aux de Salaberry, etc. cette famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et compte encore des rejetons. Ce que l'on va lire est, en grande partie, l'ouvrage de l'un de ses descendants, de M. E. Lefebvre de Bellefeuille.

M. Jacques Hertel, sieur de la Frenière, chef de cette famille au Canada, était un enfant de ce beau pays de Normandie qui a donné à la Nouvelle-France les de Longeuil, les de Repentigny, les de Godefroy etc., et, on peut le dire, la majeure partie de ses premiers habitants. Il quitta Fécamp, sa ville natale, pour passer en Canada, vers le commencement du dix-septième siècle, époque qui vit arriver, soit de la Normandie, soit du Perche, soit de la Champagne, les Nicolet, les la Potherei, les Chavigny, les Brassard, etc. S'étant appliqué, dès 1626, à l'étude des langues sauvages, il devint un des interprètes les plus habiles et les plus utiles. A cette époque, les interprètes étaient des hommes tout à fait considérés : " Ils étaient chargés par le gouvernement et par les compagnies, dit M Ferland, de traiter les affaires et d'entretenir des relations avec les tribus indiennes. Adoptés par la nation, ils étaient regardés comme des frères, et acquéraient par leur énergie, une grande autorité dans les conseils. Ainsi en fut-il pour M. Hertel.

Il profita donc de la considération dont il jouissait pour s'établir avantageusement. Le 29 août 1641, il épousa aux Trois-Rivières, mademoiselle Marguerie de la famille de M. François de Marguerie aussi interprète de grande réputation. Cette union ne devait pas être de longue durée. Douze après son mariage, M. Hertel mourut accidentellement, laissant trois enfants : François, Marie-Magdeleine et Marguerite. L'aînée des filles, filleule de madame de la Peltrie, après avoir fait son éducation chez les dames ursulines de Québec, de 1650 à 1656, épousa M. Louis Pinart, chirurgien de la garnison. De son

côté, madame Hertel sa mère se remariait en secondes noces avec M. de St. Quentin.

M. François Hertel, fils aîné du précédent, fut sans contredit le plus illustre de sa race. C'est un héros et un héros chrétien, dans toute la force du terme, comparable aux plus célèbres athlètes de la primitive Eglise. Suivant le Père Charlevoix, il fut un des plus vaillants guerriers de cette époque, et peut être mis en parallèle avec d'Iberville. Par son audace et ses succès, il mérita, dès son vivant, d'être acclamé par ses concitoyens, comme le plus intrépide champion de la Nouvelle-France, contre ses éternels ennemis : les Iroquois et les colons de la Nouvelle-Angleterre. Nous devons donc à son beau caractère, à ses nobles exploits, d'entrer dans quelques particularités de sa vie.

M. François Hertel naquit aux Trois-Rivières, le 3 juillet 1642. Tout jeune encore, il embrassa la carrière des armes, et ne tarda pas à s'y distinguer. Dieu qui voulait le donner en exemple à la colonie et en faire un instrument de salut pour les sauvages, permit qu'en 1661, il fut fait prisonnier par les Iroquois. Amené à Agniers, où déjà gémissaient d'autres compatriotes, aussi faits captifs, il eut à endurer toutes sortes de mauvais traitements de la part des barbares qui, après lui avoir brûlé un doigt de la main droite dans un calumet, lui coupèrent le pouce de la main gauche. Le jeune chrétien supporta tous ces tourments sans laisser échapper une plainte, sans pousser un soupir, heureux de souffrir ainsi pour son Dieu, et mettant toute sa force dans la prière. Telle était sa patience qu'elle inspirait à ses ennemis eux-mêmes des sentiments d'admiration. C'est

pendant les jours de cette longue et cruelle captivité que, pour rassurer ses amis sur la constance de sa foi, autant que pour consoler ses bons parents, il écrivit ces lettres touchantss qu'on croirait détachées des *Actes des martyrs*. La première, écrite sur une écorce, est adressée au père LeMoine, à Onnontagué. Elle est digne de passer à la postérité. La voici dans toute sa simplicité : “ Mon révérend père, le jour même que vous partites des Trois-Rivières, je fus pris sur les trois heures du soir, par quatre Iroquois d'en bas. La cause pour laquelle je ne me fis pas tuer à mon malheur, c'est que je croyais de n'être pas en bon état. Mon père, si je pouvais donc avoir le bonheur de me confesser !... Si vous veniez ici je crois que l'on ne vous ferait aucun mal, et je crois aussi que je m'en retournerais avec vous. Je vous prie d'avoir pitié de ma pauvre mère qui doit être bien affligée : vous savez, mon père, l'amour qu'elle a pour moi. J'ai su par un Français qui a été pris aux Trois-Rivières, le 1er août, qu'elle se porte bien et qu'elle espère que je me retrouverai auprès de vous. Nous sommes ici trois Français qui auront la vie si vous venez. Je me recommande à vos bonnes prières, particulièrement au saint sacrifice de la messe, et je vous prie d'en dire une pour moi. Veuillez, s'il vous plaît, faire mes baise-mains à ma pauvre mère et la consoler.” Il ajoute en post-scriptum : “ Mon père, je vous prie de bénir la main qui vous écrit, et qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour amende honorable à la majesté de Dieu que j'ai offensée. L'autre a un pouce coupé ; mais ne le dites pas à ma pauvre mère. Je vous prie de m'honorer d'un

petit mot de votre main, et de me dire si vous viendrez passer ici l'hiver."

Votre etc.,

FRANÇOIS HERTLIL. "

On ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans ce confesseur de la foi, où de sa tendre piété ou de son amour filial. Cette lettre fut suivie peu après d'une autre qui n'est pas moins attachante. La première faisait connaître sa triste situation, sa résignation ; la seconde laisse deviner ses pieuses occupations pendant ses tristes heures de captivité : " Mon révérend père, je vous prie de me faire l'honneur de m'écrire et de donner votre lettre à celui qui vous portera celle-ci. Mandez-moi si vous viendrez avant l'hiver. J'ai eu la consolation de trouver ici un de vos bréviaires ; je m'en sers pour prier Dieu. Mandez-moi, s'il vous plaît, en quel temps vous pourrez être ici. Je vous prie de présenter mes respects à tous les révérends pères des Trois-Rivières et de Kébec. Je les prie de se souvenir de moi au saint sacrifice de la messe, et vous particulièrement, en attendant que j'aie le bonheur de vous revoir."

Je demeure etc.,

F. HERTLIL

La troisième lettre est adressée à sa mère : elle ne pouvait être plus consolante : " Ma très chère et très honorée mère— Je sais bien que la prise qui a été faite de ma personne vous a bien affligée. Je vous demande pardon de vous avoir désobéi. Ce sont

mes péchés qui m'ont mis en l'état où je suis. Vos prières m'ont redonné la vie, ainsi que celles de madame Saint-Quentin et de mes sœurs. J'espère que je vous reverrai durant l'hiver. Je vous prie de dire aux bons confrères de Notre-Dame, qu'ils prient Dieu et la sainte Vierge pour moi, pour vous, ma chère mère, et toutes mes sœurs. C'est votre pauvre Fanchon."

Après avoir langui un temps considérable parmi ces cruels ennemis, au moment où il allait être immolé à leur fureur, en haine de sa religion et du nom Français, il fut arraché de leurs mains comme par miracle. Déjà le poteau auquel il devait être attaché, était dressé ; déjà le feu qui devait le brûler était allumé lorsque, touché de compassion à la vue de ce Français si jeune, si calme, et plein de vie, une vieille Iroquoise, moins inhumaine que les autres, intervient et déclare qu'elle l'adopte. D'après les usages reçus chez ces barbares, on ne pouvait le lui refuser. Le prisonnier est donc détaché et remis à l'Iroquoise qui fière de sa conquête, l'emmène dans sa cabane. Après avoir remercié sa bienfaitrice, M. Hertel vécut quelque temps sous son toit, et lui rendit toutes sortes de service. Ne pouvant se résoudre à y vivre toujours, il profita d'un moment où elle était absente pour s'enfuir, et revint au milieu des siens qui le pleuraient déjà comme mort.

Ne voyant dans sa délivrance qu'un motif de plus de mieux servir son Dieu et son pays, monsieur Hertel reprit sa place parmi les colons. L'occasion de signaler son courage se fit longtemps attendre. Dans le but de relever la colonie et de réparer les échecs qu'elle avait éprouvés les an-

nées précédentes, monsieur de Frontenac, s'était décidé, en 1689, à porter la guerre dans les provinces anglaises. Il avait, dans ce dessein, rassemblé une petite armée et, pour exciter une noble émulation entre tous, l'avait divisée en trois corps. Le commandement du corps levé dans le district des Trois-Rivières fut donné à monsieur Hertel. Bien que le moins nombreux puisqu'il ne comprenait que cinquante Canadiens et vingt-cinq Sauvages, ce corps se distingua entre tous les autres. Outre ses trois fils, M. Hertel y avait encore ses neveux. M. M. Crevier et Gatineau. Il partit des Trois-Rivières le 28 janvier 1690. Après une longue marche à travers les neiges et les glaces, il arriva devant Sementels, bourgade anglaise. Partageant alors son monde en trois bandes, il donna à chacun ses ordres. La première composée de quinze hommes, devait s'emparer d'une grande maison des mieux fortifiées ; la seconde, ne comprenait que onze hommes, devait enlever un fort de pieux, protégé par quatre bastions ; la troisième, dont il s'était réservé le commandement, était destinée à prendre un fort plus considérable et muni d'artillerie. Cette triple attaque fut dirigé avec tant de vigueur, que les Anglais, après avoir fait quelque résistance, jugeant qu'il était inutile de prolonger davantage la lutte, posèrent les armes et se constituèrent prisonniers au nombre de cinquante-quatre. Dans cette glorieuse action, vingt-neuf maisons furent détruites et un seul Français perdit la vie, preuve qu'une entreprise de ce genre ne pouvait être confiée à des mains plus sûres, ainsi que M. de Frontenac en écrivit à M. Seignelay, alors ministre. Ce succès,



toutefois, faillit coûter cher à M. Hertel. Ayant appris ce qui était arrivé à Sementels, les habitants de Picataqua prirent les armes et s'avancèrent, au nombre de deux cents, contre les Français avec intention de les cerner. Averti à temps du danger, M. Hertel mit ses hommes en ordre de bataille, et, s'emparant du pont de la rivière qui le séparait de l'ennemi, il l'attendit de pied ferme. Reconnaissant qu'ils n'avaient affaire qu'à une poignée de Français, les Anglais s'élançant sur le pont. M. Hertel les laisse avancer, sans faire une seule décharge ; mais lorsqu'ils sont assez près, se précipitant sur eux l'épée à la main, il en tue huit, en blesse dix, et oblige les autres à abandonner la partie. Cette victoire coûta la vie à M. Crevier, son neveu, et M. Hertel de la Frenière, son fils aîné, fut grièvement blessé au genou.

Après ce beau fait d'armes, apprenant que les troupes levées dans le district de Québec, n'étaient qu'à deux journées de marche, M. Hertel, sans songer à prendre du repos, et après avoir fait prévenir le gouverneur de ses succès, par M. Gatineau, son neveu, s'empressa de faire sa jonctiou avec M. de Portneuf, qui était à leur tête. C'est alors que fut décidé le siège de Kaskébé. Après avoir sacrifié ses meilleurs troupes dans une sortie, la garnison ayant perdu tout espoir de se maintenir, se rendit. Par sa bouillante ardeur, et tout à la fois par ses habiles manœuvres, M. Hertel ne contribua pas peu à ce résultat. Il fut d'un égal secours le reste de la campagne qui eut tout le succès que M. de Frontenac en attendait. Intimidées par l'indomptable courage d'hommes que n'arrêtaient ni les distances,

ni la rigueur du climat, ni les fatigues, ni les dangers de toutes espèces, les colonies anglaises n'osèrent plus remuer. Les perfides Iroquois eux-mêmes, un instant ébranlés par des présents et de séduisantes promesses, firent mine de revenir à l'alliance des Français, et renoncèrent pour quelque temps à leurs iniques desseins.

Tant de service ne pouvaient rester sans récompense. A la vérité, M. Hertel avait été promu au grade de lieutenant en 1671, et confirmé en 1673 ; mais une distinction plus flatteuse l'attendait. A raison de ses longs et nombreux services, le Régent lui fit délivrer en 1716, les lettres de noblesse qui lui avaient été promises en 1690. Ces lettres sont un monument qui honore trop M. Hertel et sa famille, pour ne pas leur donner place ici. Les voici telles qu'elles se trouvent aux *Archives de la marine* : “ Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présent et à venir, salut. Les services que le sieur François Hertel, lieutenant réformé de nos troupes en Canada, a rendus au roi, notre très honoré Seigneur et bisaïeul dans les différents partis où il a été employé contre les Sauvages, nous ont porté à lui donner des marques de notre satisfaction, qui puissent passer à la postérité. Nous nous y sommes déterminé d'autant plus volontiers, que la valeur du père est héréditaire dans ses enfants dont deux ont été tués au service, et les sept autres qui servent actuellement dans nos troupes du Canada et à l'île Royale, ont donné dans toutes les occasions des marques de leur bravoure et de bonne conduite. Et comme le père et les enfants continuent à nous servir avec

le même zèle et la même affection, nous avons bien voulu accorder au chef de cette famille des lettres de noblesse. A ces causes, de l'avis de notre très cher et bien aimé oncle, le duc d'Orléans, régent, et de notre science certaine, pleine puissance et autorité royale, nous avons le dit François Hertel annobli, annoblissons par ses présents, signés de notre main et du titre de noble et d'escuyer l'avons décoré et décorons, voulons et nous plaît qu'en tous lieux et actes, il soit tenu et réputé noble, ensemble ses enfants et ses descendants nés et à naître en loyal mariage ; qu'ils puissent tenir et posséder tous fiefs nobles, et qu'ils jouissent des mêmes honneurs, prérogatives, prééminences et privilèges que les autres nobles de notre royaume.

Donné à Paris, au mois d'avril, l'an de grâce 1716, et de notre règne le premier."

LOUIS.

M. Hertel était dans sa soixante-et-quatorzième année, lorsqu'il fut ainsi annobli. Il vécut encore six ans après que cet honneur lui eût été accordé, faisant l'édification de toute la colonie par l'ensemble de ses vertus. " Je l'ai vu en 1721, rap-  
" porte le père Charlevoix, âgé de quatre-vingts ans,  
" plein de force et de santé ; toute la colonie rendait  
" témoignage à sa vertu et à son mérite." M. Hertel mourut à Boucheville, le 29 mai 1722, âgé de quatre-vingts ans moins quelques semaines. Il avait épousé mademoiselle Marguerite-Josephte de Tavenay native de Bourges et venue dans la Nouvelle-France à la suite de madame de la Peltrie. Elle avait une sœur mariée à M. Jacques de Chambly, capitaine

dans le régiment de Carignan laquelle transmit à la famille Hertel la seigneurie de Chambly, que son mari avait obtenue (1672) avant que d'aller en Italie où il fut tué à la guerre. C'est M. Hertel qui défricha cette belle terre longue de six lieues sur une lieue de profondeur. Madame Hertel précéda son mari de plusieurs années dans la tombe, étant morte à Chambly le 16 septembre 1708 ; de ce mariage sont nés quinze enfants qui ont été la tige des belles familles de Hertel de la Frenière, Hertel de Rouville, Hertel de Chambly, Hertel de Cournoyer Hertel de Beaulac, Hertel de St. Louis, Hertel de Montcourt, Hertel de St. François, Hertel de Beau-bassin, Hertel de St. Jean. Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot sur quelques uns d'entre-eux.

L'aîné de la famille, jeune homme plein d'avenir et qui donnait les plus belles espérances, après avoir été nommé au grade d'enseigne en 1690, fut tué l'année suivante dans un combat livré contre les Sauvages. Il ne fut pas le seul à être ainsi enlevé à la fleur de l'âge. Un autre de ses frères, M. Hertel de Chambly, ayant suivi en 1701 M. de Rouville dans son expédition contre la Nouvelle-Angleterre, trouva la mort en combattant. M. Garneau rapporte ainsi les circonstances qui précédèrent sa mort : " Désespérant de s'emparer également de Haverhill par surprise, Rouville passa la nuit avec sa troupe dans une forêt voisine. Le lendemain matin, ayant rangé ses gens en bataille, il exhorta ceux qui pouvait avoir ensemble quelque différend à se réconcilier. Ils s'agenouillèrent ensuite au pied des arbres pour faire leur prière, puis mar-

chèrent à l'attaque du fort. Après un combat très vif, ils l'enlevèrent la hache à la main. Hertel de Chambly et Verchères, deux jeunes officiers de grandes espérances, restèrent sur le champ de bataille.


M. François-Zacharie Hertel, sieur de la Frenière, devenu l'aîné de la famille par la mort de son frère, marcha sur les traces glorieuses de son père, et sembla avoir hérité de sa bravoure. Après avoir pris part à l'expédition de 1690, ainsi qu'on l'a vu, il fit également partie de celle qui fut dirigée quelques années après, contre les Iroquois. C'est alors qu'il fut fait prisonnier. Le père Charlevoix raconte ainsi ce triste évènement : “ Des Sauvages alliés étant venus à Montréal pour la traite des pelleteries, demandaient une escorte pour s'en retourner ; Saint-Michel s'offrit pour les accompagner, et son offre fut acceptée. On lui donna une escorte de trente hommes commandés par monsieur de la Gemmeraié, lieutenant, qui avait, sous lui Lafrenière, fils aîné de monsieur Hertel et un autre de ses frères, tous deux enseignes. Cette troupe étant arrivée au Long Sault de la Grande Rivière, devait faire un portage. Pendant qu'une partie des hommes était occupée à monter les canots, et que l'autre marchait le long du rivage pour le couvrir, une décharge de fusils, faite par des gens qu'on ne voyait pas, écarta tous les Sauvages qui étaient de la seconde bande, et fit tomber plusieurs Français morts ou blessés. Les Iroquois sortant aussitôt de leur embuscade, se jettent avec furie sur ce qui restait des nôtres, et dans la confusion qu'une at-

taque si brusque et si imprévue avait causé, ceux qui voulurent gagné leurs canots, les firent tourner, de sorte que l'ennemi eut bon marché des gens qui avaient à se défendre à la fois contre eux et contre la rapidité du courant qui les entraînait. La Gemmeraie, les deux Hertel et Saint-Michel se défendirent pourtant avec une bravoure qui les aurait sauvés, si les Sauvages ne les eussent pas abandonnés, car on sut depuis que La Chaudière Noire, leur chef n'avait avec lui que cent cinquante hommes. Mais ces messieurs, ayant bientôt perdu l'élite de leurs soldats, n'eurent plus d'autre parti à prendre que de s'embarquer au plus vite, pour faire retraite. Par malheur, le canot où Saint-Michel et les deux Hertel s'étaient jetés, vint à tourner, et ils furent pris tous les trois." M. Hertel fut retenu deux ans en captivité, pendant lesquels il eut à souffrir toutes sortes d'ennuis et de tourments. Après ce laps de temps, Oureaouré, dit encore le père Charlevoix "revint avec treize prisonniers qu'il avait délivrés et parmi lesquels étaient les deux Hertel, pris avec monsieur de la Gemmeraie et qu'on croyait morts."

M. Hertel décéda à un âge très avancé ; mais, quoique marié, il ne laissa pas de postérité. Lieutenant réformé en 1695 et confirmé en 1700, il reçut le brevet de capitaine en 1731. Le P. Charlevoix fait ainsi son éloge en deux mots : " Il se distingua " en plusieurs occasions, et comme l'aîné de la famille, " hérita de la piété de son père.

## CHAPITRE VI

LE MONASTÈRE.—DÉPART DE MONSIEUR DE SAINT-VALLIER POUR L'EUROPE.—UNE GRANDE DISETTE.—UNE FAVEUR ROYALE.—BÉNÉDICTION DU SOUVERAIN-PONTIFE.—CAPTURE DE NOTRE ILLUSTRE FONDATEUR, L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

 NOUS avons vu avec quelle vigilance paternelle, monseigneur de Saint-Vallier avait pourvu au logment de nos mères. Nos annalistes ne nous ont pas conservé la date du jour où la jeune communauté quitta la résidence du Platon pour venir occuper le nouveau monastère. Mais nous savons qu'après la messe qui fut célébré pour la dernière fois dans la petite chapelle où ces ferventes religieuses avaient tant de fois épanché leur cœur dans celui de Jésus, elles se rappelèrent avec reconnaissance les grâces qu'elles y avaient reçues. Puis, le

R. Père Filiastre leur donnant la bénédiction du saint Sacrement, leur annonça que Jésus allait les précéder dans un nouveau sanctuaire. Elles fixèrent avec ferveur leurs regards sur le tabernacle et jurèrent à Jésus un éternel amour. Comment, en effet, ne pas se confier en lui ?.. Il s'était montré si bon pour elles depuis la fondation !

Le nouveau logement était beaucoup plus commode que l'ancien, et pourtant il était encore inachevé. Cependant, que d'action de grâces rendues au Seigneur ! Que de vœux pour attirer les bénédictions du ciel sur cette maison qui fait encore aujourd'hui partie du monastère que nous habitons. (1)

Rien de plus touchant que le récit naïf de tout ce que fit notre dévoué fondateur en cette occasion. Il consacrait au nouveau monastère tous ses bénéfices et ses épargnes, et comme l'argent était alors chose fort rare dans la colonie, les sacrifices pécuniaires que le digne évêque s'imposait ont assurément un double prix, et méritent une reconnaissance éternelle. Le billet suivant, qui nous a été conservé par nos mères de Québec, est une preuve non équivoque de sa libéralité, à notre égard.

“ Nous reconnaissons que nos chères filles les  
“ ursulines de Québec, nous ont fait remettre les  
“ quatre cents francs de la fondation de madame de  
“ la Peltrie, pour leurs messes que nous avons fait  
“ dire aux intentions portées par la dite fondatrice  
“ pour l'année 1699, échue au mois d'octobre, les-

(1) Bien que le monastère ait été deux fois la proie des flammes, les murs sont restés les mêmes.



“ quels quatre cents francs nous avons appliqués à  
“ leurs sœurs des Trois-Rivières, pour leur aider à  
“ s'établir.

“ Fait à Québec, ce 4 mai 1700. ”

† JEAN, EVÊQUE DE QUÉBEC.

Mais, voici l'heure où cet habile pilote va laisser la petite barque de sainte Ursule s'agiter seule au gré de la tempête. Monseigneur se reposant avec une pleine confiance dans la capacité de la mère Marie des Anges pour la conduite des affaires et l'affermissement de l'œuvre qu'il avait tant à cœur, écrit à ses chères filles des Trois-Rivières qu'il part prochainement pour l'Europe. La nouvelle de ce départ laissa nos mères pénétrées de la plus vive douleur : elles craignaient tout pour sa personne, à cause de la rigueur du froid à cette saison. Ayant mis ordre aux affaires de son diocèse, le digne prélat partit de Québec le 13 octobre 1700, dans le vaisseau du roi *La Scine*.

La récolte ayant été très mauvaise en l'année 1700, la disette sévit, et dans l'hiver on commença à éprouver la famine. A la campagne, le peuple était réduit à vivre de racines sauvages ; on ne voyait que visages hâves et défigurés. Dans les villes, les souffrances étaient plus cruelles encore :— la désolation était grande, et les personnes aisées trouvaient à peine de quoi subsister ; de sorte que la population entière eut grandement à souffrir du manque presque absolu des choses nécessaires à la vie.

Les pauvres affluèrent donc à la porte du monastère, et dans notre hôpital. Ce ne fut qu'à force d'économie et de privations que nos mères fondatrices parvinrent à nourrir, pendant l'hiver, le grand nombre de personnes admises à l'hôpital ainsi que les enfants pauvres. La pensée des dangers auxquels était exposé monseigneur de Saint-Valier, était une autre source d'inquiétude pour elles. Elles avaient recours à ce que la piété a de plus tendre et de plus ingénieux pour fléchir le ciel. Vœux, prières, mortifications, tout fut mis en œuvre pour obtenir qu'il plût à la divine bonté de protéger notre bon père, et d'incliner le cœur de Louis XIV afin qu'il affermit notre établissement par son autorité royale.

La voix de ces tourterelles gémissantes s'était fait entendre au ciel. Au commencement de juin 1701, un vaisseau arriva de France apportant les meilleures nouvelles.

Monseigneur, notre illustre fondateur, avait été parfaitement bien reçu à la cour ; il avait rendu service à tous ceux qui s'étaient servis de son crédit auprès du ministre. Sa Majesté lui avait accordé des lettres patentes pour l'établissement déjà fait de l'institut des religieuses ursulines aux Trois-Rivières dont l'existence paraissait à plusieurs très précaire.

De si bonnes nouvelles provoquèrent les accents de la reconnaissance la plus vive ; tous les citoyens des Trois-Rivières se joignirent à la famille ursuline pour en rendre grâce à Dieu.

Les lettres accordées par Sa Majesté en conseil, le 31 mai 1702, ne furent reçues qu'en février 1703.

Faites à Marly, elles sont signées de la main de Louis XIV alors glorieusement régnant.

Les cœurs se sont épanouis un instant en apprenant l'heureuse nouvelle qui assurait à notre communauté le calme et la paix. Mais les hivers des années 1702 et 1703 furent tristement remarquables par les ravages de la petite vérole. Cette maladie fut si cruelle qu'elle enleva un grand nombre de personnes de tous les âges, depuis un bout de la colonie jusqu'à l'autre. L'Église, comme une bonne mère, ordonnait des prières publiques pour fléchir le ciel, tandis que les autorités civiles faisaient tout en leur pouvoir pour adoucir les douleurs de ceux qui étaient atteints du fléau.

C'est ainsi que le marquis de Beauharnais (intendant de la colonie) répondait à la cour de France qui lui ordonnait de pourvoir notre hôpital de l'ameublement nécessaire : " j'ai prévu ce que vous me faites l'honneur de m'écrire au sujet des ursulines des Trois-Rivières. J'ai donné l'été dernier à l'hôpital qu'elles desservent quatre cents livres pour les mettre en état d'avoir quelques meubles et ustensiles, prévoyant bien que la maladie qui était générale dans la colonie, attaquerait les Trois-Rivières où nous avons des troupes en garnison. " Cette lettre est datée du 16 novembre 1703. L'œuvre de monseigneur de Saint-Vallier prenait donc du développement ; mais si c'était une consolation pour nos mères, de soulager les membres souffrants de Jésus et d'instruire l'enfance, l'absence prolongée de leur vénéré fondateur, était pour elles une épreuve bien pénible.

Comme il avait été impossible au prélat de régler définitivement une foule d'affaires avant le départ des vaisseaux en 1702, il résolut de mettre à profit le délai qui lui était imposé pour faire le voyage de Rome. Muni de lettres de recommandation de la part du roi et de plusieurs prélats fort distingués, monseigneur de Saint-Vallier se mit en route pour l'Italie au commencement de septembre. " A cette vue, s'écrie M. l'Abbé Fornel dans l'oraison funèbre du prélat, représentez-vous l'Apôtre " des Gentils allant à Jérusalem pour rendre compte " de son Evangile à Pierre, le prince des apôtres, " et pour lui parler des fruits de son apostolat. "

C'est pendant ce séjour à Rome que monseigneur reçut une consolation de l'ordre le plus élevé. Il obtint plusieurs audiences du vicaire de Jésus-Christ et fut reçu avec distinction, comme l'ange chargé d'une des églises les plus éloignées de la chrétienté. Monseigneur témoigna à Sa Sainteté Clément XI son dévouement filial, reçut sa bénédiction paternelle et riva à ce centre de l'Eglise catholique les liens de fidélité qui attachaient son diocèse à la chaire de saint Pierre.

Le souverain Pontife entendit raconter avec bonheur, comment, abandonnant tout pour Jésus-Christ, et s'élevant audessus de la faiblesse de leur sexe, des religieuses n'avaient pas craint d'affronter des mers lointaines, afin d'implanter leur pieux institut dans des pays sauvages et se consacrer à la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur de son Eglise et au salut des âmes. Tout en les bénissant, Sa Sainteté leur souhaitait les succès les plus marqués.

La main bénissante du chef de l'Eglise, venait donc se reposer sur toutes les maisons religieuses du Canada. Par ces paroles, monseigneur recevait la plus grande des consolations que puisse ambitionner une âme catholique : l'assurance qu'elle travaille et souffre en union avec l'Eglise romaine. Que de douces larmes coulèrent des yeux du saint évêque, en voyant le souverain Pontife ajouter son autorité et sa bénédiction à tant d'autres signes de Dieu sur ses entreprises.

Au mois de juin 1704, monseigneur de Saint-Vallier put enfin se mettre en route pour son diocèse. La navigation fut d'abord assez heureuse, mais après trois semaines, il arriva qu'une flotte anglaise rencontra les vaisseaux de la marine française, en route pour l'Acadie et le Canada. Ceux qui étaient pour l'Acadie s'aperçut assez tôt du danger et trouva son salut dans la fuite. Celui qui venait au Canada et qui convoyait plusieurs navires marchands, était une grosse flûte nommée *La Seine* commandée par M. le chevalier de Maupeau. Soit témérité, soit surprise, celui-ci se vit bientôt cerné de près ; les navires marchands déployèrent alors leurs voiles et parvinrent à se retirer, laissant *La Seine* aux prises avec l'ennemi. M. de Maupeau et les braves officiers qu'il commandait firent une vigoureuse résistance ; mais, par égard pour les passagers, ils commirent la faute de ne pas jeter à la mer une quantité d'effets qui encombraient le pont, ce qui empêchait l'équipage de se battre librement et de se servir de plusieurs canons. Après un combat de quelques heures, M. de Maupeaux se vit contraint de céder à l'ennemi. Ceci arrive le 26 juillet,

fête de la bonne sainte Anne. Aussitôt, disent nos annales selon la coutume en ces rencontres, on ôta les passagers du vaisseau prisonnier pour les mettre dans un vaisseau de la flotte anglaise ; monseigneur, notre fondateur, qui était alors malade, crut qu'il lui serait plus doux de ne pas changer de navire et de demeurer dans le sien ; mais il lui en coûta bon, car les Français en étant sortis, il se trouva seul au milieu d'hommes grossiers, qui ne respectèrent ni sa naissance, ni son caractère. Un d'eux le prit à la gorge pour avoir sa croix pastorale ; un autre lui arracha son anneau, et tous ensemble lui firent plusieurs insultes que le prélat souffrit avec une grande patience. Il n'avait garde de se plaindre de ce qui ne s'attaquait qu'à sa personne, étant d'ailleurs trop pénétré de douleur à la vue du mépris des hérétiques pour les corps des saints martyrs qu'il apportait dans son diocèse. Ces sacrilèges poussèrent l'impunité jusqu'à les brûler en guise de bois pour servir à leur cuisine.

Le chef de l'escadre anglaise ne tarda pas à être instruit des mauvais traitements qu'on faisait subir au prélat. Il apprit en même temps, des passagers français, que l'évêque de Québec était homme de qualité, d'un caractère fort distingué. Sur le champ, ce digne gentilhomme envoya une chaloupe pour faire venir l'évêque à bord de son vaisseau, il lui fit toutes sortes d'honnêtetés.

On conduisit *La Seine* d'abord à Plymouth, puis à Londres : elle y fut vendue treize cent mille livres. La reine Anne voulut voir les prisonniers, qu'elle traita avec égard, assignant à chacun

d'eux une pension convenable. Ils furent ensuite dispersés en différents endroits. Monseigneur de Saint-Vallier et ses prêtres au nombre de douze, suivant nos annales, eurent d'abord pour résidence la ville de Rochester, puis celle de Farnham.

Avant la fin de l'année, tous les Français furent mis en liberté, excepté toutefois les ecclésiastiques, ajoute l'historien du séminaire de Québec. Ceux-ci furent retenus plus longtemps sur les instances de quelques calvinistes réfugiés en Angleterre, qui avaient intérêt à obtenir, par l'entremise du parlement et de la reine, l'élargissement de plusieurs ministres de leur secte, retenus par le roi de France. Le même auteur nous apprend que monseigneur de Saint-Vallier avait avec lui non-seulement douze, mais seize ou dix-huit ecclésiastiques, entre lesquels étaient tous les messieurs de Saint-Sulpice, et monsieur Bouteville, du séminaire de Québec... Monseigneur ne garda auprès de sa personne que MM. de Sangeon, de Fraize, Olivier et un autre... Il pria les autres messieurs de se mettre en leur particulier...

Des raisons d'état fort importantes empêchèrent la mise en liberté de monseigneur de Saint-Vallier, comme nous allons le dire.

Louis XIV, pour des fins politiques, avait fait enlever le baron de Méan, grand doyen de l'église cathédrale de Liège, et le retenait captif dans une de ses villes de Flandre. L'empereur d'Allemagne, à qui cette détention faisait de la peine, ayant su la prise faite par les Anglais de l'évêque de Québec, demanda à la reine de ne point relâcher le prélat, avant que le roi de France

n'eût rendu la liberté au baron de Méan. Cinq années durent se passer avant que ces trois grandes puissances pussent en venir à un accommodement. Ce furent cinq années de précieux apostolat pour monseigneur de Saint-Vallier. La reine Anne lui alloua pour son usage une somme assez considérable ; Louis XIV, de son côté, lui envoya quinze cents écus, en dédommagement des pertes qu'il venait d'essuyer.

Monseigneur, dans une lettre au pape, datée de Farnham le 25 novembre 1704, dit qu'il fut pris par une flotte de cent cinquante vaisseaux qui revenait de la Virginie. Il dit encore que, arrivant en Angleterre, il éprouva une longue et douloureuse maladie, dont il ne faisait que relever lorsqu'il écrivit en novembre.

Le souverain Pontif, qui avait connu par lui-même le mérite de l'évêque de Québec, parut extrêmement sensible à l'accident qui avait privé le prélat de sa liberté, et pour lui donner une preuve non équivoque d'estime, il accompagna son compliment de condoléance d'une grâce très appréciable, savoir : la remise des frais accasionnés par la bulle des abbayes et qui se montaient à plus de vingt mille livres. Ayant appris peu après la raison pour laquelle on prolongeait l'exil de l'évêque de Québec, il en écrivit à l'empereur d'Allemagne, sans toutefois rien obtenir que de belles paroles. Sa Sainteté cependant avait fait parvenir à monseigneur de Saint-Vallier des lettres de vicaire apostolique pour l'Angleterre ; muni de ce pouvoir, le prélat s'était mis à exercer son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.



En s'employant ainsi au service d'une église intéressante, sans doute, mais étrangère, le bon pasteur n'avait garde d'oublier ses propres ouailles. Dans la prévision qu'il pourrait être longtemps sans sortir de captivité, il chercha à pourvoir, autant que la chose dépendait de lui, au bien de la religion dans son pauvre diocèse, et la pensée lui vint de demander un coadjuteur qui serait envoyé en sa place au Canada. Il fit parvenir pour ce sujet plusieurs mémoires à l'archevêque de Paris, au Père de la Chaise, et à d'autres personnages influents, avec prière d'appuyer sa demande auprès de Louis XIV. Le prince toutefois ne jugea pas à propos d'accéder à la pétition du prélat exilé ; il n'accueillit pas non plus la requête de ceux qui, poursuivant toujours leur première démarche, demandait la démission de monseigneur de Saint-Vallier, et s'efforçaient d'obtenir que le roi assignât à l'évêque de Québec non un coadjuteur, mais un successeur.

Écoutons ici le rapport de M. de Prévil, prêtre du séminaire de Saint-Sulpice, et compagnon de captivité de notre illustre fondateur.

Il est certain, dit ce digne ecclésiastique, que monseigneur de Saint-Vallier a été de tout temps un modèle accompli de toutes les vertus ; mais on peut dire qu'il les a portées jusqu'à l'héroïsme dans cette terre de tribulations. Nourri du pain d'angoisse, il a toujours conservé une résignation si parfaite aux ordres de la Providence, qu'il semblait n'avoir jamais été si heureux ; il trouvait de la consolation au milieu des plus rudes épreuves. Son zèle infatigable avait transformé sa prison en une église, où il exerçait les fonctions de son ministère et tra-

vaillait à gagner au Seigneur les âmes les plus endurcies.

Des catholiques romains, que leurs intérêts retenaient en Angleterre, et un bon nombre de prêtres et de religieux qui y vivaient cachés, se rassemblaient dans son appartement où il leur distribuait la parole de Dieu, et leur conférait les sacrements. Quoique le prélat prit des précautions infinies pour tenir secrètes les saintes pratiques de religion qu'il exerçait, on en eut connaissance et il eut ordre de changer de ville, mais quelque endroit qu'on lui assignât pour prison, il sut toujours en faire une maison de prière et y gagner des âmes à Jésus-Christ.

Le changement de demeure dont il est ici question, fut de la petite ville de Farnham, où monseigneur avait passé deux ans, à celle de Peterhead, où il séjourna encore deux ans et quelques mois.

Dans une autre lettre, M. de Prévil annonçait que l'évêque de Québec avait éprouvé une longue et fâcheuse maladie, pendant laquelle il avait reçu des marques de grande considération de la part de la reine d'Angleterre ; Sa Majesté, qui s'intéressait beaucoup au rétablissement de la santé du prélat, l'avait fait traiter par son propre médecin.

Pour achever le récit des vertus éclatantes, dont le vénéré pontife donna tant de preuve dans le lieu de son exile, nous emprunterons encore les paroles d'un de ses contemporains. M. l'abbé Fornel, après avoir loué la piété du digne évêque, continue en ces termes : " Ne croyez pas que cette piété ait été passagère ; il l'a fait paraître jusque dans l'adversité, et je puis dire avec le plus sage des rois, que cette sagesse l'a suivi jusque dans

les cachots et au milieu de la captivité. *Descenditque cum illo in foveam, et in vinculis non dereliquit eum.*”

Le philosophe Sénèque dit que le combat d'un homme de bien contre la mauvaise fortune est un spectacle si grand et si beau, qu'il mérite que Dieu même se détourne quelques moments de son ouvrage qui est la conduite de tout l'univers, pour voir ce sage combattre généreusement contre les disgrâces ; et triompher de sa constance par ses malheurs. *Spectaculum dignum ad quod divertat intentas operi suo Deus vir bonus cum mala fortuna compositus.* Et pour faire l'application de cette pensée du philosophe romain, n'était-ce pas un spectacle plus divin et plus capable de charmer les yeux de Dieu—spectacle qui mit toute l'Angleterre en admiration—de voir dans l'évêque de Québec la piété d'un saint prélat et la conduite d'un héros ?... Vous dirai-je que sa prison était un temple où il célébrait tous les jours les saints mystères et où communiaient de sa main les ecclésiastiques et les laïques qui étaient prisonniers avec lui ? Vous dirai-je qu'il était la consolation des catholiques déguisés qui, venaient secrètement s'adresser à lui pour être encouragés par ses paroles, et pour recevoir de lui les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ? Vous dirai-je que, dans les villes où il fut retenu prisonnier, les habitants quoique protestants et ennemis de l'église romaine et de toute sa hiérarchie, avaient conçu une si grande idée de sa sainteté qu'ils publiaient hautement qu'il n'y avait point dans toute l'Angleterre d'évêque d'un mérite si distingué ? Mais, ce n'est pas assez dire : les évê-

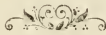
ques mêmes d'Angleterre ne firent-ils pas son éloge ; entre autres, l'évêque de Winchester, pénétré de son rare mérite et de ses vertus, ne vint-il pas plusieurs fois en personne le visiter... et n'envoyait-il pas tous les jours des officiers de son palais lui donner des marques de son estime, et lui faire des offres de services ? Un saint Louis dans les fers fit-il paraître plus de grandeur d'âme et de religion ?... Est-il question de l'échange des prisonniers, et les Anglais se proposent-ils d'écrire au roi de France, offrant la liberté de l'évêque de Québec pour prix de celle du baron de Méan, homme d'Etat de très grande considération ?... Bien loin de consentir à être mis en parallèle avec un doyen de Liège, le prélat répond généreusement qu'il aime mieux rester en captivité toute sa vie, que d'ôter à son prince, un prisonnier dont il pouvait tirer avantage pour le bien de l'Etat.

De toutes les peines qu'eut à endurer monseigneur de Saint-Vallier pendant son séjour en Angleterre, une des plus douloureuses fut celle que lui causa l'apostasie d'un de ses prêtres, Savoisien d'origine. Ce malheureux, comme un autre Judas, disent nos annales, se sépara de ses frères, trahit son ministère et sa religion, et chercha même à perdre son évêque, en faisant courir contre lui une libelle qui ne retourna cependant qu'à sa propre confusion. Il persévéra dans son égarement malgré toutes les poursuites que fit monseigneur de Saint-Vallier, comme le bon Pasteur, pour ramener cette brebis égarée ; il se fit maître d'école en ces lieux-là, après avoir renoncé à son caractère et à sa croyance.

Le sort de *La Seine* ne fut connu en Canada

qu'une année après sa capture (1705). Les navires marchands, honteux de l'avoir abandonnée n'avaient rien dit de ce qui était arrivée. Tout le pays se ressentit de la perte de ce vaisseau, car il était chargé d'effets de toutes sortes pour la valeur de plus d'un million. Notre monastère, en particulier, en éprouva un très grand dommage. Monseigneur, dit le récit, venait cette année avec des biens immenses, si on peut parler ainsi. Jamais il n'avait apporté tant d'effets : toiles, couvertures en grande quantité pour les pauvres, etc.

Mais ce que nous regrettons le plus, et avec raison, ce sont les corps des saints, l'un desquels était destiné par Sa Grandeur à enrichir et à orner l'église de son Hôpital-Général. "



## CHAPITRE VII.

BIOGRAPHIE.—LA MÈRE MARIE DROUET DE JÉSUS ;  
SES PREMIÈRES ANNÉES ; SON SÉJOUR À BOURGES ;  
L'APPEL DE DIEU ; LE DÉPART ; SON SÉJOUR A  
QUÉBEC ; ELLE DEVIENT NOTRE MÈRE.

**B**OURGES, aujourd'hui chef-lieu du département du Cher, a été le berceau de cette admirable servante de Dieu. C'est aux environs de cette ville que naquit en 1636, Marie Drouet, connue plus tard, dans sa ville natale et dans la Nouvelle-France, sous le nom de mère Marie Drouet de Jésus.

Aucun détail sur la première enfance de cette vénérable mère n'est parvenu jusqu'à nous ; c'est bien le cas de dire ici avec Montaigne : "j'ai regret à ce que je laisse," car une existence si pleine a dû être prévenue de grâces de choix.

Les premiers enseignements authentiques que nous ayons en notre possession, nous montrent cette héroïque enfant, à l'âge encore si tendre de quatorze ans, admise aux épreuves du noviciat. Nouveau Samuel, c'est au sortir de l'enfance que Dieu lui fit entendre sa voix ; et comme lui aussi, elle répondit : " Me voici, Seigneur, votre servante écoute. "

Notre petite Marie était du nombre de ces élus sur lesquels Dieu a des desseins de prédilection, et qu'il initie de bonne heure aux secrets de la plus solide piété. Mais cette soif d'immolation, ce dévouement précoce vont-ils se ralentir ? Au contraire, l'Esprit-Saint qui, dans le recueillement de l'oraison, a murmuré à son oreille, comme à l'Épouse des Cantiques : "Viens, ô ma bien-aimée ; tu seras un jour mon épouse !" ce même Esprit l'éclairera, la soutiendra et la fortifiera durant une longue et laborieuse carrière ! Car l'âme des saints, l'expérience le prouve, n'est pas cette mer morte que ne soulève aucun souffle et où rien de vivant ne se meut, sous la pesante épaisseur des eaux. C'est bien plutôt cette mer de Génésareth, qui a parfois ses agitations et ses tempêtes, mais où Jésus est maître, et qui se calme sous la main de celui à qui les flots et les vents obéissent.

Ainsi perpétuellement gouvernée par Dieu, mère Marie Drouet de Jésus reflète dans ses facultés limpides et tranquilles, les plus pures beautés du ciel et de la terre. Son intelligence, éclairée de la lumière d'en haut n'en voit que plus nettement, n'en embrasse que plus largement les choses d'ici-bas. Elle pénètre le fond des âmes, elle entre dans le secret des cœurs. Les affaires mêmes du siècle ne lui échappent pas ; elle en effleure les sommets, comme du bout de l'aile, et, avec quelle justesse, quelle délicatesse ! La gaieté, l'esprit, la bonne grâce animent et vivifient sa parole nourrie de foi et de sagesse. Plus grande encore par le cœur que par l'intelligence, elle est douce sans faiblesse, elle est forte sans raideurs ; l'humilité tempère l'éclat de ses

plus riches dons ; et, sur un fond de vertus et de qualités viriles, s'épanouit une candeur qui est son charme le plus pur, et qui donne à ses traits l'inaltérable jeunesse des enfants de l'Évangile.

Son cœur rempli de Dieu, aime tout ce que Dieu fit grand : l'Église, l'homme, les âmes ; mais elle a, en même temps, des tendresses ineffables pour les plus petits êtres de la création. " Sa conversation est avec les saints." Les enfants sont sa passion, et les pauvres son culte. Elle porte la joie du ciel dans son regard, la miséricorde repose dans ses mains. On dirait, en vérité, que le cœur de l'Époux à passé dans celui de l'épouse. Harmonieux composé d'amabilités divines et humaines, elle donne l'envie d'être sainte, et tous ceux qui la voient sont portés à dire d'elle, ce que la sœur de saint François de Borgia, religieuse à Madrid, disait de sainte Thérèse : " Dieu soit loué de nous avoir fait connaître une sainte que nous pouvons imiter ! " Sa conduite n'a rien d'extraordinaire ; elle mange, elle dort, elle parle et rit comme toutes les autres, sans affectation, sans façon, sans cérémonie, et l'on voit pourtant bien qu'elle est pleine de l'esprit de Dieu.

Le cloître où mademoiselle Drouet était venu demander un asile, était le monastère des Ursulines de Bourges. Cet institut, le douzième de la congrégation de Paris, était d'une création toute récente, ayant été fondé le 5 août 1631. Il devait son origine à la bienveillante protection du prince de Condé, gouverneur de la province, et à l'intérêt tout paternel que monseigneur Roland Hébert, alors archevêque, témoigna aux Ursulines. La pratique de la règle avait été embrassée, dans ce monastère,



avec ardeur dès les premiers jours, ainsi que les nobles fonctions de l'instruction de la jeunesse : et la ville de Bourges bénit bientôt le ciel des grâces qu'il répandait sur elle, par l'entremise des humbles filles de sainte Angèle. Les vocations se multipliaient ; plusieurs jeunes personnes de familles très considérées, vinrent se ranger sous la conduite de leur digne supérieure, qui sut, par ses exemples autant que par ses leçons et ses soins, jeter dans sa communauté les racines précieuses de l'esprit de régularité et de ferveur, lequel s'y maintint jusqu'en 1793, où ce monastère subit le sort de toutes les maisons religieuses de France.

Dispersé un moment par la tourmente révolutionnaire, le petit troupeau d'Ursule fut bientôt réuni ; et ces ferventes religieuses ont pu continuer leurs œuvres de zèle jusqu'à nos jours. En 1851, Son Eminence, le cardinal archevêque de Bourges, ayant été sollicité par monseigneur de Nevers, de lui accorder une supérieure pour sa maison d'ursulines, c'est à ces dignes religieuses que s'adressa Son Eminence. Outre cette marque de confiance qui les honorait grandement, les annales de l'Ordre nous disent que ce monastère est actuellement dans un état florissant.

A l'époque où vivait à Bourges la servante de Dieu, cette pieuse communauté était dirigée par les RR. PP. de la compagnie de Jésus. Ceux-ci entretenirent sans doute plus d'une fois ces bonnes religieuses des difficiles et lointaines missions du Canada, confiées à leur zèle ; et ce fut probablement l'origine du pieux désir que notre sainte fon-

datrice manifesta plus tard pour la vie de missionnaire.

Les années ne lui avaient apporté qu'un surcroît de grâces, et ses supérieurs comprenaient davantage quel précieux sujet Dieu leur avait confié, quelle perle inestimable il avait placée entre leurs mains, pour la façonner, la polir et la faire briller de tout son éclat. Toutefois, il ne l'avait mise en dépôt que pour un temps dans leur sainte communauté, où elle était comme dans un cénacle, se préparant à l'œuvre de toute sa vie. Cette œuvre, c'était la mission du Canada, vers laquelle elle s'était sentie attirée, par le récit des rudes travaux et des dangers qu'y rencontraient ses devancières. L'heure de la vocation n'était pas éloignée. Au mois de mars 1670, la vénérable mère Marie de L'Incarnation, fondatrice du monastère de Québec, après dix-huit années de supériorité, venait enfin de déposer pour la dernière fois ce pesant fardeau, pour prendre la conduite des novices. Elle commençait à sentir le poids de ses soixante-onze années, et pensait plus que jamais à l'avenir de son monastère : " Nous demandons cette année en France, quelques religieuses pour nous aider à élever nos filles canadiennes, et aussi pour nous succéder dans les charges," écrivait-elle à la supérieure des Ursulines de Saint-Denis en France, " car nous sommes trois ou quatre fort âgées qui pouvons manquer tout d'un coup."

Nos mères avaient aussi écrit à la même intention à Paris et à Bourges, suppliant les supérieurs de ces maisons de vouloir bien leur venir en aide.

On comprend quelle impression devaient pro-

duire ces lettres dans la fervente communauté de Bourges : on s'en disputait les pages. Notre sœur Marie de Jésus sentait redoubler en elle les ardeurs de l'esprit apostolique ; elle s'offrit à ses supérieurs et fut acceptée. Ses compagnes de voyage furent mères Marie Gibant du Breuil de Saint-Joseph, et deux ursulines du grand couvent de Paris. La mère Marie Lemaire des Anges et sœur Marie Dieu de la Résurrection, converse.

Ce fut un moment de joie céleste pour sœur Marie de Jésus, lorsqu'elle obtint la permission de se rendre au but de tous ses vœux... Enfin, le jour, qu'elle souhaitait et redoutait en même temps, celui du départ arriva. Toute courageuse qu'était cette âme privilégiée, elle ne pouvait voir arriver sans trembler, l'heure solennelle des adieux. Tant de liens difficiles à rompre la rattachaient à cette communauté, où elle avait passé vingt-et-une années de paix et de bénédiction, à sa famille, à cette France qu'elle allait quitter pour toujours!... Dans cette chapelle du monastère, où elle était venue se prosterner pour retremper ses forces au moment de la séparation, tout un monde de souvenirs, de grâces et de miséricordes se présentait à son esprit!...

Là, devant cette grille, jeune fille, elle était venue demander à l'Eglise les livrées du Christ ; là, en présence de Jésus Hostie, deux ans plus tard, elle avait prononcé les vœux sacrés qui, de fiancée, la faisaient épouse de Jésus ; là encore, la voix puissante des ministres de Dieu, montrant la voie des parfaits, avait en maintes occasions, éclairé son âme et touché son cœur ; puis, qui dira les doux épanchements d'une prière fervente, ou les pieux collo-

ques de l'ursuline avec son Dieu !... En ce moment toutes les grâces reçues se présentèrent à son esprit, et elle eut voulu, tant son cœur était plein de reconnaissance, baiser chacune des pierres de la chapelle ; agenouillée près d'elle, était la communauté qui lui était si chère. Ces bonnes religieuses ne pouvaient voir partir sans attendrissement cette sœur, dont les ravissantes qualités et les vertus monastiques s'étaient développées si merveilleusement sous leurs yeux, et qui avait conquis une si large part dans leurs affections.

Quand elle se fut arrachée aux embrassements de tous ces êtres qu'elle aimait et dont elle était aimée, sa figure était toute baignée de larmes, cependant rayonnante et comme transfigurée par les sublimes pensées de la foi. On voyait que cette tristesse passagère était dominée par un sentiment d'amour, supérieur à tous les amours de la terre. Lorsque les portes du cloître se furent refermées, et qu'elle eut essuyé les dernières traces des émotions que lui avait arrachées la nature, elle se jeta, avec une confiance amoureuse, dans le divin cœur de Jésus, le priant de lui donner ce doux sanctuaire pour asile, son esprit pour guide, et aussi quelques gouttes de son calice d'amertume pour la purifier et lui apprendre à ne s'appuyer que sur lui !...

La traversée fut longue et orageuse : parties de la Rochelle au printemps de 1671, nos courageuses missionnaires n'arrivèrent à Québec que le 17 septembre.

“ Le 15 septembre, dit le vieux récit, M. Chs. Basire, étant arrivé de France, nous apporta l'heureuse nouvelle qu'il avait laissé sur son vaisseau, à

l'île-aux-Coudres, quatre religieuses ursulines qu'il avait amenées de France. Voyant que les vents contraires retarderaient de beaucoup le navire, l'empressement que nous avions de les voir, nous fit chercher tous les moyens possibles, afin de hâter l'arrivée de ces chères sœurs. A cet effet, nous envoyâmes une chaloupe au-devant du vaisseau, pour leur porter des rafraîchissements, et nous les invitâmes par lettres, à venir, dans ce petit bâtiment, que nous avions confié aux soins du bon frère Juchereau, jésuite. M. de Dombourg, frère de deux de nos religieuses, voulut bien se mettre à la tête de cette ambassade, par complaisance pour nous. Outre les matelots engagés, nous avons aussi envoyé un de nos domestiques. C'étaient tous des gens de cœur, mais quelque diligence que put faire cet équipage, ils ne furent de retour que le 19 du même mois. Nos sœurs arrivèrent enfin sur les cinq heures du soir, un samedi, et furent accueillies dans notre communauté, avec des sentiments de joie qui se peuvent bien sentir, mais non s'exprimer.

“ Douées d'une piété digne de leur haute vocation et de toutes les qualités désirables dans les religieuses missionnaires, ces nouvelles sœurs furent reçues comme des anges envoyés du ciel pour soulager nos saintes fondatrices. Jamais la joie ne fut plus vive au monastère, que dans ces mois de septembre et d'octobre de l'année 1671.” (1)

Notre fervente religieuse, parvenue au terme de son voyage, éprouva de bien douces consolations. Après s'être acquittée d'un vœu qu'elle avait fait

(1) Annales du monastère de Québec.

dans un danger imminent sur la mer, de visiter une chapelle de la sainte Vierge, située à Sainte-Foye, à une lieue de Québec, elle s'enferma de nouveau dans la douce solitude du cloître. Les saintes fondatrices de la maison de Québec vivaient encore à cette époque. Quel bonheur pour la Mère de Jésus, de converser avec la vénérable mère Marie de L'Incarnation, de s'entretenir avec madame de la Peltrie ? Comme ces âmes d'apôtre durent se comprendre ! Si cette chère mère venait de laisser une maison de sainteté, elle en retrouvait une autre au bout du monde, qui ne le cédait en rien à la première, et qu'elle appelait son petit paradis de Québec.

Dès son arrivée, l'obéissance lui confia l'emploi d'infirmière, dont elle s'acquitta avec beaucoup de charité. Voici le témoignage que lui rendent nos mères de Québec, dans l'histoire de leur monastère : “ Par son activité dans les emplois, son application au travail, et surtout par l'exemple de sa vie religieuse, cette bonne mère avait grandement contribué à accroître la prospérité de notre monastère, à partir de son arrivée à Québec, 1671, jusqu'à l'année 1697, où elle fut nommée supérieure de la nouvelle fondation. Sa touchante piété envers le saint Enfant Jésus lui a assuré un souvenir impérissable parmi nous, car c'est à elle que nous devons l'érection de notre chapelle de l'Enfant Jésus, et la pieuse coutume d'y chanter, le vingt-cinq de chaque mois un salut solennel.

“ La mère Marie Drouet de Jésus a été très souvent chargée d'instruire, pour la première communion, les élèves, tant françaises que sauvages, et elle remplissait cet important exercice de l'institut,

avec un succès qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Sa conversation ordinaire portait à la dévotion, et même au milieu du travail le plus distrayant, on s'apercevait que sa pensée s'élevait incessamment vers le ciel. Dès son arrivée en ce pays de privations et de souffrances, les supérieures virent qu'elle se portait, avec une rigueur excessive, à la pratique des austérités corporelles, et que c'était un sujet dont il n'y aurait qu'à modérer la ferveur.

“ La mère Marie Drouet de Jésus gouverna notre communauté avec une grande douceur et sagesse de 1682 à 1688.”

Vingt-six années s'étaient écoulées depuis le jour où notre digne mère était arrivée à Québec, vingt-six années qui avaient été pour elle celles d'un laborieux apostolat, quand il plut à Dieu de la choisir pour être, en quelque sorte, la pierre fondamentale d'une nouvelle maison d'ursulines. Elle fut, en effet, une des premières sur qui monseigneur de Saint-Vallier et la communauté de Québec jetèrent les yeux, quand il fut question de la fondation des Trois-Rivières. Elle acquiesça généreusement à la proposition qui lui en fut faite, ne sachant ce que c'était que d'avoir une autre volonté que celle de Dieu, qui lui était déclarée par son évêque, sa supérieure et toute sa communauté, qui jugeaient d'un commun accord, qu'il était de la gloire de la divine Majesté qu'elle fit cette démarche.

Il fallut renouveler à Québec l'adieu qu'elle avait fait à son cher couvent de Bourges, vingt-six ans auparavant.

Avant de s'éloigner de ce monastère qui lui était devenu si cher, elle alla s'agenouiller sur le

tombeau de la vénérable mère Marie de L'Incarnation, implorant avec ferveur la bénédiction de cette céleste mère pour la nouvelle fondation ; afin que toujours, son esprit s'y perpétuât : c'était un autre Elisée réclamant le manteau d'Elie.

Fortifiée par cet acte de piété filiale, elle dit un affectueux adieu à ses sœurs ; et de grosses larmes inondèrent ses joues, quand vint le tour de sa compagne de Bourges, la mère du Breuil de Saint-Joseph.

Le sacrifice fait le fond de cette belle nature. Toutefois, l'amour allège tout. " Il prête, comme dit saint Bernard, son onction à la croix, et il mêle à l'amertume une douceur surhumaine."

Placée à la tête de la petite communauté trifluvienne, la mère Marie Drouet de Jésus s'appliqua à y faire fleurir les vertus qu'elle pratiquait elle-même avec tant de ferveur. Elle avait une dévotion sensible à la sainte Enfance de Jésus. Après avoir institué le salut du 25 de chaque mois, dans le monastère de Québec, elle l'établit aussi dans sa nouvelle fondation. (Cet exercice de piété a été pratiqué au milieu de nous, jusqu'au second incendie). Une autre pratique de dévotion que nous tenons de cette bonne mère, et qui nous est bien chère, est la neuvaïne des " O." Neuvaïne préparatoire à la fête de Noël. Religieuses et élèves se réunissent une fois par jour, et, par le chant du *Magnificat*, du *Rorate*, appellent, de tous leurs vœux, le Désiré des Nations. Nos enfants y viennent avec bonheur ; et être privées d'y assister, serait pour elles un vrai sacrifice. La fête de Noël se célébrait avec pompe. La mère Marie de Jésus n'épargnait rien pour contribuer à



la solennité de ce jour et pour y attirer les sauvages qui avaient une grande dévotion à Jésus naissant. Aussi, la messe de minuit était toujours une occasion de communion générale. Rien n'était plus édifiant que la ferveur et la piété des sauvages dans cette solennité ; c'est pour cela qu'ils donnaient à ce jour le nom de " la nuit de la prière." Par les soins de la mère Marie de Jésus, deux représentations étaient préparées dans les fenêtres à côté du maître-autel, l'une représentait les bergers à la crèche, et l'autre l'adoration des mages. Ces fenêtres placées au second étage, avant l'élargissement de la maison s'ouvrait sur la cour du monastère ; elles sont remplacées aujourd'hui par deux armoires donnant sur le corridor au-dessus de la sacristie, et à l'intérieur de la chapelle par les tableaux de la Purification et de la Présentation de Marie au temple.

Moins supérieure que mère, Marie de Jésus obtient l'empire des âmes, en les aimant et en les respectant. Et quel respect religieux ! Qui eut jamais plus de tact et de délicatesse, et qui eut jamais le commandement plus aimable !... Là réside sa puissance. Attirées, entraînées " par ces liens de charité," comme s'exprime le prophète, les cœurs lui sont conquis. Chacun veut la voir, l'entendre, recevoir un regard, un sourire, une bénédiction, rien ensuite ne coûtera plus. Sur une parole un signe, on gravira joyeusement les âpres sentiers de la vie : car, " l'amour ne marche pas, il vole," dit le livre de l'Imitation. Son administration fut cependant traversée par l'épreuve : embarras pécuniaires, état critique de la colonie, absence prolongée du fondateur, etc., etc., à plusieurs reprises différentes

tout semble désespéré. Mais la mère Marie de Jésus sait que les heures désespérées sont les heures de Dieu ; elle s'abandonne à lui avec la plus entière confiance. Aussi, verra-t-elle, avant sa mort, son œuvre affermie, les pauvres soulagés et les enfants instruits.

Rappelée à Québec au mois d'avril 1699, par monseigneur de Saint-Vallier, à l'époque des élections, elle fut remplacée par la mère Marie des Anges.

De loin comme de près, la sollicitude maternelle de cette digne fondatrice suit toujours son petit troupeau : que de vœux et prières offerts pour la chère communauté qu'elle vient de quitter ! Que de désirs exprimés par la digne fondatrice, pour la prospérité spirituelle et temporelle de sa maison ! Que d'échanges de bons souhaits, entre les filles et la mère absente !.. En 1703, elle nous revint, et pendant les six dernières années de sa vie, ses filles purent profiter encore de sa direction douce et prudente, et de son administration judicieuse.

Sa mort justifia cette maxime : " Une ursuline doit mourir les armes à la main." Agée alors de 73 ans, il y en avait cinquante-sept qu'elle avait prononcé ses vœux. Depuis longtemps, la mère Marie de Jésus désirait être réunie à l'époux des Vierges, et ses soupirs devenaient de plus en plus véhéments. " Encore qu'il ait plu au Père céleste, dit Bossuet, " de ne recevoir ses fidèles en son éternel sanctuaire qu'après qu'ils auront fini cette vie, néanmoins, il semble se repentir de les avoir remis à un " si long terme. Il leur ouvre son paradis par avance, " et laisse tomber sur leurs âmes, tant de lumière et

“ de douceur, qu'étant encore dans cette chair morte telle ils peuvent dire que leur demeure est au ciel, et leur société avec les anges.”

Ainsi en était-il de notre sainte fondatrice. Elle semblait ne plus tenir à ce monde ; son âme s'en détachait chaque jour davantage. Epuisée enfin par ses pieuses langueurs et ses nombreux travaux, les symptômes d'une fin prochaine se manifestèrent. Il fallait se résigner au plus grand des sacrifices, l'heure de la séparation allait sonner !... Quelles angoisses pour ses chères filles !... Le révérend père Filiastre appelé à son chevet, lui réitéra plusieurs fois l'absolution, et récita les prières de l'Eglise. Armée de son crucifix, entourée de sa communauté, qu'elle peut encore bénir, et qu'elle avait tant aimée, visitée par son divin Epoux, avant sa dernière heure, elle remit, sans aucune effort, sa belle âme à Dieu, le 9 octobre 1709.

Il faut renoncer à dire avec quel brisement de cœur, avec quelle affectueuse vénération, se fit l'ensevelissement de la bien-aimée défunte, et de combien de larmes fut arrosé son linceul !...

Toute la ville des Trois-Rivières partagea le deuil de nos mères, car son grand dévouement et ses nobles qualités l'avaient rendue chère à tous.

Pour satisfaire aux désirs des citoyens, son corps fut exposé près de la grille du chœur. La foule qui se succédait aux abords de la grille, ne pouvait se rassasier de contempler cette figure de bienheureuse, sur laquelle on croyait voir un reflet de la béatitude éternelle.

Ses funérailles eurent lieu au milieu du concours de tout ce qu'il y avait de marquant parmi le

clergé et les citoyens des Trois-Rivières. Les pauvres et les malades, que notre digne mère avait tant de fois assistés, lui faisaient, eux aussi, une longue escorte. Au moment de l'inhumation, les jeunes élèves françaises et sauvages, auxquelles la mère Marie de Jésus avait prodigué des soins vraiment maternels, éclatèrent en sanglots, étendant les bras, comme si elles eussent voulu retenir leur sainte mère. . .

A l'entrée du caveau, l'antienne *Ego sum resurrection et vita* porta dans les âmes le consolant espoir de la réunion éternelle. C'est là que notre vénérée fondatrice repose.

Salut et adieu, bonne mère, vivez en Dieu, et souvenez-vous de celles que vous avez enfantées au Divin Cœur du Céleste Epoux.

Nous avons suivi notre digne mère fondatrice depuis son berceau, placé au centre de la France, jusqu'à sa tombe, déposée dans l'humble caveau de notre petite chapelle. De cette demeure où sommeille le juste, la voix de notre mère se fait encore entendre au milieu de nous. (1)

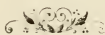
Agenouillée sur cette terre, sanctifiée par ses cendres, chaque religieuse peut encore aujourd'hui, écouter, dans le silence et le secret du cœur, la grande voix qui s'élève de cette tombe, et qui lui prêche la pratique de toutes les vertus claustrales, dont la bienheureuse fondatrice a été le modèle.

Le nom de la mère Marie de Jésus est à peine connu aux Trois-Rivières, et cependant, il est bien

(1) Une plaque de plomb portant son nom et la date de sa mort, qui avait été déposée dans son cercueil, a été retrouvée en 1853.

peu de personnes qui aient acquis autant de titres à notre vénération et à notre reconnaissance.

Elle fut la première, en tête de cette longue génération de servantes de Dieu qui, depuis près de deux siècles, ont renoncé à tous les avantages d'ici-bas, pour consacrer leur existence à l'éducation des enfants et au soulagement des malades. De pareils dévouements ne sauraient être compris, ni appréciés en ce monde : Dieu seul se réserve de les couronner par d'immortelles récompenses.....



## CHAPITRE VIII.

NOUVELLES DE MONSEIGNEUR DE SAINT-VALLIER.—  
MORT DE MONSEIGNEUR FRANÇOIS DE LAVAL DE  
MONTMORENCY.—UNE LONGUE ATTENTE ENFIN  
COMBLÉE.



U printemps de 1709, les vaisseaux apportèrent une nouvelle qui causa à nos mères une indicible joie : monseigneur de Saint-Vallier était enfin sorti de la terre de captivité ; la reine Anne ayant consenti à son élargissement pour prix de la liberté que Louis XIV accordait au baron de Mean. Voici en quels termes l'illustre prélat annonçait lui-même à la communauté cet heureux évènement.

“ L'adorable providence de mon Dieu, qui toute crucifiante qu'elle paraît à mon égard, m'est toujours respectable et aimable, a levé enfin le principal obstacle qui, depuis si longtemps, empêchait ma réunion à mon cher troupeau, malgré le désir immense que j'ai d'être au milieu de lui, le regardant comme mon centre. Je suis sorti d'Angleterre le 15<sup>e</sup> jour de juin 1709, et suis arrivé à Paris, au commen-

gement de juillet. Si Sa Majesté ne s'opposait à mon retour dans mon diocèse, dans la crainte que je n'éprouve encore les mêmes risques auxquels j'ai été exposé, je braverais volontiers ces dangers, afin de satisfaire le désir insatiable que j'ai de me voir en possession de mes chères ouailles, et de travailler de toutes mes forces à leur salut, pour lequel je souhaite me sacrifier. Mais, comme on se trouve où est le cœur, elles peuvent se persuader que j'ai toujours été au milieu d'elles, et qu'il n'y a que mon corps qui est forcé de résider dans ce lieu qui en est si éloigné. Ce séjour n'a aucun charme pour moi, envisageant cette terre comme étrangère, quoique naturellement elle soit ma patrie. Il faut attendre, avec soumission aux ordres de Dieu, la cessation de mon long exil, et espérer, de sa bonté, qu'il me mettra en possession de ce que je souhaite. Priez pour la paix, si vous voulez me revoir bientôt."

Il n'est pas facile de peindre quels furent les sentiments de nos mères, à la lecture de cette lettre. Les larmes que la captivité de notre vénérable fondateur leur faisait verser, depuis cinq ans furent changées tout à coup en accents de la plus vive allégresse ; et un fervent *Te Deum* fut chanté pour rendre grâces à Dieu.

Elles se flattaient qu'il leur serait bientôt donné de revoir un bon père ; mais l'épreuve, quoique adoucie, devait durer encore, avec l'absence de celui qui leur était cher à tant de titres. Dans ses lettres de 1710, monseigneur de Saint-Vallier s'exprime de cette sorte.

" Dieu, dont les desseins sont toujours adorables, suspend encore mon retour, et m'oblige à lui

faire le sacrifice de mes plus ardents souhaits. Unissez vos vœux, mes chères filles, aux prières de tant de saintes âmes, pour fléchir la justice du Tout-Puissant, afin que le fléau de la guerre, source de tous les malheurs, cesse ; sans cela, j'aurai bien de la peine à faire consentir à mon départ ; cependant, si la guerre continue l'année prochaine, je hasarderai tout, pour aller à mes chères ouailles, et mettre fin à mon exil."

Des lettres reçues de Québec annoncèrent à nos mères, la triste nouvelle de la mort du premier titulaire de l'église canadienne. Ce fut le 6 mai 1708, entre sept à huit heures du matin, que monseigneur de Laval termina une vie toute resplendissante de vertus et de bonnes œuvres, au séminaire de Québec, qu'il avait fondé, et où il a vécu en saint solitaire, l'espace de vingt-trois années. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans, dont il avait passé quarante-neuf en ce pays.

Nos mères n'oublièrent pas de prier pour ce digne et vénéré prélat, dont la main bienveillante s'était levée pour bénir nos chères fondatrices. " C'est encore un lien de rompu, s'écrièrent-elles, mais ces liens se renouent au ciel, et ils nous y attirent." Des pleurs, des prières, des lettres pleines de regrets exprimèrent leur profonde vénération pour ce premier pasteur de la colonie.

Le 20 août 1713 est un de ces jours dont les traditions du cloître ont longtemps gardé le souvenir. Une nouvelle qui, depuis treize ans, faisait l'objet de nos vœux, venait d'être apportée au monastère. L'illustre captif, le prélat exilé, le père des pauvres et des malheureux venait d'être rendu à ses enfants



en pleurs. . . Monseigneur de Saint-Vallier avait touché la plage québécoise, le 17 août 1713, vers trois heures après-midi, au milieu des acclamations de joie et de bonheur de ses diocésains . . . Quand cette heureuse nouvelle fut parvenue au monastère, un *Te Deum* fut chanté en actions de grâces ; l'on se réunissait, par l'esprit et par le cœur aux démonstrations filiales que les autorités civiles et religieuses de la capitale faisaient, en l'honneur du retour de Sa Grandeur. Ce ne fut d'abord que par des lettres, que ses filles reconnaissantes des Trois-Rivières et ce père vénéré échangeaient l'expression de la vive allégresse et du sincère bonheur qu'on aurait de se revoir.

Des travaux urgents et de la plus haute importance retinrent monseigneur dans sa ville épiscopale, pendant tout l'automne, et partie de l'hiver ; mais au printemps suivant, à peine le fleuve était-il débarrassé de ses glaçons, que le dévoué pasteur se dirigeait vers les Trois-Rivières. Ce voyage offrait, à cette époque, bien des difficultés et des dangers ; mais ce digne prélat comptait pour rien ses propres souffrances, quand il s'agissait de se trouver au milieu de ses ouailles, de les consoler, de les bénir et de les encourager. Longtemps à l'avance, la population trifluvienne avait été avertie de cette heureuse visite. Aussi, les préparatifs étaient-ils grands dans notre petite ville ; au monastère, on allait, on venait ; pauvres, enfants, religieuses, tous s'étaient donné la main pour célébrer un jour si beau.

Monseigneur fut reçu au débarcadère par le gouverneur et les personnes les plus distinguées. Monsieur le gouverneur complimenta le prélat, qui

répondit en peu de mots, à cette adresse de bienvenue, avec cette facilité gracieuse qui lui était naturelle. Les troupes étaient sous les armes, et l'on tira le peu d'artillerie qui se trouvait dans la place. Toute la ville s'empressa de témoigner à son évêque, sa joie et sa vénération : chacun voulait le voir. On peut dire qu'il fut conduit à l'église paroissiale sur les ailes de l'amour de son peuple, au son des cloches et de l'artillerie. De douces larmes de joie mouillaient les paupières de ce bon père, heureux de la vive allégresse qu'il voyait briller sur toutes les figures. Dès que le prélat fut entré dans l'église, on entonna le *Te Deum*. Monseigneur fit ensuite au peuple une allocution paternelle, et promit à chaque famille une visite particulière. Ce ne fut qu'après avoir entendu cette douce promesse, et avoir reçu sa bénédiction, que l'on se sépara. Monsieur le gouverneur eut l'honneur d'offrir, ce soir-là, le souper à Sa Grandeur.

Pendant ce temps, l'illumination commençait au monastère ; l'on se doutait bien qu'il tardait à monseigneur de revoir ses filles ; en effet, Sa Grandeur se rendit au couvent le soir même, et fut reçue à la lueur des flambeaux.

Venez, pauvres qu'il a soulagés, enfants à qui il a procuré l'instruction, et vous, épouses de Jésus qu'il a abritées sous ce toit, venez tous et formez un cortège : voici votre père...

Monseigneur étant entré dans l'église, la joie de le revoir éclata spontanément ; toute la communauté (religieuses, pauvres et élèves) réunie à la chapelle, entonna le *Laudate Dominum omnes gentes*... C'était bien lui, en effet, c'était bien le Sei-

gneur qui, pendant ces treize années, avait fait tourner toutes choses au bien de la communauté, même ses tribulations, même les souffrances personnelles de leur bien aimé fondateur. C'était donc à Lui seul, à sa miséricorde qu'il fallait faire honneur de ces heureuses délivrances. *Quoniam confirmata est*, etc.

Monseigneur passa quelques instants dans un profond recueillement au pied du Dieu des tabernacles, et entra ensuite par l'hôpital où tous les malades avaient instantanément recouvré la santé pour se prosterner sur son passage. Ce digne évêque les bénit, les releva, les embrassa avec une tendresse qui faisait bien voir qu'il considérait Jésus-Christ en leurs personnes. Ces pauvres gens étaient étonnés, ravis d'un tel accueil. Il passa ensuite à la salle de communauté, et parut comme un père au milieu de ses enfants. Ce fut d'abord une jeune séminariste, la petite Marie-Joseph, Algonquine de la baie Saint-Antoine, âgée de douze ans, qui salua Sa Grandeur, en lui disant que ces petites plantes étaient heureuses de le voir, et qu'elles ne pouvaient contenir leur joie. "On te regarde comme notre vrai père qui nous a toujours aimées et bien chéries ; je n'ai pas manqué de prier tous les jours pour toi" Ensuite, une aimable petite Française exprima aussi à Sa Grandeur, le bonheur de toute la famille ursuline. Monseigneur donna de grandes marques d'intérêt à toutes, s'enquit de leur nom de famille, puis, suivant le penchant de son cœur, il nous parla de Dieu. Comme il se faisait tard, monseigneur se retira dans l'appartement qui lui avait été préparé,

car ce sera pendant douze jours que ses heureuses filles auront le bonheur de lui offrir l'hospitalité.

Monseigneur visita la maison, et le saint épauouissement de notre heureuse famille fut ce qui le réjouit le plus ; il ne put que nous souhaiter la continuation de notre bonheur, en nous exhortant à nous en rendre dignes. La pauvreté, il est vrai, régnait en souveraine en cette maison, mais monseigneur encourageait ses filles, en leur montrant Jésus-Christ, ne conduisant au calvaire ses fidèles épouses, que pour les mener de là, dans le sein de son père ; et il suggérait des actes de foi et d'abandon.

Sans doute, pendant ces treize années, bien des choses avaient changé. Autour de Sainte-Ursule, bien des tombes s'étaient creusées, bien des amis étaient disparus. Mais l'œuvre restait ; mais l'esprit du fondateur s'était perpétué, et monseigneur retrouvait dans les jeunes religieuses, un besoin plus ardent que jamais de répandre la vérité qui demeure toujours.

Aussi, nous donna-t-il, avant son départ de grandes preuves d'intérêt pour le spirituel comme pour le temporel, nous laissant des marques non équivoques de sa libéralité. Sa Grandeur nous encouragea aussi beaucoup à continuer nos soins, auprès des enfants de la forêt. " Mille fois heureuses, nous disait-il, d'avoir été choisies pour évangéliser ces plages sauvages, objets des longs et ardents désirs de vos premières mères. Jésus veuille vous y conserver, et vous donner d'y faire du bien ! Le succès de cette œuvre, il est vrai, est caché comme le grain de froment en terre. A vous de le

faire germer ; vous trouverez dans ces âmes toutes neuves, de quoi faire de grandes saintes que votre charité les gagne ; Jésus, le Père des petits et des pauvres, bénira vos travaux !..."

Pourquoi faut-il que le temps s'écoule si vite, et que nous en soyons déjà à l'heure du départ ?... Oh ! c'est qu'elle est grande la famille canadienne confiée à notre dévoué père ; il n'a pas encore revu ses enfants de Ville-Marie, et c'est vers eux qu'il se dirige en ce moment. Suivons-le du moins, jusqu'aux portes de notre ville, et là, recueillons un nouveau trait de sa libéralité. En quittant les Trois-Rivières, il s'était aperçu qu'il ne lui restait plus rien des douze mille livres qu'il s'était procuré pour son voyage ; sa seule ressource fut d'en emprunter dix mille. Il y avait à peine quelques heures qu'il nous avait quittés, quand un orage des plus violents l'obligea de demander un abri sous le premier toit qu'il rencontra ; c'était une pauvre chaumière isolée, située à la Pointe du Lac. Là, habitait une veuve indigente, et cinq enfants en bas âge réduits à la dernière extrémité, n'ayant ni pain ni feu. Le cœur si tendre, si bon de monseigneur, ne put tenir à un tel spectacle, et il eut bien vite épuisé le sac de provisions que nous lui avions préparé pour son voyage. Après avoir caressé les chers petits innocents, et avoir fait à la mère une aumône proportionnée aux besoins de sa petite famille, il les encouragea tous ensemble par de douces paroles, à prendre en bonne part les misères de cette vie qui conduisent au ciel. Ce soir là, monseigneur n'eut pour tout lit qu'un peu de

paille que son hôtesse lui offrit. Le prélat aimait à répéter dans la suite que cette chaumière avait eu des charmes pour lui, à cause de sa ressemblance avec l'étable de Bethléem.



## CHAPITRE IX

A L'INTÉRIEUR DU CLOÎTRE. — UNE NOUVELLE ÉMULE DE NOS MÈRES. — LA MÈRE AMIOT DE LA CONCEPTION. — LA MÈRE MARIE DES ANGES ; SON PORTRAIT. — UNE TANTE ET DEUX NIÈCES RIVALISENT DE FERVEUR.



L'ÉLECTION de 1703 plaça, comme nous l'avons déjà vu la mère Marie de Jésus à la tête de notre maison. En y arrivant, elle trouva sa petite famille augmentée d'une nouvelle postulante, mademoiselle M.-Madeleine Petit Bruno. Les aimables qualités de cette jeune personne laissaient dès lors, entrevoir les précieux germes de vertu, qui seront plus tard la richesse et l'honneur du cloître ; elle avait vingt-cinq ans, lorsqu'elle mit le pied sur le seuil du noviciat. M.-Madeleine Petit Bruno, qui prit en religion le nom de sœur de la Miséricorde, était la fille d'un marchand des Trois-Rivières, originaire de la paroisse de Saint-Médard, de Paris, et qui devint seigneur de la rivière dite Maskinongé. Née en 1678, M. Madeleine se sentit attirée de bonne heure à la piété, par les touches secrètes de la grâce ; elle ne se laissa éblouir, ni par les agréments

intérieurs et extérieurs dont la nature l'avait douée, ni par les promesses d'alliances qu'on lui faisait espérer, ni par les séduisantes perspectives qui s'ouvraient devant sa jeune imagination.

Dans ses promenades solitaires, mademoiselle Bruno aimait à nourrir son âme d'une pieuse lecture. Elle savourait tout particulièrement les pages où saint Jérôme, dans ses épîtres à Paule, à Eustochium et à Héliodore, relève le mérite de la vie religieuse. Ses yeux s'arrêtèrent sur cette page où tant d'âmes moins fortes que la sienne ont puisé une surhumaine ardeur. " O désert émaillé des fleurs du  
 " Christ ! solitude où naissent des pierres mystéri-  
 " euses dont est bâtie, dans l'Apocalypse, la cité du  
 " grand Roi ! sainte retraite où l'on jouit de la fami-  
 " liarité de Dieu même ! Frère, que fais-tu dans le  
 " monde, toi qui es plus grand que le monde ? Com-  
 " bien de temps porteras-tu sur la tête l'ombre des  
 " toits ? Combien de temps t'emprisonnera le cachot  
 " des villes ? Crois-moi, je ne sais, mais je vois ici plus  
 " de lumière. Ici, délivrée du poids du corps, l'âme  
 " prend son vol vers les cieus. Que crains-tu ? La  
 " pauvreté ? Jésus-Christ a nommé heureux le pau-  
 " vre. Le travail ? Quel athlète est couronné sans  
 " combat ? Es-tu préoccupé de ta nourriture ? Qui  
 " a foi en la Providence ne redoute pas la faim.  
 " T'effraies-tu de presser sur la terre nue un corps  
 " exténué de jeûnes ? Mais, près de toi, le Seigneur  
 " reposera. As-tu horreur de sentir, sur ta tête, une  
 " chevelure négligée ? Mais, le vrai chef, c'est le  
 " Christ. Est-ce la solitude qui t'épouvante ? Pro-  
 " mène-toi en esprit dans le ciel ; toutes les fois que  
 " ta pensée y montera, tu ne seras plus dans le dé-



“ sert. Bref, pour tout dire avec l'apôtre, en un seul  
“ mot qui répond à tout : les souffrances de ce siècle  
“ ne sont pas dignes d'être comparées à la gloire  
“ qui doit un jour nous couronner ! Tu es trop délicat,  
“ frère, si tu veux jouir ici-bas avec le siècle, et  
“ régner ensuite avec Jésus-Christ.” (1)

Quoiqu'il en soit, dans le cours de l'année 1703, nous trouvons mademoiselle Bruno au parloir des ursulines, sollicitant et obtenant de la supérieure, mère des Anges, la faveur de se consacrer à Dieu et aux pauvres dans sa communauté. Le regard pénétrant de la mère des Anges n'avait par tardé à découvrir dans cette jeune fille, un grand cœur, un esprit droit, un ferme jugement rehaussé par une éducation et des manières excellentes ; et avec tout cela, une constitution robuste ; en un mot, toutes les qualités qui font la bonne et utile ursuline.

La sœur de la Miséricorde réalisa toutes les espérances qu'on avait fondées sur elle ; et, au lendemain de sa profession, devenue une religieuse modèle, souple et flexible comme une cire dans la main des supérieurs, elle était préparée à remplir dignement les plus importantes comme les plus humbles fonctions de la communauté. On la verra dans la suite, également admirable dans les offices d'infirmière, de lingère, d'hospitalière et de zélatrice. Elle mourut en 1753, et entra dans ce midi éternel dont parle saint Augustin. Elle avait alors soixante et quinze ans d'âge, et quarante huit de profession religieuse.

De son lointain exil, notre illustre fondateur ne

(1) Lettre de saint Jérôme à Héliodore.

perdait pas de vue les intérêts de notre communauté. On lui écrivait, en 1709, pour lui annoncer la mort de notre vénérée mère Marie de Jésus, et l'élection de la mère Marie-Madeleine Amiot de la Conception. Monseigneur pleura avec la communauté la perte qu'avait faite celle-ci dans la personne de sa digne supérieure ; quant à la place vacante, il désirait qu'elle fût confiée à la mère Marie des Anges. L'on agit en conséquence, et la mère M.-Madeleine de la Conception, qui avait déjà été dépositaire et assistante dans notre communauté, pendant les trois premières années de sa fondation, partit pour ne plus revenir. Voici la notice biographique que nos mères de Québec lui accordent dans leurs annales :

“ Le 5 février 1677, mademoiselle M.-Madeleine Amiot, fille de M. Charles Amiot et de madame Geneviève de Chavigny, est entrée au noviciat dans sa quinzième année.”

“ Le Seigneur semble s'être servi des plaisirs mêmes du monde, pour attirer à sa suite cette jeune demoiselle. D'une taille svelte et élancée, d'une figure intéressante et gracieuse, mademoiselle Amiot, à l'âge de treize ans, avait l'extérieur d'une jeune personne formée. Aussi, sa mère, qui l'aimait uniquement, s'était-elle empressée de la retirer du pensionnat, l'année qui suivit sa première communion. Rêvant déjà au plus brillant avenir pour cette fille chérie, elle la conduisit bientôt à ces réunions du grand monde, trop souvent l'écueil de l'innocence. La jeune demoiselle n'eût qu'à paraître pour plaire. Madame Amiot, femme de bon sens, et pleine de respect pour la religion, était néanmoins de ces personnes qui cherchent à se faire un milieu qui leur

convienne, entre les usages imposés par le monde, et les maximes de l'Évangile. Le temps se partageait souvent entre la toilette, la promenade et le bal ; et cette mère ne se croyait jamais plus heureuse, que lorsqu'elle voyait son enfant parée de ses plus beaux atours. Cependant, la demoiselle n'était pas, au fond du cœur, aussi heureuse que chacun se plaisait à la penser. Comme la jeune mondaine qui, de nos jours, vit un spectre hideux, dans le miroir où elle se contemplait en toilette de bal, et qui mourut des suites de cette affreuse vision, mademoiselle Amiot fut aussi poursuivie par un certain fantôme qui se trouve au milieu des plus brillantes réunions : l'ennui le plus sombre s'emparait de tout son être, et l'accablait incessamment ! Mais, plus heureuse que celle dont nous venons de parler, la religion lui enseigna bientôt un remède efficace, et elle obtint de rentrer au monastère, pour y faire une espèce de retraite. Revenue de sa propre volonté aux lieux de son enfance, mademoiselle Amiot ne tarda pas à y trouver cette jouissance intime, ce " je ne sais quoi " qu'elle avait inutilement cherché dans les réunions de plaisir. L'Esprit Saint lui fit entendre sa voix divine et entraînant, et la jeune mondaine, vaincue par ses attraits, résolut de ne plus résister aux influences de la grâce, dont elle commençait alors à comprendre les mystérieuses manifestations. Admise à la profession religieuse en 1679 elle fit au Seigneur l'offrande la plus généreuse de tout ce qu'elle avait et de tout ce qu'elle pouvait espérer dans le monde. Dès lors aussi, ses progrès dans la perfection furent de plus en plus rapides. Si le Seigneur, dit notre " Recit " avait gratifié notre chère

mère de bien des talents, elle a su en faire un saint usage pour sa gloire, surtout à notre institut, où elle s'employait avec un grand zèle. En 1697, elle fut une des quatre religieuses de chœur qu'on ehoisit dans notre maison pour établir une communauté d'ursulines dans la ville des Trois-Rivières. Mais elle n'y put demeurer que trois ans, ayant été rappelée, aux instances de madame sa mère. Cette chère mère de la Conception a exercé, dans notre communauté, les emplois les plus considérables. C'était un pilier d'observance, même pour le lever de quatre heures; elle a toujours été jusqu'à la fin de sa vie, une des premières rendues au chœur, pour offrir ses hommages à Notre-Seigneur. Comme secrétaire du Sacré Cœur de Jésus, c'était elle qui se chargeait d'enrôler les associés. Saisissant avec zèle cette occasion pour les instruire et les exhorter à l'amour de Jésus, elle passait les heures entières à leur parler de sa bonté, de sa divine douceur, et de son inépuisable miséricorde envers ses créatures, et surtout, envers les pauvres pécheurs."

" A l'âge de quatre-vingt-cinq ans, elle courait, pour ainsi dire, au devant de la volonté de ses supérieurs, leur étant soumise en tout comme un enfant de classe. Son âge avancé ne l'empêchait pas de travailler pour les églises du pays, et lorsqu'elle fut atteinte de sa maladie mortelle, les fleurs artificielles l'occupaient encore. Elle passa de cet exil à une vie meilleure, le 13 octobre 1747. Elle avait soixante et huit ans de profession religieuse." (1)

Au printemps de 1712, nos mères de Québec,

(1) Histoire du monastère de Québec.

ayant élue de nouveau la mère Marie Lemaire des Anges pour leur supérieure, notre communauté éprouva une bien vive douleur, en voyant s'éloigner la seconde fondatrice de la maison. Depuis 1697, la mère des Anges avait toujours eu des rapports bien intimes avec la fondation des Trois-Rivières. Tour à tour supérieure à Québec ou en cette ville, cette bonne mère partageait volontiers son temps, son labeur, entre les deux monastères. Dieu en était toujours glorifié. Aussi, sa mémoire est-elle en bénédiction dans nos deux communautés et son nom, respecté et chéri, provoque encore les accents de notre gratitude. Dans un chapitre intitulé " Le coin du feu", nos mères de Québec, lui consacrent les pages suivantes.

" Professe du grand couvent de Paris, elle en apporta ici le bon esprit et la piété, et contribua grandement à la régularité, tant dans notre maison, que dans celle des Trois-Rivières, ayant été supérieure onze ans dans la première communauté, et six dans la seconde. En 1712, elle fit commencer les constructions au monastère de Québec, et dans les années suivantes, elle les fit poursuivre, avec un zèle admirable, sa confiance et son abandon à la Providence lui rendant possibles les choses les plus difficiles, quand il s'agissait de la gloire de Dieu et du bon ordre de la communauté, et, sans doute, ajoute le " Recit", le Seigneur aurait donné sa bénédiction à ses travaux, si elle eut vécu. Sa bonne volonté aura été récompensée de celui qui connaît et sonde les cœurs."

" Sur la fin de la seconde année de son quatrième triennat dans notre maison, au mois de novem-

bre 1717, la pieuse supérieure voulut faire sa retraite annuelle, mais, une fièvre violente et un point de côté dont elle fut saisie, l'obligèrent bientôt à suspendre ces saints exercices. Le médecin désespéra tout d'abord de son état, et l'on se ferait difficilement une idée du triste retentissement de cette nouvelle dans la communauté. Monseigneur de Saint-Vallier ne fut pas plutôt informé de son état, qu'il vint faire visite, et il permit aux principaux ecclésiastiques de la ville de venir la voir, tant pour témoigner de sa considération pour la mourante, que pour consoler la communauté qu'elle allait laisser orpheline. C'était la plus triste circonstance où l'on se fut trouvé au monastère, depuis la mort des fondatrices."

" Les élèves pensionnaires, qui avaient toujours été les objets privilégiés de ses soins, étaient également inconsolables. Un attrait tout particulier avait toujours attaché aux classes cette vraie ursuline ; elle aimait l'enseignement, surtout celui de la doctrine chrétienne ou instruction en forme de catéchisme ; et pendant les longues années qu'elle fut supérieure, assistante ou zélatrice, on la voyait accourir aux classes, comme une jeune religieuse, dès qu'il y avait une maîtresse à remplacer. Les élèves, de leur côté, se montrèrent toujours avides de ses instructions, sa piété, aussi tendre qu'éclairée, lui rendant très facile l'art de parler des choses de Dieu ; ce qui paraissait encore, dans les discours qu'elle adressait à la communauté réunie, la veille des grandes fêtes."

" Dès sa plus tendre enfance, la mère des Anges avait choisi la sainte Vierge pour sa mère et sa

patronne. Cet acte n'avait pas été, pour mademoiselle Lemaire, l'effet d'un sentiment passager relégué dans la suite, au fond de son âme ; la dévotion à l'Immaculée Mère de Dieu anima toute sa vie, et perça dans toute sa conduite, ainsi que le témoignent les registres des ursulines de Paris.

“ En jetant les yeux sur l'image de Marie, disait-elle aux élèves, reconnaissons notre indignité, et disons-lui avec l'Eglise : *Dignare me laudare te, virgo sacrata* : Permettez que je vous loue, ô Vierge sainte ! De ce grand respect qu'elle avait pour la mère de Dieu, provenait un désir ardent d'imiter ses vertus, conservant dans son cœur, toutes les paroles de Jésus ; faisons de même, mes enfants ; allons souvent nous prosterner à ses pieds, et la conjurer de nous apprendre cet aimable secret.”

C'était là, en effet, l'occupation principale de la pieuse mère, surtout aux jours plus spécialement destinés à la prière ; il ne fallait pas alors la chercher ailleurs qu'à la chapelle des Saints, au pied de l'image de la Reine du ciel.”

“ La plus douce récréation de la mère des Anges était d'utiliser tous ses moments au profit des saints autels, le temps semble avoir respecté la plupart des beaux ornements qu'elle a faits pour notre sacristie, et les annales disent qu'il n'y a guère d'église dans la Nouvelle-France, qui n'ait de ses ouvrages en ce genre.”

“ Cette vraie mère était d'une charité admirable : voyait-elle quelqu'un dans la peine, il n'y avait plus pour elle de repos, qu'elle ne lui eût procuré du soulagement ou de la consolation. Tant de rares et de belles qualités la firent grandement regretter

de tous ceux qui l'avaient connue, soit à Québec, soit aux Trois-Rivières, où elle a beaucoup travaillé pour l'avancement de la religion et de la gloire de Dieu. Douée d'un fond remarquable de sagesse et de prudence, elle eut un grand succès dans la conduite des affaires temporelles de notre monastère, où elle aurait voulu voir, comme elle le dit si naïvement dans ses lettres, moins de domestiques, et, par conséquent, moins de dépenses. Après beaucoup d'autres détails, notre *Récit* termine ainsi son éloge : Il n'y a que Dieu qui puisse nous consoler en de semblables pertes. "

" La mère Marie Lemaire des Anges mourut le 13 décembre 1717 ; elle était âgée de soixante-dix-sept ans, et comptait cinquante-huit années de profession religieuse, dont elle avait passé quarante-sept en Canada. Elle était la dernière survivante des religieuses professes venues de France. " (1)

En 1885, nos mères de Québec, mues par un sentiment de générosité et une amabilité pleine de délicatesse, nous envoyèrent le portrait de cette bonne mère peint à l'huile : ce cadeau fut hautement apprécié. Placé à côté de monseigneur de Saint-Vallier, il rappelle à la jeune génération du cloître que, il y a deux cents ans, ces dignes fondateurs travaillaient de concert à élever les murs bénis de notre cher monastère.

Grâce à sa solitude, à sa pauvreté, et sans doute aussi, à ce surcroît de bénédiction que Dieu accorde à ceux qui se consacrent à lui dans les époques troublées, il se formait dans notre maison,

(1) Histoire du monastère de Québec.



des âmes de premier mérite, dont plusieurs remplirent plus tard de hautes charges, ou donnèrent de beaux exemples dans notre communauté. Nous signalons avec bonheur, un groupe de trois demoiselles Poulain de Courval, qui s'enrôlèrent sous la bannière de sainte Ursule. La première, tante des deux autres, est mademoiselle Marie-Jeanne Poulain de Saint-François. Son père, Maurice Poulain, sieur de LaFontaine, était procureur du roi, aux Trois-Rivières.

Depuis trois ans, Marie-Jeanne était privée des soins d'une tendre mère, qui l'avait quittée pour un monde meilleur. Toutes ses affections se concentrèrent naturellement sur un bon et vieux père qu'elle aimait, et dont elle était aimée, Mais ce cœur, à la fois énergique et tendre, capable de se donner sans mesure, avait été sollicité de bonne heure, de se consacrer à Jésus-Christ. Après bien des luttes, des larmes, des prières, Jeanne put enfin se retirer dans le cloître. Son père lui avait dit ; " Tu es libre de suivre ta vocation ; je n'ai pas à me placer entre Dieu et toi." une fois au cloître, son cœur, longtemps comprimé, déborda. Son noviciat se passa tout entier, dans les douces consolations de la plus tendre piété. Après sa profession, qui eut lieu en 1713, cette bonne mère fut un des plus fermes appuis de notre communauté. Elle remplit avec édification les principales charges de la religion ayant été élue supérieure, assistante, dépositaire, et s'acquérant partout l'estime générale. Aussi, était-elle de ces personnes rares, qui joignent à des vertus solides, les talents et les vertus propres à un bon gouvernement, au maintien de la charité, de l'union et de la régularité.

En 1721, les registres de la paroisse constatent que la révérende mère Saint-François, religieuse ursuline de cette ville, est marraine d'Antoine Pelé et de Barbe Godefroy. Chacun des actes de baptême porte : "L'a tenu pour elle, demoiselle Françoise Forillon ; le parrain étant M. de la Girardière, de la communauté des Frères Charrons."

L'année précédente, la mère Marie Jutras de Saint-Augustin, avait accepté le même honneur, dans la famille de Jean-Baptiste Jutras, sieur de la Vallée, son père.

Ce fait n'était pas inouï à cette époque : les religieuses de l'hôpital général, dans leurs annales, à la date des années 1713, 1717, parlant d'une terre qu'elles venaient d'acquérir, se rendent sur les lieux pour la visiter. Quelques unes d'entre elles eurent plusieurs fois occasion d'y retourner dans le même but, c'est ce que prouvent les registres de la paroisse de Saint-Michel de la Durantaye où l'on voit les mères Geneviève Duchesnay de Saint-Augustin M. Charlotte de Ramsay de Saint-Charles et Catherine Mauffet de Saint Hyacinthe, agissant comme marraines de trois enfants de leurs censitaires, à qui elles conférèrent respectivement les noms d'Augustin-Pierre, Périnne-Charlotte, et Pierre-Hyacinthe. Le curé parrain était M. Pierre Leclair. Autre temps, autres mœurs.

A la mort de la mère Jeanne Poulain de Saint François arrivée en 1746, alors qu'il n'y avait que quelques années que la communauté se gouvernait par elle-même, (notre vénérable mère étant la seconde supérieure locale.) on se disait : " nos meilleurs colonnes nous sont enlevées !... point de découra-

gement toutefois : ces âmes saintes prieront pour nous, et Dieu enverra son esprit à notre jeunesse.”

Ses vertueuses nièces, mesdemoiselles Charlotte et Geneviève Poulain de Courval, avaient été placées bien jeunes dans notre pensionnat. L'aînée avait sept ans, lorsqu'elle perdit sa bonne et tendre mère, dame Louise Cressé ; quant à la petite Geneviève, elle avait à peine atteint son quatrième printemps. Privées si tôt, par l'ange de la mort, des caresses maternelles, ces chères enfants ne restèrent pas tout à fait orphelines. Leur bon et vertueux père, M. Jean-Baptiste Courval, frère de notre mère Saint-François, vint confier à nos mères ces deux tendres fleurs. Toutes nos élèves, sans doute, ont droit à l'affection de leurs maîtresses, mais qui ne sait que la religieuse ursuline a une place de choix dans son cœur, pour celles que ne protège plus, ici-bas l'amour d'une mère !... Les deux enfants furent donc accueillies, dans le monastère, avec affection et cordialité, et grandirent ainsi, à l'ombre du cloître, en âge et en sagesse.

Leurs études terminées, elles demandèrent l'entrée du noviciat ; l'aînée n'était âgée que de dix-sept ans, quand cette faveur lui fut accordée ; sa sœur vint la rejoindre dans sa dix-neuvième année.

Toutes deux fournirent une laborieuse carrière, la mère Charlotte Courval de Sainte-Agathe ayant passé quarante-sept ans en religion, et la mère Geneviève de Sainte-Madeleine, vingt-quatre.

Nous n'avons pas voulu séparer ici ces deux sœurs, qui ont été si unies dans la pratique du bien, et qui ont ajouté un si beau reflet de vertus à la bannière de sainte Ursule.

## CHAPITRE X.

UNE PAGE DE NOS REGISTRES : DONATEURS : MM. PIERRE PEPIN-LAFORCE, — JACQUES DUBOIS, — JEAN POMMIER ET MAURICE HUBERT. — MELLES FRANÇOISE RIVARD, — JOSEPHITE BARABÉ. — ÉTAT DE LA COLONIE.

**E**N feuilletant nos registres, nous sommes tout embaumées du parfum de piété qui s'en exhale, et en relisant les actes, contrats, etc., que recèlent ces pages, l'on croit se retrouver aux premiers siècles du christianisme. Citons l'extrait suivant, qui fera ressortir davantage la beauté morale de la société du temps.

“ M. Pierre Laforce et dame Louise Lemire sa femme, considérant que rien n'est plus agréable à Dieu que de lui donner des marques de reconnaissance des biens qu'ils ont reçus de lui, par l'établissement et fondation des sacrifices offerts en mémoire de celui qui a été établi par son fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, par celui de la sainte messe, ont reconnu avoir donné à la communauté des révérendes mères Ursulines des Trois-Rivières, trois arpents

de terre et quelques chainées, à la charge par les dites révérendes dames ursulines acceptantes, et à celles qui leur succéderont, de faire dire et célébrer à l'intention des dits donateurs, pour attirer sur eux les grâces et les bénédictions du ciel, sur leurs entreprises et leur famille, durant leur vivant, trois messes basses à chaque année, à perpétuité, savoir : une, le jour et fête de Saint-Pierre-aux-liens, premier jour d'août ; une autre, le trente-et-un du même mois, jour de la fête Sainte-Louise patronne de la dite donatrice ; et la troisième, dans l'octave de la mémoire des morts, pour le soulagement des âmes auxquelles on pense le moins, et en état d'être délivrées des flammes du purgatoire, au moyen de ce saint sacrifice.

“ Bien entendu toutefois qu'après la mort des dits donateurs, les deux premières messes seront changées au jour de leur décès, pour être dites à perpétuité à pareil jour, ainsi qu'il sera marqué sur un catalogue que les dites dames ursulines promettent et s'obligent à mettre en évidence dans leur sacristie.

“ Fait et signé devant

J. B. POTHIER,

“ Notaire Royal, etc.

“ Le 6 Février 1703.”

Nos registres continuent de mentionner les personnes qui désirent entrer en union de prières avec notre communauté, et qui dans ce but, font des legs pieux, ou la donation de leur personne et de leurs services. Leur noble but est toujours de s'as-

surer une participation plus ample aux bonnes œuvres des âmes pieuses vivant à l'ombre du cloître.

Le 5 décembre 1737, le sieur Jacques Dubois, (1) seigneur du fief Sainte-Marguerite, " concède " aux ursulines trois arpents de terre de front sur la profondeur du dit fief, avec condition que les dites ursulines lui feront part et à toute sa famille, de leurs prières et bonnes œuvres ; et en outre, elles lui paieront et aux siens chaque année, au jour et fête de saint Jacques apôtre, le 25 juillet, un poulet et un denier de cens pour toute la concession." (2)

(1) Jacques Dubois, marchand aux Trois-Rivières dès 1684, obtint, le 27 juillet 1691, les terres qui avaient été concédées au sieur de Boyvinet. Une des filles de Jacques Dubois nommée Jeanne épousa le 23 novembre 1698, Jean-Baptiste Hertel, sieur de Rouville.

En 1725, la seigneurie de Sainte-Marguerite appartenait à Louis François de Galifet, seigneur de Caffen, lequel l'avait acheté de Louis Aubert de Forillon qui en avait hérité de son père Chs. Aubert de la Chesnaye, qui l'avait obtenu à la suite d'une saisie contre Jacques Dubois. En 1754, Louis-François de Galifet vendit ce fief à Ls. François Chastellain ; en 1767, la veuve de ce dernier Marguerite Cardin en donna les cinq sixièmes à Claude Boucher de Niverville. Les demoiselles Cardin avaient retenu le dernier sixième. Enfin, le cadastre de 1863 indique Mme. A. B. Hart seigneuresse de Sainte-Marguerite.

(2) Le premier concessionnaire du fief Sainte Marguerite fut Gilles Boyvinet, juge aux Trois-Rivières en 1672, âgé de vingt-quatre ans. Il obtint cette concession le 29 mai 1680. Par de nombreuses notes que nous avons sous les yeux, nous sommes portées à croire avec d'autres historiens qui ont étudié cette question, que le nom de sieur de Sainte Marguerite que Boyvinet adopte vers 1683 vint de Marguerite Seigneuret, fille d'Etienne Seigneuret, premier concessionnaire de la Pointe du Lac, qui elle-même tenait ce nom de sa marraine Marguerite Hayet, mariée à Médard Chouard, sieur des Groseillers.

En date du 13 novembre 1673, M. de Frontenac écrivait au ministre : " Il y a un lieutenant général aux Trois-Rivières, nommé le sieur de Boyvinet, que M. Talon établit l'an passé, qui s'acquitte avec grand soin et intégrité de sa charge, qui, suivant ce que je lui ai fait connaître de vos intentions, accommode plus de procès qu'il n'en juge. Cependant je vois que messieurs de la compagnie des Indes dans l'état qu'ils ont dressé des charges indispensables ne l'ont couché que

Mlle. Françoise Rivard, en 1735, offre à notre communauté une partie d'héritage, situé au cap de la Madeleine, en la censive des RR. PP. Jésuites. Cette terre provenait de la succession de Mme. Françoise Trottier sa mère. Le souvenir de la donatrice se transmet à la postérité par les prières que nous faisons pour nos bienfaiteurs.

Plus touchant encore est l'attachement de ces fidèles employés du monastère qui deviennent souvent les bienfaiteurs de la communauté lui apportant leurs aumônes, ou la constituant héritière de leur petit avoir. Le 25 avril 1739, Jean Pommier âgé d'environ cinquante-trois ans, natif de Mongeau, évêché de Poitiers, passe l'acte suivant.

“ Reconnaisant les soins et les attentions qu'a

pour 250 livres, qui est une somme trop moliques pour le faire subsister et lui donner moyen de continuer ses fonctions avec autant de désintéressement qu'il a fait jusqu'ici. C'est pourquoi j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que de 700 livres qui restent de revenant bon sur l'état des dites charges, j'en prisse 350 pour faire aller ses appointements jusqu'à la somme de 600 livres, afin qu'il ait moyen de subsister honnêtement et de pouvoir fournir aux dépenses qu'il lui convient de faire de canots et d'hommes, pour aller, lorsque le cas le requiert, dans les habitations qui sont de son ressort, la plupart fort éloignées, et d'une très difficile communication.”

M. Gilles Boyvinet avait été établi lieutenant général ou juge en chef du gouvernement des Trois-Rivières le 26 octobre 1672. Sa commission fut renouvelée le 15 avril 1673, lorsque le roi reprit le Canada des mains de la compagnie des Indes.

En 1674, M. Boyvinet fut appelé à siéger au conseil souverain en l'absence de quelques conseillers. Il se noya devant Québec, à son retour d'un voyage en France, en 1686.

Par une lettre de M. de Champigny, intendant que nous trouvons dans la correspondance des gouverneurs, nous voyons que M. de Boyvinet recevait alors une gratification de 300 livres par an. L'année de sa mort, l'intendant avertit le ministre que cet argent est resté entre les mains du trésorier, puis il ajoute : “ Comme il a une mère à ce que l'on dit fort pauvre, si vous le trouvez bon, monseigneur, vous les lui ferez donner par M. Lubert.”

toujours fait paraître pour sa personne la communauté, au service de laquelle il est depuis quantité d'années, Jean Pommier leur propose de passer le reste de ses jours en cette maison : aux conditions qu'il sera nourri et entretenu tant sain que malade, qu'il lui sera fourni douze pots d'eau-de-vie par année. En conséquence, il transporte par forme de donation pure et simple, irrévocable, tous les biens tant propres qu'acquis, qui pourraient lui appartenir en quelques lieux qu'ils soient situés. Offrant même en outre de travailler pour le service de la communauté, comme les autres domestiques autant que ses forces le pourront permettre."

Nous ne savons pas jusqu'à quel montant s'élevaient les épargnes du fidèle Jean ; mais, disent nos Mères, " nous nous engageâmes à lui faire dire trois messes par année pendant sa vie et à sa mort, de payer les frais de ses obsèques, et de faire dire pour le repos de son âme cinquante messes basses."

Le 10 juillet 1731, Marie-Josephte Barabé donne à la communauté une somme de quatre cents livres, et promet de s'employer aux travaux des sœurs converses pendant toute sa vie. À sa mort, elle demande d'être enterrée en habits religieux.

Ces traits nous prouvent que la vertu et la probité, à cette époque, étaient des titres à la considération, tout autant que le rang et les richesses.

Terminons par la donation de Maurice Herbert, ancien contre maître au service des ursulines en 1739, " Ce dévoué serviteur a offert de passer le reste de sa vie au service des dames ursulines, faire toutes choses qu'elles pourraient lui commander, bien et fidèlement leur obéir, faire leur profit, éviter leur



dommage, les en avertir s'il vient à sa connaissance, sans pouvoir s'absenter, ni aller ailleurs servir."

Cet acte se termine, comme le précédent, par le don de toute la petite fortune de ce brave homme, ne demandant en retour que le logement et l'entretien jusqu'à la mort, et une part dans les prières des religieuses.

De 1703 à 1711, c'est un long cri de tristesse qui va se faire entendre dans toutes les parties de la Nouvelle-France : depuis l'établissement de notre communauté, aucune époque ne s'est écoulée plus tristement. Outre la mort de la mère Marie de Jésus, qui a fait une plaie si profonde dans nos cœurs, il fallut partager les malheurs de notre infortunée colonie, menacée d'être envahie par ses ennemis, les Anglais.

" En 1710, le général Nicholson s'empara de Port-Royal qui fut dès lors connu sous le nom d'Annapolis. Animé par le succès qu'il venait d'obtenir, Nicholson passa en Angleterre afin d'y solliciter des secours assez considérables pour réduire le Canada. Le ministre se montra favorable à sa demande, et fit préparer un armement proportionné à l'importance de l'entreprise. Nicholson arriva à Boston au mois de juin 1711, et communiqua aux colonies du nord les instructions de la cour, qui désirait que l'on réunit les milices, de manière à ce qu'elles fussent prêtes à se joindre aux troupes envoyées d'Angleterre. Laissons parler ici notre annaliste : " Les afflictions prévues, écrit-elle, causent, pour l'ordinaire, moins de peine que celles qui viennent inopinément. Cependant, quoique nous fussions informés

depuis deux ans du dessein de l'Angleterre de prendre le Canada, le bruit de guerre qui retentit pour nous une seconde fois dans toute la colonie, nous causa les plus vives alarmes.

“ Nous apprîmes, en effet, que les Anglais venaient de faire un grand armement pour s'emparer du pays ; que, dans cette vue, trois mille hommes étaient partis de la Nouvelle-York avec de petites pièces de canon pour surprendre Montréal par terre, tandis qu'une flotte allait attaquer Québec. La ville de Montréal qui n'était environnée que d'une palissade de pieux, et incapable de résister à l'ennemi, crut être à la veille des derniers malheurs. A Québec, on avait travaillé activement aux fortifications, mais on n'avait encore ni les provisions, ni les munitions nécessaires pour soutenir un siège. Chacune des deux armées anglaises était supérieure en force à tout ce que le Canada pouvait leur opposer de combattants ; de plus, on était sans espoir d'obtenir du secours du côté de la France. Tout le monde comprit alors plus que jamais, que la seule ressource était dans la miséricorde de Dieu, qui sait dissiper en un instant les projets les mieux concertés. Des prières publiques furent ordonnées. Celles des quarante heures eurent lieu dans toutes les églises. Jamais peut-être on ne vit les cœurs plus ouverts à la grâce, et plus disposés à la pénitence que dans cette extrémité.

“ Notre illustre fondateur ayant appris au delà des mers les mesures de nos ennemis, et connaissant la destitution du pays et son peu de force, jugea que, sans un miracle du Tout-Puissant, ils devraient s'en rendre les maîtres. Ce pieux pontife pénétré de la

plus amère douleur, exhalait son cœur en présence de Dieu, et, comme un autre Moïse, s'offrait en victime au pied des autels : " Seigneur, disait-il, souvenez-vous de vos anciennes miséricordes pour mon peuple... Quelque ingrat qu'il soit, faites-lui sentir les effets de votre clémence, et ne l'abandonnez pas à la fureur de ses ennemis qui détruiront notre sainte religion... Que ce cher troupeau que vous avez confié à mes soins ne périsse pas ! Déchargez votre colère sur le pasteur, je m'offre à votre justice."

" Vers le commencement de septembre, dit monsieur l'abbé Ferland, Nicholson fit avancer ses troupes vers le Canada. On forma à Montréal un détachement pour aller observer l'ennemi du côté de Chambly : la conduite en fut confiée à monsieur le baron de Longueuil, dont la valeur et la prudence étaient généralement reconnues. Avant de partir, il reçut des mains de M. de Belmont grand-vicaire, un drapeau autour duquel la célèbre recluse, Mlle. Jeanne Leber, avait brodé une prière à la Sainte Vierge. Peu après son arrivée à Chambly, M. de Longueuil apprit à son grand étonnement, que l'armée de Nicholson avait rebroussé chemin : que les forts sur la route avaient été brûlés et leurs magasins détruits. On ne savait à quoi attribuer cette retraite subite, mais comme elle était très avantageuse au Canada, elle ranima le courage de tous les habitants. Les troupes et les miliciens de Montréal descendirent à Québec où ils arrivèrent gaiement, montrant de l'impatience pour la venue de la flotte anglaise.

" Cependant, continuent nos annales, on désespérait complètement de recevoir des secours de France, lorsque le 2 octobre, après trois jours d'un grand

vent de nord-est, au moment où l'on s'attendait à voir entrer dans le port de Québec la redoutable flotte anglaise, qu'elle ne fut pas l'agréable surprise de tout le monde en voyant apparaître un vaisseau du roi nommé *le Héros*, qui apportait les provisions et l'argent nécessaire pour les dépenses de la guerre ! Le commandant, M. de Beaumont, dit qu'il n'avait rencontré sur sa route aucun bâtiment portant le pavillon d'Angleterre. Cet avis, qui laissait néanmoins des doutes sur la retraite des Anglais, fit naître quelque espérance. Nous redoublâmes nos prières, et comme nos ennemis mettaient leur confiance dans leurs armes, nous mîmes la nôtre dans la protection de Marie et des saints Anges. Nous nous étions engagées par vœu de faire chaque semaine, pendant une année, des dévotions particulières en leur honneur.

“ Ce que nos mères imploraient si ardemment, ce que l'on demandait avec tant et de si vives instances, dans toute l'étendue de la colonie, était déjà fait... Dieu s'était déclaré d'une manière visible pour les Canndiens : la victoire était à eux sans qu'ils le sussent, et sans qu'elle leur eût coûté une goutte de sang. Voici comment : Le moment fatal semblait venu où les ennemis devaient porter partout la terreur de leurs armes. Ils se tenaient si sûrs de la victoire et pensaient si bien entrer comme de plein pied dans leurs nouvelles possessions qu'ils ne se préoccupaient que du souci d'hiverner leurs vaisseaux après qu'ils auraient touché au port de Québec. Ils emmenaient des ouvriers, des artisans, des familles entières pour peupler le pays ; mais ils avaient compté sans la fureur des éléments déchaînés, et sans les

récifs et les écueils de nos Sept-Iles. Arrivée à cet endroit si dangereux du fleuve, la flotte anglaise se vit d'abord enveloppée de brumes épaisses, puis assaillie par une affreuse tempête accompagnée d'éclairs et de tonnerre. Le naufrage de huit vaisseaux fut l'œuvre d'une seule nuit : plus de neuf cents hommes perdirent la vie, et la flotte anglaise faillit périr. Cette catastrophe arriva le 22 août. Chose à peine croyable aujourd'hui, la nouvelle en fut répandue dans les colonies anglaises et même en Europe avant d'être connue en Canada, et ce n'était qu'après avoir été instruit du malheur arrivé aux vaisseaux que Nicholson avait fait rebrousser chemin à l'armée de terre, comme nous l'avons dit ci-dessus.

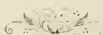
“ L'amiral anglais, sir Hovenden Walker, reprit la route de l'Angleterre avec les vaisseaux qui avaient échappé au naufrage ; mais, n'osant se présenter devant sa souveraine après un si mauvais succès, il fit sauter son navire à l'entrée du port et périt avec tout son équipage.

“ Au printemps de l'année suivante (1712), des hommes envoyés par le gouverneur pour visiter le théâtre du sinistre, y trouvèrent outre les cadavres qui jonchaient le rivage, des effets de toute sorte, en grande quantité. Le gouverneur en fit faire un encan, et le produit se monta à une somme considérable.

“ La facile victoire que l'on venait de remporter sur un ennemi formidable, excita dans toute la colonie une explosion d'allégresse. Les poètes de l'époque épuisèrent leur verve à rimer sur la défaite des Anglais. Mais là ne se borna pas la reconnais-

sance du peuple pour une protection si visible du ciel. A Montréal comme à Québec, on rendit à Dieu de solennelles actions de grâces. Dans une assemblée des citoyens de Québec, il fut convenu de faire célébrer une messe chaque mois pendant une année; à cette messe devait être chanté le cantique de Moïse après la défaite de Pharaon, le joyeux *Cantemus*. On fit une collecte pour bâtir le portail de l'église de la basse-ville, et son nom de *Notre-Dame de la Victoire* fut changé en celui de *Notre-Dame des Victoires*.

(*Histoire de l'Hopital Général de Québec*).



## CHAPITRE XI.

LES GOUVERNEURS DES TROIS-RIVIÈRES DE 1697 A 1714 :—M. CLAUDE DE RAMESAY.—M. FRANÇOIS PRÉVOST.—LE MARQUIS DE CRISASY.—LE MARQUIS DE GALIFET.

**L**ES Trifluviens ayant eu leur part d'inquiétudes pendant les tristes années qui avaient précédé la retraite de l'amiral Walker, partageaient en 1712 la joie générale, joie d'autant plus vive que les gouverneurs de notre ville prenaient part en personne aux différents partis de guerre qui s'organisaient dans ces temps. Depuis l'arrivée de nos mères en cette ville c'est-à-dire depuis 1697 jusqu'à 1712, déjà quatre gouverneurs s'étaient succédé dans le gouvernement des Trois-Rivières, et tous s'étaient montrés désireux de protéger la place et de promouvoir les intérêts des citoyens. Monsieur Claude de Ramesay qui en avait été nommé gouverneur en 1690, l'avait d'abord mise en état de défense. La palissade haute de dix-huit

pieds était terminée en juin 1691, et Frontenac qui visita les lieux quelques jours après, s'en montra très satisfait. Les RR. PP. Récollets ainsi que les Ursulines furent appelés aux Trois-Rivières pendant l'administration du gouverneur de Ramesay; et les uns et les autres n'eurent qu'à se louer des bons procédés de M. de Ramesay à leur égard; mais il se fit des ennemis; quelques citoyens l'accusaient de profiter de sa position pour accaparer le commerce des fourrures. Le baron de Saint-Castin dit qu'il était entier dans ses sentiments, manquait de douceur dans le commandement et n'était pas par conséquent généralement aimé. Toutefois M. de Ramesay s'était distingué dans l'armée où il servait depuis 1685. Le roi lui donna le commandement des troupes au printemps de 1699, et le décora en même temps de la croix de Saint-Louis. Nommé cinq ans plus tard gouverneur de Montréal, il exerça cette charge pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. De son mariage avec mademoiselle Charlotte Denis de la Ronde, naquirent dix enfants; deux de ses filles se firent religieuses, l'une aux ursulines de Québec, l'autre à l'Hôpital-Général.

Le successeur de M. de Ramesay dans le gouvernement des Trois-Rivières avait été M. François Prévost, major du château Saint-Louis.

Un Français des Antilles, le sieur de Bacqueville de la Potherie qui jouissait d'une grande influence à la cour, visitait le Canada, en 1701, et écrivait au ministre des colonies :

“ On vous a donné mille bénédictions, monseigneur, quand vous avez donné à M. Prévost le gouvernement des Trois-Rivières. C'est un homme



généreux, il est aimé de toute la ville. Il ne cherche que les moments de faire plaisir à un chacun. Il ne se mêle point dans le commerce des pelletries des bourgeois qui auraient volontiers chanté le *Te Deum*, en action de grâce, quand vous leur avez ôté M. de Ramesay. (1) Les peuples des colonies demandent à être menés par la douceur. Il les chagrinait cependant dans leur traite de pelleteries avec les sauvages, enlevant aux marchands avec une autorité fatigante, tout ce qu'il pouvait trouver de meilleur. Les sauvages qui veulent avoir la liberté de commercer à leurs fantaisies ne s'accommodaient guère à toute ces manières."

Parlant du gouvernement des Trois-Rivières en général, M. de la Bacquerie dit :

" Le commencement du gouvernement des Trois-Rivières, donne une agréable idée des campagnes et des habitations qui sont sur les rivages des plus belles rivières de la Nouvelle-France.

" Batiskan et Champlain, qui sont deux paroisses de quatre lieues de long, ont dans cet espace leurs maisons sur le bord de l'eau, dans un pays plat.

" L'aspect que forme la largeur du fleuve, qui est de plus d'une lieue, offre un point de vue d'une longueur admirable par l'élévation des caps et des terres escarpées qui viennent du côté de Québec.

" Les Jésuites sont seigneurs de Batiskan.

(1) Ce fut le quatrième des fils de M. de Ramesay, J.-Bte Nicolas-Roch, qui lieutenant du roi à Québec, lors de la conquête remit la ville aux Anglais.

“ Champlain est considérable par des mines de fer dont on a reconnu autrefois la bonté.

“ La ville des Trois-Rivières a un gouverneur et un major seulement. On y compte soixante feux. Les Récollets en sont curés.

“ Elle est entourée de pieux d'environ 18 pieds de haut.

“ Comme elle est dans le centre du pays, on n'a pas tant lieu d'appréhender les incursions des Iroquois.

“ On voit, hors de l'enceinte, un beau couvent d'Ursulines.

“ On y recueille de bon blé.

“ L'union entre les bourgeois dépend du désintéressement du gouverneur, car pourvu qu'ils ne soient pas traversés dans leur commerce de pelleteries, il ne survient point de dissensions qui trouble le repos public.”

Le 15 octobre 1701. M. de Callières, gouverneur général et M. de Champigny, intendant, écrivaient au ministre :

“ Quand nous avons proposé le sieur de Grandville pour la place de major des Trois-Rivières, nous n'avons pas cru que ce fut un obstacle pour lui d'être beau-frère de M. Prévost, puisqu'il lui peut être d'un grand secours, pour le service de Sa Majesté, lorsqu'il est incommodé de la goutte, par la confiance qu'il a en lui. D'ailleurs ce gouvernement étant au milieu de la colonie, quand ils ne seraient pas aussi honnêtes qu'ils le sont, il n'y aurait rien à appréhender.

“ Le sieur Prévost, gouverneur des Trois-Rivières est dans les meilleures dispositions du monde,

de répondre aux honnêtetés de M. l'évêque et de se raccommo-der avec lui. Il fera même, si on le juge nécessaire les avances qu'il conviendra pour cela, car outre le peu d'aversion qu'il a de se réconcilier, il lui suffit que Sa Majesté le souhaite pour le faire avec plaisir."

Malheureusement la ville des Trois-Rivières ne jouit pas longtemps du gouvernement de M. Prévost ; il mourut le 1 juin 1702, et fut entré le 5 du même mois dans l'église de Québec. Sa veuve, Geneviève Macard épousa en troisième noce, le 5 novembre 1703 Charles d'Alogny.

La cour nomma alors au gouvernement des Trois-Rivières, le marquis Antoine de Crisasy, seigneur de Messine, sorti d'une des plus illustres et des plus puissantes maisons d'Italie. Le marquis, ainsi que son frère le chevalier de Crisasy s'était révolté contre son prince légitime, dans le soulèvement de la Sicile, qui menaça d'enlever ce royaume, au roi d'Espagne. Tous deux avaient été des premiers à se déclarer pour le roi de France.

Lorsque les troubles eurent été pacifiés, ils ne purent obtenir ou n'osèrent demander leur grâce à Sa Majesté Catholique et se virent dépouiller de tous leurs biens qui étaient considérables.

Charlevoix dit que le chevalier était profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et avait fait ses caravanes avec toute la distinction possible aussi possédait-il toutes les qualités qui peuvent élever un homme de guerre aux premiers rangs de la milice.

Le marquis, d'après le même auteur, était aussi fort brave et en portait des marques qui lui eussent

fait honneur s'il ne les eut pas reçues en combattant contre son prince légitime.

Les M M. de Crisasy crurent pendant quelque temps que le roi de France s'intéresserait à leur faire rendre leur fortune ou les emploierait d'une manière convenable à leur naissance et à leurs services. Mais ils furent trompés dans leur attente et se virent réduits à accepter une compagnie au Canada, de peur de n'avoir rien du tout. Ils y ont servi jusqu'à la mort avec un zèle dont ils auraient pu tout espérer, mais sans que la cour de France ait témoigné leur en savoir beaucoup de gré.

Le chevalier après plusieurs belles actions a enfin succombé au chagrin de se voir négligé et sans espérance d'avancement.

Le marquis, d'un mérite moins brillant, mais avec la réputation de sage et de brave officier a supporté ses disgrâces avec plus de patience et de philosophie.

Etant lieutenant du roi à Québec, il avait épousé, le 17 février 1700, Marie-Claire âgée de quinze ans, fille du procureur général, Ruette d'Auteuil. Cette union devait être de courte durée, cinq ans plus tard le 9 octobre 1705, la mort ravissait au marquis sa jeune épouse.

Le 12 sept. 1706, il plaça à notre pensionnat une jeune captive anglaise qu'il avait rachetée. Vers le milieu de 1709, M. de Vaudreuil passe aux Trois-Rivières, et trouve que M. de Crisasy a parfaitement fait exécuter les ordres que lui avait envoyés M. de Ramesay pour avertir les habitants de se tenir sur leur gardes.

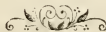
Le marquis de Crisasy mourut cette même an-

née et fut inhumé le 6 mai 1709 dans l'église paroissiale de notre ville. Les cendres du chevalier son frère reposent dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Montréal.

Les marquis se succèdent dans le gouvernement des Trois-Rivières ; après M. de Crisasy, vient le marquis de Galifet. Ses aïeux, princes de Martigues, originaires du Dauphiné, habitaient Vérou, arrondissement de Grenoble, département de l'Isère en 1347.

Le père du marquis qui servit au Canada, au commencement du dix-septième siècle, était mort en 1690, laissant huit enfants. François de Galifet, seigneur de Calin, le troisième de ses fils était né en 1666. Capitaine à vingt-deux ans, il commandait le camp de Verdun dans l'été de 1689, Successivement commandant des troupes aux Trois-Rivières et à Québec, puis lieutenant du roi ? à Montréal il était fait chevalier de Saint-Louis en 1705 et gouverneur des Trois-Rivières de 1710 à 1714.

Quelques années plus tard, il remplaçait son frère comme gouverneur de l'île de Sainte-Croix. Sa jeune épouse, mademoiselle Marie-Anne Aubert de la Chesnaye, était morte de la petite vérole à Montréal pendant l'épidémie de 1703.



## CHAPITRE XII

UN RÈGNE DE DIX-NEUF ANS : UNE PROPHÉTESSE DE SIX ANS.—ARRIVÉE AUX TROIS-RIVIÈRES DE LA MÈRE THÉRÈSE DE JÉSUS.—CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CORPS-DE-LOGIS.—BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE.—DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR.—CROIX PECTORALES.—LES PREMIÈRES MARTHES DU MONASTÈRE.—LES RÉCOLLETS.—LA MÈRE THÉRÈSE DE JÉSUS DEMANDE SA DÉMISSION.—SON DÉPART.—HOMMAGE DE PIÉTÉ FILIALE A NOS MÈRES DE QUÉBEC.



DANS le pensionnat de nos mères de Québec, par un beau jour du mois de mai de l'année 1667, un groupe de jeunes élèves assises sous de frais ombrages, causaient amicalement ; les plus âgées s'entretenaient naturellement de la grave question de leur vocation. Tout en parlant, leurs yeux et leurs caresses se portèrent sur une jeune enfant de six ans qui les écoutait bien attentivement. “ Et toi, Marie-Anne, que feras-tu pour

passer plus agréablement ton temps lorsque tu seras sortie de pension ?” — “ J'instruirai les petites filles des Trois-Rivières, ” répondit l'enfant avec une grâce naïve. Ces paroles eurent dans la suite leur entière réalisation ; car, à la date où nous sommes, celle qui, depuis deux ans, dirige la communauté des Trois-Rivières, est la petite Marie-Anne, devenue Mère A. Anceau de Sainte-Thérèse et appelée à remplace la mère Marie des Anges.

Son père, Benjamin Anceau, sieur de Berry était marchand aux Trois-Rivières ; sa vertueuse mère était dame Louise Poisson. Comme il n'y avait d'autre pensionnat dans la colonie que celui de nos mères de Québec, les parents de la petite Marie-Anne l'y envoyèrent pour son éducation. Voici le témoignage que lui rendent ses bonnes mères : “ Cet enfant douée d'une intelligence extrêmement “ précoce, se livra avec une ardeur incroyable aux “ études de son âge. Vers sa onzième année, la jeu- “ ne Marie-Anne fit sa première communion avec “ une grande piété, et dès lors on la regardait com- “ me une des plus sages et des plus instruites parmi “ les élèves. Déjà, la pensée de son avenir préoccupait “ cette âme pure et candide. Elle étudiait dans l'in- “ tention d'enseigner un jour aux autres. Toujours “ sérieusement occupée, on ne surprenait jamais “ mademoiselle Anceau dans ces petits projets d'es- “ pièglerie et de légèretés si connus de certaines élè- “ ves de pension, et si funestes parfois à leurs études.

“ Deux années après sa première communion, “ la jeune Marie-Anne fit connaître à ses parents le “ désir qu'elle avait de se consacrer à Dieu. Ceux- “ ci, un peu frustrés dans leurs projets d'avenir, ne

“ se rendirent à sa demande qu'à condition que la  
“ jeune fille se soumit à une épreuve extraordinaire,  
“ afin qu'ils eussent par là l'assurance que cette vo-  
“ cation venait du ciel ; mademoiselle Anceau se sou-  
“ mit à tout, et l'on admira la vertu qu'elle fit paraî-  
“ tre en attendant une année son entrée au noviciat,  
“ avant de recevoir l'habit religieux. Voyant qu'elle  
“ était toujours ferme et inébranlable dans sa voca-  
“ tion, sa famille lui permit de prononcer ses vœux  
“ à l'âge de dix-huit ans. A sa vêtur<sup>e</sup>, elle avait pris  
“ le nom de Sainte-Thérèse, et fit profession le 24  
“ octobre 1679. Fervente comme un ange à son dé-  
“ but dans la vie religieuse, la jeune servante de  
“ Dieu ne se relâcha jamais dans la suite ; avançant  
“ chaque jour d'un pas redoublé dans l'étroit sentier  
“ de la vie parfaite, elle mérita de la part de notre  
“ vieux récit, ce naïf éloge : “ N'ayant fait que pas-  
“ ser dans le monde, la mère M. Anceau de Sainte-  
“ Thérèse en ignorait complètement la misère, la  
“ malice et les séductions, et son regard, comme  
“ son cœur, se tournait incessamment vers le le ciel.  
“ Après avoir exercée plusieurs emplois dans ce  
“ monastère, elle fut nommée par Mgr. de Saint-  
“ Vallier, en 1712, supérieure du monastère des Ur-  
“ sulines des Trois-Rivières fondée en 1697 par ce  
“ digne évêque. Cet ordre lui ayant été communi-  
“ qué par M. Glandelet alors vicaire général du di-  
“ ocèse et supérieur de notre maison, elle partit de  
“ Québec le 14 novembre 1712, pour aller rempla-  
“ cer la mère des Anges qu'on avait élue pour  
“ gouverner notre communauté. C'était là que la  
“ Providence avait depuis longtemps préparé les  
“ voies à la mère Sainte-Thérèse, et ce fut au milieu



“ de son peuple, auprès de la maison de son père, “ qu'elle remplit dignement pendant l'espace de dix-neuf ans, le rôle si difficile qu'on lui avait assigné.”

La mère Sainte-Thérèse, en débarquant dans sa ville natale, éprouva de bien vives émotions ; son séjour à Québec ne lui avait pas fait perdre de vue la famille qui la regrettait toujours aux Trois-Rivières. Une correspondance aussi active que le permettait cette époque, renouait les liens d'une affection dont la religion ne saurait demander le sacrifice, ni affaiblir la tendresse, seulement à cette tendresse se joignait maintenant un sentiment d'un ordre plus élevé, celui de l'amour de Dieu et du zèle des âmes. Quel bonheur pour elle de voir à trente lieues de Québec s'élever une autre maison de Sainte-Ursule, dont la situation sur le bord de notre beau fleuve était des plus salubres et des plus agréables. Sans doute, il était bien humble ce premier monastère occupé par nos mères et dont les clefs devaient être remises à la révérende mère Anceau de Sainte-Thérèse ; mais, tout humble qu'il était n'abritait-il pas l'Hôte aimé du tabernacle, des sœurs en Dieu, et Jésus dans la personne des pauvres et des enfants ?.. C'en était assez pour ce noble cœur ; aimer, souffrir et se dépenser : voilà quel sera son travail durant les dix-neuf années qu'elle présidera au gouvernement de notre maison.

Après avoir reçu l'hommage de sa petite famille, qui comptait alors dix-huit religieuses, quelques élèves pensionnaires et plusieurs malades, la mère Sainte-Thérèse visita la maison. En entrant dans la chapelle qui était fort pauvre, cette bonne mère éprouva un sentiment pénible. “ Le premier élan de

mon âme en adorant Notre-Seigneur dans cette humble demeure, disait-elle ensuite, fut la parole de David : " Mon Dieu, je ne m'accorderai pas de repos que je ne vous aie élevé un sanctuaire."

Son pieux désir se réalisa au retour de Mgr de Saint-Vallier. En 1715, en effet, nous voyons de nouveau notre digne fondateur au milieu de ses filles, présidant aux travaux d'agrandissement. La maison primitive telle qu'achetée du gouverneur de Ramesay, mesurait cinquante pieds sur trente ; elle avait son pignon du nord-est à la place de la grille du chœur actuel, et s'étendait vers le sud-ouest jusqu'à la première fenêtre de la salle de communauté inclusivement.

Monseigneur fit construire une allonge d'égale dimension à la maison déjà existante, du côté du sud-ouest ; puis au côté du nord-est de l'ancienne maison, il fit élever la chapelle ; et au nord-est de celle-ci, un autre corps-de-logis de soixante-et-quinze à quatre-vingts pieds de front ; celui-ci avait trois étages, tandis que l'autre partie du bâtiment n'en avait que deux. Ce ne fut que dans le cours de l'année 1716 qu'eût lieu la bénédiction de la chapelle, avec toute la solennité que permettaient les faibles ressources de la communauté. Elle fut placée sous le vocable du Sacré-Cœur dont un tableau orna le maître-autel. Cette bénédiction fut faite par le révérend M. Grandelet, notre supérieur. Nous étions alors au mois de juin ; les citoyens se pressaient dans l'enceinte de l'église conventuelle, toute fraîche sortie des mains de l'architecte, et décorée avec une rustique simplicité. Elle avait un air de décence et même de grâce qui reportait la pensée

aux belles fêtes de Québec. L'aspect riant de la nature à cette radieuse époque de l'année, répondait à l'allégresse de nos mères qui, réunies devant la grille, le voile baissé, paraissaient comme anéanties sous le poids des émotions, pendant que les prières et les chants de l'église montaient jusqu'à elles avec les parfums de leurs jardins en fleurs.

Monsieur le grand-vicaire fit les prières de la bénédiction, et officia à la grand'messe, durant laquelle le chant fut exécuté alternativement par le chœur de l'église paroissiale et par celui des religieuses.

Il n'y avait pas encore cinquante ans que l'amante du Sacré-Cœur avait fait entendre à la terre ce cri d'amour : "Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes et qui en est si peu aimé !" et déjà les filles de sainte Ursule y répondaient en dédiant un de leurs sanctuaires à ce Cœur adorable.

Oui, tout nous porte à croire que notre chapelle fut la première de l'Amérique à être consacrée au divin Cœur, et c'est avec un légitime orgueil que nous le constatons aujourd'hui. La tradition conservée dans notre maison, nous autorise à dire que la fête solennelle demandée par la bienheureuse Marguerite-Marie pour le vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement, a été célébrée dans notre monastère depuis cette époque. Dès l'année 1700, Mgr de Saint-Vallier érige la confrérie du Sacré-Cœur dans sa ville épiscopale, et désigne la chapelle des ursulines comme centre des réunions. Lui-même se fit inscrire en tête de cette liste de noms honorables, qui viendront tour à tour offrir réparation, amour au Cœur blessé de Jésus. Ce digne prélat obéissait

sans doute en cela à une impulsion secrète de notre vénérable mère de l'Incarnation, qui avait eu révélation de cette dévotion au moins trente ans avant la vierge de Paray-le-Monial. Tous les soirs, retirée dans sa cellule, la vénérable mère de l'Incarnation faisait à Dieu la prière suivante : " C'est par le Cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie que je m'approche de vous, ô Père éternel. Par ce divin Cœur, je vous adore pour tous ceux qui ne vous adorent pas, je vous aime pour tous ceux qui ne vous aiment pas, je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui ne vous reconnaissent pas. Je veux, par ce divin Cœur, satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais en esprit le tour du monde pour chercher toutes les âmes rachetés du sang très précieux de mon divin Epoux, afin de vous satisfaire pour toutes par ce divin Cœur; je les embrasse pour vous les présenter par lui, et par lui, je vous demande leur conversion. Eh! quoi, Père éternel, voulez-vous bien souffrir qu'elles ne reconnaissent pas mon Jésus, et qu'elles ne vivent pas pour lui qui est mort pour tous? Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore; ah! faites qu'elles vivent par ce divin Cœur!

" Sur cet adorable Cœur, je vous présente tous les ouvriers de l'évangile, afin que, par ses mérites, vous les remplissiez de votre Esprit Saint. Sur ce Cœur, comme sur un autel divin, je vous présente en particulier...

" Vous savez, ô Verbe incarné, Jésus mon bien-aimé, tout ce que je veux dire à votre Père par votre divin Cœur et par votre sainte âme. Je vous le dis en le lui disant parce que vous êtes en votre

Père et que votre Père est en vous ; faites donc tout cela avec lui. Je vous présente toutes ces âmes, faites qu'elles soient une même chose avec vous."

Les papiers authentiques autorisant la confrérie du Sacré-Cœur étant disparus, l'on croit communément qu'ils sont devenus la proie des flammes en 1752.

Dès le début de la fondation l'année scolaire est émaillée des pieuses solennités des fêtes de l'église ; mais celle qui tient le premier rang est sans contredit la fête du Sacré-Cœur.

En même temps que les Ursulines faisaient construire leur église, elles firent rebâtir de pierre une maison située sur le Platon où logeait le gouverneur. Cette maison était probablement la première reconstruite sur ces lieux. Les édifices antérieurs étant le premier fort, une poudrière etc. C'était une grande bâtisse à deux étages, elle avait été achetée de M. de Ramesay, le 8 octobre 1697. Nous trouvons dans l'acte de vente le détail suivant : " Comme le second étage de la dite maison n'est pas vitré le sieur et dame de Ramesay veulent bien prêter les vitres qu'ils ont fait ci-devant venir de France, à la charge que les dites religieuses leur rendront l'année prochaine en même saison et espèce et de même échantillon, ou leur en paieront la valeur à huit sous le carreau à leur option. "

Quand monseigneur de Saint-Vallier fit le premier paiement sur cette propriété, le 20 août 1700, il se trouva un excédant de cinquante livres. Cet argent fut destiné à achever un fourneau à briques (1)

(1) La fabrication de la brique remonte au Trois-Rivières à 1646 au moins.

que M. de Ramesay céda à monseigneur de Québec. Il était situé sur la commune de la ville au-delà des moulins : Sa Grandeur payait en même temps deux cuves et un bluteau déjà livrés.

Cinq ans plus tard, le 10 septembre 1721, les Ursulines vendaient la maison du Platon au roi, pour la somme de quatre mille livres. C'est alors que le gouvernement fit ériger l'édifice encore existant. Chaussegros de Léry dirigea ces travaux qui furent terminés en 1723.

Nous n'avons à cette époque (1718) qu'à enregistrer une longue suite de bienfaits de notre digne père et fondateur. Monseigneur, non content d'avoir fait réparer notre église, d'avoir agrandi le monastère, voulut encore nous donner un nouveau témoignage de particulière bienveillance.

Ce sont des croix d'argent qu'il fit faire et qu'il distribua aux religieuses comme marque distinctive de leur communauté, et pour leur donner un souvenir perpétuel de son fondateur. Il est de tradition dans le monastère de l'Hôpital-Général qui fut gratifié comme nous de ce don précieux, que, pour donner à ses filles cette nouvelle preuve d'affection, monseigneur de Saint-Vallier dut faire fondre le bâton de la crosse d'argent qu'il avait reçue de son frère H. Bernard, avant sa consécration comme évêque de Québec. Ce symbole fut reçu avec reconnaissance ; il nous rappelle depuis cent soixante-huit ans, et rappellera dans la suite des années ce qu'un digne évêque nommé Jean de la Croix, a fait pour notre ville et pour nous.

Ce n'est qu'après les engagements solennels de sa profession, qu'on remet à la religieuse ursuline

des Trois-Rivières ce joug doux et léger. Il lui rappelle qu'étant épouse de Jésus crucifié ; elle doit vivre en union et conformité avec son divin modèle. De plus, cette croix suivant la parole du *cantique*, est comme un *bouquet de myrrhe* qui reste sur son cœur en signe d'amour et d'union éternelle. Aussi, est-ce une pratique de piété de plusieurs d'entre nous de presser affectueusement, dans le cours de la journée, cette croix pectorale, en accompagnant cet acte expressif d'une pieuse oraison jaculatoire.

Au mois de janvier 1715, la révérende mère supérieure, la maîtresse des novices et la portière allaient accueillir à la porte conventuelle, mademoiselle Marie-Anne Chatel. Celle-ci, ayant franchi le seuil du cloître, se prosterne aux pieds de la mère supérieure, lui demande sa bénédiction, puis se relève pour recevoir le baiser de paix des religieuses présentes. Pendant cette cérémonie, les pauvres parents qui n'ont entendu que le bruit des clefs et de la lourde porte tournait sur ses gonds, sont en proie à la plus vive douleur. Partis de Saint-Nicolas dans la saison la plus rigoureuse, sur les instances réitérées de leur enfant, ils ne cèdent, disaient-ils à nos mères les droits de l'amour paternel, qu'en faveur des ursulines à qui ils confient leur pieux enfant. Consolez-vous, bons parents, votre fille chérie sera plus vôtre que jamais ; ce cloître qui la dérobe à vos yeux ne lui enlèvera aucune des affections légitimes du cœur : ce sera pour vous qu'elle priera, pour vous qu'elle s'immolera, et dans l'état si modeste de sœur converse dont elle vient de faire choix, elle va par son humble labeur de tous les jours, ravir le ciel et y

attirer de tous ceux qui lui sont chers. Mais suivons un instant la jeune débutante.

La maîtresse des novices l'a conduite à la chapelle où elle fait à Dieu l'entière offrande d'elle-même ; puis au noviciat, où elle la présente à ses sœurs qui, par leur affection s'efforcent d'adoucir son sacrifice, et de remplacer le mieux possible les êtres aimés auxquels elle vient de dire adieu.

L'on sait que l'institut établit deux classes de religieuses : les unes, désignées sous le nom de sœurs converses, sont spécialement employées au travail ; les autres portant le titre de religieuses de chœur, sont appliquées à la récitation de l'office au chœur, à l'administration ou à l'enseignement ; les unes représentent Jésus-Christ dans les obscurs travaux de Nazareth ; les autres le perpétuent dans sa vie de prière et de prédication ; mais les unes et les autres sont véritablement sœurs d'une même famille comme Marthe était sœur de Marie. Toutes se lient par les trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, auxquels les religieuses institutrices ajoutent celui de se consacrer à l'éducation de la jeunesse.

Toutes nos mères saluèrent la jeune postulante avec les transports de la joie la plus vive. Elles avaient, en effet, bien raison de se réjouir, car notre nouvelle sœur, Marie-Anne Chatel de Sainte-Ursule, fut pour le monastère, pendant trente-huit ans, un véritable trésor ; nous la verrons constamment se choisir les emplois les plus difficiles, les travaux les plus pénibles.

Nous n'avions alors parmi nous de sœurs converses que la bonne sœur de la Visitation que nos



mères de Québec nous avaient prêtée après la mort de sœur Sainte-Anne. Ce sera de concert avec elle, que sœur Sainte-Ursule pleine de reconnaissance, de dévouement et de ferveur, se dépensera au service de Jésus.

Deux années plus tard, sœur Gèneviève Perrot de Saint-Charles venait, elle aussi, se présenter au monastère en qualité de sœur converse ; elle fut reçue avec non moins de bonheur que la précédente. Ce fut une compagne que la bonne sœur Sainte-Ursule agréa fort. Elle s'efforça de lui inculquer son petit trésor de connaissances afin, disait-elle, de la rendre utile à la communauté. Les bons avis de cette chère sœur ne furent pas perdus. Sœur Saint-Charles sut si bien en profiter qu'elle fut d'un grand secours pour nos mères. Son désir surtout de rendre service était proverbial ; il venait d'un motif si pur, si noble... " Jamais, disait-elle, je n'en pourrai trop faire pour la communauté qui a eu la charité de me recevoir."

Elle nous fut enlevée en 1742 : nos mères regrettèrent longtemps cette sœur si dévouée. Sa compagne, sœur Sainte-Ursule, lui survécut dix ans : le ciel avait destiné ces deux âmes à servir de modèle à cette longue suite de sœurs pieuses, humbles et laborieuses qui, dans notre monastère, se sont succédées jusqu'à ce jour. Sachant parfaitement allier l'office de Marthe à celui de Marie, la moisson de mérites qu'elles engrangent ne leur vaut pas une petite récompense. O heureuse vie cachée en Dieu !

Nous avons déjà signalé les bons offices que les RR. PP. Récollets établis dans cette ville, rendaient à notre communauté depuis son établissement.

Le Père Filiastre, curé de cette ville, en avait été nommé le directeur par Mgr. de Saint-Vallier, dès la fondation. Ce vertueux prêtre ne négligea rien pour le bien spirituel de notre communauté ; aussi, nos mères, très sensibles aux bons offices qu'elles recevaient de ces dignes religieux, voulaient-elles entrer en communication de prières avec eux. Pour cela, elles réclament et obtiennent de Mgr. de Saint-Vallier la permission de leur céder un terrain pour la construction d'une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Bonsecours. L'acte de donation passé devant notaire, est consigné dans nos registres ; une clause mentionne qu'il sera dit, après chaque salut, célébré dans cette chapelle, un *de profundis* pour le repos des âmes des religieuses. Les travaux commencés en 1719 n'était pas terminés en 1732. A cette époque, une lettre de Mgr. Dosquet ordonna aux religieuses de reprendre leur terrain " vu, dit-il, que la ville est trop petite pour qu'il permette l'érection d'une nouvelle chapelle. Les trois églises qui s'y trouvent, répondent suffisamment aux besoins du culte."

D'après ces lignes, on voit que le projet ne fut pas effectué ; mais nous avons voulu le consigner ici comme preuve du désintéressement de nos mères qui, elles-mêmes ne vivant que d'aumônes, trouvent le moyen d'obliger autrui. Cette donation nous dit aussi la profonde vénération qu'elles ont pour les dignes fils de saint François, et la reconnaissance qu'elles leur gardent.

Arrivée aux Trois-Rivières en 1712, la mère Sainte-Thérèse avait vu s'écouler successivement trois triennats sons qu'on songeât à la remplacer ;

ce n'était pas que cette humble mère ne se fut adressée bien des fois dans cette vue à Québec. Depuis longtemps, elle demandait pour seul prix de ses travaux, d'être déchargée de la supériorité. On lisait dans ses lettres à Mgr. de Saint-Vallier : " Mon unique consolation serait d'être remplacée, je le demande à Votre Grandeur par le Cœur de Jésus. Cette maison ne requiert plus mes services, je suis un instrument usé. " Mais, connaissant tous les bons offices qu'elle pouvait rendre à la jeune communauté, on ne voulait pas l'entendre. Sur la fin de son quatrième triennat, elle insista davantage, pensant bien qu'elle ferait, cette fois, agréer sa requête.

Pressé par ses prières, monseigneur accepta sa démission, et adressa à la communauté la lettre suivante.

" Nous, par la grâce de Dieu et du saint siège apostolique, Jean évêque, à nos très chères filles les Ursulines Hospitalières des Trois-Rivières, salut et bénédiction en Notre Seigneur.

" Les instances réitérées que la sœur Sainte-Thérèse, votre supérieure, me fait tous les ans de vous permettre de faire une élection canonique d'une nouvelle supérieure et autres officières pour vous mettre en état de vous conduire comme les autres monastères de votre institut, et les assurances qu'elle me donne de trouver en plusieurs de vous, les qualités nécessaires pour remplir dignement les emplois, me déterminent enfin (avec la confiance que j'ai conçue avec fondement des dispositions saintes où vous êtes), de vous permettre de faire une élection entière de toutes vos officières ; c'est pour cela que nous vous accordons un plein pouvoir

d'élire une supérieure, une assistante, une zélatrice et une dépositaire, par la voie ordinaire des scrutins, comme il se pratique dans votre institut ; et pour la maîtresse générale des pensionnaires et portière, vous les choisirez comme on le fait dans vos monastères. Je finis en conjurant Notre-Seigneur de vous combler de ses plus chères bénédictions, et de vous faire connaître avec quelle affection de père, nous continuerons d'être en l'amour de Notre-Seigneur tout à vous.

“ Donné à Québec, sous notre seing, celui de notre secrétaire, scellé du sceau de nos armes, ce vingt-cinquième jour de novembre, mil sept cent vingt-quatre.

† JEAN, EVÊQUE DE QUÉBEC,

“ Par monseigneur, TESSIER Ptre, Secrétaire.”

Cette communication lue en chapitre fut d'abord suivie d'un instant de silence causé par la surprise et l'émotion ; bientôt, un non unanime fut la réponse de l'assemblée. La communauté écrivit de son côté à monseigneur, et la mère Sainte-Thérèse dut continuer pendant sept années encore à porter le poids du gouvernement. Plus tard, elle disait dans ses lettres : “ J'ai demandé en vain qu'on me déchargât du fardeau porté depuis seize ans ; on a été sourd : mais j'ai encore l'espoir que Jésus m'accordera de mourir hors de cette terrible responsabilité. Aidez-moi à obtenir cette faveur.”

Tout en restant à la tête de sa famille, cette bonne mère songea sérieusement à former et à initier à son gouvernement les auxiliaires que le Bon

Dieu lui avait envoyées, et c'est ainsi que se continuera dans la suite l'action de cette bonne mère au milieu de nous.

Mère tendre et vigilante, sa sollicitude s'étendait également aux intérêts spirituels et temporels de la nouvelle fondation qui lui était confiée. Elle gouverna la maison avec une prudence et une sagesse admirables, au grand contentement des religieuses qui vivaient dans une charité parfaite, et à l'édification de toute la ville dont elle était chérie et estimée. " En 1732, Mgr. Dosquet la rappela à Québec pour l'établir supérieure de notre monastère, qu'elle gouverna avec une grande douceur pendant trois ans. L'année 1735, quatre mois après avoir résigné cette charge, la mère Sainte-Thérèse fut attaquée d'un mal de gorge extraordinaire, et la fièvre s'y étant jointe, elle fut bientôt jugée en danger, ce qui détermina M. de Miniac, vicaire général et supérieur du monastère, à lui administrer les derniers sacrements. Ayant reçu ces secours de la sainte Eglise, avec une pleine connaissance de son état et la plus touchante piété, elle s'endormit doucement du sommeil des justes, sans éprouver la moindre crainte de la mort, le 28 octobre 1735, à l'âge de soixante-quinze ans. Elle avait cinquante-six ans de profession religieuse.

*(Histoire du Monastère de Québec).*

Trente-quatre années se sont écoulées depuis que monseigneur de Saint-Vallier, de concert avec les Ursulines de Québec, a fondé l'établissement des Ursulines des Trois-Rivières. Cette œuvre, fruit de longs travaux, arrosée des sueurs, enrichie

des bienfaits et placée sous l'égide d'aussi généreux bienfaiteurs, a grandi et prospéré. Si par intervalle, la croix ou l'épreuve, cachet des œuvres de Dieu, s'est montrée sous le toit des Ursulines trifluviennes, c'était à Québec, foyer chéri toujours brûlant de charité, que nos mères allaient chercher consolation et secours. Québec, c'était le berceau religieux où nos premières mères avaient puisé l'esprit des vertus de la vraie ursuline. C'était le parterre embaumé d'où s'est envolé le premier essaim des abeilles diligentes, qui furent les fondatrices de la famille trifluvienne. Les suppliques réitérées de la mère Anceau de Sainte-Thérèse furent enfin entendues. L'année 1732 plaça à la tête de la communauté trifluvienne une supérieure locale, mère Josephite Trottier du Sacré-Cœur, et la vénérée mère Sainte-Thérèse retourna à Québec, emportant avec elle les regrets, l'affection de ses enfants des Trois-Rivières. A la longue suite des bienfaits dont nous vous sommes redevables, vénérée mère, vous ajoutez la faveur de transmettre notre reconnaissance à nos mères de Québec... Qu'ils vous parviennent encore en ce jour, vénérées mères, ces accents de reconnaissance de vos enfants, de vos sœurs des Trois-Rivières. Merci à votre chère maison d'avoir autrefois pour nous, soutenu les difficultés et les sacrifices exigés pour une nouvelle fondation ; merci de nous avoir donné une mère incomparable dans la personne de notre première supérieure, mère Marie Drouet de Jésus ; merci de vous être privées durant trente-quatre ans de sujets aussi précieux que nos vénérées mères des Anges, de la Conception et Sainte-Thérèse, qui ont tour à tour guidé notre jeu-

ne communauté. Merci des autres sujets de mérite qui sont venus seconder les travaux de nos quatre premières supérieures. S'il nous était donné d'aller visiter les tombes chéries de ces saintes fondatrices, qu'il nous serait doux d'y verser hommages, reconnaissance et prières !

A travers le siècle et demi qui nous sépare, leurs exemples, leurs leçons se perpétuent parmi nous ; la bannière de sainte Ursule aux couleurs des vierges et des martyres, le manteau virginal de notre bien aimée mère sainte Angèle, abritent aujourd'hui comme autrefois, les Ursulines trifluviennes, et la postérité se glorifie de marcher ainsi sur vos traces. Longtemps, la même houlette pastorale a dirigé les deux maisons, nous avons puisé à la même source de doctrine. Enfin, nous sommes vos filles aînées ; et, il nous plaît infiniment de voir surgir autour de nous des communautés sœurs qui perpétueront vos œuvres, toutes à la gloire de Dieu. Puissions-nous ajouter avec elles, un humble fleuron à la couronne de gloire et de mérites que nous prions le ciel de tresser à nos vénérées mères ursulines de Québec.



## CHAPITRE XIII.

MORT DE MONSIEUR DE SAINT-VALLIER.—DERNIÈRE VISITE D'UN PÈRE.—SES DERNIERS MOMENTS.  
DEUIL AU MONASTÈRE.

**E**N 1725, monseigneur de Saint-Vallier, quoique déjà plus que septuagénaire, entreprit une fois encore, la visite de son diocèse, commençant par les paroisses de Montréal. Partout, il fut reçu avec des démonstrations de joie qu'on ne peut exprimer. Il donna à son peuple de nouvelles preuves de sa sollicitude pastorale. Persuadé qu'il ne retournerait jamais en ces lieux, il administra le sacrement de confirmation aux plus jeunes enfants.

Au monastère, l'accueil que reçut monseigneur, fut une explosion de joie et de vénération : l'allégresse du jour fut cependant assombrie par le triste état de santé où se trouvait ce pasteur dévoué ; une fièvre lente le minait intérieurement et faisait présager à la communauté le moment fatal qui devait



enlever à son affection, l'ami le plus sincère et le père le plus dévoué.

Cette visite fut celle des adieux ; monseigneur paraissait ne plus rien faire que comme préparation à sa fin prochaine ; il s'enquit avec bonté des finances de la maison et comme ses aumônes continuelles et sa fondation de l'Hôpital-Général de Québec avaient absorbé toutes ses ressources, ce père dévoué écrivit la lettre suivante au ministre de la cour de France, sollicitant une aide pour son Hotel-Dieu des Trois-Rivières.

“ J'ai eu l'honneur de vous écrire plusieurs fois, jusqu'à vous importuner en faveur de nos communautés religieuses, qui sont toutes très pauvres et une hors d'état de se soutenir, si elles ne s'accablaient de travaux le jour et la nuit, et n'espéraient enfin recevoir quelques grâces royales par votre protection. Dans ce nombre de pauvres communautés de filles, tiennent le premier rang les religieuses Hospitalières de l'Hopital-Général de Québec, celles de l'Hotel-Dieu des Trois-Rivières, et celles qui gouvernent l'Hotel-Dieu de Montréal, les deux premières que j'ai fondées sont si pressées que n'ayant point de quoi se faire dire la messe, ni à elles, ni à leurs pauvres malades ou invalides, j'ai pensé que vous pourriez les soulager sans qu'il en coûtât rien au roi, en attachant à l'une et à l'autre de ces œuvres, une place de curé qui leur donnerait les moyens d'entendre la messe ; de ces curés infirmes qui seraient d'ailleurs mieux soignés par ces religieuses qu'ils ne le pourraient être dans quelque endroit qu'ils pussent aller se loger.”

*(Manuscrit de la correspondance des gouverneurs français.)*

Comme on le voit, c'est au temporel comme au spirituel que s'intéresse Sa Grandeur ; mais notre vénérable fondateur venait pour ainsi dire de mettre la dernière main à son œuvre : c'est le dernier acte de sa bienveillance que nos papiers consignent.

Rendu à Québec, il se retira dans la solitude de son Hopital-Général, extrêmement fatigué des suites de son voyage. Néanmoins, vers la fin de l'année suivante, il sembla reprendre des forces, et nos mères purent espérer d'après les lettres reçues de Québec, que le ciel se rendant propice à leurs vœux, leur conserverait longtemps ce guide vénéré.

Monseigneur toujours énergique, continuait à vaquer, avec assiduité aux affaires de son diocèse. On ne voyait en lui aucune marque de caducité : son port était droit et majestueux ; il conservait toujours ses manières gracieuses et prévenantes, pourtant son heure dernière allait bientôt sonner.

Suspendons ici notre plume, et laissons nos mères de l'Hopital-Général nous faire le récit des dernières actions de notre vénérable fondateur. Toutes ont été recueillies avec une religieuse exactitude.

Au mois de septembre, il fit la révision de ses papiers... et expédia toutes ses affaires de France : comme la communauté faisait aussi des mémoires, il nous dit de demander des *cierges pour son service*, la cire étant très-chère au Canada. A cela, nous répondîmes que nous nous proposons de demander plutôt pour lui un habillement complet : sa soutane était si vieille que le plus pauvre curé n'en aurait pas voulu. Il nous dit qu'il n'en aurait plus besoin, ce qui n'était

que trop vrai. Nous en fîmes néanmoins, la demande à son insu.

Le jour de la Toussaint, il se trouva extrêmement faible, ayant éprouvé dans la nuit, un violent accès de fièvre. Nous le priâmes de ne pas se rendre à la cathédrale pour y officier pontificalement, ce qu'il ne manquait jamais de faire aux grandes fêtes. Il acquiesça à nos instances, nous dit la messe après laquelle il prêcha sur la magnificence divine dans la récompense des bienheureux, mais avec tant de force et d'onction qu'on eût dit qu'il n'éprouvait aucune indisposition. Depuis ce jour, il ne fit que s'affaiblir de plus en plus. Le jour de saint André, il souffrait d'un grand mal de gorge, joint à une fièvre si violente qu'il avait peine à se soutenir. Nous le pressâmes de dire la messe à sa chambre ; ce fut en vain ; il voulut, selon son ordinaire, la célébrer à l'autel de la salle ; mais, comme il se sentait très-mal, il dit à son valet de chambre : " Tenez-vous auprès de moi tout le temps du saint sacrifice pour me soutenir." La communauté et les pauvres assistaient à cette messe, et reçurent la sainte communion de la main du prélat ; et ce fut la dernière fois. Avant de se retirer de l'autel il prononça ces quelques paroles qui furent les dernières qu'il dit en public :

" Mes enfants, l'extrême faiblesse que j'éprouve ne me permet pas de faire d'exhortation aujourd'hui. Je laisse à vos réflexions les deux grands objets que l'Eglise nous présente en ce jour. La fin de l'année ecclésiastique nous doit remettre devant les yeux, avec quelle rapidité tout passe. Nous touchons à notre dernière fin : pour s'y disposer il faut faire

un saint usage du temps, porter sa croix à l'imitation du grand amateur de la croix, le glorieux apôtre, saint André, dont on célèbre la fête. C'est elle qui a fait son triomphe et sa gloire ; et c'est par une aussi parfaite résignation que vous acquerrez la vie éternelle, ce que je vous souhaite de toute l'étendue de mon âme."

Après son action de grâces, il visita les malades qui étaient au lit et leur dit quelques paroles de consolation. Il fit ensuite approcher les autres pauvres infirmes, leur dit adieu en les assurant qu'il était sur le point de les quitter. Il ajouta que ce qu'il demandait d'eux en considération de l'amour qu'il leur avait toujours porté, c'était qu'ils travaillassent toujours à leur salut, en mettant en pratique les instructions qu'il leur avait données ; qu'ils vécussent en paix ; qu'ils estimassent leur état qui est le plus conforme à celui de Jésus-Christ sur la terre ; enfin, qu'ils ne l'oubliaient pas dans leurs prières. Vous êtes, leur dit ce bon père, du ton le plus affectueux, vous êtes mon précieux héritage ; mon amour pour vous ne se terminera pas au tombeau ; si vous m'obtenez miséricorde du Seigneur, comme je l'espère, sans cesse je prierai pour vous. Il leur donna ensuite sa bénédiction avec une bonté et une tendresse inexprimable et se retira. Après un peu de repos, il fit appeler la communauté ; il nous représenta combien l'établissement de cette maison lui avait coûté de peines et de sollicitude, et nous assura que son plus grand désir était que Dieu fut servi et glorifié ; puis, avec les paroles les plus enflammées de l'amour divin, il nous conjura de travailler à notre sanctification par l'exacte observance de nos règles. Il nous recom-

manda surtout, avec beaucoup d'instance, ses pauvres, ses *chers pauvres*. "Oubliez-moi, nous dit-il avec une ardeur tout extraordinaire, mais pour eux, ne les oubliez jamais !.. Pour le temporel, je ne vous laisse pas grand bien ; cependant, vous savez que je me suis réduit à la mendicité pour vous faire des rentes. Plusieurs évènements vous ont fait perdre une partie de celles que je vous avais faites. Confiez-vous à la Providence, ne vous appuyez pas sur l'humain, cherchez Dieu dans la simplicité d'un cœur chrétien et religieux, et rien ne vous manquera. Je vous donne, mes chers enfants, dans mon testament, le titre de légataires universelles. Vous n'y gagnez pas beaucoup car vous n'ignorez pas que je suis très pauvre, aussi, je ne vous charge que de très peu de chose. J'ai ménagé en France vingt-quatre mille livres entre les mains de mon agent ; vous les emploierez à ce qui sera le plus convenable pour l'avantage de cette maison, pour laquelle je ne puis plus rien que d'implorer le secours de Dieu sur elle et sur moi qui n'ai plus que très peu de temps à vivre ici-bas. Ne cessez, mes chères filles, de prier et de faire prier vos pauvres, afin que le Seigneur n'entre point en jugement avec son pauvre serviteur."

"Il est impossible de rendre l'impression que de telles paroles produisirent sur nous toutes : nous nous retirâmes le cœur pénétré de la plus vive douleur.

"Dans la journée, l'état du malade s'aggrava, une dysenterie était venue s'ajouter à ses autres maux. Le médecin et le chirurgien ne voyaient aucun danger, mais, monseigneur assurait que sa

maladie serait sa dernière. Nous le priâmes de se mettre au lit, il y consentit ; il dit néanmoins la messe les trois jours suivants. Mais le médecin lui ayant représenté qu'il se fatiguait trop, et que cela l'obligeait à interrompre l'ordre des prescriptions, il se soumit à tout ce que l'on voulut. Se voyant privé du bonheur de célébrer lui-même les saint mystères, il pria le R. P. de la Chasse qui était toujours auprès de lui, de vouloir bien dire chaque jour la messe en sa présence ; ce que le bon Père fit fort obligeamment. Quoiqu'il fut extrêmement souffrant, monseigneur se faisait mettre sur son séant et apportait une aussi grande application à tout ce qui se faisait à l'autel, que s'il eut été en parfaite santé. Il se montra tel dans la maladie et la mort qu'il avait été pendant toute sa vie : toujours occupé de Dieu et de son service, ou de celui du prochain mais avec une douce tranquillité, plein de soumission aux ordres de Dieu et de confiance en sa miséricorde. Accoutumé à mépriser le monde et à regarder la vie présente comme un exil, et vit augmenter son mal avec une joie calme ; jamais on ne lui entendit faire aucune plainte ; il se trouvait toujours trop bien servi et trop bien traité. Monseigneur Dupuy alors intendait du Canada, et son épouse, l'étant venu voir, lui offrirent un lit commode pour se délasser de la fatigue qu'il devait éprouver du sien, Sa Grandeur les remercia et les pria de ne pas prendre tant de peine... néanmoins, on apporta le lit.

Comme la maladie prenait des symptômes plus alarmants, tout Québec fut dans la désolation. Le saint Sacrement fut exposé dans toutes les églises, pour demander la guérison du premier

pasteur. On ne voyait qu'émissaires envoyés de toutes part pour avoir de ses nouvelles ; les personnes les plus considérables venaient lui rendre visite ; il les recevait avec sa douceur ordinaire, et avec un visage aussi serein que s'il n'avait rien à souffrir. S'étant aperçu que nous étions sensiblement affligées de son état : " Réjouissez-vous de ce que je participe aux souffrances de Jésus-Christ, car j'espère de son infinie bonté que je participerai un jour à ses divines consolations."

" La veille de Noël, à cinq heures du soir, le docteur Sarasin ordonna un remède qui eut le plus mauvais effet. On appela de nouveau le docteur ; en le voyant, monseigneur le pria de lui dire sans déguisement ce qu'il pensait de son état, ajoutant que pour lui, il se trouvait extrêmement mal. Monsieur Sarasin avoua avec peine qu'il le trouvait ainsi. Le prélat en parut satisfait ; il remercia le médecin et le chirurgien des services qu'ils lui avaient rendus, les assurant qu'il était persuadé qu'ils n'avaient rien négligé de ce qu'ils devaient faire pour le rétablissement de sa santé ; il ajouta que l'arrêt fatal était prononcé ; qu'il s'y soumettait avec amour ; que la vie n'est qu'un dépôt, qu'il en faisait volontiers le sacrifice à celui qui avait donné la sienne pour lui.

" Dès que la déclaration du médecin fut connue dans la maison, on n'entendit plus que pleurs et que sanglots. Les pauvres se tenaient prosternés devant le très-saint Sacrement, demandant avec larmes la conservation de leur protecteur, de leur bienfaiteur, de leur père.

" Monseigneur de Saint-Vallier seul ne perdit pas sa tranquillité. Il dit au P. de la Chasse, son

confesseur, d'envoyer en diligence chercher M. de Lotbinière, archidiacre, pour lui administrer les sacrements. Il voulut que cet ecclésiastique vint seul et que tout se fit sans cérémonie, et cela pour ne pas déranger le clergé qui était occupé à la solennité de la naissance de Notre-Seigneur. A l'arrivée de M. de Lotbinière, le prélat lui dit : " Je vous attends avec impatience, mon cher archidiacre, afin que vous m'administriez les sacrements de l'Eglise, notre mère. Me voilà près d'arriver au port, j'espère de l'infinie miséricorde de mon Dieu, qu'il voudra bien m'ouvrir la porte de la véritable vie... Demandez-lui pour moi cette grâce."

" A dix heures, il reçut le saint Viatique avec de grands sentiments de foi et de piété. Il répondait aux prières avec application et liberté d'esprit. M. de Lotbinière, troublé par la vue de son évêque mourant, manquait à quelque cérémonie du rituel : le prélat lui fit remarquer ce qu'il avait omis. Les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes : la communauté surtout, était en proie à la plus amère douleur... Après quelque temps, le vénérable malade annonça à Monsieur Dupuy, qu'il l'avait choisi pour son exécuteur testamentaire. Il fit ensuite approcher les religieuses et leur dit : " Mes enfants recevez pour la dernière fois ma bénédiction, je vous bénis au nom du Père qui vous a créés ; au nom du Fils qui vous a rachetées ; au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiées. Qu'il enflamme vos cœurs de son divin amour ; qu'il soit le principe de toutes vos actions ; qu'il vous donne la force de porter vos croix avec résignation ! Bénédiction de paix, de charité et d'union... Au nom du Père, et



du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.”—Il ajoute : “Retirez-vous maintenant, mes chères filles, afin que je ne m'occupe plus que de Dieu seul...” De là, nous allâmes à la messe de minuit qu'il ne nous fut pas possible de chanter.

“Le jour de Noël, le saint Sacrement fut exposé de nouveau. Tous les pauvres, non-seulement ceux de la maison, mais encore ceux de la ville et des environs qui avaient été les objets des soins du prélat, venaient en foule à notre église pour implorer l'assistance du ciel, et demander à Dieu de prolonger une vie si précieuse. De son côté, le pieux malade, les yeux attachés sur son crucifix, n'était occupé que de la céleste béatitude, et ne soupirait qu'après la possession du souverain Bien. A neuf heures du matin, le gouverneur, M. de Beauharnois, étant entré, monseigneur le fit approcher de lui et lui dit : “Vous n'êtes plus à moi, mon cher marquis, ni moi à vous. Souvenez-vous que la figure de ce monde passe, qu'il n'y a que les œuvres qui nous accompagnent dans l'éternité.” Puis il se détourna pour n'être plus interrompu dans ses entretiens avec Dieu. On l'entendait sans cesse prononcer de courtes mais vives aspirations tirées des saintes Ecritures. Toutes les personnes présentes étaient pénétrées d'admiration et de respect, et plusieurs d'entre elles demandèrent qu'il leur fût permis d'assister à ses derniers moments, voulant, disaient-elles être témoins de la mort d'un saint. Plus il approchait de l'heure suprême qui devait le réunir à son Dieu, plus il y avait de paix et de sérénité dans tous ses traits. Il ne parlait plus que pour former des actes d'amour, de confiance, de désir. Les dernières paroles

qui s'échappèrent de son cœur et de ses lèvres furent les deux versets du quarante-et-unième psaume : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea at te Deus. Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum; quando veniam et apparebo ante faciem Dei!*... (1) Puis, élevant un peu les mains, il rendit son esprit à Dieu. L'horloge venait de marquer minuit et un quart, le 26 décembre 1727. Le vénérable pontife, âgé de soixante-et-quatorze ans, un mois et douze jours, était dans la quarante-troisième année de son épiscopat, si l'on compte depuis sa nomination, et la quarantième si l'on compte depuis son sacre.

“ Après quelques heures, on dressa un autel dans la chambre funèbre. M. de Lotbinière, les RR. PP. Duparc et Justinien y dirent leur messe. La communauté communia à la première, et resta longtemps à prier auprès du corps de son fondateur que toutes arrosaient de leurs larmes. Monsieur Bertier, chirurgien du roi, et le Père Hubert, envoyé par Monsieur de Saint-Ferréol, supérieur du séminaire de Québec, vinrent embaumer le corps en présence de monsieur Dupuy. Le cœur fut mis dans un cœur de plomb, que l'on enferma dans un autre cœur d'argent. Les entrailles furent mises dans une boîte de bois. Le corps fut ensuite revêtu des habits pontificaux et posé dans la bière. On le porta à la salle qui était tendue de noir, et illuminée d'un grand nombre de lustres et de cierges. Des autels furent placés de chaque côté de la chapelle

(1) Comme le cerf altéré soupire après les fontaines des eaux vives : ainsi mon âme a soif de vous, mon Dieu. Oui, mon âme a soif de posséder le Dieu vivant et fort ; quand donc serai-je en sa présence ?

ardente plusieurs prêtres et les RR. PP. Récollets et Jésuites y dirent la messe Monsieur de Saint Ferréol et les Messieurs du seminaire vinrent en corps rendre leurs devoirs à leur évêque.

M. Dupuis, pour sa part, faisait préparer un char et un dais pour transporter le corps aux portes de la ville, où le clergé devait l'attendre. Il nous procura des étoffes noires et blanches pour la tenture de notre église, avec quantité de cierges pour l'illuminer ; il la fit somptueusement armorier, ainsi que le char et le dais ; il n'épargna rien pour que les obsèques se fissent avec toute la magnificence possible. Les Pères Récollets qui s'étaient chargés de la ville voulurent aussi prendre soin de l'église, de sorte que tout était disposé de la manière la plus convenable. Pendant sept jours que le corps fut exposé dans la chapelle ardente, le concours du peuple ne cessa point. Ils venaient en foule de la ville et des environs, pour donner à la dépouille mortelle de leur premier pasteur des marques de leur vénération. Ils baisaient avec respect ses vêtements, faisaient toucher à son corps des médailles et des chapelets, demandaient à emporter quelque chose qui lui eût appartenu ; ils en seraient venus jusqu'à couper ses habits, si on ne les avait empêchés."

Lorsque le triste état de la santé de monseigneur fut connu dans la communauté des Trois-Rivières, la mère supérieure s'empressa de lui écrire pour lui exprimer la douleur de la communauté et lui demander une dernière bénédiction. Notre vénéré Père, entendant lire cette lettre s'écria : " Que Dieu les bénisse... Oh ! qu'il les bénisse toutes !"

La nouvelle de sa mort perça de douleur le

cœur de nos mères ; tant de motifs leur rendaient cette perte si amère... L'espérance bien fondée du bonheur dont une âme si fidèle à Dieu devait jouir dans le ciel, fut seule capable d'adoucir leur cruel chagrin. Mais la reconnaissance et l'affection leur faisaient sentir le besoin de rendre à sa mémoire un culte particulier, et c'est en offrant pour ce père regretté leurs pieux suffrages qu'elles purent soulager le trop plein de leur cœur.

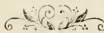
Par le contrat de fondation, monseigneur de Saint-Vallier n'avait imposé à la communauté des Trois-Rivières d'autres charges que celles de lui faire dire chaque année une messe basse, et de faire réciter le psaume *De profundis* en commun à l'hôpital, tous les jours après la prière du soir. Les religieuses, répondant à un devoir de piété filiale, s'engagèrent de plus à faire tous les ans une communion générale et à réciter en ce jour un chapelet pour le repos de l'âme du digne fondateur. Ce sont là entr'autres, les marques d'amour et de respect que nos anciennes mères ont données à la mémoire de leur incomparable bienfaiteur, tant en leur nom qu'au nom de celles qui doivent leur succéder dans cette maison.

Le nom de monseigneur de Saint-Vallier, on le sait, répété avec respect et admiration en toute l'Amérique, est placé à côté de celui des Laval et des Plessis ; mais dans l'enceinte de ces murs, que lui-même a élevés et autour desquels semble encore rayonner un reflet de sa généreuse sainteté, avec quel saint tressaillement ne devons-nous pas le redire !..

A d'autres plus capables et plus dignes que nous, de montrer tout ce qu'il y a de beau et de magnanime dans le dévouement de ce digne prélat. Pour nous, nous n'avons pu que glaner quelques épis épars dans ce riche et vaste champ pour les déposer avec amour sur l'autel de la gratitude et de la piété filiale.

Nous avons l'avantage de posséder le portrait de ce vénéré prélat, un buste de grandeur naturelle ; il est placé dans la salle de communauté ; c'est celui d'un père au milieu de sa famille.

Nos mères de l'Hopital-Général apprenant que deux incendies nous avaient ravi tout souvenir tangible de notre digne fondateur ont eu la générosité de nous donner une assiette de son service et deux croix d'argent faites de sa crosse pastorale qu'il avait fait fondre ; l'une des deux était destinée pour la mission de Waterville ainsi qu'un ornement vert qui a servi à notre regretté père. Ces reliques furent reçues au monastère avec reconnaissance, et nous bénissons la main libérale de nos généreuses donatrices.



## CHAPITRE XIV

LE PENSIONNAT (1697 A 1752).—NOS SÉMINARISTES.  
—LES ÉLÈVES FRANÇAISES.—UNE ABJURATION.—  
LES JEUNES CAPTIVES.—PENSIONNAIRES A VIE.



L'ABBÉ H. M. Bourdon, dans sa vie du père Surin S. J. dit en parlant de la charité de ce saint religieux, qu'il était courtisan des hopitaux, puis il cite les propres paroles du P. Surin : "Si j'avais à loger la charité, dit-il, je lui donnerais une chambre dans laquelle il n'y aurait que Dieu qui est la charité même ; (car elle doit être toute pure en son motif et ne goûter que Dieu) dans cette chambre, il y aurait deux portes : l'une entrerait dans une classe et l'autre dans un hopital, parceque ce sont les issues de la charité, et les emplois qui lui sont les plus agréables. Telle aussi a été la pensée de notre fondateur, et pendant près de deux cents ans, ces œuvres se sont exercés au milieu de nous, avec de sensibles consolations.

Commençons par le pensionnat. Il nous tardait, chères lectrices de venir vous entretenir de ce petit peuple aux jeux parfois assez bruyants, mais dont une vénérée mère disait : " Les cris des enfants, c'est la musique des Ursulines." Jetons d'abord un rapide coup-d'œil sur la ville, vers ce temps, et nous verrons mieux ensuite quel bien les filles de sainte Angèle pouvaient y opérer. C'est le père Charlevoix qui, pour un moment, nous va servir de guide : " On ne compte guère que sept ou huit cents personnes dans la ville de Trois-Rivières (1721) mais elle a dans son voisinage de quoi enrichir une grande ville : ce sont les mines de fer très abondantes. Au reste, quelque peu peuplée que soit cette ville, sa situation la rend très importante, et c'est un des plus anciens établissements de la colonie. Dès les premiers temps, ce poste a eu un gouverneur : il a mille écus d'appointement et un état-major. On voit aussi dans cette ville un couvent de récollets, une assez belle église paroissiale desservie par ces mêmes religieux, et un très bel hôpital joint à un monastère d'ursulines, qui y sont au nombre de quarante, et qui font l'office d'hospitalières. C'est encore une fondation de Mgr de Saint-Vallier. Dès l'année 1650, le sénéchal de la Nouvelle-France, dont la juridiction a été absorbée par le conseil supérieur de Québec et par l'intendant, avait un lieutenant aux Trois-Rivières ; aujourd'hui, cette ville a une justice ordinaire, dont le chef est un lieutenant général."

Dès le jour de l'installation, nous avons vu le R. P. Bigot amener à nos mères trois petites Sauvages. C'est donc par les enfants de la forêt que nos classes furent ouvertes ; plusieurs compatriotes vinrent bien

tôt rejoindre ces jeunes enfants. Nous serions heureuses aujourd'hui de pouvoir donner quelques détails sur ces chères séminaristes, prémices de l'œuvre ; malheureusement, quelques noms seuls sont parvenus jusqu'à nous ;

Marie-Joseph, algonquine de la baie du Febvre ; Thérèse-Marguerite des Trois-Rivières ; Suzanne, sauvage abénaquise, venue au monastère pour se faire instruire ; elle montra beaucoup de piété et de ferveur ; de retour au milieu de sa tribu, cette jeune néophyte donna de grands exemples d'édification. Son crucifix et son chapelet lui étaient bien chers et quand elle mourut, âgée de trente ans, ses parents déposèrent ces objets dans sa tombe, comme témoignage de sa piété et de son amour pour la sainte Vierge.

Marie-Françoise, algonquine, nous fut confiée à l'âge de douze ans. Elle fit preuve d'un zèle ardent pour se préparer au baptême. Ce grand jour arrivé, elle fut conduite à l'église paroissiale où le R. P. Filiastre lui administra ce sacrement avec les cérémonies ordinaires, en présence des Sauvages de sa nation. L'air candide de l'enfant joint à sa tendre piété les impressionna vivement. Le lendemain cette âme nouvellement régénérée dans les eaux du baptême, s'approchait du sacrement des forts.

Marie-Thérèse Kahahéhé, des Trois-Rivières ; Marie-Agnès, algonquine ; Marie-Josepte, algonquine ; Marie-Madeleine, petite sauvage des terres, âgée de quatre ans. Cette dernière était l'enfant gâtée de la communauté, c'était à qui lui apprendrait à faire le signe de la croix, et à prononcer les noms de Jésus et de Marie.



Marie-Jeanne, sauvage algonquine des Trois-Rivières. Le chef des Algonquins, Nicolas Touïthony, nous confia trois de ses filles. Marie-Madeleine, née le beau jour de la Nativité de la sainte Vierge avait eu pour parrain Jean-Baptiste Fafard, marchand bourgeois de cette ville, et pour marraine mademoiselle Marie-Marguerite Godefoy de Saint-Paul ; les deux autres sœurs de Marie-Madeleine s'appelaient Thérèse et Suzanne. Ces enfants demeurèrent au monastère pendant de longues années.

Françoise, sauvage algonquine ; Louise de Sabbage, sauvage. M. Jean-Baptiste Fafard, dit Laframboise, ayant adopté une jeune sauvage orpheline, nous la confia lorsqu'elle fut en âge d'être instruite des vérités de notre sainte religion. La jeune Thérèse profita si bien des leçons qui lui furent données, qu'elle put dans la suite rendre de grands services à sa famille adoptive ; ce qui engagea ces personnes honorables à adopter d'autres sauvages. Marie-Thérèse, algonquine, Marie-Madeleine algonquine, Charlotte, sauvage, fille de Pierre Jeannet Marie, sauvage des terres, fut baptisée à l'âge d'environ dix ans ; la cérémonie du baptême était toujours suivie de grandes réjouissances ; aussi, les sauvages y assistaient-ils en grand nombre ; cette fois, le parrain fut M. Maurice Du Gué, et la marraine, mademoiselle Madeleine de Saint-Paul. Jeanne, abénaquise, Marie, algonquine, Françoise Anabano, Marie-Françoise, algonquine, Marie-Michel fille de Pierre-Michel, Angélique, algonquine.

Le R. P. Nicolas Albert Couturier, récollet, fut appelé un jour chez M. Duplessis, pour y voir une jeune sauvage, âgée de quatorze ans, qu'une cruelle

maladie allait bientôt ravir à l'affection de ses parents adoptifs. Cette enfant de la forêt avait fréquenté notre externat pendant une année. En classe, c'était un spectacle touchant de voir son assiduité à la prière et l'attention respectueuse qu'elle apportait aux instructions de notre sainte religion. Dieu récompensa les généreux efforts de cette âme précieuse. Son confesseur qui la vit en danger de mort, ne balança pas à lui faire sa première communion en viatique : cette sainte action la transporta de bonheur ; elle disait : " Petite sauvage s'en va au ciel ; dis aux mères que je ne les oublierai pas... Petite sauvage va au ciel et priera beaucoup"... C'est dans ces sentiments qu'elle s'envola vers le céleste séjour.

Cette mort si belle et si douce toucha vivement tous les assistants ; et le digne religieux qui fit son inhumation lui accorde dans les registres l'éloge suivant : " Cette jeune sauvage en conséquence de son éducation chrétienne et de ses pressants désirs, ayant reçu le saint sacrement de l'autel, en viatique et munie de l'Extrême-Onction est décédée le 28 janvier 1741 avec des sentiments de religion au-dessus de son âge et de son origine."

Outre ces enfants, la plupart des sauvages, ainsi que leurs femmes, venaient à la grille du parloir pour être instruits. Comme ils étaient toujours les bienvenus et qu'une abondante aumône suivait inmanquablement la leçon, les néophytes se montraient très assidus. Lorsqu'ils partaient pour la chasse, nos mères leur donnaient une feuille d'écorce sur laquelle elles avaient marqué les jours et les lunes ; aussi, les voyait-on revenir en toute hâte

pour la fête de Pâques. Ils craignaient toujours d'être en retard et ils s'empressaient de se rendre aussitôt à la chapelle. " Mon père, disait l'un deux, hâte-toi de me donner Jésus ; il y a quatre mois que je suis privé de sa visite."

Ces dispositions si louables chez ces pauvres sauvages consolait amplement les pères missionnaires et nos mères des nombreux sacrifices qu'ils s'imposaient ; c'était la rose mêlée aux épines du Canada. Pour parvenir à gagner des âmes à Jésus, en effet, rien n'était épargné ; ces personnes âgées de vingt, trente et même cinquante-cinq ans, se livraient avec ardeur aux études des langues sauvages.

Un père Jésuite passant par notre ville, écrivait plus tard : " On voit là des religieuses parlant l'algonquin et l'abénaquis." (1)

Passons à un autre groupe d'élèves bien chères à nos mères : les enfants des premiers habitants des Trois-Rivières. Eprouvez-vous, chères lectrices, autant de bonheur que nous en avons eu nous-mêmes, en parcourant ces listes de noms chers à la patrie et à nos cœurs. La plupart de nos élèves y trouveront celui d'un ancêtre, d'un aïeul vénéré, puis à une époque plus rapprochée de nous, celui d'une mère, d'une tante, car ce sont les générations entières qui sont venues tour à tour s'abriter au foyer de sainte Ursule, et y puiser avec le goût de la

(1) Jus- qu'en 1852, l'on avait toujours dit dans le monastère, à la suite des petites heures de l'office de la sainte Vierge, les litanies des saints pour la conversion des sauvages. Cette année-là, monseigneur Cooke, premier évêque du diocèse des Trois-Rivières supprima plusieurs prières de surérogation, à cause des nombreux travaux de l'Institut.

piété et de la vertu, les premiers éléments des sciences.

Notre ville, au témoignage de M. l'abbé Ferland, renfermait après quelques années d'existence plusieurs familles remarquables : les Hertel, les Le Neuf, les Boucher, les Poulin de Courval, occupaient un rang distingué dans le pays, et s'alliaient aux principales familles. Ces pieux citoyens désireux de procurer le bienfait de l'éducation à leurs enfants, avaient vu avec bonheur l'arrivée de nos mères aux Trois-Rivières, et s'empressèrent de leur confier leurs filles.

Sœur Marie Raisin, venue de France avec la sœur Bourgeois, avait été envoyée aux Trois-Rivières dès l'année 1661, par Mgr. de Laval, pour seconder les vues des pères de famille qui désiraient des institutrices pour leurs filles. Nous avons aimé à conserver le nom de la première institutrice de notre ville, cette bonne sœur exerça plus tard son laborieux apostolat à Champlain, à la Pointe aux Trembles de Montréal, etc... Tous nos historiens s'accordent à dire que c'est un fait digne de remarque que, sous la domination française, les femmes étaient plus instruites que les hommes ; cela était dû aux Ursulines et aux sœurs de la Congrégation qui se livraient avec succès à l'instruction des jeunes filles. En effet, longtemps on a remarqué dans les églises que toutes les femmes avaient leurs livres de piété qui étaient invariablement le Formulaire de prières à l'usage des élèves des Ursulines, tandis que les hommes récitaient pieusement leur chapelet.

Citons maintenant quelques unes de nos chères élèves : Marie-Anne Lemire ; son père était fils de

Jean, syndic pour Québec en 1667 et ancêtre des Lemire de la baie du Febvre et des environs.

Marie-Josephte Bouton, fille d'Antoine.

Marie-Françoise Forillon, fille de Claude ; elle était la nièce de notre mère Jutras de Saint-Augustin, par sa mère, dame Françoise Jutras.

Marie-Louise Pothier, fille de Jean-Baptiste ; elle épousa en 1723 Richard Fry, Anglais de nation ; ce dernier né dans le protestantisme, avait abjuré en 1708, en présence du marquis de Crisasy, du seigneur Courval, de M. Fafard dit Laframboise, et de M. Jean-Baptiste Pothier. Cette conversion avait produit un sentiment de joie générale dans la ville.

Marie-Josephte Ursule Foucault. Son grand père paternel avait épousé, en premières noces, la sauvage Dorothée.

Agathe Petit ; son père Pierre Petit marchand et notaire royal, seigneur de la rivière Yamaska, était fils de François, marchand à Lyon. Sa mère, dame Véron, était fille de M. Etienne Véron de Grand-Menil, capitaine de milice et notaire royal.

Marie-Françoise Desrosiers, fille de Pierre, Marie Vacher, Françoise Lesieur, Isabelle Mouet de Moras, mariée plus tard à Joseph Boulanger.

Marie-Anne Lefebvre ; elle épousa dans la suite Charles Alavoine, premier médecin de la maison.

Angélique Fleury, Marie-Françoise Blanchet, Marie-Anne Bissonnet, Anne-Ursule Godefroy de Tonnancour, dont le père René, avait reçu ses lettres de noblesse en 1691 ; et avait été nommé lieutenant général en 1717 ; son acte mortuaire est très édifiant.

Marie-Anne Belle-Isle ; Marie-Madeleine Desrosiers, sa mère était dame Geneviève Badeau.

Claire-Hyacinthe Hertel Cournoyer ; son père, Jacques Hertel, était capitaine dans le détachement de la marine ; sa mère, Marguerite-Thérèse Godefroy, mourut en 1732, après une vie exemplaire et vraiment chrétienne, mais Claire-Hyacinthe l'avait précédée dans la tombe. Cette jeune fille quitta cette vie à l'âge de vingt-quatre ans. (1)

Marie-Jeanne Ondoyé, son père avait été bedeau.

Marguerite Cardin, Marie-Thérèse du Lignon de Lamirande, Marie-Toinette Bouton, Marie Françoise Leclerc ; sa mère se nommait Marguerite Pepin. Dès 1634, un monsieur Pepin était établi

(1) Son aïeul, Jacques Hertel avait obtenu, en 1636, la concession d'un terrain près du ruisseau de la haute-ville, site actuel du monastère. Hertel mourut en 1652

Le 20 juin 1664, au logis de Quentin Moral, marié à Marie Marguerite, veuve du dit Hertel, eut lieu le partage de cette propriété, en présence de Pierre Dizy dit Monplaisir et de Laurent Philippe dit Lafontaine

Sur ce terrain, à peu de distance du fleuve, est-il dit dans l'acte, et probablement sur le tracé de la rue Notre-Dame actuelle, était la maison de Jacques Hertel, laquelle passait à son fils François avec " l'étendue de terre qui va jusqu'à une butte de sable où ont été mis des piquets pour servir de bornes." Ensuite, tirant au nord-ouest se trouve un espace de vingt-cinq arpents carrés qui se divise en trois morceaux d'égale grandeur, les lignes courant de l'est à l'ouest. Jean Crevier, marié à Marguerite Hertel, reçoit celui de ces tiers qui est le plus rapproché du bourg, Louis Pinard marié à Marie Madeleine Hertel, prend le lot du milieu. Le troisième échoit à Quentin Moral époux de la veuve Hertel.

Restait de la succession une autre pièce de terre, de vingt-cinq arpents aussi, au nord-ouest des autres. Elle est accordée toute entière à Moral, à cause de sa femme.

Moral, Pinard et Crevier consentent à ce qu'un chemin coupe ces terres, allant à peu près du sud au nord, ce qui prolongerait la rue Notre-Dame à partir de la palissade.

aux Trois-Rivières, à l'endroit où se trouve aujourd'hui notre monastère. Il est un des ancêtres de l'honorable sir Hector Langevin.

Marie-Charlotte Delquel dit Labrèche; Marie-Josephte Pineau, Marguerite Lemire, Marie Josephte Lemaître dit Augé, Marie-Anne Lefebvre, fille d'Ignace, sieur de Belle-Isle.

Josephte Trottier de Beaubien, fille de sieur Michel Trottier, seigneur de la Rivière du Loup et d'Agnès Godefroy de Linctot, plus tard, religieuse Ursuline, en notre monastère, sous le nom de sœur Marie du Sacré-Cœur de Jésus.

Louise-Thérèse Durvan; son père était sergent dans les troupes de la marine.

Marie-Josephte Desrosiers, Marie-Charlotte Lepelé, Marie-Josephte Gélinas de la rivière Yamachiche, Thérèse Dufaux, Marguerite Lamarche, Charlotte Ondoyé, Marie-Thérèse Gélinas dit Bellemare, Marguerite Téreau dit Laferté, Marie Charlotte Pothier, Louise Bouton, Marie-Anne Lesieur, fille de Charles Lesieur, seigneur de la Grande Rivière Yamachiche, Marie Leclerc, Marie Jeanne Pinard, Marie-Anne Alexis Lemaître dit Augé, fille de sieur Augé, capitaine de milice.

Louise-Josephte Poulain de Courval, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Madeleine Forestier (1) sœur de père de nos deux bonnes mères Sainte-Agathe et Sainte-Madeleine. Louise-Josephte se maria en 1730 à M. Riverin, fils de Josephte, marchand, banquier de Québec.

(1) Dans plusieurs ces, ce mot a été transformé en celui de Fortier.

Clémence Beaudry, son père était originaire d'Anjou.

Catherine-Josephte Trottier, de la Rivière du Loup.

Marie-Louise Pinard de Nicolet, Marie-Anne Lampron, Marie-Angélique Vacher ; son père Joseph-Charles, était filleul du gouverneur Gauthier de Varennes.

Marie-Marguerite Camirand, dont le père André Camirand était sergent dans la compagnie de M. de Courtemanche.

Marie-Claire Caty, Marguerite Pelot dit Lafèche, Véronique Baby, fille de Jacques et de dame Véron de Grandmenil, petite fille de l'honorable Jacques Baby, officier du régiment de Carignan, compagnie de M. de St. Ours.

Marie-Suzanne de Joannes, fille du chevalier baron de Joannes, lieutenant d'une compagnie du détachement de la marine.

Louise Lemaître, Marguerite Manceau, Marie Joseph Jutras, Anne Trottier dit Lacombe, Thérèse de Godefroy, fille du sieur de Godefroy, Monique Sauvage, fille de François Sauvage, sergent dans les troupes.

Suzanne Desmarets, Marguerite Rocheleau, Josephite Baby, Thérèse Poulain, Claire Lefebvre dit Lassiseray. (1)

Marguerite Camirand, Marie-Anne Crevier, fille de Jean Crevier et de Marguerite Hertel, fille

(1) Corruption du mot " La Cerisaye."



du héros et sœur de notre mère, Saint Exupère. (1)

Jeanne Baby, sœur de Véronique et de Joseph-  
te, M. Françoise Fafard Laframboise, Marguerite  
Bolvin, mariée plus tard à M. Jean-Baptiste Badeau,  
procureur de notre communauté.

M. Joseph-  
te Bolvin, sœur de la précédente, et  
de Marie-Madeleine, elle se fit religieuse ursuline,  
sous le nom de sœur Sainte-Marguerite.

Marie Liboire Châtelain, nièce de mère Cardin de  
la Conception, religieuse de ce monastère.

Madeleine Fafard Laframboise, Louise Ala-  
voine, Marie Joseph-  
te Châtelain, Louise Chambly,  
fille de Chs. Cournoyer Hertel, sieur de Cham-  
bly et de dame Geneviève Grandpré.

\*\*\* (1) Ce fut madame Jean Crevier qui donna en 1700 aux Abénaquis de  
Saint-François, les terres qu'ils possèdent encore aujourd'hui. Son  
mari Jean Crevier premier seigneur de Saint-François, était allé se fixer  
en cet endroit, vers 1670 et y établit une petite ferme.

Dès l'automne de 1700, le R.P. Bigot, transféra à Saint-François la  
mission de Saint François de Sales de la rivière Chaudière et la plupart  
des Abénaquis allèrent s'établir dans la nouvelle mission. Comme  
l'endroit ou étaient les sauvages à Saint-François depuis quinze ans  
était bas et malsain, le Père jugea à propos d'établir sa mission dans  
une place plus élevée et plus saine. Il choisit pour cette fin, le lieu où  
est encore actuellement le village des Abénaquis, distance d'environ vingt  
arpents de l'ancien village. Cet endroit est le plus beau site de la rivière  
Saint-François. Du village sauvage, élevé à plus de quatre-vingt pieds au-  
dessus du niveau de l'eau, la vue s'étend au loin sur la rivière. De nom-  
breuses et verdoyantes petites îles semées çà et là dans la rivière et les  
habitations canadiennes bordant les deux rives forment un coup d'œil  
fort agréable. Bien certainement, on ne pouvait choisir un endroit plus  
pittoresque et plus avantageux sous tous rapports pour y établir une mis-  
sion. Le P. de Charlevoix visita cette place en 1721 et voici ce qu'il en  
dit: " Les Abénaquis sont présentement sur le bord de la rivière de Saint  
François à deux lieues de son embouchure, dans le lac de Saint-Pierre.  
L'endroit est fort agréable et c'est dommage, car ces peuples ne goutent  
pas les agréments d'une belle situation et des cabanes sauvages, surtout  
d'Abénaquis, n'embellissent pas un pays. Le village est nombreux et  
n'est habité que par des chrétiens."

Marie Geneviève Chambly, sœur de la précédente.

Marie-Josephe Girard, Madeleine Laguerche, Catherine Laframboise, Catherine Lemerle, Charlotte Beaudry dit Lamarche, Marie-Claire Lassise-raye, M. Anne Lemaitre dit Lottinville, Agathe Véronique Langoumois, Charlotte Pinau, Marguerite Picard, Marie Blanchand dit Churaine, Josephte Boulanger, Françoise-Charlotte Alavoine, mariée plus tard à Chs. d'Aillebout, Claire Allard, Angélique Aubry, Marie-Isabelle Boulanger, Marguerite Bolvin, Marie-Josephite Beaudry dit Soulard, Marie-Anne Buisson, Louise Corbin, M. Anne Corbin, Thésère Corbin, M. Claire Duplessis, Josephte Delpé, Marguerite Leboulanger, Charlotte Delorme, fille de Jean-Baptiste, maître fondeur aux forges de Saint-Maurice.

Marie Ursule Dasilva, Charlotte Delpé, Marie Amable Girard, Amable Gladu, Clémence Gladu, Madeleine Hortain, Amable Licieux, Marie Françoise Laferté, Marie-Catherine Laferté, Catherine Licieux, Amable Leclerc Pétronille Poitevin, Charlotte Lemaître, Louise Leroy dit L'Enseigne, Marie Josephte Lemaître, Marie Laperte, Charlotte Lacerne, Marie Lottinville, Marguerite Lefebvre dit Lemieux, Marie-Josephite Poitiers, Claire Pinau, Elizabeth Pratte.

Rebecca Prince, baptisée sous le nom de Marie Marguerite à l'âge de douze ans. Elle était anglaise de nation ; elle eut pour parrain Rigaud de Vaudreuil et pour marraine, Mademoiselle Marguerite de Tonnancourt.

Marie Angélique Talon, Marie Josephthe Thomas.

Marie de Tonnancourt, fille de Joseph de Tonnancourt et de Mary Ann Seamen, avec laquelle nos lectrices vont bientôt faire plus ample connaissance.

Parmi ce petit groupe de la famille d'Angèle que nous venons de considérer un instant, il y avait une jeune Anglaise pâle, pensive, qui partageait rarement les jeux de ses compagnes ; cette enfant paraissait en proie à une bien vive anxiété. Elle avait demeuré avec sa tante, madame Boulanger de Saint-Pierre, née Mary Ann Seamen. Dans cette famille, la beauté de notre sainte religion lui était apparue dans tout son éclat, et depuis, son esprit et son cœur n'avaient plus connu de repos. Elle avait demandé à être instruite des vérités de notre sainte religion, et les RR. PP. Récollets à qui elle s'était adressée, l'avaient dirigée vers nous. Cette première démarche faite sous l'action de la grâce, irrita fort le démon ; aussi prépara-t-il à cette jeune catéchumène une lutte violente. La pensée de changer de religion l'effrayait et l'irritait tour à tour. Sa raison la poussait à l'abjuration, et sa volonté reculait toujours comme devant un crime. Dans ces moments, elle voulait prier mais la prière expirait sur ses lèvres, et son cœur n'avait plus d'énergie que pour douter, combattre et souffrir. Les maîtresses s'apercevant de son triste état, et sachant que depuis le moment où l'esprit se convainc jusqu'à celui où l'âme se décide, il y a un espace immense que l'on ne saurait franchir sans un secours puissant de la grâce, offrirent bien des prières à son intention ; ses compagnes aussi la recommandaient avec

amour à la reine du ciel. On entendait souvent la jeune Mary Anne dire avec effusion de cœur : “ Mon Dieu, si le catholicisme est votre œuvre, achevez votre ouvrage ! ” Un jour, on la trouva prosternée aux pieds d'une statue de la sainte Vierge ; ses mains étaient jointes dans une attitude suppliante, et son regard cherchait le ciel. Quand elle s'aperçut que la religieuse qui l'instruisait était auprès d'elle : “ O ma mère, dit-elle, soyez témoin de mon bonheur ! Dieu a eu pitié de moi ! il vient de m'ouvrir les yeux, et je vois ! et j'ai tout compris ! Remercions Marie... Gloire à ma mère du ciel, je suis catholique... je suis heureuse, et c'est aux bonnes prières qu'on a faites pour moi que je le dois ! ” En prononçant ces paroles, une joie céleste rayonnait sur son front, et son regard était animé d'une expression nouvelle.

La maîtresse eut peine à contenir son émotion ; des larmes d'attendrissement coulèrent de ses yeux et s'agenouillant, elle aussi, elle prononça à haute voix une prière d'actions de grâces, à laquelle la jeune Mary Ann s'unissait par des élans qu'elle avait peine à contenir. Dès le lendemain, les ineffables douceurs de la confession catholique s'étaient révélées à la fervente enfant, et elle y avait puisé des consolations inconnues à son âme. Avec le doute, avaient disparu ses inquiétudes et ses troubles qui l'avaient si longtemps torturée. Depuis qu'elle avait enfin compris et accepté la vérité catholique, quel calme, quelle sérénité ! quel bonheur ! mademoiselle Seamen ne tarda pas à abjurer le protestantisme et à recevoir le baptême. Ce fut dans notre petite église que s'accomplirent ces actes

solennels ; ce fut devant ce tabernacle où elle était venue tant de fois se prosterner pour demander à Jésus force et lumière, sous ce toit où elle avait tant discuté, surtout avec elle-même, qu'elle rentra dans le bercail du divin pasteur.

C'était dans le mois consacré à honorer la reine des vierges, il fut beau ce jour du 27 mai qu'on attendait depuis longtemps avec une si vive ardeur ! Ce jour-là, les corridors qui conduisent à la chapelle étaient jonchés de fleurs, par les fenêtres entr'ouvertes, on entendait le ramage de mille oiseaux qui voltigeaient dans la feuillée, les compagnes de la jeune néophyte dans leurs habits de fête, formaient un double cercle autour de la chapelle ornée de tresses et de guirlandes parfumées. Mary-Ann, rayonnante de joie, était debout sur le seuil. Les religieuses prosternées devant leurs stalles, assistaient, elles aussi, à cette pieuse cérémonie.

Une robe de riche étoffe, retenue par une ceinture bleue, se drapait gracieusement autour d'elle ; des bracelets ornaient ses bras, des anneaux étaient passés à ses doigts et des fleurs brillantes entrelacées dans ses cheveux complétaient sa toilette.

Le R. Père Siméon Dupont, récollet, s'avança vers la catéchumène et prononça sur elle les paroles mystérieuses des saints rites. Il lui fit ensuite les questions d'usage. Quand il en vint à celle-ci : “ Renoncez-vous aux pompes de Satan ? ” “ Oui, j'y renonce, répondit-elle, de tout mon cœur. ” Aussitôt, elle ôte ses bracelets, ses anneaux, sa riche ceinture et les remet à sa plus proche compagne. Elle dénoue sa coiffure, les fleurs s'en échappent, et un long voile de lin éblouissant de blancheur, dérobe

aux regards ce qui lui reste encore des pompes du diable.

Le missionnaire continue les saintes prières, l'eau de grâce coule sur la tête virginale de Mary Ann ; la terre tressaille d'allégresse, et les anges se réjouissent d'enregistrer le nom d'une nouvelle chrétienne.

D'après les registres de l'église paroissiale, étaient témoins à cette cérémonie et ont signé : les sieurs De Cournoyer, Normanville, Laframboise, Longval, Francheville, Baron Joannes, Chastellain.

Nos lectrices se demandent, sans doute, d'où vient cette jeune Anglaise. Née dans la Nouvelle-Angleterre, elle s'était vue conduite par les malheurs de la guerre, sous la cabane de l'Abénaquis. Faite prisonnière avec une de ses tantes, elle ne tarda pas à être ramenée aux Trois-Rivières, où M. Boulanger de Saint-Pierre épousa la tante de l'enfant, mademoiselle Mary-Anne Seamen.

Quand la jeune Mary-Ann désira s'instruire, nous l'avons vue partageant les travaux de nos enfants et surtout goûtant ensuite les douces joies de la piété et de la ferveur. Cette jeune plante ainsi arrosée des eaux du ciel, ne fut pas longtemps sans porter les plus beaux fruits des vertus. Réunissant dans sa personne, les qualités de l'esprit et du cœur, elle se montra jeune fille modèle. Pieuse, aimable, polie, elle ne tarda pas à contracter une alliance avec une famille des plus honorables du pays.

Le 11 février 1740, une fête joyeuse réunissait au château du seigneur de Tonnancour les nombreux parents et amis de la famille. Joseph de Tonnancour, neuvième enfant de sieur René Godefroy,

avait épousé ce jour-là mademoiselle Mary-Ann Seamen. Le R. M. Antoine-Charles Godefroy de Tonnancour, chanoine de la cathédrale de Québec, et frère du marié, était venu bénir cette union, assisté des RR. MM. Roger Lechasseur, vicaire de Québec, Joseph Cardin, curé de Nicolet, Nicholas Albert Couturier, récollet, et Clément Lefebvre, supérieur des récollets et curé de cette ville. Au retour de cette splendide solennité nuptiale, qui avait attiré à l'église la ville entière, les heureux époux reçurent de chaleureuses félicitations. En effet, tout dans cette union, semblait faire présager le bonheur le plus pur que l'on puisse goûter ici-bas, car M. Joseph de Tonnancour était un noble et riche chrétien tout à fait digne de la jeune épouse qu'il s'était choisie.

Pendant six années consécutives, rien ne vint troubler la paix d'un ciel sans nuage ; mais c'était le terme des joies d'ici-bas. L'ange de la mort plana sur cette demeure, et le 13 septembre 1746, une même tombe enfermait et la jeune mère et un enfant de quelques jours. Madame de Tonnancour, alors âgée de trente ans, était passée, laissant derrière elle un rare parfum de vertus qui embauma longtemps la mémoire de ceux qui l'avaient connue et aimée.

Une seule enfant, la petite Marie, premier fruit de cette union, restait au père inconsolable ; elle avait eu pour parrain, le haut et puissant seigneur, messire Pierre Rigaud de Vaudreuil, chevalier de Saint-Louis et gouverneur pour le roi de la ville et du domaine des Trois-Rivières ; sa marraine était

Marguerite Aneau, veuve du sieur René Godefroy de Tonnancour, sa grand-mère.

En 1749, une autre jeune captive, mademoiselle Fraste après avoir reconnu la vérité de notre sainte religion, fit aussi son abjuration dans notre église.

L'histoire de notre pays si riche en faits de valeur, ne laisse pas d'être assombrie, par les scènes d'atrocités dont les Sauvages, qui accompagnaient nos troupes, se rendaient, quelquefois coupables. Malgré toute l'humanité des chefs, ils ne parvenaient pas toujours à gagner ces barbares, que la vue d'un ennemi rendait ivre de sang. Ce sont les malheureuses et tendres victimes d'une de ces expéditions que nous retrouvons au monastère en 1704.

Pendant l'hiver de 1703 à 1704, Hertel de Rouville à la tête de deux cent cinquante Canadiens et d'un parti d'Abénaquis, passa la rivière Connecticut qu'il suivit sur la glace jusqu'à Deerfield, établissement le plus voisin du Canada sur cette rivière. Deerfield était défendu par quelques fortifications irrégulières et quelques redoutes que la neige couvrait, une vingtaine de soldats y avaient été envoyés par le gouverneur Dudley pour aider les habitants à se défendre. Rouville approcha de la place pendant la nuit du 29 février, sans qu'on soupçonnât sa présence. Des patrouilles avaient parcouru les rues pendant la nuit, mais s'étaient endormies le matin. Deux heures avant le jour, comme ils n'entendaient plus de bruit, les Français et leurs alliés sauvages escaladèrent les murs, pénétrèrent dans le village, et surprirent les habitants dans leur sommeil. Il n'y eut point de résistance,



la place fut emportée, quarante-sept personnes furent tuées ; on prit un grand nombre de prisonniers, et le village fut réduit en cendres. Peu après le lever du soleil, Rouville avait déjà repris le chemin du Canada, emmenant cent douze prisonniers. Plusieurs partis, envoyés des villages voisins, se mirent à leur poursuite, mais sans aucun succès. Dans cette expédition, Rouville ne perdit que trois Français et quelques Sauvages ; mais il fut blessé lui-même. Le retour dura vingt-cinq jours, pendant lesquels ils n'eurent d'autres vivres que ceux que fournissait la chasse. " A leur arrivée en Canada, dit un historien du Vermont, les captifs furent traités avec humanité et avec bonté par les Français et surtout par le gouverneur général M. de Vaudreuil."

Les missionnaires s'empressèrent de racheter plusieurs captifs tombés entre les mains des Sauvages ; et comme il y avait des familles entières, ces bons pères nous confièrent plusieurs jeunes Anglaises, entr'autres deux jeunes sœurs, les demoiselles Williams fille du pasteur de Deerfield captif lui-même (1) Madame Williams, leur mère, avait été tués sous les yeux de ses enfants, par un Sauvage qui la trouvait trop faible pour soutenir la fatigue de la marche. Eunice Williams, s'étant faite catholique, épousa plus tard un Iroquois chrétien et resta

(1) Le révérend John Williams était né à Roxbury, le 10 décembre 1664 ; il prit ses degrés au collège de Harvard, en 1683 et fut fait pasteur de Deerfield en 1686. Il eut plusieurs enfants, un seul échappa à la captivité et succéda plus tard à son père comme pasteur de Deerfield. Les enfants captifs reçurent leur instruction en Canada. Samuel se convertit au catholicisme. Un des petits-fils du rev. John Williams a écrit très sagement un histoire du Vermont.

au saut Saint-Louis. Eunice et sa sœur demeurèrent dans notre pensionnat de 1704 à 1706

Quelques unes de ces jeunes Anglaises que les malheurs de la guerre avaient faites orphelines, étaient tendrement traitées par les familles canadiennes qui se partageait l'honneur de les adopter ou de les protéger. Elles finirent presque toutes par embrasser la religion catholique, et se fixer en ce pays ; heureuse captivité qui leur assurait la patrie du ciel ! . . .

Pendant une de ces sanglantes incursions que faisaient sur le sol de la Nouvelle-Angleterre, les Sauvages alliés des Français, un parti d'Abénaquis revint à son village de Bécancour avec plusieurs prisonniers, parmi lesquels était une jeune Anglaise qui répondait au nom de Mary. Elle avait été enlevée demi morte de frayeur au milieu d'une scène de carnage durant laquelle sa famille avait disparu. Les Sauvages lui firent adopter leur costume et leurs manières. Entourée d'affection et même de caresses par le vieux chef qui l'aimait comme sa fille et la faisait respecter de tous, la jeune Anglaise se fit à la vie des bois mais, habituellement pensive et recueillie, elle aimait la solitude, et on la voyait se promener seule sur le bord du petit lac Saint-Paul, où elle conversait avec le Dieu des chrétiens. Un jour que les Sauvages étaient venus en grand nombre au monastère, nos mères furent surprises de voir apparaître au milieu de leur bande, une blonde enfant en costume sauvage. Apprenant qui elle était, elles voulurent la retenir au milieu d'elles, mais sa famille adoptive ne pouvait y consentir, et ce ne fut qu'après de longues négociations, et après avoir employé

le crédit du gouverneur qu'elle put être rachetée. C'était plaisir de voir cette blonde fille de l'Angleterre sous ce costume pittoresque, avec ses cheveux retombant sur ses épaules, enveloppée dans la couverture blanche, et les pieds chaussés de mocassins ornés de rassades. Elle accepta avec reconnaissance l'hospitalité des Français, et en entrant dans notre maison, elle s'écria avec joie : " Est-ce ici la maison des vierges dont on m'a parlé ? " et son cœur était transporté de reconnaissance. Elle demeura au monastère de longues années.

Un jour du mois de mars, de l'année 1725, la jeune Anglaise était, comme d'habitude, très occupée à broder sur l'écorce, quand on lui dit qu'un monsieur de sa nation désirait la voir . . . " Quoi ! séparée de ma famille depuis vingt ans, vais-je enfin la retrouver ? " dit-elle tout émue. Précisément, c'était son oncle Schuyler personnage considérable servant en ce moment d'interprète aux ambassadeurs Atkinson et Dudley, qui était descendu aux Trois-Rivières pour délivrer les prisonniers. On comprend plus facilement qu'on ne saurait l'exprimer les douces émotions de la jeune captive, en revoyant un membre de sa famille.

Le patriotisme n'était pas éteint dans ce cœur de vingt ans, et quoique très attachée à la famille claustrale dont elle partageait la solitude depuis une quinzaine d'années, elle prit le soir même la route de son pays natal.

Avant de franchir le seuil du cloître, la mère supérieure, la révérende mère Thérèse de Jésus, après avoir appelé sur cette tête si chère, une dernière bénédiction, pressa tendrement la jeune fille

dans ses bras, et lui dit avec émotion : “ Marie, la lumière d'en haut, a éclairé votre esprit, le ciel s'est ouvert pour vous... Marchez maintenant dans les sentiers du Seigneur : que rien ne vous arrête sur la voie du ciel. A votre tour, convertissez vos frères ; qu'ils soient attirés à l'odeur du parfum de vos vertus et que votre vie, désormais, soit un continuel holocauste pour leur salut.”

S'il est agréable et intéressant, pour d'anciennes maîtresse de suivre à travers une longue et fructueuse existence, ces plantes précieuses dont elles ont surveillé avec tant d'amour et de recours à Dieu, la croissance, quelles pénibles émotions ne déchirent par leurs cœurs quand elles voient ces jeunes fleurs transplantées dans une terre hérétique... Que d'angoisses !... Que d'inquiétudes !... Il en fut ainsi à l'occasion du départ de la jeune Américaine... Dieu aura-t-il exaucer les prières de nos mères qui le suppliaient de conserver la foi dans cette jeune âme et d'en faire une apôtre ?.. Nous ne l'avons jamais su.


Nos annales ont encore conservé le nom de deux autres demoiselles qui vécurent et moururent dans notre communauté, après avoir payé un capital de trois mille cinq cents livres, la somme qui était alors exigée pour la dot d'une religieuse. L'une est mademoiselle Marrie-Anne Perthuis, fille de M. Charles Perthuis, marchand de la ville de Québec, et l'autre, mademoiselle Jeannette Douaire de Montréal ; celle-ci spécifie dans son contrat, qu'elle vivra dans le monastère en habits séculiers, s'employant comme les religieuses, et qu'à sa mort, elle sera enterrée en habits religieux.

Comme on le sait, l'éducation des jeunes filles a été de tout temps, une des sollicitudes de l'église catholique. Quel bonheur pour nous de constater que le second gouverneur de la Nouvelle-France avait à peine mis pied à terre sur ce sol, que déjà les filles d'Angèle, fidèles à leur mission de dévouement, abordaient, elles aussi, sur ces plages sauvages pour y porter lumière et civilisation. Un siècle c'est écoulé ; les deux plus anciennes villes du Canada ont chacune leur établissement ; la famille d'Ursule s'est emparée depuis longtemps de ces jeunes générations de femmes et de filles pour sanctifier les sources, la famille d'où tout bien comme tout mal découle sur un pays. Ce que ces cœurs d'apôtre se proposent de faire fleurir par ces enfants qui seront les femmes de l'avenir, c'est la loi de l'évangile au sein de la famille.



## CHAPITRE XV.

LES GOUVERNEURS DES TROIS-RIVIÈRES DE 1720 A 1730.—M. CHARLES LE MOYNE, BARON DE LONGUEUIL.—M. JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE.—MADAME DE LA CHASSAIGNE TERMINE SES JOURS AU MONASTÈRE.

 LES gouverneurs de notre ville honoraient de leur bienveillante protection, de leur amitié et souvent de leurs largesse notre communauté. Même, après leur départ de la ville, ils revenaient volontiers vers le monastère. Après une visite au parloir, ces personnages distingués ne dédaignaient pas de visiter les salles de l'hôpital et les pauvres malades qui y étaient retenus bénéficiaient ordinairement de leurs généreuses offrandes.

Madame Jean Bouillet de la Chassaigne, gouvernante de notre ville est tout particulièrement nommé dans nos annales.

Elle était sœur de Charles Le Moyne, premier baron de Longueuil, gouverneur des Trois-Rivières

de 1720 à 1724. C'est à ce titre que nous consacrons à la mémoire de M. Lemoyne la page suivante.

M. Charles Le Moyne était l'ainé de onze frères qui méritèrent par leur courage et leur dévouement de marquer au premier rang parmi les grands citoyens de leur pays ; leur réputation est même européenne, car la France est fière de compter d'Iberville membre de cette famille, frère de notre gouverneur, au nombre de ses plus célèbres marins. Tout jeune encore, Charles Le Moyne passa en France et fut élevé près du maréchal d'Humières. Il se brisa au dur métier des armes, dans la campagne de Flandre.

C'est probablement en France qu'il épousa mademoiselle Elisabeth Souard nièce du premier curé de Ville-Marie ; elle avait été pensionnaire chez les sœurs de la Congrégation de Montréal. Cette jeune demoiselle, sœur de M. le chevalier Dominique Souard d'Adincourt, brigadier des armées du roi était dame d'honneur de son altesse royale, madame de France, mère du duc d'Orléans, régent de France de 1715 à 1720.

Son altesse fait allusion à M. de Longueuil dans la lettre suivante adressée à la comtesse palatine, Louise, sa sœur.

“ VERSAILLES, 2 mars 1709

*Ma chère sœur,*

“ On dit que parmi les Sauvages du Canada, il y en a qui connaissent l'avenir. Il y a dix ans qu'un gentilhomme français qui a été page du maréchal d'Humières, et qui a épousé une de mes dames d'atour, amena avec lui un Sauvage en France. Un

jour, qu'on était à table, le Sauvage se mit à pleurer et à faire des grimaces. Longueil (ainsi s'appelait ce gentilhomme) lui demanda ce qu'il avait, et s'il souffrait. Le Sauvage ne fit que pleurer plus amèrement ; Longueil insistant vivement, le Sauvage lui dit : " Ne me force pas à le dire." Pressé plus que jamais, il finit par dire :—J'ai vu par la fenêtre que ton frère était assassiné en tel endroit du Canada, par telle personne" qu'il lui nomma. Longueil se mit à rire et lui dit : " Tu es devenu fou." Le Sauvage répondit : " Je ne suis pas du tout fou. Mets par écrit ce que je t'annonce et tu verras si je me trompe." Longueil écrivit, et, six mois après, quand les navires du Canada arrivèrent, il apprit que la mort de son frère était arrivée, au moment exact et à l'endroit où le Sauvage l'avait vu en l'air par la fenêtre. C'est une histoire très vraie."

M. Le Moyne, de retour au Canada, sut mériter les faveurs de son souverain par les nombreux services qu'il rendit à son pays. Louis XIV le créa baron en 1700, puis chevalier de Saint-Louis et lieutenant du roi à Montréal. Nommé gouverneur des Trois-Rivières en 1720, il quittait cette place quatre ans plus tard pour remplir une semblable charge à Montréal.

En 1729, M. de Longueil, cet homme de bien surnommé par ses contemporains le Machabée de Montréal s'éteignit paisiblement à Ville-Marie. Il laissait pour perpétuer son nom deux fils, Charles et Paul qui devinrent l'un et l'autre gouverneurs des Trois-Rivières.

La cour de France avait nommé M. de la



Porte, sieur de Louvigny (1) pour remplacer le baron de Longueil dans le gouvernement de notre ville : mais la mort tragique de ce gentilhomme qui périt dans le naufrage du *Chameau* obligea la cour à faire une nouvelle nomination. Cette fois, le choix tomba sur M. Jean Bouillet, sieur de la Chassaigne, beau-frère de M. Le Moyne. Cet officier, natif de Paray comté de Charolais, servit au Canada pendant quarante-trois ans. Parmi les actes militaires de ce gouverneur pendant son administration, nous citerons l'ordre qu'il reçut, le 15 juillet 1727, de monsieur de Beauharnais, gouverneur général d'en-

(1) Louis de la Porte, sieur de Louvigny, aide-major des troupes du roi, chevalier de Saint-Louis avait eu son chapeau percé d'une balle dans une expédition contre les Iroquois en 1687. Il était alors âgé de 35 ans. Trois ans plus tard, il était commandant à Michilimakinac et entretenait, de concert avec Nicolas Perrot, des relations amicales avec les Sauvages de l'ouest. Etant à Cataracoui, l'année suivante, les Iroquois lui dirent que, s'il avait des marchandises dans son fort, ils lui apporteraient leurs pelleteries de préférence aux Anglais. M. de Louvigny y voyant un grand bénéfice, ces Sauvages ayant pour soixante mille livres de pelletries, fit monter des marchandises. Mais, M. de Callières, qui s'opposait à cette entreprise, fit saisir les marchandises et intenta un procès à M. de Louvigny. Celui-ci fut obligé de passer en France pour arranger l'affaire. Le roi lui donna gain de cause et le nomma major des Trois-Rivières avec des appointement de 850 francs, soit la valeur de \$850 de notre temps. M. de Louvigny se distingua encore dans une guerre contre les Renards, et M. de Vaudreuil écrivit au ministre une chaleureuse appréciation des services qu'il avait rendus.

Le 28 février 1718, une de ses filles, Marie-Anne, épousa à Québec, Jacques Testard, sieur de Montigny capitaine dans le détachement de la marine et chevalier de Saint-Louis.

Jacques Testard de Montigny est un des ancêtres de M. B. A. T. de Montigny.

Le vaisseau à bord duquel périt M. de Louvigny portait deux cent cinquante passagers et une riche cargaison. Le *Chameau*, après une navigation heureuse jusque là, fut assailli par une tempête dans la nuit du 27 au 28 août et jeté sur les récifs du Cap-Breton, à deux lieues de Louisbourg et fut complètement perdu. Le lendemain, les cadavres des malheureux naufragés jonchaient les sables du rivage.

joindre aux Anglais de démolir sous quinze jours le fort Oswégo, vu que son érection était contraire au traité d'Utrecht (1713). La Chassigne partit à cet effet avec quatre officiers. Il exerça encore des commandements importants à Chambly et à La Chine. Nommé gouverneur de Montréal, à la mort de M. Le Moyne, il n'exerça cette charge que pendant trois ans. Ses cendres reposent à Montréal où il fut inhumé le 31 janvier 1733.

La disette de blé qui affligeait le Canada, et la suspension des travaux causés par la petite vérole, avaient épuisé les modiques ressources dont jouissait le sieur de la Chassigne.

Son épouse, alors âgée de cinquante-deux ans, se rappela la solitude des Ursulines des Trois-Rivières, les bons et intimes rapports qu'elle avait eus avec les religieuses et l'avantage qu'on y avait de vivre sous le même toit que Jésus. Ces considérations réunies la décidèrent à entreprendre le voyage des Trois-Rivières.

Cette dame avait montré, en toute occasion un si grand attachement et tant d'estime pour notre communauté, que nos mères ne purent se refuser à l'empressement qu'elle témoignait de venir demeurer avec nous. Elle nous assurait qu'elle y trouverait un adoucissement à ses peines ; Monseigneur lui accorda cette faveur.

Peu de pensionnaires ont laissé dans cette maison de si aimables souvenirs que cette personne distinguée, affable, spirituelle, polie à l'égard de tout le monde ; elle se montra toujours satisfaite de tout ce que l'on fit pour elle.

Dans le testament qu'elle fit en faveur de la

communauté, elle désire et ordonne que son corps soit inhumé dans notre église, sans aucune cérémonie extraordinaire, ni pompe funèbre. “A ce trait d’humilité et à bien d’autres, dit l’annaliste, il est facile de reconnaître dans madame de la Chassaigne la cousine de mademoiselle LeBer, la célèbre recluse de Ville-Marie.” Continuant la lecture de ses volontés dernières, nous voyons qu’en reconnaissance des attentions et soins dont elle a été l’objet outre l’ameublement de sa chambre et ce qui pouvait rester dû par le trésor royal sur sa pension, au jour de son décès, elle lègue à la communauté une rente de deux cent quatre vingt-neuf livres et cinq sols, avec la propriété des capitaux, sur laquelle elle était constituée.

Elle nomme le baron de Longueil, ex-gouverneur des Trois-Rivières, son neveu, exécuteur testamentaire.



## CHAPITRE XVI.

HOPITAL. LE FR. DIDACE. LES RR. MM. CHS. GLANDELET ET ANTOINE ABRAT. HÉRITAGE D'UN SOLDAT. LETTRE DU R. P. QUINTAL.—RÉPONSE DE MGR PONTBRIAND ; ELOGIEUX TÉMOIGNAGE.



OS cœurs compatissants souffrent sans doute en visitant les salles d'un hôpital, il est pénible de pénétrer dans ces demeures où se retirent la souffrance, et la pauvreté, où il se présente tant d'images de morts et de maladies différentes ; mais la vue d'une hospitalière recueillant les derniers soupirs des uns, animant les autres à la patience, laissant à tous une bonne parole, un service affectueux, console le cœur du visiteur. Pour nous, en revoyant ces pages où se conserve l'histoire de notre Hotel-Dieu, nos dignes fondatrices nous apparaissent comme un groupe de femmes héroïques, qui veillent autour du berceau de notre jeune histoire. Anges de lumière et de charité, elles n'ont qu'une passion : faire connaître Jésus, et le soulager dans ses membres souffrants. Que de fois nos anciennes mères ne nous

ont-elles pas dit. “ Les fruits de salut et de bénédiction opérés dans notre hôpital sont immenses,” et dans un saint transport de reconnaissance elles ajoutaient : “ Bénissons la mémoire de notre illustre fondateur !... Quelle œuvre, quel bienfait pour nos pauvres !... mais aussi, quelle douce récompense n'en reçoit-il pas aujourd'hui !... ”

Dès sa fondation, l'hôpital fut mis sur le même pied que les autres établissements de ce genre dans le pays. On y suivait autant que possible, une règle où chaque heure avait son emploi, et où l'ordre se maintenait à la satisfaction de tous.

Un des plus touchants souvenirs des premiers jours de notre hôpital est le décès d'un saint canadien, le frère Didace Pelletier, frère récollet, natif de Sainte-Anne, mort en odeur de sainteté dans notre hôtel-Dieu, le 21 février 1699, et que Dieu honora du don des miracles. Il avait été admis dans l'ordre le 9 mai 1677 par le révérend Père Potentien Ozon, supérieur, qui lui donna l'habit religieux en même temps qu'au R. P. Joseph Denis de la Ronde. Ce sont les premiers religieux du Canada.

Le frère Didace appelé à la mission des Trois-Rivières, embaumait la ville du parfum de ses vertus. Un saint, cette fleur tombée des jardins du Paradis, préoccupe et attire l'attention. Sa vue encourage l'humble chrétien qui se traîne dans les sentiers de la vie ordinaire, ses exemples sont un livre où il aime à lire. Aussi entourait-on le pauvre religieux d'une vénération profonde.

Ses confrères ne furent pas les derniers à lui rendre hommage ; emportés par l'admiration, ils

bénissaient Dieu de leur avoir donné un tel compagnon, et ils le regardaient comme la gloire de leur Ordre. A la mort du Frère Didace, il n'y eut qu'une voix pour glorifier le pauvre frère et lui donner le plus beau titre que l'on puisse donner à un homme, le nom de saint.

Les foules accouraient en pèlerinage à son tombeau. Les habitants des Trois-Rivières le regardaient comme leur sauveur ; les malades lui demandaient leur guérison, comme autrefois ceux de la Judée qui venaient des villes et des villages auprès de Jésus. Ils sentaient qu'une vertu sortait de son tombeau, et ces effluves de la puissance divine étaient le remède dont tous attendaient, pleins d'espérance, la santé et la vie.

Les prêtres, les supérieurs ecclésiastiques même se faisaient un devoir de se recommander à ses prières et de lui confier leurs besoins les plus pressants : ils avaient trop d'estime pour les dons de Dieu pour ne pas profiter de cet irrésistible intercesseur que le ciel avait placé au milieu d'eux.

Monseigneur de Saint-Vallier vint de sa ville épiscopale pour prier sur le tombeau de l'humble frère récollet. L'effet qu'il ressentit de son pieux pèlerinage fut marqué ; et ce digne prélat nous en a laissé le témoignage dans les lignes suivantes :

“ Miracle obtenu par l'intercession du Fr. Didace. Je dois rendre ce témoignage de sainteté du frère Didace qu'ayant une fièvre fort opiniâtre, j'en fus délivré à la fin d'une neuvaine que je crus être obligé de faire dans le lieu de son tombeau qui est la petite ville des Trois-Rivières de mon diocèse.

“ Ma maladie commença dans le mois de sep-

tembre 1715, laquelle après avoir été assez violente dans les commencements se changea enfin en une fièvre lente qu'aucun remède ne put enlever, ce qui me détermina à faire un voyage au lieu où son corps résidait ; ce ne fut qu'au dernier jour de la neuvaine que je fis dans l'église où son corps repose que je fus soulagé et guéri. Dieu voulant apparemment faire connaître à tout mon diocèse le grand crédit qu'avait ce serviteur de Dieu auprès de lui, en m'obligeant de reconnaître que mon mal s'aggravant plutôt que de diminuer, même durant ma neuvaine, je ne pouvais devoir ma guérison qu'à la persévérance avec laquelle je la demandais à Dieu par les mérites de son serviteur.

“ C'est le témoignage que je dois à la vérité, et que je rends bien volontiers pour lui marquer ma reconnaissance, et augmenter dans tous les cœurs la confiance qu'on a à ce saint frère récollet, dont je voudrais bien qu'on imitât les vertus.

“ Donné à Québec sous notre seing, celui de notre secrétaire et scellé de nos armes, ce neuvième jour de juin 1716.

JEAN, Evêque de Québec

Les extraits suivants empruntés des annales manuscrites du Séminaire de Québec sont le plus bel hymne que nous puissions chanter à la gloire du frère Didace.

“ Nous donnons pouvoir à M. Glandélet, doyen de la cathédrale, d'informer à Québec et aux Trois-Rivières des guérisons miraculeuses qui ont été

opérées par le très dévot Didace religieux récollet, mort en l'année 1698.

Fait à Québec, ce 25 mai 1717.

† JEAN, EVÊQUE DE QUÉBEC

Mémoire indiquant à M. Glandelet les personnes qu'il doit interroger :

Monsieur Glandelet est très humblement prié de vouloir bien examiner et faire des procès verbaux sur tout ce qui s'est passé de miraculeux depuis les derniers faits par M. Geoffroy (1) savoir.

1<sup>o</sup>. De lire le certificat que M. Lemaître nous a donné au sujet de sa plaie et de son soin, de savoir s'il est vrai, et comme il est mort ; interroger sa femme et ses filles.

2<sup>o</sup>. S'il passe à la Pointe-aux-Trembles, de savoir des parents mêmes ce qui est contenu dans la lettre de M. Basset (2)

3<sup>o</sup>. Aux Trois-Rivières, de savoir de madame Poitier si ce que son mari a écrit au P. Joseph (3) est vrai, touchant la guérison dont elle a été favorisée par l'intercession du bon frère Didace, et si sa fille a été guérie de sa teigne.

4<sup>o</sup>. Interroger madame La Ferry sur l'abcès dont elle a été guérie.

5<sup>o</sup>. Faire venir la fille de Benoît, pour voir si elle est parfaitement guérie de son abcès que l'on

(1) Louis Geoffroy prêtre de Saint-Sulpice, était curé de Champlain en 1702.

(2) Jean Basset, prêtre français, curé de la Pointe-aux-Trembles.

(3) Joseph Benoy, récollet vint au Canada le 25 sept. 1690 Il est aux Trois-Rivières en 1710, et devient supérieur de la communauté en 1712. Il mourut le 10 oct. 1718.



nomme ampième, comme elle l'a paru être après sa neuvaine.

60. Voir Cantera ou sa femme pour la guérison de leur fils malade depuis dix-huit mois.

70. Interroger M. et Mde de St. Paul sur leur petit garçon.

80. Pour ce qui regarde le Fr. Noël, il faut voir M. de Vieuxpont à propos de la balle aplatie et du danger où ils se sont trouvés, en traversant devant les Trois-Rivières.

90. Interroger la femme de Auger sur sa maladie.

Monsieur Glandelet commença l'enquête, nous en avons la preuve dans la pièce suivante, insérée dans les archives du Séminaire.

Par devant nous, doyen de la cathédrale de Québec soussigné et comme député de monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jean Baptiste de la Croix de Saint-Vallier, évêque de Québec, pour informer des guérisons miraculeuses qui ont été opérées par le très dévot frère Didace, religieux récollet décédé en l'année 1698 suivant l'écrit de Sa Grandeur, en date du 25 mai 1717, a comparu Marguerite Aubuchon âgée de 46 ans, veuve de Pierre Desrosiers, habitant de Bécancour, laquelle après avoir fait le serment que nous avons exigé d'elle de dire la vérité a déclaré et attesté ce qui en suit :

Ayant souffert l'espace de deux ans et demi de grandes douleurs à un genou où il était survenu une grosse enflure, sans en avoir pu être guérie, pendant tout ce temps-là nonobstant tous les remèdes qu'elle avait employés pour sa guérison, le mal au

contraire allant toujours empirant, elle s'avisa enfin d'avoir recours au dit frère Didace, sur le tombeau duquel elle vint faire des prières pendant neuf jours de distance en distance, selon que ses affaires pouvaient lui permettre d'y venir ; et chaque fois qu'elle était venue, elle sentait son mal notablement diminué et y étant venue les neuf jours ci-dessus, elle s'est trouvée tellement soulagée, que peu de temps après le mal s'est tout-à-fait dissipé et elle s'en est trouvée parfaitement guérie, sans en avoir depuis ressenti aucune incommodité.

“ Fait aux Trois-Rivières, le 18 juillet 1717, en présence de témoins lesquels ont signé avec nous, la dite Marguerite Aubuchon ayant déclarée ne savoir signer de ce enquis.

La ville des Trois-Rivières a donc eu son thaumaturge, et nous sommes heureuses de le présenter aujourd'hui à nos lectrices. Les miracles du frère Didace sont sans doute le côté le moins pratique de sa vie, car qui de nous peut espérer le suivre dans cette voie ? mais connaissant peu de choses sur les actions de ce bon religieux, nous consignons au moins les faits merveilleux arrivés par son intercession. De plus, le thaumaturge nous révélera l'ami de Dieu ; ses miracles nous apprendront la puissance de sa prière à laquelle Dieu ne résiste pas, et nous serons portées à nous en faire un ami dans le ciel. Qu'il est bon de se savoir aimé là-haut et de compter auprès de Dieu des amis qu'on appelle par la prière et qui répondent par des marques sensibles et étonnantes de leur protection !

De nos jours, Dieu semble vouloir faire revivre la mémoire de ce saint frère. Monsieur L. G.

Baillairgé, avocat de Québec, possède une gravure trouvée dans le jardin de son père le lendemain de l'incendie du couvent et de l'église des Récollets de Québec, le 6 septembre 1796. La gravure représente ce religieux devant un crucifix, une tête de mort à la main. Elle est belle, cette figure d'un saint ! ses traits doux et austères, son front méditatif, ses lèvres souriantes ont une majesté indicible.

Notre Révérende mère Supérieure ayant désiré avoir une copie de cette gravure, s'adressa à monsieur Baillairgé et en reçut la lettre suivante :

*Madame la Supérieure.*

“ Dans votre note du 21 courant, vous me demandez de vous envoyer par la malle le portrait de mon “ Didace.” Mais, madame, y pensez-vous ? vous envoyer mon Didace par la malle !. .

“ Vous ne voulez donc avoir pour votre artiste qu' “ un residu de poussière.” Didace est dans un état incapable de voyager ni par terre, ni par mer. Il est enfermé *in petto*, comme messieurs les cardinaux, et y restera jusqu'à ce qu'il plaise au pape de l'en faire sortir. Bref, quand l'abbé Casgrain est allé à Paris, l'hiver dernier, je l'avais chargé de se rendre au *département des gravures*, mais il craignait de le trouver réduit en cendres par la révolution. “ Allez, toujours, lui dis-je.” Il y est allé, et, chose étrange à dire, après un espace de près de deux siècles, il y a trouvé la planche même sur laquelle mon “ Didace ” a été tiré, et en a de suite fait extraire quelques copies.

Il m'en a remis une qui vient de prendre la route de Rome, *via* Tanguay qui s'y rend pour

son dictionnaire, et aussi comme porteur de la requête du clergé d'Ottawa au Saint-Père.

Ah ! si c'était le couvent des Ursulines qui aurait fait faire les recherches, on crierait au miracle, madame la Supérieure, et l'on dirait : " Oh ! c'est Didace qui a fait trouver la planche ! "

L. G. BAILLAIRGÉ

Québec, 25 octobre, 1887.

Quelques mois plus tard, monsieur l'abbé Caisse, procureur du Séminaire des Trois-Rivières, recevait une lettre du R. Frère Raphaël d'Aurillac, Défenseur général des Franciscains à Rome, lui demandant des détails sur la vie et la mort du frère Didace Pelletier. Ce digne monsieur s'empressa de répondre au désir exprimé, en envoyant diverses informations, tout en regrettant de ne pouvoir mentionner le lieu de sépulture du bon religieux. Ce regret, M. l'abbé E. R. Caisse l'exprime de nouveau dans une lettre adressée à la mère Sainte-Philomène, assistante dans notre monastère : " Que je serais heureux, dit-il, de découvrir le tombeau du frère Didace ! Il faut y travailler. Nous allons voir si les restes des saints doivent se perdre parmi nous comme cela ! Par quels moyens y arriver ? Nous n'en avons qu'un seul dans le moment : la prière par l'intercession du Frère Didace lui-même. Il faut qu'il se trouve ! et qu'il se montre à nous ! S'il est dans la petite église protestante, il faut qu'il nous donne les moyens de la reconquérir.

Je prie la Révérende mère de la Nativité et vos bonnes sœurs de s'unir dans la prière, et de faire parler le ciel pour nous dire où est ce trésor caché.

Quelques jours plus tard, revenant sur le même sujet, ce digne prêtre écrivait de nouveau : “j’ose espérer qu’avant longtemps Didace sortira de son tombeau, plein de gloire pour prendre place sur nos autels. Nous allons bien loin chercher des ossements des saints et nous en avons tout près, sous nos pieds ; nous marchons sur des reliques précieuses, et notre esprit ignore les trésors cachés sous nos pas.

Le portrait du frère Didace est placé sur mon prie-Dieu, je vais le tenter pour lui faire dire où il est et ce qu’il est. Noublions pas votre croisade à son tombeau”.

La sainteté est la vraie gloire. Ce pauvre frère pendant sa vie a cherché l’obscurité ; il avait soif de l’oubli, mais deux siècles après sa mort Dieu permet qu’on parle encore de lui. Le temps qui détruit tout a respecté sa gloire. Les guerriers, les anciens gouverneurs de notre ville sont oubliés, à peine quelques érudits les connaissent-ils encore ; mais ce Saint, prince de la vertu, est encore de ce monde, il y est resté en le quittant, et l’auréole éternelle rayonne sur son souvenir.

Parmi les décès arrivés dans notre hospital nous mentionnerons celui d’un jeune homme, âgé de dix-sept ans, nommé Jean-Baptiste Perrot ; son père était capitaine de la côte de Bécancour. (1) Ce jeune

(1) Nicolas Perrot naquit vers 1643 et vint en la Nouvelle-France entre les années 1660 et 1663, étant au service des Jésuites qui le dirigèrent du côté de leurs missions des grands lacs. Son instinct de coureur de bois se manifesta aussitôt qu’il eut goûté de la vie sauvage, et dès 1665 nous le voyons trafiquer pour son compte sur la rivière Wisconsin où il faisait l’admiration des tribus de Pouteouatamis, Mascoutins etc, encore si peu familiarisées avec la race blanche.

Ses nombreux voyages, ses expéditions militaires, les services immenses qu’il rendit au gouvernement, ses richesses, sa pauvreté, les

chrétien fit avec beaucoup de générosité le sacrifice de sa vie, et reçut avec piété et édification les derniers sacrements de notre sainte religion. A ses côtés reposent dans le champ des morts, Alexandre Dumon, âgée de vingt-deux ans, et Louis Florent Leclerc, (2) ayant à peine atteint sa vingtième année ; ce dernier résidait aux Trois-Rivières, mais le pré-

aventures extraordinaires qu'il eut, tout cela fait de lui un personnage tellement typique que, même de son vivant, il était légendaire.

A partir de son mariage, vers 1673, il eut une habitation à Bécancour et il devint bientôt le plus riche habitant de l'endroit. Sa famille était assez nombreuse ; elle existe encore à Bécancour et dans les environs. M. Sulte est le premier qui soit parvenu à renouer tous les fils de la carrière de Perrot, principalement en ce qui regarde ses allées et venues du district des Trois-Rivières aux grands lacs, durant quarante ans. D'après les jugements du Conseil Souverain de Québec, année 1700, Perrot aurait acheté la seigneurie de la Rivière-du-Loup de Jean Le Chasseur en 1691.

Après l'année 1700, Perrot se retira sur sa terre de Bécancour et fut nommé capitaine de la paroisse, ainsi que employé du gouvernement pour diverses fonctions locales. C'est durant la période de 1705 à 1716 qu'il écrivit son dernier ouvrage intitulé *Mœurs et coutumes des Sauvages*, pour faire suite aux *mémoires* qu'il avait déjà communiqués au gouvernement sur les choses de l'ouest. Il s'éteignit l'été de 1717 et fut inhumé à Bécancour.

(2) La famille de Florent Leclerc, établie aux Trois-Rivières en 1658 a encore des descendants au milieu de nous. Sur un plan de la ville de 1704, "la maison au Clerc" est située rue Saint-Louis côté ouest près la rue Saint-Pierre dans le jardin actuel de la résidence des RR. PP. Jésuites. La famille Leclerc occupe encore un morceau de ce terrain, sur lequel elle a une maison, rue Saint-Pierre, entre la rue des Champs et la rue Saint-Louis. En 1696, d'après un acte passé devant Adhémar, on voit que Cardin, Gélinas père et Florent Leclerc possédaient des terres voisines les unes des autres, au sud du fleuve vis-à-vis la commune des Trois-Rivières. M. le grand vicaire Charles Olivier Caron dit que, d'après une tradition locale, Joseph-Florent Leclerc, maître châtre avait une voix tellement puissante que de la ville, il se faisait entendre à ses moissonneurs occupés sur la rivière Godefroy. En 1745, Jean Clerc était maître canonnier ; en 1775, dans un procès-verbal, nous trouvons Jean Leclerc, arpenteur et en 1778 Michel Leclerc marguillier ; en 1797 Alexis Leclerc est l'un des trois capitaines de la Rivière-du-Loup.

cédent venait de la Rivière-du-Loup en bas de Québec :

Le céleste jardinier cueillit encore de plus tendres fleurs dans son parterre des pauvres. En 1726, on mentionne le décès de François Buisson, âgé de neuf ans, et celui d'un enfant de M. Beaudoin, qui ne comptait que six printemps.

Mais ce sont tous les âges et tous les rangs qui se croisent sur le chemin du ciel. Madame Boisvert a vu ses quatre-vingt onze ans, Denis Brolleau, soixante-six, etc. La mort d'une vieille sauvagesse fut accompagnée de circonstances bien touchantes. Après avoir reçu les derniers sacrement avec foi et piété, elle ne pensait plus qu'à remercier Dieu de tant de faveur, et à se préparer au grand voyage de l'éternité ; elle disait : " je suis bien heureuse de quitter la mer du monde ; elle est pleine d'écueils, et cent fois mon canot battu des ondes, a failli être submergé" Puis elle demanda le flambeau des morts ; tout dans sa figure marquait la joie la plus vive, jointe à un grand étonnement. Il est certain qu'elle vit quelque chose d'extraordinaire. Était-ce le ciel entr'ouvert d'où Jésus lui tendait les bras pour la recevoir?... Nous l'ignorons... Toute au bonheur qui inondait son âme et qui se reflétait sur ces traits, elle s'abîma dans une muette contemplation, dont le colloque finit au ciel, car quelques instants après, elle s'envolait dans l'éternité.

Une ancienne hospitalière qui nous a laissé quelques notes sur la mort de cette vieille sauvagesse, ajoute : " Nous avons toutes une haute idée de sa piété ; elle s'entretenait habituellement de la pensée de Dieu, et quelquefois en causant tout bonnement,

elle disait comme il était facile de faire oraison dans les bois : dans la belle saison l'on entend le chant des oiseaux, et en automne, on voit tomber les feuilles."

En général, rien de plus propre à édifier que d'assister nos bons Sauvages à leur mort. Tous ceux qui sont décédés dans notre hôpital, ont fait preuve d'un grand esprit de détachement des choses de la terre, d'une vive foi, d'une sincère résignation à la volonté de Dieu. Témoins des soins touchants qu'on prodiguait aux pauvres malades, presque tous les citoyens de la ville et des environs venaient demander à notre institut soulagement et guérison, ou la faveur d'y mourir saintement quand il plairait à Dieu de les retirer de ce monde. Les hospitalières, dont l'office est de recueillir les gouttes du précieux sang de Jésus-Christ et de les appliquer par leurs petits travaux, au salut des âmes pour lesquelles il a été répandu, recevaient avec bonheur ces envoyés de la Providence. (1)

Le R. P. Antoine Abrat, prêtre du diocèse de Clermont, avait reçu les ordres sacrés le 31 octobre 1731, et avait été nommé curé de Saint-Pierre en

(1) Quelques notes retrouvées nous portent à croire que M. Chs. Glandelet V. G. mourut en notre hôpital le 1 juillet 1725 ; le 17 octobre suivant, nous recevions 250 livres en lettres de change du domaine royal livrées à M. Poulin, notre procureur, pour reste de la pension de M. Glandelet.

Natif de Vannes, en Languedoc, il était arrivé au Canada, en 1675, et se trouvait à sa mort un des plus anciens ecclésiastiques du pays. Il avait été successivement supérieur des religieuses Ursulines de Québec et des Trois-Rivières et du Séminaire depuis 1700.

L'évêque lui avait confié en 1696 la desserte de l'église succursale appelée l'église de la Basse-Ville, où il s'employa avec beaucoup de zèle durant de longues années. A sa mort, M. Glandelet était âgé de quatre-vingts ans. Il était aux Trois-Rivières depuis 1714.



1739. Brûlant d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu, il était désireux de s'employer au bien de la religion en ce pays ; mais l'état de sa santé ne le lui permit pas. Souffrant depuis longtemps, il se rendit enfin à notre hôpital, où tous les secours de l'art lui furent prodigués inutilement. Pendant le cours d'une longue maladie, ce pieux ministre des autels ne cessa de nous donner des preuves d'une patience consommée.

Voyant arriver sa dernière heure, il demanda lui-même les secours de notre mère la sainte Eglise. Le R. P. Lefebvre, recollet, se rendit promptement auprès du malade et lui administra les derniers sacrements. Toutes les religieuses, revêtues de leurs longs manteaux d'église, et tenant un cierge ardent à la main, assistaient à cette pieuse cérémonie, implorant avec le prêtre la miséricorde divine pour ce pieux lévite qui s'offrait lui-même en holocauste à son Dieu. (1)

Peu après avoir reçu l'absolution, il remettrait sa belle âme à son créateur. C'était le 28 juillet de l'année 1739. Messire Antoine Abrat était âgé de trente-sept ans ; son acte mortuaire nous dit qu'il était recommandable par ses vertus, et singulièrement par son zèle, par sa doctrine, par son désintéressement et par sa grande charité. Les religieuses, témoins des beaux exemples de piété que ce jeune prêtre leur avait donnés, exprimèrent le désir que son corps fut inhumé dans la nef de leur église, du côté de l'évan-

(1) C'était l'usage, lorsqu'un mourant recevait les derniers sacrements que toutes les religieuses du monastère se rendissent à l'hôpital. Elles y venaient revêtues de leur manteau de chœur et tenant un cierge allumé. Les règles du cloître devenues plus sévères firent que l'on supprima cette pratique.

gile. Cette faveur leur fut accordée, et c'est ainsi que notre chapelle conserve les cendres du premier curé de Saint-Pierre.

Le 19 février de la même année fut aussi inhumé dans le cimetière de l'hôpital, un enfant de sept ans. Il se nommait Antoine et était fils de M. François Desjordis, (1) chevalier de Saint-Louis, major et commandant de la ville des Trois-Rivières. Sa mère était mademoiselle Louise-Catherine Robineau de Bécancourt et son aïeule maternelle Marie-Anne Leneuf de la Poterie, fille du gouverneur de ce nom.

Parmi les papiers qui concernent l'hôpital, il n'en est peut-être pas de plus curieux à lire que le testament de Jean Bouville de St. Onge, soldat dans la compagnie Deschaillions, âgé de vingt-huit ans, natif de Loirais dans le diocèse d'Anjou. Après avoir, comme vrai chrétien et catholique, recommandé son âme à Dieu, avoir invoqué saint Jean, son patron, il entend que ses dettes soient payées, et les torts qu'il

(1) M. François Desjordis avait obtenu en octobre 1698 une seigneurie le long de la rivière du saut de la Chaudière, et le mois suivant il épousait en premières noces, Marie-Anne Nolan. Vers 1706, l'intendant Jacques Raudot rend un jugement ordonnant que le sieur Desjordis et sa femme qui était alors mademoiselle de Bécancour jouiront des îles Bouchard. Ces droits leur étaient contestés par la dame de Verchères.

Un autre jugement du 29 juillet 1722, de l'intendant Bégon enjoint au sieur Desjordis, major de la ville des Trois-Rivières et seigneur des îles Bouchard, près Montréal, de ne pas troubler les habitants des dites îles, dans l'exploitation du bois de chêne.

Une des filles du major, Catherine, épousa le 30 janvier 1726 Michel Moras, officier dans les troupes, fils du défunt Pierre Moette et de dame Marie Toupin. Madame Catherine Moras mourut à Champlain en 1755 âgée de 53 ans.

M. François Desjordis, major de notre ville mourut dans sa 59<sup>ème</sup> année, le 16 février 1726, quinze jours après le mariage de sa fille et fut inhumé dans l'église paroissiale. Trois jours plus tard son fils Antoine allait comme nous l'avons déjà dit rejoindre son père au ciel.

a faits, réparés. Ensuite, il fait son testament de cinq sols pour être aumônés en la manière accoutumée. Puis, il lègue aux dames religieuses Ursulines de l'Hotel-Dieu des Trois-Rivières, le peu de bien qu'il peut avoir, savoir : " Entre les mains de M. Duplessis-Fabert, vingt-deux aunes de toile valant quatre-vingts livres.

" Item, six mouchoirs de coton valant dix livres.

" Item, pour restant d'une lettre de change, vingt.

" Item, il lui est dû par Léonard Canin soldat de la compagnie Deschaillons, quarante et une livres d'argent prêtées qu'il doit payer à la Saint-Martin prochain.

" Item, il lui est dû par Lafresnaye, fils, forgeron demeurant à Montréal, six livres d'argent prêtées, lesquelles sommes seront employées pour le faire enterrer, lui faire faire deux services, s'en rapportant aux dites dames religieuses pour lui faire dire quelques messes, prières pour le repos de son âme, et le surplus, il le donne aux pauvres du dit Hotel-Dieu."

M. Jean-Baptiste Courval, seigneur de Nicolet, conseiller du roi et son procureur au siège de la juridiction des Trois-Rivières, est nommé exécuteur testamentaire.

N'est-ce pas l'obole de la veuve que cet héritage d'un pauvre soldat ? Quoiqu'il en soit, il fut gracieusement accepté au nom des membres souffrants de Jésus. Il est daté du 5 novembre 1725.

Le R. P. Quintal se plaint dans une lettre datée du mois de janvier 1745, et adressée à Mgr de Pontbriand que sur douze paroissiens, dix ou onze

meurent à l'hôpital. La fabrique en prend de l'ombrage, si l'on en juge par les lignes suivantes :

*Monseigneur,*

“ Je suivrai à la lettre ce que Votre Grandeur me fait l'honneur de me marquer dans sa dernière, au sujet des droits honorifiques : rien de plus consolant pour un missionnaire que les décisions de son évêque, qui en le fixant dans son devoir, le met hors de prise aux particuliers et souvent au public par des difficultés qu'on lui fait.

“ En voici une arrivée aujourd'hui, qui depuis plus de vingt ans, n'a point été décidée que très contradictoirement par MM. nos grands-vicaires dans le cours de leurs visites ; de là vient que chacun voulant s'en tenir à ses droits dans ce qui flatte son intérêt, on n'est jamais d'accord ; et qu'à chaque fois que semblable occasion se présente, la difficulté s'agitant de nouveau, ne tend pas moins qu'à rompre la paix si désirable entre le public, les dames et nous qui désirons la conserver. Si Votre Grandeur a la bonté de décider la difficulté en question, toujours ses volontés nous tiendront lieu de lois, en les conservant dans nos archives et en les insérant dans les livres de la fabrique de notre paroisse.

“ Voici ce dont il s'agit : Les dames religieuses qui sont hospitalières, y ont aussi un cimetière pour y enterrer les pauvres qui meurent chez elles, et dans lequel elles prétendent avoir le droit d'inhumer tous nos paroissiens qui décèdent à leur hôpital, à moins qu'ils n'aient demandé avant de mourir, en présence de témoins ou par testament, d'être enterrés dans celui de leur paroisse ; et qu'en ce cas, le

droit de leur église, cimetièrre ou hôpital leur soit payé ; de là vient que, sur douze paroissiens pauvres ou riches, dix ou onze mourant à l'hôpital, la paroisse en perdant le droit qu'elle a sur tous ses enfants, perd en même temps ceux qui pourraient la faire subsister. J'ai l'honneur de demander à Votre Grandeur : 1<sup>o</sup> une décision sur cet article ; 2<sup>o</sup> si le paroissien décédant au dit hôpital sans s'être expliqué sur le lieu de sa sépulture, son curé a droit de faire livrer son corps pour le faire inhumer au cimetièrre de la paroisse, sans payer le droit au dit hôpital ou en le lui payant ; 3<sup>o</sup> si le paroissien décédant au dit hôpital, soit qu'il ait demandé à y être inhumé, soit que les dames religieuses aient le droit qu'elles prétendent avoir, si le paroissien est exempt de payer à la paroisse les droits qu'elle a sur lui, et si enfin, pour les lui faire payer, le curé est obligé de le porter à son église paroissiale pour le rapporter ensuite inhumer dans le cimetièrre de l'hôpital, supposé qu'il y eut choix de sépulture.

“ J'ai l'honneur d'être etc.,

“ AUGUSTIN QUINTAL. ”

“ Pour répondre, mon révérend père, à ce que vous me proposez, il suffit de faire les remarques suivantes :

“ 1<sup>o</sup> Tous ceux qui meurent à l'hôpital sont sensés pauvres, ainsi donc qu'on y enterre les pauvres ; on doit y enterrer aussi ceux qui y décèdent, quand même ils seraient riches.

“ 2<sup>o</sup> On laisse enterrer à la paroisse tous ceux qui le demandent et ceux dont les parents le demandent.

“ 3<sup>o</sup> Si on sonne à la paroisse, le droit doit y être payé.

“ 4<sup>o</sup>. C'est le missionnaire qui reçoit à l'hôpital l'honoraire du service et de l'enterrement.

5<sup>o</sup>. On ne doit point transporter le corps à la paroisse, lorsque le malade ne s'en est pas expliqué et que les parents ne le demandent pas.

“ 6<sup>o</sup>. Celui qui est enterré à l'hôpital ne doit rien à la paroisse, à moins qu'on y fasse sonner les glas, ou qu'on y emprunte les ornements. En un mot, il faut suivre pour le présent ce qui se pratique ici, sauf dans la suite à faire un règlement s'il est jugé nécessaire.

Votre très humble et obéissant serviteur,

TH. M. évêque de Québec.

“ Québec, 9 Janvier 1745.”

En effet, nos registres constatent que les meilleures familles tenaient à se faire soigner à l'hôpital et à être enterrées dans notre cimetière. On y voit les noms de Joseph Hertel, Pierre Petit, notaire et greffier de cette ville, Charles Alavoine, fils du premier médecin de notre maison, François Perrot, marchand de cette ville, etc. Là aussi reposent les cendres d'un jeune captif, Joseph René Bell, anglais de nation, âgé de 14 ans.

Comme notre hôpital avait surtout été fondé pour recueillir les soldats que le roi entretenait en ce pays, nos mères se trouvaient bien souvent en présence de pauvres malades dont l'âme était plus en péril que le corps. Quelques-uns avouaient ne s'être pas confessés depuis vingt, trente et même quarante cinq ans. Tout en leur prodiguant les secours que

reclamait leur état, on avait soin de placer près d'eux un livre de piété, ou de les engager à réciter une prière ; enfin, par mille petites industries, l'on parvenait peu à peu à gagner la confiance de ces pauvres gens, qui finissaient par demander un prêtre, et terminaient leur vie dans les sentiments d'une véritable pénitence et d'un sincère amour de Dieu.

Souvent, l'on a vu de pauvres mourants n'entrer dans nos salles que pour recevoir les derniers sacrements, faveur précieuse que Dieu leur faisait en leur accordant cette grâce finale qui les jetait dans les bras de la divine miséricorde.

C'était avec une noble ardeur que nos généreuses mères s'étaient faites hospitalières. Avouons que depuis la fondation, l'établissement était passé par un rude noviciat.

Autant ses premières années avaient été fécondes en œuvres d'humanité et de salut, et en exemples d'édification, autant elles l'avaient été en épreuves et en sacrifices de toute nature. Chacun des pas des dignes religieuses avait pour ainsi dire, été marqué par une fatigue ou par un danger, par une privation ou par une souffrance. En suivant l'histoire du Canada, l'on voit que la maladie épidémique de 1703 décimait des populations entières ; c'était du travail pour les hôpitaux ; mais nos mères n'étaient guère en moyens de soutenir une œuvre si considérable. Les années qui suivirent furent tout aussi pénibles, puisque Mgr Dosquet écrivait au ministre, le 16 octobre, 1730 : " Les Ursulines des Trois-Rivières sont en si grand besoin que je dois leur permettre de sortir de leur couvent pour faire les récoltes de leurs terres, n'ayant pas d'argent pour payer les

ouvriers. Il leur en coûte beaucoup pour les malades qu'elles ont dans leur hôpital, qui est le seul qui ne participe pas aux faveurs du roi."

Les années qui suivirent ne furent pas moins difficiles à traverser ni moins âpres.

Le 12 septembre 1744, le marquis de Beauharnais, alors gouverneur du Canada, écrit au ministre en France : " Les ursulines des Trois-Rivières ont recueilli cette année un peu de blé sur leur terre, mais elles sont d'ailleurs si pauvres que nous vous prions, monseigneur, de leur procurer quelques secours extraordinaire pour leur aider à vivre et à se soutenir. Rien de plus charitable et de plus gracieux que leur conduite envers les pauvres de leur hôpital."

Deux années auparavant, monseigneur de Pontbriand écrivait de son côté, toujours à la cour de France : " L'hôpital de Trois-Rivières me paraît digne de votre attention à cause du soin qu'on y prend des malades. Les religieuses ont été cette année presque sur le point de fermer. Il est vrai que cette ville est bien peu de chose, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle augmente ; mais les forges voisines fournissent souvent bien des malades."

Toutefois, ces sinistres prédictions ne se réalisèrent pas. Dieu veille sur celles qui se confient en sa divine providence. Oui, il les conservera dans son amour, car depuis un demi siècle, que de blessures du corps elles avaient pensées, que d'angoisses de l'esprit elles avaient calmées, que d'âmes indifférentes ou égarées, leurs exhortations avaient tournées vers Dieu ; enfin, que d'élus auxquels leurs prières ouvraient les portes du ciel ! . . .



Nous consacrons les pages suivantes à la mémoire du premier chirurgien de notre hôpital.

Charles Alavoine, chirurgien major des Trois-Rivières était fils de Charles Alavoine marchand de Montréal, ancien capitaine, et de Marie Machard. A l'âge de 27 ans il épousa aux Trois-Rivières, en 1722, Marie-Anne Lefebvre Lasisseraye fille de feu Michel Lefebvre et de Catherine Trottier. Leur union fut bénie par M. l'abbé Dugas, curé de Saint-François du Lac ; messire Antoine de la Girardière, de la communauté de M. Charon était aussi présent au mariage.

MM. de Beauharnais et Hocquart, écrivant au ministre le 25 octobre 1729, disent :

“ Le sieur Alavoine, chirurgien aux Trois-Rivières est employé sur l'Etat à 75 livres. Il n'est pas possible qu'il puisse subsister avec de si modiques appointements, d'autant plus qu'il ne peut rien gagner en cette petite ville, où il y a très peu d'habitants et très malaisés. Il nous a demandé la permission de revenir à Québec, et nous ne l'avons engagé à retourner aux Trois-Rivières que dans l'espérance que nous lui avons donnée que vous auriez pour agréable de faire augmenter ses appointements, que vous pourriez régler, monseigneur, à 300 livres pour le tout, si vous le jugez à propos.”

Au *Cahier des délibérations de la fabrique*, de l'année 1737, nous voyons que le chirurgien Charles Alavoine était entretenu par Sa Majesté à l'Hotel-Dieu de cette ville. Il était alors maître-chantre et les paroissiens lui décernent des éloges pour les services qu'il a rendus comme tel, et pour sa bonne volonté, son assiduité à servir la

paroisse. On lui remet sa vie durante, l'imposition d'une rente de six francs qu'il payait à la fabrique pour le loyer d'un emplacement.

Le 6 janvier 1754, le frère Simple Bocquet, missionnaire curé des Trois-Rivières, signe un autre acte par lequel il est accordé au sieur Alavoine " maître-chantre depuis plus de vingt ans, sans autre gratification que l'exemption de la rente de son banc, que ses enfants pourront, après lui, jouir du dit banc, moyennant quatre livres de rente, sans être sujet à la criée." Permission de l'évêque et du procureur du roi. Le 29 juin 1755, l'évêque faisant sa visite étend ce privilège à toute la vie d'Alavoine et de sa femme.

En 1759, il était encore le seul chirurgien en la ville des Trois-Rivières et demeurait rue du Côteau.

Un ami nous communique la note suivante qui lui a été fournie par M. de Lery-Macdonald le 25 juillet 1883.

" Le marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur du Canada, dans une lettre de 1778, adressée de Paris à M. de Lotbinière en Canada parle de mademoiselle Marie-Louise Alavoine, des Trois-Rivières. En 1773, d'après les lettres de Vaudreuil, cette demoiselle avait pour mère madame veuve Alavoine et une des filles de celle-ci était madame veuve d'Ailleboust héritière universelle du marquis de Vaudreuil en 1778. Cette dernière écrivait à M. de Lotbinière, agent de Vaudreuil en Canada, l'année 1779; " C'est avec une vive douleur et amertume dans le cœur, que j'ai l'honneur, Monsieur, de vous annoncer la mort de M. le marquis de Vaudreuil,

et en mourant, il a mis le comble à ses bontés, en me faisant sa légataire universelle...

Elle signe "VEUVE D'AILLEBOUST."

Louise qui vivait encore en 1778, devait être celle qui avait été baptisée le 4 juillet 1736. Quant à madame d'Ailleboust elle était née en mars 1738, elle avait eu pour parrain François Cugnet premier conseiller au conseil supérieur de Québec, et directeur des domaines du roi au Canada, et pour marraine, dame Jeanne-Charlotte Fleury de la Gorgendière. Était présent M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la ville et gouvernement des Trois-Rivières.

Une autre fille du chirurgien, Anne-Louise épousa le 12 janvier 1750, François Pothier.


De dix-neuf enfants, trois filles seulement, pensons-nous survécurent à leurs parents. Charles Léon fils aîné baptisé à Champlain le 24 mai 1723 fut inhumé aux Trois-Rivières, à l'âge de 18 ans, le 22 avril 1741.

Madame Alavoine restée veuve en 1764, vécut jusqu'en 1777. Elle fut inhumée le 10 mai de cette année-là aux Trois-Rivières.



## CHAPITRE XVII

UNE MOISSON VIRGINALE.—PREMIÈRE SUPÉRIEURE LOCALE. — MÈRE MARIE TROTTIER DU SACRÉ-CŒUR.—MÈRE TROTTIER DE SAINT-MICHEL.—MÈRE DES RUISSEAUX DES SÉRAPHINS.—MÈRE M. LONGVAL DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.—MÈRES CARDIN DE LA CONCEPTION ET SAINTE-PÉLAGIE.—MÈRE LAFRAMBOISE DE SAINTE-MARIE.—MÈRE L. FALAISE DE LA SAINTE-VIERGE. — MÈRES CHAPT DE LA CORNE DE SAINTE-THÉRÈSE ET DE L'ENFANT JÉSUS.—MÈRE GENEVIÈVE QUINTAL DES ANGES.

E sentez-vous pas comme nous, chères lectrices, le besoin de revenir à la salle de communauté, où nous allons retrouver nos bonnes anciennes mères Bruno de la Miséricorde, Poulain de Saint-François, à leurs côtés, plus jeunes, mais non moins ferventes, les chères mères Courval de Sainte-Agathe et de Sainte-Madeleine, ainsi que les deux petites sœurs converses Chatel de Sainte-Ursule et Perrot

de Saint-Charles. Mais, ce n'est pas là tout le personnel de la maison : si Dieu a enlevé pour le ciel de belles âmes qu'il avait prêtées à la communauté, il n'a pas été avare de ses dons envers celle-ci. Nous allons le constater en jetant un coup d'œil autour de nous.

A cette époque le parterre de sainte Ursule est le jardin embaumé de l'Époux où des fleurs délicates et pures promettent d'abondants fruits pour l'avenir. Toutes ruisselantes sous l'action de la grâce, elles s'épanouissent sous les rayons divins, et laissent entrevoir les précieux fruits de vertu qui seront, plus tard la richesse et l'honneur du monastère.

Au matin du jour où nous revoyons nos mères, une cérémonie bien touchante avait eu lieu dans notre chapelle. C'était le 21 novembre 1731, le R. P. J. A. Quintal, Récollet, notre supérieur depuis 1727, présidait aux élections de la première supérieure locale. Les suffrages se réunissaient en faveur de la mère J. Trottier du Sacré-Cœur, et le son joyeux des cloches, pendant le chant du *Te Deum*, invita toute la famille claustrale à venir rendre ses hommages à une mère qu'elle s'était choisie et qui désormais saura la conduire dans les luttes de chaque jour. La mère Trottier du Sacré-Cœur, première supérieure locale, n'est-elle pas l'anneau d'or qui rattache au Sacré-Cœur la communauté des Ursulines des Trois-Rivières établie dès le commencement sous le patronage du sacré-Cœur de Jésus, titulaire de notre chapelle ?

Le premier mouvement de la mère du Sacré-Cœur, en apprenant sa nomination fut de se jeter dans la poussière, et le second, de se relever dans

les bras de Dieu. Quelle charge, en effet, pour cette bonne mère ! Les nombreux devoirs de la supériorité lui apparaissaient, en ce moment, dans toute leur étendue, et ce fut le visage baigné de larmes, qu'elle reçut les embrassements de ses sœurs. Les jours qui suivirent la trouvèrent dans cette disposition de tristesse, et ce ne fut que le dimanche suivant qu'elle trouva un adoucissement à sa position. Ce jour-là, la communauté réunie au pied des saints autels choisissait la sainte Vierge pour sa patronne et première supérieure. La mère du Sacré-Cœur avait, aux genoux de Marie, les sentiments d'une jeune mère en présence du berceau menacé de son enfant. Aussi, de quel grand cœur supplia-t-elle cette mère bénie de prendre le monastère sous sa maternelle protection ! Elle lui en remit les clefs, fit hommage des esprits et des cœurs ; et Marie du haut du ciel, sourit sans doute, aux vœux de ses enfants ; et quand des voix émues firent entendre ces paroles : *Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria* qui doutera de la grande bénédiction dont cette mère d'amour enveloppa la famille ursuline ?

Fortifiée par cette pieuse cérémonie, la jeune supérieure va, désormais, s'appliquer à conduire sa communauté dans les sentiers de la perfection ; elle aura pour guide nos saintes règles, et, pour appui, le courage et la bonne volonté de ses filles.

Mais avant de la voir à l'œuvre dans le monastère, disons quelle est celle que nous aimons à faire connaître et admirer.

La seigneurie de la Rivière-du-Loup fournit à notre maison ce sujet digne à tous égards de porter les livrées du cloître et le nom béni du Sacré-Cœur.

Elle était née d'une des familles les plus considérables du pays ; son père était Michel Trottier, sieur de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup, et sa mère Agnès Godefroy. Placée de bonne heure dans notre pensionnat la jeune Marie-Josephte s'habitua à affectionner le monastère presque à l'égal du toit paternel. Mais lorsque son éducation fut terminée, monsieur Trottier vint annoncer à nos mères que le manoir seigneurial récemment amélioré et entouré dans la belle saison, de verdure et de bosquets enchanteurs réclamait la jeune châtelaine. Marie-Josephte était à cet âge heureux où l'âme ne s'ouvre encore qu'aux joies les plus simples et les plus pures ; et ces joies s'offraient à la jeune fille avec tous leurs charmes au sein d'une famille chérie. Elle n'y voulut toutefois goûter que comme en passant, car, déjà son cœur soupirait après les plaisirs d'une nature toute céleste. Renonçant à son patrimoine, elle résolut d'être tout entière à Celui qui, dès ses plus tendres années, l'avait silencieusement, mais puissamment appelée à son service. Elle se dirigea jeune encore, vers le saint asile, où déjà elle avait passé tant de beaux jours.

Que de sacrifices coûtèrent à ses bons parents cette vocation ! Que de blessures saignantes à leurs cœurs la mère Thérèse de Jésus, alors supérieure de notre monastère, eut à cicatriser ! Le cœur de cette bonne mère excellait à adoucir ces douleurs et à consoler ces deuils. La foi et la religion des parents lui en fournissaient d'ailleurs un moyen efficace. Et puis, auprès de la jeune fille qu'elle recevait, elle s'efforça de remplacer par son affection, les parents chéris que la novice venait de quitter. Les

épreuves du noviciat parurent douces à cette âme avide de sacrifices ; et, dès que Marie-Josephte fut devenue la sœur du Sacré-Cœur, elle s'appliqua à observer avec ferveur et ponctualité nos saintes règles, nos constitutions et toutes les pieuses pratiques du cloître. Elle n'avait, pour cela, qu'à jeter les yeux sur les vertus de nos vénérées mères Crescé de Saint-Joseph, Jutras de Saint-Augustin, Bruno de la Miséricorde, Poulain de Saint-François, premières professes de la maison, qui avaient, au prix de si grands sacrifices, soutenu notre monastère, et qui en étaient encore l'exemple vivant. L'esprit sérieux et réfléchi de cette jeune personne, ses excellentes dispositions naturelles, tout contribuait à la faire avancer dans les voies de la perfection.

Cinq ans après la profession de la mère Trottier du Sacré-Cœur, sa sœur Françoise désireuse de marcher sur les traces de son aînée, vint demander au foyer de sainte Ursule un asile contre les pièges du monde ; elle fut reçue avec joie par toute la communauté. Cette jeune personne était aussi accompagnée de sa cousine, mademoiselle Trottier des Ruisseaux.

On dirait que, pendant cette période, nos annales ne sont que l'histoire d'un petit nombre de familles privilégiées. Cette fois-ci, c'est un groupe de deux sœurs et d'une cousine qui forment les anneaux de la chaîne vivante reliant les deux premières époques des récits monastiques, et qui perpétuent parmi nous les traditions d'un passé glorieux. La première prendra à sa vêtue, le nom du glorieux archevêque saint Michel aussi patron de son vertueux père, pendant que sa cousine d'une nature embrasée



de l'amour de Dieu, s'unira au chœur des séraphins, dont elle portera le nom pour rendre au créateur, honneur, amour, louange.

Une épreuve bien sensible avait frappé la mère du Sacré-Cœur, l'année même de sa vêtue. Son père, le sieur de Beaubien, étant devenu très-malade, demanda à se retirer à notre hôpital. La communauté saisit avec empressement une occasion si favorable de faire plaisir à un ancien ami. Le cher malade reçut avec bonheur les soins assidus de sa fille chérie et des sœurs hospitalières. Elles eurent la douleur de recueillir les derniers soupirs d'une personne si tendrement aimée, en mars 1723.

Ce fervent chrétien et généreux bienfaiteur légua à la communauté une somme de trois cent livres. Toutes les religieuses pleurèrent en lui un père, un ami ; et nombreuses et ferventes furent les prières que l'on adressa au Seigneur pour le repos de son âme.

M. Beaubien était un de ces rares chrétiens qui suivent la voie des joies austères, mais assurées que donne la foi, et il réveillait l'énergie de sa volonté par l'amour le plus noble et le plus pur.

La mère du Sacré-Cœur brisé par le coup de cette séparation chercha son repos dans le Cœur de Jésus. En avançant en âge, cette fervente ursuline ne se départit pas des principes qui avaient guidé sa jeunesse religieuse. Pour servir sa communauté rien ne lui paraissait difficile : " La défiance, la timidité ne sont pas d'origine canadienne, disait-elle ; elles doivent être inconnues dans ces nouveaux pays où tout est à faire..."

Quoiqu'elle repât souvent qu'elle était la der-

nière et la moindre de sa maison, ses sœurs répondirent à son incroyable ardeur de dévouement en lui confiant les premières charges. Sur les trente-trois années de sa vie religieuse, elle fut six ans supérieure, douze ans dépositaire et six assistante (1)

Sur les traces des demoiselles Beaubien, plusieurs jeunes filles étaient accourues au monastère ; ainsi, à la première génération des novices une seconde avait succédé, avec cette variété de mérites et de grâces dont Dieu aime à parer le jardin de son Eglise. La première fut Marie Fafard de Longval qui entra dans la solitude de la vie religieuse sous la protection de saint Jean-Baptiste, patron de notre illustre fondateur. Cette bonne mère conserva jusque dans une longue vieillesse, tous en étaient convaincus, la fraîcheur inaltérable de la grâce baptismale et l'impérissable jeunesse des âmes aimées de Dieu. Son amour pour Jésus-Christ ne fit que croître à mesure que l'âge la rapprochait de l'Époux et des noces éternelles.

Parmi les sujets qui se présentaient au monastère, il y en avait de tout préparés à la vie religieuse, appartenant à ces familles éminemment chrétiennes dont la colonie naissante offre de si nombreux

(1) Etablie primitivement à la Rivière-du-Loup, où elle possédait une seigneurie, la famille Trottier de Beaubien s'est partagée en plusieurs branches. L'une est restée dans le district des Trois-Rivières où elle s'est perpétuée. Le docteur Beaubien de Montréal si estimé pour sa science médicale et ses autres belles qualités appartenait à cette branche qui se trouve présentement à Nicolet. L'autre est passée dans le district de Québec où elle s'est multipliée. Une autre est allée se fixer au Détroit, où elle est devenue puissamment riche. C'est un des membres de cette famille qui a concédé le terrain où s'élève aujourd'hui la ville qui domine le Michigan et qui appartient si longtemps aux Français. (*Nos Gloires Nationales*)

exemples. De ce nombre étaient les deux sœurs Marie-Josephte et Madeleine Cardin. Mais, si altérées que fussent ces jeunes personnes de la vie d'union à Dieu, elles ne l'étaient pas moins de la vie apostolique. Elles trouvèrent l'une et l'autre dans l'institut de sainte Angèle : aussi, avec quel dévouement, vont-elles toutes deux, pendant environ un quart de siècle travailler pour le bien de notre communauté ! Un de leurs frères, messire Joseph Cardin, ordonné prêtre en 1731 desservit la paroisse de Nicolet jusqu'en 1739.

De cette famille, composée de six enfants, la dernière, un petit ange, déploya bientôt ses ailes pour prendre son essor vers la vraie patrie, pendant que trois autres se consacraient au Seigneur. Heureuse famille qui présente par groupes, ses enfants à l'autel !

Du nombre des heureuses novices, était aussi Marie-Anne Laframboise de Sainte-Marie qui fut, pour ainsi dire, marquée dès le berceau d'une grâce de vocation. Le jour de sa naissance coïncide avec la fondation du monastère trifluvien ; sa mère l'offrit dès lors à Marie, pour servir Dieu dans ce couvent si telle était sa volonté. Quand l'enfant eut grandi, elle demanda elle-même à ses parents de ratifier cet engagement, et en devenant la fiancée de Jésus elle prit le nom de sa mère. Cette religieuse si parfaite s'en alla tout doucement à son éternité et, après dix ans seulement de profession elle donna à ses sœurs un rendez-vous au ciel. (1)

(1) Sa vieille mère, dame Françoise Marchand, veuve de Jean Fafard, sieur de Laframboise, fait son fils légataire universel, et entre autres charges, veut qu'il soit célébré, pour elle, un service anniversaire

La mère Trottier du Sacré-Cœur, alors supérieure, regretta vivement cette bonne compagne de son berceau religieux ; mais elle se consolait en disant : “ Il nous faut aussi de bonnes âmes au ciel, qui prieront pour nous.”

D'autres novices, au contraire, avaient été arrachées toutes vives au siècle, où leurs familles occupaient un rang honorable ; mais pressées par la grâce, elles étaient venues demander au cloître, la faculté de connaître et d'aimer Jésus plus ardemment, car déjà dans leur cœur elles l'avaient choisi pour leur unique époux. Parmi celles-là, nous mentionnons mère Louise Gannes de Falaise de la Sainte-Vierge.

Sa Majesté Louis XIV voulant, après la paix conclue avec les Iroquois, (1670) reconnaître les services que les dévoués officiers du régiment de Carignan avaient rendus au pays, leur fit proposer de s'y établir, leur promettant des gratifications de terre et d'argent. Plus de quatre cents de ces officiers et soldats répondirent à l'appel du roi et échangèrent gaîment le mousquet contre la charrue, où alternèrent la vie des camps avec celle plus paisible des champs. Lors du partage des terres le sieur de Pécaudy fut, pour sa part, gratifié d'une étendue de vingt-huit mille deux cent vingt-quatre arpents de terre, et d'une somme de six cents livres. Les lettres de noblesse du sieur Antoine de Pecaudy rendent hommage au courage militaire dont il a fait preuve

dans l'église des dames Ursulines des Trois-Rivières. De plus, le sieur Fafard doit payer chaque année à sa sœur la mère Sainte-Marie, une rente viagère de trente livres, pour subvenir à certains besoins. Exemple touchant de sollicitude maternelle qui va jusqu'au delà de la tombe !

durant un quart de siècle. Elles sont datées de Paris, janvier 1661, et furent enrégistrées à Québec, le 25 février 1687. Ce gentilhomme épousa mademoiselle Barbe Denis. Devenue veuve celle-ci contracta une seconde alliance avec Gannes de Falaise, lieutenant du roi, jeune officier de mérite, très-ardent et très-attaché au service militaire. Il était né d'une mère acadienne, Delle Marguerite Leneuf de la Vallière.

Le sieur de Pécaudy et après lui Gannes de Falaise, de concert avec les autres officiers du régiment de Carignan, jetèrent ainsi les fondements des belles paroisses de Sorel, Berthier, Chambly, Verchères, Varennes, Contrecoeur etc. C'est dans cette dernière paroisse, baignée par le Saint-Laurent et arrosée par le ruisseau La Prade, en face de ces horizons pleins d'air et de lumière, que Dieu mit le berceau de Louise de Gannes. C'est en 1694, qu'apparut, au sein d'une famille chrétienne, dans un foyer de paix, d'honneur et d'antiques vertus, cette enfant privilégiée, puisque Dieu l'avait choisie pour faire suite au cortège des vierges qui suivent l'Agneau partout où il va.

Les De Gannes datent, pour ainsi dire, de l'origine de la colonie où ils n'ont cessé d'occuper des positions importantes aussi bien qu'en Acadie. Tels étaient les parents de notre jeune héroïne. Quant au rang qu'ils occupaient, on sait qu'ils avaient de belles alliances, des parentés considérables mais par nécessité autant que par principes, ils menaient une vie laborieuse. C'était en outre le partage des nobles de l'époque.

Tous les enfants étaient élevés avec une grande

sévérité de mœurs, nous dit l'auteur des *Gloires Nationales*. Comme aux premiers temps de la république romaine, où les fils de famille, recevaient une éducation d'autant plus mâle, qu'ils étaient appelés à de plus hautes destinées, les jeunes gens faisaient leur apprentissage de la vie des camps, au milieu des rudes travaux de la vie des champs, et des privations qui en sont inséparables. L'état de gêne dans lequel se trouvait alors la colonie, où les appointements étaient peu considérables, ainsi que les revenus des terres encore peu cultivées contribua aussi, pour beaucoup, à l'introduction d'un régime qui devait former tant de nobles caractères. Au témoignage du marquis de Denonville, il n'était pas jusqu'aux jeunes demoiselles qui ne tinsent à honneur de venir en aide à leurs frères. Heureux âges, où l'on ne savait encore ce que c'est que de passer la jeunesse dans l'oisiveté et la mollesse, en se reposant pour l'avenir sur des titres et une fortune qui ont coûté tant d'efforts à d'illustres aïeux ! Avec une telle discipline les résultats ne pouvaient qu'être bons. Aussi tous ces enfants furent-ils dignes de leur père."

C'est par une telle éducation que le père et la mère de la jeune Louise s'efforcèrent de tremper généreusement l'âme de leur enfant et c'est à eux qu'elle dut ce précoce mépris d'un monde périssable et ce vif élan vers les choses éternelles, qui restèrent, jusqu'à la fin, un des plus beaux traits de sa physiologie.

Lors de l'établissement des Récollets à Montréal, les supérieurs s'occupaient beaucoup de recueillir les moyens d'élever un monastère pour ces ouvriers évangéliques. Un dimanche à la suite d'un sermon

où l'on invitait les fidèles à venir déposer leur obole pour aider à la construction du nouveau couvent, eut lieu un trait d'enfant qui dénote quelles racines profondes avait la foi dans les cœurs de toute cette génération.

Louise de Gannes, alors âgée de sept à huit ans, se trouvait à Montréal et avait entendu ce sermon ; n'ayant rien à donner elle vendit sa poupée à ses compagnes et en fit cinq à six sols qu'elle alla fort sérieusement porter au gardien des récollets pour bâtir, disait-elle leur monastère.

C'en fut comme la première pierre.

La première enfance de la future religieuse, se passa comme une belle aube qui annonce un beau jour. Déjà elle sortait de l'adolescence, et elle entrait dans la jeunesse lorsqu'elle aspira à recevoir le voile des épouses du Christ. Ce fut le jour de la nativité de Marie, le 8 septembre 1720, qu'elle naquit à la vie religieuse. Lorsqu'elle parut à la grille du chœur, sa figure rayonnait d'un éclat de vertu qui attendrit tout le monde.

Oh ! qui dira ce que fut cette sainte jeune fille au pied de l'autel où elle prononça les serments sacrés qui liaient sa vie ! Quelle beauté d'âme apparaissait sur son visage ! Quelle modestie incomparable ! Mais ces choses ne se peuvent dire, il faudrait les avoir vues !

Mère Louise de la Sainte-Vierge a laissé dans le monastère un souvenir qui n'est point sans charmes ; c'est une de ces âmes qui ne font que glisser, plus occupées des autres que d'elle-même. Son nom figure dans le conseil des supérieures pendant plus de vingt ans.

Quant à sa famille, ses frères Georges et Charles rendirent beaucoup de services dans la milice et reçurent les plus beaux éloges. Bernardin s'était fait récollet. Pour leur vieux père, dont les cheveux avaient blanchi dans les combats comment sa valeur fut-elle récompensée ? C'est ce que nous apprennent les lignes suivantes : " Il paraît convenable d'accorder quelques récompenses à ceux qui le méritent par l'ancienneté de leurs services ou à cause des blessures considérables qu'ils ont reçues. Dans cette vue on propose d'accorder la croix de Saint-Louis à plusieurs." De ce nombre était le capitaine de Gannes de Falaise.

Demeurons encore un instant dans cette pépinière de la maison de sainte Ursule et considérons dans ce milieu si cher les blanches novices que la bonne mère Thérèse de Jésus a groupées autour d'elle.

L'ensemble du noviciat avait dès lors l'aspect qu'il a toujours gardé : celui d'une grande famille composée de sœurs, dont les tempéraments, les naturels, et le lieu natal différaient ; mais quelle que fut leur origine, toutes, une fois sous la houlette d'Angèle, ne faisaient plus qu'un dans le Sacré-Cœur de Jésus.

On racontait surtout les miséricordes de Dieu sur les deux sœurs Louise-Ursule et Claire-Françoise de Chapt de la Corne. Toutes deux jeunes, ingénues, charmantes, remarquées par leur beauté, elles étaient de cette célèbre famille de La Corne qui a donné au pays tant d'officiers distingués. Leur père chef de la famille La Corne en Canada, fut M. Jean Louis de la Corne, sieur de Chapt, et leur mère, dame Antoinette Dallemagne de la Tour. Lorsque



M. Jean-Louis de la Corne passa dans la Nouvelle-France, il avait perdu un œil au siège de Gérovane. " De talents remarquables, M. de la Corne ne tarda pas à se faire jour par son propre mérite. Après avoir été promu au grade de capitaine, et décoré de la croix de Saint-Louis il fut nommé successivement major aux Trois-Rivières et major des troupes à Québec. En 1724, il reçut une pension de quatre cents livres, et, deux ans après, fut fait lieutenant à Montréal où il mourut en 1731." (1)

Cet homme distingué avait épousé au mois de juin 1693, n'étant encore que lieutenant, Delle Marie Pécaudy fille de M. Antoine Pécaudy de Contrecoeur capitaine fameux. De ce mariage naquirent plusieurs enfants. Quatre d'entre eux furent décorés de la croix de Saint-Louis et cinq promus au grade de capitaine. Laissant les lauriers à leurs frères, les filles s'enrôlèrent dans la milice toute pacifique du Christ ; nouveaux Moïses sur la montagne, elles combattaient avec les armes de la prière, pendant que nos valeureux guerriers disputaient chaque pas du sol à l'Iroquois et à l'Anglais.

Louise-Ursule et Claire-Françoise avaient choisi pour lieu de leur retraite le cloître ursulin des Trois-Rivières. Marie-Madeleine partageait sous le nom de sœur du Saint-Sacrement, les travaux apostoliques des dignes filles de la sœur Bourgeois ; et Marie-Anne se dirigeait vers la solitude de Notre-Dame des Anges ; sous le nom de mère de la Croix elle s'unit aux nobles hospitalières pour soulager les membres souffrants de Jésus. Transplantées dans la maison de Dieu, par la grâce de leur vocation,

(1) *Gloires Nationales.*

nos jeunes religieuses qui avaient été nourries dès leur enfance de l'amour de Dieu et de la patrie sont maintenant comme de jeunes oliviers qui portent des fruits en abondance. Leurs vertus réjouissent la solitude, où elles croissent tous les jours en sagesse et en sainteté.

Qui dira le bonheur des jeunes fiancées de Jésus lorsque, au beau jour de la profession religieuse elles vouent à Dieu : pauvreté, chasteté, obéissance et instruction de la jeunesse, ces vœux sacrés, mystère des âmes éprises de l'amour du Sauveur et aspirant à la sublimité du sacrifice de la croix ?

De telles âmes ne s'arrêtent guère en chemin, et dès que mademoiselle Louise-Ursule de la Corne eut pris le nom de la grande réformatrice du Carmel, elle s'appliqua aussi à reproduire ses nobles vertus. Unie à Dieu dans la prière et dans l'action, elle jouissait d'une grande influence sur ses sœurs. Son entretien était l'image de son cœur simple, vif, spontané, plein de grâce et de goût. Elle savait s'intéresser et toucher avec justesse aux choses de la terre, mais sans y enchaîner sa conversation. Tout de suite elle remontait à Dieu, et y entraînait les autres avec elle. C'était pendant l'heure de la récréation qu'elle avait raconté à nos mères ce charmant épisode de la jeunesse de mademoiselle Marie-Anne de Saint-Ours, sa jeune parente. M. de la Poterie le rapporte aussi en ces termes

“ Mademoiselle Marie-Anne de Sainte-Ours, âgée de huit à neuf ans était allée, avec des enfants de son âge, à l'île de Saint-Ours, à une demie lieue de la maison paternelle, pour chercher des noisettes et pêcher des écrevisses. Tout-à-coup un parti

d'Iroquois, déroband sa marche à travers les bois se précipite sur la seigneurie et met le feu aux maisons. A la vue des flammes dont la lueur se projette au loin, les enfants comprennent instamment que l'ennemi est là, et aussitôt de gagner leur canot et de prendre la fuite. Comme ils coupaient droit sur le fort en plein canal les Iroquois se mettent à lancer sur eux une grêle de traits. Effrayés par cette décharge les enfants se blottissent au fond du canot et laissent aller leur embarcation à la dérive. Alors la jeune demoiselle quitte une partie des vêtements qui l'embarassent, se jette à l'eau, et comme elle savait bien nager elle espère pouvoir atteindre la rive. Les autres enfants, la voyant ainsi se précipiter dans les flots, se mirent à pleurer, ne doutant pas qu'elle allait se noyer. Pour elle, glissant adroitement le long du canot, du côté de l'île, de manière à n'être pas atteinte par les flèches des Iroquois, elle suit doucement les mouvements de la frêle nacelle. Le danger que couraient les enfants ayant alors été aperçu, on fit une sortie du fort, ce qui obligea l'ennemi à prendre la fuite et à aller se cacher dans les bois. Tout d'abord, lorsque le canot fut plus rapproché et que l'on vit le mouvement de l'eau, on crut que ce mouvement n'était autre que celui d'un petit barbet qui avait coutume de suivre les enfants ; mais ayant fait plus d'attention, les factionnaires ne tardèrent pas à reconnaître que c'était celui d'une personne qui se débattait dans l'eau. Aussitôt, un officier s'élance sur une embarcation, pour aller à son secours. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il reconnut la belle Marie-Anne de St. Ours ! L'embarcas était de la prendre, car, ces canots, qui sont

d'écorce de bouleau, épais d'un écu, avec de petites varangues plates, extrêmement volages, pour peu qu'on penche plus d'un côté que de l'autre, chavirent à l'instant. C'est ce qui arriva. Le soldat, qui s'était trop pressé de tendre les bras à la jeune demoiselle, tomba lui-même à l'eau, et fallit se noyer. Faisant alors le plongeon, l'habile nageuse passe sous le canot, et revient à fleur d'eau. On lui présente un aviron, et, elle peut gagner la nouvelle embarcation. Elle avait nagé plus d'un quart de lieue, mais, nullement déconcertée par le danger qu'elle a couru, elle ne songe qu'aux autres enfants, et n'a de repos que lorsqu'ils sont tous ramenés sur la rive."

Notre bonne Mère Sainte-Thérèse occupa des charges importantes dans la communauté, ayant été dépositaires pendant trois triennats, puis assistante et zélatrice.

La jeune sœur, Claire-Françoise, portait le nom de sœur de l'Enfant-Jésus ; et ce fut aussi les vertus de la Divine Enfance du doux Sauveur, qu'elle s'appliqua à reproduire dans le Nazareth du cloître. La notice biographique nous dit qu'elle passa, laissant derrière elle un rare parfum d'innocence. (1)

(1) Le 27 mai 1865, s'éteignait à Montréal, la dernière tige de la race de la Corne de St- Luc, dans la personne de dame Marie-Marguerite La Corne de Chapt de St. Luc, épouse en dernier lieu de Jacques Viger, écuyer, lieutenant colonel de milice, ex-maire de Montréal. Son obituaire dit que cette perte est d'autant plus vivement sentie de tous, qu'elle ferme pour ainsi dire, la carrière à cette vieille et illustre race de chevalerie canadienne, qui conservait, dans ce coin reculé du Nouveau-Monde, les mœurs brillantes du plus beau siècle historique de la France.

Un descendant de cette famille s'est établi à la Rivière-Rouge, où il a laissé une nombreuse famille métisse. C'était un St. Luc de Repentigny.

Nos chères mères de Sainte-Thérèse et de l'Enfant-Jésus entretenaient une correspondance aussi suivie que le permet la vie du cloître, avec leurs sœurs de la Congrégation et de l'Hôpital Général. Sœur du Saint-Sacrement passa quarante années de sa vie dans le consolant et laborieux apostolat de l'instruction de la jeunesse. Plus douloureuse fut la carrière de l'hospitalière de Québec. Après la capitulation de Montréal, elle prit la route de la mère-patrie, en compagnie de mère Saint-Elzéar. Leurs parents les pressaient pensant que leur communauté de l'Hôpital Général ne pourrait plus subsister. La mère de la Croix, arrivée en France, se retira chez les hospitalières de Loches. Elle vécut jusqu'en 1797. C'est dire qu'elle fut témoin et victime de la révolution. Après avoir été chassée de son couvent suivant la tradition conservée à l'Hôpital-Général, elle éprouva toutes les rigueurs de l'indigence et mourut reléguée dans un pauvre grenier.

Disons encore un mot de la famille La Corne, qui eut des rapports si fréquents avec notre communauté. Les messieurs de La Corne qui se sont le plus illustrés par leur bravoure militaire, sont : M. de La Corne dit le Chevalier, qui périt sur "*l'Auguste*, le 15 novembre 1761, et M. de La Corne de St-Luc, qui était aussi à bord du même vaisseau, et qui s'était sauvé comme miraculeusement de ce naufrage. Resté dans le pays après la conquête, M. de St-Luc montra sur le champ de bataille et au conseil, qu'il était toujours un rude jouteur.

C'est de ce monsieur que parle M. Philippe Aubert de Gaspé, dans les notes de son ouvrage

*Les anciens Canadiens.* Ce loyal chevalier, hautement considéré par le gouvernement britannique était contraint d'user de stratagème, pour fournir à la décoration des églises. La narration est mise dans la bouche de M. de St-Luc lui-même : " Je passai en France après la cession finale du Canada, en 1763, où j'achetai une quantité considérable de dentelle de fil d'or et d'argent, et d'autres marchandises précieuses. Je me présente aux douanes anglaises, avec quatre grands coffres, en sus de mes effets particuliers, exempts de tout droit. Les officiers de ce département retirèrent du premier coffre qu'ils ouvrirent, un immense manteau de la plus belle soie écarlate, qui aurait pu servir au couronnement d'un empereur, tant il était surchargé de dentelles de fil d'or et d'argent, etc.

" Oh ! oh ! dirent messieurs les douaniers, tout ceci est de bonne prise. "—Vous n'y êtes pas, messieurs, leur dis-je. Et je retirai l'un après l'autre tous les articles qui composent l'habillement d'un grand chef sauvage ; rien n'y manquait : chemise de soie, capot, mitasses, du plus beau drap écarlate, le tout orné de précieux effets, sans oublier le chapeau de vrai castor, surchargé aussi de plumes d'autruche les plus coûteuses. J'ôtai mon habit, et dans un tour de main je fus affublé, aux yeux ébahis des douaniers, du riche costume d'un opulent chef indien. Je suis, messieurs, leur dis-je surintendant des tribus sauvages de l'Amérique du Nord ; si vous en doutez voici ma commission. Ce riche costume est celui que je porte lorsque je préside au grand conseil de la tribu des Hurons et voici le discours d'ouverture obligé. Je prononçai alors, avec un sang-froid imper-

turbable, un magnifique discours dans l'idiome le plus pur de ces aborigènes ; harangue qui fut très goûtée si je puis en juger par les éclats de rire avec lesquels elle fut accueillie.—“ Passe pour l'accoutrement obligé, à l'occasion du discours d'ouverture des chambres de messieurs les Hurons, dit le chef du bureau en se pâmant d'aise. ”

Nous passâmes ensuite au second coffre ; il contenait un costume aussi riche, mais différent quant à la couleur de la soie et du drap seulement. Mêmes objections. même mascarade ; on me fit observer que le roi d'Angleterre, tout puissant qu'il fût, portait uniformément le même costume quand il ouvrait son parlement, corps autrement auguste que celui de mes Hurons. Je répliquai qu'il ne s'agissait plus de Hurons, mais biens d'Iroquois, tribu très-pointilleuse à l'endroit de sa couleur nationale qui était le bleu, et que je ne doutais nullement que si le roi d'Angleterre présidait quelques grandes solennités écossaises, il adopterait leur costume, y inclus la petite jupe au risque de s'enrhumer ; et là dessus, j'entonnai un superbe discours en idiome iroquois. Le flegme britannique ne put y tenir, et, à la fin de mon discours, on s'écria : “ Passe donc pour l'ouverture du parlement iroquois.”

Bref, je réussis à passer le contenu de mes quatre coffres, comme président des grands conseils des hurons, des iroquois, des abénaquis et des maléchistes. Ce qui me fut d'un grand secours, je crois, c'est qu'étant très-brun, et parlant avec facilité la langue de ces quatre tribus, les douaniers me prenaient pour un Sauvage pur sang, et étaient assez

disposés envers celui qui leur avait donné une telle comédie.”

Les dernières religieuses dont nous avons donné la biographie venaient du gouvernement de Montréal. C'est encore à Boucherville que naquit le 4 décembre 1689 la bonne ancienne mère des Anges dont la tradition nous a si fidèlement transmis le souvenir. C'était une âme d'élite ; Dieu lui avait dit : “ Allez en la terre que je vous montrerai.” Fidèle à l'inspiration de la grâce qui la conduisit au foyer de Sainte-Ursule, elle y entra et y produisit des fruits de grâce et de salut. Le divin ami de la pureté qui l'avait attiré à lui avait gravé son nom chéri dans son cœur. Aussi de quel amour ardent ce cœur ne brûla-t-il pas pour le céleste époux pendant toute une longue carrière ! Elle était sœur du R. P. Augustin Quintal supérieur des RR. PP. Récollets aux Trois-Rivières. Le frère et la sœur vivant à proximité, purent renouveler les pieux entretiens de saint Benoit et de sainte Scholastique. Comme ce révérend père fut chargé de desservir notre communauté en qualité de supérieur, nous aurons occasion d'en parler de nouveau. Qu'il nous suffise de dire pour le moment, le compliment qu'il fit à la communauté, lorsqu'il fut informé que sa sœur, la mère des Anges alors dans un âge très avancé venait d'être élue supérieure : “ A présent que ma sœur n'a plus de dents, on lui donne les os à ronger” !

Si cette bonne mère n'avait pas porté plus tôt le poids de la supériorité, elle n'était pas demeurée inactive dans sa communauté. Elle avait été quatorze ans assistante, douze ans zélatrice, et neuf ans occupant d'autres charges de conseil. En 1760, épo-



que à laquelle elle fut élue supérieure, il y avait cette année-là même cinquante ans que la mère des Anges s'était consacrée à Dieu. Si la célébration de la cinquantième année des noces de la terre est une solennité à tout foyer domestique, comment cet anniversaire de noces contractées avec Notre-Seigneur ne serait-il pas le jour d'une sainte allégresse dans la famille du cloître ?

Mais le deuil de la patrie, en 1760, ne permettait aucune démonstration extérieure. Ce jubilé fut fêté pieusement avec ce caractère d'humilité et d'amour de la seule gloire de Dieu qui allait si bien aux sentiments de la digne jubilaire. Elle avait espéré pouvoir finir ses jours dans la paisible solitude d'une cellule que l'on nomme avec raison l'anti-chambre du ciel et là, près du Dieu de son âme, oublier l'univers entier. Mais " Dieu ne veut pas sa petite servante dans le repos " disait-elle bonnement. Malgré ses désirs, elle dut, en effet, agir jusqu'au dernier soupir. Que de peines ! que de troubles ! que d'inquiétudes à ce moment où tout, dans le pays, était à feu et à sang !

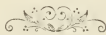
Sincèrement attachée à la mère patrie, ce fut pour cette bonne mère une terrible épreuve d'entendre dire que le drapeau fleur de lis ne dominait plus sur le promontoire de Stadaconné. Elle s'en affligea vivement, et répandit son âme devant Dieu, puis l'incertitude du sort qui attendait sa communauté au moment où l'on passait sous une domination étrangère acheva de briser ses liens terrestres. Sentant venir son heure dernière, elle appela ses filles auprès d'elle, son adieu fut celui de Notre-Seigneur aux disciples du cénacle : " Si vous m'aimez vous

vous réjouirez de ce que je m'en vais... Je souffre, il est vrai de vous quitter, mais l'amour de Dieu change tout en allégresse." C'est dans ces sentiments que cette bonne mère s'endormit dans le Seigneur.

Les nombreuses vocations que nous venons de constater sont la conséquence naturelle et divinement logique des innombrables tribulations de nos premières mères ; car, dans le christianisme, c'est toujours quand une âme ou une société a été élevée en croix qu'elle attire tout à elle. Les unes et les autres vivent par le sacrifice ; et selon la belle image d'un religieux auteur " les grandes grâces, celles qui marquent dans l'histoire des saints, sont les chaînes de montagnes formées par le soulèvement souterrain de la douleur" (P. Faber.)

Mais le gouvernement commença à s'effrayer, il eut peur que la cloître ne nuisit au développement de la colonie et sur ses représentations le roi rend un arrêt par lequel il interdit l'entrée en religion d'aucun sujet sans une dot de 5000 livres. Cette somme représentait toute une fortune dans notre pauvre colonie. Bien peu de familles furent en état de payer un tel montant. Dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1732, les communautés religieuses du pays présentaient au roi une requête portant qu'il se trouve peu d'habitants dans la colonie qui soient en état de donner cinq mille livres à une fille qui veut se consacrer à la religion ; qu'en effet, depuis l'arrêt qui a fixé à cette somme les dots des religieuses il s'en est présenté très-peu pour entrer dans les communautés, et qu'il y en est mort plus qu'il n'en a été reçu ; que par ce moyen les dites communautés ne se trouvant présentement remplies que de filles âgées

et infirmes tombent insensiblement. Que le public en souffre par rapport à l'éducation de la jeunesse et aux soins des malades, dont le nombre augmente à mesure que la colonie se peuple ; que la religion se trouve privée par là des sujets qui y sont véritablement appelés, et qui par la médiocrité de leur fortune se trouvent hors d'état de suivre leur vocation ; et que dans ces circonstances l'intérêt des communautés, le bien de la colonie et l'avantage de la religion demandent la révocation de l'arrêt du jour trente-un mai mil-sept cent vingt-deux, que les dites communautés suppliaient très-humblement Sa Majesté de vouloir bien ordonner et réduire la dot à 3000 livres. Cette demande fut appuyée par le marquis de Beauharnais et Sa Majesté s'y montra favorable. De 1722 à 1732 la communauté ne reçut aucun sujet ; heureusement Dieu y avait pourvu jusqu'à un certain point en levant la petite armée virgineuse dont nous avons fait la connaissance.



## CHAPITRE XVIII.

LE FIEF SAINT-JEAN.—LA SEIGNEURIE DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP.—SES PREMIERS SEIGNEURS.—NOS PROCUREURS DE 1725 À 1806.



Le domaine de la Rivière-du-Loup est pour les Ursulines des Trois-Rivières, ce qu'est à une famille le patrimoine de ses ancêtres.

Le fief Saint-Jean, premier bien monastique en notre possession, nous fut acordé dès les commencements de la fondation et nommé ainsi sans doute d'après notre digne fondateur, Mgr. Jean de la Croix de St.-Vallier.

La seigneurie voisine est le fruit des épargnes de nos premières mères, aussi est-ce avec un sensible plaisir que nous suivrons les premiers colons, hardis pionniers qui s'établirent au milieu de cette belle nature.

Nous prendrons pour guide dans cette histoire du passé M. Sulte qui vient de publier une étude intéressante sur cette localité.

La seigneurie de la Rivière-du-Loup, dit-il, concédée en 1672, au sieur de Manereuil s'étendait depuis l'endroit où est à présent la borne de Machiche, en remontant le long du lac Saint-Pierre, mais elle ne couvrait pas tout l'espace qui va jusqu'à Maskinongé. Ce vide, d'une soixantaine d'arpents de terre, arrosé par la Petite rivière du Loup, devenait précieux à cause du développement des colons sur la Grande rivière du Loup et l'essor que Joseph Petit, nouveau seigneur de Maskinongé imprimait de son côté à la colonisation.

Sans doute, plus d'une demande fut adressée au gouverneur et à l'intendant de la Nouvelle-France pour obtenir ce beau domaine, mais on le destinait à servir une œuvre de mérite et de première importance, en ce moment-là.

“ Depuis 1697, les Ursulines avaient ouvert un pensionnat de jeunes filles et un hôpital pour les malades pauvres, dans la ville des Trois-Rivières. Venir en aide à cette institution était le désir des autorités, tant religieuses que civiles, car le double but des Ursulines rencontrait bien des besoins dans toutes les classes de notre société. Monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec, M. de Callières gouverneur général, et M. de Champigny intendant du Canada, prêtèrent la main au projet de doter les religieuses d'un revenu non-seulement fixe, mais susceptible de s'augmenter par une administration intelligente et suivie. C'est pourquoi le 13 octobre 1701, les dames religieuses ursulines obtinrent la terre non-concédée qui se trouve dans le lac Saint-Pierre, du côté du nord, consistant en environ trois quarts de lieues de front, entre le sieur Joseph Petit

dit Bruno, sieur de Maskinongé et le sieur Trottier dit de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup, sur la profondeur de deux lieues.

“ Le 18 juin 1703, le roi confirma l'acte de cette concession.

“ A partir de 1701, la région de la Petite rivière du Loup avait pris de l'importance. C'était comme une seigneurie indépendante voisine de son aînée et dirigée par des mains plus habiles. Le jour vint où toutes deux furent réunies sous un même titre et cela fit commencer un nouvel ordre de choses.”

L'acquisition de la seigneurie de la Rivière-du-Loup se fit le 6 mars 1723, moyennant une somme de 8000 livres. La moitié devait payer la dot de mademoiselle Marie-Françoise Trottier de Beaubien, dite sœur Saint-Michel, novice en notre monastère.

L'auteur déjà cité fait observer à ce sujet que, en 1723, on pouvait acheter avec huit mille livres, ce qui nous coûte aujourd'hui \$7000, donc le prix de vente de la seigneurie représentait une somme actuelle de 35,00 francs.

Samuel de Champlain remontant le lac Saint-Pierre fait le premier mention de la Rivière du Loup, il la nomme Sainte-Suzanne. Les Abénaquis la désignaient sous le nom d'*Ambamasie*, ce qui veut dire rivière Croche. Celui de Rivière du Loup figure pour la première fois dans un plan du fort Richelieu, dressé en 1666, puis sur un titre de concession accordé le 3 novembre 1672 au premier seigneur de l'endroit, le sieur de Manereuil. L'insuccès de certaines affaires commerciales obligèrent celui-ci à renoncer à cette propriété. Elle fut accordée le 20 avril 1683, au sieur Jean Lechasseur

ci-devant secrétaire du comte de Frontenac, avec une augmentation de deux lieues de profondeur.

M. Lechasseur demeurait aux Trois-Rivières ; après avoir servi M. de Frontenac avec honneur et fidélité de 1672 à 1682, il avait été appelé à remplir les fonctions restées vacantes par la mort de Gilles de Boivinet, juge en chef du gouvernement des Trois-Rivières. Quelques mois plus tard, il était nommé lieutenant général civil et criminel en cette ville.

“ Durant les années qui suivirent, dit M. Sulte, en parlant des derniers temps de son administration, le juge Lechasseur continua d'exercer ses fonctions, mais comme il gagnait en âge, il avait souvent recours aux services du jeune René de Tonnancour, qu'il formait par ce moyen, le mettant en état de lui succéder. Enfin, parvenu à ses quatre-vingts ans environ, l'honnête Lechasseur décéda et fut inhumé dans l'église des Trois-Rivières, le 2 septembre 1713 ”

M. Lechasseur avait vendu à Nicolas Perrot en 1691, la seigneurie de la Rivière-du-Loup ; mais sept ans plus tard l'acquéreur n'ayant pu faire les paiements promis, le domaine revenait à son premier propriétaire.

Le quatrième seigneur de la Rivière-du-Loup fut Michel Trottier de Beaubien, père de deux de nos religieuses. Il s'appliqua pendant vingt ans à faire prospérer ce beau domaine. A sa mort, la communauté, comme nous l'avons déjà vu, en fit l'acquisition.

Nos mères eurent bientôt l'accasion d'aider leurs censitaires, Ces derniers désirant en 1724, bâtir une église, les Ursulines se réjouirent du zèle de ces bons habitants pour la maison du Seigneur et leur

accordèrent comme dames du dit lieu, une concession de terre de quatre arpents de front sur la profondeur qui se trouve être d'une rivière à l'autre. Pour toute redevance, elles demandèrent à la fabrique de vouloir bien faire dire dans l'église de Saint-Antoine-de-Padoue, titulaire de la paroisse, trois messes basses par année, pour les religieuses décédées. (1)

Avant l'érection de cette église, la colonie de la Rivière-du-Loup avait une chapelle dont il est fait mention dès l'année 1710. Les RR. PP. Claude Moireau, Xiste Le Tac y avaient fait des missions. Le premier curé résidant fut le R. M. Chs. Poqueleau.

Nos registres nous ont conservé les noms de nos premiers censitaires ; nous les trouvons aussi sur la carte cadastrale de Gédéon de Catalogne, qui est de 1708, à peu près.

Côté droit de la rivière, après avoir passé la commune en remontant : les familles Lamirande, Lamontagne, Grimard, Belgarde, Lalongé, Lesage, Bonnefond, Papineau.

Côté gauche en descendant : les familles Descôteaux, Saint-Amand, Laboutonnière, Bergeron, Labarre, Beaubien, Auger etc.

Tels sont les noms des hardis pionniers qui préparèrent dans cette seigneurie, au milieu des

(1) Les RR. MM. Boucher, Lebourdais, Bertrand et Prétrimoult ont tour à tour rempli ces obligations, dont ils étaient informés par leur prédécesseur. C'est ainsi que nos sœurs décédées bénéficient d'un acte de charité fait par nos premières mères, il y a près de deux siècles. M. Bertrand laissa par testament un terrain aux Ursulines ; elles le cédèrent pour une école. A cet endroit s'élève aujourd'hui le beau couvent de Louiseville, qui se trouve sous l'habile direction de nos chères sœurs de l'Assomption.



plus rudes épreuves, l'avenir de ces braves familles qui font encore l'honneur de cette belle paroisse.

A diverses époques, un procureur, délégué par les Ursulines, se rendait au château Saint Louis, à Québec pour y rendre foi et hommage.

En 1725 Maître Poulin notaire royal, remplissait cette formalité, de 1726 à 1730 Maîtres Pressé et Pillard, de 1748 à 1758, Maître Leproust, de 1758 à 1767, Maître Pillard pour une seconde fois, de 1767 à 1794, Maître Badeaux ; puis jusqu'à 1806 M. Emmanuel Dumoulin et le Grand Vicaire Noiseux (1)

Cette seigneurie est toujours restée en notre possession, sinon intégralement du moins en grande partie, et nous voyons par les contrats de dot et les actes de vente que nos anciennes mères faisaient des sacrifices considérables pour maintenir leurs droits ou en acquérir de nouveaux.

En parcourant les vieux papiers, en relisant des notes prises à différentes époques, nous constatons qu'elles ont eu plus d'une lutte à soutenir pour remettre intacte à leurs héritières, non pas aux héritières du sang, mais aux héritières de l'esprit, ce patrimoine de la famille spirituelle.

Aujourd'hui, il nous représente le fruit du travail de nos dignes devancières. Si elles n'eussent songé qu'à elles-mêmes, dans les différentes circonstances critiques où elles se sont trouvées, n'eût-il pas été tout naturel d'aliéner ces biens ? Mais la famille religieuse était sans cesse présente à leur esprit. Elles ne se lassaient point de travailler, elles plaçaient à usure toutes leurs sueurs, toutes leurs

(1) Les cens et rentes de la seigneurie de la Rivière-du-Loup rapportent environ quatre cents piastres par année.

larmes. Elles savaient qu'il y aurait des âmes qui recueilleraient tout cela, elles savaient que rien ne serait perdu de leurs labeurs, et que, lorsqu'elles ne seraient plus, il y aurait encore des âmes qui seraient sensibles à ce souvenir des travaux de leurs mères, qui les béniraient, qui diraient en jetant un regard sur ces terres, fruit de tant de peines et de soucis : " C'est le champ de mon père, c'est le champ de mes aïeux ; c'est ici qu'ont passé Abraham, Isaac et Jacob ; c'est de là qu'ils se dirigèrent vers l'Égypte, qu'ils remontèrent dans la Syrie et dans les champs de Sennaar. "

Puisse-t-il en être ainsi de génération en génération jusqu'au jour où toutes ces moissons se repliant et s'ouvrant, au grand jour de l'immortalité, ce seront des âmes que l'on comptera, et où en un mot tout ce travail s'épanouira pour ne plus s'évanouir de devant les yeux du Très-Haut.



## CHAPITRE XIX.

PERSONNAGES HISTORIQUES DES TROIS-RIVIÈRES DE  
1730 A 1745.—M. DE BEAUCOURT.—M. MARIAU-  
CHEAU D'ESGLIS.—BÉGON.—GAUTIER DE LA VÉ-  
RENDRYE.



MONSIEUR de Beaucourt prend possession du gouvernement des Trois-Rivières et M. de la Chassaigne a celui de Montréal. M. Leverrier, lieutenant du roi à Québec est bien touché de n'avoir pas été nommé à ce

poste.

Cette note de l'intendant Hocquart est datée du 15 octobre 1730.

Le nouveau gouverneur n'était pas inconnu aux Trifluviens. M. de Beaucourt avait servi activement durant la guerre de 1689 à 1713 et c'était lui qui avait conduit les travaux de fortification de notre ville entrepris par M. de Ramesay.

En 1711, lorsque Québec était menacé de l'approche de la flotte anglaise, M. de Vaudreuil gouverneur général fit mander auprès de lui M. de Beaucourt afin d'aviser avec lui sur les mesures à prendre pour se retrancher.

M. de Beaucourt tirant son épée du fourreau lui répondit qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre que de bien affiler l'épée d'un chacun, attendu qu'il n'était plus temps d'élever des fortifications.

Son épouse était Gabrielle-Françoise fille de Chs. Aubert de la Chesnaye et de M.-Angélique Denys, veuve de Paul Lemoyne.

Les actes de l'administration de M. de Beaucourt sont consignés dans le *Registre des délibérations de la Fabrique* et dans les papiers municipaux. Dans l'un il s'agit d'aviser aux moyens de prévenir les incendies qui paraissent avoir été fréquents dans la ville : défense est faite de couvrir les édifices en paille et ordre est donné d'abattre toutes les cheminées construites de terre et de branches entrelacées.

Appelé en 1733 au gouvernement de Montréal M. de Beaucourt mérita les éloges les plus flatteurs. Dans une note officielle de 1739 on lit : " M. de Beaucourt a toujours servi avec distinction, il a toutes les qualités pour remplir le poste qu'il occupe. "

Mais pour des raisons que nous ignorons, M. de Beaucourt a toujours été opposé à ce que la conduite de l'Hôpital-Général fut confié à Mme d'Youville, il l'accusa auprès du ministre d'avoir vendu de la boisson aux Sauvages et dans une autre circonstance, après un incendie, Mme d'Youville et ses associées s'étant réfugiées dans une maison qu'elle occupait à titre temporaire. M. de Beaucourt

lui ordonna d'en sortir et y prit lui-même son logement.

En 1749, âgé de 78 ans, il donnait encore des nouvelles des partis de guerre occupés vers le lac Saint-François.

Lors de l'arrivée de M. de Beaucourt aux Trois-Rivières en 1730 les citoyens déploraient la mort de M. Mariaudeau d'Esglis, lieutenant du roi.

M. d'Esglis avait d'abord été nommé major des troupes aux Trois-Rivières, en 1706, puis il épousait le 7 janvier 1708, à Québec Louise-Philippe Chartier de Lotbinière d'une famille dont les ancêtres ont été des personnages éminents.

Nommé deux ans plus tard major à Québec, il dut aller résider dans cette ville, c'est là qu'il fit baptiser le 24 avril 1710 son second fils Louis-Philippe d'Esglis qui fut tenu sur les fonts par le marquis de Vaudreuil gouverneur général et par dame Louise Chartier de Lotbinière, épouse du capitaine Louis Denis de la Ronde. Cet enfant devint le premier évêque canadien et le huitième évêque de Québec.

En 1717, M. Mariaudeau d'Esglis était de nouveau major aux Trois-Rivières et commandait temporairement la place. Quatre ans plus tard le roi le décorait de la croix de Saint-Louis et le nommait son lieutenant aux Trois-Rivières, charge qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1730. Sa femme l'avait précédé de cinq ans dans le tombeau, elle n'était alors âgée que de trente-cinq ans. Leur fille aînée était religieuse chez nos mères de Québec, sous le nom de sœur Herman de Saint-Eustache. *L'Histoire*

*du monastère* en dit des choses très gracieuses sous le titre " Une admirable quêteuse."

Sa sœur Louise avait épousé le 10 septembre 1732 M. Frs. Martel de Brouage. La seconde fille née de cette union se nommait Louise-Madeleine; n'étant âgée que de quinze ans, en 1753, elle contracta alliance avec M. Chaussegros de Léry. Présentée au roi Georges III, en 1762, le monarque anglais, en la voyant, lui fit ce compliment. " Madame, si toutes les dames canadiennes vous ressemblent, j'ai vraiment fait une belle conquête !"

M. de Vaudreuil succéda à M. de Beaucourt dans le gouvernement des Trois-Rivières; mais comme ce monsieur revint à deux époques différentes, nous remettrons à plus tard la note qui le concerne, et nous passons de suite à son successeur.

Le chevalier Claude-Michel Bégon servait depuis trente ans dans la colonie lorsqu'il fut nommé en 1743 gouverneur des Trois-Rivières. Plusieurs blessures considérables attestaient qu'il ne s'était nullement épargné en combattant pour son roi. Ses services, du reste avait été reconnus et appréciés à la cour de France. M. Bégon, chevalier de Saint-Louis, major à Québec, en 1732, fut successivement lieutenant du roi à Montréal, et finalement gouverneur de notre ville.

Il avait épousé à Montréal, en 1718, Marie-Elisabeth Roberet.

Cinq ans seulement après son arrivée aux Trois-Rivières, M. Bégon terminait sa carrière à Montréal, le 30 avril 1748, âgé de 61 ans.

C'est de son frère, Michel Bégon, intendant du Canada (1710-1726) que parle M. Sulte quand il dit :

“ Bégon apportait ici des vues larges. Il entendait l'extension de la Nouvelle-France vers l'ouest. Au moment de la décadence de Louis XIV en Europe, cette politique américaine avait à la fois de la hardiesse et du bon sens. Il pénétra mieux que Vaudreuil les mystères de notre continent. Tous deux étaient hommes à faire de grandes choses ; mais le grand siècle était fini. Le gachis de la Régence pesa sur Bégon, sur le Canada, sur tout un monde. L'intendant eut beau se préparer, à l'aide des mémoires de Perrot, à dominer le centre de l'Amérique du Nord, on ne le comprit pas et il n'eut pour toute satisfaction que le plaisir de laisser à son parent Beauharnais l'accomplissement de ses vues. Beauharnais, mal secondé, mais courageux, porta le nom de la France aux plaines que traverse aujourd'hui notre chemin de fer du Pacifique. Il se servit de la Vérendrye, un homme incomparable, et, avant que de retourner en France il sut où étaient situées les Montagnes-Rocheuses, ces bornes du monde américain. ”

Pierre Gautier de Varennes appelé plus ordinairement le sieur de la Vérendrye, est le plus illustre des enfants des Trois-Rivières. Il naquit, l'année 1685, dans une maison occupée par son père, gouverneur de la ville etc., et située en face du fleuve, côté Est de la rue St François-Xavier. Après avoir servi à Terre-neuve avec les troupes, il passa en France, entra au régiment de Bretagne et fut laissé pour mort sur le champ de bataille de Malplaquet.

En cette circonstance, le maréchal de Contades le cita à l'ordre du jour de l'armée. Couvert de blessures, ce jeune officier (il avait vingt-cinq ans)

revint au Canada, se rétablit, épousa mademoiselle Jeanne Dandonneau du Sablé, d'une famille de Champlain, et se livra au commerce, d'abord au saut de la Vérendrye (La Gabelle) sur le Saint-Maurice, puis alla s'établir à l'île Dupas, dont son beau-frère était co-seigneur. L'état du trésor public était tel que le service militaire se trouvait fermé aux plus méritants des officiers canadiens. Vers 1726, la Vérendrye fut envoyé comme chef de poste au lac Supérieur et il ne tarda pas à faire connaître ce que les Sauvages lui avaient appris des vastes territoires qui s'étendent de là jusqu'à l'océan Pacifique. C'est en 1731 qu'il partit avec un certain nombre d'hommes et commença ses découvertes qui le menèrent en dix ans, au pied des Montagnes-Rocheuses. Il avait sillonné sa route de fortins et de postes de traite ; il occupait virtuellement le nord-ouest, mais des intérêts sordides intervinrent alors et la Vérendrye fut rappelé sur le St. Laurent. Sa disgrâce parut l'affecter vivement car à son âge (soixante ans) il n'espérait guère recommencer ses travaux. En 1749, un ordre de la cour le rétablit à la tête des affaires du nord-ouest, et de plus lui décerna le titre de capitaine dans les troupes. Mais ce n'était pas tout : on le nomma au commandement des gardes du gouverneur général, et il reçut la croix de Saint-Louis. Cette reconnaissance de ses services le foudroya pour ainsi dire : il tomba malade et mourut peu après, laissant à l'histoire du Canada l'une de ses plus nobles pages et le souvenir d'une vie intègre et toute de dévouement.



## CHAPITRE XX.

PREMIER INCENDIE.—LES ADIEUX DU SOIR.—AU FEU,  
AU FEU!—UN INCENDIAIRE.—UN TOIT HOSPITA-  
LIER.—TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE.



L était sept heures du soir. C'est l'heure où les ursulines, après s'être tout le jour employées aux œuvres de l'apostolat, viennent au pied du tabernacle remercier, prier, se recueillir et retremper leur ferveur et leur courage. Tel un guerrier valeureux qui, au retour du champ de bataille, vient à l'arsenal, fourbir ses armes et réparer pour un prochain combat sa force et sa vigueur. C'est l'heure où, attiré par le céleste Epoux, l'âme religieuse vient rendre au Bien-Aimé un compte exact des dons reçus de sa libéralité divine, et déposer dans le divin cœur ses succès, ses travaux du jour passé, comme aussi ses espérances pour le jour à venir. Ce sont les adieux du soir à l'hôte divin du tabernacle... Les Ursu-

lines, venait de goûter ces ineffables douceurs de la piété. Le soleil descendait lentement à l'horizon, en un soir du plus beau mois de l'année, alors que la nature riche de verdure et de parfums, insinue doucement dans les âmes ce calme religieux dont s'est inspirée notre mère, la sainte Eglise, dans le choix des psaumes qui composent l'office divin ; la psalmodie venait de cesser ; les vierges du cloître s'étaient retirées au dortoir, ainsi tout était silencieux au monastère. Hélas ! il était décrété que les hôtes de ces lieux ne verraient pas le jour suivant, avant que d'avoir bu la coupe de la douleur, et porté la croix bien lourde et bien rude !.. Pendant que dormait le père de famille, son ennemi était venu semer l'ivraie dans son champ ; elle avait crû et déjà venait entraver le progrès de la moisson.

On était au 22 mai 1752, le lundi de la Pentecôte. A neuf heures, il ne paraissait absolument aucun indice de feu, et cependant, il avait déjà probablement commencé silencieusement son œuvre de destruction. Minuit allait bientôt sonner, quand religieuses, élèves et malades sont éveillés par des cris venant du dehors : Au feu ! au feu ! La terreur est générale... tout le monde est sur pied... une épaisse fumée se communique de chambre en chambre, d'étage en étage... des flammes dévorantes rougissent le toit, envahissent comme un torrent tout l'édifice, empêchent de se voir, de se connaître et de s'entendre... on court, on fuit... Les murs s'écroulent, le pétilllement des flammes se fait entendre au loin... En quelques heures, tout était

détruit, et le soleil en se levant, n'éclairait plus que des ruines !..

Il n'y avait pas alors, chères lectrices, les moyens énergiques avec lesquels on comprime assez facilement aujourd'hui l'élément furieux ; ce n'était qu'à force de bras qu'on transportait l'eau dans des seaux de cuir pour éteindre l'incendie. Au bruit sinistre du tocsin, les RR. PP. Récollets, nos voisins, leur digne supérieur en tête, et les parents, les amis, les serviteurs s'étaient bien rendus sur les lieux ; mais on fit de vains efforts pour arracher aux flammes les objets les plus précieux. Le feu fit son œuvre avec une rapidité telle que ce fut même avec les plus grandes difficultés qu'on put offrir une planche de salut aux pauvres incendiées ; il avait fallu braver les poutres qui s'écroulaient et menaçaient les plus hardis sauveteurs.

La maison que dévoraient les flammes, mesurait alors, comme aujourd'hui, deux cent dix pieds de long, y compris la chapelle. La partie de l'édifice située au sud-ouest de celle-ci n'avait que deux étages, la partie opposée en avait trois et renfermait l'hôpital et le pensionnat.

L'origine du désastre est attribuée à des soldats mal intentionnés, lesquels auraient à l'avance, répandu de la poudre sur le toit, et à la faveur de la nuit y auraient introduit le feu ; ce qui explique la vitesse de son œuvre destructive. " Pierre Beaudoin dit Cumberland d'après un registre du temps, " soldat de la compagnie Lacorne, accusé d'avoir mis le feu aux Trois-Rivières, fut mis dans des brodequins, espèces de torture par laquelle on comprime les jambes des prévenus." Et ailleurs : " On a lieu de juger que le

feu a été mis par des soldats, des nouvelles recrues qu'on nous a envoyées, il y a deux ans, et qui sont les plus mauvais garnements de la France. Il y en a en prison, mais on n'a pas, dit-on, de preuves assez convaincantes pour les punir comme coupables." " Nous parcourûmes " écrivent encore des amis, " nous parcourûmes les vestiges de l'enceinte brûlée ; les quarante-cinq maisons et le couvent des ursulines consumés par les incendies du 19 et du 22 mai. Il a été si considérable pendant trois jours, qu'on a eu toute la peine possible d'arrêter le feu. Une femme seulement y a péri ; s'étant obstinée à sauver ses petits meubles, elle demeura dans les flammes et mourut suspendue à des bois d'une manière fort cruelle."

Mais pendant que durait la conflagration, que devenaient nos pauvres mères et leurs chères élèves ? Celles-ci, ainsi que les malades de l'hôpital, furent recueillis par leurs parents ou amis. Les RR. PP. Récollets cédèrent avec la plus aimable courtoisie à nos mères, une chambre au premier étage de leur maison ; et pendant le reste de la nuit, elles purent comme autrefois le prophète Jérémie, pleurer sur les ruines fumantes de cette Jérusalem bien-aimée, berceau de leur enfance religieuse, asile de la jeunesse, Jérusalem au centre de laquelle elles s'étaient retirées ; mises à l'abri d'un monde qu'elles avaient quitté pour toujours!.. Hier encore, la cloche du monastère les avait conviées au pied du tabernacle ; aujourd'hui la cloche est silencieuse, ou plutôt, elle est disparue sous les décombres!.. Les grilles, remparts aimés de la forteresse religieuse, que

l'ursuline cloîtrée baise avec amour, les grilles hélas ! ne sont plus... le sanctuaire est détruit !..

Hâtons-nous de dire cependant, que nos mères, au nombre de dix professes et deux novices retrouvèrent un véritable chez-soi dans la maison des RR. PP. Récollets. Dès le matin, le R. P. Augustin Quintal, alors supérieur, réunit à sa chambre la famille ursuline fugitive, et après avoir versé dans les cœurs les consolations de son saint ministère, offrit à la révérende mère Sainte-Croix, demoiselle de Tonnancourt, des Trois-Rivières, alors supérieure, le premier étage de leur édifice. Les récollets se réservaient le second étage pour y faire les fonctions de leur institut. Quelques jours plus tard, sentant que la maison était trop étroite pour que les deux communautés pussent s'y trouver assez à l'aise, les bons Pères acceptèrent l'hospitalité d'une des sœurs de la mère Sainte-Croix, demoiselle de Tonnancourt, et y demeurèrent pendant les dix-huit mois que les Ursulines occupèrent leur propre demeure. Là nos mères, suivirent aussi exactement que possible, les exercices ou observances de nos saintes règles ; on se choisit un oratoire : on y récitait, souvent en pleurant, le saint office ; tous les jours, on y faisait l'oraison ; la sainte messe se célébrait dans la chapelle extérieure des Récollets, toujours ouverte au public. C'était là surtout, au pied du tabernacle, dans la ferveur de la sainte communion, que nos mères éprouvées puisaient la force, le courage et la parfaite soumission à Dieu.

Ici, on aurait manqué de tout, si la charité n'était venue au secours. Linge, vêtements, ustensils, provisions, rien n'était échappé aux flammes. Dieu,

cependant, leur avait réservé une immense consolation dans la bienveillance et la charité des habitants des Trois-Rivières et des amis nombreux qu'elles avaient su se faire. La première figure qui nous apparaisse dans les rangs des pourvoyeurs charitables, est celle du digne et vénéré supérieur de notre institution Mgr Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec. Quoiqu'il soit réservé dans nos annales, des pages plus étendues à la mémoire de ce bien-aimé prélat, nous voulons, parler ici de sa touchante bonté, au risque même de faire des redites.

L'année 1752 était une année jubilaire : Monseigneur étant allé à Montréal pour une cérémonie spéciale, s'était proposé de s'arrêter aux Trois-Rivières pour quelques jours, en redescendant. A la vue des désastres du double incendie, il pleura sur le malheur de ses enfants, se rendit immédiatement à la demeure provisoire des Ursulines, passa avec elles une heure entière, les consolant, les encourageant, et compatissant à leur douleur ; il sanctionna leur séjour chez les RR. PP. Récollets, et s'éloigna du sinistre en promettant à ses filles un prochain secours et en leur donnant sa bénédiction. Les victimes de l'épreuve allaient expérimenter de nouveau que, là où la main du Seigneur frappe, son bras s'étend aussi pour soutenir et consoler.

A peine le désastre avait-il cessé, qu'une invitation aussi touchante que pressante de la part de nos mères Ursulines de Québec, vint tout-à-la fois attrister et consoler nos pauvres mères. La mère supérieure, au nom de sa communauté, accourait leur offrir d'aller partager leur maison, leur nourriture et et leurs vêtements : " Venez, disait-elle, vous serez

ici chez-vous ; nos cœurs et nos bras vous sont ouverts..." Heureuse fraternité, douce union que celle formée et cimentée par les liens sacrés de notre sainte religion et puisée à l'école même du divin maître. Elle vient en aide, non pas comme font les amis du monde lorsque l'abondance et la prospérité siègent au foyer, mais lorsque se déclarent l'épreuve et le malheur !

Toutefois, les Ursulines des Trois-Rivières ne crurent pas devoir accepter les offres bienveillantes de nos bonnes mères Ursulines de Québec ; il y eut échange d'expressions de reconnaissance et d'affection, et la mère Sainte-Croix leur fit connaître que nous pouvions demeurer ici ; comptant sur la divine Providence, elle conservait l'espoir de ne suspendre que peu de temps l'œuvre si chère à son cœur et à ceux de toutes ses filles. Nos mères de Québec s'étudièrent alors à exercer d'une autre manière, leur zèle et leur charité, et vinrent au secours de notre infortune en nous envoyant, outre une somme assez considérable, linge, matelas, livres, fournitures de lits et autres objets indispensables ; elles travaillèrent tout le carême pour confectionner des ornements d'église, linges d'autels, etc ; elles firent, en un mot, tout ce que la charité peut inspirer à une communauté-mère pour des enfants et des sœurs qu'elles aiment. Il ne sera pas sans à propos de mentionner ici un acte honorable et digne de madame de Longueuil. Après avoir parcouru la ville des Trois-Rivières et ses environs, pour recueillir des secours aux incendiés, elle se rendit à Québec, où elle fit une quête prodigieuse en faveur des victimes de l'infortune ; madame de Longueuil eut à cette

occasion la permission d'entrer avec ses demoiselles dans le monastère des Ursulines de cette dernière ville, revit ses chères anciennes maîtresses et rapporta à son retour à nos pauvres mères, des souvenirs et des condoléances d'une consolation toute nouvelle.

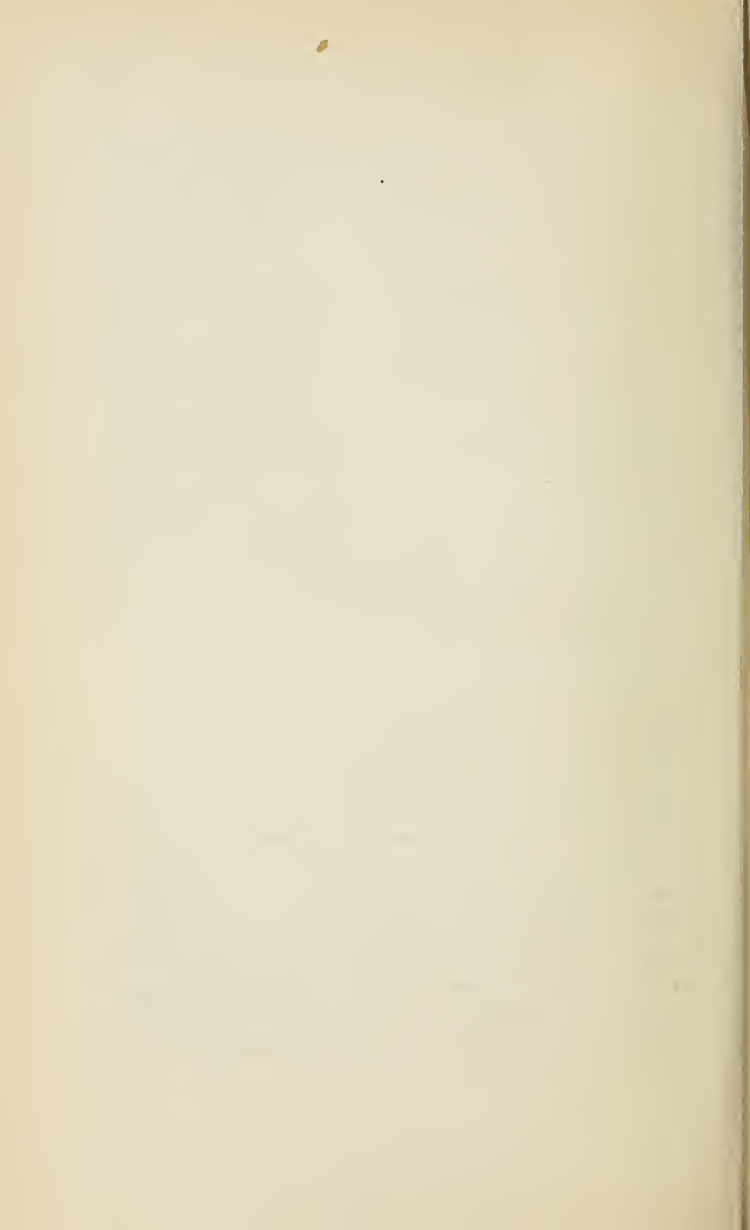
Parmi les personnes charitables qui vinrent au secours de nos mères, en 1752, nous citons : le clergé de Québec et de Montréal, entr'autres messieurs J. Pierre de Miniac, archidiacre et vicaire-général de monseigneur l'évêque de Québec, MM. de Villars et de Voble, prêtres français, les différentes communautés religieuses et les séminaires de Québec et de Montréal ; et nombre d'autres parents et amis dont le second incendie qui eut lieu en 1806, nous a ravi les noms, mais pour lesquels nous prions tous les jours le Dieu dont l'œil et le souvenir ne laissent rien échapper...

Les papiers retirés des greffes de Québec, nous font connaître que les principaux citoyens des Trois-Rivières convoquèrent une assemblée des notables, pour aviser aux moyens de secourir les incendiés et aider à relever le monastère des Ursulines des Trois-Rivières. On y fit valoir les titres qu'avaient à la reconnaissance publique, les ursulines hospitalières de la ville, lesquelles recevaient et traitaient avec le plus grand dévouement les soldats et militaires et enseignaient parfaitement les enfants. Au nombre de ces messieurs, nous pouvons citer encore monsieur C. F. de la Pérade sieur de Lanaudière le lieutenant-général Hertel de Rouville. MM. de Tonnancourt, Courval etc, monsieur et madame de Saint-Ange. Le gouverneur des Trois-Rivières,



monsieur Pierre Rigaud de Vaudreuil, chevalier militaire de l'ordre de Saint-Louis, se rendit en personne avec sa dame, demoiselle L. T. H. de la Gorgendière, pour offrir, avec d'honorables condoléances, le secours de leur charité. Ce fut un beau spectacle que l'entrevue de ces nobles amis, avec les pauvres ursulines qui, sous un toit étranger, n'avaient pu encore y réunir que quelques meubles. A leurs propres yeux cependant, cette pauvreté avait des charmes infinis, et les nobles visiteurs purent admirer chez la révérende mère supérieure et chez toutes ses filles, la plus parfaite soumission dans l'épreuve qu'il avait plû au Seigneur de leur envoyer. Après eux, se présentèrent successivement les bienfaiteurs nommés plus haut, ainsi que la plupart des citoyens des Trois-Rivières. Les anciennes élèves vinrent aussi voir, consoler et secourir leurs mères ; elles ne s'éloignèrent qu'après avoir conçu l'espoir de pouvoir bientôt leur confier de nouveau leurs petites filles.

Il y avait alors deux novices voiles blancs qui touchaient au terme de leurs deux années d'épreuves. Nombreuses furent les représentations des parents et des amis pour les retirer de cet état de gêne et de souffrance, inmanquablement longues et douloureuses des pauvres ursulines ; fortes dans leur vocation, les dignes fiancées gardèrent généreusement la fidélité vouée au céleste époux, restèrent au séjour de la pauvreté, partagèrent jusqu'à la fin les travaux de la restauration, et devinrent plus tard les révérendes mère Ursule Baby de Thérèse de Jésus, et Marie de Richerville du Sacré-Cœur, qui ont fait l'honneur et le bonheur de la communauté.



# LIVRE SECOND

De 1752 à 1806.

---

## CHAPITRE I.

MONSEIGNEUR DE PONTBRIAND.—SES LETTRES.—LE  
MONASTÈRE RESTAURÉ.



MONSEIGNEUR Henri Marie Du Breuil de Pontbriand ; ce nom est resté en grande vénération au monastère. Les Ursulines des Trois-Rivières n'eurent jamais, après notre vénéré fondateur, de protecteur, nous dirons de père plus dévoué. Dieu, dans ses miséricordieux desseins, avait incliné vers nous le cœur de ce digne prélat, plus recommandable encore par sa vertu et sa piété que par la noblesse de sa famille.

“ Après Mgr de Laval, aucun évêque de Québec, sous la puissance française, ne mérite autant de vivre dans la mémoire des Canadiens, pour lesquels

il s'est complètement dépensé, suivant l'expression populaire.

“ Henri-Marie Du Breuil de Pontbriand était né en 1709, à Vannes, de l'antique famille des Du Breuil, dans laquelle celle de Pontbriand s'était fondue vers 1496. Mais il tenait de ses ancêtres une noblesse plus haute que celle de l'ancienneté et des alliances, la noblesse de la vertu et des mœurs patriarcales. Deux de ses frères embrassèrent comme lui l'état ecclésiastique. L'un d'eux est le fondateur de l'*Œuvre des petits Savoyards*, dont il a raconté les commencements avec beaucoup de charme et de modestie dans quelques pages intitulées : *Projet d'un établissement* ; l'autre, chanoine de Rennes, a laissé des écrits qui ont un certain cachet littéraire. Une de ses sœurs avait épousé le comte de Nevet, les deux autres se firent religieuses. Une lettre de Mgr Briand nous apprend qu'elle vivait encore en 1776. Henri-Marie n'avait que trente-et-un ans et était docteur de la Sorbonne, grand-vicaire, chanoine de Saint-Malo, quand il fut nommé évêque de Québec. Il fut préconisé par Benoît XIV en même temps que quelques autres évêques de l'Amérique, et l'ami intime de son frère, l'abbé de Sales, nommé au siège de Chambéry.

“ Mgr de Pontbriand ne perdit pas un instant pour se rendre au milieu de son diocèse, où l'avenir devait se présenter sous un aspect assez sombre. D'un côté, le philosophisme et les mœurs de la cour pénétraient dans quelques classes de la société canadienne ; d'un autre côté, il était évident que l'Angleterre n'avait pas renoncé à ses projets de conquête, et que sa lutte allait durer tant qu'une des parties

n'aurait pas remporté sur l'autre une victoire décisive.

“ En lisant ses lettres, on verra comment le nouvel évêque entendait exercer sa charge de premier pasteur.

*Lettres de Mgr de Pontbriand à son beau-frère  
M. de Nevet.*

“ Je ne sais pourquoi, mon très cher frère, je n'ai point reçu de vos nouvelles. Vous avez un héritier, je vous en fais mon compliment ainsi qu'à ma sœur. Vous avez, en vérité, tort de m'oublier ainsi. Mon amitié pour vous est au-dessus de tout. Nous avons eu une disette générale. Je me suis endetté pour soulager les pauvres. Cette année sera encore très mauvaise, j'espère pourtant vous payer ce que je vous dois dans un an. Je suis si fort occupé à écrire, à m'arranger dans ma maison où je demeure depuis cinq jours, si accablé de visites, si détourné par trois malades que je visite tous les jours, si embarrassé pour faire faire les provisions de tout ce qui est nécessaire, pendant huit mois, que je n'ai pas un moment à moi : aussi, ne soyez pas étonné de la brièveté de ma lettre.

“ Croyez que je vous suis, ainsi qu'à ma sœur et à votre famille, très tendrement, très irrévocablement attaché.”

“ H. M. EV. DE QUÉBEC.”

Ce 30 octobre, 1743.

Du même à ses sœurs, religieuses de la Visitation.

“ Je n'ai reçu, mes très chères sœurs, que deux

de vos lettres de janvier et du 15 avril. Je puis vous assurer que mes sentiments pour vous sont au moins aussi ardents et aussi sincères que ceux que vous avez pour moi. Je suis bien charmé d'apprendre que mon frère à terminé avec vous. Il est certain que j'aime et que j'estime les Jésuites, parceque, Dieu merci, ceux que je connais méritent beaucoup. Mais, je vous le répète, je ne suis point attaché à aucun habit en particulier, et je crois que nous devons tous n'envisager que la plus grande gloire de Dieu. Le vaisseau de M. Dessaudrais s'est perdu en venant. Aussi, Je n'ai point reçu ce que vous avez envoyé. Je vous en fais cependant les mêmes remerciements. Je n'ai rien à vous dire de particulier. Ma santé est jusqu'à présent très bonne. Cette année a encore été plus malheureuse que la précédente. Cela ne m'a point arrangé dans mes affaires. Il faut s'en consoler ; Dieu sait dédommager. Tout est à un prix exorbitant. La barrique de vin coûte 250 frs. Il faut boire de la petite bière. Je profiterai l'année prochaine de votre avis, et j'écrirai de bonne heure ; les vaisseaux sont arrivés encore plus tard.

† H. M., EV. DE QUÉBEC

Ce 25 Octobre, 1744.

Du même aux mêmes.

“Vous attendez de moi, mes très chères sœurs, une dernière lettre, et je profite de mon séjour chez M. le Cte. de Noyon pour cela. Je ne saurais vous dire toutes les politesses de nos respectables hôtes... Je ne vous dirai rien de mes dispositions présentes. Elles sont telles que vous savez. Les dangers, pour

être près, ne me frappent point, parceque la résolution est prise, et que je dois m'attendre à tout. Vos prières, non pour ma conservation mais pour mon salut, me seront d'un grand secours. C'est la seule chose que je vous prie de demander. Peu importe de mourir demain de telle ou telle manière pourvu que Dieu ait pitié de moi. Bornez donc, mes très-chères sœurs, vos vœux, et ne vous embarrassez ni de ma santé, ni de ma vie. Que ma sanctification vous touche ! Je suis avec l'amitié la plus tendre et la plus sincère.

“ Votre très obéissant serviteur,

† H. M. EV. DE QUÉBEC.”

Du même aux mêmes.

“ Je compte au printemps aller baptiser 300 infidèles. Chaque baptême doit durer environ un quart-d'heure. Le voyage est pénible, couteux. Je vous en ferai une relation l'an prochain. Je ne puis dissimuler l'envie que j'aurais de vous voir ; mais je vous prie de ne plus parler de mon voyage. C'est une tentation pour moi, que dis-je ! si vous ne m'en disiez rien, je prendrais peut être le parti de passer en France pour vous reprocher une espèce d'insensibilité. Parlez-m'en toujours avec force. Mon devoir m'encouragera alors à vous convaincre, et, en le faisant je me convaincrai que l'ennui, la prière, les croix ne furent jamais une raison à un évêque de quitter son diocèse. (1) etc.

† H. M., EV. DE QUÉBEC

Ce 28 Octobre, 1751.

(1) Journal de l'Instruction publique. Vol. XIII.

C'est ce prélat si zélé, ce frère doux et tendre, ce pasteur bon, généreux que nous avons vu pleurer sur les ruines encore fumantes de notre maison. C'est lui aussi, à qui Dieu va inspirer d'en faire relever les murs.

Dans son dernier voyage aux Trois-Rivières, Mgr., en effet, avait laissé ses pauvres Ursulines dans une grande détresse, et c'était les yeux mouillés de larmes, qu'il avait promis un prompt secours. Quelques jours se sont à peine écoulés que nous voyons de nouveau Sa Grandeur sur le théâtre du désastre ; en lisant les détails de tout ce qu'elle fit en cette circonstance, détails précieusement conservés dans nos archives, on croit voir un père qui vole au secours et qui se dévoue aux intérêts de ses enfants chéries et malheureux. Ouvrons une fois encore sa correspondance intime, et écoutons ce digne évêque raconter tout bonnement les grandes choses qu'il fit alors pour nous.

*Mgr. de Pontbriand à son beau-frère,  
M. de Nevet.*

“ On croirait, mon cher frère, que n'ayant à s'écrire qu'une seule fois l'année, on aurait bien des choses à se mander, et il arrive que, quand je prends la plume, je ne trouve rien à dire. On ne s'arrête pas aux compliments... etc. Tout ce que je puis vous dire, c'est que, depuis six mois, je suis aux Trois-Rivières, logé au plus mal, au milieu de cinquante ouvriers de toute espèce, dont je suis le conducteur, le piqueur et le payeur, pour bâtir un hôpital de deux cents pieds de long sur cinquante-quatre de



large, et vingt-quatre de hauteur. Vous demandez où je prends les fonds. Je fais emprunter les religieuses. Tous mes domestiques travaillent ; je sollicite la cour à payer. On a fait deux cents livres d'aumônes, etc. Ne croyez pas qu'on bâtit à grand marché ; chaque toise de maçonnerie doit coûter, où je suis, plus de dix francs ; j'en ai six cents. Je suis extrêmement fatigué, je me lève le plus communément à deux heures pour faire mes prières et prévoir ce qu'il faut, faire travailler mon monde qui est à la journée ; je suis devenu d'évêque, menuisier, charpentier, manœuvre, porte-bag, porte-oiseau.....

H. M. EV. DE QUÉBEC.

Le misérable réduit où Mgr. séjourna durant la construction du monastère existe encore ; c'est sans contredit la plus vieille maison des Trois-Rivières. Outre ce souvenir d'ancienneté, ce bâtiment nous est bien cher, tout y est encore debout comme il y a près de deux siècles ; tout y parle à l'âme des vertus austères, du détachement de ce digne prélat ; tout y respire l'héroïsme de sa charité. On ne saurait imaginer si l'on n'est pas l'enfant de la maison le charme ineffable que l'on éprouve en parcourant les lieux où ce saint évêque a vécu. On se surprend à penser qu'il nous sourit du haut du ciel pendant que nous visitons ces vieux murs qui furent son habitation, et l'on attribue à son regard ces douces émotions dont on se sent l'âme remplie. (1)

(1) Jusqu'à 1886, l'on a conservé avec vénération un bluteau où Mgr. de Pontbriand prenait son sommeil durant six mois qu'à duré la construction du monastère. Les anciennes sœurs converses, en faisant visiter leurs départements aux nouvelles postulantes, leur montraient ce bluteau en disant : " Un évêque a couché ici bien longtemps."

Monseigneur dirigeait donc les travaux avec beaucoup d'activité. La vue d'un auguste prélat se confondant lui-même avec les ouvriers, chargeant sur ses épaules l'oiseau rempli de mortier, se faisant manœuvre pendant tout le jour et employant une grande partie des nuits à intéresser le ciel par ses saintes prières, au succès de l'entreprise, était pour tous un puissant stimulant. " Qu'il faisait bon lisons-nous dans nos registres, voir un prince de l'Église rappeler par ses actes de dévouement, les sueurs et les travaux de l'ouvrier de Nazareth, et les exemples même du Sauveur dans l'atelier de saint Joseph ! Qu'il était beau dis-je de le voir, dès deux heures du matin à genoux au pied de l'autel, dans l'humble chapelle des RR. PP. Récollets, se préparant par l'oraison aux labeurs du jour, distribuant dès quatre heures du matin, le pain des forts et la parole du Seigneur !

Pendant les repas des ouvriers, les religieuses prenaient leur tour de travail, venaient couvrir de pierres et de briques les échafauds des maçons, et écarter tout ce qui pouvait entraver leur activité. Le zèle, le dévouement, la charité et la prière firent des merveilles ; aussi, le monastère allait-il être bientôt habité. Le retour de nos mères avait été fixé par Mgr. au 21 novembre 1753, dix-huit mois après l'incendie.

Bien vifs et bien sincères furent les remerciements que les ursulines adressèrent aux RR. PP. Récollets en quittant leur toit hospitalier qu'ils avaient généreusement cédé, en se transportant eux-mêmes dans un autre local. De la part de ces dignes enfants de saint François, elles avaient reçu compassion,

sympathie, secours spirituels et temporels ; par eux l'épreuve avait été adoucie, l'exil même avait eu ses charmes ; aussi, la reconnaissance de nos mères était-elle vive et profonde ; elle a traversé le siècle et demi qui nous sépare de ces évènements et demeure intacte dans le cœur de toute ursuline trifluvienne. Oui, nous aimons à évoquer le souvenir de ces premiers apôtres de l'évangile sur la plage canadienne et nous les comptons au nombre des bienfaiteurs de notre maison.

La main de l'illustre évêque de Québec venait non-seulement de restaurer cette maison que Mgr de Saint-Vallier avait achetée cinquante-sept ans auparavant, mais les nouveaux bâtiments s'élevaient plus vastes et plus réguliers qu'autrefois. L'humilité, la charité, le zèle de Mgr de Pontbriand couronnaient donc l'œuvre bénie de notre dévoué fondateur. Et quand ce saint évêque reprit le chemin de sa ville épiscopale, il s'était acquis la reconnaissance non-seulement de ses filles, mais de toute la population trifluvienne. Tous comprenaient que c'était une chose admirable de la part de monseigneur d'avoir rétabli le monastère, et de s'être montré le père, le restaurateur, le supérieur et au besoin le défenseur d'une pauvre communauté sans ressources. Aussi, s'éloigna-t-il emportant les bénédictions de tous.

*A la mémoire de Monseigneur de Pontbriand.*

Aux fastes glorieux d'un pontife et d'un père,  
Dont la mémoire vit, et toujours est plus chère,  
Vient s'allier ton nom, illustre bienfaiteur,  
Ton nom dont les échos font tressaillir le cœur.

Comme les Saint-Vallier, tu sus par ton courage  
Vaincre les noirs soucis et dissiper l'orage.  
Ton noble dévouement, les flots de tes bienfaits  
D'âge en âge diront, de quel feu tu brûlais.  
Dans les décrets divins, comme en toute œuvre sainte,  
Une heure sombre hélas ! sonna pour cette enceinte,  
Pour grandir, elle dût passer par le creuset,  
Sur ses débris fumants, tu conçus le projet  
De redoubler pour nous d'efforts et de tendresse.  
De ta famille en pleurs, tu ressens la détresse.  
Et pendant de longs mois, manœuvre et directeur,  
Tu sauras rendre un toit aux vierges du Seigneur.  
Le modeste réduit qu'habite l'indigence  
Devient pour toi palais et séjour de plaisance.  
Les plus rudes labeurs n'entravent point tes pas ;  
Le regard vers les cieux, tu ne t'arrêtes pas.  
Ton œuvre se poursuit, et sa forte croissance  
Couronne avec splendeur ta sublime espérance.  
A jamais, gloire à Dieu ! gloire au saint fondateur !  
Pareille gloire à toi, digne restaurateur !

Quant à nos mères, qui nous redira l'indicible bonheur qu'elles éprouvèrent en retournant au logis, en baisant les murs chéris, les grilles protectrices du cloître, surtout lorsqu'elles songeaient qu'elles s'y enfermaient pour reprendre l'œuvre de leur cœur : soin des malades et instruction de la jeunesse.

Avec quel empressement, elles avaient recueilli les quelques meubles, le pauvre linge dont elles avaient fait la richesse de leur pauvreté. Qu'importe que le nouveau bâtiment soit encore en partie ouvert aux froidures de l'automne... qu'importe que les planchers et les lambris ne soient encore qu'ébau-

chés en plusieurs endroits, que planches et mortiers soient entassés ça et là... qu'importe que les menuisiers continuent leurs travaux à l'intérieur ; la famille ursuline retirée sous les remparts bénis de son cloître est heureuse. A la sévère école de la pauvreté et de la souffrance, nos mères ont puisé une singulière énergie, une grandeur d'âme qui les aidera à traverser la voie semée d'épines où leurs pieds vont se meurtrir, sans toutefois jamais s'arrêter.



## CHAPITRE II.

### SITUATION À L'INTÉRIEUR. DEUIL AU MONASTÈRE.



LE monastère était restauré, la règle rétablie, et nos mères étaient tout à Dieu et au prochain. " Mais quel miracle, s'écrie l'annaliste qui, écrivant quelques années après l'incendie, ne peut se défendre encore d'attendrissement et d'enthousiasme. Qui ne serait émerveillé de voir ce que le Tout-Puissant a fait pour notre maison !" Eh ! mon Dieu, qu'y avait-il donc là pour éveiller en vous tant de sollicitude ? que vouliez-vous, mon Dieu, car si vous ne l'aviez voulu, comment nos mères auraient-elles pu triompher d'une telle calamité ? Sans doute qu'elle doit être d'une grande importance, cette entreprise, sans doute qu'il y a quelque grand secret de caché là-dessous, puisque le démon s'est donné tant de peine pour défaire ce que Dieu avait fait. Oui, certainement, c'est quelque chose de grand. Eh ! bien ! qu'on le sache : c'est que Dieu voulait avoir une maison pour sa consolation, une demeure où l'enfance pût être élevée et l'indigence secourue. Des années de deuil et de combats allaient assom-

brir le ciel du Canada ; le Seigneur voulait se ménager une retraite pour y demeurer. Le monastère serait pour lui un lieu où ses regards s'arrêteraient avec complaisance ; là, il se reposerait au milieu d'âmes choisies pour leur découvrir ses secrets et dilater son cœur. Oui, les Ursulines renfermées dans leur cloître voulaient d'abord consoler le cœur de Notre-Seigneur par un dévouement sans réserve, une fidélité parfaite, puis travailler au triomphe de l'Eglise et à la conversion des pécheurs.

L'apostolat de la jeunesse était réellement une grande chose à une époque où le pays allait tant souffrir ; la prière, l'immolation était l'œuvre nécessaire dans un temps où la justice divine trouvait sans cesse devant elle de nouveaux crimes à punir.

Voici quel était à cette époque (1753) le personnel de la communauté :

- Mère TONNANCOUR DE LA CROIX, Supérieure,  
 “ QUINTAL DES ANGES, assistante,  
 “ LACORNE DE SAINTE HÉLÈNE, zélatrice,  
 “ TONNANCOUR DE STE HÉLÈNE, dépositaire  
 “ LONGVAL DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, discrète  
 “ CARDIN DE LA CONCEPTION, discrète  
 “ GUILLEMIN DE SAINT-ANTOINE, discrète  
 “ TROTTIER DES SÉRAPHINS,  
 “ COURVAL DE SAINTE-AGATHE,  
 “ HUBERT DE SAINT-JOSEPH,  
 “ BABY DE THÉRÈSE DE JÉSUS,  
 “ RICHERVILLE DU SACRÉ-CŒUR,  
 Sœur CHATEL DE SAINTE-URSULE, converse,  
 “ FRIGON DE SAINT-JOACHIM, converse,  
 “ TRAVERSIZ DE SAINTE-CLOTHILDE, converse,  
 “ BARABBÉ DE SAINTE-ANNE, converse,

Un des premiers soins de nos mères, après leur installation, fut de songer aux moyens d'acquitter les dettes contractées pour la reconstruction du monastère, et pour lesquels Mgr. de Pontbriand avait si généreusement répondu.

Le 22 juillet 1753, la mère Sainte-Hélène, dépositaire, présente à la communauté assemblée en chapitre, un compte de M. Charly de St. Ange pour onze mille cent onze livres, dont il veut bien ne pas exiger de paiement que le mois d'octobre suivant en deux ans, sans charger aucun intérêt. La communauté, pénétrée de reconnaissance pour ce digne ami, promet deux communions générales pendant quinze ans, l'une le dimanche le plus près de la naissance de M. de St. Ange, l'autre de celle de son épouse. Mgr. de Pontbriand, après avoir pris connaissance de cette acte capitulaire, l'approuva et prescrivit de plus quelques prières à la même intention. Naturellement tous les comptes ne purent être soldés ainsi. Il fallait aussi songer aux premières nécessités de la vie. Monseigneur, qui avait épuisé pour nous sa propre bourse, sut encore trouver une ressource dans celles de ses amis. Il emprunta une somme considérable de Charles François de la Pérade, écuyer, sieur de Lanaudière, capitaine d'enfanterie, demeurant à Québec. Cet argent était reçu avec reconnaissance ; mais l'inquiétude devenait grande quand on songeait aux moments où il faudrait le rendre. En effet, la pauvreté régnait en souveraine dans le pays durant cette période, qui est restée dans la mémoire du peuple comme l'épreuve la plus pénible de sa nationalité ; par conséquent, les ursulines ne pouvaient espérer le remboursement des arrérages



qui leur étaient dus pour la seigneurie de la Rivière-du-Loup. Malgré l'épargne qui régnait dans la communauté, nos mères manquaient de tout ; mais plus elles devenaient nécessiteuses, plus elles se confiaient à la divine Providence. et plus elles appréciaient cette chère pauvreté, et aimaient à y demeurer.

Notre-Seigneur, qui avait cloué à la croix ses chères épouses, ne voulait pas les en détacher si tôt, et après les avoir éprouvées dans leurs biens, il s'en prenait à leurs affections. Mère Ursule de la Corne de Sainte-Thérèse tomba grièvement malade. Elle était la dix-septième professe de la maison ; sur ce nombre cinq seulement lui survivaient. La mère Tonnancour de la Croix, alors supérieure, ne voulait pas croire que Dieu exigeât d'elle et de sa communauté un nouveau sacrifice, en enlevant cette chère bonne ancienne mère. On se pressait auprès de la zélatrice mourante et chacune eût voulu au dépens même de sa propre vie conserver une existence si chère ; mais Dieu en avait décidé autrement ; aucune épreuve ne devait leur être épargnée en ces cruelles années. La santé affaiblie de mère Ursule de la Corne de Sainte-Thérèse ne put surmonter les pénibles émotions et les fatigues des mois précédents, elle mourut dans un âge très-avancé et après trente et un ans de profession religieuse. Le révérend père Quintal, récollet, notre confesseur et supérieur, résuma son éloge en disant que cette chère mère n'avait vécu que pour Dieu dont elle avait été l'épouse fidèle, pour les enfants et les malades dont elle avait été la mère, et pour ses sœurs dont elle avait été la joie et l'édification.

A peine, cette tombe s'était-elle fermée que

l'on entrevit une épreuve plus sensible encore que toutes les autres. La santé de la révérende mère supérieure s'affaissa sous le poids de la croix ; les inquiétudes, les chagrins firent plier la nature de celle dont l'âme restait toujours si intimement unie à Jésus. Le moment était venu où Dieu allait con-  
vier à la récompense cette fidèle servante ; mais une dernière consolation était réservée à cette mère dé-  
vouée. Mgr. de Pontbriand, non moins occupé du spirituel que du temporel du monastère, dirigeait vers la communauté trifluvienne de jeunes sujets pleins d'espérance, payant lui-même les dots en appliquant les fonds que le duc d'Orléans avait laissés en France savoir sept mille livres pour les ursulines des Trois-Rivières. Cette nouvelle remplit de joie le cœur de la vénérée mère de la Croix. Elle entrevit, sur son lit de mort, ces zélées coopé-  
ratrices qui devaient travailler avec ardeur à l'accrois-  
sement de la communauté. Cette bonne mère s'en allait au moment où les bénédictions du ciel tom-  
baient plus abondantes sur l'œuvre qu'elle avait continuée avec tant de douleurs. La reconnaissance que nous devons à cette digne mère ainsi qu'à sa noble famille, nous engage à lui consacrer les pages suivantes :



## CHAPITRE III

LA FAMILLE GODEFROY DE TONNANCOUR.—BIOGRAPHIE DE MÈRE GENEVIÈVE TONNANCOUR DE LA CROIX.—UNE DIGNE ÉMULE D'UNE SŒUR REGRETÉE.—SOUVENIRS.—TROIS AMIS DU MONASTÈRE.

**R**ENÉ Godefroy seigneur de Tonnancour procureur du roi aux Trois-Rivières, puis lieutenant général civil et criminel de ce gouvernement, était pour la ville ce qu'est un bon roi par rapport à ses états : le juge de toutes les causes, le conseiller, l'appui et le soutien de tous ceux qui avaient recours à sa protection. Tous trouvaient en lui, avec la bonté, une noblesse de sentiment, un courage énergique qui justifiaient toujours pleinement et l'honneur accordé à ses aïeux et les lettres qu'il reçut lui-même. On lit avec intérêt l'acte de "Renouvellement des Lettres de noblesse pour la famille Godefroy." Les premières lettres enrégistrées en juillet 1685 n'ayant pas été remises à la famille. Le 11 mai 1717, René Godefroy devenu juge en chef de la juridiction des

Trois-Rivières, fit des instances pour être mis en possession des précieux parchemins. Il y est dit que Jean Godefroy (aïeul de René Godefroy, à qui ces secondes lettres ont été adressées), a travaillé un des premiers à former la colonie, a dépensé beaucoup de biens, tant à défricher les terres, qu'au service de Sa Majesté contre les Iroquois, accompagné d'un de ces frères et de plusieurs de ses enfants. Cinq de ces derniers périrent sous les flèches de l'Iroquois, et son frère, le sieur Thomas Godefroy de Normanville, en 1652, fut brûlé par ces mêmes Sauvages. Le blason de la famille porte un écu d'azur, une épée d'argent posée en pal, la garde et la poignée aussi d'argent, à côté de deux croissants du même métal, supportant chacun un épi de blé d'or, tige et feuille de sinople. Plus tard, (1<sup>er</sup>. avril 1740), Louis XV, enchérissant sur les premiers titres, en souvenir des services du père, conférait à son fils celui de procureur du roi aux Trois-Rivières par l'acte suivant : " Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux que ces présentes verront, Salut. Savoir faisons que pour l'entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien aimé fils, le sieur de Tonnancour, et de ses sens, suffisance, capacité, prud'homme, fidélité et affection à notre service, A ces causes, et autres considérations, nous avons au dit sieur de Tonnancour donné et octroyé, et par ces présentes signées de notre main, donnons et octroyons l'office de notre Conseiller et Procureur de la juridiction des Trois-Rivières vacant par la promotion du Sieur de Courval à celui de Lieutenant Général de la dite juridiction, pour le dit office tenir et dorénavant exercer, par le dit

sieur de Tonnancour, honneurs, autorités, prérogatives, exemptions, gages qui lui seront ordonnés par nos états, et tous les autres droits dont jouissent nos procureurs, dans les prévôtés et sièges principaux de notre royaume.

“ Çi nous donnons en mandements à nos amés et féaux les gens tenant notre Conseil Supérieur, à Québec, qu'après leur être apparu de bonne vie et mœurs, âge compétent, conversation, religion catholique, apostolique romaine du Sieur de Tonnancour, et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, ils le mettent et instituent de par nous, en possession du dit office de notre procureur de la dite juridiction des Trois-Rivières ; et le fassent, souffrent et laissent jouir et user des honneurs, autorités, prérogatives, exemptions, qui lui seront ordonnés, revenus et émoluments à la dite charge appartenant pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements à ce contraire, et le faisant obéir et entendre de tous ceux ainsi qu'il appartiendra ès choses concernant la dite charge. Car tel est notre plaisir.

En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes.

Donné à Versailles, le 1er. jour du mois d'avril l'an de grâce 1740, et de notre règne le 25e.

LOUIS.”

Le sieur René Godefroy de Tonnancour avait épousé en 1693, mademoiselle Marguerite Ameau et en avait eu une nombreuse famille, riche de fortune, de noblesse, et de vertus comme ses chefs. La providence ne pouvait manquer de favoriser une

famille où la piété était héréditaire. Le Seigneur y fit choix de trois membres, pour sa milice sacrée. Messire Charles-Antoine, entra dans l'état ecclésiastique devint chanoine de la cathédrale de Québec et vicaire général de Mgr. Briand ; les demoiselles Marie-Geneviève et Marie-Madeleine entrèrent dans la milice de sainte Ursule à trois ans d'intervalle. Les partisans du monde consentent quelquefois à voir la jeune fille à qui ne sourit point la fortune, s'enfermer dans le cloître et y trouver du bonheur ; rarement consentent-ils à approuver une semblable démarche chez celle qui se voit l'idole d'une haute société, et peut à pleines mains cueillir les roses du plaisir et recevoir l'encens des honneurs. Ils semblent ignorer le langage sincère d'une princesse de France, qui jadis échangea le velours et le duvet du château royal pour la bure et la natte si rude du Carmel. " Que j'éprouve de bonheur, disait madame Louise de France en baisant les murs de son cher monastère, que je suis heureuse de mon sort ! Tout respire ici la gaité du ciel ! je dors plus à l'aise sur ma paillasse piquée que sur un lit de duvet. J'ai eu d'abord, il est vrai, un peu de peine à ne pas consulter ma montre, ajoutait-elle agréablement, mais maintenant que je porte à ma ceinture un pauvre chapelet de bois, je ne puis dire la joie qui s'empare de mon cœur !. ."

C'est ainsi que l'âme religieuse trouve un paradis dans son cloître : et c'est ainsi que purent parler les deux demoiselles Tonnancour quand après avoir goûté dans leur famille tout le confortable qu'elles pouvaient désirer, elles se trouvèrent au milieu de l'austère pauvreté de nos mères. C'était la demeure

de leur choix ; là, leurs cœurs surabondaient de bonheur et de paix. Elles se donnèrent tout entière à la perfection de notre saint état, furent partout la bonne odeur de Jésus-Christ, et méritèrent de travailler pendant de longues années et avec grand succès à la vigne du Seigneur. L'aînée porta en religion le nom de Mère de la Croix, fit profession en 1722, et réalisa la prédiction que lui fit alors la digne mère Sainte-Thérèse, supérieure de la communauté : " Ma fille, je souhaite que la sainte croix dont vous prenez le nom soit le cachet divin qui consacre au céleste Epoux votre vie et vos œuvres."

Mère de la Croix s'attacha dès lors à Jésus crucifié, apprit de lui à s'immoler à la gloire du Très Haut, et à ne laisser à la nature qu'une liberté : celle de se perdre et de s'ensevelir chaque jour de plus en plus. Longtemps dépositaire des pauvres de notre hôpital, elle montra en tout temps un cœur de mère envers les membres souffrants de Jésus-Christ, et se livra à tous les détails de son emploi avec un dévouement inexprimable, elle trouvait mille industries pour soulager les infirmes aussi était-elle aimée et chérie de tous ceux qui la connaissaient. Quels regrets parmi ses enfants adoptifs lorsqu'elle les quittait pour remplir un autre office !. . et quelle joie, quelles chaleureuses démonstrations à son retour !. . Tous, jeunes et vieux venaient à sa rencontre et lui faisait fête : on retrouvait une mère, une consolatrice un remède même bien souvent dans les maux !

En 1740, Mère de la Croix fut placée à la tête de notre communauté qu'elle gouverna pendant onze années. C'est durant son quatrième triennat

qu'arriva l'incendie de 1752, époque néfaste, où le zèle, la charité, le courage, la piété de notre chère mère se révélèrent dans tout leur éclat. " Mes filles disait-elle à ses religieuses éprouvées, alors que celle-ci forcées par les flammes d'abandonner leur chère solitude, se ralliaient en pleurant autour de leur mère bien aimée, mes filles, prenons courage : la croix est un cachet précieux qui donne droit à l'amour de Jésus..... La perte de notre maison est grande mais plus grande encore serait la perte d'un seul degré de la gloire attachée à nos épreuves." Et la figure sereine, presque céleste de la digne supérieure en disait alors autant que ses paroles. Que de sollicitude elle se donna pour procurer un abri aux pauvres Ursulines fugitives ! Il eut été facile pour Mère de la Croix de compter sur un puissant secours de la part de son digne et fortuné père le sieur René Godefroy de Tonnancour, et même de voir en un instant se réparer les pertes de la communauté si depuis quatorze ans déjà le Seigneur n'eût appelé à lui ce brave citoyen. " Le 21 juin 1738" disent les registres de la paroisse " s'est faite la sépulture dans le cimetière, selon les dispositions du testament, de René Godefroy écuyer, sieur de Tonnancour, lieutenant civil et criminel du gouvernement des Trois-Rivières. Après avoir donné, pendant sa vie et pendant sa maladie, toutes les marques de piété et de religion qui nous assurent la miséricorde de Dieu et nous ayant honorés de sa protection en qualité de père syndic, selon l'ordre et les privilèges du Souverain Pontife, a été assisté de tous les sacrements. Il était âgé de soixante-dix ans " etc. etc. Sa digne épouse dame Marguerite Ameau, l'avait



suivi dans la tombe le 8 août 1749. Mais ces nobles époux avaient légué à leurs enfants avec leurs vertus, de grandes ressources pécuniaires ; ceux-ci devinrent la providence de notre digne mère supérieure et de sa communauté. Ils offrirent donc une de leurs maisons privées aux RR. PP. Récollets, et ceux-ci cédèrent la leur aux Ursulines. On se fit donateur en même temps que bienfaiteur : on aida tout paternellement la pauvre dépositaire Mère Sainte Hélène, sœur de notre révérende mère supérieure. Toutes deux, vu les circonstances exceptionnelles où se trouvait la communauté après l'incendie et munies de l'approbation spéciale de l'autorité firent à cette occasion de fréquentes visites à leur famille chérie et en reçurent des secours abondants, ainsi que les plus affectueuses et cordiales sympathies.

La Mère Sainte-Croix était parvenue à force de dévoûment et de constants travaux, à ramener une modeste aisance dans le monastère restauré : depuis cinq mois, nos œuvres de l'instruction de la jeunesse et du soin des malades avaient été reprises : l'avenir semblait sourire aux apôtres du dévoûment, et en soldats du Christ, les Ursulines ne voulaient cesser la lutte contre la pauvreté que pour livrer d'autres combats, en poursuivant leurs œuvres premières. Hélas ! sur ce nouveau champ de bataille était dressée une large croix. La santé de la digne mère supérieure s'altéra tout à coup : la fervente ursuline avait cueilli, dans les plus importants emplois de la maison, les nombreux fleurons d'une couronne qu'elle n'aurait pas voulu échanger pour le plus beau trône du monde : et le Seigneur avait décidé de se l'unir dans la céleste béatitude. La chère mère avait,

toute sa vie travaillé à purifier et à embellir son âme : le fruit fut trouvé mûr et le divin jardinier le cueillit avec consolation.

Il est triste, n'est-ce pas, chères lectrices de faire les adieux suprêmes à un ami, à un frère, à une sœur bien-aimés ?—le cœur se gonfle, les soupirs nous oppressent.... Mais quand l'adieu suprême s'adresse à un père.... à une mère.... ah ! le cœur se brise... l'âme est pleine d'angoises... on se croirait dans les douleurs de l'agonie. C'était la position de la famille ursuline en présence du lit de douleurs, où gisait en 1754, la chère mère supérieure. Elle n'eut qu'une courte mais cruelle maladie, durant laquelle le crucifix faisait toute sa consolation : elle puisa dans les plaies de Jésus une dernière bénédiction pour ses enfants en pleurs, et s'endormit paisiblement du sommeil des justes. La communauté était une fois de plus orpheline.

Il est de règle dans notre communauté, que la mère dépositaire s'occupe des préparatifs d'inhumation : celle à qui incombait cette tâche douloureuse était la chère mère Sainte-Hélène, sœur cadette de la regrettée défunte, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Elle avait assisté à ses derniers moments, avec une force et une ardeur de prière digne d'une âme généreuse. C'est elle aussi que le Seigneur avait destinée à poursuivre la mission de sa sœur comme supérieure de notre communauté. Ce fut un coup de foudre pour la mère Sainte Hélène que d'entendre son nom proclamé par Mgr. de Pontbriand, lorsque le digne évêque qui présidait les élections, ayant fait le dépouillement du scrutin, en donna tout haut le résultat. Il lui fallut cependant, plier les épaules

sous le lourd fardeau ; et elle le fit au milieu des larmes brûlantes que ne purent tarir la tendresse et l'affection si cordiale pourtant, que lui témoignèrent ses nouvelles filles, en allant lui rendre leurs premiers hommages. L'avenir prouva que le choix des Ursulines avait été guidé par l'Esprit-Saint : on trouva dans cette seconde mère les trésors de tendresse, de bonté et de constant dévouement dont sa chère devancière avait donné maints exemples. Elle poursuivit ses travaux avec un égal succès durant six années, repassa alors au dépôt jusqu'en 1762, époque où de nouveau, elle eut la douleur de voir décéder une autre supérieure la révérende mère des Anges, qu'elle fit aussi appelée à remplacer.

En 1768, elle réunissait pour la quatrième fois les suffrages de la communauté mais elle n'occupait cette charge que pendant trois mois. Cette bonne mère sentant plus que jamais le poids des ans et le cortège d'infirmités qu'ils lui avaient apporté fit de si vives instances auprès de ses supérieures, secondée d'ailleurs par ses parents et ses amis, que Mgr. Briand, alors évêque de Québec, lui accorda sa démission. Sa Grandeur en écrivit comme suit au R. Père chapelain de la communauté :

“ Jean-Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Tours, etc. etc. à notre vénérable et bien-aimé frère en Notre-Seigneur, messire Pierre St. Onge, chanoine de notre église cathédrale, notre vicaire général, et supérieur des Ursulines des Trois-Rivières, salut et bénédiction.

“ La sœur Sainte-Hélène, canoniquement élue supérieure par la communauté, confirmée par vous

elle acceptant, nous a présenté par sa lettre de décembre dernier, que sa santé est extrêmement dérangée, qu'elle craint même de la ruiner entièrement et de succomber, si elle est plus longtemps chargée d'un fardeau qui depuis environ trois mois qu'elle le porte, l'a réduite à un si pitoyable état qu'elle en souffre considérablement ; la même chose nous ayant été représentée par Mr. de Tonnancour son frère, en date du 7 décembre même année, c'est pourquoi nous vous donnons ordre de questionner la dite supérieure sur les dits allégués etc. et s'ils se trouvaient conformes à la vérité, vous recevrez sa démission par écrit, vous la notifierez aux religieuses par un mandement qui contiendra un ordre de pourvoir à une nouvelle élection ; vous ferez cette élection avec les cérémonies, prières formalités ordonnées en pareil cas.

“Donné à Québec, sous notre sceau, le seing de nos armes et la souscription de notre secrétaire, le cinq janvier, mil sept cent soixante neuf.”

J. OL. EVÊQUE DE QUÉBEC.

Par MGR., HUBERT, prêtre secrétaire.

Cet acte, ainsi qu'un autre conçu à peu près dans les mêmes termes, venant de M. de St. Onge, fut lu en chapitre. Les vocales désolées de perdre leur bonne mère, firent de respectueuses réclamations qui furent inutiles. Les élections se firent au mois de janvier 1769, et la mère Sainte-Antoine accepta la mission qu'elle aurait été heureuse de voir confiée longtemps encore à la chère mère Sainte Hélène. Celle-ci reprit joyeusement l'exercice de

l'obéissance et y excella. Le Seigneur voulant qu'elle continuât de le glorifier d'une manière particulière, permit que bientôt ses infirmités s'accrussent considérablement, et qu'en peu de temps, elle fût réduite à un état de faiblesse extrême. Elle fut retenue à l'infirmerie durant de longues années et obligée de garder le lit. Les deux dernières années qu'elle passa sur la terre furent un véritable purgatoire ; privée de la parole et de tout mouvement et sous le coup de continuelles souffrances, ayant même l'ouïe très affaiblie âgée de plus de quatre-vingts ans, elle représenta à ses garde-malades un martyr véritable et une âme victime heureuse de souffrir pour les pécheurs. Elle décéda pendant le beau mois de saint Joseph, en l'année 1783. C'était une élue de plus et une protectrice au ciel pour notre communauté qu'elle avait gouvernée durant neuf ans.

La noble famille Godefroy de Tonnancour occupe une place d'honneur dans la reconnaissance des religieuses ursulines dont elle fut véritablement et en plusieurs circonstances la bienfaitrice. La ville des Trois-Rivières s'honore aussi à juste titre, de la protection qu'elle reçut de René Godefroy de Tonnancour ; son coffre-fort en fer sur lequel est gravé son nom, a été donné à la fabrique paroissiale de cette ville. M. de Tonnancour a contribué dans une large mesure à l'embellissement de l'église paroissiale. En 1732, il avait fait venir de France des effets pour un montant de 397 livres. Un bon nombre de ces articles étaient destinées à la dorure du tabernacle. Ce dernier ouvrage fut confié à nos mères qui étaient sacristines ; en ce sens qu'elles blanchissaient le linge d'église, confection-

naient et réparaient les ornements. Trois ans plus tard, l'on fit construire le banc-d'œuvre et l'on peut justement supposer que l'écusson de la famille Godefroy qui en forme l'ornement central a été sculpté à cette époque. Il a dû être placé là comme un mémorial des services rendus à l'église des Trois-Rivières par cette famille. Les travaux entrepris par M. de Tonnancour furent poursuivis avec zèle : et en 1752 l'ingénieur Franquet écrivait : " nous fûmes à l'église de la paroisse, elle est bien bâtie, grande et bien ornée. Il y a entr'autres choses remarquables, une chaire d'une sculpture des plus finies et des plus recherchées." Durant de longues années, alors que M. René Godefroy de Tonnancour visitait au monastère ses deux filles chéries, pas une Ursuline qu'il ne traitât aussi comme son enfant ; peu de fêtes ou de festins à la communauté auxquels il n'ait libéralement contribué. Rien d'étonnant donc dans le détail suivant :

" A la mort du dit sieur René Godefroy de Tonnancour, dit l'acte de sépulture, il fut assisté des RR. PP. Récollets et des Dames Ursulines." La révérende mère supérieure accompagnée des deux filles chéries que l'honorable malade comptait dans la famille de sainte Ursule, et d'une partie de la communauté, se rendit à sa demeure (résidence actuelle des RR. PP. Jésuites, ancien presbytère des Trois-Rivières) et lui offrit les consolations et les soins que des enfants aiment à prodiguer à un père mourant. Elles le pleurèrent en semant sur sa tombe regrets et prières.

Plus tard, la bienfaisance du père se retrouva dans ses petits-enfants ; Madame Prendergast née

Madeline-Marguerite de Tonnancour, est la pieuse donatrice d'un tapis magnifique, qui, durant plus de quatre-vingt ans, a servi au chœur, pour nos cérémonies de Vêtures et de Profession. Les trois demoiselles Tonnancour, sœurs de la seconde Mère de la Croix, ont toujours gardé un bon souvenir de notre maison, et la communauté aime à redire aujourd'hui à chacun des membres encore vivants de la famille, combien elle est heureuse de se rappeler les jours d'autrefois. Le nom de la famille de Tonnancour si justement aimé reviendra de nouveau dans nos annales à une époque plus rapprochée de nous.

Nos archives nous conservent encore le nom de plusieurs autres bienfaiteurs, notamment celui d'un digne prêtre monsieur l'abbé Jean-Pierre de Miniac, natif de Rennes, licencié ès droit. Il paraît être venu au Canada avec Mgr. Dosquet, en qualité de grand-vicaire en 1729. Nommé missionnaire à St Ours, l'exercice de son ministère le mit en rapport avec les parents de quelques unes de nos religieuses. Ayant ainsi connu la communauté, il s'en montra toujours depuis le fidèle et sincère ami. M. de Contreœur, appréciant de plus en plus le noble dévouement de ce digne ministre de l'évangile voulut lui donner le moyen de faire un plus grand bien et d'étendre ses aumônes, en lui cédant une terre de quatre arpents située dans les Brulés de Contreœur. En octobre 1740 M. de Miniac partit pour l'Acadie. Mgr. l'évêque de Québec l'avait nommé chanoine du chapitre de Québec, archidiacre et vicaire-général du diocèse.

Mais loin de ses amies du monastère, sur la



plage acadienne, à la veille de revoir la mère-patrie, ce digne prêtre a-t-il oublié la petite famille ursuline des bords du St. Laurent ? Non, et voici la preuve qu'il nous en donne. A Louisbourg (Ile Royale) devant le notaire Laborde, il lègue aux Ursulines des Trois-Rivières, un principal de deux mille livres provenant des arrérages dûs sur la vente de ses terres, et il désire que cet argent serve à compter la dot d'une demoiselle noble et pauvre qui désirerait se consacrer à Dieu pour l'instruction de la jeunesse. M. de Miniac contribua donc d'une manière efficace au soutien de la religion, à l'éducation des jeunes personnes et au soulagement des malades ; même après sa mort il continua ainsi de venir en aide aux nécessiteux et de procurer le bien des âmes. Grande fut la reconnaissance de nos Mères, et ce dernier bienfait d'un digne ami les toucha vivement. Ce présent fut légué à la communauté le jour de la Nativité de la sainte Vierge 1749 : la mère Trottier du Sacré-Cœur, alors supérieure du monastère, en prit connaissance le 2 décembre de la même année. Ce fut en adressant ses lettres au-delà des mers que cette digne religieuse fit parvenir l'écho de sa sincère gratitude à ce vénérable ami. M. de Miniac passé en France fut affligé d'une cécité complète. Il se fixa en Bretagne sa patrie. En 1762, M. de la Corne écrivait à ses confrères du chapitre que M. de Miniac était encore bien portant.

Au nom de M. Miniac viennent s'ajouter celui de M. Dominique DeVoble curé de l'Ange-Gardien et celui du digne supérieur du séminaire de Québec, M. Benjamin-Louis de Villiers. Nous sommes portées à croire que c'est de ce moment que datent les



bons rapports de notre communauté avec cette remarquable institution. Tous les ans, au renouvellement de l'année les Ursulines des Trois-Rivières sont heureuses de faire parvenir au digne supérieur du séminaire l'expression de leur profond respect et de leur sincère reconnaissance. Nous acquittons ainsi une dette d'un siècle et demi, mais dont le souvenir est toujours jeune pour nos cœurs. M. Hertel de Rouville, lieutenant-général aux Trois-Rivières, figure aussi au nombre de nos bienfaiteurs.



## CHAPITRE IV.

UN CERCUEIL D'ENFANT.—MALHEURS DE L'ÉPOQUE.—  
UNE NOUVELLE GÉNÉRATION RELIGIEUSE DU CLOI-  
TRE.

**E**N 1754, la ville des Trois-Rivières et les Forges comptait huit cents âmes, et les ursulines au nombre de vingt recevaient du gouvernement deux cents francs par année. Le gouverneur de la place était alors M. Rigaud de Vaudreuil, et comme ses prédécesseurs, ce digne monsieur honorait notre maison de sa protection et de son amitié. Ayant perdu une de ses enfants âgée de treize mois, le 6 août 1754, le gouverneur voulut confier sa petite enveloppe terrestre à la chapelle du monastère. Les Ursulines furent heureuses de posséder au milieu d'elles, les restes de la jeune Henri-Marie, filleule de Mgr. de Pontbriand, qui l'avait baptisée pendant la construction du monastère. Ce petit cercueil d'enfant fut comme un dernier souvenir de notre père et restaurateur.

Outre le cri de guerre qui retentissait alors dans toute la colonie depuis 1753, le pays était en proie à une épidémie qui causait de grands ravages. Les hôpitaux de nos trois villes regorgeaient de malades ; le local de notre Hotel-Dieu était insuffisant, on avait placé des lits dans l'intérieur du monastère, et l'église même en était remplie. Les pauvres malades étaient traités avec toute l'attention possible ; deux de nos sœurs furent victimes de leur dévouement : la révérende mère Saint-Hubert, zélatrice et première hospitalière, et une sœur converse, sœur Sainte-Anne. Ces deux religieuses avaient fait profession peu de temps avant l'incendie ; elles étaient encore tout embrasées de la ferveur de ce premier sacrifice quand Dieu exigea le dernier. La sœur Sainte-Ursule, première sœur converse de notre maison, qui avait fait profession en 1717, nous fut aussi enlevée en cette même année.

La divine Providence n'était pas encore satisfaite des épreuves que subissaient alors la colonie ; la guerre de Sept-Ans allait commencer. L'on se rappelle que le l'Angleterre lança ses troupes du côté du Canada et l'on n'a pas oublié que sur le champ de bataille de la Monongahéla les deux généraux de Beaujeu et Braddock avaient perdu la vie. Leur mort tragique semblait pronostiquer le grand deuil qui ensevelirait sous les mêmes plis du drapeau d'honneur et Montcalm et Wolfe, et passerait la province sous d'autres maîtres. Les événements tantôt heureux, tantôt malheureux durant cette lutte véritablement héroïque sont trop connus pour trouver ici leur place, fut-ce même en résumé.

Qu'il suffise de dire que ce fut au début de la

campagne d'Oswégo que Jérôme, orateur de la nation abénaquise, fit la harangue suivante à M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur général, à son passage aux Trois-Rivières.

*Mon père,*

“ Depuis ton départ nous n'avons point cessé de désirer ton retour... ho! Nos cœurs ont séché de tristesse et nos yeux appesantis et comme fermés dans un profond sommeil, n'ont plus vu les beaux jours que ta présence avait fait briller sur nos visages... ho! Le ciel nous a toujours paru comme obscurci par d'épais nuages. Les rosées si abondantes qui fertilisent nos campagnes, se sont refusées à nos désirs, et nos champs en ont séché de douleur.. ho!

“ Depuis ton absence notre jeunesse a abandonné ses innocents plaisirs et leurs chichi-quas, aux sons desquels ils accordaient leurs cadences, n'ont eu pour eux que des sons lugubres... ho! Mais ta présence aujourd'hui, comme un nouveau soleil qui éclaire, porte dans tous nos membres et dans nos cœurs que nous venons t'offrir, une nouvelle ardeur pour combattre sous tes armes... ho!

“ Nos pères et nous-mêmes avons porté les âmes sous le tien, ce brûleur de villages toujours victorieux. De même nous te suivrons partout puisque tu es aimé et intrépide comme lui... ho! Nous savons les victoires que tu as remportées sur les bords de la Louisiane, puisque ses échos nous les ont répétées... ho!

“ Commande donc, ordonne, nous sommes prêts à partir, si ce n'est en canots, à pieds. Nous savons

porter nos bagages, battre et réduire ensuite, comme le vent dissipe la poussière, tous tes ennemis qui sont nôtres et qui, déjà, à ce qu'on nous assure, attaquent Niagara, La Belle-Rivière, la Pointe à la Chevelure et ailleurs... ho!

“ Fais seulement savoir au grand Ononthio, notre père, que nous partons; et que tant que la nation abénaquise aura du sang dans les veines, elle le répandra pour sa gloire... ho!”

Ici, de la main, en criant, les Abénaquis se frappèrent tous la bouche en forme d'applaudissement. Puis, chaque chef chanta son chant de guerre.

Notre paisible petite ville fut pendant ce temps en proie à une vive agitation. La campagne de 1756 était commandée par le gouverneur des Trois Rivières, Rigaud de Vaudreuil à la tête de trois cents hommes presque tous trifluviens. Grandes étaient l'inquiétude et l'anxiété depuis le départ de ces vaillants guerriers; chaque famille comptait un absent, puis on entrevoyait l'avenir sous des couleurs si sombres.

La prise d'Oswégo, préparée par monsieur de Vaudreuil et exécutée avec audace par Montcalm, répandit, il est vrai, un rayon de joie dans le cœur des Canadiens et contribua avec la prise du fort William-Henry à entourer d'une brillante auréole les armes de la France dans le Nouveau-Monde. Le drapeau de Chouagen (Oswégo) fut donné à la ville des Trois-Rivières.

Tout heureuse qu'était la population trifluviennne d'acclamer ses guerriers triomphants, elle avait à déplorer la perte de plus d'un de ses enfants. Un service solennel fut chanté à l'église paroissiale pour

le repos des âmes des valeureux guerriers morts au champ d'honneur.

La maladie continuait à sévir ; ces fièvres malignes ne cessèrent qu'au mois de mars 1759. Les nouvelles reçues de Québec étaient aussi bien tristes, nos sœurs de l'Hôpital-Général pouvaient à peine suffire à soigner leurs nombreux malades. Mgr. de Pontbriand leur procura de l'aide en appelant à leurs secours dix sœurs de l'Hôtel-Dieu ; lui-même faisait régulièrement sa visite aux pauvres malades. " Il passait au milieu des souffles de la mort qu'exhalaient de toutes parts ces hommes pestiférés, pour écouter les pénitents, consoler les affligés, donner les onctions saintes ou le pain de vie aux mourants et procurer la sépulture aux morts." (1)

La famine commença à se faire sentir en 1756 et eut des effets désastreux pendant les années suivantes. La culture des terres était abandonnée aux femmes et aux enfants, les hommes étaient retenus par le service militaire. Cependant la cherté exorbitante des vivres à cette époque était due aux spéculations de l'intendant Bigot et de ses complices qui s'enrichissaient ainsi aux dépens de la misère et des souffrances du peuple. La farine et le bœuf étaient à vingt et vingt-cinq sous la livre ; les œufs à quarante sous la douzaine ; le beurre à trente sous ; le vin coûtait six francs le pot. Bien des pauvres périrent d'inanition.

Pendant cette époque néfaste, les vierges du Seigneur vont-elles recevoir de nouvelles compagnes ? C'est surtout quand la patrie est menacée et

(1) Oraison funèbre de Mgr Pontbriand, par M. Jolivet, S. S.

que l'on tremble pour tout ce que l'on a de plus cher que les âmes généreuses comprennent le besoin de l'immolation. Après la profession de la sœur Traversy de Sainte-Clotilde, qui eut lieu le 2 mars 1755, six autres jeunes vierges se pressaient auprès de la maîtresse des novices pour recueillir ses enseignements, car bientôt de fiancées elles allaient devenir les épouses de Jésus-Christ. C'étaient les jeunes sœurs,

LE CAVALIER DE SAINTE-URSULE,  
PAQUET DE LA NATIVITÉ,  
LAPALME DE SAINT-HENRI,  
QUINTAL DE SAINT-AUGUSTIN,  
DELORME DE SAINTE MARIE,  
CORBIN DE SAINTE-VÉRONIQUE.

*Mère Madeleine Lapalme de Saint-Henri.*

A quelle époque s'était fait entendre le céleste appel dans l'âme de cette jeune vierge qui venait consacrer ses vingt ans au Seigneur ? A la mère Sainte-Hélène, alors supérieure, qui lui fait cette même question lorsqu'elle se présente pour la première fois au monastère ; la jeune Madeleine déclare qu'elle ne le sait pas au juste, et que son attrait pour le cloître date de sa plus tendre enfance ; mais depuis quelque temps, voyant les périls auxquels son père est exposé, et ne pouvant le suivre à l'armée, "je veux, dit-elle, prier et m'immoler pour lui."

Or, à cette époque surtout, c'était là, semblait-il, une résolution non moins aveugle que généreuse ; car l'heure où la jeune fille pensait à se donner au

cloître était celle où les religieuses avaient le plus à souffrir, tant de la pauvreté de la maison que de l'appréhension d'un avenir incertain. Mais rien ne fit peur à la jeune prétendante. Nature d'élite, elle avait hérité du courage militaire de son père. Admise au noviciat, Madeleine s'y fit remarquer par ses élans d'amour et de générosité. Aussi, le 10 août 1756, son père Charles Lapalme, maître-entrepreneur des fortifications et bâtiments du fort de Carillon, écrit à sa fille chérie qu'il lui donne de grand cœur la permission de prononcer ses vœux. "Jamais, chère enfant, dit-il, tu ne saurais trouver de parti plus avantageux"! C'est aussi de cet endroit militaire, qui va bientôt devenir si mémorable dans notre histoire, que l'on signe le contrat de profession de mademoiselle Lapalme. Le R. P. Antoine Dépéret, récollet, aumônier du régiment, Berthemet, chirurgien major de l'armée et Mézière y apposent leur signature.

Cette circonstance ne fit qu'accroître l'ardeur généreuse de la jeune fiancée de Jésus. Je suis jalouse, disait-elle, un jour à ses compagnes. "Hélas! un vaillant soldat qui combat pour son prince, remporte la victoire ou perd la vie dans un assaut. Pourquoi faut-il qu'il y ait des courages tels pour la terre, et que j'en aie si peu pour un Dieu qui a tant fait pour moi!" Le 26 août 1756 combla ses désirs. monseigneur de Pontbriand reçut ses vœux et déposa dans sa corbeille de noces quinze cents livres. Elle portait en religion le prénom de ce digne prélat, et ses compagnes du noviciat l'appelaient souvent "la filleule de monseigneur." Désormais, pendant un demi siècle, la sœur Madeleine Lapalme de



Saint-Henri va faire fleurir dans le monastère les vertus de son saint état. Quant elle expira le 19 mai 1800, elle était assistante depuis 1797.

*Mère M. Josephite Paquet de la Nativité.*

Parmi les compagnes de profession de la mère Lapalme de Saint-Henri, se trouvait une jeune fille de Québec, orpheline de père et protégée par monseigneur de Pontbriand. Il paya la moitié de sa dot. Elle se nommait Marie-Josephite Paquet, et sa mère était dame Catherine Auclerc. Cette jeune religieuse répondit parfaitement aux espérances qu'avaient fait concevoir ses belles qualités, et quelques années après son entrée en religion, sa supérieure écrivant à l'évêque de Québec pourra dire : " J'ai mis à l'hôpital ma sœur de la Nativité d'une vertu et d'une charité reconnues." Ce précepte de la loi du Seigneur : " Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces ; vous aimerez vos frères pour l'amour de Dieu " était l'objet continuel de ses méditations, elle en avait fait l'âme de son âme, et comme la sainteté n'est que l'épanouissement de ces deux amours, nous ne devons pas nous étonner des progrès rapides que mère de la Nativité fit dans la voie de la vertu. Sa dévotion, quoique tendre, était mêlée d'une divine énergie. " Que ferai-je donc, mon Seigneur, que ferai-je pour vous, mon Dieu ? Oh ! que mes désirs se sont tard enflammés et que vous vous êtes hâté, au contraire, de m'appeler, de m'enchaîner ! .. " Elle répétait souvent et avec ferveur ces cris d'amour. Devant le tabernacle, elle savourait en

silence la joie intime d'être près de Jésus ; elle s'arrachait pour ainsi dire à ce doux attrait pour recommander au bon maître les pauvres pécheurs et ses chers malades. " Le matin, je fais un pacte avec le bon Jésus, je verse sans compter mes travaux, mes sacrifices, mes prières dans le trésor commun, le Seigneur y prend ce qu'il veut pour nos pauvres gens de l'hôpital."

Pourquoi faut-il nous arrêter si tôt dans la biographie de cette sainte âme ? C'est que son humilité était aussi grande que ses autres vertus, et qu'elle eut toujours grand soin de ne rien laisser entrevoir au dehors des douces faveurs dont son âme était comblée. Fidèle, modeste, douce et tendre, elle devint l'appui de ses supérieures ; et quand sonna l'heure des infirmités et des souffrances, mère de la Nativité bénit l'amour de Celui qui l'unissait aux douleurs du calvaire ; elle redisait ses saintes espérances, elle entrevoyait à travers les angoisses de l'exil, le bonheur du ciel. Sa dernière heure arrivée le 3 septembre 1805, après quarante-neuf ans de profession, fut plutôt celle du triomphe que de la mort.

*Mère Geneviève Delorme de Sainte-Mari.*

Une autre jeune québecquoise que monseigneur de Pontbriand dirigea vers notre monastère, fut mademoiselle Delorme, fille de Joseph Delorme, maître charpentier de la ville de Québec. Elle était née dans cette ville le 3 juin 1732. Lorsqu'elle entra au noviciat le 15 mai 1754, il y avait bien longtemps que lasse du monde, aspirant à la paix et à la retraite, ne sachant

où la trouver, ayant pour l'obtenir déjà versé inutilement bien des larmes avec des prières et des aumônes, elle s'était sentie inspirée de faire violence à la sainte Vierge pour obtenir ce qui jusqu'alors lui avait été refusé : " O ma mère, je veux être l'épouse de votre fils, ne me refusez pas cette grâce. Je vous prie aussi de ne me plus faire languir ; faites que ce soit dans un an, au plus tard. " Cette prière avait été entendue, car l'année n'était pas finie lorsque, le 19 septembre 1754, elle reçut des mains de monseigneur de Pontbriand le voile des épouses de Jésus-Christ, et le beau privilège de porter le nom de sa sainte mère.

Cette religieuse a laissé dans le monastère un pieux et profond souvenir d'innocence, de générosité et de sainte gaité au service de Dieu. Pendant plus de vingt ans, elle fit partie du conseil de la supérieure, et fut nommée assistante en 1742. Un peu avant de mourir, une joie toute extraordinaire se répandit sur son visage, qui parut beau comme celui d'un ange. On remarque souvent ces choses sur le lit de mort des justes. On dirait que la lumière du ciel les inonde en proportion que la lumière de la terre les délaisse. C'est ainsi qu'elle mourut, âge de soixante-dix-neuf ans, chargée de travaux et de mérites.

*Mère Madeleine Quintal de Saint-Augustin.*

Du groupe de novices de 1756, Madeleine Quintal, née à Verchères, fut la première qui s'envola au ciel. Elle portait en religion le nom du R. P. Quintal, qui fut si longtemps notre supérieur. Aimable, vertueuse et très-aimée, elle fit profession avec une joie

toute celeste : mais Dieu ne fit que la montrer à la communauté, Atteinte de consommation, elle mourut fort jeune. Quelques instants avant son départ pour le ciel, quand déjà ses lèvres étaient décolorées par le souffle de la mort, elle se pencha vers ses jeunes sœurs, et les regardant affectueusement elle leur dit : Petites sœurs, donnez-moi vos commissions pour le ciel, je les porterai au bon Jésus."

*Sœur Louise Corbin de Sainte-Véronique*

Cette jeune novice entra au noviciat en 1758 et prit l'habit religieux en qualité de sœur converse. Native des Trois-Rivières, il y avait longtemps qu'elle soupirait après l'heureux mourent où elle pourrait venir se consacrer à Dieu. Quand cette faveur lui fut accordée, elle s'en montra très reconnaissante et rendit de grands services au monastère. La doyenne des sœurs converses, à cette époque, était sœur Madeleine Frigon de Saint-Joachim, entrée en religion en 1734. Ce fut sous les soins de cette bonne vieille sœur que la jeune novice s'appliqua à se rendre utile et à conserver les habitudes d'ordre, de travail et de sainte pauvreté données par les anciennes et chères bonnes sœurs converses du monastère.

*Sœur Clémence Ricard de Sainte-Genève*

Clémence Ricard, pauvre fille des champs, était née à Sainte-Anne de la Pérade ; ignorante, ne sachant pas même lire, mais possédant un bon esprit, une âme généreuse ornée des plus rares dons de la grâce, elle devint très-utile au monastère et très-

chère au Cœur de Jésus. Saisie d'un ardent désir de se retirer dans le cloître, elle se presenta au monastère et y fut reçue avec bonheur en qualité de sœur converse. Parmi les vertus qui brillaient en elles, l'obéissance tint le premier rang ; elle obéissait à toutes ses sœurs ; sa supérieure était pour elle Jésus-Christ lui-même. Après avoir servi sa communauté avec dévoûment pendant cinquante-trois ans, elle mérita à la mort d'entendre la mère supérieure prononcer ces belles paroles : " Ma sœur, mourez par obéissance, comme vous avez vécu par obéissance." La mémoire de cette bonne sœur resta longtemps en bénédiction dans le monastère.

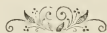
La révérende mère Marguerite Le Cavalier de Sainte-Ursule appartenait aussi à cette génération d'ursulines trifluviennes ; mais Dieu qui l'avait choisie pour gouverner notre communauté à différentes reprises, lui ménageait une existence qui se trouva mêlée à toutes les vicissitudes de notre malheureux pays. Entreprendre de raconter ici son histoire, ce serait devancer les évènements ; aussi nous retrouverons plus tard cette bonne mère qui n'était que novice en 1754

Monseigneur de Pontbriand présida aux cérémonies de vêtures de ce temps. En élargissant le monastère, il s'était ménagé une salle qu'il avait meublé à ses frais, ornée de gravures et que l'on appelait la chambre de l'évêque. En arrivant aux Trois-Rivières, il y descendait aussitôt, c'était son chez-lui. Un jour, qu'il s'entretenait avec la révérende mère supérieure, parlant des jeunes novices qu'il avait dirigées vers elle, il dit paternellement : " Je ne regrette pas la peine que j'ai eue dans la

construction du monastère ; c'est une bien belle cage pour mes colombes." En effet, elles étaient heureuses, ces jeunes filles, et combien elles étaient reconnaissantes envers Dieu qui leur avait ménagé un si saint asile !

Elles venaient de différents endroits du pays, les unes des villes, les autres de la campagne. Ainsi des fleurs de couleurs différentes mais de parfums également agréables s'épanouissent le long des grandes routes, au fond des vallées, sur le haut des montagnes, en attendant l'heure où, cueillies par la même main, elles s'uniront dans une même corbeille et embeaumeront l'autel d'un même parfum.

Ce qui nous frappe à cette époque, c'est que la communauté ne se compose que de jeunes et d'anciennes religieuses. De 1733 à 1752, c'est-à-dire pendant les dix-neuf années qui ont précédé l'incendie, aucune postulante n'avait été admise au noviciat. Celles qui s'étaient présentées étaient trop pauvres pour payer leur dot, et la communauté ne pouvait les admettre sans cette condition. Anciennes et jeunes, toutes étaient heureuses, et l'on voyait reluire dans la communauté la ferveur, l'exactitude et l'obéissance. Les jeunes novices se faisaient remarquer par une candeur et une innocence enfantines ; elles soulageaient les infirmes avec suavité et sainte joie, et l'on remarquait un si grand amour d'union entr'elles, que c'était un paradis de délices que ce petit noviciat.



## CHAPITRE V.

CAPITULATION DE QUÉBEC.—SITUATION DU GOUVERNEMENT DES TROIS-RIVIÈRES.—DESTRUCTION DE LA MISSION DE SAINT-FRANÇOIS.—LES AFFLIÉS CHERCHENT UN REFUGE AU COUVEN DE SAINTE-URSULE.



cette époque, la croix se dresse plus sombre que jamais en face de notre malheureuse colonie. Les habitants du pays vont voir le dénouement du grand drame dont nous avons entrevu les actes sur différents points de nos frontières.

Les Anglais ont gagné immensément en 1758. Seule la victoire de Carillon (8 août 1758) arrêtera une fois encore l'invasion étrangère, en jetant un dernier rayon de gloire sur les armes françaises, en cette partie de la Nouvelle-France. Abandonnés de la métropole, nos braves défenseurs devaient succomber.

“ Au mois de juillet” écrit l'annaliste, nous apprimes le bombardement de Québec, la retraite de

nos mères Ursulines chez les religieuses de l'Hôpital-Général dont le monastère était hors des murs. Nous partageons leur douleur et nous avons tout à craindre pour nous-mêmes. Un nuage de sang voile notre patrie. Nos parents et nos amis nous sont enlevés par les balles de nos ennemis. Mon Dieu ! nous avons mis notre confiance en vous, nous avez-vous donc abandonnés !"

" Lorsque la flotte anglaise, dit l'auteur de l'*Histoire des Canadiens-Français* parut devant Québec, au mois de juin 1759, la population s'ébranla en masse pour la repousser. Les vieillards, les femmes et les enfants se mirent à travailler au transport des vivres et des munitions. Les armées envahissantes possédaient autant de soldats qu'il y avait d'âmes parmi nous : soixante mille. Avec la poignée de troupes françaises qu'il commandait, Montcalm n'eut pas résisté dix jours au général Wolfe, mais les milices qui formaient, en ce moment, les trois quarts de toute l'armée, ne faiblirent pas une minute. Après divers combats sans avantages, Wolfe surprit le matin du 13 septembre un poste mal gardé par Vergor, une créature de Bigot et déploya ses régiments sur les plaines d'Abraham. Montcalm qui n'avait aucune des qualités du stratéliste et qui était tout de feu se jeta avec un peu plus de quatre mille hommes à la tête du général anglais, et périt sans avoir appelé le camp canadien de Beauport, sans avoir prévenu Bougainville détaché à la rivière Jacques-Cartier avec deux mille hommes. Les Anglais entrèrent dans Québec. Lévis, lieutenant de Montcalm, revenant du Haut-Canada, apprit ce désastre à Montréal. Il accourut, rallia les débris des forces françaises et les



bataillons canadiens, puis se replia vers les Trois-Rivières et Montréal après avoir construit un fort à Jacques-Cartier. L'hiver fut terrible par suite de la situation désespérée du pays et l'incertitude où l'on était des secours de France."

Malgré la capitulation de Québec, les Canadiens espéraient encore ; ils tournaient vers la mère-patrie des regards pleins d'amour et d'espérance, " Nos bonnes gens reviendront" se disaient-ils. Ces soixante mille cœurs fidèles voyaient avec tristesse les brillantes couleurs d'Albion flotter fièrement sur les remparts du vieux Québec, et dans leurs songes d'avenir, ils replaçaient avec orgueil sur la vieille citadelle le glorieux drapeau des lis.

L'hiver de 1759-60 fut bien triste, les troupes en laissant Québec avaient été réparties entre les gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières. Notre ville ainsi que les campagnes environnantes manquaient de nourriture. Quelque temps avant le siège de Québec, M. de Lanaudière avait reçu du gouverneur la lettre suivante : " Il est ordonné au sieur de Lanaudière, chevalier de St. Louis, capitaine d'infanterie, de se transporter sur le champ à Beauport et d'y réunir toutes les familles de la côte de Beaupré, qui ont émigré en déçà du Sault Montmorency, afin de les conduire ensuite sur le lac St-Charles, dans les profondeurs de Lorette, où il fera faire des cabanes pour eux et des parcs pour leur bestiaux. Il veillera à ce que personne ne s'arrête dans les lieux habités, notre intention étant de faire évacuer, sous peu de jours, ces endroits eux-mêmes et d'en obliger les habitants à se réfugier dans les bois, ainsi qu'il en a été ordonné dans toutes les

parties de ce gouvernement. Nous n'avons pas besoin de recommander à M. de Lanaudière d'user de douceur et de modération dans l'exécution de ces mesures que le malheur des temps nous oblige à prendre ; ses sentiments bien connus envers les habitants, nous font espérer qu'il aura recours le plus possible aux moyens de persuasion pour arriver à ses fins.

#### VAUDREUIL

Fait à Québec, le 1er juin 1759."

Le frère du gouverneur général, était Rigaud de Vaudreuil qui de 1733 à 1757 avait été alternativement gouverneur, commandant et major des Trois-Rivières.

Bien des faits incontestables honorent les deux Vaudreuil et font voir leur valeur dans la guerre et dans les conseils.

C'est après un exposé de la situation du pays fait à la cour de France en 1755 par M. de Vaudreuil que le ministre s'était décidé à nous envoyer un grand renfort de troupes commandé par Montcalm, Lévis, Boullamarque Bougainville etc.

Bien des vicissitudes avait traversé ce voyage du gouverneur des Trois-Rivières. Il fut pris sur mer par les Anglais et ne se sauva des prisons d'Angleterre que par ruse. Revenu dans sa patrie, le 4 mai 1756, nous l'avons vu prendre part à tous les partis de guerre de l'époque. Il s'était couvert surtout de gloire à la prise d'Oswégo ou Chouagan.

Son successeur comme gouverneur des Trois-Rivières fut M. Paul-Joseph Lemoyne, plus connu sous le nom de chevalier de Longueil. Il de-

vint le chef de la seconde branche de la famille de Longueil. Ayant pris de bonne heure du service, dès 1718, il fut fait lieutenant au régiment de Normandie. Après avoir commandé au fort de Frontenac, il devint gouverneur du Détroit, puis des Trois-Rivières en juin 1759. Ce fut le dernier gouverneur français de notre ville ; il occupait encore ce poste en janvier 1760. Il se distingua en différentes campagnes, sous les ordres de M. de Rigaud de Vaudreuil, du marquis de Montcalm et du chevalier de Lévis. C'est ainsi qu'en 1747, chargé de prêter main-forte à M. de Vaudreuil dans son expédition contre le fort George, on le vit au cœur de l'hiver, et malgré le froid et la neige, faire soixante lieues à la tête de ses hommes, raquettes au pieds, et supporter d'incroyables fatigues. C'est la même énergie, la même bravoure dans les campagnes suivantes. Ayant épousé en 1728, mademoiselle Joybert de Soulanges, fille du capitaine Joybert de Soulanges et Dame Marie-Anne Becard de Grandville, il en eut deux enfants : Marie-Anne Geneviève, qui épousa à Québec, en 1752, le chevalier de Beaujeu, et Joseph-Dominique-Emmanuel seigneur de Soulanges, et de la Nouvelle-Longueil, qui ayant pris du service, devint le célèbre colonel de Longueil.

Quant au chevalier de Longueil, après avoir mérité, par ses longs et honorables services, la croix de Saint-Louis, ne pouvant se déterminer à vivre sous la domination anglaise, il passa en France et mourut à Port-Louis, le 12 mai 1778, chez la baronne Germain, sa nièce.

Au mois d'octobre, (1759) on nous apprit qu'un parti de guerre anglais appartenant à l'armée

du général Amherst était venu à la faveur de la surprise brûler le village sauvage de Saint-François.

Cette pauvre mission se trouva ainsi dans le plus entier dénûment. Écoutons la voix de monseigneur de Pontbriand s'adressant au ministre en date du 9 novembre 1759. " La mission des sauvages abénaquis de St-François-du-Lac a été entièrement détruite par un parti d'anglais et de sauvages ; ils y ont volé tous les ornements et les vases sacrés, ont jeté par terre les hosties consacrées, ont égorgé une trentaine de personnes, dont plus de vingt femmes et enfants. (1)

" De l'autre côté de la rivière, au sud, il y a environ trente-six lieues de pays établi, qui ont été à peu près également ravagées et qui comptent dix-neuf paroisses, dont le plus grand nombre a été détruit. Ces quartiers n'ont aucune denrées à vendre, et ne seront pas rétablis d'ici à plus de vingt ans, dans leur ancien état. Un grand nombre de ces habitants, ainsi que ceux de Québec, viennent dans les gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières ; mais ils ont bien de la peine à trouver des secours. Les loyers dans les villes sont à un prix exorbitant, ainsi que toutes les denrées. . . L'année prochaine, il sera difficile d'ensemencer, parce qu'il

(1) Cette église était la première des Abénaquis à Saint-François-du-Lac ; elle existait depuis plus de cinquante ans ; elle possédait beaucoup d'ornements sacerdotaux, de magnifiques vases sacrés et beaucoup d'objets précieux. Tout fut détruit ainsi que les registres de la mission, et une riche collection de manuscrits. La petite statue d'argent donnée à la mission, en 1701, par les chanoines de Chartres fut enlevée et portée à la Nouvelle-Angleterre. La chemise d'argent en reliquaire, aussi donnée par les mêmes chanoines fut détruite.

Le butin que Rogers fit dans cette expédition consista en \$933, une grande quantité de colliers de wampum et quelques provisions.

n'y a pas de labour de fait. J'atteste que dans cette description de nos malheurs, il n'y a rien d'exagéré, et je supplie nos seigneurs les évêques et les personnes charitables de faire quelques efforts en notre faveur. Le 5 novembre 1759."

Au mois d'août de l'année suivante, la position n'était pas meilleure. M. Baby, frère de la mère Thérèse de Jésus écrivait à M. Ls. Perreault, son beau-frère une lettre pour l'engager à aller le rejoindre à Montréal avec sa famille. M. Perreault lui fit la réponse suivante :

LES TROIS-RIVIÈRES, 11 août 1760.

*" Mon cher frère,*

" J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, pour m'engager d'aller partager votre logement avec ma famille. Je voudrais de tout mon cœur y être. C'est une consolation que d'être pris se trouvant avec sa famille. Je ne doute pas que vous ne le soyez, si le général Amherst pénètre. Nous le serons avant vous. L'on a retranché la ville où je suis, mais on a rappelé les troupes. Il ne reste que quatre-vingts soldats et une cinquantaine de Canadiens.

" La seconde division de vingt-deux bâtiments qui est au Cap a dit-on douze cents hommes. Ils ont fait rendre les armes aux habitants de Batiscan, Champlain, à la réquisition du capitaine.

" M. de Longueil lui avait envoyé une garde de trente hommes qui malgré le petit nombre avait empêché ce monsieur d'aborder. L'on a retiré cette

garde pour suivre les troupes. Les dits habitants se trouvant maîtres ont été trouver le commandant anglais avec prière de les recevoir sous sa domination. Les habitants du Cap en ont fait autant ; les habitants de Bécancour ont été à bord dire que les troupes avaient évacué les Trois-Rivières et qu'il n'y reste personne. Ainsi vous voyez que nous serons bientôt anglais. En tout cas, ce n'est pas notre faute, avec trois cents hommes de troupe, nous aurions conservé cette ville, mais il est écrit etc.

“ Je suis mon cher frère, des plus sensibles à toutes vos offres ainsi qu'à celles de toute la famille. C'est votre cœur qui parle, et c'est ce qui me remplit de reconnaissance.

“ Mon parti était pris dans le temps, ma famille est aux Forges, j'ai mis à couvert le reste de nos effets : mes tourments ne sont que pour la conservation de ma famille et la Providence veillera au reste.

“ Ma femme se joint à moi pour vous prier de dire à nos frères et sœurs mille choses.

“ Mille respects à notre bonne mère. Je prie Dieu qu'il la conserve et soyez persuadé du sincère attachement avec lequel je suis, mon cher frère,

Votre très humble serviteur et frère,

LOUIS PERRAULT.

Bien ardents étaient les prières que l'on faisait au monastère dans l'intention d'améliorer la situation de notre malheureux pays. L'œuvre de l'instruction était suspendue, mais les malades étaient plus nombreux que jamais à notre hôpital. Aux parloirs que de mères inconsolables, que de veuves désolées ! Elles venaient chercher dans la solitude du cloître

force et consolation, et renouveler le ton de leurs âmes et de leurs consciences au contact des vierges consacrées à Dieu. Un grand nombre de nos anciennes élèves frappées de ces coups qui sont à la fois la douleur et le mérite de la vie, venaient chercher auprès de leurs anciennes maîtresses les consolations que le monde est impuissant à donner. Des mères à qui la guerre avait ravi leurs enfants, des veuves atteintes dans leurs plus chères affections, des orphelines, privées de leur père se jetaient dans cette maison de sainte Ursule, où elles pleuraient plus à leur aise et où on les consolait en pleurant avec elles. La récitation du saint office ne fut pas interrompue dans ces temps malheureux, non plus que les autres observances religieuses, et c'est dans ce fidèle accomplissement des devoirs de leur saint état que nos mères puisaient les paroles consolantes qu'elles adressaient à leurs parents, amis et anciennes élèves.

Tels sont quelques-uns des services, sans compter le soin des malades et l'instruction des enfants que le monastère des ursulines rendait aux âmes et à la société des Trois-Rivières et qu'il n'a pas cessé de leur rendre depuis. " En général on se fait une fausse idée des religieuses cloîtrées. On ne sait pas jusqu'à quel point elles plongent pour ainsi dire leurs racines dans le monde. Du fond de ces maisons fermées, elles communiquent avec une foule d'âmes, qu'elles éclairent qu'elles consolent, qu'elles encouragent, sur lesquelles elles font sans cesse tomber mille rayons de soleil, mille gouttes de rosée. (1)

(1) L'abbé Em. Bougand.



## CHAPITRE VI

BELLE RÉPARATION AU SACRÉ-CŒUR. — FRANÇOISE  
BARSALOU, ANGE ET VICTIME. — MORT DE MGR.  
PONTBRIAND.—LE COMBAT.

**N**OTRE-SEIGNEUR disait un jour à sainte Gertrude : “Ouvrez votre cœur ma fille : j’ai besoin d’y entrer pour me reposer ; car je suis fatigué de ces jours de péché” (1). C’était la même plainte et la même demande que la mère Sainte-Hélène, supérieure du monastère, entendait dans son âme pendant le carnaval de 1760 ; elle y répondit en faisant célébrer dans la chapelle du monastère les prières des quarante heures avec une solennité qui protestait contre les outrages faits à la majesté de Dieu. Une autre circonstance vint en faire presque un petit triomphe pour le Cœur de Jésus. C’était la profession religieuse d’une novice qui, sans s’effrayer des menaces du temps, s’engagea à Notre-

(1) Cité par le P. Faber : *Tout pour Jésus*, ch. IV, p. 169.



Seigneur en face des hérétiques victorieux, comme autrefois les saintes femmes se portaient au-devant de Lui sur le chemin du calvaire. Quelle était celle que Jésus appelait ainsi à partager avec Lui l'office auguste du Sauveur ?

Françoise Barsalou, dite sœur Sainte-Ambroise était son nom. Monsieur J-Bte Barsalou, son père, était marchand-tanneur de la côte Sainte-Catherine, près de la ville et paroisse de Montréal ; sa mère, Jeanne Becquet était morte dans les premiers jours de mai 1743, laissant neuf enfants. La petite Françoise, alors âgée de quatre ans, était la sixième. Quand elle fut en âge de se choisir un état de vie, et qu'elle déclara à son père son attrait pour la vie monastique, ce bon chrétien la bénit, approuva son dessein et lui promit de payer sa dot en entier.

Le contrat de profession fut envoyé à monseigneur de Pontbriand, résidant alors à Montréal ; après l'avoir approuvé, Sa Grandeur le signa. Le gouverneur Vaudreuil en fit autant.

A la veille du jour solennel de la profession de sœur Françoise Barsalou, la mère supérieure exhortant la jeune novice, lui disait : " Ma chère enfant, souvenez-vous que vous devez être à la fois ange et victime. Le Seigneur a choisi les communautés religieuses pour servir au peuple de rempart et de sauvegarde contre la colère de Dieu. Mais que nous sommes loin de justifier ce choix de Jésus-Christ ! En prononçant le serment sacré qui va vous lier à Jésus, demandez lui bien de vous attacher à sa croix pour la partager et priez-le d'épargner notre malheureux pays. "

On le voit, dans ces tristes jours, toutes les

jouissances étaient mêlées de pleurs. Ce fut la dernière réception sous la domination française.

Nos mères partageaient la douleur générale, elles s'associaient au deuil de la patrie humiliée. Bien des parents et des amis reposaient sur le champ des morts. L'allocation de deux cents livres n'était plus perçue par la communauté, et le grand nombre des malades avait absorbé toutes les ressources de la maison.

Le calice d'amertume n'est-il pas épuisé et peut-il rester d'autres douleurs à ajouter aux douleurs précédentes ? Oui, tant cette époque est fertile en souvenirs douloureux. Au moment où elle allait passer sous une domination étrangère, l'Église du Canada eut à pleurer la mort de son chef et de son père.

“ Un instant, on avait espéré : avec Mgr de Pontbriand à la tête de l'Église, nous avions Montcalm triomphant, Vaudreuil l'œil attentif aux événements, tâchant de tout prévoir pour tout surmonter. Soudain, Montcalm tombe, et avec lui Québec, bientôt Montréal sera forcé, il faudra que le drapeau fleurdelisé disparaisse devant l'étendard anglais, mais la croix nous restera : en conservant notre évêque, nous conservons notre religion, c'est presque toute la patrie.

“ Non, cet espoir doit encore s'évanouir. Dieu veut rester seul maître des événements et les conduire contre toutes les prévisions des hommes.

“ Mgr de Pontbriand mourut, déchiré par la douleur que lui causent les malheurs de la religion et du pays. Il n'avait que cinquante et un ans. (1)

(1) Journal de l'Instruction Publique.

Cette mort arriva le 8 du mois de juin 1760. Un cri de douleur retentit dans toute la colonie. Le corps de ce digne évêque repose au milieu du chœur de l'église paroissiale de Montréal, dans une espèce de crypte fermée par les arceaux du caveau de MM. de St. Sulpice (1) "Pleurez, infortuné colonie, s'écrie M. Jolivet dans son oraison funèbre de Mgr. de Pontbriand, pleurez parce que, le pasteur frappé, vous avez tout lieu de craindre de voir bientôt le troupeau dispersé, et d'être comme des brebis errantes sans pasteur et sans guide, exposées à la fureur des loups. Pleurez, terres fécondes en fruits de grâce et de salut ; pleurez dans la crainte de voir bientôt le froment des élus ravagé par les incursions des méchants, ou étouffé par l'ivraie que l'homme ennemi y fera croître en abondance. Pleurez, vierges sages consacrées à Dieu, pleurez la perte de la vigne qui donnait à vos âmes ce vin délicieux qui entretenait la ferveur parmi vous, et y faisait germer la grâce et la pureté virgineale."

La nouvelle de la mort de monseigneur de

(1) Le 10 Juin 1760 a été inhumé dans le sanctuaire de cette église par moi soussigné, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal et curé de cette paroisse le corps de monseigneur l'Illustrissime et révérendissime Henry Marie Dubrenil de Pontbriand évêque de Québec, décédé le huit de ce mois âgé de 51 ans, 5 mois. Ont été présents MM. Pressart, supérieur du Séminaire de Québec, Renoyer, Parent, Pagés, Jollivet prêtres soussignés.

MONTGOLFIER Supérieur.

Monseigneur de Pontbriand laissa ses biens au séminaire de Montréal, mais il donna un ornement (fait de ses mains : trois chappes et chasubles, satin rouge, sur velours rouge) à la cathédrale de Québec. Il travaillait en broderies sur velours et soie, c'était le métier de son père, et c'est en voulant le montrer à un jeune homme qu'il avait amené avec lui de France, qu'il avait confectionné ces ornements.

Pontbriand causa un grand deuil dans le monastère. A ces mots " Il n'est plus !" les larmes recommencèrent à couler, les religieuses ne pouvaient se consoler, elles pleuraient un père et un bienfaiteur ; mais c'était avec une grande soumission à la volonté de Dieu, et une certitude absolue de la gloire du bienheureux. " Nous avons bien des tribulations," disait la mère supérieure ; " mais faisons en sorte que la grandeur de nos douleurs soit un parfum agréable à la divine majesté !"

Rappelée sous les armes de bonne heure au printemps de 1760, la milice canadienne répondit à l'appel avec ardeur. " L'on vit accourir sur le champ de bataille des enfants de douze ans et des vieillards de quatre-vingts. " (1)

" Lévis mit le siège devant Québec. A ce trait d'audace, les Anglais inquiets perdirent toute prudence. Ils présentèrent la bataille. Le 28 avril, à Sainte Foye, une défaite éclatante anéantit leurs premiers régiments. Les Acadiens combattaient avec nous. Cette lutte suprême rendait le sort du Canada douteux. A l'apparition de la flotte de France, le drapeau britannique n'avait plus qu'à se retirer ou à se livrer. Ce fut la flotte anglaise qui arriva. Les Canadiens reculèrent pied à pied en présence des nouveaux adversaires. On mit quatre mois à se replier sur Montréal. Amherst, qui amenait une armée par le lac Champlain, se joignit alors aux autres troupes anglaises. Vaudreuil parla de capitulation. Lévis conçut l'idée d'opérer sa retraite sur le Détroit et de sortir de l'Amérique par la

(1) L'abbé Ferland, page 586.

Louisiane. Les généraux anglais hésitaient à accepter les conditions exigées par les Canadiens, mais ceux-ci que tant de maux n'avaient pas abattus, se redressèrent encore une fois. Nous nous battons ! s'écria Lévis. Ce fut la dernière parole de cette longue guerre. Le 8 septembre Amherst signait la capitulation de Montréal et de tout le pays—dictée par nous." (1)

Grand nombre de nos Canadiens étaient ensevelis sous les ruines de la colonie. Un siècle plus tard, la patrie reconnaissante élèvera un monument à la mémoire des généreux guerriers du 28 avril, et une voix patriotique décernera aux vainqueurs et aux vaincus un commun éloge.

"Guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie... Votre journée est remplie votre tâche laborieuse et sanglante est terminée... Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Dormez en paix... entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme... Dormez jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnés des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles ; et alors, Anglais et Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez tous, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, entreprenons de vous donner ; non pas pour la gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles,

(1) Histoire des Canadiens-Français. Tome 7. Page 97.

mais pour une gloire sans termes et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus." (1)

(1) Discours prononcé le 18 juillet 1855, par l'honorable M. P. J. O. Chauveau.



## CHAPITRE VII.

GOUVERNEMENT DES TROIS-RIVIÈRES.—BURTON.—  
HALDIMAND.—PLACE DU MARCHÉ.—LES RÉCOL-  
LETS.—INCENDIE.—PREMIER BUREAU DE POSTE.—  
ABOLITION DU GOUVERNEMENT DES TROIS-RIVIÈ-  
RES.



LE 8 septembre 1760, après la reddition de Montréal aux armes anglaises, et celle du Canada qui en fut la suite, sir Jeffry Amherst, divisa la partie habitée en trois *Gouvernements militaires* : ceux de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières.

Il nomma pour gouverneur dans la première division le général Thomas Gage ; dans la seconde, le général James Murray ; et dans la troisième le colonel Ralph Burton ; il établit dans ces gouvernements des tribunaux tenus et présidés par les officiers de milice, qui devaient juger tous les procès civils et criminels portés devant eux, avec appel au gouverneur. Sa Majesté en approuvant, plus tard, les

arrangements de sir Jeffry voulut qu'ils eussent force et effet jusqu'à la paix et à l'établissement d'un gouvernement civil au pays, si le Canada devait demeurer à l'Angleterre. (1)

Un des premiers actes de l'administration du colonel Burton comme gouverneur des Trois-Rivières, fut un ordre adressé à M. la Framboise capitaine, de faire assembler les habitants pour leur faire mettre bas les armes et prêter le serment de fidélité. Le gouverneur assigne comme lieu de réunion le parloir des Récollets de cette ville. Cette sommation eut lieu le 23 septembre 1760. Le gouverneur Burton paraît avoir laissé parmi nous un bon souvenir ; en parcourant les ordonnances de l'époque on voit qu'il s'occupe activement de la prospérité de la ville. Dès le 1er octobre 1760, il écrit à M. Courval, à propos des Forges, que son intention est que les travaux soient continués. Les ouvriers alors employés et dont les services devaient être retenus par ordre de Son Excellence étaient : Delorme, Robichon, Marchand, Humblot, Ferrand, Michelin, Belu.

Puis comme la plus grande partie des troupes était campée dans la commune des Trois-Rivières, il s'adressa aux différentes paroisses pour avoir de la paille et du bois. Le même édit exige que les habitants apportent de temps à autre leurs provisions à la ville. Le bord de l'eau, vis-à-vis l'ancienne porte, est assigné comme place du marché.

La traite des pelleteries avec les Têtes-de-Boule attire aussi l'attention du gouverneur. Des mesu-

(1) *Le règne militaire* de M. Viger, p. 11.



res sages et prudentes sont prises pour que ce commerce soit libre et ouvert à toutes personnes.

Le 8 mai 1762, les citoyens étaient informés du départ de Son Excellence par la lettre suivante :

“ *De par Son Excellence Ralph Burton.*

“ Son Excellence, M. le chevalier Amherst m'a instruit dernièrement des ordres de la cour, portant qu'il plaît à Sa Majesté que je m'absente quelque temps du gouvernement des Trois-Rivières pour me rendre à l'armée, et Son Excellence voulant que les affaires de ce gouvernement ne soient en aucune façon interrompues, m'a en conséquence ordonné d'en remettre entièrement le soin pendant la dite absence à M. Frédérick Haldimand, écuyer, colonel d'infanterie, etc.

“ Donné aux Trois-Rivières, ce 8eme jour de mai 1762.

R. BURTON.”

Tout paraît bien calme dans notre ville à cette époque, et les Canadiens las de la guerre se soumettaient avec docilité aux ordres des vainqueurs ; ceux-ci, de leur côté, s'efforçaient de gagner la confiance du peuple : d'ailleurs, les lois, les coutumes, la religion demeuraient les mêmes. Seule l'église des récollets avait été ouverte au culte anglican, et il n'était plus permis à ces pères de recruter de nouveaux sujets. Ils avaient la jouissance de leurs biens, mais à la mort du dernier d'entre eux, leur propriété devait retourner au gouvernement. Ces circonstances probablement leur attiraient la sympathie du public, car, depuis quatre-vingt-neuf ans ces bons religieux desservaient la paroisse des Trois-Rivières.

Nous trouvons aussi dans nos papiers de cette époque une lettre de M. Briand, V. G., qui fait allusion aux brouilleries de la ville. Il loue la supérieure de sa prudence et de sa discrétion ; mais il blâme sévèrement quelques-unes des religieuses qui ont pris un parti dans les troubles religieux qui ont agité la ville. Quels étaient ces troubles ? Rien n'est spécifié ; mais la tradition nous dit que c'était au sujet des récollets. Dans le monastère, la paix fut vite rétablie comme le prouve une lettre de la supérieure adressée à M. Briand.

Un incendie malheureux ayant éclaté près du bord de l'eau et détruit cinq maisons avec leurs dépendances le 4 du mois de juillet 1762, le gouverneur Haldimand, qui avait succédé au colonel Burton, fit appel à la charité publique, en faveur des victimes. Il leur annonce que M. Perreault, V. G., et les MM. Tonnancourt et Cressé père, recevront les dons des citoyens et les distribueront suivant l'intention des donateurs. Le même appel est adressé aux habitants des campagnes.

M. Burton revint au milieu de nous le 11 mars 1763, c'est pendant son administration que le premier bureau de poste fut établi aux Trois-Rivières, dans la maison du sieur Hart, marchand de cette ville.

MM. Burton, Haldimand et Hector Théophile Crémahé qui fut à la tête du gouvernement des Trois-Rivières depuis le 29 octobre jusqu'au 28 septembre, sont les trois gouverneurs à qui la Grande Bretagne confia le gouvernement de notre division sous le régime militaire. L'ordonnance du gouverneur Murray et de son conseil du 17 septembre 1764

ayant temporairement aboli le gouvernement des Trois-Rivières la province se trouva divisée entre les deux seuls districts de Québec et de Montréal dont la rivière Godefroy au sud et celle du Saint-Maurice au nord du fleuve Saint-Laurent devaient faire la ligne de séparation. On donne pour raison de l'abolition du gouvernement des Trois-Rivières, le nombre insuffisant de sujets protestants faisant leur résidence dans le district capables d'être juge de paix et de tenir séances de Quartier. Le district des Trois-Rivières a été rétabli en 1790, par une ordonnance de lord Dorchester, en date du 12 avril de cette même année.

Pour l'administration religieuse, le gouvernement des Trois-Rivières avait été confié à M. le grand-vicaire Joseph-François Perreault. Ce digne monsieur avait quatre frères et deux sœurs, tous issus du mariage de Joseph-François Perreault, marchand bourgeois de Québec et de demoiselle Pagé-Carcy, fille d'un riche propriétaire d'un terrain étendu au pied du cap ou promontoire de Québec, au-dessus du jardin du Séminaire, et que de son nom, on a appelé Pointe à Carcy, nom qui subsiste encore.

Le contrat de mariage est du 22 novembre 1715, passé par devant maître Lacetière, notaire à Québec. On y lit que le grand-père du chanoine était chirurgien, en la ville de Cosme-sur-Croix, au diocèse d'Auxerre, et qu'il était uni en mariage à demoiselle Marguerite Caché. Il s'appelait comme son fils et petit-fils, Joseph-François.

Un des frères du chanoine embrassa la marine, et les trois autres entrèrent dans le commerce. Une

des sœurs épousa un marchand de Québec, nommé Beausein, et l'autre mourut à un âge avancé à l'Hôtel-Dieu de la même ville où elle jouissait d'une pension viagère que lui faisaient ses frères.

Joseph-François fut placé au séminaire de Québec, où il termina ses études, en 1737, avec M. Lataille qui fut prêtre comme lui, et ce sont les deux seuls qui, cette année, finirent leur cours au séminaire. Cependant, comme il n'y avait pas d'évêque à Québec, il ne put recevoir les ordres qu'en 1742. Ce fut le 22 août que Mgr. de Pontbriand lui imposa les mains. On sait qu'il fut de bonne heure dans les affaires, et qu'il gagna la confiance de ses supérieurs, qui lui donnèrent des emplois relevés et des postes importants. Il fut le premier vicaire-général des Trois-Rivières. En 1768, il était à Québec, chanoine, président du chapitre par la mort de M. Richer, curé de Québec, décédé le 16 mars, et se qualifiait supérieur des Ursulines et de l'Hotel-Dieu.

Son Excellence, le gouverneur des Trois-Rivières ayant été informé par la cour d'Angleterre du mariage de Georges III avec la reine Charlotte, fit part de sa lettre à M. le grand-vicaire Perreault.

Celui-ci ordonna par un mandement daté du 3 février 1762 que l'on priât à l'avenir, au prône du dimanche pour la famille royale et qu'un *Te Deum* fut chanté, en action de grâces du mariage et du couronnement de leurs Majestés Britanniques.

M. le chanoine Perreault mourut le 26 février 1774.



## CHAPITRE VIII.

MÈRE MARIE FRANÇOISE GUILLEMIN DE SAINT-ANTOINE—SES PREMIÈRES ANNÉES.—SA VIE RELIGIEUSE. SON ADMINISTRATION.—SA CORRESPONDANCE.—LEGS DU DUC D'ORLÉANS.—DEUIL DE LA COMMUNAUTÉ.—SYMPATHIES DE MGR. HUBERT.



U mois d'octobre 1765, le fardeau de la supériorité était passé des mains de la mère Godefroy de Tonnancour de Sainte-Hélène, en celles de la mère Marie Françoise Guillemin de Saint-Antoine.

Cette humble religieuse n'était en rien inférieure à celle qui l'avait précédée. A un nom honorable, elle joignait de grands talents pour l'administration, une confiance invincible en Dieu et un esprit d'abnégation remarquable. La force morale ne faisait pas non plus défaut à cette fille de Charles Guillemin, conseiller du roi.

Née à Québec, en 1719, fortune, plaisirs et gloire s'offrirent à son cœur dès qu'elle sortit de

l'enfance, et il s'en fallut peu que séduite par les charmes factices d'un monde enchanteur, elle ne donnât dans des pièges funestes à son innocence et à sa perfection. C'était cependant à une haute perfection que l'appelait le Seigneur, c'était dans cette voie qu'il lui réservait ses faveurs ; et c'était sur la fidélité de la jeune fille que devaient se mesurer la bénédiction et la bienfaisance de l'Époux divin. A seize ans, mademoiselle Guillemain comprit l'appel sacré ; semblable à l'active sentinelle qui ne pactise pas avec l'ennemi, elle brisa énergiquement avec parents et amis, méprisa hautement les grands avantages que lui offraient le monde et vint solliciter son admission dans les rangs des épouses de Jésus-Christ. Le 8 avril 1735 la voyait au pied des autels, chantant de tout cœur les paroles sublimes que nos saintes règles mettent sur les lèvres des novices au jour solennel de leur vêtiture : *Elegi abjecta esse in domo Domini mei Jesu Christi*. Mademoiselle Guillemain prit pour patron et pour modèle de sa vie religieuse le grand saint Antoine, père de la vie monastique.

Notre communauté ne comptait alors qu'un assez petit nombre de sujets ; c'était le moment de dire : "La moisson est grande et les ouvriers sont peu nombreux," mais en revanche, grande était leur industrieuse activité, C'est à leur école que la jeune sœur Saint-Antoine apprit à se multiplier, pour être partout d'un puissant secours. Elle montra beaucoup de zèle, et donna des preuves d'une sagesse et d'une maturité bien au-dessus de ses dix-huit ans.

Tour à tour maîtresse des pensionnaires, hos-

pistalière, plus tard maîtresse des novices, assistante, elle s'initiait ainsi de longue main aux graves responsabilités qu'impose la conduite des autres. L'office de dépositaire qui lui échut en 1754 offrit beaucoup plus d'aliment encore à son activité, ou plutôt, il exigea tout ce qu'elle put déployer d'énergie et d'économie. Elle eut à lutter pendant de longues années contre la pauvreté de notre maison après le funeste incendie de 1752 et les épreuves plus désastreuses encore qu'amenèrent la conquête du pays par les armes britanniques et l'invasion américaine, etc., etc. La mère Tonnancour de la Croix, alors supérieure, lui avait donné toute sa confiance. C'était toujours après une prière fervente et au point de vue de la gloire de Dieu que ces deux âmes parfaitement désintéressées se consultaient, étudiaient la position, le malheur des temps, tenaient leurs correspondances et savaient se faire des amis, des conseillers et des protecteurs dans les personnes les plus distinguées et les plus influentes du pays. On cite avec raison dans la communauté, comme résultat des fréquentes et ferventes prières de la dépositaire et de la mère supérieure, la protection que la maison reçut par le legs que nous fit monseigneur le duc d'Orléans, (1) d'une rente considérable dont acte fut passé à Paris, le 4 mai 1756.

(1) Le duc d'Orléans qui nous laissa un fonds en 1756, (4 mai) était le fils du régent qui avait gouverné après le décès de Louis XIV. Il se montra toujours fort charitable et après sa mort on constata qu'il distribuait annuellement aux pauvres 240 mille francs. Mort en 1785. Il fut le père du duc d'Orléans qui se lia avec les démagogues de 1789, et qui s'appela lui-même Louis Philippe Egalité. Sa haine contre Louis XVI l'a rendu célèbre. Il mourut sur l'échafaud, en novembre 1793. Ses crimes furent les conséquences de ses vices, cependant, il se reconnut en prison et se confessa à l'abbé Lothringer.

Ces rentes nous furent d'un immense secours jusqu'à la révolution française qui les anéantit malheureusement.

Les rapports de la jeune dépositaire avec l'illustre Mgr. de Pontbriand, son zèle pour seconder les efforts inouïs et même les travaux corporels du véritable restaurateur de notre monastère, ne peuvent être oubliés. Que de fois, elle recourut avec confiance à ce bon père, alors que dans ses fréquentes visites aux Trois-Rivières, celui-ci venait revoir les humbles dépendances auxquelles il avait travaillé de ses mains vénérables, qu'il avait arrosées de ses sueurs, et bénies de ses mains consacrées. Que de fois aussi en l'absence des sages mentors du monastère, on la vit à genoux, confiant ingénûment et à haute voix ses inquiétudes à Celui qui, du fond du tabernacle, s'est toujours fait l'appui et le pourvoyeur de notre maison. Toujours, elle se relevait courageuse et forte, plus courageuse et plus forte même parfois que celles qui subissaient avec elle le poids du jour et de la chaleur. L'amour et la confiance de ses sœurs portèrent la mère Saint-Antoine à la charge de supérieure en 1765. Sa vigilance toute maternelle la rendait attentive aux besoins et aux souffrances de toute la ville. Écoutons-la s'adresser à Mgr. Briand.

“ Convaincue, Monseigneur, que votre bonté vous engage à prendre intérêt à ce qui nous concerne, je prends la liberté au risque d'ennuyer Votre Grandeur, de lui faire un petit détail de notre situation. Nous avons été témoins de la misère publique mais grâce à la Providence, nous ne nous en sommes point senties, et quoique nos terres ne nous aient



presque rien produit l'année dernière, nous avons été encore cependant en état d'assister bien des personnes tant en pain que farine, et qui auraient bien souffert sans ce secours. Cette charité, loin de nous appauvrir, nous a même favorisées dans les travaux de notre maison ; nous en avons fait achever le bas ; c'est-à-dire fait faire le dépôt, parler et tour : ce qui nous met en cloture et fait un joli corridor. Nous avons congédié le fermier de notre ferme de Sainte-Thérèse, ce qui diminue beaucoup les dépenses. Nous n'avons pas cependant abandonné cette terre, mais la faisons valoir par les domestiques de notre maison, sans en avoir augmenté le nombre. Nous avons dessus de très beaux grains, et apparence d'une assez bonne récolte. Mère (Baby) Thérèse de Jésus, dépositaire, malgré ses infirmités, se donne bien des mouvements et des soins. Elle trouve des forces nouvelles quand il s'agit de faire valoir le talent dont le Seigneur l'a douée pour l'office dont elle est chargée. Je pense qu'avec l'aide du Seigneur, nous nous tirerons d'affaire."

Pendant six triennats, en différents temps, nous trouvons cette sage supérieure à son poste ; elle occupa dans les intervalles, la charge d'assistante. La santé de notre vénérable mère Saint-Antoine semblait se fortifier au milieu des travaux journaliers ; et le ciel qui lui ménageait là-haut une brillante couronne, savait semer sur sa route ici-bas embarras et sacrifices. Cette bonne mère fut subitement frappée d'apoplexie et expira au milieu des larmes et des sanglots de ses chères filles en mars 1789. Sa belle âme s'envola dans le sein de Dieu, après deux jours de maladie, dans la soixante-dixième année de son


âge et la cinquante-deuxième de son entrée en religion.

Après son décès, nos mères reçurent une lettre de condoléance de Mgr. Hubert renfermant un bel éloge de l'admirable défunte et une exhortation toute paternelle à la communauté affligée.



## CHAPITRE IX.

BÉATIFICATION DE SAINTE ANGÈLE.—INSCRIPTIONS TUMULAIRES.—CULTE PUBLIC.—FÊTES DANS TOUT L'ORDRE.—TE DEUM AU MONASTÈRE.

ANS la vie de sainte Angèle, par l'abbé Postel, nous lisons : “ La communion des saints qui fait de tous les chrétiens une même famille, est un des dogmes les plus aimables de notre divine religion. Par elle, nous possédons autant de frères qu'il y a au ciel d'élus couronnés, au purgatoire, d'élus en souffrance, sur la terre d'héritiers des promesses de Dieu.

“ Du haut de la gloire, les saints font pour nous deux choses ; ils nous rappellent leurs exemples pour nous engager à y conformer notre vie, et ils se font nos intercesseurs auprès de l'éternel dispensateur des grâces qui en communiquent la force. Nous, de notre côté, nous les honorons et les prions ; ils sont pour l'église militante l'objet d'un culte légitime

dicté par l'admiration, la reconnaissance et la confiance. Toutefois, ce culte ne s'exerce que sur l'autorisation des pasteurs légitimes, commis au gouvernement de l'Eglise."

Deux siècles et quart s'étaient écoulés depuis la mort de notre sainte fondatrice, et le Souverain Pontife n'avait pas encore ratifié la vénération dont sainte Angèle avait été l'objet pendant sa vie, et qui s'affirmait encore sur sa tombe.

Le peuple n'hésitait point à l'appeler *sainte*. Les inscriptions suivantes placées au lieu de sa sépulture parlaient d'elle, comme on le fait des élus couronnés dans le ciel :

## I

" Martyre de désir, vierge d'action, apôtre de parole : cette triple auréole, Angèle fut ton trésor.

" O, Angèle, naguère encore tu nous enseignais le bien, tu nous montrais les règles de la vie : maintenant, viens à nous comme la protectrice, comme la défense de la patrie. (1)

## II

" Je m'appelais *Angèle*, et maintenant on dit de moi que je suis *Angèle la défunte* : et cependant, me voici, ange unie aux chœurs angéliques. Vous qui m'avez connue, vivez sur les exemples que je vous ai laissés. Et ainsi, mon tombeau vous enseignera comme le fit ma voix. (2)

(1) Cette inscription est due à don Valeriani de Bergama, chanoine régulier de Santa-Afra (Chapitre dit de S. Jean-de-Latran.)

(2) Inscription composée par le docteur Zaneth.

## III

“ Dans ce tombeau repose celle de qui le nom, de qui la vie entière, méritent d’être comparés à ceux de la céleste milice. Angèle est partagée en trois séjours ; son corps est en cette urne, son âme au ciel, son nom sur toute lèvre humaine.”

“ La foule accourait près de ces reliques précieuses, implorant l’assistance d’Angèle, demandant son intercession efficace, sa protection auprès du Seigneur. Bien des faveurs y furent obtenues, et les ex-voto allèrent se multipliant tous les jours. Les reliques étaient parfois montrées à la vénération des pèlerins, et notamment le saint corps. La ville de Desenzano, patrie de la bienheureuse, fut la première à se signaler par un culte plus formel.

“ En 1557, l’on consacra dans l’église principale une chapelle en l’honneur de notre sainte, avec un sacristin et un chapelain particuliers qui en avaient la garde ; et afin que chaque jour on y célébrât la messe, une fondation fut créée.

“ De plus, on éleva un sanctuaire sur le terrain qui avait appartenu à la famille Mérici, et la piété des fidèles s’empressa d’y faire des pèlerinages, les prêtres d’y offrir le saint sacrifice. Cette chapelle subsiste encore aujourd’hui.

“ D’autres villes mues par l’exemple de Desenzano, frappées aussi par le développement merveilleux de l’ordre des Ursulines entrèrent dans ce concert de vénération et d’hommages publics. En Italie, en France, en Allemagne, et jusqu’en Asie et en Amérique, le nom d’Angèle devint célèbre ; son image fut gravée, peinte, sculptée, son histoire ra-

contée pour l'édification des âmes. Quant à la compagnie de Sainte-Ursule, ce culte lui fut plus cher et plus familier qu'à toute autre. De bonne heure, elle marqua un jour de solennité, avec jeûne, octave, communion de règle, procession, pèlerinage au tombeau vénéré, quand cela était possible,

On suspendit des lampes en l'honneur de la Servante de Dieu. En France, où les ursulines se propagèrent si rapidement, un office régulier fut composé, avec des hymnes et des antiennes propres.

“ *L'Abrégé de la vie* de la sainte publiée à Rome en 1778, ajoute :—“ Citons le culte particulier qu'on lui a toujours rendu à son tombeau, où, par un privilège spécial, on voit *encore de nos jours* son corps totalement exempt de corruption. Combien d'aumônes n'y en voit-on pas des pays les plus éloignés pour y faire célébrer des messes en son honneur ! quelle quantité d'huile et de cire, tribut respectueux de ses dévots, n'éclaire pas continuellement ce lieu saint ! Combien de tableaux votifs suspendus aux murailles annoncent la multitude des faveurs obtenues par son entremise ! Le concours des peuples loin de diminuer, augmente tous les jours, mais principalement à certains temps désignés auxquels son tombeau, découvert pour satisfaire la sainte curiosité des âmes pieuses, laissa voir très facilement, à travers des glaces, le glorieux corps exempt de la corruption générale. Dans combien de pays différents sa mémoire et le jour de son triomphe n'est-il pas célébré par l'appareil le plus pompeux et le plus magnifique ! Quoi de plus ? et au dernier trait que je vais rapporter, que vais-je ajouter ? Ses religieuses de Sainte-Ursule ne célébrèrent-elles pas, en 1718,

dans l'enceinte des murs de la métropole du monde chrétien, une octave solennelle en l'honneur de notre bienheureuse? la chaire de vérité ne retentit-elle pas pendant huit jours, des éloges qui lui sont justement dus? les glorieuses actions de sa vie, représentées sur la toile, ne faisaient-elles pas le principal ornement de la fête, et Clément XI, de sainte et glorieuse mémoire, ne l'autorisa-t-il pas par sa présence? C'était le premier centenaire de clôture introduite par le cardinal de Sourdis, et de l'approbation de Paul V. Les ursulines de la ville sainte eurent la pensée de célébrer cette année-là, une fête extraordinaire, avec octave, en l'honneur de leur fondatrice. L'image d'Angèle fut placée sur le maître-autel; aux murs de l'enceinte, on appendit des médaillons représentant les principales circonstances de sa vie; dans les rues voisines suivant l'usage italien, on érigea trois arcs de triomphe surmontés du portrait de l'héroïque vierge reproduits six fois, avec des inscriptions à la gloire de la "bienheureuse." En outre, parurent dans la ville, et furent distribuées dans tous les rangs de la société, des relations de sa vie, des pièces de vers à sa louange. La foule fut très considérable aux diverses cérémonies, et l'on vit le peuple, la noblesse, les cardinaux, la prélature, se presser pour entendre le panégyrique d'Angèle et gagner les indulgences accordées par le Saint-Père en cette occasion : indulgences, du reste, qui furent étendues à toutes les parties du monde où les Ursulines voulurent instituer une solennité semblable. Or, le huitième jour, le pape Clément XI, avec son cortège de cardinaux et de prélats, se rendit à la chapelle, et après s'être agenouillé devant l'autel où

était exposée l'image d'Angèle, s'arrêta à considérer les divers tableaux qui la représentaient, à lire les légendes qui les accompagnaient, agréa les livrets de poésie et les relations biographiques ; puis, étant entré dans le monastère, félicita chaleureusement les religieuses sur l'ordonnance et la disposition de toutes choses." (1)

Le culte d'Angèle étant ainsi devenu légitime et très répandu, rien ne s'opposait à ce qu'on pensât à la canonisation. Dès l'année 1581, quarante-et-un ans après la mort de la bienheureuse, la municipalité de Brescia eut recours au grand archevêque de Milan, saint Charles Borommée pour faire introduire la cause auprès du souverain-pontife Grégoire XIII. Après la mort de saint Charles, les Ursulines de Rome eurent l'honneur de réussir dans cette sainte entreprise. La révérendes mère Marie-Louise de Saint-Joseph élue postulatrice de la cause au nom de son monastère et de toute la Compagnie, mit à cette négociation tant d'empressement, tant de persévérance, qu'elle obtint du pape Clément XIII cette introduction de la cause, en 1763. Après les examens requis, un décret pontifical du 30 avril 1768 confirma à Angèle Mérici le titre de *bienheureuse*. Ce fut une grande fête. Les Ursulines de Rome célébrèrent un solennel *triduum*, suivi de cinq autres jours de fête, avec office majeur, décoration de l'église, panégyriques et sermons, du 9 au 18 juillet. Peu après sur les instances nouvelles de la mère de Saint-Joseph, le Saint-Siège accordait un office propre, messe et indulgence, pour la fête nouvelle, en faveur des diverses maisons de l'ordre.

(1) Vie de Sainte Angèle, par l'abbé Postel.



Ces nouvelles firent la joie de toutes les filles de sainte Angèle, et les Ursulines de Brescia, se considérant à juste titre comme les aînées de la famille, voulurent montrer la sainte allégresse qui les remplissait, en rendant toute sorte d'honneurs au corps vénérable qu'elles possédaient. En 1774, elles firent faire une urne plus belle, en bois doré et sculpté, avec draperies, vitres de cristal, et obtinrent de l'y placer. Or, il se trouva exempt de corruption sur plusieurs points. Sa tête était couverte encore de la peau, comme pendant la vie ; les cheveux étaient intacts, aussi bien que le globe de l'œil droit, dont la pupille était noire et les paupières ouvertes mais un peu desséchées. La jambe gauche était aussi, du haut en bas, revêtue de la peau, ainsi que plusieurs parties de la poitrine. La mort avait réduit le reste à l'état de squelette. Il y avait à un doigt un anneau de plomb où on lisait le nom sacré de *Jesus-Christus*. Ces vénérables reliques furent enveloppées dans les ornements de soie taillés sur les anciennes et de même couleur, c'est-à-dire l'habit du tiers Ordre de Saint-François ; puis on les mit dans l'urne nouvelle qui fut elle-même placée dans l'ancien tombeau. Deux ans après on se détermina à choisir un lieu moins humide, qu'il était aisé de trouver dans l'église supérieure. Toutes les permissions obtenues, en juillet 1776, on eut besoin encore de quelques mois pour tout disposer : c'était une tombe de marbre blanc, décorée, au dessus de l'autel dédié à S. Satinus, et immédiatement sous le tableau du saint. On fit aussi une autre bière, richement ornée en dedans et en dehors. Tout étant prêt, l'évêque, Jean Ami, accompagné du clergé et d

religieuses ursulines, se rendit au premier tombeau d'où le saint corps fut extrait, puis porté processionnellement dans le lieu nouveau. Là on le plaça pour quelques jours, sur une table convenablement disposée, où les ossements furent réunis par un médecin, en présence de témoins qui signèrent à l'acte. Puis le douze avril 1777, le digne prélat présidant encore, une seconde cérémonie solennelle eut lieu : les prêtres portaient eux-mêmes le corps, suivis et précédés d'une nombreuse assistance. C'est à cet endroit qu'il a été jusqu'à ce jour,

Le bonne nouvelle de la béatification de sainte Angèle fut une des dernières consolations de l'église de France ; déjà la révolution minait sourdement l'édifice religieux de ce pays, et ce fut à huis clos que nos Mères de Paris célébrèrent cette grande fête. Plus heureuses qu'elles, les Ursulines de l'Amérique firent éclater au dehors les transports de leur allégresse. A Québec, à la Nouvelle-Orléans, à la Havane, à la Martinique comme aux Trois-Rivières, le 31 mai fut un jour de fête solennelle.

Les magnificences extérieures furent réservées pour la Louisiane et les îles françaises ; en Canada, nous étions encore trop pauvres pour faire tout ce que nos cœurs auraient désiré en pareille circonstance. Aux Trois-Rivières, la fête fut annoncée au prône de l'église paroissiale, ainsi que l'indulgence plénière accordée par Rome, tant pour les séculiers que pour les religieuses. Le jour de la fête le concours de nos pieux amis dans notre chapelle fut nombreux. M. de St. Onge, G. V. nous fit la grâce de nous chanter la grand'messe avec les cérémonies de première classe.

Dans l'après-midi, à la suite du salut, le chant joyeux du *Te Deum* fut entonné pour le grand bienfait accordé à notre Ordre. Les cloches du monastère dirent à toute la ville que pendant que Jésus glorifiait au ciel notre sainte fondatrice, il bénissait ici-bas ses filles et les fidèles accourus pour s'associer à leur bonheur.



## CHAPITRE X

QUELQUES DÉTAILS RELATIFS À L'INVASION AMÉRICAINE.

LES TROUPES AUX TROIS-RIVIÈRES.—L'ON EXPOSE LES RELIQUES DE SAINT CLÉMENT ET DE SAINT-MODESTE.—LES CANADIENS REFUSENT DE MARCHER.—CAPITULATION DES TROIS-RIVIÈRES.—LA SAINT-PATRICE.—TRISTE ÉTAT DES TROUPES DU CONGRÈS.—SERVICE CHEZ LES URSULINES.—LES AMÉRICAINS À NICOLET.—AVENTURE DE MADAME BELLARMIN.—ENGAGEMENT DU 8 JUIN AUX TROIS-RIVIÈRES.—LES TROUPES ALLEMANDES EN QUARTIER D'HIVER.



Le commerce et l'instruction étaient passablement actifs dans notre ville, tandis que dans les campagnes avoisinantes, les paisibles cultivateurs à l'ombre de leurs clochers cultivaient en liberté leurs champs qui se couvraient d'abondantes moissons. Le pays était donc dans une ère de prospérité lorsqu'une lettre du congrès américain en date du 26

octobre 1774, adressée aux principaux marchands anglais du pays et répandue et commentée par ceux-ci aux habitants des campagnes et à quelques citoyens des villes vint répandre le trouble parmi nous.

Le notaire Jean-Baptiste Badeaux qui fut notre procureur de 1767 à 1794, était d'une famille de la côte de Beaupré, l'une des premières établies en Canada. Son arrière-grand-père avait résidé aux Trois-Rivières en 1661, et un autre membre de cette famille s'était fixé en ce lieu vers 1706, c'était Geneviève Badeaux mariée à Paul Catti, négociant. Jean-Baptiste fut baptisé le 29 avril 1741 ; dès l'âge de sept ans, il formait partie du chœur de la paroisse des Trois-Rivières et bientôt devint maître-chantre, fonction qu'il remplit durant tout le reste de son existence. Le 29 octobre 1764, il épousa Marguerite Belvin. En 1766 il était sousbailli des Trois-Rivières. Son greffe comme notaire commence en 1767, et se termine en 1796. Au cours des événements de 1775-76, il tint un journal de ce qui se passait sous ses yeux ; ce sont des pages précieuses pour l'histoire ; il s'y montre royaliste ardent. Il eut la garde des minutes des anciens notaires et fut constamment employé par l'Etat dans les matières concernant sa profession. Son épouse étant décédée le 10 novembre 1789, la Fabrique, par reconnaissance pour les nombreux services qu'il avait rendus gratuitement, se chargea des funérailles. Il mourut le 12 novembre 1796, laissant un fils, Antoine-Isidore, shérif des Trois-Rivières, et un autre enfant Joseph, notaire, homme influent, qui représenta la ville à l'assemblée législative en 1809. Joseph don-

nait le pain-béni à la paroisse, chaque fête des Rois. En 1812, il était capitaine de milice. Dans la lutte électorale de 1820, il fut élu contre le notaire Etienne Renvoysé. En 1821 on ouvrit sur ses terrains la rue Badeaux. En 1830 il acquit le fief de M. Courval à Nicolet. Il avait hérité de la voix merveilleuse de son père et consacra comme lui son talent d'artiste au service de l'Eglise. Son fils Michel, aussi notaire, devint membre du parlement en 1834, pour le comté de Nicolet, avec M. de Tonnancourt. Son autre fils, George, excellent médecin, qui vient de mourir, était un chantre presque sans rival; il a servi notre communauté et l'Eglise durant toute sa carrière active, emportant à sa mort des regrets universels. Nous empruntons au notaire Badeaux quelques-unes de ses notes.

Vers la fin de 1775, M. Carleton, gouverneur général du Canada, fut averti qu'un parti de Bostonnais était venu s'emparer des forts Carillon et de la Pointe à la Chevelure, qu'ils s'étaient même rendus jusqu'à Saint-Jean. Aussitôt, M. Carleton fit monter les troupes qui étaient à Québec pour s'opposer à l'invasion des Bostonnais; la compagnie du capitaine Strong, qui était en garnison dans cette ville, était déjà partie dès le 20 de mai pour voler à la frontière. Le 9 de juin, M. le général lança une proclamation pour appeler sous les armes les milices de la province. L'été se passa dans une tranquillité relativement satisfaisante, sauf la tentative du 26 mai, heureusement infructueuse, de la part des Bostonnais aidés de quelques partisans canadiens de Chambly pour surprendre et piller Montréal. Au commence-

ment d'octobre, sur la demande des citoyens, M. le grand-vicaire St.-Onge fit faire des prières publiques pendant neuf jours et une procession où l'on porta les reliques de saint Clément et de saint Modeste. On se rendit à notre chapelle ; les religieuses y chantèrent des motets appropriés, et monsieur le grand-vicaire donna la bénédiction du saint Sacrement. La neuvaine fut remarquablement suivie par le peuple qui assistait en foule au salut.

Si d'un côté, les royalistes se montraient parfaitement attachés à l'état de choses qui leur avait été fait depuis 1763, il n'en est pas moins vrai que tous les Canadiens n'étaient pas animés du même esprit. La majorité des paroisses de la côte du sud depuis Saint-Pierre jusqu'à Chambly et un nombre assez considérable des habitants de la côte du nord, n'auraient pas été fâchés de changer de gouvernement et de devenir républicains. En effet, la proclamation en date du 9 de juin 1775 de la part du gouverneur général appelant les milices sous les armes demeura presque sans effet, et depuis Chambly jusqu'à Saint Pierre, c'est à peine s'il se trouva quelques brigades de volontaires ; le refus de s'enrôler fut presque général. La paroisse de Nicolet surtout, influencée par l'énergique opposition d'un tribun de circonstance nommé Rouillard, ne voulait fournir aucun soldat ; mais sur les éloquents représentations de MM. Badeaux et de Tonnancour, dix volontaires se rendirent aux Trois-Rivières et firent partie du détachement composé de soixante-sept hommes du gouvernement des Trois-Rivières, commandé par M. de Lanaudière fils. Le détachement partit de cette ville le 10 octobre 1775 pour se rendre à Montréal.

Cinq jours après l'entrevue des nicolétains et de MM. Badeaux et Tonnancour, c'est-à-dire le quinze d'octobre, le colonel Maclean se rendit à Nicolet pour soumettre les habitants de cette paroisse. Le colonel, accompagné de MM. de Lanaudière et de Tonnancour et de quelques soldats se transporta à la maison du nommé Rouillard. Il n'y trouva que sa femme, les hommes ayant eu le soin de se cacher. Il demanda où étaient son mari et son fils. Elle dit qu'elle n'en savait rien.—“ Eh ! bien, dit le colonel, si vous ne me dites où sont votre mari et votre fils, je vais mettre le feu à votre maison.”—“ Mettez le si vous voulez, pour une vieille maison, vous m'en rendrez une neuve.”—Le colonel ordonna alors d'allumer le feu. Quand elle vit le feu au pignon de sa maison, elle en sortit et courut vers le bois en criant : “ Saint Eustache, préservez-moi du feu ! Saint Eustache, préservez-moi du feu ! Voici une bande de gueux qui veulent me faire brûler.”—Le colonel voyant qu'il ne retirerait aucun avantage de détruire cette maison, fit immédiatement éteindre les flammes.

Vers la fin d'octobre, le colonel Maclean voyant les nombreuses désertions de ses soldats et la trahison de plusieurs Canadiens des paroisses de Chambly se vit obligé de lever le camp. Ces derniers, après avoir été armés par le colonel Maclean, étaient passés au camp des Bostonnais. Le 2 novembre suivant, le même officier qui avait espéré se maintenir à Sorel, crut prudent de quitter ce village pour se rendre aux Trois-Rivières où il arriva le 8 novembre avec le reste de sa troupe. Après l'inspection des lieux, il crut devoir mettre à bord du vaisseau



les vivres et fournitures des casernes, et même la poudre des marchands qu'il transporta à Québec.

Les habitants des Trois-Rivières, privés de toute ressource pour la défense, s'assemblèrent en la maison des RR. PP. Récollets pour délibérer sur le parti le plus avantageux à prendre pour la conservation de leurs personnes et de leurs biens. Il fut décidé que, n'ayant ni soldats ni munitions, toute défense était impossible, et qu'il valait mieux en venir à une judicieuse capitulation. Ils députèrent donc vers Montgomery à Montréal, MM. Badeaux et Morris qui lui présentèrent la requête des citoyens des Trois-Rivières conçue en ces termes :

“ Supplient très humblement les citoyens de la ville des Trois-Rivières.

“ Qu'il vous plaise leur permettre d'exposer à Votre Excellence que, depuis quelques jours, ils s'attendent à voir arriver dans leur ville un détachement des troupes qui ont l'honneur d'être sous vos ordres, et que dans l'incertitude où ils sont si Votre Excellence serait en tête, ils osent vous supplier de vouloir bien ordonner qu'ils fussent traités aussi favorablement que ceux qui ont tombé entre vos mains, dans le cours de vos différentes conquêtes.

“ C'est pourquoi les suppliants espèrent que Votre Excellence voudra bien ordonner à l'officier commandant qui prendra possession de cette place, de donner ses attentions pour que ses soldats ne fassent aucune insulte, ni trouble dans la propriété de leurs biens et la jouissance paisible de leurs intérêts particuliers, ainsi que leur sûreté personnelle.

“ Connaissant les sentiments d'honneur et d'humanité inséparables de votre personne, les suppliants

ont tout lieu d'espérer la grâce qu'ils vous demandent avec le respect qu'ils ont de se dire très sincèrement de Votre Excellence les très humbles serviteurs. ”

Montgomery répondit : Pour la tranquillité des citoyens de votre ville, je vais vous donner une réponse par écrit.

“ *Messieurs,*

“ Je suis très mortifié que vous soyez dans quelque appréhension de votre propriété, je suis convaincu que les troupes du continent ne seront jamais ternies d'aucune imputation d'oppression. Nous sommes venus pour conserver et non pour détruire. Si la Providence continue de favoriser nos travaux, cette province sera sous peu un gouvernement libre. J'ai l'honneur d'être, messieurs, votre très humble serviteur,

“ RICHD. MONTGOMERY,  
Brigadr Génér. ”

“ A Montréal 20 Obre 1775. ”

Après la réponse donnée à la requête des Trifluviens, le général Montgomery quitta Montréal le 20 de novembre pour soumettre Québec. Il avait, à diverses reprises, sommé le gouverneur Carleton de se rendre, ce que ce dernier refusait toujours. Montgomery s'était aussi adressé aux bourgeois de Québec pour lui faciliter l'entrée de leur ville, mais ce fut en vain. Enfin, ne trouvant aucun moyen de pénétrer dans l'enceinte de la ville, il en tenta l'escalade 31 décembre 1775 ; mais tout le succès qu'il en a tiré fut suivant l'expression du journal de Badeaux

“ d'aller chercher les étrennes de la nouvelle année dans l'autre monde, en compagnie de plusieurs officiers et soldats. ”

Montgomery étant mort, le général Wooster prit le commandement des troupes américaines stationnant devant Québec. Le 8 février, le nouveau général envoya sous le commandement de William Goforth et M. Dugall un détachement qui prit possession de la ville des Trois-Rivières. Le 10 de mars arrivèrent deux compagnies de Bostonnais qui annoncèrent que le général Lees était arrivé à Montréal, et qu'il devait descendre sous peu de jours pour poursuivre le siège de Québec.

Le jour de saint Patrice était à peine à son aurore, que déjà les soldats catholiques irlandais songeaient aux moyens de s'unir à leurs frères d'Irlande en chômant la Saint-Patrice aux Trois-Rivières. Dans l'avant-midi, la petite troupe des fils de la verte Erin disposée plus ou moins régulièrement en procession, parcourut les rues de la ville. Les soldats portaient des rameaux de sapins à leur chapeau, et les officiers avaient une aigrette artificielle. La bannière à l'ombre de laquelle marchait cette troupe n'était qu'un mouchoir de soie troué. Rendus en face du monastère des Ursulines, ces braves Irlandais poussèrent trois vigoureux hurrahs en hommage aux religieuses dont les soins dévouées aux malades ne leur étaient pas inconnus.

Ces infortunés et, en général, tous les soldats bostonnais souffraient, de la privation des choses les plus nécessaires ; mal vêtus, sans pain, sans presque aucune provision, ils étaient réduits à la misère de l'indigence ; ils vivaient en grande partie d'au-

mômes dans notre ville, et un nombre considérable d'entre eux étaient à notre hôpital depuis plusieurs mois. Le notaire Badeaux, notre agent, s'étant rendu chez le commandant pour réclamer une indemnité pour le soin de ces soldats, malades celui-ci répondit : " Il n'y a pas d'argent d'arrivé."—" Monsieur, comment voulez-vous que fassent ces dames ? elles avancent leur argent pour nourrir et soigner vos soldats, et elles ne peuvent être payées. Il est impossible que dans de telles conditions, on puisse continuer à prendre soin de vos malades."—Eh bien ! m'a-t-il dit, dites-leur qu'elles prennent patience, et elles seront payées.—Je vais donc lui ai-je répondu, dire à ces dames qu'elles nourrissent vos soldats avec de la patience ; nous verrons comme ils seront bien gras.—Il sourit à ma réplique, et me dit que bientôt il y aurait de l'argent.

On montre encore de nos jours aux Trois-Rivières les billets du trésor américain avec lesquels les troupes payaient leur subsistance : ils n'ont jamais valu que le papier sur lequel ils sont imprimés.

Cependant, on était rendu au tiers du mois d'avril, et les faibles secours qui venaient du côté de Boston étaient loin de suffire aux exigences de la position critique dans laquelle se trouvaient les envahisseurs. La nouvelle que l'on répandait partout sur l'impossibilité de prendre Québec, et la connaissance de l'arrivée prochaine des vaisseaux anglais, bien chargés de provisions, de munitions et de soldats, réjouissait les royalistes canadiens de cette ville. Le grand-vicaire St. Onge annonça des prières publiques et fit chanter un salut solennel aux

trois fêtes de Pâques dans notre église, pour demander la bénédiction du ciel sur nos armes. L'antienne "*Domine salvum fac regem*" y fut chantée les trois jours, les 7, 8 et 9 avril, et au mois de mai suivant, il se fit une neuvaine publique pour la conservation de la foi et de la religion dans le pays, à laquelle nous nous empressâmes de nous joindre par une neuvaine de communions.

Dans ce temps-là même, M. Péliissier, directeur des forges Saint-Maurice, homme tout dévoué à la cause bostonnaise faisait fondre des bombes et des boulets qu'il destinait à battre les Anglais. Sur ces entrefaites, la flotte anglaise arriva à Québec, et le commandant fit une vigoureuse sortie sur les Bostonnais qu'il massacra en grande partie ; il prit leurs vivres et leurs canons. Le général Wooster dut s'éloigner en toute hâte, et prendre le chemin de la retraite : il arriva aux Trois-Rivières le 8 mai. A la réception de la nouvelle annonçant l'heureux succès des royalistes, un *Te Deum* fut chanté à notre église durant la messe.

Le général Thomas suivit de près, et laissa six cents Bostonnais en cette ville ; mais le 21 mai, sur la rumeur que les royalistes avaient enlevé Montréal, les Bostonnais prirent la route de Sorel, laissant quatre officiers malades à notre hôpital.

Au jour anniversaire de la naissance du roi, le 4 juin, toutes les troupes se rendirent à la commune, et firent à Sa Majesté l'hommage d'une triple décharge de mousqueterie, à laquelle répondirent les vaisseaux par une triple volée de canons avec déploiement des couleurs de l'Angleterre.

" Le même jour, dit le journal Badeaux, nous

apprenons qu'il y a six cents Yankees à Nicolet que quelques habitants ont été chercher ; ils ont voulu s'emparer de M. Bellarmin, capitaine de milice, de son beau-père Pinard et de deux de ses beaux-frères, mais ils se sont échappés par les bois et sont venus en ville.

Une de nos religieuses nous raconte que son grand-père lui rappelait souvent dans son enfance les scènes de cette époque, et particulièrement cette heureuse évasion mentionnée par M. Badeaux, et qu'on vient de rapporter. Comme les fugitifs étaient poursuivis par les ennemis, M. P. Bellarmin passa devant sa maison sans pouvoir y entrer ; sa femme, sachant que les Yankees pillaient à qui mieux mieux, avait caché quelques hardes d'enfant dans le siège d'une carriole. Quelques heures après le départ de son mari, elle vit sa maison cernée de tous côtés ; un officier y pénètre le premier et demande à madame Bellarmin de lui livrer tous ses papiers ; elle lui remet aussitôt un coffret où l'on conservait les papiers de famille : contrats de mariage, etc. En un clin d'œil, toutes ces feuilles après avoir été minutieusement examinées tombent éparses dans le milieu de l'appartement. Ne trouvant pas ce qu'il cherchait, l'officier se retira avec sa troupe. Madame Bellarmin, inquiète de ses effets, alla aussitôt voir à sa cachette. Le linge d'enfant déposé au fond de la carriole était disparu. Sans perdre un instant, elle va porter plainte au commandant qui lui remet un billet pour l'un des officiers. A cette heure, tous les soldats faisaient double haie le long de la voie publique, près de la maison. Sans se laisser intimider, cette femme intrépide passe à travers les baïonnettes,

et remet le billet à son adresse. L'officier lui répond qu'elle recevra sous peu ses effets, et que si elle désire voir le châtiment du coupable, elle n'a qu'à se rendre à neuf heures au bosquet de pins ; qu'elle le verra fouetté. Cette habile ménagère tenait plus à ses hardes qu'aux spectacles de ce genre. En effet, elle reçut son petit paquet, et le lendemain, elle vit à son grand plaisir, décamper l'ennemi.

Quatre jours après, (8 juin), le capitaine Landron, de la Pointe-du-Lac, vint annoncer sur les quatre heures du matin, qu'un parti de Yankees de 1500 à 2000 hommes, descendus de Sorel et de Saint François par le lac Saint-Pierre, s'acheminait vers les Trois-Rivières, en cachant leur marche à travers la forêt. Ce parti était conduit par les nommés Larose et Dupaul qui avaient forcé Antoine Gauthier de les guider ; celui ci le fit de manière à donner aux troupes royalistes le temps de se préparer au combat, en faisant d'habiles détours, comme s'il eût ignoré la véritable direction de la marche, en sorte qu'ils n'atteignirent la limite des bois que vers huit heures du matin. Les royalistes, au nombre de sept mille hommes, rencontrèrent les Américains à environ un mille et demi de la ville, et les attaquèrent de suite. Après un combat assez vif qui dura deux heures, les Américains furent mis en fuite.

Les anciens de la paroisse de Saint-Grégoire racontaient qu'ils ont entendu les balles de la fusillade siffler à leurs oreilles de l'autre côté du fleuve, dans les environs de la rivière Godefroy. Plusieurs de ces balles se logèrent dans les planches du lambris d'une grange qui a existée jusqu'à ces dernières années. Comme les armes à feu ne portaient guère



au-delà de mille pieds en 1775, il faut croire que des soldats, débarqués sur la rive sud, tiraient vers les maisons pour empêcher les habitants de traverser le fleuve et se joindre aux troupes anglaises.

Le général Thompson avec deux cents hommes, vingt bateaux, huit pièces de canon et une quantité de vivres tombèrent entre les mains des vainqueurs. Les Abénaquis qui avaient courageusement secondé nos troupes, poursuivirent, en dépit des recommandations du général Carleton, les fuyards à travers les marécageux du côté nord du lac St.-Pierre. Ils les rejoignirent entre la Pointe-du-Lac et Yamachiche, et en massacrèrent un grand nombre.

“ Nous apprenons par des habitants de Machiche que, depuis le jour de la bataille donnée le 8, il sort du bois des Bostonnais dont quelques uns sont blessés et plusieurs sont morts : en conséquence, un parti de Canadiens sont allés dans le bois pour faire la recherche des blessés, pour les amener en ville. (1)”

Notre Hotel-Dieu servait d'hôpital pendant l'invasion américaine. Non seulement les salles mais la chapelle même était remplie de malades et de blessés ; le Saint-Sacrement avait été transporté dans la sacristie. Nos supérieurs ecclésiastiques retranchèrent pendant ce temps tous les exercices de dévotion, afin de laisser aux religieuses plus de temps à consacrer aux pauvres malades.

En octobre, le major général Riedesel fit ses arrangements d'hiver. Deux escadrons de dragons et trois compagnies du régiment de Riedesel demeurèrent dans notre ville ; il y avait aussi des troupes à

(1) Journal Badeaux



la Pointe-du-Lac, au cap de la Madeleine et au sud du fleuve. Le régiment du prince Frederick, commandé par le lieutenant-colonel Prétorius passa l'hiver à Machiche et à la Rivière du Loup. Pendant cette saison, Riedesel note dans ses mémoires que " Le vieux couvent des Ursulines des Trois-Rivières servait d'hôpital aux troupes allemandes."

Le 20 janvier, jour anniversaire de la naissance de la reine d'Angleterre, fut célébré avec éclat par Riedesel. " Plusieurs officiers de différents postes se rendirent aux Trois-Rivières à cette occasion. La ville était tellement pleine de vie et de mouvement que les citoyens disaient n'avoir jamais assisté à pareille fête. Le général donna un diner à midi de quarante couverts ; le soir, il y eut bal et souper." (1) Ces troupes surent mériter par leur bon comportement les éloges du général Carleton qui était aux Trois-Rivières, en tournée d'inspection, le 8 mars 1777. La ville reçut aussi la visite du général Bourgoyne aussitôt après son arrivée d'Angleterre ; il dina aux Trois-Rivières avec Riedesel, le 15 mai. Ce dernier quitta les Trois-Rivières le 5 de juin. Vers le 12 du même mois, des troupes arrivèrent d'Angleterre et d'Allemagne. Le général Thomas laissa ses recrues aux Trois-Rivières, et suivit les traces de Riedesel, accompagnant madame Riedesel et ses trois enfants, tous arrivés par la récente flotte.

Madame de Riedesel laissait le 14 mai 1776, Wolfenbüttel, ville du duché de Brunswick, en Allemagne, pour suivre son mari au Canada. Elle était accompagnée de ses trois enfants : Gustava, âgé de quatre ans et neuf mois, Frédérica qui ne comptait

(1) Mémoires de Riedesel, TOME I p. 88.

que deux printemps et la petite Caroline, bébé de dix semaines.

Arrivée à Londres, madame de Riedesel fut félicitée du courage héroïque dont elle faisait preuve en suivant son mari dans ces pays lointains. Diverses circonstances l'empêchèrent de traverser la mer pendant l'été et l'automne de 1776. Obligée de passer l'hiver en Angleterre, madame de Riedesel fut présentée à la famille royale, le premier janvier 1777. Leurs Majestés lui dirent entr'autres choses aimables, qu'elles s'enquerraient avec intérêt du vaisseau qui la conduirait à Québec ; le roi lui donna des nouvelles récentes du général, lui disant qu'au Canada, tous étaient très-contents de lui.

Le 10 avril 1777, cette courageuse dame put enfin prendre la mer. Un soir, à bord du navire, sa petite Frédérica, après avoir prié pour son père, s'écria : " Que j'ai hâte de voir papa !" — Lorsque tu auras eu ce bonheur, ajouta la maman, quel sera ensuite le motif de ta prière ? — Oh ! je prierai le bon Dieu tous les jours de ma vie, de ne jamais plus me séparer de mon petit papa !" . . . . Après une traversée de huit semaines, le navire portant madame de Riedesel, était en vue de Québec. Les vaisseaux du port saluèrent son arrivée par une décharge de canons, et une chaloupe, montée de douze matelots, en uniforme blanc, portant casque d'argent et ceinture verte, vint au devant d'elle, pour la conduire à terre. Il lui fut aussi remis une lettre du général, lui annonçant que malgré son extrême désir de revoir après une si longue absence sa femme et ses enfants, force lui avait été de suivre son régiment qui se dirigeait sur la Nouvelle-Angleterre, par la voie

du lac Champlain. Toute pénible qu'était cette nouvelle, madame de Riedesel prit bravement son parti : après avoir été pendant quelques heures l'hôtesse de madame Carleton, qui avait eu la gracieuseté de la prier de descendre chez elle, elle prit la résolution de rejoindre son mari, n'eût-il que quelques heures à lui consacrer.

Son passage dans les campagnes fut une ovation. On saluait avec bonheur madame la générale. Aux Trois-Rivières, M. le grand-vicaire St.-Onge, s'empressa de la visiter. M. de Riedesel avait remis à ce digne ecclésiastique la clef de ses appartements. "Après cette entrevue, dit madame de Riedesel, je ne fus que plus impatiente de revoir mon mari, ayant appris combien il était inquiet de nous." Grâce à l'obligeance de M. le grand-vicaire qui lui procura une voiture couverte, elle put, malgré le mauvais temps, se mettre en route dès le lendemain matin à six heures. Monsieur et madame de Riedesel se rencontrèrent à Chambly, le 15 juin 1777, et passèrent deux jours ensemble. Ensuite, le général crut prudent de conseiller à sa femme de retourner aux Trois-Rivières, "vu, disait-il, que dans cette localité, les vivres sont beaucoup moins cher qu'à Québec ou à Montréal.—Il appréciait aussi l'avantage qu'elle aurait, ainsi que ses enfants, de jouir du jardin du château et de la société qu'elle rencontrerait dans cette ville. Il lui nommait en premier lieu M. de St.-Onge et mademoiselle de Cabanac, M. de Tonnancour et ses trois demoiselles qui ont toutes reçu une très bonne éducation. "Aux Ursulines, je suis persuadé que vous serez toujours la bienvenue, sans compter que vos deux filles aînées feront maintes

connaissances agréables parmi les élèves. Vous y rencontrerez aussi des Allemands, le colonel Ehrenkron est commandant de la place." Se conformant aux désirs de son mari, madame de Riedesel le laissa s'acheminer avec son armée, vers le lac Champlain, tandis qu'elle reprenait, non sans une certaine tristesse, la route des Trois-Rivières. Son séjour dans cette ville fut aussi agréable qu'il le pouvait être dans de pareilles circonstances. Madame de Riedesel sut apprécier M. de St.-Onge, elle dit que " c'est un homme de bon sens, aux manières aimables, et causeur intéressant." Mademoiselle de Cabanac lui plut également.

Quant aux visites au monastère, voici l'impression que madame la générale en a gardée et qu'elle a confiée à ses *Mémoires*.—" Je rencontrai toujours, pendant mon séjour aux Trois-Rivières, d'aimables amies dans les Ursulines de cette ville. Elles sont aussi nommées sœurs hospitalières, et à juste titre, car elles consacrent leur temps au soulagement des malades, dans un hôpital qui est contigu à leur établissement. Lorsque je passai dans ces salles pour la première fois, un homme se jeta à mes pieds en criant : " Sauvez-moi, madame ; faites-moi tuer afin que je puisse retourner en Allemagne !... " Je lui donnai quelque argent, en me hâtant de m'éloigner de ce pauvre aliéné. Ces religieuses étaient très aimables, et je passai, en leur société, d'agréables journées. Elles estimaient beaucoup mon mari qui leur avait souvent envoyé des provisions. Je suivis son exemple, et il fut même en mon pouvoir de leur témoigner plus de bontés qu'il ne leur en avait fait.

Je fis souvent servir mon dîner au couvent et je mangeai à leur réfectoire.

“ Les religieuses désiraient tellement éloigner de mon esprit les sombres pressentiments et les pensées noires que j'avais à l'occasion de M. de Riedesel qu'elles firent tout en leur pouvoir pour me divertir. Un jour, elles m'habillèrent dans leur costume. J'envoyai chercher mes enfants. En me voyant, Gustava se mit à crier en pleurant : “ Je vous en prie, chère maman, ne vous faites pas religieuse !”

“ Les Ursulines apprennent à leurs élèves à faire différents ouvrages. Le chant des religieuses était très beau, réellement à les entendre chanter en chœur, derrière leur rideau, on eût dit une symphonie de chérubins”.

Quoique le temps s'écoulât assez agréablement, madame de Riedesel ne songeait néanmoins qu'à se rapprocher de son mari. Elle nous fit ses adieux au commencement d'août, en compagnie du capitaine Willoe ; ils atteignirent le fort Edouard le 14 du même mois. Le 15, le général put passer la journée avec sa femme et ses enfants. Si le départ de madame de Riedesel eût été différé d'un seul jour, elle fût demeurée au Canada pendant trois années sans revoir son mari, car dès ce jour, toute communication entre ce pays et la Nouvelle-Angleterre fut interrompue.

Cette dame suivit les péripéties et partagea pour ainsi dire tous les dangers des troupes dans les derniers engagements de la guerre de l'indépendance. Le 17 octobre, le général Bourgoyne s'étant rendu à l'ennemi, à Saratoga, madame de Riedesel

fut constituée avec tout l'armée prisonnière de guerre. En novembre, les troupes allemandes se dirigèrent vers la Virginie où elles avaient reçu ordre d'établir leurs quartiers d'hiver. M. de Riedesel eut beaucoup à souffrir du climat du sud, et sa femme s'applaudit plus que jamais d'être auprès de lui.

Les drapeaux allemands n'avaient pas été remis à l'ennemi. Les chefs de l'armée avaient laissé les Américains sous l'impression qu'ils avaient brûlé leurs étendards. La réalité était qu'ils n'avaient sacrifié que les hampes, et qu'ils avaient précieusement conservé ces vieux trophées de leur nationalité. En se dirigeant vers le sud, le général Riedesel craignit que son secret ne fut dévoilé, et fit part de ses inquiétudes à sa femme ; celle-ci le tira d'embarras en faisant secrètement un matelas dans lequel elle enferma les drapeaux.

Puis, le capitaine O'Connel fut chargé de porter un message à New-York et le matelas lui fut remis en guise de lit ; il le laissa à Halifax. Et quand madame de Riedesel revint au Canada, elle le reçut en soin. Elle-même nous dit dans ses *Mémoires* qu'elle reposa pendant le trajet sur ces honorables insignes.

Pendant sa captivité, madame de Riedesel eut de fréquents rapports avec Gates, Washington, le général Schuyler, Lafayette, etc. L'échange de prisonniers n'eut lieu que dans l'automne de 1780.

Il est probable que cette dame visita de nouveau le monastère, car le général Riedesel revint à Québec avec sa famille en septembre 1781, et résida plus tard à Sorel. Ce fut dans cette place que mourut la petite Canada, âgée de cinq mois. Elle était née en mai 1783. Une autre enfant née à New-York,

le 7 mars 1780, portait le nom d'Amérique. Au mois d'août 1783, le général Riedesel, à la tête de ses troupes, quittait notre pays. Il atteignit heureusement les côtes de l'Allemagne après une absence de huit années.



## CHAPITRE XI.

LES FORGES SAINT-MAURICE.—LEUR PREMIER PROPRIÉTAIRE.—DÉTAILS SUR LES LIEUX ET LES TRAVAUX DES OUVRIERS.

**P**ENDANT son séjour aux Trois-Rivières, le général Rediesel avait été invité par le Dr. Laterrière, directeur des forges Saint-Maurice à visiter sa petite république. C'était d'ailleurs comme nous avons déjà eu occasion de le dire l'usage de tous les étrangers distingués qui visitaient le pays.

Comme plusieurs élèves et plusieurs malades nous sont venus de cet endroit nous croyons qu'il n'est pas sans à propos de consacrer à cet établissement les pages suivantes :

Maurice Poulin avait obtenu, vers 1668, une terre ou fief, le long de la rivière dite alors des Trois-Rivières, et l'avait mise en valeur. On prit l'habitude de dire : "la rivière à Maurice," à cause du nom de baptême de ce premier occupant, et



bientôt la désignation de " Saint-Maurice " fut adoptée.

Jusque vers 1729, la famille Poulin ne travailla guère à l'exploitation du minerai qui se rencontrait en abondance presque à fleur de terre dans toute la concession. Le sol est jaune et sablonneux, coupé de savanes et de cours d'eau. Il suffit de lever le gazon pour rencontrer le minerai, en grains ou en galets, de couleur bleuâtre. Un simple lavage le débarrasse des matières terreuses qui y adhèrent, et il est prêt pour la fonte.

Après quelques années d'efforts infructueux, la famille Poulin comprit que pour réussir à tirer partie de cette richesse il lui fallait d'abord encourir de grandes dépenses. Vers 1735, elle s'associa des marchands et autres, de Montréal et de Québec, mais tous ensemble, ils ne parvinrent qu'à aggraver la situation. Le roi racheta leurs privilèges et fonda en 1737 des forges susceptibles de fournir à toute la population du Canada, des poëles, marmites, fers à repasser, chaudrons, haches, pelles de fer, et autres articles d'un usage quotidien. On fit venir de la Bourgogne et de la Franche-Comté plusieurs chefs ouvriers, lesquels tenaient leurs traditions des hommes que Colbert avait envoyés en Suède, soixante-et-quinze ans auparavant, apprendre le métier de mouleur et fondeur. C'est si bien le cas que le naturaliste suédois Peter Kalm, visitant nos forges en 1749, y trouva toutes les choses réglées comme dans son pays.

Le grand édifice de pierre qui se voit encore en bon état sur la rive escarpée du Saint-Maurice, date de 1740 à peu près. La plaque de la grande

cheminée porte le millésime de 1732, et doit être par conséquent de l'époque des travaux de la famille Poulin ; l'intendant Hocquart a dû la faire placer là comme un souvenir des origines des Forges.

Les opérations de tous genres, dans la forêt, aux carrières de pierre, au lavage, à l'extraction de la mine, aux fourneaux, à la fabrication du charbon etc., ont nécessité l'emploi de huit cents ouvriers, dans les années les plus actives.

Cet établissement a été le seul de sa classe dans la colonie, pendant trois quarts de siècle, aussi on peut se figurer son utilité. Le roi de France y faisait couler des mortiers, des boulets, des canons. Malheureusement, le système d'administration sous Louis XV était déplorable : jamais les forges n'ont couvert leurs dépenses avant l'arrivée des Anglais.

La petite république des Forges a compté, à diverses époques cinquante, cent et cent trente maisons. Les usines sont noires, les maisons jaunes, gris pâle, rouges parfois et toutes si propres que pour l'entretien de ces demeures et le soin de leur toilette personnelle, les gens des Forges sont passés en proverbe. Le site est ravissant. Un gros ruisseau, qui tombe en cascades dans le Saint-Maurice, coupe l'endroit par le milieu et livre ses pouvoirs d'eau à qui veut les prendre. Les hauteurs, couronnées par la forêt primitive, encadrent le paysage sur lequel se détache, imposante dans sa masse, la "grande maison", avec son toit normand, ses murs énormes et ses fenêtres riantes aux quatre faces de son long carré. Une chapelle en bois rond y existait dès 1740. Mgr. de Pontbriand la visita en 1755 ; plus tard, elle servit de remise pour les voitures, puis disparut.

Il restait encore, en 1860, la sacristie, bâtiment de pierre, mesurant vingt pieds sur vingt. Nombre de curiosité du temps des Français ont été conservées, par exemple les boiseries de la " grande maison", certains outils, la forge du gros marteau, la feuille de tôle sur laquelle on sonne les " charges" des hauts fourneaux. Les termes dont se servent les ouvriers proviennent en partie du vieux régime. Les sas du lavoir au minerai n'ont pas changé de forme depuis un siècle et demi. C'est toujours la même manière de cuire le charbon de bois, de composer les "charges" des fourneaux, de faire la coulée de la gueuse et aussi de préparer les moules des poëles. La forêt se repeuple à mesure que disparaissent les arbres coupés pour la consommation ; ces boisés, en coupes systématiques, conservent l'humidité du sol et par là ils alimentent le gros ruisseau qui est le distributeur de la force motrice. Tout un monde d'autrefois est là, qui persiste à vivre, étranger aux changements de l'industrie actuelle.

Dans les instructions données par George III, au général Amherst, pour la conquête du Canada, il est dit que les forges Saint-Maurice devront être maintenues en activité. Plus tard, des particuliers les affermèrent du gouvernement, et l'on cite des années où elles rapportèrent quinze mille louis, dont cinq mille de bénéfice clair. La décadence commença vers 1830, et depuis, elle s'est continuée, malgré les tentatives qui ont été faites pour redonner aux " Vieilles Forges" leur ancienne splendeur.



## CHAPITRE XII.

LE FRÈRE EMERY JARRY.—CONTRAT PAR LEQUEL IL S'ENGAGE A LA VIE PARFAITE.—BONHEUR DE SON CŒUR D'ÊTRE MIS AU RANG DES AMIS DE DIEU.—SES AUSTÉRITÉS.—SON HUMILITÉ.—IL SE SANCTIFIE PAR LE TRAVAIL.—SON DÉVOUEMENT POUR LES MALADES.—IL DEVIENT LE BIENFAITEUR DU MONASTÈRE.—SON AMOUR POUR JÉSUS-HOSTIE.—L'ANÉANTISSEMENT DE SON AME DANS L'ORAISON.—DERNIÈRE MALADIE ET MORT DU SERVITEUR DE DIEU.



U mois de mai 1771, un étranger aux manières distinguées, se présentait à l'hôpital et y fut reçu en qualité de pensionnaire. Une fois installé, il sortit peu, ne communiqua avec qui que ce fut au dehors et s'appliqua attentivement à observer la conduite des gardes-malades. Quoiqu'il s'efforçât de dissimuler ses sentiments intérieurs, les hospitalières avaient plus d'une fois remarqué qu'il ne pouvait sans s'attendrir voir la misère de son prochain, et qu'il souffrait

des souffrances des pauvres. Que de fois il leur donna généreusement les fruits ou le dessert qu'on lui servait ! A ceux qui lui faisait remarquer qu'il ne devait point se priver ainsi, que les malades avaient ce qui leur était nécessaire, il répondait : " Jésus qui se cache sous les haillons du pauvre, mérite bien que l'on s'impose quelque sacrifice pour son amour ; " et les saintes joies de la charité le payaient de ses privations et rassasiaient son cœur. Mais ces pieuses exclamations s'échappaient pour ainsi dire de ses lèvres, car il concentrait ordinairement en lui-même l'amour de Jésus et des pauvres qui remplissait son âme. Quoiqu'il fit, nos mères pressentaient, en le voyant agir, le futur disciple de Jésus " doux et humble de cœur. " Il vivait dans une parfaite solitude, loin de ce monde pour lequel la grâce lui faisait éprouver une horreur profonde, et en effet ne lui était-il pas plus facile, loin des réunions bruyantes, de penser à son Dieu et de reposer en lui son âme instinctivement affamée de l'Infinie?... Ame généreuse, Emery Jarry se sentit irrésistiblement poussé à la vie parfaite ; il ne croyait pas qu'il dût rien refuser à son Dieu et qu'il pût jamais en trop faire pour lui : la pauvreté, l'humilité, la pénitence, en un mot toutes les formes du sacrifice chrétien avaient pour lui un attrait inexprimable. A l'Eglise surtout et aux pieds de Marie, ces pensées le poursuivaient avec plus d'insistance et s'emparaient de tout son être. C'était l'appel à la vie parfaite.

Six mois s'étaient écoulés depuis son entrée à l'Hôpital. Sans se faire plus connaître, il exprima l'entière satisfaction qu'il éprouvait à demeurer dans les salles des pauvres, et témoigna le désir d'y

passer le reste de sa vie. Comme on le pense bien, ce dénouement ne surprit pas peu ; et après l'examen des conditions réciproques, un accord en présence de témoins fut rédigé dans les formes légales par un notaire. Voici ce document :

Pardevant les notaires de la ville des Trois-Rivières, en la province de Québec y résidents soussignés ; furent présentes : Mesdames et Révérendes Mères Françoise Guillemain St-Antoine supérieure, Marguerite LeCavallier Ste-Ursule assistante, Ursule Baby Thérèse de Jésus dépositaire, Geneviève Godefroy de Tonnancour Ste-Hélène et autres discrètes toutes religieuses professes du monastère des Ursulines de cette ville, duement congrégées à la grille du parloir du Dépôt au son de la cloche en la manière accoutumée, pour traiter et délibérer de leurs affaires ; et par ainsi faisant et représentant la plus grande et saine partie du dit monastère. Et encore avec l'avis et consentement de monsieur Pierre St-Onge, vicaire-général, d'une part : Le sieur Emery Jarry résidant en cette ville chez les dames Ursulines, depuis environ six mois d'autre part : Lesquelles parties ont faites entr'elles les traités, accords et conventions qui suivent. C'est à savoir que le dit sieur Emery Jarry, se voyant d'un âge avancé et considérant en lui la brièveté de cette vie, reconnaissant aussi qu'il n'y a rien de plus juste et de plus raisonnable que de rendre à Dieu les biens et facultés qu'il a plû à la divine providence lui départir en ce monde, et qu'il ne peut mieux faire qu'en les remettant ès mains de ceux qui se soumettent à son service, aurait depuis longtemps conçu une sincère attention et bienveillance envers

les dites dames Ursulines de cette ville, auxquelles il aurait communiqué l'envie qu'il a de passer le reste de ses jours à travailler à son salut, et qu'il ne pouvait mieux faire que de se retirer dans une maison religieuse pour y travailler avec plus d'assiduité ; il aurait requis les dites dames religieuses de vouloir bien le recevoir chez elles ; icelles dames connaissant la sobriété, tranquillité et autres bonnes qualités du dit sieur Emery Jarry ont consenti à le recevoir et lui fournir les choses qui seront ci-après mentionnées. Et afin que le dit sieur Emery Jarry ne soit point à charge au dit monastère, il a, par ces présentes, payé et donné aux dites Dames acceptantes, la somme de trois mille livres (ou shelings de la province) pour sa dot plus un lit garni, quatre paires de drap de lit, quatre douzaines de chemises, quatre douzaines de serviettes, un couvert d'argent, un gobelet d'argent ; en outre s'oblige à se fournir et entretenir de toutes les hardes qui lui seront nécessaires à l'avenir, à ses frais et dépens. Considérant comme ci-devant dit, qu'il ne peut mieux appliquer les biens qu'il a plû à la Divine Majesté lui donner, que de les employer à son service ; pour ces causes et autres bonnes considérations, il a, par ces dites présentes donné et payé aux dites Dames ce acceptantes, la somme de trois milles livres, pour icelle être employée à la réception de deux sujets dans le dit monastère, tel qu'il plaira aux dites dames religieuses, et à leur volonté, dont du tout le dit sieur Emery Jarry s'est désisté pour les causes susdites. Veut en outre que tous les meubles, linges, hardes et autres ustensiles de quelque nature qu'ils soient, et qui se trouveront lui appartenir au jour et à

L'heure du décès, demeurent en pleine propriété au dit monastère, à l'exception de l'argent qui pourra lui appartenir alors, qu'il veut et entend qu'elle soit et demeure aux personnes envers lesquelles il paraîtra en avoir disposé. En considération de tout ce que dessus les dites dames religieuses avec l'avis et consentement de mon dit sieur St-Onge, se sont par ces présentes obligées et s'obligent, promis et promettent nourrir, loger, chauffer et éclairer le dit sieur Emery Jarry, pendant sa vie, tant en santé qu'en maladie et des mêmes vivres, potage et nourriture que les dites Dames font et feront usage pour elles-mêmes ; et dans le cas de maladie promettent le faire médicamenter et lui fournir tous les besoins nécessaires en pareils cas, encore qu'ils ne soient ici spécifiés ; arrivant son décès, promettent le faire inhumer convenablement suivant et au désir de notre Mère la Ste Eglise catholique, apostolique et romaine, avec les services et messes que les dites dames ont accoutumé de faire pour une religieuse de leur ordre. Car ainsi a été accordé entre les dites parties. Promettant etc. Obligeant etc. Renonçant etc. Fait et passé aux Trois-Rivières dans le dit parloir, après midi le trente d'octobre, l'an mil sept cent soixante-onze.

Lecture des présentes faites par l'un des Nres soussignés, l'autre présent, trois mots raturés, un mot interligné approuvé.

ST-ONGE, V. G. et Supr.

Au lendemain du contrat que nous venons de lire, frère Emery se tenait, comme d'habitude, modestement agenouillé dans l'église extérieure, mais



sa prière paraissait si fervente, son union avec Dieu si intime que les malades qui en avaient été témoins, s'informaient si ce jour était pour lui un jour de fête ? C'en était un en effet, pour une âme généreuse, pour un cœur aimant de se sentir attaché à Dieu par des liens plus étroits ; mais cette fête fut toute intime. Nous ne connaissons malheureusement du frère Emery que l'écorce de sa vie et ce qu'il n'a pu nous cacher. Nous le verrons, il est vrai, à l'œuvre ; ses vertus s'épanouiront comme des fleurs qui parfument l'atmosphère autour d'elles, et produisent de délicieuses merveilles de sainteté ; mais la sève qui anime cette plante de Dieu nous échappe, et les profonds mystères de cette âme ne nous seront dévoilés qu'au dernier jour.

Entrons dans l'hôpital où loge ce serviteur des pauvres et demandons-lui quelques-unes de ces impressions fortifiantes qui raniment la foi et l'amour. On n'y respire pas ce confortable dont notre siècle efféminé se montre si avide ; c'est Bethléem et le Calvaire. Ce bon frère n'a pas même une cellule ; dans un coin, nos yeux rencontrent un lit où frère Emery prend quelques heures de sommeil fréquemment interrompu pour venir au secours des membres souffrants de Jésus. Un rayon de bois mal équarri lui sert d'armoire ; pour rappeler Jésus pauvre et nu, une simple croix de bois est appliquée contre la muraille. Ce soldat du Christ a aussi ses armes, instruments de pénitence qu'il cacha avec soin durant sa vie et que l'on ne trouva qu'après sa mort. Il s'en servait pour combattre le corps, ennemi terrible qui a toujours fait trembler l'âme des saints. Ici, c'est une discipline en cordes avec des nœuds,

ou en fil de fer avec des pointes ; là, des cilices, des ceintures de crin hérissées de pointes aigües, d'autres en mailles de fer. Où cet homme généreux avait-il puisé cette soif de sacrifice ? Qu'est-ce qui lui avait fait amasser ces instruments de martyr ? C'est qu'il avait compris qu'en présence de tous les crimes qui se commettent, il faut des victimes pour apaiser la colère de Dieu. L'annaliste qui nous a conservé les détails de la vie du frère Emery, après avoir parlé de son esprit de pénitence, admire ici avec raison le triomphe de Dieu dans cette âme que la grâce a appelée au sacrifice et qu'elle a étendue sur la croix.

Mais cette héroïque immolation du corps n'est pas le dernier mot et la perfection suprême de la vie. La plus belle perle de sa couronne est la mort de la volonté par l'humilité ; aussi, frère Emery s'y appliqua-t-il de toutes ses forces, ne voulant jouir d'aucune autre société durant toute sa vie que de celle des infirmes et des pauvres de Jésus-Christ, auxquels il va rendre tous les services de la plus tendre charité, réalisant dans la pratique ce que dit expressément le divin maître : " Plus les âmes seront cachées, plus elles procureront sa gloire et plus il se glorifiera en elles."

Les hommes du monde s'imaginent que les couvents sont les sanctuaires de la paresse, et que les personnes y demeurent perpétuellement dans je ne sais quelle contemplation oisive où le corps et l'âme s'engourdisent. Le travail est une loi de pénitence universelle ; dans les couvents la perfection à laquelle on aspire le rend plus obligatoire encore. Frère Emery n'oublia pas cette loi vitale et féconde de

l'état monastique, et travailla fidèlement et dévotement, ne comptant que sur le salaire éternel. Il fut mis à la tête du service de l'hôpital. Sa vie fut bien obscure et ses occupations bien humbles ; mais la gloire de l'homme devant Dieu ne consiste pas à faire de grandes choses : celui-là seul est grand qui a un grand cœur. Suivons notre bon frère pendant quelques instants le long de ce chemin étroit et obscur qu'il a parcouru, et considérons l'homme extérieur avant l'homme intérieur.

En tête de la règle de notre bienheureux Père saint Augustin, nous lisons ces mots : " Avant toutes choses, mes très chères Sœurs, aimez Dieu par-dessus tout et le prochain comme vous-mêmes pour l'amour de Dieu." Ces deux lois d'amour devinrent la règle de vie de frère Emery. Son cœur ne se ferma jamais sous la brutale passion de l'égoïsme, mais il s'ouvrit généreusement à toutes les misères et à toutes les larmes. C'est là l'histoire de sa vie, son véritable panégyrique. Il ignore les sensibleries vulgaires de la philanthropie ; sa charité s'élance au-dessus de la terre ; elle a un objectif splendide : Dieu et Dieu seul. Il retrouve Jésus souffrant dans le malade étendu sur son lit d'agonie et gémissant sous les coups du bourreau invisible qui le torture. Frère Emery aimait avec passion Jésus-Hostie ; comment ne se serait-il pas passionné pour cet autre sacrement mystérieux que l'on appelle le prochain ? Il avait l'intelligence de cette explication touchante que nous donnait, il y a quelques années, dans une retraite générale, le R. P. Charmont, dominicain. La même parole qui a dit : " Ceci est mon corps," a dit avec autant de vérité : " Ce que vous faites

au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi que vous le faites". — Veiller, faire les lits des malades, leur administrer les remèdes semblaient être ses délices, tant il y mettait d'assiduité. Le divin amour est l'ange gardien de la charité ; ceux-là seuls qui reposent sur le cœur de Jésus, l'ami de tous, peuvent apprendre à aimer et à se donner. Il était pour les malades plus qu'un ami, c'était une mère à la tendresse expansive, aux soins affectueux et dévoués. L'hôpital était à ses yeux comme un calvaire où il allait visiter Jésus-Crucifié ; et avec quel amour il lui rendait les services les plus rebutants ! Il se montrait attentif aux moindres signes de ses chers malades, les changeait de place avec précaution, et pensait leurs plaies qu'il baisait comme si elles étaient les plaies de Jésus.

Ce n'était pas seulement au corps qu'il donnait ses soins ; l'âme des malades a besoin de consolation comme leur corps a besoin de remèdes. Frère Emery avait toujours de douces paroles pour reconforter les cœurs, tout en leur faisant entendre le divin langage de la foi. Se trouvait-il auprès d'un malade en proie à de vives souffrances, ou sur le point de subir une opération douloureuse, il lui montrait à travers les ombres providentielles la sainte volonté de Dieu et lui laissait entrevoir l'honneur que le Très-Haut lui faisait en le choisissant pour victime. A un autre étendu depuis longtemps sur un lit de souffrances, il montrait Jésus les mains pleines de grâces pour le guérir ou lui aider à porter sa croix avec patience, recueillant ses soupirs et comptant ses larmes résignées pour en embellir un jour sa couronne immortelle ; pour tous, il avait une

parole affectueuse et douce. Aussi, les pauvres malades trouvaient-ils un bonheur inexprimable à se reposer quelques moments sur ce cœur compatissant dont ils se savaient tous aimés.

Sa charité faisait de lui un apôtre au cœur ardent, et mettait sans cesse sur ses lèvres des paroles de salut, bonne semence qu'il jetait avec courage dans le champ des âmes. L'on admira surtout son zèle durant l'invasion américaine ; l'hôpital était alors rempli de blessés. Frère Emery se multipliait ; il faisait du bien à tous sans distinction de races ou de nationalités : l'anglais, le sauvage, l'allemand ou le yankee éprouvèrent tour-à-tour l'effet de sa charité ; il n'aimait pas seulement pour le temps mais pour l'éternité, et c'était à l'âme qu'il donnait le plus pur de ses affections. Oh ! que les âmes étaient belles à ses yeux et qu'il les aimait ! La pensée qu'une âme pouvait se damner, rendre inutile le sang de son Jésus, perdre Dieu pour toujours et être vouée à l'infini de la vengeance divine le faisait frissonner d'amour et de douleur. Pauvre âme ! pensait-il, et il aurait donné son sang pour elle.

Les pauvres, comme nous l'avons déjà dit, étaient ses préférés ; il leur avait donné le meilleur de son cœur. Leurs peines le touchaient profondément. Etant quelque peu favorisé des dons de la fortune, il consacrait ses revenus à leur soulagement ; si son cœur était plein d'amour, ses mains n'étaient jamais vides d'aumônes. Il semblait dire à ses frères les deshérités : " Prenez, mes frères, tout est à vous." Quoique frère Emery ne voulut être distingué en rien des employés de l'hôpital, il devait être et fut effectivement l'objet de tous les égards

dus à sa qualité et à son dévoûment ; et, bien que son attrait pour l'abnégation le portât à s'effacer et à se confondre parmi les pauvres, il dut accepter le service régulier de ses repas. Mais ce bon frère, fidèle aux lois d'humilité et de mortification qu'il s'était tracées, les partageait avec les malades et les pauvres des environs du monastère.

Il courait où il savait que Jésus l'attendait caché sous les haillons de quelque mendiant, et il lui donnait avec amour non pas son superflu, mais son nécessaire ; viandes, légumes, dessert, vin, café, tout était distribué ; il ne réservait pour lui qu'une partie du pain et du potage. Citons textuellement l'annaliste.—“ Nous avons connu des personnes qui nous ont dit l'avoir vu, à l'Angelus du midi, s'acheminer vers quelque chaumière, y portant ce qui lui était destiné, quelque fut d'ailleurs la rigueur du temps ou l'inclémence de la saison” : victime vaillante, toujours immolée, il offrait alors un sacrifice de plus à son bon maître.

Son cœur aimant le rendait ingénieux pour diminuer la pauvreté du monastère. Il pourvut à l'ameublement de l'hôpital et aida, selon son pouvoir, la communauté à réparer ses pertes. Il aurait voulu, s'il eût pu, se charger de tout le travail du monastère ; dans sa générosité ardente, il oubliait ses propres fatigues, il se multipliait, et on le voyait partout où il y avait un travail à faire et un service à rendre. Ses connaissances étendues, et sa capacité en une infinité de choses, lui facilitèrent ces sortes de services. Il était au besoin : médecin, cultivateur, architecte, menuisier, se multipliant en quelque sorte, pour pourvoir à tout et se faisant un grand sujet de mérite

d'aider dans leurs besoins, disait-il, les Epouses de Jésus-Christ. Son activité qui donnait des ailes à sa charité tenait vraiment du prodige.

Frère Emery relevait cette générosité de cœur, ce parfait dévouement par une politesse exquise et une délicatesse d'attentions qui lui faisait saisir adroitement toutes les occasions de faire plaisir à celles qu'il se faisait honneur de servir pour l'amour de Jésus-Christ. Ainsi, il cultivait lui-même des fleurs pour l'ornement des autels, et des fruits pour l'infirmerie et le réfectoire des religieuses.

Il sculpta de ses mains les chaires du chœur qui, si l'on en croit la tradition, étaient de véritables petits chefs d'œuvre d'art et d'élégance, étant toutes d'un travail différent, à l'exception toutefois de celles qui étaient en regard l'une de l'autre.

Il confectionna plusieurs meubles dont il ne reste plus qu'une commode échappée aux flammes dévastatrices de 1806 et qui se voit actuellement dans la communauté. Ce meuble, il est vrai, ne soutiendrait pas la comparaison avec ceux de nos jours, que le luxe va toujours embellissant ; mais pour nous, qu'il a de valeur ! Ses cent années d'existence retracent à notre souvenir plus d'une génération, et nos regards ne le rencontrent jamais sans qu'un accent de gratitude s'élève de notre cœur à la mémoire d'Emery Jarry.

Comme frère Emery remplissait à l'égard de nos mères toutes les fonctions d'un zélé bienfaiteur, il fut par elles et bien spontanément mis en possession des privilèges attachés à ce titre. Il entra en communication de biens spirituels avec la communauté. C'est aussi à titre de bienfaiteur qu'il avait l'en-



trée du monastère, où il possédait une chambre située à l'extrémité sud-ouest du couvent, au dessus des anciens parloirs ou du dépôt actuel. Il passait là habituellement quelques heures de la journée "pour respirer, disait-il, les parfums de la solitude et se reposer à l'ombre du toit monastique." Il aimait ce silence solennel qui parle au cœur et lui apporte par des routes mystérieuses les échos de la voix de Dieu. Le silence est l'ange gardien de la vie intérieure parcequ'il est le foyer des saintes pensées, des vivifiantes méditations et des rapports intimes avec le Divin-Maitre. Mais, dans ce petit sanctuaire même, il ne peut oublier ses pauvres ; aussi, y voyons-nous soigneusement rangés sur des tablettes des médicaments, des conserves, des fruits secs, et quantité de choses de cette espèce. L'annaliste ajoute : " Les plus anciennes mères que nous ayons connues et qui avaient été contemporaines de frère Emery, nous ont dit l'avoir souvent rencontré à la cuisine faisant cuire et apprêtant lui-même des mets pour ses frères " les deshérités."

Telle est la vie extérieure de frère Emery pendant plus de trente ans. Nous n'avons point l'intention de suivre chacun de ses pas, car ils ne furent tous que la répétition des mêmes actes. Tout se résume pour lui en un mot : il travailla ; le travail fut son martyre, sa prédication, sa prière apostolique.

Essayons maintenant en suivant la traînée brillante que ses vertus ont laissé derrière lui, d'entrer dans ce sentier qui nous conduira à la découverte de son ardente piété. Sa foi lui inspirait un sentiment profond d'affection pour l'église du couvent, dans



laquelle il voyait, comme Jacob à Béthel, la maison de Dieu. Il aurait voulu que le palais de son Jésus-Hostie fut toujours digne d'une si grande majesté. Avec quel amour, la veille des grandes fêtes, il venait à l'église balayer le pavé, épousseter les boiseries. Il se plaisait principalement à entourer de fleurs le tabernacle,—il était alors si près de Jésus,—à entretenir d'huile la chère petite lampe de son Bien Aimé. C'était aussi sous cette lumière qu'il venait dès quatre heures du matin, alors que la cloche du monastère convie les religieuses à aller offrir à Dieu les prémices de la journée, qu'il venait, dis-je, répondre au joyeux rendez-vous du Saint-Amour, dans les délicieuses causeries de l'oraison ; elle était sa vie, car elle lui donnait Jésus. Il ne semblait pas de ce monde ; toujours en Dieu, absorbé dans un recueillement profond et doux, il oubliait la terre pour s'élançer joyeusement vers le ciel. Mais ce n'est pas assez de l'oraison de l'âme, il donnait à Dieu celle des lèvres. Durant la récitation du bréviaire, il jetait de temps en temps, ces longs regards de tendresse dont la muette éloquence ravissait son Bien-Aimé.

Si frère Emery trouvait tant de délices au pied du tabernacle, quelle joie ne devait-il pas éprouver lorsque son cœur lui-même devenait un tabernacle plein de Jésus ! La communion était son bonheur suprême ; il aimait tant le divin Maître ! et c'était là qu'il le trouvait et qu'il jouissait de lui !

Aussi, chaque matin venait-il mendier à Jésus “ son pain de chaque jour”, et s'asseoir au banquet de l'amour où un Dieu se sert lui-même à ses créatures avec une prodigalité infinie. Au moment où le prêtre venait célébrer les saints mystères, c'est-à-dire

à sept heures du matin, frère Emery quittait la place où il était en oraison depuis quatre heures, et allait se mettre du côté du maître-autel, où il servait la messe. A ses yeux de croyant, le saint sacrifice était la Passion toujours reproduite, dans une scène admirable qui n'est que la continuation de la réalité : il y assistait donc avec la même componction et le même amour que s'il s'était trouvé sur le Golgotha, et son âme s'enivrait avec délices du sang divin qui inondait l'autel.

Hors les cas nécessitant la transaction des affaires du monastère dont frère Emery avait bien voulu se charger, ce n'était qu'accidentellement qu'il paraissait dans les places publiques. Son air calme et recueilli commandait le respect. Parlant peu, il était cependant d'un abord facile et agréable. On respirait autour de lui une atmosphère d'humilité qui embaumait et fortifiait le cœur, et l'on se sentait devenir humble en le voyant si bon, si fraternel avec ses inférieurs, si respectueux envers les religieux, les prêtres et les principaux citoyens de la ville.

L'âme humble est modeste : elle se cache dans l'obscurité comme la violette sous les feuilles. La gloire mondaine pesait à frère Emery : pouvait-elle en effet suffire à son grand cœur ? Il cherchait donc avant tout " la vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ", une vie effacée, sans relief, dépouillée de ce clinquant dont les hommes aiment à l'entourer.

Mais quoiqu'il fit pour se soustraire aux regards et à l'attention du monde, il était cependant recherché par les personnes des rangs les plus élevés de la société.

La sainteté de frère Emery perçait trop sous son humilité pour ne pas attirer les regards ; tous l'admiraient, tous la célébraient, et il n'y avait qu'une voix dans les Trois-Rivières pour glorifier le pauvre frère et lui imposer le plus beau titre que l'on puisse donner à un homme, le nom de saint.

Mais il eut plus que des admirateurs. Les saints exercent une action puissante sur les âmes ; ils leur impriment un élan auquel celles-ci obéissent instinctivement. Ses vertus étaient une semence bénie que le souffle de l'esprit divin emportait dans les cœurs et y germait et y fructifiait. Nous ne nous étonnons donc pas s'il y eut, à cette époque, à Sainte-Ursule, une recrudescence de sainteté : frère Emery était là !

Monsieur de Saint-Onge vicaire-général, et M. de Saint-Marc, jeune prêtre français d'un mérite distingué et théologien très instruit, ne rougissaient pas de venir le consulter et de demander la lumière au flambeau allumé et posé au milieu d'eux par l'Esprit-Saint sur cet humble chandelier. Toutes les religieuses se faisaient un devoir de se recommander à ses prières.

Après avoir vécu ainsi trente ans sans se désister, en quoi que ce fût, de ses pratiques et de ses œuvres, il tardait à frère Emery de voir luire l'aurore du jour qui ne devait pas finir. Souvent, il restait rêveur en fixant ses regards vers le ciel : une douce vision se dessinait devant lui, et il apercevait dans un avenir toujours trop éloigné son Jésus qu'il ne devait plus quitter. Lorsqu'il contemplait ces chères ombres de l'éternité, l'exil lui semblait bien amer, et il répétait avec l'enthousiasme brûlant de l'apôtre : " Le Christ,

c'est ma vie ; la mort m'est un gain." Il se mourait de ne pas mourir.

Cependant, Dieu n'eut pas pitié de son serviteur. Malgré les austérités de frère Emery, et le travail volontaire auquel il se livrait habituellement, Dieu lui accorda toujours le bienfait de la santé et le parfait usage de ses facultés. Il s'éteignit de vieillesse dans l'hôpital, au milieu des pauvres.

Durant sa dernière maladie, il voulut voir s'asseoir à son chevet les deux célestes sœurs du religieux : la Pauvreté et l'Humilité. Il n'oubliait donc pas qu'il " n'était pas venu pour être servi " ; aussi, était-ce avec une expansive reconnaissance qu'il remerciait les hospitalières de tout ce qu'elles faisaient pour lui. Parfois, des amis de la ville apportaient quelques petits présents, dettes charmantes de l'amitié qu'ils payaient à celui qui avait été si dévoué pour les pauvres. Mais le pauvre du Christ ne recevait que pour donner à de plus pauvres que lui. Les confitures et autres douceurs dont on lui faisait présent passaient toujours aux autres malades.

Son lit d'agonie a été une chaire d'où il a fait entendre des enseignements sublimes. Sa voix éteinte nous parlait du ciel et de l'infini après lequel il soupirait. Arrivé au terme de son voyage, il bénit alors son Bien-Aimé qui l'appelle : sa prière n'est plus qu'un cri de reconnaissance et d'amour, il ne parle plus que du ciel et de Jésus : il reproche à la mort sa lenteur, il la supplie d'une manière touchante de sonner l'heure de sa délivrance.

Le bruit de la mort prochaine du saint frère s'est répandu dans les Trois-Rivières : la ville s'émeut alors. Tous ses amis accourent au couvent,

car ils ne pouvaient pas le laisser partir sans lui dire adieu et sans lui donner leurs commissions pour le ciel. Le vénérable mourant avait un mot pour tous, un mot lumineux en rapport avec leurs besoins les plus intimes et les plus pressants.

Les larmes coulaient devant cette tombe entr'ouverte ; on ne pouvait se résigner à ne plus voir cet ami dévoué, ce père affectueux qui avait consolé tant de tristesses, et était passé en faisant le bien.

Frère Emery voyant la vie lui échapper fit appeler son confesseur et le pria de lui administrer les derniers sacrements. Aussitôt après sa confession, les religieuses, revêtues du manteau de chœur, un cierge à la main, se réunirent pour accompagner le Saint-Sacrement. Jésus venait encore une fois consoler son fidèle serviteur. Oh ! qui nous redira les derniers élans de cette âme admirable à la vue de son Bien-Aimé ?... Cette communion sembla résumer tout l'amour qu'il avait apporté pendant sa vie à ce grand acte. Heureuse âme ! elle aimait déjà presque comme on aime au ciel.

Après avoir communié, le saint homme se tourna vers les religieuses, leur demanda pardon avec un accent déchirant, de toutes les peines qu'il leur avait causées, puis sa figure s'illuminant en quelque sorte, et avec une chaleur d'expression qui révélait l'émotion de son âme, il remercia la communauté de la bienveillance qu'on lui avait témoignée. Il la remercia avec effusion de cœur de son admission dans cette famille religieuse, dont il emportait dans l'autre vie de si précieux souvenirs. Il supplia enfin la mère supérieure de faire enterrer son misérable corps

auprès de la porte extérieure de l'église, " afin qu'il soit foulé aux pieds de tous."

Ces actes de vertu profonde étaient le dernier chant de victoire du héros au soir de la bataille. Vrai fils du doux Jésus, frère Emery venait de s'humilier sur le seuil de sa tombe, maintenant, il pouvait mourir. Les religieuses qui sentaient la perte qu'elles allaient faire, le considéraient en pleurant. La révérende mère Paquet de Saint-Olivier, alors supérieure, se faisant leur interprète, exprima au vénérable mourant la reconnaissance profonde et durable que son généreux dévouement lui avait acquis ; elle ajouta que toutes étaient heureuses d'assister en ce moment de leurs prières, celui qui les avait si affectueusement secourues de ses biens et de ses services. Pour toute réponse, frère Emery sourit à la mort qui avait répondu à son appel, il souriait à Jésus dont il entrevoyait l'ombre ravissante ; il souriait au ciel dont les premiers rayons illuminaient son chevet.

Il entra ensuite en agonie ; les religieuses récitèrent les prières des agonisants. Pendant que l'on disait le "*Proficiscere, anima christiana*" le saint homme rendait son âme à Dieu. Il avait commencé de vivre.

Ses dernières volontés fidèlement exécutées ne le furent point cependant en ce qui regardait sa sépulture, puisque frère Emery fut déposé au-dessous de la lampe du Saint-Sacrement, précisément à l'endroit où, pendant trente ans, il s'était acquitté si pieusement des observances régulières du monastère.

Il eut tous les services, messes, communions et offices que les constitutions prescrivent pour les

religieuses ; cette clause n'eût-elle pas été stipulée dans l'acte précité, la reconnaissance nous l'aurait sans doute dictée.

Rome ne décernera jamais à frère Emery les honneurs de la canonisation ; mais, nous en avons la douce persuasion, aussitôt son dernier soupir, Jésus, le Pontife de l'éternité, lui aura ouvert le ciel en lui disant cette parole sacramentelle de la justice divine : " Viens, le béni de mon Père, posséder le royaume qui t'a été préparé. " Et l'armée innombrable des anges aura entonné les chants sacrés de la liturgie éternelle, ces émouvantes harmonies du concert des élus, dont l'oreille entend l'écho lointain dans les pages embaumées de l'Apocalypse. Pour nous, " Louons le Seigneur dans ses saints, " car ils sont le plus bel ornement de l'Eglise, les joyaux de la terre et du ciel.



## CHAPITRE XIV

LA MÈRE URSULE BABY DE THÉRÈSE DE JÉSUS :—  
ELLE EST ÉLUE SUPÉRIEURE.—SES RAPPORTS AVEC  
MONSEIGNEUR HUBERT.—LA FÊTE DU SACER-  
DOCE.—VISITEURS DISTINGUÉS AU MONASTÈRE.—  
SOLLICITUDES EXTÉRIEURES DE LA MÈRE THÉRÈ-  
SE DE JÉSUS.—SES RELATIONS AVEC SA FAMILLE.—  
UNE COUSINE DE LA MARTINIQUE.—SON SÉJOUR À  
L'HOPITAL-GÉNÉRAL DE QUÉBEC.—SES DERNIÈRES  
ANNÉES COURONNÉES PAR LA SOUFFRANCE.



NE ursuline doit être aux pieds de Jésus par ses adorations, et à son œuvre par le zèle" répétait souvent la Mère Ursule Baby de Thérèse de Jésus. Nulles paroles ne caractérisent mieux la longue vie religieuse de cette digne mère. Après la prière, l'action. Elue supérieure en 1784, son occupation unique fut de protéger son troupeau, et pour cela, elle se tint sur la montagne de la prière. Lorsqu'elle descendait de ce lieu élevé, ce n'était que pour agir dans l'esprit du



devoir et de la vertu. Suivons-la quelque temps dans son administration.

Elle annonce elle-même sa nomination à Mgr. Hubert : “ Le choix de la supériorité est tombée sur moi au premier scrutin. Je me persuade pour ranimer mon courage abattu que c'est l'esprit de Dieu qui a présidé à cette élection, qu'ainsi pour sa gloire, je ne dois avoir aucune vue humaine.” C'est tout le retour qu'elle fait sur elle-même. Elle soumet ensuite à l'évêque la nomination des différentes officières, puis finit par une protestation de sa bonne volonté pour maintenir la règle. Une de ses grandes consolations, à cette époque, fut la visite pastorale de monseigneur Hubert en notre monastère. Ce saint évêque regardait les communautés religieuses comme une des principales portions de son troupeau, et il n'épargna ni fatigues, ni peines pour s'assurer si les diverses maisons religieuses soumises à sa juridiction, possédaient cette plénitude de vie qu'il leur désirait. La Mère Thérèse de Jésus alla recevoir le prélat à la porte conventuelle accompagnée de toutes les religieuses. A l'entrée de l'évêque dans le monastère, l'on chanta l'antienne : *Sacerdos et Pontifex, et virtutum opifex, Pastor bone sic populo, sic placuisti Domino.* Puis la supérieure commença le cantique *Benedictus.*

Il était réellement béni de toutes, le bon Pasteur qui venait visiter la bergerie placée sous la protection de sainte Ursule. Ce petit troupeau n'avait qu'un désir : faire la volonté de Dieu exprimée par celle de ses supérieurs.

La clôture fut l'objet de l'attention de monseigneur. Par suite de l'incendie, et des travaux de la

reconstruction du monastère, et des autres circonstances difficiles où l'on s'était trouvé, bien des brèches avaient été faites à ce point de nos constitutions. " Ces réformes," dit la mère Thérèse de Jésus, " firent plaisir à toutes, car comment ce qui nous rapproche de la perfection de l'état religieux ne serait-il pas agréable à des épouses de Jésus-Christ !"

Outre cette visite, Mgr. Hubert nous adressa le 27 février 1786, une lettre remarquable dont nous faisons tous les ans lecture le jour de la rénovation des vœux.

En voici quelques extraits :

" Les vierges chrétiennes étant, selon saint Cyprien, la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ, ont droit plus que tout autre à mes soins et à ma vigilance. Je n'ignore pas d'ailleurs de quelle utilité sont les communautés bien réglées, ici, pour détruire l'ignorance, source de tant de vices ; là, pour le soulagement des pauvres et des malades ; partout, pour le maintien de la vertu et la sanctification du monde... Aussi, regardais-je l'institution des ordres religieux dans l'Eglise comme un des plus précieux dons que Dieu ait faits à son Eglise. Quels magnifiques éloges les saints Pères n'en font-ils pas ? Etat sublime, asile sacré des vertus, chemin assuré de la perfection, image vivante du ciel"...

Parlant de la pauvreté : " Heureux dépouillement, dit-il, qui nous met en état de dire : *Deus meus et omnia*, mon Dieu et mon tout !... La chasteté.. c'est cette précieuse vertu qui donne à la religion de véritables héros ; à Jésus-Christ, des

favoris intimes ; à la nature humaine, quelque chose de plus que des hommes : au ciel, ses principaux citoyens. Elle est la ressemblance des anges, l'admiration des hommes et l'ornement de l'Église. *Que ce soit donc avec toute sorte de soins que vous gardiez votre cœur*, nous dit le Saint-Esprit.

“ Ce qui regarde l'obéissance surtout nous sera toujours infiniment à cœur : c'est l'observance de ce vœu qui seule peut maintenir vos communautés dans la réputation de maisons régulières... Ayez donc, mes très chères filles, une affection toute particulière pour cette vertu. Elle est bien chère à Jésus-Christ, *plus qu'il aima mieux*, dit saint Bernard *perdre la vie que de perdre l'obéissance*. Elle comble et comble de mérites votre consécration au Seigneur ; le don irrévocable de votre volonté a été le plus grand hommage que vous puissiez lui faire : après ce dernier sacrifice, il ne nous reste plus rien en propre...

“ Voici un quatrième vœu qui doit vous être bien précieux (puisque vous portez le nom d'ursulines), c'est celui d'instruire les jeunes personnes de votre sexe ; c'est lui qui vous rend chères à la société, à qui vous rendez un des plus importants services : lui qui vous fait protéger d'un gouvernement dont les principes en matière de religion sont si différents des vôtres : lui enfin qui m'attache si fort moi-même à votre conservation, qu'une des plus grandes consolations de mon âme est de vous voir acquitter soigneusement de ce glorieux devoir... Mais que de vertus dans la pratique ne demande pas cette sublime vocation ? Elles sont détaillées d'une manière si intéressante et si circonstanciée dans le livre de

vos constitutions et de vos règlements, que vous souffrirez que je vous y renvoie.

“ Après la matière de vos vœux, nos très chères filles, je ne vois rien qui intéresse davantage le bien de vos maisons que la charité mutuelle. C'est par elle qu'on y vit et qu'on y respire : elle unit tellement les personnes de différentes familles et souvent de différents climats, qu'elles ne font, pour ainsi dire, qu'une seule personne : mêmes sentiments, mêmes principes, mêmes vues, mêmes fins... Pour tout dire en un mot, en s'aimant d'un amour tendre, elles soutiennent l'aimable nom de *sœurs* qu'elles portent... Filles du même Père, épouses du même Sauveur, sous la même règle, sous le même habit, sous le même toit, unies sur toute la terre, espérant d'être à jamais réunies dans le ciel, n'avez donc entre vous qu'un cœur et qu'une âme. Que votre charité soit patiente en supportant vos défauts, en excusant vos imperfections, en faisant grâce à vos intentions ; qu'elle soit bienfaisante, en vous prévenant mutuellement, en vous soulageant dans vos besoins, en ayant les unes pour les autres, tous les égards que la règle autorise et prescrit ; qu'elle soit universelle, sans penchant pour celle-ci, ni dégoût pour celle-là, sans acception ni exception de personne ; enfin, qu'elle soit constante, en durant autant que votre vie. Oui, la mort seule doit les rompre ces liens qui nous unissent. Que dis-je ? elle les perfectionnera parce que vous vous aimerez encore plus parfaitement dans le sein de Dieu même, centre de nos cœurs et terme du bonheur...”

L'esprit de pauvreté de la mère Thérèse de Jésus était remarquable, cependant au sein de cette

économie, de cette prudence, rien d'étroit, rien de petit ; au contraire, une largeur d'âme et au besoin une sorte de magnificence. Pour le culte divin surtout, il ne pouvait y avoir à ses yeux rien de trop beau, et autant qu'elle put, elle contribua à l'ornementation de la chapelle du monastère. Weld, un touriste anglais qui visite notre petit sanctuaire en 1795, en fait la description suivante : " Les portes s'ouvrent sur un portique qui donne sur la rue. Cette église est élevée mais peu spacieuse. Un autel magnifique et richement décoré est érigé vis-à-vis la porte d'entrée ; de chaque côté, l'on remarque une grille, l'une communiquant à une salle destinée aux malades, l'autre avec le sanctuaire. En sonnant une clochette, un rideau placée devant la grille fut tiré et l'on vit une pièce plus vaste que la chapelle entourée de bancs, possédant un autel au pied duquel se tenaient deux religieuses, livre en main, occupées à la méditation."

La mère Thérèse de Jésus était heureuse de mettre notre chapelle à la disposition du clergé. Une des principales fêtes qui s'y célébraient était celle du Sacerdoce. Cette fête instituée d'abord à Paris par le vénérable monsieur J. Olier, le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, avait été apportée en cette colonie par ses élèves. On la célébrait le premier mercredi de septembre. (1) Il y avait grand-messe ; sermon, rénovation des vœux cléricaux ; vêpres solennelles dans l'après-midi. Cet office était bien beau ; on en admirait les hymnes. L'officiant

(1) A Québec le sermon était donné par l'évêque, souvent en langue latine. Cette fête a été supprimée en 1819, par monseigneur Plessis après son retour d'un voyage à Rome. La fête du Sacerdoce est encore célébrée au séminaire de Saint-Sulpice à la grande consolation des enfants de monsieur Olier.

en 1778 fut monsieur Nicolas Maillou qui était curé aux Trois-Rivières depuis 1777. Les fêtes de l'ordre étaient aussi chômées dans notre petite église avec toute la magnificence possible. En premier lieu, venait celle du Sacré-Cœur, suivie de celle de notre bienheureux père saint Augustin, le 28 août, de saint Joseph, le 19 mars, et de notre glorieuse patronne sainte Ursule, le 21 octobre. Les prêtres les plus à proximité, avaient la complaisance de s'y rendre ; un grand diner leur était ensuite servi dans la chambre de l'évêque,

La mère Thérèse de Jésus n'eut pas à faire les honneurs de sa communauté qu'au clergé. Nous avons sous les yeux une lettre où il est marqué que monsieur Baby, frère de cette bonne mère, prévient sa sœur de la visite du grand juge qui doit venir remplacer monsieur notre juge résidant ; cet écrit est du 2 septembre 1794. (1) Quelques jours auparavant l'évêque protestant et sa suite, avaient demandé à visiter l'intérieur du couvent et les portes du cloître leur avaient été ouvertes. L'un des visiteurs raconte ainsi ses impressions : " Après avoir passé quelque temps à converser avec ces dames, l'on exhiba quantité d'ouvrages de fantaisie, fabriqués par les religieuses ; elles offrent ces objets en vente aux étrangers, car l'ordre est bien pauvre. Après avoir choisi quelques uns des articles qui me parurent les plus curieux, on nous les enveloppa dans de

(1) Le 29 mai 1792, le grand juge avec sa dame, avaient aussi visité le monastère ; la supérieure qui en rend compte à l'évêque dit qu'elle n'a pas osé refuser cette permission à ce redoutable monsieur. " j'ai cru" dit-elle " que sa qualité distinguée, le met au rang des généraux" ; faisant en cela allusion à une licence donnée aux gouverneurs et généraux de visiter les communautés religieuses.

petites boîtes très propres gardées pour cet usage. Nous promîmes de les conserver en souvenir de notre visite au monastère des Ursulines, et après avoir fait nos adieux à la supérieure, nous prîmes congé. On cite depuis longtemps l'habileté de ces religieuses pour la broderie sur écorce. Elles confectionnent des portefeuilles, des boîtes à ouvrages et à toilette etc. etc, qu'elles brodent de poil de chèvres teint de couleur très voyantes. Elles font aussi de petits canots d'écorce et diverses imitations d'armes de guerre."

La mère Thérèse de Jésus se prêtait aux étrangers, mais elle se donnait à sa communauté. Pour la conduite des personnes, elle avait un tempérament de douceur et de fermeté ; et sous sa direction maternelle, la vertu florissait au monastère ; les parfums en arrivèrent jusqu'à l'évêque de Québec, qui en témoigna tout son contentement à la communauté.

" Rien au monde " répond la mère Thérèse de Jésus n'est plus flatteur à mon cœur que d'être informée par Votre Grandeur, des nouvelles favorables qu'on a eu la charité de lui donner de notre communauté. Je puis dire, Monseigneur, que rien ne m'intéresse plus que de travailler plus que jamais à augmenter la paix et l'union ; car je suis persuadée que cela contribue à la gloire de Dieu, à la consolation du plus zélé des évêques, et sera pour moi-même la plus grande satisfaction. Toutes me paraissent s'entr'aimer et se supporter dans leurs petites misères avec beaucoup de cordialité. Je vous supplie Monseigneur, d'être convaincu que par devoir et reconnaissance de toutes les peines que vous



vous êtes données pour nous, il ne dépendra pas de ma vigilance et sollicitude, de mettre les choses au point qu'elles doivent être à des filles de religion, pour mériter la qualité dont Jésus-Christ, notre bon maître, a bien voulu nous honorer.

“ Agréer les respects profonds de mes sœurs qui m'assurent qu'elles prient Dieu tous les jours pour votre précieuses conservation. Pour moi, tout m'y engage ; j'espère que mon évêque, qui connaît toutes mes misères, voudra bien m'accorder un souvenir auprès du Seigneur.”

Une épreuve bien sensible était réservée à cette digne mère ; une ancienne religieuse pour qui la mère Thérèse de Jésus avait toujours eu beaucoup d'attentions et de ménagements, tant à cause de ses infirmités que pour ménager son esprit susceptible, se tourna entièrement contre sa supérieure. Une question d'économie étouffa tout sentiment de gratitude et de piété filiale chez cette pauvre fille. Dépositaire, c'est-à-dire appelée à pourvoir aux besoins de la communauté, elle reprochait à sa supérieure de ne pas faire observer la pauvreté assez strictement dans la maison. Elle porta même ses plaintes jusqu'à l'évêque. Mystère douloureux de la fragilité humaine, mais qui s'explique lorsque nous le sondons, sous le regard de Dieu. Le Seigneur se plaisait à tenir la mère Thérèse de Jésus sur la croix ; il la détachait de ses plus pures et plus légitimes affections. Quel sujet de douleur dans ces accusations portées contre elle par une religieuse ancienne et fidèle ! Ces pénibles soucis achevaient de tresser sa couronne d'épines. Appelée à se justifier de l'accusation de n'avoir pas à cœur l'intérêt



temporel de son monastère, la mère Thérèse de Jésus le fit avec ce calme et cette dignité qui accompagnaient toutes ses actions ; elle présenta l'état actuel des affaires temporelles du couvent ; il se trouvait une balance de 1000 livres.

L'esprit inquiet de la dépositaire ne fut point tranquilisé ; une question finie, elle en soulevait une autre, mais la mère Thérèse de Jésus savoura dans la suite, en silence l'amertume de ces plaintes injustes et en souffrit douloureusement. De plus, quand une circonstance se présenta de rendre service à cette religieuse, elle la saisit avec empressement. Elle alla plus loin : elle épia l'occasion de lui être agréable, de se ménager une rencontre pour lui témoigner son affection et son bon vouloir. Dieu la lui fit naître : une place du gouvernement étant devenue vacante, la mère Thérèse de Jésus écrivit à M. Frs. Baby de s'intéresser pour la faire donner au frère de cette religieuse. Celle-ci vaincue par la générosité de sa supérieure ne put résister davantage et lui rendit une confiance qu'elle n'aurait jamais dû lui retirer.

Dans l'administration des affaires temporelles la mère Thérèse de Jésus était d'une probité sévère, d'une fidèle exactitude à payer à chacun ce qui lui était dû ; cette règle était la première sur laquelle insistait la conscience si délicate de cette digne mère. La croix des dettes était pour elle la plus pénible de toutes celles que Jésus eut pu lui envoyer. " Lorsque j'entrai en charge " écrit-elle, " je ne trouvai que trente minots de blé, et loin d'avoir de quoi en acheter, nous devions à un marchand et à deux autres personnes, 2000 livres sans espérance, à ce qu'il semblait, de pouvoir les acquitter, si je ne

me fusse pas donné toutes les peines possibles pour nous procurer le pain. Grâce à la Providence, nous sommes quittes de toutes dettes." Mais quatre ans sont à peine écoulés, que les embarras pécuniaires surgissent. " Voici, Monseigneur, écrit-elle le 6 septembre 1793 la situation actuelle de notre maison : Nous devons à monsieur Aaron Hart, notre marchand, huit milles livres, dont il n'exige aucun intérêt. Tous les ans, il nous fait de nouvelles avances ; cependant, nous ne prenons chez lui que ce qui nous est indispensable ; les revenus de notre maison dans ces trois années, sont insuffisants pour fournir notre monastère. Nous ne trouvons pas pour un sou d'ouvrage à vendre depuis plusieurs années. Il nous est dû dans la seigneurie près de neuf mille livres, mais pour faire payer une partie de nos tenanciers, il faudrait procéder et faire toutes les avances de procédure. Telle est notre position."

Le 12 mars 1795, elle écrivait : " Monseigneur l'intérêt spirituel et temporel que Votre Grandeur prend au bien de la communauté, m'engage à l'informer avec plaisir, que depuis six mois, nous avons payé à monsieur Hart notre marchand quatre mille livres sur huit mille que nous lui devons. Nous ne sommes plus chargées d'intérêt pour les quatre autres mille livres que nous avons à cœur d'acquitter le plus tôt que nous pourrons, par le moyen des lods et ventes que nous espérons avoir encore. Notre nouveau procureur, monsieur Emmanuel Dumoulin, est des plus actifs."

Le nom de monsieur Aaron Hart (1) est resté

(1) M. Aaron Hart était natif d'Allemagne, juif de nation et de religion. Il vint au Canada, attaché à la comptabilité de l'armée du

bien populaire dans la maison, nos anciennes mères nous parlent encore aujourd'hui des diners tout chauds qu'il envoyait à la communauté... et elles terminent invariablement leurs récits en disant : " Ce monsieur a bien assisté la communauté".

Cette période était pour le monastère un moment de lutttes. Les Ursulines ayant été obligées de poursuivre le sieur François Lemaître-Duhaïme, elles avaient vu la cour d'appel rendre un jugement contre elles. Sur le conseil de l'honorable Frs. Baby, la mère Thérèse de Jésus en appelle au conseil privé du roi en Angleterre. Mr. Baby supposant que les ressources manquent à sa sœur, il lui fait parvenir cent louis pour l'aider à continuer. Les Ursulines condamnées aussi à Londres, vont payer, lorsque le poursuivant leur fait des propositions d'accommodement qu'elles sont forcées d'accepter, " vu " disent-elles", que de puissants Anglais offrent quatre cents livres à monsieur Duhaïme s'il veut leur abandonner la poursuite de cette affaire ; et l'annaliste ajoute : " leur intention étant d'avoir la seigneurie de la Rivière du Loup.

Monsieur Frs. Baby avait épousé à Québec en 1786, la petite fille du baron de Longueuil, mademoiselle Marie-Anne Tarieu de Lanaudière. La communauté avait contracté envers cette famille d'immenses obligations. Nous étions redevable en 1758 à l'honorable C. F. de Lanaudière d'une somme de

général Wolfe, et dès 1760 il tenait la caisse militaire des Trois-Rivières. Son commerce prospéra, malgré les pillages que les Américains firent subir à ses magasins, en 1775-76. Il mourut respecté de toute la ville. Ses deux fils, Moses et Ezéchiél, furent aussi des négociants bien notés. Ezéchiél a été député des Trois-Rivières à l'assemblée législative.

mille livres, dont il nous fit l'abandon pur et simple. Pour reconnaître cette libéralité et donner à leur bienfaiteur une preuve de leur reconnaissance, les religieuses s'engagèrent à faire pendant vingt ans une communion générale aux intentions de monsieur de Lanaudière et de sa famille. Aussi quand monsieur et madame Baby venaient au monastère, étaient-ils reçus dans la chambre épiscopale, où la mère Thérèse de Jésus leur faisait servir à dîner. Monsieur Baby acceptait ces politesses ; mais trouvait le moyen d'en dédommager adroitement la communauté. Un jour, par exemple, desservant la table, on trouva sous son couvert une somme de quatorze piastres.

La mère Thérèse de Jésus conservait dans le cloître une sincère affection pour tous les membres de sa famille. Car, comme dit Fénelon " l'amour tendre que Dieu inspire, a des bras assez longs pour embrasser malgré la distance des lieux." Ses correspondances s'adressent jusqu'au Détroit où elle suit son frère Jacques. Il lui écrit un jour qu'il est dangereusement malade d'hydropisie ; elle lui répond en disant qu'elle espère que le sacrifice de son cœur brisé mais résigné, offert au pied du tabernacle, sera pour son pauvre frère souffrant un gage de tendresse plus efficace que tous les secours qu'elle eût pu lui donner. Non contente de prier elle-même et de faire prier sa communauté, elle sollicite monseigneur Hubert de ne pas oublier au saint sacrifice son cher frère du Détroit, (1) malade d'hydropisie. A cette

(1) La famille Baby était à Champlain vers l'année 1670. De là une branche s'établit au Détroit, entre 1703 et 1715. Le conseiller François Baby, plus tard adjudant général des milices et frère de la

même époque, une de ses cousines religieuses à la Martinique était heureuse d'échanger avec elle des preuves de la plus sincère affection. Le couvent des Ursulines à la Martinique avait été fondé en 1763, à l'époque du passage de la Louisiane sous la domination espagnole. Ce départ fit sensation. On leur envoya des félicitations exprimées sur tous les tons, et le madrigal suivant, leur fut adressé :

Aux six religieuses Ursulines partant pour fonder à la Martinique  
un couvent de leur ordre.

Où va cette troupe invincible ?  
Pour elle les périls, n'ont rien de trop terrible  
Il est vrai, mais ne sait-on pas,  
Qu'étant dignes filles d'Angèle,  
Elles doivent aller, comme elle,  
Sans appréhender le trépas,  
Partout où le salut du prochain les appelle ?

Un jour, la mère Thérèse de Jésus reçoit une caisse adressée au monastère des Trois-Rivières ; elle était empaquetée avec beaucoup de précaution. En denouant les ficelles, l'on s'aperçut que c'étaient des douceurs des îles françaises, fruits, conserves, etc., etc. Nous avons encore les vases qui les contenaient. Il y avait de plus cinq voiles d'étamines, dix volumes, (livres de piété), six livres de bougies,

mère Thérèse de Jésus, descendait de la branche du Détroit, tandis que M. Pierre Baby, dont nous allons dire un mot, représentait la famille souche restée à Champlain et aux Trois-Rivières. Ce monsieur Pierre Baby, citoyen des Trois-Rivières, est mentionné plus d'une fois dans le journal du notaire Badeaux, comme ami des Américains durant l'invasion de 1775-76, mais il paraîtrait que ses opinions politiques changèrent quatre ou cinq années plus tard, d'après une lettre de la mère Thérèse de Jésus en date du 7 décembre 1781 : "j'avais oublié de mentionner combien le cousin Baby est sensible à toutes vos politesses, lors de son voyage à Québec. D'une apparence de Bostonnais qu'il était, c'est à présent un des bons royalistes, et c'est à nous qu'il doit sa conversion.

cinq livres de tabac en poudre, plusieurs images et autres objets de dévotions et quelques jolis ouvrages. Les religieuses de la Martinique étaient très à l'aise ; aussi s'empressaient-elles de secourir les maisons pauvres de l'ordre. Celle de Naxie (Grèce) entr'autres, reçut les effets de leur bienfaisance. Pour reconnaître leur amabilité à son égard, la mère Thérèse de Jésus fit parvenir à la Martinique quelques livres d'angélique et des ouvrages de fantaisie (broderie sur écorce).

Cette bonne mère avait voué à sa famille une affection sans faiblesse. Ses nièces avaient été élevées sous ses auspices et chérissaient leur bonne tante. Dieu lui réserva une suprême consolation, celle d'assister sa bonne mère à l'heure dernière " Monsieur Raymond Baby son père ne vécut pas assez longtemps", dit l'auteur de nos *Gloires nationales*, " pour être témoin des valeureux exploits de ses enfants. Il mourut en 1737". Après la mort de son mari, madame Baby se retira dans notre monastère, en qualité de dame pensionnaire. La mère Thérèse de Jésus fut heureuse de lui prodiguer tous les soins que réclamait son état, mais elle pensait surtout à son âme qu'elle voulait relever de plus en plus vers le Ciel. Puis, Dieu seul sait avec quelle douleur et quelle tendresse la fille prépara au grand voyage de l'éternité celle qui lui avait donné la vie, et procuré l'ineffable bonheur de devenir l'épouse du Christ... et avec quel retour d'amour cette digne mère recevait les soins, les encouragements et les conseils de sa fille qu'elle vénérât comme une sainte. Il est certain que la mère ne quitta sa fille ici-bas, que pour aller dans l'éternité

se faire son secours et son appui, durant les jours que celle-ci avait encore à passer sur cette terre.

La constante activité de la mère Thérèse de Jésus tenait pour quelque chose à son noble caractère ; dans ses veines coulait un sang généreux qui rendait presque naturels son actif dévouement et son énergie ; toutefois sa constitution n'était rien moins que robuste, et il fallait un grand courage pour soutenir les longues fatigues des emplois importants qu'elle eut à remplir presque toute sa vie dans la communauté. En 1764, comme elle était gravement malade, ses supérieures l'avait autorisée à se rendre à l'Hôpital-Général de Québec où des soins spéciaux lui furent prodigués. A cette occasion, monsieur Perreault, vicaire-général aux Trois-Rivières, adressa la lettre suivante à l'abbé Briand, vicaire-général à Québec ? “ Mon cher et très honoré confrère.—Je vous envoie mère Thérèse de Jésus, dans la persuasion qu'elle achèvera de rétablir sa santé auprès de vous, par les généreux et charitables soins des religieuses de l'hôpital-général, qui veulent bien la recevoir et auxquelles je vous prie de dire bien des choses de ma part en reconnaissance, surtout à madame la supérieure, en attendant que j'aie l'honneur de lui en faire de vive voix mes remerciements très humbles.

“ Je prends la liberté de recommander à ma chère petite cousine, Saint-Michel, qu'elle divertisse sa malade jusqu'à ce que vous la jugiez suffisamment rétablie. Je pars incessamment pour Bécancourt ; l'occasion même me presse et je n'ai pour le présent, que le loisir de vous assurer de mon sincère attachement et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,—Monsieur et très cher ami et très



honoré confrère—Votre très humble et très obéissant serviteur,

PERREAULT, chanoine, V. G."

La mère Thérèse de Jésus se rendit en effet à l'hôpital-général de Québec. Par la suite, elle conserva toujours un très bon souvenir des soins dévoués qu'elle avait reçus dans cette communauté sœur. Devenue plus tard supérieure de notre maison elle leur envoie un enfant Jésus en cire, "comme preuve," dit-elle, "de la reconnaissance éternelle que je vous ai vouée."

A son retour, monsieur le grand-vicaire Perreault lui adressa la lettre suivante, en date du 4 mai 1765 : "Ma chère fille,—Je reçois à l'instant votre lettre par monsieur Bellefeuille et celle pour l'hôpital-général que j'ai remise à M. l'abbé de Rigauville qui m'a donné l'incluse pour M. de Saint-Onge, dans laquelle, je pense il y en a une pour vous. Je suis charmé d'apprendre par vous-même l'état de votre santé et j'espère qu'elle se perfectionnera. J'ignorais que madame Baby avait pris le parti de retourner à Montréal, je crois qu'elle sera parfaitement bien chez les sœurs grises. Je continuerai de lui payer sa pension cette année parce que mon frère ne vient point encore. Vous vous ferez compter par M. Baby, lors de son passage 74 livres, s'il ne les a pas déjà payées à madame Benoît, parce que je lui remettrai ici cette somme, l'ayant reçue du Père St-Pé. M. de Saint-Onge vous donnera des nouvelles de M. Briand, je lui marque ce que j'en sais. Il fait ses compliments à toutes les communautés d'hommes et de filles, vous ferez aussi les



miens chez vous à l'ordinaire. Je suis impatient d'apprendre le parfait rétablissement du R. P. Joseph, je suis assuré que vous y contribuerez de votre mieux, ainsi que Saint-Ambroise que je salue. Mes respects à madame la supérieure et aux RR. PP. Récollets. Je prie Dieu qu'il vous console toujours de plus en plus, persuadé que vous répondrez à ses grâces et que vous vous efforcerez de vous rendre de plus en plus utile à votre communauté, en quel endroit que l'obéissance et la Providence vous place. J'ai l'honneur d'être avec un sincère et religieux attachement, ma chère fille, votre très humble serviteur,—PERREAULT, chanoine, V. G."

La vie de la mère Thérèse de Jésus, est la plus accidentée, comparée à celle de toutes les religieuses qui ont vécu dans cette maison de Sainte-Ursule.

Au début de sa vie religieuse, en mai 1751, nous la voyons avec sa jeune compagne Drouet de Richerville du Sacré-Cœur, (1) se préparant avec amour et tendresse au beau jour qui de fiancées va les rendre les épouses de Jésus. Une année d'épreuves est écoulée, et les jeunes novices voient déjà l'attente du jour béni de la profession. Mais une nuit, ô triste réveil ! ces murs du cloître, qu'hier encore elles baisaient avec ferveur dans un trans-

(1) L'aïeul paternel de la sœur du Sacré-Cœur était Claude Drouet sieur de Richerville officier établi à Champlain dès 1687. Armand son fils et père de notre religieuse demeurait à l'île Madame, paroisse de Sorel.

La famille Richerville possédait durant la première moitié de notre siècle, une grande maison, qui faisait l'encoignure est des rues du Platon et Notre-Dame, là où se trouvent à présent (1865-1888) les magasins de M. Balcer.

La grand'mère du docteur Alphonse Dubord décédé récemment se nommait Louise Drouet de Richerville.

port amoureux de leur sainte vocation, s'écroulent avec fracas et la famille ursuline est sans abri. L'incendie du 23 mai 1752 a consumé le monastère, et nos mères, à la merci de la charité publique, ont trouvé comme on l'a vu, un asile chez les RR. PP. Récollets. Comment peindre les angoisses des deux jeunes novices ! Leurs inquiétudes, leur douleur se trahissent par des flots de larmes. Consolez-vous, colombes gémissantes, le maître suprême a depuis longtemps, mais à votre insu, fait préparer pour vous une arche de salut, et c'est là que de toute éternité, il a projeté de contracter avec vous l'alliance céleste qui vous rendra ses épouses. La chapelle des RR. PP. Récollets revêt un jour ses plus beaux ornements ; sous sa voûte retentissent les chants de fête des Ursulines ; monseigneur de Pontbriand au pied de l'autel reçoit les vœux des deux jeunes professes et leur remet le voile noir. *Posuit signum* entonnent les sœurs Thérèse de Jésus et du Sacré-Cœur, puis la cloche du couvent annonce aux échos d'alentour le chant joyeux du *Te Deum*. Les jeunes sœurs sont heureuses ; néanmoins une larme se mêle à leur joie et elles s'écrient : " Comment chanter les cantiques du Seigneur en une terre étrangère ! " Et leurs regards se portaient sur les murs encore noircis du monastère. Cette chapelle, témoin de leurs premiers serments d'amour leur resta toujours bien chère et quand, par suite de la conquête et de la confiscation des biens des RR. PP. Récollets, l'hérésie vint y chasser le Dieu du tabernacle, ce fut un dard, surtout pour le cœur si ardent de la sœur Thérèse de Jésus. De l'infirmerie où la paralysie retint longtemps notre mère, que de fois

ses yeux remplis de larmes se portèrent sur la chapelle franciscaine devenu un temple protestant. En 1798, époque où elle fut pour la troisième fois élue supérieure, frappée de paralysie, elle dirigeait sûrement et parfaitement sa chère communauté. Mais Dieu et ses supérieurs ecclésiastiques étaient témoins de ses ardents désirs de retourner à l'état de simple subalterne, et de se préparer par un plus grand recueillement et une plus entière solitude au compte qu'elle devait rendre à Dieu de sa longue et laborieuse administration. Depuis près de deux ans déjà, c'était de l'infirmerie qu'elle dictait à ses chères filles ses ordres si pleins de prudence et de maternel intérêt.

M. de Saint-Marc, notre dévoué chapelain écrivit le 22 mai 1801 à M. Frs. Baby la lettre suivante :

*Monsieur*,—La Révérende Mère Thérèse de Jésus a souvent exprimé vis-à-vis sa fille ma sœur Saint-Pierre, le vœu qu'exprimait d'une manière si touchante, le patriarche Jacob vis-à-vis son fils bien-aimé, Joseph. Cette chère mère a la consolation de voir ses vœux accomplis, comme les vit ce vénérable père.

“ La petite mère Saint-Pierre a donc été nommée par sa communauté, d'après les désirs de la chère mère Thérèse de Jésus, l'administratrice des affaires de la maison, avec le nom de supérieure, pour en décharger la pauvre malade, pour être sa consolation dans ses infirmités, et avec l'espoir, que jaloux de se revêtir de son esprit et de sa vertu, elle travaillerait à mériter comme l'avait si bien fait sa

respectable dévancière, l'estime et l'affection de ses chères sœurs.

“ Nous nous flattons, monsieur, que la jeune supérieure, la bien aimée fille de la plus digne des mères sera sa joie et sa gloire, en suivant ses traces et qu'elle ne recherchera d'autres consolations dans son poste, que la félicité de témoigner sa reconnaissance filiale à cette tendre et respectable tutrice qui s'était attachée à l'élever et à la former dès ses plus tendres ans. . . Mais, quel est l'état de la Révérende mère Thérèse de Jésus ? Il est avec quelques amendements, celui que j'eus l'honneur de vous annoncer dans ma seconde lettre, la chère mère n'a pas éprouvé depuis près de trois semaines, ces douloureuses crises qui nous avaient tant alarmés ; il n'y a que ses yeux qui soient restés affectés, un en particulier qui refuse son service, sans qu'on puisse dire qu'il ne le fera jamais.—Que de témoignages de la plus tendre amitié ne suis-je pas chargé de vous présenter ici, de la part de la digne dame Thérèse de Jésus ; sa petite fille la supérieure de deux jours confond presque pour vous tous les sentiments qu'elle a pour sa mère, elle prend la liberté de vous en faire l'hommage et vous supplie de l'agréer.

“ Toute la communauté s'unit à l'ancienne et à la nouvelle mère pour assurer M. et Madame Baby de son dévouement le plus respectueux et le plus tendre.

“ Je marche après toutes les autres et désire faire encore plus que toutes, très spécialement de vous convaincre que j'ai l'honneur d'être avec un vrai respect, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur  
SAINT-MARC.”

Déchargée du fardeau du supériorat,—M. Thérèse de Jésus ne le fut pas de celui de ses cruelles souffrances endurées avec la plus édifiante résignation, et même avec le sourire du bonheur. “ Nous avons notre Moïse sur la montagne ” disaient ses filles en voyant cette bonne mère clouée nuit et jour sur un lit de douleurs. Elle célébra dans une fête intime son jubilé de profession religieuse. “ Les liens sacrés qui m'unissent à mon Jésus me sont devenus encore plus chers depuis qu'ils sont cimentés par la souffrance ! ” Ainsi parlait cette vénérable septuagénaire en ce beau jour de fête. La mère Saint-Olivier alors supérieure, s'était chargée de la correspondance de la mère Thérèse de Jésus avec sa famille, celle-ci s'en montrait très reconnaissante. M. F. Baby, adjudant général de la milice, écrivait de Québec en date du 31 janvier 1805 :

“ *Madame*,—Je vous dois beaucoup pour la faveur de votre lettre du 24 passé et je vous prie de recevoir mes plus sincères remerciements. Vous êtes parfaitement fondée de me placer au nombre des amis de votre communauté, et en particulier le vôtre, vous priant d'être bien persuadée que ce sera toujours pour moi une vraie satisfaction d'avoir en mon pouvoir de vous le prouver ; et heureux si je pouvais jamais contribuer à augmenter la félicité de votre communauté. Veuillez continuer, Madame, vos soins affectueux auprès de ma sœur, votre chère malade, et croire que ma reconnaissance ne finira qu'avec moi. ”

F. BABY, adjudant-général de la milice.'

M. François Baby, à Québec, recevait des Ursulines des Trois-Rivières des ouvrages en écorce,

des bouquets de fleurs artificielles et autres articles confectionnés par les religieuses, et il les vendait pour elle, soit aux touristes, soit aux citoyens de la capitale. La Mère Thérèse de Jésus nous donne, dans sa correspondance, nombre de détails sur ce petit commerce dont les produits aidaient bien à propos la communauté. On vendait ainsi jusqu'à des paniers à ouvrage, au prix de dix et douze piastres, des imitations de divers fruits et des dentelles. Tous les visiteurs de notre monastère font, à cette époque, l'éloge de l'industrie des Ursulines.

Le 9 juin 1772, la mère Thérèse de Jésus écrivait à M. F. Baby : " Nous sommes bien mortifiées de n'avoir pour le présent de paniers de faits. Si le monsieur en question pouvait attendre un mois, je vous les enverrais. Il seront tels que vous les demandez. Nous les vendrons une portugaise, (à peu près \$15) tout garni, le taffetas peint ; mais s'il les trouve trop cher et que pour cette raison, il n'en veut point, vous les lui laisserez à sept piastres. Je vous ai, cher frère, de l'obligation de cette attention. Je suis d'autant plus flattée de cette rencontre, si ce monsieur accepte l'ouvrage, que cela procurera à notre chère mère supérieure quelque argent pour ses petits besoins. Elle travaille, en conséquence, à broder les deux casseaux, qui sont des plus beaux, et c'est moi qui peindrai les sacs."

Au printemps de 1775 fut composée le premier Conseil législatif du Canada, par le gouverneur Carleton. M. François Baby se trouva l'un de ses membres. La mère Thérèse de Jésus lui écrivit, le 7 mai, les lignes suivantes, où elle déploie autant d'esprit que de ressources littéraires : " Recevez mes compli-

ments et ceux de vos amies de notre communauté en la nouvelle que nous venons d'apprendre de la dignité honorable que vous êtes au moment de posséder, avec ce double avantage que vous n'êtes pas de ceux qui ont l'honneur sans le profit. Vous voilà donc "Monsieur le Conseiller" à qui tout respect est dû ! Dans ma précédente lettre, je vous demande de m'assister d'une robe de dessous, mais que me "conseillez"-vous ? Ne serait-il pas convenable qu'en même temps : j'en étrennasse une de dessus, en votre honneur, pour recevoir tous les compliments que je m'attends que l'on viendra me faire à votre occasion. Il faut pour cette robe de cérémonie huit aunes de serge noire. Ma délicatesse s'accommode mieux de la fine que de la grosse serge. Je m'aperçois que je suis un peu, beaucoup, trop indiscrette dans mes demandes, mais il faut s'en prendre à la joie qui me transporte à l'égard d'un frère dont le mérite, connu et récompensé, fait une partie de mon bonheur, par l'attachement singulier que j'ai toujours eu pour vous. Adieu, portez-vous bien—pour moi, depuis hier j'ai engraisé d'un pouce. Je suis sans réserve votre affectionnée sœur—Marie Thérèse de Jésus."

Le 26 août de la même année, elle écrit qu'elle est maîtresse des novices et assistante, fonctions, ajoute-t-elle, qui sympathisent avec sa faible santé.

Au mois d'août 1782, elle écrit à son frère : "Je vous prie de prendre part à ma peine, qui est de n'avoir pas un seul melon honnête à vous envoyer. En vérité, j'en suis toute chagrine. Les gelées du printemps et encore plus, les pluies fréquentes les ont fait mourir. J'avais toujours espéré sur quelques

pieds qui étaient encore existants, que les bons soins du frère Emery Jarry leur aurait donné la santé ; j'ai fait rire le frère, à ce sujet plus d'une fois. Il voyait mieux que moi qu'ils étaient trop infirmes. Je me faisais trop de joie : Dieu a voulu me mortifier."

L'enjouement qui règne dans ses lettres et l'affection si vive qu'elle témoigne envers sa famille et ses amis, nous la montrent comme un beau caractère, pleine de cœur et d'esprit.

Le famille Baby, par les éminents services qu'elle a rendus de tout temps au pays appartient à ce groupe de familles qui ont contribué à conserver notre nationalité. Elle compte encore aujourd'hui de nombreux rejetons.

L'hon. François Baby, frère bien-aimé de notre vénéré mère Thérèse de Jésus, parvenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans mourut à Québec, en 1820.

De ses huit enfants, deux fils seulement ont laissé une postérité : l'hon. Frs. Baby fils, et Joseph Baby écuyer.

Le premier a épousé une demoiselle Pinsonneault, sœur de l'une de nos respectables doyennes. De ce mariage sont nés :

Guillaume-Michel ex-député résidant à Québec.

Alice, lady Caron qui a épousé sir Adolphe, ministre de la milice.

Le second (M. Joseph) a épousé mademoiselle Caroline Guy, fille de l'hon. Louis Guy notaire du roi à Montréal ; de ce mariage sont nés et encore vivants :

L'honorable juge George Baby de Montréal marié en 1873 à mademoiselle Hélène Adélaïde



Berthelet, fille unique de feu Dr. Berthelet chevalier du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Monsieur Horace Baby qui a épousé mademoiselle Eugénie Boyer et qui se trouve à la tête d'une petite famille de cinq garçons et deux filles, l'aînée agée de treize ans seulement.

La révérende sœur Sainte-Caroline, de la Congrégation de Notre-Dame, à Villa-Maria.

La révérende sœur Marguerite-Marie de la même congrégation, actuellement dans la mission de New-Castle, N. B.

Madame Charles de Salaberry veuve et sans enfants.

Mademoiselle Cécile Baby.

M. Alfred, ex-zouave pontifical, célibataire.

M. Joseph, employé d'excise à Montréal, célibataire.



## CHAPITRE XIV

LES RÉCOLLETS CURÉS DES TROIS-RIVIÈRES ET CHAPELAINS DU MONASTÈRE.—LEURS NOMS—LEUR COUVENT.—SA DESTINATION ACTUELLE.



QUAND nos mères arrivèrent aux Trois-Rivières en 1697. les RR. PP. Récollets y faisaient les fonction curiales depuis 1671. (1)

(1) Les registres de l'Eglise paroissiale s'ouvrent en 1635 par les Pères Paul Le Jeune et Jacques Buteux, Jésuites. Leurs noms y figurent de mois en mois, puis vient en décembre celui du Père Quentin. Depuis cette époque jusqu'à 1666 les noms des prêtres qui suivent se trouvent au registre.

Les PP. Bréboëuf, Daniel et Lallemant qui subirent le martyre, les PP. Buteux Garreau tués par les Iroquois, le père de Noue gelé sur le lac St. Pierre, le père Davost enlevé par la fièvre sur le navire qui le ramenait en France. Douze pères seulement sur trente quatre qui avaient été missionnaires aux Trois-Rivières étaient encore dans la colonie en 1659 : C'étaient les PP. LeMercier, Ragueneau, Claude Pijart, Dupéron, Le Moyne, Jérôme Lalemant, Ménard, Dablon, Druillètes, Bailloquet, Bonin, Albanel, Chaumonot. Allouez.

Les RR. PP. Lalemant, Vimont, Le Jeune Quentin, Pierre Pijard, Dumarché, De la Place, Dendemare, Poncet, Bressani, Greslon et Dareau

A l'exception d'un intervalle de onze années (1682-1693), pendant lequel la ville eut pour curés MM. Gauthier de Brulon et Abel Maudoux, prêtres séculiers, ces bons religieux continuèrent leur pieux apostolat tout près d'un siècle c'est-à-dire jusque vers 1776. Ils étaient en même temps chapelains du monastère. C'étaient les RR. PP. Hilarion Guenin, Claude Moireau, Martial Limozin, Zénobe Mambré, Gabriel de la Ribourde, Xiste le Tac, Luc Filiastre, Hilaire de Saint-Hilaire, Thierry Poncelet, Maxime Braché, Elisée Crey, Samuel Enthcaume, Siméon Dupont, Bertin Mullet, Pierre Le Poyvre, Joseph Denis, Joseph Reney, Augustin Quintal, Chérubin Deniau, Léonard Patin, Hyacinthe Pelfresne, Antoine de Lino, Pierre J. Bte. Resche, Bernardin de Gannes, Nicolas Albert Couturier, Luc Hendrix, Clément Lefebvre, Frère Julien, Potentien Houdin, Denis Baron, Cordier, Pierre Alexis Delouche, Carpentier, Louis-Claude Amyot, en religion Frère Hyacinthe, Félix, Eustache Chartier de Lotbinière, Salvien Boucher, Gélase Del'Estage, Gabriel Hanezeur, Le Simple Bocquet, Hippolyte Collet, Isidore Marsolet, Maurice Imbault, Pétrimoulx, Daniel Normandea.

Le monastère des Récollets et leur église étaient situés coin des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier.

Les premiers terrains qui leur avaient été cédés furent ceux qu'occupe actuellement notre monastère.

étaient retournés en France. De 1666 à 69, furent tour-à-tour curés aux Trois-Rivières ; MM. Frémont, Dollier de Casson, Sulpiciens et les PP. Thierry Beschefer, André Richard, Louis André, Jésuites. En mai 1671, J. Bte. Dubois d'Esgrizelles, prêtre, aumonier du régiment Carignan.

Les actes sont datés du 13 avril 1675 et 2 octobre 1679 : les donateurs sont MM. Guillaume Pepin, Jean Crevier et leurs épouses, dames Jeanne Méchior et Marguerite Hertel.

Le comte de Frontenac agissait comme syndic. En 1692, il y eut échange de terrain entre le Sieur de Ramesay et M. et Mde Michel Poulain.

Michel, leur fils, en étaient propriétaire au moment de la vente. (1)

Les Trifluviens désirant voir les PP. Récollets se fixer au milieu d'eux continuèrent leur donation. Le 4 juillet 1692, Marguerite Hertel, veuve de Jean Crevier donne un terrain, en rénumération d'un service célébré et de messe dites pour le repos de l'âme de Jean Crevier.

Nous ignorons la date précise de la construction du couvent des Récollets. Dans une requête des citoyens des Trois-Rivières au comte Dalhousie gouverneur, 23 décembre 1821, nous lisons :

“ Ce monastère a été autrefois érigé au moyen des souscriptions, aumônes, et offrandes des anciens habitants de cette ville et paroisse, pour servir de logement aux religieux franciscains qui devaient être et qui ont été, en effet, les seuls curés et desservants de cette ville et paroisse jusqu'à l'époque où nous sommes devenus les heureux sujets de sa Majesté Britannique.

“ Ces mêmes religieux ont constamment entre

(1) Marin de Repentigny sieur de Francheville, avait été le premier propriétaire de l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église anglicaine et le Rectory. Il le laissa à son fils, l'abbé Pierre de Repentigny, qui en fit don à sa mère, dame Jeanne Jalleau, épouse en secondes noces de Maurice Poulain, sieur de la Fontaine.

tenu dans notre monastère une école gratuite pour les petits garçons”.

Parlant de l'église de Récollets, devenue chapelle protestante en 1762, la mère Baby de Thérèse de Jésus dit dans une lettre adressée à son frère : “ Des débris furent apportés à notre maison par les citoyens de la ville. Ils ne valaient rien. Le plus beau et le meilleur ayant été transporté à leur maison de Québec, à l'exception d'un tabernacle doré que M. le grand-vicaire Saint-Onge nous a vendu six cents livres dont lui-même a remis le montant au Père Bérée”.

Ce monastère et une partie de leur chapelle servirent ensuite pendant cinquante ans de palais de justice et de prison. Les citoyens avaient vu avec peine la destination qu'en faisant le gouvernement, car ici, comme ailleurs, l'ordre de Saint-François jouissait de la bénédiction de la popularité qui fait que partout où il existe cet ordre est aimé du peuple.

Ces bons Pères en s'éloignant des Trois-Rivières ne laissaient pas de richesses derrière eux ; mais ils emportaient ce qu'on ne pouvait leur enlever : les mille bénédictions de la reconnaissance populaire et la gloire de la pauvreté religieuse.

Leurs anciennes propriétés aux Trois-Rivières sont peut-être les seuls édifices qui restent de cet ordre religieux au Canada. C'est un bâtiment de pierre solide et de belle mine.

Lors des dernières réparations, vers 1871, les ouvriers découvrirent, dans les mansardes, une pierre portant le millésime 1720. Elle avait sans doute été placée autrefois, au-dessus de la porte principale.

Monsieur le grand-vicaire Caron, notre chapelain actuel obtint qu'elle lui fut remise ; il la donna au séminaire de cette ville dont il était alors supérieur.



## CHAPITRE XVI

MONSIEUR PIERRE MANGUE GARAUT DE SAINT-ONGE.  
SON ORDINATION PAR MONSIEUR DE PONTBRIAND.—IL DEVIENT NOTRE SUPÉRIEUR.—SA CHARITÉ POUR LES PAUVRES.—SON DÉSINTÉRESSEMENT.—SA RÉSIDENCE AU MONASTÈRE.—SA MORT—SON TESTAMENT.



MONSIEUR Pierre Mangue Garaut de Saint-Onge avait été admis au nombre des clercs par monseigneur de Pontbriand. Quand il fut question pour le jeune lévite de se disposer prochainement aux saints ordres il eut beaucoup à lutter à la seule pensée des sublimes engagements qu'il allait contracter.

Ces sentiments d'humilité attirèrent dans sa belle âme une augmentation de grâces ; et sa dévotion et sa ferveur parurent sensiblement lorsqu'il se présenta à l'autel pour recevoir l'onction du sacerdoce le 18 décembre 1745. Monsieur de Saint-Onge

terminait sa vingt-quatrième année. Il fut successivement vicaire à Beaumont, puis curé de Sainte-Anne du Petit Cap. Il était curé de Batiscan, lorsqu'il fut nommé chanoine, le 6 novembre 1755. A cette époque monsieur de Saint-Onge n'était pas tout à fait étranger à notre communauté. Mais les Ursulines ne le voyaient que rarement et par affaires. Nommé secrétaire du Chapitre, le 27 septembre 1756, il eut l'avantage de demeurer auprès de monseigneur de Pontbriand. A la mort de ce digne prélat et lorsque monsieur de Montgolfier fut choisi par le chapitre d'une voix unanime, pour être évêque de Québec, c'est monsieur de Saint-Onge qui fut député pour lui annoncer cette nouvelle. Il se rendit à l'Hôpital-Général où le nouvel élu avait pris depuis quelques jours son logement, en attendant son départ pour l'Europe. Le gouvernement s'étant opposé à la consécration de monsieur de Montgolfier, le chapitre écrivit en 1764 à monsieur de la Corne, son agent à Paris, qu'il proposait monsieur Briand au Souverain Pontife. Ce monsieur étant passé en Europe, en novembre, le chapitre nomma monsieur Perreault, vicaire-général pour le remplacer à Québec, monsieur de Saint-Onge aux Trois-Rivières et monsieur Etienne Marchand l'ainé, curé de Boucherville, pour Montréal. Ces élections furent faites à l'Hôpital-Général dans la chambre de l'aumônier, désignée pour chambre capitulaire depuis la prise de Québec.

Après la conquête, le roi de France avait confisqué les revenus du chapitre de Québec fondés sur des bénéfices qui se trouvaient en France. Cette mesure mit les chanoines dans un grand embarras.



Monsieur de la Corne, doyen du chapitre et député résidant à Paris pour l'administration de l'abbaye Maubec et autres biens et revenus appartenant au chapitre s'empessa de faire les démarches nécessaires pour obtenir au moins une modique pension pour chacun des chanoines, mais ce ne fut que trois ans après, la veille de Pâques en 1766, que la modique pitance de 400 francs par année fut allouée à MM. Perreault, Rigauville, Saint-Onge, Cugnet et Collet. En 1783, la propriété légale de l'abbaye de Maubec passa au comte d'Artois avec lequel les derniers représentants du chapitre, c'est-à-dire monseigneur Briand et monsieur Pierre Saint-Onge, vicaire général et seul chanoine survivant, entrèrent en accommodement sous la réserve des droits du chapitre. Depuis que monsieur de Saint-Onge demeurait aux Trois-Rivières, c'est-à-dire, depuis 1764, il exerçait les fonctions de chapelain et de supérieur de la communauté.

Dans les conjonctures critiques où se trouvait alors la maison il fallait à nos mères quelqu'un qui sût calmer leurs justes alarmes et leur donner des conseils et des encouragements. M. de Saint-Onge déploya dans ses nouvelles fonctions un zèle tout paternel. L'incertitude des récoltes, la cherté de toutes choses, l'inconstance des saisons faisaient qu'il était dans des soucis continuels sur le sort de la communauté ; seule, la conduite régulière des religieuses consolait son âme sensible et il ne manqua jamais dans sa correspondance avec son évêque de le lui marquer.

Quand les horreurs de la guerre, en 1775, eurent amené à notre hôpital quantité de blessés,

on eut, plus que jamais, occasion de connaître la sensibilité de cœur de ce bon prêtre. En le voyant agir avec tant de zèle et de charité, les anciennes hospitalières se disaient : " N'est-ce pas ainsi qu'on nous parlait de notre digne fondateur ? Oh ! oui, il a hérité de la charité de monseigneur de Saint-Vallier." Il chérissait tous les malheureux et n'épargnait rien pour les soulager et les consoler. Ne jouissant que d'une très petite rente et desservant la communauté gratuitement, les pauvres avaient néanmoins toujours accès auprès de lui. Pendant l'invasion américaine on le vit se lever de table, à l'heure de son dîner, et abandonner son frugal repas aux soldats du congrès qui erraient dans les rues la figure hâve et amaigrie. Son zèle était généralement connu, aussi les citoyens recouraient-ils à lui en toute confiance. Le notaire Badeaux dans son intéressant journal, fait souvent mention de M. le grand vicaire Saint-Onge : Il permettait, ordonnait même prières, processions, saluts, neuvaines, etc., aussi lui fit-on l'honneur de le dénoncer comme royaliste, aux chefs des troupes du Congrès.

M. de Saint-Onge devint l'ami intime d'Emery Jarry, qui vivait en religieux dans notre hôpital, et qui le choisit pour son confident et son directeur. Dans les contrats de l'époque, relatifs à notre monastère, nous rencontrons rarement le nom de l'un sans qu'il soit suivi de celui de l'autre.

M. le grand-vicaire continua ainsi à se dépenser pour la ville et pour la communauté jusqu'en septembre 1788. La lettre suivante adressée à l'évêque de Québec et signée par plusieurs religieuses, contient un bel éloge du dévouement de ce saint prêtre.

“ *Monseigneur,*

“ Depuis que Dieu nous a fait la grâce de nous appeler dans cette maison, nous n’y avons vu que les exemples les plus édifiants, que nous attribuons en grande partie, au zèle de notre digne père en Dieu qui, tous les ans, donne des retraites auxquelles toutes assistent avec ardeur. Au sortir des oraisons ou conférences qu’il fait, chacune se retire les larmes aux yeux, tant nous sommes touchées ; la même chose se voit aussi lorsque, dans le cours de l’année, il nous fait des exhortations ou oraisons ; nous avons la douce consolation de nous joindre avec nos mères anciennes, qui nous entretiennent du bonheur et de l’avantage qu’a notre communauté, d’avoir un Supérieur doué d’un si grand talent pour toucher les cœurs et les porter avec joie à la pratique du devoir.

“ Nous admirons encore plus son zèle, s’il est possible, auprès de nos religieuses moribondes, qu’il n’abandonne ni jour ni nuit ; aussi, avons-nous la douce consolation de les voir mourir avec des sentiments de foi et de confiance en la divine miséricorde si grande que plusieurs d’entre nous souhaitent d’être à leur place. Si nous avons dans notre église un beau tabernacle, des balustres en fer, une tapisserie, deux cloches, nous pouvons dire que c’est son cœur bienfaisant qui nous a prodigué cela.

Les Ursulines des Trois-Rivières.

Le 2 août 1788”

Devenu vieux et infirme. M. de Saint-Onge avait formé un nouveau plan de vie ; il le soumet à Mgr. Hubert en ces termes :

“ *Monseigneur,*

Je crois qu’il serait plus commode pour les Dames Religieuses puisque vous avez eu la bonté de ratifier la rente de 500 livres que les religieuses me faisaient de manger cette rente chez-elles, en n’exigeant que leur propre nourriture, plutôt que d’avoir à me compter la somme. D’ailleurs, je me fournirais le reste comme je pourrais, vin café, sucre etc. La seule difficulté, c’est le local pour me loger ; Votre Grandeur peut la lever si Elle veut. Je suis votre concierge, c’est-à-dire de la chambre des évêques ; à leur passage, je me retirerais autre part... Personnes de clôture n’entrerait dans mon séjour, que dans le cas de maladie ; je n’aurais jamais de table pour mes amis ou autres, excepté, si on veut les prêtres dans les jours de fête, pour les déjeuners seulement. Quand au petit domestique, comme ces dames sont toujours embarrassées d’un servent de messe, elles nourriraient celui à qui je donnerais des gages ; il pourrait servir dans la maison, dans les temps où elles en auraient besoin. Voilà, monseigneur, à peu près mon plan. Je laisse à Votre Grandeur de décider de tout ceci ; et je La prie d’être persuadée que nul autre motif ne me conduit dans ce moment que le plaisir de souscrire à Sa volonté, et de La convaincre de la soumission et du respect profond avec lesquels je suis,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le plus humble des serviteurs,

SAINT-ONGE, Ptre.”

“ Les Trois-Rivières, 28 Sept. 1788.

Nous n'avions pas encore eu de chapelain résidant ; et monseigneur différa d'acquiescer à la demande de son grand-vicaire. Le vénérable vieillard devint plus pressant ; le 29 novembre 1788, il écrit de nouveau :

*Monseigneur,*

“ Ma petite rente de cette année est passée pour satisfaire à mes dettes, lesquelles quoique légères, me laissent vis-à-vis de rien, n'ayant pour provisions que le produit de mon jardin.

“ Je me trouve dans la dure nécessité de sortir, non du bois, comme le loup, mais de mon état, pour frapper à quelques portes charitables. Pardonnez, monseigneur : la peine me fait dire ce que je voudrais taire.”

Nous voyons, par sa correspondance, que les protestants recherchaient sa société, et qu'il était bien vu de tous. Quelques Anglais mêmes trouvèrent le moyen de l'obliger délicatement.

Cependant, ce digne père ne put dissimuler plus longtemps à la communauté l'état de gêne où il se trouvait. Il se rendit un matin au monastère pour célébrer la sainte messe et confesser les religieuses ; c'était au milieu de novembre, les chemins étaient remplis d'eau et de boue ; n'ayant que de mauvais souliers tout usés, il eut beaucoup à souffrir ; heureusement ce fut la dernière fois. Désormais, nous le trouverons au monastère, où il a son appartement, et, jusqu'à la fin de ses jours, ses filles dévoués ne cesseront de prendre soin de ses vieux ans, et de le soulager dans ses infirmités.

Ses souffrances, loin d'assombrir son front, ne

furent que mettre un sourire et une bénédiction de plus sur ses lèvres.

A cette époque, la retraite annuelle se donnait en premier lieu, pour la plus grande partie de la communauté, puis, à la fin de ces premiers exercices les religieuses qui n'y avaient pas assisté, entraient à leur tour en solitude ; pendant ce temps, outre les confessions, M. le grand-vicaire donnait deux instructions par jour. Il était alors dans sa soixante-et-onzième année, et il y avait vingt-six ans qu'il desservait la communauté, sans honoraires. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il était aimé comme un père. Aussi, le sacrifice fut-il grand de part et d'autre, quand Mgr. Hubert, après une visite pastorale, annonça à la communauté qu'il se réservait la supériorité, et déchargeait M. Saint-Onge des fonctions de chapelain et de confesseur. " Néanmoins, ajoute Mgr. Hubert, nous vous exhortons à continuer d'avoir pour lui, le respect que méritent et sa qualité, et son grand âge, et ses services passés ; à lui procurer les ornements et autres choses nécessaires pour la célébration de la sainte messe dans votre église comme la plus à sa proximité. "

Ce dernier point tempéra l'amertume du sacrifice. M. de Saint-Onge demeura à l'hôpital, où nos mères lui prodiguaient tous les soins que réclamait son état.

Qu'il est touchant de l'entendre solliciter comme une faveur de son évêque d'assister et de confesser, à la mort, une religieuse qui demanderait son secours ! . .

Lorsque ses infirmités ne lui permirent plus d'exercer les fonctions de son saint ministère, il diri-

gea toutes ses pensées, toutes ses affections vers le ciel. Au jour où il quitta cette terre pour ceindre la couronne d'immortalité, notre bon père était âgé de soixante-quatorze ans, et comptait un demi siècle de sacerdoce. Il fut inhumé, le 22 septembre 1795, dans l'église paroissiale. Tout Trois-Rivières fut en deuil et les citoyens résolurent unanimement de faire chanter gratuitement son service. Les religieuses récitèrent pour lui l'office des morts, et il y eut un service solennel chanté dans notre église.

La bienfaisante charité de M. de Saint-Onge pour celles dont il avait été durant vingt-six ans, la providence visible, devait s'étendre au-delà de la tombe. Il voulut, comme dernière marque d'amour, nous faire héritières de sa maison, située coin des rues St-François-Xavier et Notre-Dame. La lecture d'une partie de son testament nous révélera toute la délicatesse de ses sentiments :

“ Le dit sieur testateur prie instamment monseigneur Jean-François Hubert, évêque actuel de Québec, d'accepter le legs qu'il lui fait de son calice, comme une faible marque de la reconnaissance qu'il conserve des bienfaits qu'il a reçus de lui. ”

Voulant marquer son affection à demoiselle Josephte Avrard sa nièce (1) et désirant reconnaître les soins et assiduités que Delle Thérèse de Cabana a apportés auprès de lui, dans ses maladies et infirmités, lui marquer sa gratitude des peines qu'elles a

(1) Le 19 juillet 1778, Delle Charlotte, fille de feu sieur Michel Avrard et de défunte Charlotte Saint-Onge, demeurant ordinairement à Montréal et depuis quelques mois en cette ville, gisant au lit malade, à l'hôpital, fait son testament en faveur de Delle Josephte Avrard sa sœur, pour l'affection et bonne amitié qu'elle a, et nomme M. Pierre Saint-Onge, vicaire-général des Trois-Rivières, exécuteur testamentaire.

prises d'élever et de diriger à la satisfaction du testateur la dite demoiselle Avrard, il leur donne et lui lègue par le présent, l'étendue de ses meubles.

Il leur laisse aussi la jouissance d'un emplacement, maison et dépendances situés sur la rue Notre-Dame, et d'un autre terrain sur la même rue. Mais en cas de décès ou de mariage de ces demoiselles, ces biens doivent être vendus au profit de notre église et de notre hôpital, ce qui eut lieu effectivement au décès de demoiselle Cabana qui mourut à Boucherville en février 1811. M. Pierre-Ignace d'Ailleboust (2) est nommé exécuteur testamentaire conjointement avec M. le curé des Trois-Rivières.

Les religieuses s'empressèrent de se procurer le portrait de M. de Saint-Onge et de le conserver comme un souvenir de famille. Il est représenté en surplis de chanoine, l'aumuse au bras.

Et la mort qui détruit tout, laissa vivante la mémoire de ses vertus. En donnant dans nos annales quelques traits de la vie de ce digne prêtre, nous avons voulu satisfaire la vive reconnaissance de nos cœurs, car il fut avant tout le bon et pieux aumônier des Ursulines.

(2) Ce M. Ailleboust descendait de l'un des premiers gouverneurs de la Nouvelle-France.





## CHAPITRE XVII.

DEUX HÉRITIÈRES DE DEUX TANTES REGRETTÉES.—  
MESDEMOISELLES ELIZABETH ET GENEVIÈVE DE  
TONNANCOURT.—LEUR VOCATION.—UNE JOUR-  
NÉE À LA CAMPAGNE.—UN MOMENT DE DÉFAIL-  
LANCE.—MADemoiselle ELIZABETH FAIT REVIVRE  
DANS LE CLOITRE LE NOM ET LES VERTUS DE MÈRE  
DE LA CROIX.—UN NEVEU DE NOS MÈRES.

**P**ARMI nos élèves de 1780, il en était deux surtout que les maîtresses observaient attentivement, suivant avec anxiété les progrès de la grâce dans leurs jeunes âmes. Ces deux têtes chères sur lesquelles nos mères appelaient tout particulièrement les bénédictions du Ciel étaient les nièces de nos vénérées mères Tonnancourt de la Croix et Sainte-Hélène. En retour, l'aimable Geneviève et l'espiègle Elisabeth payaient de la plus tendre affection et du plus filial amour les soins maternels dont elles étaient l'objet. Devenues plus âgées, elles suivirent avantageusement le cours d'études du pensionnat et se

distinguèrent par une piété solide, une grande douceur et une dignité aimable.

Lorsque sonna l'heure de choisir un état de vie, mademoiselle Elisabeth fut la première à témoigner l'intention de se consacrer à Dieu dans la milice de sainte Ursule ; plusieurs fois elle avait confié son dessein à sa jeune sœur, sans que celle-ci répondit autrement que par un morne silence. Un jour, cependant, elle interpella un peu brusquement sa confidente. "Vous ne serez pas religieuse, Elisabeth ; vous resterez ici à la tête de notre famille ; je vous supplanterai à coup sur. . . . je n'en parle guère, mais j'y pense depuis bien longtemps." Elisabeth ne renonça pas aussi facilement à ses prétentions. "Venez si vous voulez, répondit Geneviève, vous êtes libre ; mais je passerai la première." Leurs frères se faisaient volontiers l'arbitre de ces discussions : "Mesdames, trêve de prétention," dit l'un d'eux, un jour, "demeurez toutes deux avec nous, ne peut-on se sauver dans le monde ?" Maintes fois se renouvelèrent les discussions, maintes fois y succéda le même jugement.

Peu de temps après, toutefois, les deux sœurs étaient au noviciat où elles faisaient revivre sous l'habit religieux le nom et les vertus de leurs bien aimées tantes.

Les années de probation étant écoulées, à la grande satisfaction de toutes les religieuses, les jeunes sœurs M. de la Croix et Sainte-Hélène furent admises à faire profession.

A cette époque, pour compenser, en quelque sorte, le sacrifice qu'imposait aux parents la retraite de leurs filles bien-aimées, il était permis aux fian-

cées du Seigneur, d'aller passer une journée au sein de leurs familles, avant l'émission irrévocable de leurs vœux.

Les demoiselles de Tonnancourt profitèrent de cette permission. Au jour désigné, les observances du matin étaient à peine terminées, que déjà le seigneur de Tonnancourt était dans le parloir réclamant ses filles aimées, pour les amener à sa maison de campagne, située à la banlieue des Trois-Rivières. Elles y furent reçues par une nombreuse parenté et un joyeux cercle d'amis. La journée se passa dans les plus doux épanchements, dans les plaisirs du foyer domestique ; et nos deux jeunes novices furent l'objet de tout ce que l'affection peut inspirer d'égards et de tendresse. Mademoiselle Geneviève fut encore plus aimable et plus enjouée que d'habitude ; mademoiselle Elizabeth moins expansive, était cependant tout entière au bonheur de ceux qui l'entouraient. Le jour avait été des plus beaux, et rien ne paraissait devoir assombrir le tableau de félicité qui se dessinait sous le toit du noble seigneur de Tonnancourt. Mais fut-il jamais si beau jour, qu'il n'ait eu un nuage ?

A l'heure convenue, les deux jeunes visiteuses exprimèrent le désir de retourner au cloître : une nombreuse suite se disposa à les accompagner, tout en regrettant de n'avoir pas la puissance d'arrêter la course des heures. Voilà qu'au moment même du départ, on remarque l'absence de mademoiselle Geneviève ; la croyant retenue à faire ses adieux, on attend, on cause et l'on s'amuse ; enfin, elle paraît ; mais, ô surprise... revêtue des livrées du siècle !. . . Ce n'était plus cette jeune aspirante du cloître qui

avait renoncé si volontiers aux vanités du monde, c'était une jeune fille qui semblait regretter un premier pas. Qu'on juge de l'étonnement produit par un changement si inattendu. Mademoiselle Elisabeth en fut si affectée qu'elle s'évanouit. Revenue à elle-même, elle hâta son retour au monastère, où l'évènement excita autant de surprise qu'au dehors.

Il ne nous appartient pas de juger si mademoiselle Geneviève devenue plus tard madame Saint-Martin, se désista trop légèrement d'une résolution que dans le secret de l'oraison, elle avait mûri l'espace de deux années, et si, victime d'une irréflexion, elle fit manquer les desseins de Dieu sur elle. Les vingt-cinq années de maladie et d'infirmités par lesquelles elle fut éprouvée ne justifieraient-elles pas un peu cette opinion. C'était du reste celle de sa sœur, religieuse ursuline.

Celle-ci s'étant affranchie des liens si puissants et si légitimes, en apparence qui l'attachaient au monde, et appréciant de plus en plus la part que lui faisait le Seigneur, prononça ses vœux le 14 janvier 1784, et se rendit depuis très utile à la communauté, surtout dans l'emploi d'hospitalière et de dépositaire.

Mère de la Croix recevait souvent la visite d'un jeune visiteur qu'elle affectionnait elle-même beaucoup ; celle du jeune William Coffin, fils de M. Thomas Caraig Holmes Coffin, (1) avocat, l'un des membres du Conseil législatif et de dame Marguerite de Tonnancourt, sœur de Mère de la Croix.

(1) La première inscription d'un nom anglais au registre de la Pointe-du-Lac est du 2 juillet 1789 : c'est le baptême d'un enfant de Thomas Coffin, seigneur du lieu et de Marguerite de Tonnancourt.

Dès sa plus tendre enfance, presque dès ses premiers pas, le jeune William connaissait le chemin du monastère, et savait trouver sa chère tante, soit qu'elle fût au dépôt ou à l'hôpital, ces lieux lui étaient familiers ; il y passait souvent des journées entières s'amusant à copier les religieuses dans leurs exercices de piété, prenant avec un air composé et un sérieux de trappiste, breviaire, chapelets et surtout la montre de sa tante qui n'était autre qu'un grand sablier. Il tournait, secouait et retournait, celui ci en tous sens pour faire, disait il, son oraison, son examen, ou dire son office comme les religieuses.

Cet enfant si porté aux choses pieuses était pourtant protestant comme son père ; il avait déjà atteint sa septième année et n'avait pas encore été baptisé. C'était une peine vive pour sa pauvre tante, elle voyait dans son neveu de si heureuses dispositions qu'elle espérait fortement que Dieu exaucerait ses prières et en ferait un bon catholique.

Un jour, l'enfant plus enjoué que jamais avait pris à ses amusements ordinaires un intérêt tel que déjà la journée était très avancée, lorsqu'il parla de son retour au logis ; mais alors, il y mit tant d'empressement, tant d'excitation que sa tante lui en demanda tout natureilement la raison. " Oh ! dit-il, vite, ma tante, c'est que je dois être baptisé cette après-midi, et si je n'y suis pas, l'on fera la cérémonie sans moi."

Le lendemain il était chrétien anglican, mais catholique dans son cœur. Mère de la Croix ne perdit pas l'enfant de vue et elle redoubla ses prières à son intention. Ce ne fut cependant qu'après avoir atteint sa majorité qu'il obtint de son père la per-

mission d'embrasser notre sainte religion. Le jeune homme fit son abjuration, reçut le baptême sous condition et fut admis à la participation des Sacrements. Sa fermeté, sa foi et sa ferveur devinrent admirables. Il goûtait au service de Dieu tant de bonheur et de consolations, qu'il eut voulu y attirer tous ses amis. Le but spécial de ses prières, de ses abondantes aumônes était la conversion de son respectable père, lequel, en effet, fit quelques jours avant sa mort son abjuration. On ne saurait imaginer combien ce bon fils fut heureux de voir son père enfant de l'Eglise ; et comme il considérait sa tante comme cause première de sa conversion et de celle de son père, il voulut déposer les restes mortels de ce dernier dans le caveau de la chapelle du monastère. Sa mère reposait aussi dans le même endroit.

M. William Coffin épousa au mois de novembre 1828, mademoiselle Luce Guy, de Montréal. La carrière de cette dame fut de trop courte durée. Son éloge se trouve en abrégé dans l'extrait suivant tiré d'un journal de Montréal : " 17 janvier 1850, décédée en cette ville, à l'âge de 45 ans, 5 mois et dix-huit jours, à 11½ h. A. M. dame Luce Guy, épouse de M. W. Coffin, écr. protonotaire. La mort prompte et inattendue de cette estimable dame laisse d'amers regrets dans les cœurs des nombreux amis qui ont pu apprécier ses vertus. Ses restes mortels seront inhumés, lundi, dans l'église de la Providence, à la suite de deux services chantés l'un à la Providence, l'autre à l'église paroissiale."

Parmi les qualités qui distinguaient le citoyen, le père, l'ami, on admirait surtout dans monsieur

Coffin, sa charité sans ostentation et sa piété incomparable ; il possédait un rare don d'oraison. " Moi qui l'ai observé plus d'une fois, nous disait le respectable notaire Guillet, il me semble le voir encore au bas de votre église, à genoux, immobile, dans l'attitude d'un ange épanchant un flot de prières." Sa journée était employée comme suit : Dès six heures, il se rendait à l'église, et méditait en attendant l'heure de la messe ; à huit heures, il retournait chez lui et goûtait les plaisirs de la famille ; puis, il se rendait à son bureau. A midi, chemin de la Croix, puis dîner. Bureau de deux à quatre heures, puis, visite au Saint-Sacrement. A sept heures, prière du soir en commun et veillée avec son heureuse famille. Aussi humble que pieux ce chrétien d'un autre âge est demeuré le type de tous ceux qui aspirent à allier les devoirs du bon citoyen avec ceux du fervent catholique. Sa position de greffier au palais de justice lui permettait de nous être bien utile, et après l'incendie nous le verrons transcrire tous les papiers authentiques concernant la communauté et les passer à notre archiviste. Honneur, reconnaissance à sa mémoire et bénédictions à ses descendants en qui nous avons rencontré les heureuses qualités de leur regretté père !

Outre mesdames Saint-Martin et Coffin, la Mère de la Croix avait encore quatre frères et trois sœurs : Madeleine, mariée à M. Prendergast, officier de douane à Québec ; Charlotte qui épousa Eustache Gaspard-Michel Chartier de Lotbinière, aïeule de l'hon. Joly et du colonel de Lotbinière-Harwood ; Josephine mariée à Paul-Roch de Saint-Ours, seigneur de l'Assomption.

## CHAPITRE XVIII.

LES URSULINES MARTYRES.—BÉNÉDICTIONS DE DIEU  
SUR LE CANADA.—SITUATION DES MONASTÈRES DE  
L'ORDRE DE SAINTE URSULE EN FRANCE. —QUINZE  
URSULINES MISES À MORT À ORANGE.—TRAIT  
ADMIRABLE.—NOUVELLE ÉMOTION.—



DEPUIS la conquête, les rapports avec l'ancienne mère-patrie étaient devenus bien difficiles ; ce n'était qu'à de rares intervalles que nous recevions quelques nouvelles de nos sœurs de France. Nos mères de Paris écrivaient en 1768 : “ Déjà, le souffle révolutionnaire menace de renverser le trône et l'autel. ” A ces tristes nouvelles succéda un silence de mort. Pourtant, notre communauté restait sincèrement attachée à cette terre de ses aïeux, à cette patrie de nos fondatrices, à cette dynastie qui avait donné sa protection à notre maison naissante.



Mais voici l'heure où Dieu va répondre par des faits qui nous diront les desseins de miséricorde et d'amour que sa divine Providence avait eus en nous arrachant des bras de la mère-patrie. Sur le sol canadien, les communautés religieuses sont libres de servir Dieu, et elles poursuivent les œuvres de leur institut, pendant que les échos révolutionnaires traversent les mers et parviennent jusqu'à elles. Tout en rendant grâces à Dieu de son évidente protection, avec quelle douloureuse sympathie nos mères n'écoutèrent-elles pas le triste récit des scènes d'horreur dont elles auraient pu être les témoins, si le Canada fut demeuré français.

Aucun ordre religieux n'avait eu en France un développement aussi merveilleux que celui des Ursulines. Au nombre de neuf mille, répandues dans près de trois cent cinquante monastères, nos mères instruisaient dans ce pays la très grande majorité des jeunes filles des différentes classes de la société, et jetaient à pleines mains dans les cœurs la bonne semence des principes religieux et moraux. Telles avaient été jusqu'alors, avec les saints exercices de la prière et la pratique des vertus religieuses, les nobles occupations des filles de sainte Angèle, lorsque la révolution éclatant, les montra dignes filles d'Ursule.

Les Ursulines de France n'avaient pas dégénéré de leur ferveur originelle ; les règles n'avaient pas faibli ; l'esprit général et primitif s'était conservé dans toute sa vigueur. La révolution suscitée pour le renversement de toute institution honnête, pouvait-elle les épargner ? . . . Elle ne le fit point ; en effet, le dix-huit février, dix-sept cent quatre-vingt-douze,

on lançait un décret supprimant les ordres monastiques.

Le refus des religieuses de participer au schisme devint le signal de la persécution... La Convention fit subir toutes les privations d'une prison rigoureuse à des milliers de fidèles épouses de Jésus-Christ. Dans cette nouvelle arène, leur courage brilla d'un reflet plus vif, et devient un spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes.

Lorsque le douloureux écho de la fureur révolutionnaire parvint sur nos plages, quelles larmes sincères ne donna-t-on pas aux maux cruels que nos sœurs enduraient !... on relisait avec une émotion impossible à décrire ces pages qui nous annonçaient avec quel courage héroïque nos mères volaient au martyre et à la mort.

Si les hauts faits des aïeux, disent *Les Annales de l'Ordre*, restent dans les familles comme un magnifique souvenir, celle d'Angèle ne doit-elle pas être saintement fière de montrer ses titres de gloire et de les transmettre à ses enfants comme un riche patrimoine ! aussi, est-ce avec un sentiment de vénération profonde que nous allons consigner ici quelques faits des martyres de notre saint Ordre.

“ Transportons-nous à Orange. Là sont renfermées, comme de redoutables adversaires du nouvel ordre de choses, quarante-deux sœurs des diocèses d'Avignon, Carpentras, Orange, Cavaillon ; elles y sont depuis le 2 mai 1794, et parmi elles il y a quinze filles de sainte Angèle. Dans une situation comme la leur, ne pouvant se faire illusion sur leur sort, toutes ces bonnes religieuses se déterminèrent à ne former qu'une famille sous la même règle, et à

se préparer en commun à la mort que la férocité de leurs prétendus juges rendait immanquable.

“ Chaque jour donc (recueillons avec respect ces détails), on se levait dès cinq heures et on faisait ensemble une heure d'oraison, suivie de la récitation de l'office de la sainte Vierge et des prières de la messe, destinées à suppléer à l'absence du saint sacrifice. A sept heures seulement, on touchait à la maigre et insuffisante nourriture de la prison. A huit heures, nouvelle réunion pour les litanies des saints et une préparation plus spéciale à la mort qui devait venir pour plusieurs. Chacune faisait tout haut l'avœu de ses fautes, et par la communion spirituelle s'unissait en viatique, autant qu'elle le pouvait, à Notre Seigneur.—Alors, sonnait l'heure de la comparution devant le tribunal révolutionnaire ; ce pouvait être pour chacune, chaque jour, la sentence de mort ; et pendant qu'elles attendaient, elles récitaient les prières de l'Extrême-Onction et de la recommandation de l'âme. Se figure-t-on cette noble attitude, cette intense vie spirituelle en face de l'échafaud ?—C'était à neuf heures que commençait l'appel de celles qui devaient paraître devant les bourreaux travestis en juges. Quand on eut amené, un jour, les deux sœurs Mmes de Roussillon, ursulines dans le même couvent, une seule fut dévouée à l'échafaud.—“ Comment ma sœur ! s'écria celle qui devait survivre à l'autre, vous allez donc au martyre sans moi ! que ferai-je sur la terre où vous me laissez seule ? Ne perdez pas courage, répondit sa sœur : votre sacrifice ne sera pas longtemps différé.” Et les événements furent tels. Ne croirait-on pas lire l'une de ces pages si touchantes des actes des premiers martyrs,

où des paroles de ce genre sont fréquentes ! N'est-ce pas saint Sixte et saint Laurent ?

“ C'est le 4 juillet 1794, que le tribunal de sang commença à décider du sort de ces quarante-deux servantes de Dieu. On les interrogeait une à une sur leur état, leur profession, et surtout au sujet du serment à la constitution civile du clergé. Leur réponse sur ces divers points fut unanime. “ Le serment est contraire à ma conscience ; je ne puis le prêter sans offenser Dieu. ” Rappelons-nous que l'une des premières proclamations de la révolution avait été celle de la liberté absolue de conscience ! d'ailleurs, qu'avaient à faire de simples femmes dans des questions ecclésiastiques de cette nature ! — “ Tu es encore à temps pour jurer, reprenait le président : à ce titre, tu éviteras la condamnation.—Je ne puis sauver ma vie aux dépens de ma foi”, reprenaient les nobles filles ; et sur le champ, sans autre motif, l'arrêt de mort était prononcé.

“ Une scène sublime se passait aussi à l'hospice de Valenciennes. “ Seigneur, s'écriait sur son lit de douleur la Mère Ursule Josephte Guillard, Seigneur, ne permettez pas que mes sœurs entrent au ciel sans moi ! ” A peine le dernier mot s'était-il échappé de ses lèvres que, retombant sur sa couche, la fervente ursuline expirait..... Oh ! qu'il fut beau votre triomphe, épouses de Jésus-Christ ! je vois les célestes parvis ouvrir leurs portes d'or, la phalange des athlètes couronnés, le chœur sacré des vierges accourir à votre rencontre ; je vois les âmes qui vous doivent leur béatitude éternelle semer sous vos pas les parfums et les fleurs ; j'entends la cithare mélo-

dieuse des séraphins, et j'adore avec vous le Dieu qui vous couronne du diadème de l'immortalité.

“ Joséphine Leroux, de Cambrai, conserva au sein de la persécution, cette paix délicieuse, trésor des âmes véritablement chrétiennes, que les hommes ne peuvent ravir ; elle suivit d'un pas ferme les satellites chargés de la conduire à l'échafaud. “ Vraiment, s'écriait-elle, peut-on craindre de quitter l'exil quand on songe à la beauté du paradis.” Scholastique Leroux, sa sœur, était digne d'elle : on en jugera par la lettre qu'elle écrivit aux Ursulines de Mons après la première exécution :

“ Valenciennes, le 20 octobre 1794, veille de Ste. Ursule. C'est du fond de mon cachot, et de la prison de Valenciennes que je vous écris, après sept semaines d'arrestation dans différentes maisons de notre ville, où nous fûmes détenues pour le crime que nous avons commis en nous réfugiant chez vous. C'est cette faute qui va nous mettre en possession de la gloire du martyr. Ne nous plaignez pas, mais dites-vous en vous-mêmes : Ah ! mes sœurs, qu'avez-vous fait pour mériter cette faveur ? Je le dis avec vous chères amies : les maux que nous avons soufferts depuis notre départ de chez vous peuvent-ils entrer en comparaison avec les délices ineffables de la gloire du martyr que le divin Epoux prépare à ses épouses privilégiées ! Filles de sainte Ursule et de ses compagnes, comme elle, nous allons, sous peu de jours, donner notre vie pour soutenir notre foi. Les consolations que nous éprouvons à la vue de cette faveur sont inexprimables : ce qui vous prouve la force de la grâce. Sans cette double grâce, nous succomberions toutes sous le poids de nos peines.—

Cinq de nous ont déjà subi la guillotine.... elles ne marchèrent pas, elles volèrent au lieu du supplice ; elles y montèrent en riant. Une d'entre elles voulant être exécutée avant les autres, fut obligée de descendre de l'échafaud et d'y remonter ensuite. On leur laissa seulement un jupon et leur chemise ; on leur lia les mains au dos. Nous attendons le même sort.—Je suis persuadée que ma lettre ne vous arrivera pas avant notre mort. Les jugements de Dieu nous étant inconnus, accordez-nous toujours le secours de vos prières. Si elles ne nous servent pas, elles serviront pour le soulagement de celles qui survivront. Thérèse, Félicité, et Sœur Régis sont dans les prisons de Douai. Clothilde ma sœur, Sœur Cordule, les deux Brigittines et moi, sommes ici ; les autres ne sont pas prises.—Tous les prêtres sont exécutés : c'est ce qui augmente notre martyre. Mille choses honnêtes de nous toutes à toutes nos sœurs. Croyez-nous toujours très reconnaissantes. En mourant, nous vous embrassons de tout notre cœur. Nous nous recommandons à tous nos amis, à monsieur le curé et à monsieur le chanoine.

Au résumé, les Ursulines ont donné vingt-cinq martyres au diocèse de Paris ; celles de Valenciennes, onze ; celles de Bolène, huit ; celles du Pont Saint-Esprit, deux ; celles de Pernes, deux ; celles de Carpentras et de Sisteron, deux aussi. Beaucoup de filles de sainte Angèle, sans achever leur immolation, endurèrent l'épreuve de l'emprisonnement, et confessèrent Jésus-Christ dans les chaînes.

Dieu avait permis à l'enfer de prévaloir durant quelques années, et l'enfer n'a point d'accommodements avec le ciel. Comme autrefois Job, la nation

française fut livrée aux oppressions de l'esprit de ténèbres, comme lui, elle en devait triompher par la vertu de ses saints. Dieu, en effet, ne permet le succès des méchants que pour faire éclater le bien dans les âmes qui sont à lui. Que de crimes pendant la révolution ! mais, par contre, que d'admirables vertus, qui n'eussent point germé dans un temps ordinaire et régulier !”

Honneur à ces illustres vierges, honneur à ces dignes ursulines qui se montrèrent de véritables héroïnes chrétiennes en face des prisons et des échafauds. Filles d'une mère martyre, elles ont tenu le premier rang dans cette glorieuse phalange d'athlètes.



## CHAPITRE XIX.

LES CHAPELAINS DU MONASTÈRE.—MAISON PRESBY-  
TÉRALE DES TROIS-RIVIÈRES.—M. MAILLOUX.  
M. DE SAUREVOIS. M. DE SAINT-MARC.



N lit dans nos annales sous le titre “ Les Chapelains du Monastère, ” année 1792, les lignes suivantes :

“ Pendant la maladie, et après la mort de M. de Saint-Onge, nous avons été desservies par M. de Sabrevois, jeune prêtre de mérite, déjà accablé de travail par les soins d'une grande paroisse et la desserte du Cap et des Forges.”

De son côté, la supérieure du monastère, la révérende mère Baby de Thérèse de Jésus, écrivant à l'évêque de Québec, s'exprime ainsi :

“ *Monseigneur.*—Nous bénissons la divine Bonté qui vous a inspiré de nous continuer pour confesseur M. de Sabrevois. Ce jeune monsieur, dont



le zèle et la prudence vous sont connus, a le talent de se concilier la confiance, malgré sa fermeté."

D'après ce témoignage, nous voyons que nos mères, appréciaient les belles qualités du pieux lévite qui les dirigeait. Ce digne prêtre, outre ses qualités personnelles, descendait d'une famille très considérée dans les Trois-Rivières. Sa grand'mère maternelle étant mademoiselle Jeanne de Boucherville, fille de M. Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, l'on conçoit facilement qu'il fut bien vu dans notre petite ville.

Mademoiselle de la Broquerie nous a conservé un trait de son enfance. "Étant enfant, dit-elle, j'étais allée, dans la compagnie de ma mère, Clémence Gamelin-Maugras de la Broquerie, avec un de mes cousins tout jeune alors, Jean-François Sabrevois de Bleury, visiter madame d'Youville, ma tante. A la fin de la visite, madame d'Youville regardant le jeune de Bleury, lui dit, en le touchant légèrement sur l'épaule : "Tu mourras prêtre, mon petit bonhomme."

Comme on l'a vu, la prédiction s'était réalisée. M. de Sabrevois, né à Chambly le 26 octobre 1765, avait été ordonné prêtre le 20 mars 1790. En 1793, il était curé des Trois-Rivières et chapelain du monastère. Deux ans plus tard, la communauté lui concédait un emplacement situé au sud-ouest de la rue Notre-Dame, vis-à-vis l'église paroissiale. Ce terrain était une concession du 10 mai 1736, faite à notre communauté par MM. Beauharnais et Hocquart. M. de Sabrevois faisait cet achat dans le but d'agrandir l'emplacement où se trouvait le presby-

tère, bâti au pied du Platon, faisant face à la porte du cimetière.

Ce n'a pas été sans intérêt que nous avons étudié les lieux où demeureraient les dignes ministres du Seigneur, qui étaient tout à la fois curés de la ville et chapelains du monastère. Nous en dirons ici quelques mots ; et nos lectrices verront que le curé de la ville des Trois-Rivières n'eut pas toujours un séjour bien confortable.

M. Mailloux, curé en janvier 1777, était le successeur immédiat des RR. PP. Récollets.

Le 11 mai 1777, monseigneur Briand écrivant à MM. les marguilliers, les engage, ainsi que les paroissiens des Trois-Rivières, à prendre des mesures promptes et efficaces pour bâtir un presbytère, et offre même d'y contribuer de sa bourse. Les ordres de monseigneur furent exécutés, et la fabrique loua pour M. Mailloux, la maison de mademoiselle de Tilly ; le loyer était de deux cent cinquante deux livres par année.

Le 9 février 1783, une nouvelle assemblée de fabrique représente qu'il serait nécessaire de bâtir un presbytère, " attendu que la maison où est actuellement logé M. Mailloux, curé, a été condamnée par M. Antoine Lapalme, suivant un procès-verbal du 28 janvier dernier ; sur quoi il a été décidé qu'avant d'entreprendre la dite bâtisse, il sera fait une recherche, tant dans la paroisse que dans la banlieue, pour voir les sommes qu'on pourra lever."

Cette résolution témoigne de la sagesse des braves paroissiens. Ils suivaient à la lettre la parole du Sauveur rapportée par saint Luc : " qui est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne suppute

auparavant en repos la dépense... et s'il pourra l'achever... etc.

Tout le monde se montra sans doute généreux, car le presbytère fut bâti dans l'espace de temps compris entre le 9 de février et le 10 août, même année ; à cette époque, la fabrique fit enclore le terrain joignant au presbytère.

Le 21 mars 1784, il fut décidé, dans une nouvelle assemblée, de faire resserrer les planchers et cloisons du presbytère bâti l'année précédente. Au mois d'octobre, il s'agissait de réparer le toit ; " de couvrir en bardeaux et d'y ajouter une couche de grosse peinture rouge !"

M. Mailloux put jouir de ce logement pendant six ans. En 1790, il quittait les Trois-Rivières pour la cure de Saint-Eustache, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 19 janvier 1810. M. Mailloux n'était âgé que de cinquante-six ans. Son successeur aux Trois Rivières avait été M. de Sabrevois. Ce dernier était encore curé de la ville lorsque monseigneur nomma un chapelain résidant. En apprenant cette bonne nouvelle, nos mères ne peuvent contenir les élans de leur reconnaissance.

Au Canada, les esprits et les cœurs étaient alors péniblement affectés des rigueurs et des mauvais traitements que l'on faisait souffrir, en France, aux prêtres du Seigneur. Aussi accueillait-on avec des égards et des attentions toutes particulières, les illustres proscrits que la tourmente révolutionnaire avait poussés sur nos rives. Le district des Trois-Rivières plus que nul autre, fut favorisé de la présence de ces vétérans du Sanctuaire. Cette glorieuse troupe, digne d'être associée aux martyrs de la foi,

avait été échelonnée des deux côtés du fleuve, dans l'ordre suivant : M. Raimbault à Nicolet, M. Orfoi à la Pointe-du-Lac, M. Courtin à Gentilly, à Bécancour, M. Lejantel. à Saint-Michel d'Yamaska, M. Gibert, à la Baie du Febvre, M. Fournier, à Saint-François du Lac, M. Ciquart. On appelait la partie du diocèse qu'ils desservaient, " la petite France."

En plaçant ces dignes ecclésiastiques, Mgr. Hubert n'oublia pas le monastère des Ursulines des Trois-Rivières. Sa Grandeur nomma chapelain du monastère, en juillet 1796, l'abbé Joseph-Jean-Baptiste de Saint-Marc.

Il est de tradition dans la maison, qu'il fut le premier chapelain résidant. Toutefois, il est prouvé que M. de Saint-Onge demeura au monastère durant de longues années, et nous ne pouvons concilier les faits avec cette tradition, qu'en présumant que nos mères considéraient plutôt M. de Saint-Onge comme grand-vicaire et supérieur que comme chapelain.

Un malentendu entre M. de Saint-Marc et M. de Sabrevois curé de la ville et chapelain du monastère amena quelque gêne dans leurs relations et produisit, sinon de la froideur, du moins une grande réserve dans l'accueil que les Ursulines firent à leur premier chapelain.

La charité, la science et la prudence que montra ce digne prêtre en cette circonstance ramena promptement la confiance dans les cœurs.

A la fin de septembre, 1796, M. de Sabrevois fut transféré à la cure de Lachenaie, M. Noiseux lui succéda comme curé et avec le titre de grand-vicaire.

Ce bon et digne pasteur respectait en M. de Saint-Marc l'homme dévoué qui avait souffert pour conserver la pureté de la foi, le persécuté par la haine des ennemis du Christ, le prêtre exilé, et le traita avec bonté.

Il écrit à l'évêque de Québec, à la date du 4 décembre 1796 : " Je suis très satisfait de M. de Saint-Marc, j'ai attendu à vous en parler que je le connusse. C'est un bon prêtre qui remplit très bien son emploi. Je n'ai qu'à me féliciter de sa complaisance quand il peut rendre quelques services à la paroisse. "

De son côté, le jeune abbé se montra sensible à tant de bienveillance et se dévoua avec beaucoup de zèle à ses humbles fonctions.

" La situation de la maison où je travaille, " écrit-il, à monseigneur Plessis, alors coadjuteur, " offre, il faut en convenir, plus de difficultés et d'obstacles au soulagement des religieuses, qu'aucune autre de la province, elle reçoit peu de demandes d'ouvrage, ses rentes quoique, grâce à l'administration de monsieur le grand-vicaire Noiseux, plus fortes qu'autrefois, ne sont point encore au pair de la dépense, il n'y a que deux religieuses qui aient des pensions fixes et très modérées.

" Le monastère est rempli d'infirmes et s'emplit de sujets qui n'apportent que le tiers, la moitié des dots fixées par les constitutions. Cette maison s'est saignée aux quatre veines pour liquider des dettes considérables contractées dans des temps où l'on travaillait plus à sa destruction qu'à sa conservation.

" Il est aisé d'apercevoir qu'une maison dans

ce déplorable état est dans une espèce d'impossibilité de fournir à ses sujets les commodités seulement convenables de la vie." Puis, il propose à l'évêque quelques moyens de subsistance, témoignant de sa sollicitude pour la communauté et de sa grande charité.

Dans une autre occasion, s'adressant de nouveau à monseigneur Plessis, il écrivit : " Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour empêcher que les âmes qui m'ont été confiées prévariquent : mettant de côté la modestie d'auteur, je vous sou mets trois discours sur les devoirs de la vie religieuse qui font partie d'une collection de vingt-quatre que j'ai communiqués à la communauté."

Un seul nous a été conservé. Le vœu de pauvreté en fait le sujet. Ce discours est bien écrit et rempli de citations de Benoit XIV et de saint François de Sales.

Quelques mois plus tard, M. de Saint-Marc rendait compte à monseigneur Plessis des fruits d'une visite pastorale de la manière suivante :

" L'intérêt que vous faites au bien être des maisons religieuses vous fera recevoir avec satisfaction les agréables nouvelles que j'ai à vous donner de la visite dont monseigneur a honoré la communauté. C'est le véritable apôtre d'un Dieu de paix qui l'a mise dans l'esprit et le cœur de toutes nos religieuses. Il n'en est pas une qui soit sortie des entretiens qu'il leur a permis d'avoir avec lui, sans avoir plus d'ardeur pour les devoirs de son état, le plus tendre respect pour son évêque et un plus fort sentiment de l'harmonie et de l'union fraternelle : on s'était fami-

liarisé avec ces saintes idées, on a bien résolu dans le calme et dans la joie, de les réaliser.

“ La bonté guidée par la plus grande sagesse est le grand moyen que monseigneur a employé pour cela. Il a fait une telle impression que je suis persuadé que s’il en était quelqu’une qui s’écarterât de son devoir on l’y ferait rentrer en se bornant à lui dire : *qu’elle déplairait à monseigneur*. Heureuse situation que celle où l’on peut conduire les âmes au bien, en remuant le sentiment ! c’est un précieux trésor, il ne me faut que l’art de savoir bien l’employer. Si j’ai le bonheur de le posséder, je pourrai me flatter de voir des jours sereins.

“ L’élève que vous m’avez confié a des talents : Je l’applique à l’étude de la langue latine, à l’intelligence des ouvrages anglais pour les traduire, à la lecture et à l’orthographe exactes de notre langue, et à s’introduire avec discrétion dans l’étude de l’histoire. J’ai trouvé de bons ouvrages dans la bibliothèque de la communauté pour parvenir à ces fins.

“ Son papa et sa maman sont très estimés ici ; le nombre de leurs chalands surpassera à coup sur celui de tout autre négociant de la ville.

“ La vraie piété est utile à tout.

“ Voilà, monseigneur le coadjuteur, des nouvelles qui, je m’en flatte, vous plairont. Puissé-je n’en avoir jamais à vous donner que de ce genre. Ce ne serait qu’une faible récompense des vues qui vous animent pour la gloire du Seigneur et le salut des âmes.

“ Je suis avec un profond respect, Monsieur le

Coadjuteur, Votre très humble et très obéissant serviteur. SAINT-MARC.

Les Trois-Rivières, 26 juin 1799.

Dans une lettre adressée au même en date du 20 mai précédent, il est encore fait mention de ce jeune étudiant. "le petit Kimbert", y est-il dit, "doit commencer aujourd'hui le cours d'exercices classiques dans lequel vous voulez que je le dirige; je ne négligerai rien pour le faire répondre aux flatteuses espérances qu'il a données à sa première entrevue; il m'a très prévenu en sa faveur."

Ce jeune homme continua à étudier sous M. de Saint-Marc. Aux années 1801, 1802, nous trouvons son nom dans les registres de sépulture de l'hôpital: il signait comme témoin. (1)

Maintenant, dans le cloître, que pensait-on du père chapelain? "M. Jean-Baptiste de Saint-Marc est un homme de mérite et d'une vertu distinguée. Monseigneur ne pouvait nous choisir un meilleur directeur que ce jeune ecclésiastique si mûr déjà, si vertueux et si savant dans les choses de Dieu. Il

(1) De Joseph-Antoine Jekimbert, allemand d'origine, marié à Québec en 1753, naquirent: Thomas qui fut prêtre et mourut en 1832; Joseph qui ne paraît pas avoir fait souche; et René qui continua la lignée. Les fils de René naquirent en 1786 et aux environs. C'étaient deux garçons de talent: Timothée-Olivier et René-Joseph, qui furent médecins, et patriotes de 1837.

Timothée-Olivier n'a pas laissé de descendance. Il demeurait à Chambly.

René-Joseph arrivé aux Trois-Rivières avec son père, vers 1790, fut un homme politique de mérite. De 1834 à 1838, il fut député des Trois-Rivières avec Edouard Barnard.

Il succéda au docteur Talbot comme médecin de notre communauté, il demeurait alors coin des rues Notre-Dame et des Forges.

Le seul fils de René-Joseph fut René, huissier de la Verge-Noire, lequel eut pour fils René-Edouard qui le remplace à présent dans ces fonctions



s'applique surtout à former à l'esprit religieux, les jeunes vierges du cloître. Mères des Anges, Saint-Louis de Gonzague, Saint-Antoine, Sainte-Catherine et Sainte-Hélène n'oublieront jamais le zèle infatigable avec lequel il les prépare à la profession religieuse, ni la communauté tout le zèle et la charité qu'il déploie dans l'exercice de ses laborieuses fonctions. On voudrait lui faire oublier l'ancienne France, s'il était possible d'oublier sa patrie."

D'après ces lignes, nous devinons que M. de Saint-Marc souffrait de la nostalgie ; et on le conçoit facilement. Le jeune abbé qui avait connu l'aisance et joui des douceurs de la société, se voyait alors relegué dans une petite localité, loin de ses parents, loin de ses amis...

Il gémissait aussi sans doute sur les crimes de sa patrie. Souvent des nuages assombrissaient son front ; ses filles n'étaient pas sans les apercevoir ; aussi tremblaient-elles de le voir demander sa démission. Il ne peut bouger du monastère sans que l'on craigne un départ pour toujours ! Écoutons les lignes suivantes écrites par la révérende mère Sainte-Ursule, supérieure, et adressées à Mgr. Hubert, le 1er, juillet 1797 :

" Monseigneur, — Je profite avec plaisir des offres que nous a faites M. de Saint-Marc de se charger de nos commissions, pour vous présenter l'hommage de nos respects, et vous témoigner la profonde impression que nous a faite la nouvelle de votre maladie. Nous avons appris en dernier lieu, que vous éprouvez du mieux. Nous continuerons de prier Dieu de le perfectionner jusqu'à votre entier rétablissement ; tous les motifs se réunissent pour

inspirer le désir ardent de la conservation de Votre Grandeur.

“ Le voyage de M. de Saint-Marc donne quelque inquiétude à mes sœurs ; je tranquillise les esprits, en les assurant que, d'après ce qu'il a laissé entrevoir, il n'allait pas demander de nous quitter ; (il aurait tort de le faire...) mais seulement, il va vous proposer quelque arrangement pour le mettre à même de fournir à son petit entretien. Selon les connaissances que je crois avoir de ses goûts pour le ménage, il me semble qu'il serait fort embarrassé dans une cure, et que sa faible santé ne lui permettrait pas d'en remplir les devoirs. Comme il me paraît également sans ambition, une petite desserte aux environs des Trois-Rivières semblerait lui convenir.

“ L'intérêt de notre communauté me fait faire ces réflexions, que je soumets d'avance à tout ce que Votre Grandeur en voudra ordonner. Je vous assure aussi avec satisfaction, que la paix, l'union règnent dans notre maison : ce sont les fruits du zèle, de la prudence et des lumières du digne confesseur et directeur que votre bonté paternelle nous a choisi. Nous lui sommes bien redevables. Les talents dont le ciel l'a doué lui ont mérité l'entière confiance de toutes les religieuses, lesquelles, goûtent l'avantage d'être conduites avec tant de charité, de fermeté et de douceur”.

Ce que la mère Sainte-Ursule demandait fut accordé. M. de Saint-Marc devint curé du Cap-de-la-Madeleine.

Mais quand la paix fut rétablie en France, rien ne put retenir l'exilé. Il dit à la jeune Sœur Sainte

Hélène, alors novice, qu'il avait projeté de retourner dans sa patrie, mais qu'il ne l'abandonnerait pas en chemin, et qu'il ne partirait que lorsqu'elle aurait prononcé ses vœux.

Il s'embarqua le 2 juin 1802, disent nos annales, au grand regret de la communauté, qui eut désiré vivre longtemps sous sa paternelle égide. Les dernières nouvelles que nous ayons eues de ce Père spirituel justement regretté sont de 1822, il était alors curé de Mont-Marsan, en France.

Il fut remplacé par M. de la Vaivre, qui ne résida au monastère qu'une année ; puis, M. le grand vicaire Noiseux, déjà supérieur, se chargea de la desserte de la communauté jusqu'en 1806.

Pendant ce temps, que de vœux adressés au Seigneur pour obtenir un chapelain !.. Dieu, dans sa miséricorde, disposa peu à peu l'âme du grand serviteur qu'il destinait à être notre Raphaël.—Mais cette grâce inappréciable de posséder un tel saint, ne se donne pas, elle s'achète ;... et ce ne sera que lorsque le monastère aura subi l'épreuve de l'or dans le creuset, que débarquera sur nos plages le saint et illustre abbé De Calonne.



## CHAPITRE XX

NOTRE HÔPITAL DE 1752 À 1806 :—BELLE MISSION DE LA SŒUR HOSPITALIÈRE.—BREBIS RAMENÉES AU BERCAIL.—NOTRE HÔPITAL SERVANT DE BÉTHANIE AUX PRÊTRES MALADES.



Dieu appelait ensemble dans notre maison la douleur et la compassion, les besoins et les services. Il donnait aux malades le mérite des souffrances, et aux religieuses le mérite des œuvres de la charité ; l'Ursuline que l'obéissance destinait à l'office d'hospitalière, reconnaissait que les affligés qui trouvaient un asile dans nos salles et y recouvraient la santé, recevaient encore moins que celle qui était chargée de transmettre ce bienfait de la part de Dieu. Aussi y allait-elle avec joie ! il lui semblait voir la charité introduisant sa servante dans son temple et la présentant à sa famille souffrante en disant : "voici que Dieu me députe vers vous, pour remplir les promesses qu'il a faites de secourir le pauvre et de ne point abandonner celui qui met

sa confiance en Lui. C'est son épouse ; au jour de sa profession, elle s'est consacrée à Jésus ; elle lui appartient, il vous la donne, il a mis dans son cœur, amour et compassion pour vous. Dans vos peines, vos tristesses, elle vous consolera ; dans vos besoins elle vous soulagera ; elle sera votre mère. Ne vous regardez pas comme étrangers dans cette maison ; vous êtes dans votre famille". Ces promesses faites au nom de la charité, nos mères s'efforçaient de les tenir ; elles disaient : si l'état d'hospitalière est grand et saint par les devoirs qu'il impose, il rassure aussi par l'efficacité et l'étendue des grâces qu'il renferme. Il nous met, nous et toutes nos pensées, toutes nos actions, sous la direction et l'influence de la première et de la plus parfaite des vertus. Dieu se plaît à multiplier ses communications avec celles qu'il y appelle. Il semble qu'il les traite comme des associées qui concourent avec lui à la même œuvre, il imprime sa présence sur tous les objets qui les environnent.

Que de fois, nos mères ont admiré la conduite miséricordieuse de Dieu à l'égard des malades ; bien souvent, sa main paternelle les amenait par la souffrance aux fins qu'il se proposait. Ordinairement, un certain nombre de religieuses, assistées des serviteurs, suffisait pour le service de l'hôpital, mais la communauté tout entière prenait intérêt à la santé de l'âme et du corps malades. En glanant quelques traits dans les notes que nous ont laissées les anciennes mères, nous voyons qu'un homme bien connu pour son animosité contre la religion et les ministres du Seigneur, fut apporté un soir à l'hôpital ; il était dangereusement malade. On s'empresse de lui don-

ner tous les secours que réclame son état de souffrance et l'on avertit en même temps la mère Supérieure de l'arrivée au bercail de cette brebis égarée. Le lendemain après la sainte messe, des prières publiques sont faites à son intention ; le même jour et sur la seule inspiration de son bon ange, ce pauvre homme disait à la mère Catherine Hubert de Saint-Joseph : " Je crains de mourir avant d'avoir réglé les affaires de ma conscience. Qu'on prie pour moi continuellement." Depuis ce moment, il parut fort inquiet. Il tenait à la main une petite médaille de la sainte Vierge. Il avoua l'avoir toujours portée, malgré tous ses égarements, et qu'une fois entr'autres la sainte Vierge l'avait visiblement assisté. " Me voyant en danger de mort, nous raconta-t-il, je saisis ma petite médaille comme je la tiens en ce moment, et je ne cessai de répéter : Marie, ayez pitié de moi ! Rendu à terre, je reconnus que la sainte Vierge avait fait un miracle pour moi." " Elle en fera bien un second, " ajouta l'hospitalière. En effet, ce pauvre homme se confessa ; mais sa maladie ne lui permit pas de recevoir le saint Viatique, malgré ses ardents désirs. Il disait, " Je le mérite bien, la main de Dieu est sur moi." Quand je pouvais communier, je ne le voulais pas et maintenant que je le désire le bon Dieu ne le veut pas." Il mourut dans cette humble résignation et dans de grands sentiments de pénitence ; réparant ainsi à l'heure de la mort, une vie peu chrétienne. Une autre fois, c'est un vieux marin qui a négligé ses devoirs religieux depuis l'âge de douze ans. Soupçonnant son état, la garde-malade s'informe s'il est prêt à paraître devant Dieu. A cette question, il

répond vivement : “ Oh ! je vais tout vous dire, car je vois que vous êtes une véritable dame, j'ai besoin de me confesser.” Le prêtre prévenu à l'avance se trouva à proximité ; à peine eut-il entendu et absous ce pauvre malheureux, que l'âme purifiée du patient quittait cette terre. Quelquefois, la résistance à la grâce était plus opiniâtre. Témoin d'un combat qui se prolongeait, Dieu inspirait à une religieuse de venir se jeter à ses pieds ; nouvelle Esther, elle lui demandait l'âme de son frère, offrant de la payer de sacrifices, de ses peines, de ses prières. Presque toujours, Dieu se laissait fléchir ; mais hélas ! nous avons aussi été témoins de ces terribles arrêts de la justice de Dieu, lorsqu'elle abandonne à un sort réprouvé le pécheur dont le désordre et l'obstination repoussent sa miséricorde ! Quel sujet de réflexions. Saisies d'épouvante, avec quelle ferveur nous demandions à Dieu d'être préservées de ce comble de tous les malheurs. C'était bien alors que nous sentions naître en nous de nouvelles forces pour multiplier les actes de zèle et de dévouement, afin qu'en touchant le cœur de Dieu nous obtenions la grâce de la persévérance dans le bien.

Quelques jours plus tard mourait dans ces salles, un vénérable ecclésiastique, messire Joseph Parent, curé de Saint-Cuthbert. Il rendit le dernier soupir le 19 avril 1773 âgé de 51 ans et comptant 26 ans de prêtrise.

Ce ne fut pas seulement sur des compatriotes et des enfants de la véritable Eglise que s'exerçait la charité de nos mères, comme ce ne fut pas seulement à Jérusalem que Jésus guérissait les malades mais à Samarie même et dans les autres villes schis-

matiques. En 1775, les armées du Congrès ayant envahi le pays, les malades et les blessés des troupes anglaises et allemandes alliées vinrent tour-à-tour chercher un refuge dans notre modeste hôpital.

Madame J. Bte. Badeaux vint aussi mourir à notre hôpital. Elle était sœur de la mère M. Bolvin de Sainte-Marguerite entrée en notre monastère en 1760. Monsieur J. Bte. Badeaux se montra toujours le fidèle ami de la communauté et lui rendit de grands services. De son côté madame Badeaux, ancienne élève du pensionnat, regardait le monastère comme un second chez-elle. Dangereusement malade, elle demanda à être admise dans les salles de notre hôpital, où elle pourrait, disait-elle, recevoir les soins de ses bonnes mères et anciennes amies. Sa dévouée sœur, mère Sainte-Marguerite, était déjà partie pour le ciel. Cette bonne dame, cependant, ne fut pas reçue au milieu de nous avec moins d'empressement ; au contraire, on lui prodigua, à l'envi, les soins les plus assidus ; mais hélas ! la maladie empirant, la chère malade se vit bientôt aux portes de l'éternité. Elle fit avec générosité le sacrifice de sa vie, reçut les derniers adieux de sa famille et de ses amis du cloître et le 10 novembre 1789 elle quittait cette vie périssable pour un monde meilleur. La fabrique voulant reconnaître les nombreux services que le notaire Badeaux avait rendu à l'église paroissiale en faisant l'office de chantre pendant vingt ans, se chargea des frais de sépulture de madame Badeaux. Cette marque de reconnaissance fut consignée dans les registres. Nos bons rapports avec les descendants de cette respectable famille se sont toujours continués, et la communauté recon-



naissante des services rendus, les a inscrits en temps et lieu dans nos annales ; la suite de cette histoire les révélera à nos chères lectrices.

Le 13 septembre 1796, la mère Thérèse de Jésus alors supérieure écrivait à monseigneur Hubert : " J'ai l'honneur d'informer Votre Grandeur du décès de M. Huot curé de Maskinongé, confesseur extraordinaire. Ce digne prêtre est décédé hier la nuit. Suivant sa volonté, il sera inhumé dans notre église. Monsieur Courtin, curé de Gentilly, est a notre hôpital depuis le 9 du courant. Sa maladie a paru dangereuse, mais il a pris beaucoup de mieux." Monsieur Claude-Gabriel Courtin, né vers 1765, au diocèse de Coutance, en Normandie, avait été ordonné prêtre le 19 décembre 1789. Ce digne ecclésiastique qui aima mieux quitter sa patrie que de compromettre sa foi au contact des révolutionnaires qui inondaient la France, était arrivé à Québec, au mois de juillet 1795, avec M. l'abbé Malavergne, et presque dès son arrivée, monseigneur Hubert utilisa son savoir et ses aptitudes. Ce qui plut surtout au prélat, c'était la bonne volonté qu'il remarquait en ce vertueux prêtre, aussi prêt à donner ses services à la plus humble bourgade de la mission la plus lointaine, qu'aux riantes et opulentes paroisses. " Car après tout," ajoutait à ce propos cet homme de bien et plein de désintéressement, " après tout, je ne suis pas prêtre pour moi ; peu m'importe à qui écherra le ministère qui m'est confié." Monseigneur lui offrit la desserte de Saint-Edouard de Gentilly et de Saint-Pierre les Becquets, que ce laborieux missionnaire desservit simultanément pendant une dizaine d'années. C'est dès le

mois d'octobre 1795 que le vertueux M. Courtin fut appelé à la desserte de Saint-Edouard de Gentilly, au district des Trois-Rivières ; cette paroisse n'existait que depuis une dizaine d'années. Son intégrité, la pureté de ses mœurs et son impartialité reconnues de chacun, comme sa bienveillance, son caractère conciliant et sympathique envers tous, ont valu à M. Courtin le respect constant et la plus sincère affection de la part de ses paroissiens, qui honoraient la piété, la charité et l'activité constante qui signalèrent sa belle carrière.

Les cultivateurs canadiens des seigneuries de la rive sud du Saint-Laurent, de Bécancourt, de Saint-Grégoire, de la Baie du Febvre etc. etc. s'étant décidés à aller travailler au défrichement des cantons de Blandford, de Maddington et autres, monsieur l'abbé Courtin, à l'exemple de monsieur l'abbé Rimbault de Nicolet, voulut se charger de donner les secours de la religion aux colons échelonnés sur la rivière Bécancourt dans les profondeurs de la seigneurie de Gentilly et dans le canton de Blandford. Malgré son grand âge, ce pieux lévite, habitué à tous les genres de sacrifices, faisait des courses de quatorze ou quinze lieues, et parvenu au milieu des défricheurs, déployait sa tente, ou encore célébrait les saints mystères dans leurs cahutes et leur offrait à tous les consolations de son ministère.

Depuis lors, bien d'autres pieux missionnaires ont imité son exemple, ont exercé en faveur des habitants de ces vastes et fertiles cantons, leurs fonctions sacrées et ont grandement concouru à

l'accroissement merveilleux de la civilisation au milieu de nos immenses forêts.

De là vient que les anciens habitants de ces cantons de l'Est répètent que leurs premiers missionnaires étaient des prêtres français, et que le plus ancien clocher des cantons de l'Est est celui des enfants de saint Louis.

Monsieur l'abbé Courtin est décédé en la paroisse de Gentilly le 16 août 1832, à l'âge de soixante-sept ans. Depuis quelques semaines déjà ce digne prêtre vivait dans une retraite absolue, par suite d'infirmités et d'une faible santé usée avant le temps par les fatigues d'un ministère pénible. Monsieur l'abbé Carrier, qui laissait la paroisse de Notre-Dame de Québec, où il avait exercé le saint ministère en qualité de vicaire, sous monseigneur Signay, dès lors coadjuteur, lui succéda à Gentilly.

Par son testament l'humble M. Courtin avait disposé de son modeste mobilier en faveur des étudiants du collège de Nicolet, exprimant le désir que l'on en distribuât tous les ans, le revenu aux plus nécessiteux.

On le voit, notre "Béthanie" était assez fréquenté et nos mères éprouvaient un sensible bonheur à prodiguer leurs soins aux ministres du Seigneur, imitant ainsi les saintes femmes de Jérusalem. Avant d'en quitter les murs, jetons un coup d'œil sur le lieu où nous sommes. Weld, touriste anglais, que nous avons déjà cité, décrit ainsi l'hôpital des Ursulines des Trois-Rivières. Il voyageait en 1795. "L'hôpital est contigu à la chapelle et divisé en deux grandes salles, contenant douze à quatorze lits. Les chambres sont bien aérées, et les lits

entretenus très proprement semblent offrir un lieu de doux repos aux pauvres malades. Chaque lit a son saint patron, ce qui est indiqué par une invocation au saint titulaire, écrite en gros caractères, telle que "Saint Jacques, priez pour moi. Saint Jean priez pour moi." Cette inscription est placée au-dessus du lit."

Comme Weld le fait remarquer, notre hôpital était tout près de la chapelle. Était-ce avec intention que le fondateur avait ménagé cette consolation aux pauvres malades. Toujours est-il qu'en entrant dans cette demeure si près du sanctuaire où Dieu réside, la plupart y prenait cette sainte, cette divine balance, ce poids juste, que dans le langage des chrétiens, nous appelons la balance, le poids du sanctuaire. Les patients y pesaient à loisir les vanités, les ambitions, le néant d'un nom périssable et appréciaient à leur valeur les croix, les souffrances, le mérite de la vertu. Ils établissaient ainsi la différence qui existe entre les biens solides et véritable et les biens faux et passagers. Et très souvent, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce lieu fut pour les pécheurs la porte du ciel.

Les dames pensionnaires de cette époque dont nous avons retrouvé les noms sont mesdames Baby, Desfonds et Desbarats.

Depuis 1796 l'hôpital tint un registre paraphé par Son Honneur le juge Deschesnaux jusqu'à l'année 1803 ; puis par le juge Foucher. Comme les insérés sur ces feuillets sont peu nombreux ou ont pu être oubliés par ceux qui ont compilé les registres de l'église paroissiale nous les inscrivons ici.

Le 7 mars 1796, inhumé dans le cimetière de

l'hôpital, Jean-François Beloin, charron, résidant à la Pointe-du-Lac, âgé de 54 ans. Le 13 septembre 1796, inhumé dans l'église des dames Ursulines des Trois-Rivières, messire Pierre Hubert curé de Maskinongé âgé de 45 ans, en présence de messires Dubois curé de Bécancourt, Gagnon, curé de La Pointe-du-Lac et de Saint-Marc chapelain du monastère. Le 3 février 1797, enterrement de Joseph Marie N. Sauvage de la paroisse de Saint-François, âgée de 26 ans. Le 10 juin 1797, Marie-Charlotte Pinau Laperle âgée de 18 ans. Le 18ième jour de . . . . 1797 Françoise-Lacource femme d'Alexis Tourigny de la paroisse de Bécancourt, âgée de 70 ans. Le 3 décembre 1798, Hyacinthe Tousignant veuf de Josephte Gentilly de la paroisse de Gentilly âgé d'environ 23 ans. Le 24 juin 1800, Joseph Triganne dit Laflèche cultivateur de la paroisse de Nicolet âgé de 70 ans. Le 11 octobre 1800 Joseph Rivard dit Laglanderie, cultivateur d'Yamachiche âgé de 56 ans. Le 20 juillet 1801, sépulture de Joseph Bombon, de Louisbourg dans l'île du Cap Breton, résidant au Canada depuis plusieurs années et y exerçant le métier de cordonnier. Le 12 août 1801, J.-Bte. Rouillard époux de Marie Dubé, habitant de la Pointe aux Sables paroisse de Nicolet, âgé de 31 ans. Le 21 octobre 1801, sépulture d'Elizabeth Gilot Lambert épouse de J.-Bte. Lambert, maître menuisier âgée de 42 ans. Le 13 décembre 1801, Maingui, veuve de feu François Dufresne de la banlieue, âgée de 94 ans. Le 14 février 1802, Alexandre Duverny de Saint Germain sellier de profession, natif de Québec, domicilié aux Trois-Rivières âgé de 40 ans. Le 26 mai 1802, Jean-Christian Gau-

cher de nation allemande errant, il était âgé de 74 ans. Le 13 juin 1803, sépulture de dame Marguerite Denoix, veuve Durocher dans l'église des dames Ursulines, la défunte était âgée de 56 ans ; ont été présent l'honorable Louis-Charles Foucher de la cour du banc du roi et le sieur Ignace d'Ailleboust. écr.

Le 3 juillet 1803, a été inhumé Pierre Boulanger époux de Marie-Anne Biron, veuve Lafrance, journalier, âgé de 65 ans. Le 17 août 1803, Thérèse Chaillez âgée de 90 ans. Le 28 février 1804. Marie-Anne Janvier veuve Lebel âgée de 49 ans. Le 13 mars 1804, Joseph Laroche, veuve de Achard, âgée de 67 ans. Le 17 décembre 1804, Elizabeth Tayhr, femme de Jean Fasnachit tailleur, âgée de 57 ans.



## CHAPITRE XXI

L'OEUVRE DE L'ÉDUCATION AUX URSULINES DE 1752 à  
1806 — RARETÉ DES LIVRES FRANÇAIS.—LISTE  
DÉTAILLÉE DE QUELQUES-UNES DE NOS ÉLÈVES.—



ÉNÉRALEMENT à côté de la figure grave et recueillie d'une Ursuline, l'on voit apparaître le visage souriant de quelque petite fille. Notre mère sainte Angèle elle-même n'est pas représentée autrement. Nos élèves sont dans nos maisons un parfum, une joie et jamais un embarras et un obstacle.

Derrière nos grilles, dans ces cloîtres ouverts sur de vastes jardins, sont réunies une multitude d'enfants appartenant aux familles de la ville et des environs. Elles viennent y former leur esprit, leur conscience, sous la direction des filles de sainte Angèle. Le quatrième vœu que nous faisons d'instruire les jeunes filles, et qui est particulier à notre saint ordre, a souvent fait l'admiration des étrangers qui, au

siècle dernier visitaient les forges Saint-Maurice, et qui manquaient rarement de faire une visite aux Ursulines. Grâce à Dieu, depuis l'établissement du monastère, l'œuvre de l'éducation n'a jamais été interrompue au milieu de nous. "Avant toute choses disent nos Constitutions, l'on pourvoira aux besoins de l'Institut." Même après l'incendie, dans le couvent des Récollets, nos mères réunissaient autour d'elles les enfants des classes externes.

De tout temps les parents s'étaient montrés zélés à nous confier leurs enfants ; mais à l'époque de la conquête, il y eut parmi les catholiques comme un grand coup de lumière. A la lueur de l'orage on entrevit qu'il n'y avait qu'une chose qui put empêcher le pays d'être envahi par l'hérésie : l'éducation religieuse de la jeunesse. Quand hélas ! quelques jeunes personnes, séduites par l'apparence d'une union avantageuse, consentirent à s'allier à des protestants, cela ne fit que mieux comprendre à certains parents le besoin de donner à la jeune génération une éducation forte susceptible de les mettre à l'abri de chûtes pareilles.

L'on ne songeait pas à faire acquérir à ces filles une grande instruction, on ne la donnait pas alors aux femmes, mais bien à leur inculquer cette délicatesse de pensées, ce charme exquis de conversation, ce don d'écrire une lettre, toutes ces choses qui sont, après la vertu, la vraie éducation et la grande distinction d'une femme.

Or tout cela, les ursulines des Trois-Rivières le possédaient autant qu'aucune société de cette époque. Nous en avons aujourd'hui pour preuve les lettres des supérieures dont il reste encore une



quantité considérable ; toutes sont remplies de ces pensées élevées et fécondes qui révèlent de grandes âmes.

Pourtant, que de difficultés de toute espèce nos mères n'eurent-elles pas à soutenir ? On sait qu'il leur fallait, par le travail de leurs mains, pourvoir à leur propre subsistance. De plus, elles furent longtemps dans l'impossibilité de se procurer des livres français. Même avant la conquête les livres étaient devenus très-rares, et les maîtresses s'assujettissaient à copier de nombreux manuscrits

En 1764, les ursulines de Paris nous faisaient passer des livres latins et français et des alphabets, en disant qu'elles sentaient la position où nous étions.

Les grammaires françaises étaient tellement rares qu'il n'y en avait qu'une pour l'externat ; elle était placée sur un pupitre au milieu de la chambre, la page ouverte était retenue par un cadre de bois ; chaque élève allait à tour de rôle apprendre la leçon du jour ; et la maîtresse seule avait le droit de tourner les feuilles du livre respecté... C'est à cet assujettissement et à bien d'autres sacrifices, que les ursulines se condamnèrent pour conserver intacte la langue de nos aïeux. Ce n'est qu'en 1802 que les traités élémentaires de la langue anglaise furent introduits dans nos classes. Depuis, l'anglais et le français ont toujours été enseignés simultanément dans notre pensionnat.

Les pensionnaires occupaient le second étage du monastère, au-dessus de l'hôpital. La porte d'entrée était la même pour l'hôpital et le pensionnat ; un escalier conduisait les parents à la grille du parloir qui n'occupait que l'espace d'une fenêtre.

Les classes externes se faisaient dans une maison séparée du monastère, à l'endroit où se trouve actuellement celle des serviteurs. Pendant la construction de cette maison en 1793, les religieuses cédèrent une chambre dans les anciens parloirs où se trouve aujourd'hui le dépôt.

Nous terminerons ce chapitre du pensionnat par une citation de l'abbé Bougand sur l'éducation des couvents : " Là, par un heureux concours de circonstances, se trouve réuni tout ce dont l'enfant a besoin pour le développement de ses facultés, ce qui élève l'esprit, ce qui touche le cœur, ce qui forme le jugement avec ce qui préserve l'innocence ; ce qui hâte la maturité de l'âme avec ce qui entretient la candeur et la grâce. Ce qu'est un prêtre pour l'adolescent qui a conservé son innocence, la religieuse l'est pour la jeune fille. Par son caractère et son habit, elle lui commande le respect ; par son dévouement, elle lui inspire l'amour ; par le spectacle de sa vie humble, mortifiée, obéissante, elle la prépare à comprendre ces grandes vertus sans lesquelles il n'y a pas plus de vie chrétienne que de vie monastique. Et qu'ils sont bien faits aussi pour être le théâtre d'une éducation sérieuse et sainte, ces cloîtres silencieux, avec leurs grands jardins tranquilles, leurs images bénites, et ces chants doux et pieux qui y retentissent, pour ainsi dire à chaque heure ! De quelque côté que la jeune fille lève les yeux, elle ne voit que paix et modestie et recueillement. On ne contemple pas sans ressentir un effet salutaire un pareil spectacle, et à pareil âge. Peu à peu, cette paix pénètre l'enfant, ce doux recueillement saisit son âme ; le goût des joies saintes, des

plaisirs purs et paisibles naît en elle et la prépare admirablement à la vie cachée de l'épouse et de la mère. Il n'est pas jusqu'à ces grilles, contre lesquelles on déclame, qui n'apportent à l'éducation le plus précieux secours. Par elles sont écartées de l'enfant, et les laides images qui souilleraient son imagination, et la vue des scandales, des impiétés, des blasphèmes, qui étonneraient son jeune esprit ; par elles se conserve l'innocence, mère de la tendresse et de la force. Et avec l'innocence, la gaiété qui est sa sœur.

“ Il faut dire de toutes ces maisons et des enfants qu'on y élève, le mot admirable que Bossuet a écrit de la princesse de Clèves, et du monastère où avait grandi sa belle jeunesse. “ Dans la solitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde ; dans cette sainte montagne, où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours, où les joies de la terre étaient inconnues, où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds, ne paraissent pas ; sous la conduite de la sainte abbesse, qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la princesse Anne étaient heureux.”

“ Le monde n'ignore ni ce bonheur, ni cette innocence. Aussi, plus les temps deviennent tristes et mauvais, plus les désordres augmentent, plus l'impiété et l'immoralité s'affichent, plus aussi les enfants affluent dans les couvents. plus les familles mêmes irréligieuses jettent les yeux sur ces maisons fermées comme sur un asile impénétrable, une arche sainte,

où dans ce déluge universel du mal elles pourront cacher leurs filles, loin des troubles, des passions, des scandales qui sont la honte et l'effroi de notre époque. Voilà le flot qui jette aujourd'hui tant de jeunes filles dans l'éducation des couvents, et qui, joint à d'autres flots qui ont toujours coulé, explique la popularité croissante des pensionnats religieux."

A cette époque, comme aujourd'hui, l'une des solennités religieuses préférées par les élèves était celle de la nuit de Noël. Noël ! fête des enfants, où Jésus avec le tendre amour d'un petit frère les convie auprès de son berceau.

Eveillées vers onze heure au son du cantique :

Nouvelle agréable

Un sauveur enfant nous est né etc.

toutes les élèves reprenaient avec entrain le joyeux refrain, se revêtaient de leur costume blanc et s'acheminaient processionnellement vers la crèche disposée dans la chapelle extérieure.

Suivons cette troupe et écoutons leurs naïfs et pieux accords ; elles chantent :

LE NOËL DE NOS GRAND'MÈRES. (1)

Allons, bergers, partons tous,  
L'ange nous appelle,  
Un sauveur est né pour nous ;  
L'heureuse nouvelle !  
Une étable est le séjour  
Qu'a choisi ce Dieu d'amour.

(1) Ce cantique nous a été donné par le R. M. Chs. Garceau, curé de St-Pierre les Becquets. Sa mère, mademoiselle Catherine Buisson le lui avait appris dans son enfance, en lui disant que c'était un Noël du pensionnat. Nos remerciements pour l'envoi.

Courons au, zau, zau  
Courons plus, plus, plus  
Courons au, courons plus  
Courons au plus vite  
Voir ce pauvre gîte.

De nos plus charmants concerts

Que tout retentisse ;

Le ciel à nos maux divers

Est enfin propice.

Accordons, en ce grand jour,

Le fifre avec le tambour,

Timballe et lit, let,

Timbatron, tron, tron,

Timbalette, timbatron,

Timballe et trompette

Hautbois et musette.

Satan, au fond des enfers,

Brûlant dans les flammes,

Voudrait dans les mêmes fers

Entraîner nos âmes.

Ne craignons plus ses combats,

Tout son pouvoir est à bas.

Malgré sa, sa, sa,

Malgré fu, fu, fu,

Malgré sa furie

Dieu nous rend la vie.

Quel présent faut-il porter

A ce roi des anges ?

Robin pour l'emmaillotter,

Fournira des langes,

Gros Guillot un agnelet,

Moi, je porte avec du lait,

Le plus beau, beau, beau,

Le plus fro, fro, fro,

Le plus beau, le plus fro

Le plus beau fromage

De notre village.

Mais pour bien faire la cour  
 À ce nouveau maître  
 Notre zèle et notre amour  
 Doit surtout paraître.  
 Que chacun offre son cœur  
 Tout brûlant de cette ardeur ;  
     C'est la saint, saint, saint,  
     C'est la to, to, to,  
     C'est la saint, c'est la to  
     C'est la sainte offrande  
     Que Jésus demande.

Groupées auprès de la crèche du petit Jésus, les élèves formaient pendant cette belle nuit la garde d'honneur de l'Enfant de Bethléem.

Qui dira leurs naïves suppliques, leur amour confiant à l'heure du divin banquet et les douces consolations qu'inondaient ces petites âmes dans leurs pieux colloques !

Il nous a été donné de voir une demoiselle plus qu'octogénaire qui avait été pensionnaire à cette époque reculée, elle nous rappelait ses impressions enfantines. " Mes plus doux souvenirs " disait-elle " sont ceux de la messe de minuit et de ma première communion. "

Cette digne demoiselle écrivait tous les ans à notre supérieure, à l'époque du nouvel an, pour la remercier de l'éducation chrétienne qu'elle avait reçue dans notre pensionnat, et pour étrennes, elle offrait le prix d'une messe, pour ses maîtresses décédées.

Dans la liste suivante, qui contient le nom de nos élèves de 1752 à 1806, bien des noms sont sans doute omis, nous serions des plus reconnaissantes à toutes les personnes qui voudraient bien nous aider

à la compléter. Dans les familles assez généralement, on sait où l'aïeule a pris son éducation. Nous comblions la lacune dans le prochain volume.

## LISTE DES ÉLÈVES DE 1752 À 1806

Thérèse Durot, Marie Levasseur, Amable-Agathe Buisson, (1) M. Joseph Arcouet, Marie Catherine Grenier, M. Marguerite Mareck, M. Marguerite Poitevin, M. Thérèse Vanas, M. Charlotte Patry, Marie-Anne Belle-Isle, M. Marguerite Létourneau, Agathe Dugué, Marie Marcheteau dit Desnoyers, Marie Geneviève Piot, M. Joseph Desmarests, Louise Bélan, M. Anne Raimbault, M. Anne Nairn, Charlotte-Françoise De Gannes, Joseph Fafard. Marie-Renée Marcheteau dit Desnoyers, Françoise Claire, Antoinette Pelée dit Desmarests, M. Charlotte Deschenaux, M. Anne Laviolette, M. Louise Lamorille, M. L. Pothier, Antoinette Cécile, Marie-Joseph Beaudry, (2) Marie Joseph Tonnancour, Charlotte Ponsant, Geneviève Belle-isle, Marie-Ursule Lamothe, M. Joseph Jutras M. Louise Rocheleau, Amable Lottinville, Antoinette de Gannes, Noël Alary, de Bécancour, Madeleine de Tonnancour, Marguerite Poulin, Marguerite de Niverville, M. Louise Belle-isle, M. Joseph Duplessis, Angélique Suzanne (Anglaise,) Elizabeth

(1) Gervais Buisson, arrivé de France vers 1654 et établi à Québec, fut l'ancêtre de Jean-Baptiste Buisson, marguillier en charge aux Trois-Rivières en 1740, 1749 et 1761. De lui sont issues les familles Buisson du district des Trois-Rivières.

(2) Urbain Baudry dit Lamarche, natif de Luché en Anjou, était aux Trois-Rivières en 1646. Il épousa Madeleine, sœur de Pierre Boucher; ses propriétés étaient situées dans la basse-ville, vers la rue Saint-Antoine; il avait une terre au Cap. Sa descendance a toujours été au premier rang de la bourgeoisie trifluvienne.

Pétrimoulx, Antoinette Cécile, Catherine Héli, Elizabeth de Tonnancour, Claire Dugré, Catherine Dévergis, Marie-Claire Lemaître-Lamorille, Marguerite Richard, Catherine Mareck, Louise Desmaretts, Madeleine Dugué, Marie Desmaretts, Françoise Belle-isle, Elizabeth Delisle, M. Josephte Rouet plus tard sœur converse dans notre monastère, Charlotte Perreault, M. Anne Montour, (1) M. Pierre Deschenaux, Marguerite Laguerce, M. Ursule Lamothe, Ursule Dasyva, Marguerite Grenier, Marie-Hardy, Suzanne Lefebvre, Elizabeth Sylvestre, Geneviève Marchand, M. Josephte Pothiers, Madeleine Pillard, Françoise Leclair, Madeleine Auclair, Geneviève Cressé, M. Anne Dehuret, Marguerite Tonnancour, M. Anne Lassiseraye, Madeleine Niverville, Catherine Thibaut, Josephte Lambert, Charlotte Lamothe, Marguerite Lacerte, Françoise Claire, M. Anne Ricard, Josephte Jutras, Marguerite Leduc, (de Bécancour,) Elizabeth Manseaux, Marie Françoise Lepron, Angélique Boloin, Marguerite Blondin, Amable Blondin, Josephte Chevalier, L. . . Marguerite Voligny, M. Anne Laguerce, M. Reine Raimbault, Marguerite Talussier dit Lassalle, Mar-

(1) La seigneurie de la Pointe-du-Lac est la propriété de madame Montour, veuve de monsieur Nicolas Montour actionnaire de la compagnie du Nord-Ouest. Il se retira avec 20,000 louis avec lesquelles, il acheta cette seigneurie. Il se fit construire un élégant manoir, des moulins à farine, à scie etc. Il aurait pu avec de la prudence accroître sa fortune; mais son train de vie et ses dispositions généreuses ne lui permirent pas d'augmenter son capital. Sa maison, située sur une route fréquentée, devint le rendez-vous de ses nombreuses connaissances qui y trouvaient toujours table mise. En peu d'années, il ne lui resta rien de sa brillante fortune, et il vit peu à peu disparaître ses nombreux amis des jours prospères. (*Travels through Canada*, (1813). Lambert, p. 506 vol. 1.)



guerite Chrétien, Elizabeth Pétrimoulx, Catherine Dehurel, Claire Peltier, Catherine Robichon, M. Anne Dargis, Louise Doucet, Marie Blondin, Madeleine Panneton, (1) Louise Blondin, Angélique Boisvert, M. Thérèse Sulte, (2) M. Jacqueline Bériaud, M. Marguerite Badeaux, Petronille Thomas, M. Louise Dargis, Marguerite Lamotte, M. Claire Belloin, Charlotte Bellefeuille, M. Anne Deneau, M. Louise Girard, Josephthe Arseneau, Marguerite Bisson, M. Louise Frappier, Marguerite Ricard, Marguerite Poitiers, Suzanne Rimbault, Charlotte Bourgoin, M. Josephthe Rouet, Marg. Buisson, Elizabeth Panneton, Marguerite St. Pierre, Josephthe-Marie Marier, M. Anne Crête, Marguerite Boucher de Niverville (3)

(1) En 1716, Claude Panneton, musicien dans les troupes, demeurait à Québec avec sa femme et ses enfants, rue sous-le-Fort. Son fils Théodore, né en 1712, s'établit aux Trois-Rivières vers 1750; il a laissé une descendance très considérée parmi nous.

(2) Jean Sulte, né en France (1740) était sellier de son état et paraît être venu ici en 1758 dans les troupes de M. de Montcalm. Il contracta alliance aux Trois-Rivières, le 31 août 1761, avec Thérèse Trudelle. Leur fille Thérèse, baptisée le 24 octobre 1766, reçut son éducation chez les Ursulines des Trois-Rivières et se maria, le 9 janvier 1797, avec Thomas Lewis, des forges St-Maurice; sa sœur Angèle qui figure sur la liste de nos élèves comme âgée de onze ans en 1784, doit être la même qui se maria sous le nom de Louise, le 4 septembre 1809, avec Jean-Baptiste Guetsin, *alias* Gates, *alias* Galan, aussi des forges St Maurice. Leurs descendance existent encore. Joseph, l'un des fils de Jean Sulte, fut l'ancêtre de M. Benjamin Sulte, à qui les trifluviens doivent de précieuses recherches sur l'histoire de notre ville.

(3) Les fils de M. Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, prirent des seigneuries, auxquelles ils imposèrent des noms qui devinrent ceux de leurs descendants. La branche qui reçut le fief Champflour changea ce nom en celui de Niverville, et elle ne fut plus connue elle-même que comme Boucher de Niverville. Durant quatre générations, les chefs de cette branche se distinguèrent sur les champs de bataille. L'un d'eux accompagnait Carleton, lorsque ce gouverneur passa à travers les troupes américaines l'automne de 1775, et se réfugia aux Trois-

Geneviève Fournier, Elizabeth Arseneau, Angélique Précourt, Marguerite M. Longval, Brigitte Alarie, Louise-Ursule Blondin, M. Thérèse Lacroix, Clothilde Arseneau, Marguerite Dargy, M. Josephte Boisvert, Marie-Amable Tassay, M. L. Masse, Archange Poulin, Rosalie Chrétien, Reine Pommereau, Louise Desmarts, Madeleine Demers, Marguerite Laframboise, Agathe Panneton, Isabelle Poitiers, Marguerite Doucet, Véronique Beaumier, Elizabeth Chevalier, Pétronille Livernoche, Angélique Lacerte, Rosalie Pinot, Geneviève Boloin, Cécile Macdonel, Josephte Soulard, M. A. Josephte Augé, Geneviève Guay, Elizabeth Drolette, Josephte Levasseur, Thérèse Dubuc, Josephte Beaumier, Madeleine Blondin, Marguerite Girard, Claire Cécile, Josephte Leclair dit Blondin, M. Anne Normanville, Rosalie Desrosiers, M. Anne Bourgoin, Catherine Pommereau, Geneviève Beaumier, Isabelle Poitiers, Marguerite Bourgeois, M. Louise Lacerte, Marguerite Hély, Angèle Panneton, Madeleine Blais, Marguerite Deschenaux, Claire Plessys, Geneviève Lottinville M. Louise Vallée, Josephte Désilets, Catherine Maurié, Suzanne Girard, Angélique Poulin, Josephte Poitiers, H. Angélique Houde, Josephte Louise Renaud, Anne-Marguerite Pommereau, Marguerite Blondin, Angèle Normanville, Catherine Longval, M. Josephte Bériau, Catherine Bériau, Josephte Blondin, M. L. Martin, Clothilde Lacoix, M. Josephte Plassis, Marguerite Lacerte, Charlotte-Angèle Boucher de Niverville, Angèle Hurel, L. Angèle Sulte,

Rivères. L'un des derniers Niverville servit avec l'armée dans la guerre de 1812. Depuis que cette famille est éteinte, son aimable caractère et son illustration forment partie de la légende trifluvienne.

Marie-toinette Durand, Madeleine Leclerc, Marie Voligny, M. Anne Camirand, M. Louise Buisson, Marie Letendre, Catherine Héli, Catherine Macdonel, Marguerite Mony, Catherine Bériau, M. Claire Lothinville, Charlotte McBean, M. Louise Levasseur, Catherine Longval, Marguerite Précourt, M. L. Terreault, Marguerite Grenier, M. L. Tarte, Catherine Désilets, Catherine Voligny, Marie Soulard, Marguerite Doucet, Marie Cécile Grand, Catherine Panneton, Marie Laframboise, Marguerite Bériault, Angélique Giroux, Agathe Baby, M. Anne McBean, Marie Levasseur, Toinette Desmarests, Archange Perreault, Catherine Drolette, M. Anne Buisson, M. Anne Gauthier, Angélique Drouet de Richerville, Madeleine Camirand, Rosalie Grenier, Marie Précourt, Angèle Téreau, Josephite Imbleau, Marguerite Tibaud, Josephite Tartre, Madeleine Lajoie, Antoinette Voligny, Angélique Biron, Madeleine Martin Marguerite Macbean, Marie Doucet, Rosalie Michelin, Charlotte Buisson, Louise Ricard, Angélique Maurié, M. Josephite Doucet, Madeleine Montizambert de Niverville, Geneviève Martin, Claire Grenier, Monique de Niverville, Marguerite Vallée, Josephite Normanville, Marguerite Gagner, Catherine Lajoie, Thérèse Voligny, Josephite Camirand, Marguerite Michelin, Angélique Beucage, Marguerite Giroux, M. Anne Chrétien, Marguerite Letartre, Josephite Drouet de Richerville, Marguerite Gauthier, Madeleine Camirand, Amable Blondin, Madeleine Guilbert, Marguerite Forbes, Madeleine Arnault, Marguerite Anbry, Ursule Hamel, Marie Vaillancourt, Louise Lacourse, Marguerite Michelin, Véronique Blondin, Véronique Dugré, Julie Soulard

Marguerite Blondin, Louise Courval, Rosalie Michelin, Louise Thibodeau, Marie Doucet, Josephte Gauthier, Marguerite Labissonnière, Véronique Drollette, Elizabeth Camirand, Thérèse Trudel Charlotte Giroux, Marguerite Girard, Angélique Wells, Claire Dufresne, Catherine de Normanville, Marguerite Badeaux, Marguerite Michelin, Marguerite Levasseur, Jeanne Macbean, Louise Téreault, Louise Hébert, Charlotte Laframboise, Madeleine Duplessis, Véronique Précourt, Madeleine, Josephte Serres, Ursule Leproust, Marguerite Dargis, Barbe Soulard, Josephte Comeau, Angèle Imblean, Josephte Laroche, Louise Lothinville, Josephte Hould, Josephte Gauthier, Véronique Boisclair, M. Louise Michelin, M. Anne Boloin, Marie Morier, Josephte Oreillon, Charlotte Blondin, Marguerite Corbin, Barbe Achard, Elizabeth Leclair, Catherine Giroux, Josephte Vaillancourt, Thérèse Girard, Rosalie Drollet, Pélagie Levasseur, Angèle Darois, Elizabeth Harnois, Véronique Boloin, Josephte Dupont, Louise Levasseur, Marguerite Michelin, Geneviève Aubry, Françoise Laroche, Louise Duplessis, Josephte Lacombe, Marguerite Giroux, Marguerite Déry, de la Pointe-du-Lac, Josephte Labry, Marie Lothinville, Marguerite Cormier, Maria Lefebvre, Suzanne Dellé, Anne Dalton, Madeleine Gaudet, Pélagie Vaillancourt, Angélique Gauthier, Angèle Baudry, Madeleine Lothinville, Louise Délivel, Josephte Aubry, Elizabeth Arnoix, Catherine Aubry, Geneviève Girard, Catherine Boloix, Angélique L'Heureux, Catherine Bolman, Angèle Michelin, Elizabeth Vaillancourt. Louise Précourt, Toinette Dumas, Charlotte Pineau, Geneviève Pothier, Madeleine

Doucet, Angélique Doucet, Josephte Girard, Françoise Hamelin, Madeleine Latreille, Louise Corbin, Josephte Rocheleau, Louise Labonté, Exupère Baudry, Claire Blondin, Marguerite Comeau, Geneviève Téreau, Marie Lamothe, Marguerite Turcot, Madeleine Chauret, Catherine Craig, Josephte Girardeau, Marguerite Dugré, M. Louise Aubry, Félicité Rivard, Charlotte Pothier, M. Anne Cormier, Reine Beausoleil, M. Louise Vaillancourt, Josephte Belleisle, M. Louise Bolman, Josephte Duval, Charlotte Bourbeau, Elizabeth Mailloux, M. Louise Michelin, Josephte Duplessy, Marguerite Gravel, Euphrosine Vertefeuille, Marguerite Gilbert, Angèle Limousin dit Lajoie, Marguerite Mousset, Sophie, Craig, G. Reine Martel, Marguerite Martel, Marguerite Turcot, Reine Téreau, M. Louise Lacommande, Angèle Lacombe, Angélique Drolet, M. Josephte Rouet dit Vive l'Amour, M. Louise Harnois, M. Rose Prévost, M. Louise Téreau, M. Anne Girardeau, Marguerite Tassé, Marguerite Beaudry, M. Josephte L'heureux, Frs. Mead, M. Josephte Boisclair, M. Louise Pratte, M. Louise Pressé, Marie Précourt, Marie Parenteau, Angèle Blondin, L. Josephte Lottinville, M. Suzanne Pothier, M. Josephte Labeau, M. Julie Bellerive, M. Josephte Panneton, Thérèse Milot, Josephte Arfort, Monique Lamotte, Angélique Beaumier, Véronique Leboulanger, M. Josephte Gilbert, Marie Blondin, Marguerite Désilets, Suzanne Girard, Thérèse Miller, Angélique Lemire, Ursule Abran, Marguerite Pothier, M. Anne Bourgeois, Marguerite Camirand, Adelaïde Craig, Madeleine Rouet, Josephte Lottinville, Josephte Jutras, M. Louise Turcotte, Angèle Delivel, Marguerite Dumas, Ama-

ble Lottinville, Angèle Cormier, Madeleine Girard, M. Anne Hart, Esther Hart, Henriette Hart, Emma et Caroline Hart, trois demoiselles Short, filles du ministre anglican, devenues plus tard les dames, Dunn, Carter, Wallace, L. Dumoulin, Josephthe Delorme, M. Mezières-- la fille du baron de Carantesse qui résidait à New-York. " Le baron, disent nos annales, était un réfugié français, qui avait servi sept ans aux Iles comme officier-major pour Sa Majesté Britannique. Il était très connu de M. de Borniole, curé de Saint-Laurent, ainsi que grand ami du consul anglais qui lui a donné une permission et un passe-port pour venir en Canada."

M. Golscrap, Marguerite Christie mère du général Christie, pensionnaire entre les années 1764--1770 elle avait été placée ici par ses parents afin de la détourner de prendre un parti trop inférieur à son rang. Devenue libre, elle vainquit les oppositions de sa famille. Nous avons eu la consolation d'apprendre qu'elle vécut et mourut en catholique.

Catherine Frigon bisaïeule des MM. Alfred et Gédéon Désilets de notre ville. Marie-Anne Paquet de Québec, religieuse dans notre monastère sous le nom de Sœur Saint-Olivier. Marie-Anne Bourassa de Laronde, religieuse ursuline sous le nom de Sœur Saint-Pierre.

Anne-Elizabeth Godefroy de Normanville. M. l'abbé Casgrain lui consacre une intéressante biographie dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. " Mademoiselle de Normanville était native du cap Saint-Ignace, et avait pour mère dame Elizabeth-Gabrielle Vincelotte, descendante des premiers seigneurs de cette paroisse. Après avoir passé les pre-

nières années de son enfance chez son aïeul maternel, elle fit son éducation aux Ursulines de Québec et des Trois-Rivières, et elle obtint son entrée à l'Hôtel-Dieu le 20 octobre 1787, à l'âge de dix-sept ans. Le trait caractéristique de sa piété était l'amour de la solitude et du silence. Dans le monde, où elle aurait pu prendre rang parmi l'élite de la société, elle avait passé humble et inaperçue, semblable à ces petites fleurs des bois qu'on n'entrevoit qu'en écartant la feuillée où elles se cachent." Après quarante-et-une années de vie religieuse bien remplie, Sœur Saint-Gabriel mourut paisiblement en 1828.

" La mère Saint-Gabriel avait eu pour compagne au noviciat une jeune fille de dix-sept ans comme elle, instruite aux Trois-Rivières et native de Montréal. M. Angélique Viger était issue par son père M. Louis Viger, et par sa mère dame M. Agnès Papineau, de deux familles fort recommandables de Montréal, et qui allaient bientôt devenir célèbres dans les annales politiques du Canada. Taille grande et robuste, intelligence vive, pénétrante et accomplie, jugement sûr, cœur d'or sous une écorce un peu rigide, telle était la Mère Viger de Saint-Martin." (1)

Marie Hubert, Angélique Gill (2) (de Saint

(1) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

(2) Vers 1708, les Sauvages qui servaient avec les milices canadiennes enlevèrent, aux environs de Portland, un jeune garçon nommé Samuel Gill et le gardèrent au village de St. François-du Lac. Dans une autre expédition, ces guerriers prirent une jeune fille du nom de James. En 1715 ces captifs furent mariés par le Père Aubery le même que Châteaubriand a immortalisé. De ce couple descendent les nombreuses familles Gill du comté d'Yama-ka. Certaines branches sont mêlées aux Abénakis, d'autres ont du sang sauvage, mais vivent comme les blancs. La branche qui n'est pas alliée aux naturels du pays est représentée principalement aujourd'hui par l'honorable Charles Gill, juge de la cour supérieure



François) Julie Olivier (de Berthier) Geneviève Bracquier, Marguerite Anastasie Gill, M. Anne Boisvert (de Saint-Anne de la Pérade) devenue plus tard madame Pierre Richer dit Laflèche.

Pierre Richer, né en 1647, à Saint-Pierre, diocèse d'Angers, avait épousé, à Québec [1671] Dorothee Brassard, fille de l'un des premiers colons de la Nouvelle-France. Nous le trouvons établi à Batiscau [1678] puis à Sainte-Anne de la Pérade [1699] sur une terre placée un peu plus bas que la grande île qui est dans le fleuve Saint-Laurent, et que sa descendance occupe encore de nos jours. Pierre Richer portait le surnom de Laflèche dès cette époque, comme on le voit par la carte cadastrale de 1709. Sa famille est devenue assez nombreuse et elle s'est repandue dans diverses paroisses du gouvernement des Trois-Rivières, tout en conservant une branche dans le comté de Portneuf. Louis Richer-Laflèche demeurait sur la propriété de Sainte-Anne de la Pérade en 1818, lorsqu'il fit baptiser son fils, Louis-François, qui est à présent notre évêque. La mère de monseigneur se nommait Marie-Anne Joubin dit Boisvert, d'une famille que l'on rencontre aux Grondines et à Champlain depuis deux siècles ronds.

L. Dumoulin d'Ymachiche, Marguerite Ferland de Berthier, Julie et Fanny Leproust, (1) Rosalie

(1) Antoine-Claude Leproust, sergent dans les troupes, natif de Saint-Martin de Poitiers, avait épousé, aux Trois-Rivières, le 8 mai 1747, Charlotte, fille de Jacques Godefroy de Vieux-Pont et de Françoise Véron de Grandmesnil. En 1750 et 1766 ou le trouve marguillier de la paroisse. Son fils Louis-Joseph, né aux Trois-Rivières en 1750 épousa en 1774, Françoise, fille de François Lefebvre de Bellefeuille et de M. Josephte Hertel de Cournoyer. Il fut officier de milice, prit le parti des royalistes en 1775, et occupa toute sa vie des charges importantes dans la ville. Sa fille, Françoise, contracta alliance (1802) avec le docteur



Précourt, trois demoiselles Cartwright, Julie Galarneau, Josephte Panneton. Cécile Landry (madame B. Lupien (1) de Bécancourt) et ses deux sœurs.

Une partie des noms çï-dessus ne sont pas étrangers à nos lectrices. Nous allons dire un mot des autres, en les plaçant selon la date de leur arrivée aux Trois-Rivières :

Bellerive (4) est l'un des surnoms de la famille Crevier (2), qui était aux Trois-Rivières dès 1639. Pierre Lefebvre (2,10) établi au même lieu [1646] a laissé les noms suivants à ses garçons : Belle-Isle (11), Bellefeuille, Descôteaux, Denoncourt, Lacerisaye (9). Pinot dit Laperle (et non Laperte) est aux Trois-Rivières depuis 1648. Nicolas Rivard dit Lavigne [1649] est représenté aujourd'hui par les Loranger, Laglanderie, Bellefeuille.

Montour (2) est le sobriquet de Couc (11) un Français établi aux Trois-Rivières [1649] et marié à une Algonquine. Trottier demeurait aux Trois-

François Rieutord ; de ce mariage naquit Françoise-Hermine, laquelle épousa (1825) M. P. B. Dumoulin. Marie, autre fille de Jean-Louis Leproust se maria avec John Craig et apporta à celui-ci le terrain que coupe aujourd'hui la rue Craig. John Craig ayant été élevé par le second mari de sa mère, le colonel Morris, et était connu sous le nom de Craig Morris. Mademoiselle Julie, autre fille de Louis-Joseph Leproust, a vécu aux Trois-Rivières jusqu'à ces dernières années et y a laissé d'excellents souvenirs.

(1) Nicolas Barron dit Lupien, natif de Troyes en Champagne, s'établit à Montréal vers 1676, puis à la Pointe aux Trembles vers 1686. Sa veuve se remaria avec Jean Fleuri, des Trois-Rivières. Les Fleuris et les Lupiens demeurèrent dans le gouvernement des Trois-Rivières ; en 1747 Gabriel Lupien figure au registre de la Pointe-du-Lac et en 1765 Joseph-Lupien dit Lafrenière vend à Joseph Fleuri une terre située à la rivière du Loup, vente ratifiée par les Ursulines des Trois-Rivières. (2) Seigneur, (3) Juge, (4) Commerçant, (5) Lottinville est le nom d'un petit fief situé au Château-Richer et qui, il y a deux cents ans, passa dans la famille

Rivières en 1649 ; sa descendance se nomme aussi Beaubien (2) Desruisseaux (4) et Labissonnière. Bourbeau (3) [1650] a pour surnom Lacourse. Rocheleau (4) était au Cap en 1650. Turcot [1651] est devenu Turcotte, par la prononciation des Canadiens qui sonnent le t final dans Gaudet, Prat, Nicolet et Chauret. Lepelé [1651] est aussi Desmarêts et Lamothe. Lemaître [1653] a fait Augé (2) Lamorille, Picard, Lalongé, Lottinville (5). Boulanger dit St Pierre habitant du Cap [1654] est l'ancêtre des familles St Pierre du district. Marchand (12) ou Le Marchand [1659] se fixa à Champlain ; une branche alla s'établir aux Forges.

Lainé dit Lacroix (13) [1664] est surtout répandu sur la côte de Champlain-Batiscan et dans la ville. Vanasse [1665] quitta la ville pour le sud du lac St Pierre ; surnom : Vertefeuille. Frigon [1666] a surtout vécu sur la côte de Batiscan. Raoul, Rheau, Rho, Du Rho, Durot, [1666] alla des Trois-Rivières se fixer à Champlain. Arcouet est à Champlain depuis 1670. Le premier Dugay, (8) était aux Trois-Rivières en 1672 ; le sieur de Mony (8) demeurait à Québec [1672] sa famille se fixa plus tard aux Trois-Rivières. Paranteau, venant de Québec, s'établit à St François-du-Lac [1677]. Perrot, famille du fameux Nicolas Perrot, [1673] habitant de Bécancour ; et Perreault, famille de commerçants aux Trois-Rivières, vers 1720.

Normandin (7) dit Beusoleil, au Cap en 1681. Ricard, était à Ste-Anne de la Pérade même année.

Lemaître des Trois-Rivières à la suite d'une alliance. (6) Huissier, (7) Notaire, (8) Médecin, (9) Arpenteur, (10) Marguiller, (11) Interprète, (12) Capitaine de milice, (13) Maître de poste, (14) Charpentier.

Même année aussi, Hamelin (2), Renaud et Frappiers étaient tous trois à St Charles des Roches (les Grondines.)

Daneau ou Daigneaux [1683] appartient à Nicolet. Vacher dit Lacerte [1685] est surtout développé dans les comtés de St Maurice et Maskinongé. Patry [1693] avait une terre à la rivière Godefroy en 1700. Guay [1700] s'établit à la Pointe-du-Lac ; il fut l'ancêtre maternel de Mgr. Cook. Poitevin [1700] demeurait au sud du fleuve devant la ville. Pothier (7) demeurait en ville avant 1708.

Corbin (14) [1714], Camirand [1719], Dumas (6) [1724], Thomas dit Tranchemontagne [1730], Grenier [1734], Pressé (7) [1737], Pratte (7) [1741], Marcheteau dit Desnoyers [1747], Rimbault (8) [1751], Bourgoïn [1754] sont des familles favorablement connues aux Trois-Rivières. Le chirurgien Lacommande était surnommé Lalancette.

Cécile au plutôt Cesire (10) venait de Montréal ; [1754]. Dehuret, c'est de Hurel résidant en ville vers 1759. Dubuc venait du district de Québec ; il s'établit à St. Pierre les Becquets [1760] ; ses fils se sont illustrés dans l'ouest. McBean, hôtelier en ville [1775]. Cette année il y avait le sieur Nairne capitaine dans les troupes. Bolman [1788] bourgeois.

Une demoiselle Geneviève Wells épousa Nicolas Montour et mourut en 1832 âgée de cinquante-cinq ans. La famille Desilets est à Bécancourt depuis plus d'un siècle.

Forges St Maurice : 1738 Michelin ; 1739, Dasylya dit Portugais ; Aubry ; Bériaud ; Blouin ou Boloin dit Laviolette ; 1742 Robichon ; 1743

Pommereau ; 1744 Chevalier ; Brassard dit Desche-  
neaux ; 1751 Grenier ; Thérault ; 1752 Imbleau ;  
Chrétien ; 1753 Dugré ; Moussin ou Limousin dit  
Lajoie et dit Manseau ; Héli ou Elie.

Les familles acadiennes dont les noms suivent  
datent parmi nous de 1760 ou environ ; elles étaient  
à St Grégoire et à Bécancourt : Arseneau, Comeau,  
Cormier, Doucet, Gaudet, Houde, Landry, Thibo-  
deau.



## CHAPITRE XXII

LE CENTENAIRE.—DÉCORATION DU MONASTÈRE.—LA PARTIE RELIGIEUSE DE LA FÊTE.—CHANT EN L'HONNEUR DE SAINTE URSULE.—LISTE DES RELIGIEUSES PRÉSENTES AU CENTENAIRE.



'EST par un beau jour d'automne, le soleil pénètre à pleins rayons les larges ouvertures qui donnent sur la salle de communauté ; tout est joie et lumière au dehors, et à l'intérieur du monastère, tout y est empressement et activité.

—Dites donc, mère, est-il bien vrai, qu'il y a cent ans que cette maison est fondée ? disait la jeune novice Louise Nobert dite Sœur des Anges s'adressant à la sœur Marguerite Lecavalier de Sainte Ursule.

—Oui, mon enfant, il y a cent ans que Dieu répand sur ce coin de terre privilégié ses grâces de choix, il y a cent ans que nos premières mères inauguraient en ces lieux leur œuvre de zèle et de dévoue-

ment. Notre ancienne mère Fafard Longval de Saint-Jean-Baptiste, morte il y a neuf ans, et qui était entrée en religion en 1716, nous a souvent parlé de notre berceau religieux. Cette bonne mère avait passé soixante-douze ans dans ce monastère ; elle en était le vrai pilier ; elle avait connu nos vénérées mères fondatrices. Comme elle aimait sa communauté !... et avec quel bonheur ne verrait-elle pas aujourd'hui nos préparatifs de fête.

—Du haut du ciel, elle les contemple, mère, et la joie de toutes nos dignes devancières est sans mélange, tandis que pour nous, le regret de ne plus posséder ces bonnes mères au milieu de nous, assombrit le plaisir de ce jour.

—C'est vrai. Mais, prions bien, mon enfant ; quant à moi, j'éprouve le besoin d'implorer la miséricorde de Dieu pour le passé. Le *Miserere* que nous récitons en commun, depuis neuf jours, est le cri intime de mon âme. Il faut être si pur pour plaire à Dieu ; son regard voit des souillures dans l'âme la plus sainte : continuons à prier et à gémir ; offrons notre jeûne et nos pénitences de la vigile de la fête de sainte Ursule, pour que Dieu pardonne toutes les infidélités qui ont été commises à son service, dans ces murs séculaires.

—Je le ferai de grand cœur, ma bonne mère, mais j'aurai encore plus de bonheur à faire éclater, le 21 octobre, les sentiments de reconnaissance et d'allégresse dont je suis pénétrée. Ma guirlande est terminée, mère, vais-je la réunir à celles de mes compagnes ?... Je serai bientôt de retour.

L'endroit où la jeune novice déposa le fruit de son labour était littéralement encombré de couronnes,

de banderolles, de festons et d'inscriptions de toutes sortes.

Toutes les religieuses, au nombre de vingt, ayant pour supérieure la mère Le Cavalier de Sainte-Ursule, s'étaient employées à la décoration du monastère. La salle de communauté, le noviciat, le pensionnat, le réfectoire étaient ornés de verdure prise dans la forêt voisine et qui répandait dans les chambres des parfums légers et délicats.

Les salles des malades, ces dignes amis de notre saint fondateur, pour lesquels avaient été faits tant d'actes de charité et de dévouement depuis un siècle, étaient aussi décorées avec goût. Au lieu le plus apparent était suspendu le portrait de monseigneur de Saint-Vallier. Sur une riche draperie entourée de guirlandes qui ornaient le cadre, tracées en lettres d'or on lisait les paroles suivantes. " Oubliez-moi, mais n'oubliez pas mes pauvres ; " dernier écho d'un cœur noble et charitable.

Pour décorer la petite église nos mères avaient déployé toutes leur habileté et tout ce que le goût ingénieux avait pu inventer. Les deux autels avaient été dorés à neuf, et ornés qu'ils étaient des bouquets de fleurs artificielles et naturelles déposés sur les gradins, ils brillaient du plus vif éclat.

Dans le sanctuaire, l'on avait placé des sièges d'honneur. A chacune des fenêtres étaient suspendus des rideaux de damas rouge, qui ne laissaient pénétrer dans l'enceinte sacrée que ce demi-jour si favorable aux douces et salutaires impressions de la piété. Les images de sainte Ursule et de sainte Angèle étaient entourées de lustres chargés de guirlandes et de lumières, de petites étagères habilement disposées

recevaient des cassolettes où brûlaient des parfums.

Les religieuses, sensibles aux miséricordes de Dieu à leur égard, n'avaient rien épargné pour laisser éclater leur joie et égaler, s'il était possible, leur reconnaissance aux bienfaits reçus.

Le jour d'actions de grâces et de rénovation du premier centenaire avait été remis au 21 octobre. Il fut célébré au monastère avec une pompe extraordinaire. Le saint Sacrement fut exposé dès quatre heures et demi du matin ; il y eut grand'messe solennelle, vêpres et salut dans l'après midi. Le sermon fut donné par notre chapelain, Messire Joseph-Jean-Baptiste Saint-Marc, vénérable ecclésiastique échappé à la révolution française. Il y avait quelque chose de touchant dans cette rencontre, qui n'échappa à aucun des assistants. La France chrétienne nous avait donné nos premières Mères ; le Canada, quoique sous la domination anglaise, plus catholique en 1797 que l'ancienne mère-patrie, offrait un refuge aux exilés du sanctuaire français. Le prédicateur fit à grands traits l'histoire des Ursulines des Trois-Rivières. Il réveilla le souvenir de la mère de l'Incarnation et de madame de la Peltrie, des mères des Anges et Marie Drouet de Jésus. Il donna une part d'éloges à notre digne fondateur, monseigneur de Saint-Vallier. Il fit voir la main de Dieu qui nous avait séparés, au moment opportun, de la France, sa patrie. Il glissa rapidement sur les luttes, les vicissitudes qui avaient agité le pays et le monastère, pendant cette longue chaîne d'années qui relie la date de 1697 à celle de 1797.

M. de Saint-Marc termina son sermon par une



chaleureuse exhortation à la pratique des vertus monastiques.

Il promet, au nom de Dieu, des bénédictions pour l'avenir, prenant pour gage la parole des saints livres.

La bénédiction du saint sacrement fut donnée par M. Noiseux V. G. et supérieur du monastère.

Lorsque les fronts courbés se relevèrent, une émotion indescriptible s'était emparée de la communauté reconnaissante ; et ce fut au milieu des larmes d'attendrissement que monta vers le ciel, comme un immense cri d'amour, le chant du *Te Deum*, entonné par M. le grand-vicaire et répété avec transport par toutes les voix, comme un impérieux besoin de reconnaissance envers ce Dieu si bon, si miséricordieux, si compatissant...

La cérémonie avait été vraiment touchante, la joie, la confiance régnaient dans tous les cœurs ; on sentait l'œuvre de Dieu et ce caractère élevé et surnaturel qui est le privilège exclusif de nos fêtes chrétiennes. Celle du 21 octobre 1797 a inspiré la muse du cloître.

Ursule! . . Entendez-vous, phalanges séraphiques,  
 Les échos retentir de ce nom glorieux ?  
 Qu'à nos chants d'ici-bas, vos lèvres angéliques  
 Mêlent de doux accords et portent jusqu'aux cieus,  
 L'hymne des cœurs pieux !

Sur les marches d'un trône, au sein de l'opulence,  
 Méprisant des faux biens, le mirage trompeur ;  
 Comme un lys odorant, que nourrit l'innocence,  
 Ursule, enfant, grandit, suivant avec ardeur  
 Les traces du Sauveur.

Ton grand cœur dédaigna les promesse d'un monde  
 Qui sème sous tes pas des plaisirs et de l'or ;  
 Dans un transport divin qui l'opprime et l'inonde,  
 Vers la croix de Jésus, seul immortel trésor,  
 Il sut prendre l'essor.

Rien n'entrave l'élan de la divine flamme  
 Qui brûle sur l'autel l'holocauste nouveau :  
 Un serment solennel, échappé de son âme,  
 Vient consacrer ce cœur, et marquer à son sceau,  
 L'Épouse de l'Agneau.

A l'ombre du drapeau qui flotte sur son arche,  
 Elle entraîne à sa suite un bataillon choisi ;  
 Vers un sanglant combat, en dirigeant sa marche,  
 Elle montre là-haut, au cortège chéri  
 Un horizon béni.

Allez, ô fiers tyrans, redoublez votre rage !  
 Sur le roc de sa foi, s'émousseront vos traits !  
 En vain, cherchez d'Ursule à vaincre le courage !  
 L'heure du sacrifice, en comblant vos forfaits,  
 Va remplir ses souhaits.

Des Luce et des Agathe, à la gloire elle aspire,  
 Vos supplices cruels sont d'immortelles fleurs  
 Qui formeront là-haut, pour la Vierge Martyre  
 Un double diadème, aux vivantes couleurs  
 Des palmes des vainqueurs.

Dans le sillon rougi du sang de la victime,  
 Germe un essaim sacré, lointain, mystérieux ;  
 Ursule a découvert sa milice sublime ;  
 Elle la vit surgir comme un jet lumineux,  
 Dans l'espace des cieux.

Des siècles ont passé !. . Loin de la fange immonde  
 Où son pied virginal a craint d'être souillé,  
 Une phalange pure, à sagesse profonde,  
 Comme un courant limpide, en maints lieux a porté  
 Sève et fécondité.

Sous le manteau sanglant de la Vierge Martyre  
 L'Ursuline poursuit ses labeurs glorieux  
 Et son âme d'apôtre à la foi qui l'inspire  
 Déverse de l'amour, d'un zèle fructueux  
 Les trésors précieux.

Pour prix de tes combats, glorieuse Patronne,  
 Sur un trône immortel, près du divin Epoux,  
 Un océan de gloire aujourd'hui t'environne,  
 Et pour chanter ton nom, dont le charme est si doux,  
 Nous tombons à genoux.

---

## LISTE DES RELIGIEUSES

PRÉSENTES AU CENTENAIRE

1797

---

	Age.	Profession.
Mère Ursule Baby de Thérèse de Jésus.....	65 ans.	44 ans.
Mère Marguerite Lecavalier de Sainte Ursule.....	60 "	41 "
Mère Josephte Pâquet de la Nati- vité.....	59 "	41 "

	Age.	Profession.
Mère Madeleine Lapalme de Saint Henri.....	62 ans.	41 ans.
Mère Geneviève Delorme de Saint- te-Marie.....	65 “	41 “
Mère Marguerite Chevrefils de St. François-Xavier.....	50 “	30 “
Mère M. Anne Pâquet de Saint- Olivier.....	42 “	23 “
Mère M. Jeanne L'archevêque de St-Joseph.....	54 “	21 “
Mère M. L. Richer Laflèche de St- Vincent de Ste-Angèle.....	38 “	19 “
Mère Madeleine Trudel de Saint- Augustin.....	37 “	14 “
Mère Apolline Bourassa dit La- ronde de St-Pierre.....	32 “	14 “
Mère Elizabeth G. de Tonnancour de la Croix.....	38 “	13 “
Mère Angélique Mallet de Sainte- Elizabeth.....	33 “	12 “
Mère Angélique Campeau de Saint Etienne.....	31 “	11 “
Mère Geneviève Bigneux dit No- bert des Anges.....	25 “	11 jrs.

## RELIGIEUSES CONVERSEES.

Sœur M. Anne Lefebvre de Saint Paul.....	52 ans.	28 ans.
Sœur Thérèse Pâquet de Saint- Charles.....	58 “	22 “
Sœur M. Josephte Rouet dit V. L'Amour de St-Michel.....	37 “	17 “

	Age.	Profession.
Sœur François Lesage de Saint-Nicholas.....	32 ans.	9 ans.
Sœur Scholastique Beauchamp de St-Benoît.....	32 “	9 “



## CHAPITRE XXIII

NOTRE FAMILLE RELIGIEUSE DE 1798 À 1806.—MORT DES MÈRES M. DROUET DE RICHERVILLE,—FRANÇOISE FAFARD DE LONGVAL DE SAINT-JEAN-BAPTISTE,—ET DES SŒURS CLAIRE LANGLOIS TRAVERSY DE SAINTE-CLOTIDE,—MARIE FRANÇOISE FRIGON DE SAINT-JOACHIM.—NOUVELLE GÉNÉRATION DE VIERGES.



QUATRE victimes avaient été choisies par l'Ange de la mort dans notre famille religieuse depuis vingt ans. La jeune Sœur Marie Madeleine Drouet de Richerville du Sacré-Cœur, fut la première qui tomba sous ses coups. Cette fleur délicate qui n'avait pu s'acclimater dans le monde, et à qui il avait fallu l'air pur de la solitude, se pencha doucement sur sa tige quelques années après sa profession religieuse. Notre chère Sœur était entrée dans la maison du Seigneur en 1751, et en moins de dix années, elle avait tressé sa couronne pour l'éternité.

Le 1er avril 1778, un sacrifice du cœur, quoique pressenti de loin, vint plonger dans la douleur, non seulement la communauté, mais la ville tout entière : nous perdions notre bonne mère Françoise Fafard de Longval de Saint-Jean-Baptiste, " le Mathusalem du Cloître " ; elle s'éteignit à l'âge avancé de cent trois ans, après en avoir passé soixante-douze sous la bannière de sainte Angèle.

Cette perte si sensible devait être suivie d'une nouvelle épreuve : la bonne Sœur Madeleine Frigon de Saint Joachim, doyenne des Sœurs converses, et vrai type de simplicité allait au ciel. Elle était native de Batiscan, et était entrée au monastère en 1734, à l'âge de vingt-cinq ans. Trois ans avant sa mort, cette fervente Sœur avait modestement célébré son jubilé, sous la présidence de notre digne supérieur, le grand vicaire Saint-Onge.

Le 12 août 1778, la dévouée Sœur Claire Langlois de Sainte-Clothilde converse, était reçue au Ciel par cette grande sainte, dont elle avait reçu le nom au baptême. Cette bien chère Sœur par son courage, sa prudence et son esprit religieux, avait rendu de grands services à la maison, surtout à l'hôpital. De longues souffrances avaient achevé de purifier cette âme saintement unie ici-bas à son Dieu.

Le divin Maître, en moissonnant ces fruits déjà murs pour le ciel, envoyait à ses Epouses éprouvées, de nouveaux sujets, choisis la plupart, parmi les jeunes plantes cultivées sur ce sol béni.

Ce sont d'abord les trois demoiselles Rivard Dufresne d'Yamachiche, qui en 1798, viennent demander au cloître le bonheur qu'il promet aux Epouses de Jésus. Elles appartenaient à l'une de ces familles.

patriarcales, où la pratique du devoir et des fortes vertus chrétiennes sont héréditaires. Ils étaient neuf enfants, belle et splendide couronne du foyer paternel, dont nos trois Ursulines devaient être un des plus beaux fleurons. Leur enfance et leur jeunesse se passèrent sous les yeux de leurs vénérables parents : aussitôt qu'elles connurent Dieu, elles s'attachèrent à lui de toute l'ardeur de leur âme, et elles n'eurent jamais que du mépris pour le monde et ses vanités. De bonne heure l'appel de Dieu se fit entendre ; et à seize ans, Angèle consacrait son cœur et sa vie à Jésus-Christ... Jésus-Christ !.. voilà le principe de toutes ses pensées, de toutes ses actions, de tous ses dévouements. Elle se revêtit de son esprit comme d'une royale parure, au jour de ses noces mystiques. Ses deux autres sœurs : Reine et Pélagie, marchèrent sur ses traces, et toutes trois, désormais, vont cheminer ensemble dans les sentiers de la vie religieuse. L'amour de leur sainte vocation grandissant chaque jour davantage, elles redisent, avec délice, ces paroles du Prophète. " Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits ? Oh ! qu'il est doux d'habiter dans sa sainte maison ! "

La jeunesse religieuse des Sœurs Saint-Louis de Gonzague, Saint-Antoine et Saint-Jean-Baptiste, se passa dans une régularité et une ferveur qui ne se démentirent jamais. Les épreuves douloureuses qui frappent la communauté qu'elles aiment, vont venir affliger leurs âmes : mais le Sacré Cœur de Jésus, qui ne se manifeste jamais mieux que sur le Calvaire, ne cessera de leur donner le courage dans les épreuves présentes, et la confiance pour l'avenir.

L'annaliste qui inscrit pour la première fois,



dans nos archives, le nom de cette digne famille, ne le fait qu'avec une profonde émotion. "Notre reconnaissance, écrit-elle, appelle sur la famille Dufresne, toutes les bénédictions de Celui qui a dit : "En vérité, je tiendrai comme fait à moi-même, tout ce que vous ferez au moindre de ces petits qui croient en moi."

La suite de l'histoire du monastère nous prouvera combien, en effet, les Ursulines des Trois-Rivières, lui sont redevables.

Les trois sœurs Dufresne avaient pour compagne de noviciat la première religieuse anglaise de notre monastère. Cette postulante était annoncée par la mère supérieure de la manière suivante à monseigneur Denaut : "Monseigneur : J'espère que pour l'importance de l'affaire, Votre Grandeur voudra m'excuser de l'interrompre dans les occupations laborieuses et multipliées de ce saint temps. Une dame, veuve anglaise domiciliée, depuis plusieurs années aux Trois-Rivières, où elle faisait honnêtement un commerce d'étoffes, et qui a passé, à l'âge de douze ans, une année au pensionnat de nos mères de Québec, madame Diell, en un mot, qui ne voudrait pas être connue, (Mais est-il quelque chose que nous devons laisser ignorer à notre digne Prélat ?) veut, dans le cours de ce mois, quitter le monde, abjurer l'église anglicane, et embrasser la vie religieuse dans notre monastère. Ce grand désir n'est pas d'un jour, Monseigneur, il date de cette année d'éducation reçue chez nos mères de Québec. Il a été combattu jusqu'ici par l'autorité paternelle, par le respect humain, par l'enfer, en un mot. Mais ces semences jetées dans le premier âge,

germaient, peu à peu, et produisaient des soupirs après notre église et notre état. Madame Diell est très instruite de la doctrine de l'église romaine ; à toutes les époques de sa vie, elle s'est appliquée à en augmenter les connaissances ; elle a aussi une juste idée de notre profession, et sans qu'on s'en doutât elle tâchait de l'acquérir dans les relations qu'elle a toujours entretenues avec les religieuses. Madame Diell a trente-cinq ans ; elle jouit de la réputation d'une femme honnête. Son caractère vif et enjoué avec un mari d'un caractère sombre et mélancolique, qu'on lui donna lorsqu'elle n'avait encore que quinze ans, lui fit éprouver des rigueurs dans le mariage. Son mari est mort il y a trois ans. Il lui reste de cette union un fils qui est à Montréal où il étudie la médecine chez le docteur Blake. La dot de ce fils unique fut fixée par feu son père, et la mère a exécuté la volonté de son mari avec la plus scrupuleuse fidélité. Mais madame Diell, très instruite, d'une humeur accommodante, très adroite, d'une assez bonne santé, possédant le rare talent de bien élever la jeunesse, sachant bien parler, lire et écrire les deux langues, ne peut apporter pour sa dot qu'une vingtaine de louis d'or et un beau trousseau.

“ Jugez-vous à propos, monseigneur, que nous la recevions ? MM. le grand vicaire et notre chapelain se sont attachés à discerner si ses vues étaient pures. Ils ont tous les deux déclaré qu'ils croyaient qu'elle était animée de l'esprit de Dieu dans ses nouveaux desseins. La modicité de sa dot doit-elle nous arrêter dans cette circonstance ? C'est vous, monseigneur, qui devez déterminer notre conduite. Nous attendons avec impatience la réponse, dont

nous supplions Sa Grandeur de vouloir bien nous honorer, et sa décision règlera nos démarches."

De son côté, monsieur le grand vicaire Noisieux écrivait à Monseigneur ce qui suit : " J'ai reçu l'honneur de votre lettre le 20 mai. Il y a dix-sept ans que madame veuve Diell (Delle P. Arnoldi) ne vit plus avec sa mère. Elle me dit que depuis dix ou douze ans, elle étudie la religion catholique. L'ayant interrogée, je la trouve très décidée et très instruite et j'ai reçu sa profession de foi. Elle a demandé à être religieuse et on lui a ouvert la maison des Ursulines de cette ville pour y faire ses années de probation et de noviciat. Par affection pour sa famille, elle leur a caché sa résolution ; elle quitta son logement le soir après souper ; et sa famille qui demeurait proche de chez elle ne l'a su que le lendemain qu'elle les instruisit de ses dessein. "

Madame Diell prit l'habit religieux le 6 août 1804, sous le nom de Sainte-Angèle.

Une jeune personne de la Rivière-Ouelle, Madeleine Ledroit de Saint-Laurent, partageait son bonheur. L'on remarquait encore au noviciat, deux autres petites sœurs converses, qui se livraient aux travaux de leur condition avec un véritable esprit religieux et une exacte régularité. C'étaient nos bonnes sœurs M. Josephite Lozon de Sainte-Catherine et Marie Robida Manseau de Saint-Alexis. La première était née à la Rivière des Prairies, et la seconde à la Baie du Febvre.

La bonne mère Marie-Anne Lothinville de Sainte-Hélène, si bien connue de la plupart des religieuses qui composent aujourd'hui la communauté,

croissait aussi parmi cette génération de jeunes vierges qui, au commencement de ce siècle, vouaient à Jésus : pauvreté, chasteté, obéissance et instruction des jeunes filles.

Le concours de cette jeune et aimable enfant qui, à quinze ans, renonçait à partager le bonheur d'une famille tendrement aimée, fut accepté avec plaisir, par nos mères. Son jeune âge, son titre d'ancienne élève de nos classes, ses belles et aimables qualités, son aptitude pour l'enseignement, lui donnaient bien des droits à l'affection de nos mères.

Comme on le voit, une jeunesse florissante remplissait le noviciat, et tout annonçait que Dieu soutiendrait un édifice élevé pour sa gloire. Toutefois, le glaive du sacrifice va frapper toute la communauté : tous ses membres, forts dans l'épreuve, baisseront la croix avec amour et confiance.



## CHAPITRE XXIV

INCENDIE DE 1806.—RÉCIT DE LA MÈRE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE.—HOSPITALITÉ DE NOS MÈRES DE QUÉBEC.—SYMPATHIE DE SA GRANDEUR MGR. PLESSIS.—SOLLICITUDE PATERNELLE DE M. LE GRAND-VICAIRE NOISEUX.

**B** IEN cruelle fut l'épreuve que signale pour nous l'année 1806. Mais celle-ci n'était-elle pas elle-même une précieuse faveur ? Ces fruits divins qui mûrissent à l'ombre du Calvaire ne sont-ils pas à l'âme religieux les vrais fruits de l'arbre de vie ?

Le révérend Père Henry, un saint ministre du Levant. disait à nos sœurs d'Avignon en France : " Si la croix tardait à venir, il faudrait aller la chercher au bout du monde, car elle est le gage du salut. " Hélas ! le 2 octobre 1806, cette croix divine régnait parmi nous en souveraine.

Laissons une victime de ce foudroyant sinistre,

la révérende mère Dufresne de Saint-Louis de Gonzague, nous faire le récit naïf de ce terrible incendie.

“ Jeudi, 2 octobre 1806, les religieuses étaient au chœur pour réciter l’office de la sainte Vierge, à l’heure ordinaire qui est sept heures du soir. Sur la fin des Laudes, la règlementaire sortit pour sonner l’examen, la corde de la cloche lui descendit en feu; en même temps, nous entendîmes un bruit comme un fort coup de tonnerre, et aussitôt, nous aperçûmes les flammes; et celles-ci se propagèrent si rapidement que le second étage fut bientôt embrasé. Le spectacle nous effraya tellement qu’aucune ne se mit en devoir de rien sauver.

“ Il se trouvait alors deux religieuses malades au lit à l’infirmierie, l’une se sauva en habits de nuit dans le jardin; l’autre la révérende mère Baby de Jésus, ancienne supérieure qui était très âgée et depuis longtemps invalide, fut conduite par des amis de la communauté, chez monsieur le grand-vicaire Noisieux notre supérieur.

“ Ce digne prêtre averti du danger, se hasarda d’aller à l’église pour en retirer le saint sacrement. Le tabernacle était en feu et il n’eut que le temps d’en retirer l’ostensoir et le saint ciboire. Un jeune protestant qui était sur les lieux, lui présenta un mouchoir avec beaucoup de respect. M. Noisieux l’accepta et enveloppa le saint ciboire qu’il remit sur le seuil de l’église à M. Boudreault, son vicaire. Ce dernier porta le saint sacrement à l’église paroissiale.

“ Nos pensionnaires n’eurent que le temps de descendre l’escalier qui était à la porte de leur classe. Trois d’entre elles restèrent pour emporter quelques

effets, mais lorsqu'elles voulurent se sauver, elles ne trouvèrent aucun autre moyen que de se jeter au bas d'une galerie qui était au pignon de la classe du second étage. Elles purent le faire heureusement ; une cependant, mademoiselle Manseau, de la Baie, se démit un pouce en se laissant glisser le long d'un poteau. Toutes nos élèves furent conduites chez des parents et des amis. La communauté se composait de vingt religieuses, et notre bon père, M. Noiseux nous offrit un refuge chez lui. Il nous céda trois chambres dans le haut de sa maison. Lorsque notre mère supérieure nous vit toutes échappées des flammes, elle nous invita à rendre grâces à Dieu de ce qu'il nous avait conservées, et nous exhorta à nous abandonner entièrement à lui pour l'avenir.

« Nous étions dans une détresse absolue, car il n'y eut de sauvé que les ornements qui se trouvaient dans une armoire près de la sacristie, quatre matelas du noviciat et une commode à six tiroirs qui nous venait du bon frère Emery. Chose admirable ! dans la salle de communauté qui était au second étage, il y avait une chapelle dite du saint calvaire, où se trouvait une relique de la vraie croix déjà préservée de l'incendie de 1752 ; cet autel, sous l'égide de la très-sainte relique, fut pour la seconde fois respecté par les flammes.

« Près des parloirs, il y avait une chambre où l'on recevait nos seigneurs évêques, dans leurs visites pastorales. On la nommait la chambre de Monseigneur, parceque feu monseigneur de Pontbriand l'avait lui-même meublée et fournie du linge nécessaire en restaurant le monastère. Plusieurs des meu-

bles de cette chambre furent soustraits aux flammes. Le dimanche suivant, trois jours après ce pénible accident, monsieur Noiseux, notre digne supérieur nous dit la messe dans sa chambre de compagnie, toutes les portes étant fermées. Nous disions l'office en chœur dans une chambre des mansardes que nous occupions, et nous vivions très retirées. Plusieurs personnes de la ville nous assistèrent en nous donnant charitablement du coton blanc et de couleur, des bas, mouchoirs, ustensiles de table etc. Nous ne manquâmes de rien pour notre nourriture, notre bon supérieur nous ayant recommandées à son frère et à sa belle-sœur. Leurs bons soins et leurs attentions ont été au-delà de tout ce que nous pouvions attendre."

Ce récit est fait, comme nous l'avons déjà dit, par la mère Saint-Louis de Gonzague qui était une demoiselle Dufresne ; par modestie sans doute, elle a omis de mentionner parmi les bienfaiteurs les personnes de sa famille, mais nous trouvons intercalés entre les lignes les noms de madame Dufresne et de son fils Frédéric.

Monseigneur Plessis, évêque de Québec fut informé du triste sort de nos mères par monsieur le grand-vicaire Noiseux de la manière suivante : " Monseigneur. Il est arrivé un grand malheur ici. Le couvent des Dames Religieuses est brûlé ; le feu prit par la couverture et le clocher a 7½ heures hier au soir ; en un clin d'œil, toute la couverture a été embrasée ; le tocsin a fait venir un grand peuple, malgré cela les religieuses ont presque tout perdu. J'ai passé mon temps à les rendre chez moi, où elles occupent le second étage. J'ai sauvé les vases sacrés



et le saint sacrement. L'on a sauvé ce que l'on a pu dans le bas du couvent mais on n'a pas pu pénétrer dans le haut. A peine, les religieuses et les pensionnaires se sont-elles sauvées avec ce qu'elles avaient sur elles. J'ai donné pour clôture aux religieuses mon emplacement et une maison, en attendant vos ordres. Ordonnez ce que vous voudrez qu'elles deviennent. Une partie de leur bois, un hangar, la maison de leurs serviteurs, leur écurie, et tout le monastère ont disparu en deux heures et demie. Les croix de votre épiscopat se succèdent : demandez des forces au Tout-Puissant etc. 3 octobre 1806."

En réponse monseigneur nous adressa la lettre suivante, touchant témoignage de sa sollicitude et de la tendre charité de nos sœurs de Québec :

" Nous croyons que Dieu en vous affligeant a voulu nous faire voir que sa providence est inépuisable et donner occasion aux fidèles de ce diocèse d'exercer envers vous une charité à laquelle il ne manquait qu'une occasion pour se manifester. Vous l'avez d'abord éprouvée cette charité de la part de votre grand-vicaire qui a exercé envers vous l'hospitalité de la manière la plus généreuse ; vous l'avez éprouvée de la part des citoyens des Trois-Rivières auxquels nous ne tarderons pas à témoigner notre reconnaissance de l'empressement avec lequel ils sont venus à votre secours, enfin vous l'éprouverez de la part des communautés religieuses de Québec, mais surtout de celle des Ursulines qui vous tendent les bras, qui vous invitent à vous retirer chez elles, et à partager leurs lits, leur pain, leurs vêtements et leur demeure jusqu'à ce que votre monastère soit

rétabli. Elles vous sont attachées comme de véritables sœurs et de tendres mères, Elles n'ont pas oublié que c'est de leur maison que vous êtes sorties, et elles se croient obligées par toutes sortes de motifs de vous offrir un asile, comme elles se seraient estimées heureuses d'en trouver un chez vous si elles fussent tombées dans une détresse semblable à la vôtre. Nous avons par devers nous un acte des délibérations capitulaires qu'elles ont dressé à cette fin, et, comme la première chose est de vous mettre en lieu de continuer vos exercices spirituels, nous sommes finalement d'avis que vous profitez de leur bonne volonté, et que vous vous transportiez immédiatement chez elles, suivant les ordres que vous donnera M. le grand-vicaire, auquel nous écrivons plus en détail à ce sujet. De notre côté nous prendrons les mesures les plus efficaces pour le rétablissement de votre monastère incendié, de manière que l'on commence à y travailler dès le printemps prochain. Sera notre présente lettre pastorale lue en assemblée capitulaire aussitôt après la réception d'icelle. "

La Mère Saint-Olivier adressa à Sa Grandeur la réponse suivante : " Monseigneur—Recevez l'hommage du plus profond respect de toutes vos filles accablées de peine, qui ont cependant éprouvé un grand soulagement à la lecture de votre consolant mandement du 7 octobre présent, qui nous a prouvé que nous avons en vous, monseigneur, un tendre et zélé père. Toutes mes sœurs me chargent de vous témoigner leur reconnaissance dont elles ne peuvent vous donner de preuves que par les vœux ardents qu'elles redoublent pour votre précieuse conservation

et par une parfaite soumission à tout ce qu'il plaira à Votre Grandeur d'ordonner, tant pour le spirituel que pour le temporel. Je ne saurais, monseigneur, vous exprimer les bontés et les soins vraiment paternels que nous avons éprouvés de monsieur le grand-vicaire Noiseux notre très-révérénd père supérieur. Je laisse à la mère Saint-Pierre, assistante, qui est destinée à conduire mes chères sœurs, à vous en faire détail. Pour moi, qui dois rester ici avec trois de mes sœurs, nous avons, toutes quatre, grand besoin du secours de vos prières. La séparation a été douloureuse ; mais en cela comme en tout le reste, nous nous soumettons aux décrets de la Providence. J'ai l'honneur d'être etc. SŒUR SAINT-OLIVIER, Supérieure, Ursulines des Trois-Rivières, 10 octobre 1806."

Revenons au récit de la mère Dufresne de Saint-Louis.

" La lettre adressée à monsieur Noiseux V. G. par monseigneur louait sa conduite à notre égard, dans ce fâcheux évènement, et lui signifiait de nous préparer à descendre à Québec soit en bâtiment ou en bateau plat. Nous reçûmes en même temps des lettres très touchantes de chacune des supérieures des communautés religieuses de Québec. Ces bonnes mères nous disaient la part sensible qu'elles prenaient à notre triste situation et nous engageaient d'une manière très pressante à accepter leurs offres.

" Il fut décidé que seize religieuses iraient à Québec, et que quatre resteraient aux Trois-Rivières comme pour garder les cendres chéries de notre béni monastère. Elles se devaient loger dans une maison de pierre qui servait de boulangerie, située

dans notre cour, à soixante pieds du monastère, et qui a été préservée des deux incendies.

“ Tout en approuvant la sagesse de ces dispositions et en nous y soumettant de grand cœur, nous versâmes d'abondantes larmes, à la pensée de nous séparer de notre révérende mère supérieure qui était alors la mère Pâquet de Saint-Olivier.

“ Cette bonne mère devait rester aux Trois-Rivières avec nos sœurs Tonnancourt de la Croix, dépositaire, Arnoldi de Saint-Angèle pour continuer la classe des externes, et Beauchamp de Saint-Benoit converse.”

L'externat n'était par brûlé ; cet édifice se trouvait à 38 pieds du monastère et à 80 de la boulangerie. Nos mères y élevèrent une chapelle et monsieur le grand-vicaire vint y dire la messe tous les jours.

“ Le samedi, 11 octobre, à dix heures du matin, nous nous embarquâmes, au nombre de seize dans un bien chétif petit bâtiment, accompagnées de messire Charles L'Ecuyer, Prêtre, curé d'Yamachiche qui se trouvait en ville, en ce moment, et qui s'offrit à M. Noiseux pour nous conduire. Quoiqu'il nous en coutât beaucoup de quitter notre supérieure, nous fîmes néanmoins ce sacrifice, pour la consolation et l'avantage de nos quatre sœurs, qu'il fallut quitter sans leur faire nos adieux car nous étions trop émues de part et d'autre.

“ Monsieur le grand-vicaire se rendit au port ; avant de nous embarquer, nous lui demandâmes sa bénédiction. Il nous la donna avec l'affection la plus paternelle, s'efforçant de nous dissimuler ses larmes. Il nous remit ensuite entre les mains et sous la con-

duite du bon curé qui eut pour nous les soins et les attentions, non-seulement d'un bon ami qu'il était mais ceux d'un vrai père pour ses enfants, s'exposant au danger pour nous en garantir.

“ Nous partîmes du port à midi, et nous nous rendîmes jusqu'à Batiscan où le bâtiment jeta l'ancre à sept heures du soir. Le vent tourna au nord-est, et il tomba une forte pluie ; nous étions toutes au fond de la cale, appuyées les unes sur des coffres, d'autres sur des ballots et des quarts de goudron, tenant tour à tour la lumière dans nos mains pour la garantir des gouttières. Nous passâmes ainsi la nuit sans clore l'œil. Le vent augmentant de plus en plus, nous demandâmes à notre bon conducteur de nous permettre de descendre à terre. Le capitaine y consentit et nous nous embarquâmes dans un bateau avec monsieur l'Ecuyer, qui alla demander un logement pour nous chez un M. LeHouillier. Cet homme charitable s'empressa de mettre à notre disposition la plus grande chambre de sa maison, et nous alluma un bon feu, dans la cheminée, dont nous avons grand besoin, car nous étions transies de froid ; la pluie avait pénétré tous nos vêtements.

“ Quoique nous fussions à l'abri, nous étions bien inquiètes de nos sœurs qui étaient restées à bord et qui se trouvaient être les plus anciennes et les plus infirmes. Nous savions qu'elles attendaient du secours. Après les Vêpres, M. L'Ecuyer s'adressa à quelques personnes de bonne volonté.

“ Quelques instants après, nous étions de nouveau réunies. Monsieur L'Ecuyer fit aussi débarquer le peu de bagage que nous avons et quelques provisions. Nos charitables conducteurs ne nous

avaient donné de vivres que pour un jour ou deux, pensant que nous serions à Québec le surlendemain ; néanmoins, nous n'avons pas souffert de la faim. Notre hôte nous vendit un mouton, et de bonnes voisines apportèrent une couple de poulets. C'était plus qu'il ne nous en fallait, car l'appétit n'est pas fort en pareille circonstance.

“ Tout était très paisible dans la maison où nous logions. Les propriétaires qui étaient de fervents chrétiens se tenaient honorés de loger des religieuses. Un bon lit fut donné à notre respectable mère Thérèse de Jésus qui souffrait toutes les privations avec une grande patience. Sa résignation nous édifiait et nous consolait, car nous étions réellement peinées de ne pouvoir lui procurer tous les soulagements que requièrait le triste état de sa santé.

“ Nous demeurâmes à Batiscan deux jours et deux nuits. M. L'Ecuyer se retirait, tantôt dans une grange, tantôt chez le voisin ; et il venait souvent nous visiter. Il se montra très satisfait de nous trouver sans tristesse, et soumises aux ordres de la divine Providence.

“ Le lundi après-midi, le temps étant beau, il nous permit d'aller sur le bord de la grève ; nous y fîmes une petite provision de sable noir pour nos mères Ursulines. En nous promenant, nous aperçûmes une personne qui débarquait d'un canot et qui se rendait à notre logis. On vint nous dire qu'on nous demandait : c'était madame Nobert, mère de notre sœur des Anges qui était avec nous. Elle lui apportait du linge et des provisions, que nous reçûmes avec reconnaissance. Cette bonne dame ne put demeurer avec nous que quelques instants, car

elle se rendait le soir même à Sainte-Anne de la Pérade : elle arrivait des Trois-Rivières n'ayant pas appris notre départ de cette ville.

“ Mardi matin, le vent étant nord, des voitures vinrent nous conduire à notre bâtiment, qui s'était éloigné de six arpents en descendant. Nous marchâmes toute la journée ; à la faveur de ce bon vent nous aurions avancé davantage, si quelques religieuses, extrêmement craintives, ne se fussent opposées, à ce que le capitaine montât la voile. Leur frayeur venait de ce que la voile du beaupré et celle du baume avaient été déchirées, par une forte brise de vent de nord-ouest, à un quart de lieue de notre port.

“ Nous arrivâmes à l'anse des Mers, à six heures du soir, M. l'Ecuyer pria le frère Louis, récollet, économe du séminaire de Nicolet, qui avait fait route avec nous, de descendre à terre, pour aller informer Sa Grandeur de notre arrivée et lui dire que nous désirions la voir le même soir.

“ Monseigneur était à l'Hôpital-Général où il se rendait tous les soirs. Il revenait le matin pour dire sa messe à la cathédrale, à six heures.

“ En apprenant notre arrivée à Québec, ce bon prélat retourna au séminaire. Il était neuf heures du soir, plusieurs messieurs du séminaire et de la cure vinrent au débarcadère, avec des voitures, pour nous recevoir ; ils marchaient à pied pour nous guider avec des lumières, et ils nous conduisirent au séminaire. Nous fûmes introduites dans l'appartement de Sa Grandeur, par son grand-vicaire M. De Lahaye. Mgr. Plessis nous bénit avec attendrissement. Après quelques informations et échange de paroles, Monseigneur nous fit servir quelques



rafraîchissements par M. Nobert, prêtre, procureur du séminaire, et M. Doucet, jeune prêtre, vicaire de la cure. Ensuite, Sa Grandeur nous demanda si nous voulions nous partager dans les trois communautés cloîtrées de cette ville, les Ursulines, l'Hôtel-Dieu, et l'Hôpital-Général ; nous répondîmes unanimement que si les mères Ursulines étaient en état de nous recevoir toutes, nous serions heureuses d'aller chez elles, pour ne faire qu'une même famille. Monseigneur agréa cette détermination, ordonnant aussitôt de nous y conduire, et comme un bon père qui veut consoler ses enfants, il nous promit que le lendemain, il irait dire la messe chez les Ursulines.

“ Arrivées au monastère, nous fûmes reçues dans le parloir extérieur par M. Daulé, chapelain de nos mères, qui sonna pour nous faire ouvrir la porte conventuelle. La révérende mère Taschereau de Saint-François Xavier, supérieure, nous reçut à bras ouvert, nous embrassant tendrement, ainsi que son assistante, la mère Crépin de Sainte-Thérèse, et toutes les religieuses après elles. Nous demandâmes la bénédiction de la mère supérieure, en la priant de nous recevoir au nombre de ses filles ; et à l'instant même, elle nous prouva qu'elle nous traitait comme telles, en nous recommandant d'aller prendre notre repos et de ne point nous lever à quatre heures.

“ Monseigneur, selon sa promesse, vint nous dire la sainte messe le lendemain matin. Après le dernier Evangile, il entonna le *Te Deum*, en action de grâces de ce que le Seigneur nous avait préservées des dangers du voyage, dont M. l'Écuyer lui avait fait le récit. A la suite de son action de grâces, Monseigneur entra dans la chambre de la supérieure, pour



prendre son déjeuner ; il était accompagné de son grand-vicaire et de M. le chapelain, il nous adressa des paroles de consolation et d'édification, et dit à la vénérée mère supérieure qu'il nous mettait entièrement à sa disposition, d'agir avec nous comme avec ses filles ; il changea ensuite les noms de celles d'entre nous qui avaient le même patron que celles de Québec, et donna à chacune son rang de profession.

“ Voici les noms des religieuses Ursulines des Trois-Rivières recevant l'hospitalité de nos mères de Québec avec les surnoms données par Mgr. Plessis :

Mère Marie-Anne-Appoline Bourassa de Saint-Pierre dite de Sainte Agnès.

“ Ursule Baby de Thérèse de Jésus dite Sainte-Monique.

“ M. Geneviève Delorme de Sainte Marie dite Sainte-Anastasia.

“ Marguerite Chèvrefils de Saint-Frs.-Xavier dite Saint-Frs.-Régis.

“ M. Jeanne l'Archevêque de Saint-Joseph, dite Saint-Joachim.

“ Angélique Mallet de Sainte-Elizabeth.

“ Angélique Campeau de Saint-Etienne.

“ Geneviève Nobert des Anges dite Saint-Barnabé.

“ Angèle Rivard-Dufresne de Saint-Ls. de Gonzague dite Saint-Athanase.

“ Marie-Reine M. Dufresne de Saint-Antoine, dite Saint-Ambroise.

“ Marie-Anne Lemaître dit Lottinville de Sainte-Hélène

Mère Pélagie Rivard-Dufresne de Saint-Jean-Baptiste.

CONVERSES :

Sœur Thérèse Pâquet de Saint-Charles.

“ Françoise Lavigueur de Saint-Nicolas.

“ Marie-Madeleine Drouet de Saint-Laurent.

“ Elizabeth Manseau de Saint-Alexis.

“ Le digne évêque voulut bien ensuite monter à l'infirmerie pour y voir notre vénérée Mère Thérèse de Jésus, âgée de soixante-quatorze ans. Cette vénérée mère décéda à Québec un mois après son arrivée ; son corps fut déposé dans le caveau des religieuses de ce monastère. Nos charitables bienfaitrices lui firent dire tous les services, messes et offices que prescrivent nos constitutions.

“ Pour nous, nous devions pendant quinze jours nous reposer et nous confectionner des habits, car nous n'étions point vêtues pour l'hiver. Nous reprîmes nos saintes observances le 21 octobre fête de sainte Ursule, patronne de notre ordre. La mère supérieure donna des emplois à toutes, selon la capacité et la santé de chacune. Cette charitable mère nous ménageait beaucoup. Pendant bien longtemps nos mères hospitalières envoyèrent tous les jours demander de nos nouvelles ; le messager était toujours porteur de quelques présents.

“ La mère Sainte-Hélène était employée à l'externat, ses aimables qualités lui avaient gagné le cœur et l'esprit de ses élèves. Celles-ci, désireuses de témoigner leurs sympathies pour la maison des Trois-Rivières, avaient obtenu la permission de faire

une collecte entr'elles tous les samedis. C'était une chose bien édifiante de voir avec quel bonheur ces charmantes enfants offraient leurs petits dons. Les unes apportaient de l'argent d'autres des étoffes, etc, etc, mademoiselle Albrac (1) d'origine allemande offrit un jour des habits connus sous le nom de "deshabillé" en gros de Tours vert foncé. La mère Sainte-Hélène accepta ce riche cadeau avec reconnaissance et en fit un parement d'autel." (2)

Nos mères vécurent seize mois sous le toit hospitalier de nos bonnes mères de Québec qui semblaient vouloir leur faire oublier l'exil par leur charité tendre et attentive.

"Recevez, dignes et bien chères Sœurs, disaient-elles à leurs hôtes les sympathies fraternelles d'une communauté-mère. Dieu se souviendra de vos épreuves et de votre courage, et avant les palmes du ciel, vous recueillerez sur la terre l'estime de familles, l'affection des enfants, les souhaits affectueux de vos sœurs, et aussi l'offrande joyeuse de la charité. Espérez, espérez ! les Trois-Rivières vous reverront à la tête d'un monastère florissant."

(1) Mademoiselle Albrac demeurait sur la Place d'Armes à Québec, dans la maison qui devint plus tard la résidence de madame Montizambert. Elle se maria à un M. Dorion.

(2) Ce parement est encore conservé au monastère.

*FIN DU PREMIER VOLUME.*

## CORRECTIONS

---

M. de Chambly (page 72) n'est pas mort en Italie, mais aux îles de la Martinique, dont il était gouverneur.

Baquerie (page 141) lisez : Bacqueville de la Potherie.

Ambry (495) lisez : Aubry.

## INDEX GENERAL.

---

- Abénakis, 372.  
Abran, 497.  
Abrat, 220, 221.  
Acadiens, 336, 504.  
Achard, 482, 496.  
Alary, 491, 494.  
Albanel, 430.  
Albrac, 535.  
Allouez, 430.  
Alavoine, 185, 189, 190, 226, 229.  
Ameau, 27, 196, 297.  
Amherst, 329, 336, 337, 339.  
Amiot, 14, 46, 118, 431.  
Anceau, 147, 158-9, 199, 162.  
André, 431.  
Angèle (sainte), IX, 2, 351.  
Anges (des) voir Lemaire, Quintal, Nobert  
Arcouet, 491.  
Arnaud, 495.  
Arnoldi, 519, 528.  
Arseneau, 493-4, 504.  
Aubert, 130, 145, 264.  
Aubéry, 499.  
Aubry, 495-7, 503, 536.  
Aubuchon, 213.  
Auclair 317, 492.  
Augé voir Lemaître

*Auguste* (l') 249.

Atkinson 199.

Avrard, 443.

Baby, XII, 188-9, 277, 291, 329, 349, 386, 404, 413,  
415-6, 480, 495, 530, 533-4, 511.

Bacqueville, 536.

Badeaux, 186, 189, 261, 361-8, 476, 493, 496.

Baillairgé, 216.

Bailloquet, 430.

Barabé, 132, 291, 311.

Barnard, 468.

Baron, 431, 501.

Barsalou, 333.

Basire, 96.

Basset, 212.

Batiscan, 529.

Baudry, 188, 190, 491, 496-7

Baumier, 494, 497.

Beaubien voir Trottier.

Beaucage, 496.

Beauchamp, 513, 528.

Beaucour voir Boisberthelot.

Beaudoin, 219, 271.

Beauharnais, 173.

Beaujeu, 311, 327.

Beausein, 344.

Beusoleil voir Normandin.

Bécancour, 198, 330, 464, 481.

Beccard, 142, 327.

Becquet, 333.

Bégon, 266.

Béland, XI, 491.

Belgarde, 260.

Bell, 226.

Bellarmin, 370.

Bellefeuille, 493.

Bellefeuille voir Lefebvre.

- Belle-Ile voir Lefebvre.  
Bellemare, 187.  
Bellerive voir Crevier.  
Beloin, 481, 492-6.  
Belu, 340.  
Bonbom, 481.  
Benoit, 212.  
Bergeron, 260.  
Bériaux, 493-5.  
Berthelet, 429.  
Berthiaume, 316.  
Bertier, 174.  
Bertrand, 260.  
Beschefer, 431.  
Bigneux, 512.  
Bigot, 314, 324.  
Bigot (Père), 20, 23, 79, 189.  
Biron, 482, 495.  
Bisson voir Buisson.  
Bissonnet, 185.  
Blais, 494.  
Blake, 518.  
Blanchet, 185.  
Blanchard, 190.  
Bleury voir Sabrevois.  
Blouin, 503.  
Blondin, 492-7  
Bois, XI.  
Bocquet, 230, 431.  
Boisberthelot, 263-4.  
Boisclair, 496-7.  
Boisvert, 219, 493-4, 500.  
Boisvynet, 130, 259.  
Bolman, 496-7, 503.  
Boloin voir Beloin.  
Bonin 430.  
Bolvin, 189, 190, 361.  
Bonnefond, 260.

- Borniole, 498.  
Boucher de Grosbois, 36.  
Boucher, 461.  
Boucher de Grandpré, 36.  
Boucher de Niverville, 130, 491-5.  
Boucher de Montizambert, 495, 535.  
Boucher (Geneviève), 36.  
Boucher (récollet), 260, 431.  
Boudreault, 522  
Bougainville, 324, 326.  
Bouillet, 202, 205, 263.  
Boulamarque, 326.  
Boulangier, 185, 190-4, 482, 493, 502.  
Bourbeau, 502.  
Bourdon, 97.  
Bourgeois, 494, 497.  
Bourgoin, 493-4, 503.  
Bourassa XI, 498, 512, 533.  
Bourgoyne, 373, 377.  
Bouton, 185-7.  
Boyer, 429.  
Braconier, 500.  
Braché, 431.  
Brassard, 500, 504.  
Brébeuf 430.  
Bressani, 430.  
Briand, 303, 342, 419, 437.  
Briques, 153.  
Brolleau, 219.  
Brouage voir Martel.  
Brunet, 27.  
Bruno voir Petit.  
Buisson, 190, 219, 491-5.  
Burton, 339, 342.  
Buteux, 16, 430.
- Cabanac, 375-6, 443.  
Caché, 343.



- Caisse, 216.  
Calonne, 474.  
Camirand, 188, 188, 495-7.  
Campeau, 512, 533.  
Cantara, 213.  
Cantons de l'Est, 478.  
Canin, 223.  
Cap de la Madeleine, 329.  
Carantesse, 498.  
Cardin, 130, 186, 189, 195, 218, 239, 291.  
Carillon, 324.  
Carleton, 362, 366, 372-5, 493.  
Caron, XI, XII, 428.  
Carpentier, 431.  
Carrier, 479.  
Carter, 498.  
Cartwright, 501.  
Caty, 188, 361.  
Cavalier, 315, 321.  
Cecile voir Césire  
Césire, 492, 494, 503.  
Chaillé, 482.  
*Chamcau*, (le) 205.  
Chambly, 71, 362, 375, 536.  
Chapt de la Corne, 244, 249, 291-3, 301.  
Charly, 276, 292.  
Charron, 229, 126.  
Chartier de Lotbinière, 172, 174, 230, 264, 431, 451.  
Chatel, 155, 231, 291.  
Chatelain, 188, 194.  
Chaudière-Noire, 20, 74.  
Chaumonot, 430.  
Chauret, 497, 502.  
Chaussegros de Léry, 266.  
Chauveau, 338,  
Chevalier, 492-4. 504.  
Chevreau (Père) 38.  
Chèvrefils, 512, 533.

- Chouard, 130.  
Chrétien, 493-5  
Christie, 498.  
Cimetière, 224.  
Ciquart, 464.  
Clerc voir Leclerc.  
Coffin, 448.  
Colbert, 381.  
Collet, 437, 431.  
Comeau, 496-7, 504.  
Conception voir Amiot et Cardin.  
Contrecœur voir Pécaudy  
Corbin, 190, 315, 320, 496-7, 503.  
Cordier, 431.  
Cormier, 496-8, 504.  
Couc, 492, 501.  
Cournoyer voir Hertel  
Courtin, 464, 477.  
Courval voir Poulin  
Couturier (Père) 181, 195, 431.  
Craig, 497, 501.  
Crey, 431.  
Crémahé, 342.  
Crépin, 532.  
Cressé, 28, 45, 48, 52, 55, 236, 342, 492.  
Crête, 493.  
Crevier, 68, 186, 188, 432, 497, 501.  
Crisasy, 143, 185.  
Croix pectorales, 154.  
Cugnet, 437.  
Cumberland voir Beaudoin  
  
D'Ailleboust, 190, 231, 444, 482.  
Dablon, 430.  
Dalton, 496.  
Dandemare, 430.  
Daniel, 430.  
Dargy, 493-6.

- Darreau, 430.  
Darrois, 496.  
Dasylva, 190, 492, 503.  
Daulé, 531.  
Davost, 430.  
Deerfield, 196.  
Dehurel, 492-4, 503.  
Delachasse, 170.  
Delaplace, 430.  
Delaribourde, 431.  
Delisle, 492.  
Delino, 431.  
Delorme, 190, 315, 318, 340, 498, 512, 533.  
Delorme voir Fafard.  
Delouche, 431.  
Delivel, 496-7.  
Dellé, 496.  
Denis, 209, 241, 264, 264, 431.  
Denoncourt voir Lefebvre.  
Delpé, 190. 190.  
Delquel, 187.  
Demers, 494.  
Deniau, 431, 493, 503.  
De Nouë, 430.  
Denoix, 482.  
Deperet, 316.  
Desbarats, 480.  
Deschenaux, 480, 491, 494, 504.  
Descôteaux voir Lefebvre.  
Desfonds, 480.  
Desilets, 495-8, 503.  
Desjordis, 222.  
Desmarais, 188, 491-5, 502.  
Desnoyers voir Marcheteau.  
Desrosiers, 494.  
Devergis, 492.  
Deschaillons voir St-Ours.  
Desrosiers, 185-7, 213.

- Desruisseaux voir Trottier.  
Déry, 496.  
D'Ésglis voir Mariaudeau.  
Dessandrais, 282.  
Diell, 517.  
Disette voir Famine.  
Dizy, 186.  
Dombourg voir Bourdon  
Dollier, 431.  
Dorion, 535.  
Douaire, 200.  
Doucet, 493-7, 504, 531.  
Drolet, 494-7.  
Drouard 14, 46.  
Drouet, 12, 28, 33, 38, 90, 114, 118, 133, 162, 508.  
Drouet de Richerville, 277, 291, 421, 495, 514.  
Drouet de St. Laurent, 534.  
Druillètes, 430.  
Dubé, 481.  
Dubois, 130, 481.  
Dubois d'Esgriselles, 431.  
Dubord, 421.  
Dubreuil, voir Pontbriand  
Dubreuil, 95, 100.  
Dubuque, 494, 503.  
Dudley, 196.  
Dufaux, 187.  
Dufresne, 481, 496, 515, 517, 522, 524, 527, 533-4.  
Dugas, 229.  
Dugal, 367.  
Dugré, 492, 495, 504.  
Dugué, 181, 491-2, 502.  
Duhaïme voir Lemaitre.  
Dulignon, 186, 260.  
Dumarché, 430.  
Dumas, 496-7, 503.  
Dumont, 218.  
Dumoulin, 261, 498, 500, 501.

Dupas, 268.  
 Duparc, 174.  
 Dupaul, 371.  
 Dupéron, 430.  
 Duplessis, 181, 190, 223, 491, 496-7.  
 Dupont 192, 431, 496.  
 Dupuis, 170, 174.  
 Durand, 495.  
 Durocher, 482.  
 Durot, 491.  
 Duval, 497.  
 Duvernoy, 481.  
 Durvau, 187.

Ecoles voir Instruction.  
 Education voir Instruction.  
 Eglise paroissiale, 15.  
 Embleau voir Imbleau.  
 Enfant-Jésus voir Chapt.  
 Entheaume, 431.  
 Epidémies 33, 79, 227.  
 Ehrenkron, 376.  
 Esglis voir Mariaudeau.  
 Esgriselles voir Dubois.

Fafard, 491.  
 Fafard-Laframboise, 181, 189, 190, 194, 239, 340,  
 494, 496.  
 Fafard-Lonval, XI, 238, 291 494-5, 506, 515.  
 Falaise voir Gannes.  
 Famines, 77, 314, 325, 427, 437.  
 Fasnachit, 482.  
 Félix, 431.  
 Ferland, 500.  
 Ferrand, 370.  
 Filiastre, 9, 27, 37, 76, 103, 158, 431.  
 Fleury, 185, 231, 277, 501.  
 Fleury de la Gorgendière, 277.

- Forbes, 495.  
Forges St. Maurice, 310, 330, 340, 369, 380, 493, 503.  
Forillon, 126, 130, 185.  
Fortifications voir Platon.  
Fortier, 187.  
Foucher, 480, 482.  
Fournier, 464, 494.  
Francheville, 432.  
Franquet, 306.  
Frappier, 493, 503.  
Fraste, 196.  
Frémont, 431.  
Frigon, 291, 498, 502, 515.  
Fry, 185.
- Gabelle (la) 268.  
Gage, 339.  
Gagner, 495.  
Gagnon, 481.  
Galarneau, 501.  
Galifet, 130, 145.  
Gannes de Falaise, 240, 244, 431, 491.  
Garreau, 430.  
Gates, 378.  
Gaucher, 482.  
Gaudet, 496, 502, 504.  
Gauthier, 371, 495-6.  
Gautier voir La Verendrye.  
Gautier de Brulon, 431.  
Gélinas, 187, 218.  
Gélinas voir Bellemare.  
Gentilly, 464, 477, 481.  
Geoffroy, 212, 273, 291.  
Germain, 31.  
Giband voir Dubreuil.  
Gibert, 464.  
Gilbert, 497.  
Gill, 499.

- Girard, 190, 493-8.  
Girardeau, 497.  
Girardièrre (la) 126, 229.  
Giroux, 495-6.  
Gladu, 190.  
Glandelet, 37, 45, 148, 150, 211, 220.  
Godefroy, 188.  
Godefroy de Tonnancour, XI, 17, 185, 190, 191, 194,  
259, 291, 295, 342, 363, 375, 386, 448, 401-2, 512.  
Godefroy de St. Paul, 25, 56, 126, 181, 213.  
Godefroy de Lintot, 187.  
Godefroy de Normanville, 194, 494 8.  
Godefroy de Vieuxpont, 213, 500.  
Goforth, 367.  
Golscrap, 498.  
Gorgendièrre voir Fleury.  
Grandville voir Beccard.  
Grant, 495-6.  
Gravel, 12, 34, 497.  
Grelon, 430.  
Grenier, 491-2, 495, 503.  
Grimard, 260.  
Guenin, 431.  
Guestin, 493.  
Guilbert, 495.  
Guillemin, XI, 291, 304, 345, 386.  
Guillet, 451.  
Guillot, 481.  
Guay, 494, 503.  
Guy, 428, 450.  
  
Haldimand, 341.  
Hamel, 495.  
Hamelin, 497, 503.  
Hanezeur, 431.  
Hardy, 492.  
Harnois, 496-7.  
Hart, 130, 414, 498.

- Havane (la) 358.  
 Hébert, 496.  
 Hélie, 492-5, 504.  
 Hendrix, 431.  
*Héros (le)*  
 Herbert, 132, 496.  
 Hertel, 18, 54, 62.  
 Hertel de Rouville, 130, 196, 276, 309.  
 Hertel de la Frenière, 21, 63.  
 Hertel de Cournoyer, 186, 189, 194, 500.  
 Hertel (Françoise), 28, 56.  
 Hocquart, 382.  
 Hôpital, 27, 28, 78, 79, 209, 219, 311, 331, 368, 372,  
     376, 380, 392, 406, 465, 472.  
 Hortain, 190.  
 Houde, 494, 496, 504.  
 Houdin, 431.  
 Hubert (Marie) 499.  
 Hubert (Père), 174, 304, 481.  
 Hubert (Mgr.) 350, 405, 442, 464.  
 Hubert (religieuse), 291.  
 Humblot voir Imbleau  
 Huot, 477.  
 Hurel, 492-4, 503.  
 Hyacinthe voir Amiot.
- Imbleau, 340, 495-6, 504.  
 Imbault, 431.  
 Incendies, X, 76, 184, 273, 342, 521.  
 Instruction, 60, 308, 331, 406, 483.
- James, 499.  
 Janvier, 482.  
 Jarry, 384, 428, 438, 523.  
 Jésus voir Drouet.  
 Jésuites, 430.  
 Joannès, 188, 194.  
 Jolivet, 335.



Joubin, 500.  
Julien, 431.  
Justinien, 174.  
Jutras, 28, 45, 47, 126, 188, 236, 491-2, 497.

Kalm, 381.  
Kišeb, 20.  
Kimbert, 467-8

Labissonnière voir Trottier.  
Laboutonnière, 260.  
Labarre, 260.  
Labonté, 497.  
Labry, 496.  
Labrèche voir Delquel  
Lacombe, 496-7.  
Lacommande, 497, 503.  
Lacorne voir Chapt.  
Lacorne (compagnie de), 271.  
Lacetière, 343.  
Lacerte voir Vacher.  
Lachassaigne voir Bouillet.  
Lacourse, 481, 495.  
Lacombe, 188.  
Lacroix, 494, 502.  
Lafond, 260.  
Lafayette 378.  
Laferté voir Téreau.  
Laferry, 212.  
Laforce voir Pepin  
Lafèche voir Pelot, Richer, Triganne.  
Laframboise voir Fafard.  
Lafrance, 482.  
Lafrenaye, 223.  
Laguerche, 190, 492.  
Lahaye, 531.  
Lainé, 502.  
Lajoie, 495-7, 504.

- Lallemant, 430.  
Lalongé voir Lemaître  
Lamarche 187.  
Lamarche voir Baudry.  
Lambert, 481, 492.  
Lanirande voir Dulignon  
Lamontagne, 260.  
Lamothe, 491-3, 497.  
Lampron, 188.  
Lanaudière voir Tarieu  
Landron, 371.  
Landry, 501, 504.  
Langlois, 515.  
Langoumois, 190.  
Lapalme, 432, 512.  
Laperle voir Pinot.  
La Potherie voir Bacqueville.  
LaRonde voir Denis.  
Laroche, 482, 496.  
Larose, 371.  
Larchevêque, 533.  
Lassalle, 492.  
Lassisseraye voir Lefebvre.  
Laterrière, 380.  
Latreille, 497.  
Laubia, 49.  
Laval (Mgr.) 108.  
Laverendrye, 267.  
Laviolette 10, 15. 491, 503 voir Blouin.  
Lavigueur, 534.  
Lees, 367.  
Lebeau, 497.  
Lebel, 482.  
Lebourdais, 260.  
Lecavalier, 386, 505, 511.  
Lechasseur, 195, 258.  
Leclerc 186, 190, 218, 492, 496.

- Ledroit, 519.  
Leduc, 492.  
L'Ecuyer, 529.  
Lefebvre, 492, 496, 501, 512.  
Lefebvre (récollet) 195, 221, 431.  
Lefebvre-Belle-Isle, 186-7, 491-2, 497.  
Lefebvre-Denoncourt, 501.  
Lefebvre-Descôteaux, 260.  
Lefebvre-Lassisseraye, 183-8, 190, 229, 492.  
Lefebvre-Lemieux, 190.  
Lefebvre de Bellefeuille, 420, 500.  
Le Gardeur de Repentigny, 432.  
Le Gardeur de Tilly, 462.  
Le Houllier, 529.  
Le Jeune, 430.  
Lejentel, 464.  
Lemaître, 188, 190, 212, 502.  
Lemaître-Augé, 187, 187, 213, 260, 494.  
Lemaître-Duhaime, 415.  
Lemaître-Lottinville, 190, 491, 494-7, 533.  
Lemaître-Lalongé, 260.  
Lemaître-Lamorille, 491-2.  
Lemaire, 13, 14, 38, 39, 77, 95, 118, 121.  
Lemercier, 430.  
Lemerle, 190.  
Lemoyne, 202, 206, 264, 326, 430.  
Lemoyne voir Longueuil.  
Lemire, 184, 187, 497.  
Lemieux, 190.  
Leneuf, 241.  
Lenseigne voir Leroy.  
Lepelé, 187, 502.  
Le Poivre, 431.  
Leprohon, 492.  
Leproust, 261, 496, 500, 501.  
Leroy, 190.  
Lesage, 260, 513.  
Lesieur. 187.

- Lestage, 431.  
Le Tac, 260, 431.  
Letendre, 495.  
Letartre, 495.  
Létourneau, 491.  
Levaillant, 12, 28, 30.  
Levasseur, 39, 491, 494-6.  
Leverrier, 263.  
Lévis, 326, 336.  
Lewis, 493.  
Lheureux, 496-7.  
Licieux, 190.  
Limousin voir Moussin.  
Limozin, 431.  
Livernoche, 494.  
Longval voir Fafard.  
Longueuil, 135, 275.  
Lotbinière voir Chartier.  
Lottinville voir Lemaître.  
Louis (frère) 531.  
Louvigny, 205.  
Lozon, 519.  
Lupien, 501.
- McBean, 495-6, 503.  
Maclean, 364.  
Macdonel, 494-5.  
Mailloux, 410, 462, 497.  
Maingui, 481.  
Mallet, 512, 533.  
Maladies voir Epidémies.  
Malavergne, 477.  
Manceau, 188, 492, 504, 519, 534.  
Manereuil, 257.  
Marchand, 239, 340, 436, 492, 502.  
Marcheteau, 491, 503.  
Mareck, 491-2.  
Marié, 493-5.

- Mariaudeau d'Esglis, 264.  
Marsolet, 431.  
Martel, 266, 497.  
Martinique (la) 358, 417, 536.  
Martin, 494-5.  
Maskinongé, 257.  
Masse, 494.  
Maudoux, 431.  
Maupeau, 81.  
Maurier, 494, 496.  
Mead, 497.  
Membré, 431.  
Menard, 430.  
Merici voir Angèle.  
Mézières, 316, 498.  
Michelin, 340, 495-7, 503.  
Miller, 497.  
Milot, 497.  
Miniac, 161, 276, 307.  
Miséricorde voir Petit-Bruno.  
Moireau, 260, 431.  
Montgolfier, 335, 436.  
Montgomery, 365, 367.  
Montigny (abbé de) 10, 12, 31.  
Moni, 495, 502.  
Montour voir Couc.  
Montigny voir Testard.  
Montplaisir voir Dizy.  
Montréal, 337.  
Moral de St Quentin, 64, 186.  
Morris, 365, 501.  
Mouet de Moras, 185, 222.  
Moussin, 497, 504.  
Mulet, 431.  
Murray, 339.  
  
Nairne, 491, 503.  
Nativité voir Pâquet.

- Nevet, 281.  
Nicholson, 133, 135.  
Nicolet, 370, 464, 481, 531.  
Nobert, 505, 530-1.  
Noël, 100.  
Noiseux, 261, 464, 471, 509, 522, 528.  
Nolan, 222.  
Normandin, 431, 502.  
Noue (de) 15.  
Noyon (de) 282.
- O'Connell, 378.  
Olivier, 500.  
Ondoyé, 186, 187.  
Oreillon, 496.  
Orfroy, 464.  
Orléans (duc d') 347.  
Oswégo, 313, 326.  
Ozon, 209.
- Pagé-Carcy, 343.  
Panneton, 493-7, 501.  
Papineau, 260, 499.  
Paqueleau, 260.  
Pâquet, 315, 317, 402, 498, 512, 528, 534.  
Parent, 415.  
Parenteau, 497, 502.  
Patin, 431.  
Patry, 491, 503.  
Pécaudy, 240, 245, 307.  
Pelletier, 209, 493.  
Pelé, 491.  
Pelfrêne, 431.  
Pelissier, 369.  
Pelot, 188.  
Pepin-Laforce, 28, 128, 186.  
Pepin, 432.  
Pérade voir Tarieu.

- Perthuis, 200.  
Perrot, 157, 205, 217, 226, 231, 259, 502.  
Perreault, 243, 329, 342, 420, 437, 492, 495, 502.  
Petit (notaire), 185, 226.  
Petit-Bruno, 113, 232, 257.  
Pétrimoult, 260, 431, 492-3.  
Philippe, 186.  
Piat, 491.  
Picard, 190.  
Picotte voir Epidémies.  
Pijart, 430.  
Pillard, 261, 492.  
Pinard, 186-8, 370.  
Pineau, 187, 190, 190, 481, 494, 496, 501.  
Plassy, 494.  
Platon des Trois-Rivières, 14, 41, 139, 153.  
Pleau voir Pelot.  
Plessis, 409, 494, 531.  
Pointe-du-Lac, 113, 130, 372-3, 448, 464, 481, 492.  
Pointe-aux-Sables, 481.  
Poisson, 147.  
Pommier, 131.  
Pommereau, 494, 504.  
Poncet, 430.  
Poncelet, 431.  
Ponsant, 491.  
Pontbriand, 274, 279, 310, 314, 328, 335, 382.  
Poqueleau, 260.  
Port-Royal, 133.  
Poste aux lettres, 342.  
Pothier, 129, 185, 190, 212, 231, 491-4, 497, 503.  
Potvin, 190, 491.  
Poulain, 188, 220, 261, 491, 494.  
Poulain-Lafontaine, 125.  
Poulain-Courval, 52, 127, 187, 223, 276, 291, 340,  
362, 496.  
Poulain (Geneviève), 187.  
Poulain (Jeanne), 125, 126, 232.

- Poulain (Charlotte), 187, 291.  
 Poulain (Maurice), 380, 432.  
 Poulain (Michel), 432.  
 Pratte, 190, 497, 503.  
 Prendergast, 306, 451.  
 Pressé, 261.  
 Prétorius, 373.  
 Prévost, 140, 142, 497.  
 Précourt, 494-7, 501.  
 Pressé, 497, 503.  
 Prével, 85.  
 Prince, 190.
- Quentin, 430.  
 Québec, 137, 324, 336.  
 Quintal, 431.  
 Quintal (prêtre) 223, 232, 252, 273, 293.  
 Quintal des Anges, 252, 291.  
 Quintal de St. Augustin, 315, 319.
- Ragueneau, 430.  
 Raiche, 431.  
 Raimbault, 464, 473, 491-3, 503.  
 Raisin, 184.  
 Ramesay, 9, 12, 40, 126, 139, 141, 150, 154, 263,  
 432-3, 462.  
 Récollets, 18, 28, 140, 142, 157, 242, 271, 273, 286,  
 301, 340-1, 365, 422, 430-2.  
 Renaud, 494, 503.  
 Reney, 431.  
 Renvoysé, 362.  
 Repentigny voir LeGardeur.  
 Rhau, 502.  
 Ricard, 320, 492-5.  
 Richard, 431, 492.  
 Richer, 344.  
 Richerville voir Drouet.  
 Richer-Laflèche, VII, 500, 512.



Riedesel, 372, 380.  
Rigauville, 420, 437.  
Rivard, 131, 497, 501.  
Rivard-Dufresne, 515.  
Rivard-Laglanderie, 481.  
Riverin, 187.  
Rivière-du-Loup, 218, 234, 256, 293, 373, 415.  
Robichon, 493, 503.  
Robida, 519.  
Robineau, 222.  
Rocheleau. 188, 491, 497.  
Rogers, 328.  
Rouet, 492-3, 497, 512.  
Rouillard, 481.

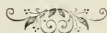
Sainte-Agathe voir Poulain-Courval.  
Sainte-Agnès voir Bourassa.  
Saint-Alexis voir Manseau.  
Saint-Amand, 260.  
Saint-Ambroise voir Barsalou, Dufresne.  
Saint-Ange voir Charly.  
Sainte-Anastasia voir Delorme.  
Sainte-Anne voir Gravel, Barabé.  
Saint-Antoine voir Guillemain, Dufresne.  
Saint-Athanase voir Dufresne.  
Saint-Augustin voir Jutras, Quintal, Trudel.  
Saint-Benoit voir Beauchamp.  
Sainte-Catherine voir Lozon, Lanaudière.  
Sainte-Cécile voir Levailant.  
Saint-Charles voir Perrot, Pâquet.  
Sainte-Clothilde voir Langlois, Traversy.  
Sainte-Croix voir Godefroy de Tonnancourt.  
Sainte-Elizabeth voir Mallet.  
Saint-Etienne voir Campeau.  
Sainte-Exupère voir Hertel.  
Saint-Feréol, 174.  
Saint-François-du-Lac, 189, 328, 464, 499.  
Saint-François-Xavier voir Chevreuil, Taschereau.

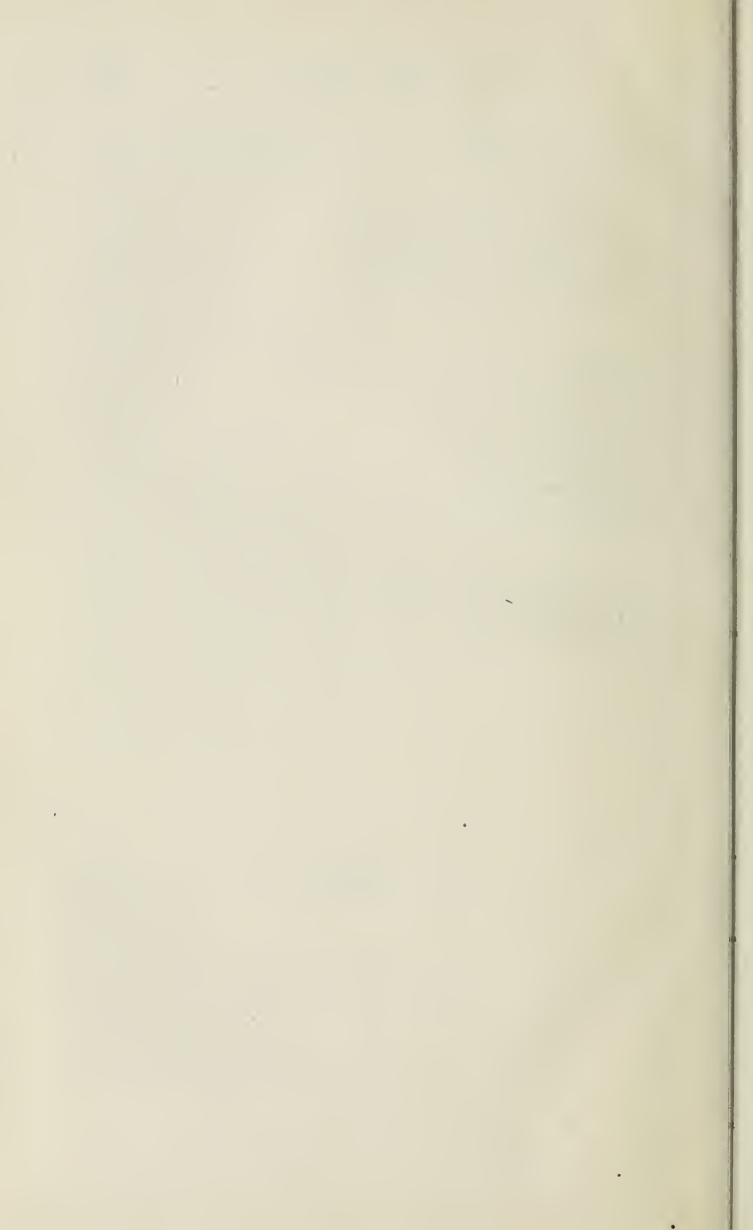
- Saint-François-Régis voir Chevretils.  
 Saint-François voir Poulain-Courval.  
 Saint-Gabriel voir Godefroy de Normanville.  
 Sainte-Geneviève voir Ricard.  
 Saint-Germain voir Duverny.  
 Saint-Grégoire, 371.  
 Saint-Henri voir Lapalme.  
 Sainte-Hélène voir Lemaitre-Lottinville, Lacorne,  
 Godefroy de Tonnancour.  
 Saint-Hilaire, 431.  
 Saint-Jean-Baptiste voir Fafard-Lonval, Dufresne.  
 Saint-Joachim voir Frigon, Larchevêque.  
 Saint-Joseph voir Cressé, Giband, Larchevêque,  
 Hubert.  
 Saint-Laurent voir Drouet, Ledroit.  
 Saint-Louis de Gonzague voir Dufresne,  
 Saint-Luc voir Chapt.  
 Sainte-Madeleine voir Poulain-Courval.  
 Saint-Marc, 399, 423, 464, 468, 481, 508.  
 Sainte-Marguerite voir Bolvin.  
 Sainte-Marguerite, 130.  
 Sainte-Marie voir Delorme, Laframboise.  
 Saint-Martin voir Viger.  
 Saint-Martin, 451.  
 Saint-Maurice voir Forges.  
 Saint-Michel voir Drouard.  
 Sainte-Monique voir Baby.  
 Saint-Nicolas voir Lesage, Lavigneur.  
 Saint-Olivier voir Pâquet.  
 Saint-Onge, 303, 358, 363, 368, 375-6, 386, 399, 420,  
 433, 435, 460, 464.  
 Saint-Ours, 222, 223, 246, 307, 451.  
 Saint-Patrice (la) 367.  
 Saint-Paul voir Godefroy.  
 Saint-Paul voir Lefebvre.  
 Saint-Paul (lac) 198.  
 Sainte-Philomène, 216.  
 Saint-Pierre voir Boulanger, Bourassa.

- Saint-Quentin voir Moral.  
Sainte-Thérèse voir Anceau, Lacorne, Crépin.  
Sainte-Ursule voir Ursule, Chatel, Cavalier.  
Saint-Vallier, XII, 5, 28, 31, 40, 43, 46, 77, 106, 134,  
154, 164, 210, 256.  
Sainte-Véronique voir Corbin.  
Sainte-Vierge voir Falaise.  
Saint-Vincent voir Richer-Lafèche.  
Sabrevois, 460, 464.  
Sacré-Cœur voir Cressé, Drouet de Richerville,  
Trottier.  
Saratoga, 377.  
Sarasin, 171.  
Sauvage (famille), 188.  
Sauvagesses, 20, 23, 179.  
Schuyler, 199, 378.  
Seamen, 191, 194.  
Seigneuret, 130.  
*Seine* (la) 77, 81, 88, XI, XII.  
Serres 496.  
Souard, 203.  
Soulard, 190, 494-5.  
Strong, 362,  
Sulte, 493-4.  
Sylvestre, 492.
- Talbot, 468.  
Talon, 191.  
Talussier voir Lassalle.  
Tanguay, XI, 215.  
Tariou, 14, 276, 292, 325, 363, 415.  
Tartre voir Letartre.  
Tassé, 497,  
Tassay, 494.  
Taschereau, 532.  
Tayhir, 482.  
Tessier, 160.  
Testard, 205.

- Téreau, 187, 190, 504.  
Têtes-de-Boule, 340.  
Tétreau, 495, 496-7.  
Thérèse-de-Jésus voir Baby.  
Thibault, 492-5.  
Thibodeau, 496, 504.  
Thomas, 191, 369, 373, 493, 503.  
Thompson, 372.  
Tilly voir LeGardeur.  
Tonnancour voir Godefroy.  
Toupin 222.  
Tousignant, 481.  
Traversy, 291, 315.  
Triganne, 481.  
Trois-Rivières, 14, 41, 139, 153, 179, 186, 369, 371.  
Trottier de Beaubien, 187, 235, 237-8, 258-9.  
Trottier-Desruisseaux, 236.  
Trottier-Lacombe, 188.  
Trottier-Labissonnière, 496.  
Trottier (Catherine-Josette) 188.  
Trottier (Joseph) 162, 187, 333, 240, 308.  
Trottier (Françoise) 131, 258.  
Trottier des Séraphins, 291.  
Trottier, 501.  
Trudel, 493, 496, 512.  
Turcot, 497, 502.
- Ursule (sainte) 1.
- Vacher, 185, 188, 190, 492, 494, 503.  
Vaillancourt, 496-7.  
Vaivre, 471.  
Vallée, 494-5.  
Vanasse, 491, 502.  
Vaudreuil, 144, 190, 195, 197, 230, 264, 266, 277,  
310, 312, 326.  
Véron, 185, 500.  
Vertefeuille, 497, 502.

- Viger, 248, 499.  
Villars, 276, 308.  
Vimont, 430.  
Vincelette, 493.  
Visitation voir Levasseur.  
Vive l'Amour voir Rouet.  
Voble (de) 276, 308.  
Voligny, 492-5.
- Walker, 137, 139.  
Wallace, 498.  
Washington, 378.  
Warterville, 177.  
Wells, 496, 503.  
Williams, 197.  
Willoc, 377.  
Wooster, 367-9.
- Yamachiche, 372-3, 481.  
Yamaska, 464.  
Youville, 264, 461.





# TABLE.

## LIVRE PREMIER (1697-1752)

	PAGES
Chapitre préliminaire .....	1
CHAPITRE I.—Nos premiers jours. Notre illustre fondateur.— L'installation.—Le double apostolat.—Une première supérieure.—Contrat de fondation.—Résidence au Platon .....	5
CHAPITRE II.—Visites de nos mères.—Un jeune chef.—Un camp sauvage .....	17
CHAPITRE III.—Au foyer de Sainte-Ursule.—Une élue du Seigneur.—Premiers bienfaiteurs.—Accroissement de la petite famille.—Une tombe.—Sœur Françoise Gravel de Sainte-Anne, première sœur converse.—Une ordination.—Deuxième supérieure.—Nouveau contrat .....	25
CHAPITRE IV.—Les premières professes trifluviennes : Mères Marie-Josephite Jutras de Saint-Augustin, Marguerite Cressé de Saint-Joseph, Françoise Hertel de Saint-Exupère.—Madeleine Cressé du Sacré-Cœur .....	44
CHAPITRE V.—La famille Hertel.—Jacques, sieur de Lafrenière-François, sieur de Chambly .....	62
CHAPITRE VI.—Le monastère.—Départ de monseigneur de Saint-Vallier pour l'Europe.—Une grande disette.—Une faveur royale.—Bénédictio n du Souverain Pontife.—Capture de notre illustre fondateur, l'évêque de Québec .....	75
CHAPITRE VII.—Biographie.—La mère Marie Drouet de Jésus ; ses premières années ; son séjour à Bourges ; l'appel de Dieu ; le départ ; son séjour à Québec ; elle devient notre mère .....	90
CHAPITRE VIII.—Nouvelles de monseigneur de Saint Vallier. Mort de monseigneur François Laval de Montmorency.—Une longue attente enfin comblée. ....	106

CHAPITRE IX.—A l'intérieur du cloître.—Une nouvelle émule de nos mères.—La mère Amiot de la Conception.—La mère Marie des Anges; son portrait.—Une tante et deux nièces rivalisent de ferveur.....	115
CHAPITRE X.—Une page de nos registres.—Donateurs: MM. Pierre Pepin-Laforce, Jacques Dubois, Jean Pommier et Maurice-Hubert, Mesdemoiselles Françoise Rivard; Josephite Barabé.—Etat de la colonie.....	128
CHAPITRE XI.—Les gouverneurs des Trois-Rivières de 1697 à 1714: M. Claude de Ramezay, M. François Prévost, le marquis de Crisasy, le marquis de Galfet.....	139
CHAPITRE XII.—Un règne de dix-neuf ans. Une prophétesse de six ans.—Arrivée aux Trois-Rivières de la mère Thérèse de Jésus.—Construction d'un nouveau corps de logis.—Bénédiction de la chapelle.—Dévotion au Sacré-Cœur.—Croix pectorales.—Les premières Martines du monastère.—Les Récollets.—La mère Thérèse de Jésus demande sa démission.—Son départ.—Hommage de piété filiale à nos mères de Québec.....	146
CHAPITRE XIII.—Mort de monseigneur de Saint-Vallier.—Dernière visite d'un Père.—Ses derniers moments.—Deuil au monastère.....	165
CHAPITRE XIV.—Le pensionnat (1697-1752).—Nos séminaristes.—Les élèves françaises.—Une abjuration.—Les jeunes captives. Pensionnaires à vie.....	173
CHAPITRE XV.—Les gouverneurs des Trois-Rivières de 1720 à 1730: M. Charles Le Moyne, baron de Longueil; M. Jean Bouillet de la Chassaigne.—Madame de la Chassaigne termine ses jours au monastère.....	202
CHAPITRE XVI.—Le Fr Didace.—Les RR. MM. Chs. Grandelet et Antoine Abrat.—Héritage d'un soldat.—Lettre du R. P. Quintal.—Réponse de Mgr de Pontbriand.—Elogieux témoignage.....	208
CHAPITRE XVII.—Une moisson virginale. Mère Marie Trottier du Sacré-Cœur, première supérieure locale. Mères Trottier de Saint-Michel, des Ruisseaux des Séraphins, M. Longval de Saint-Jean-Baptiste, Carlin de la Conception, Sainte-Pélagie, Laframboise de Sainte-Marie, L. Falaise de la Sainte-Vierge, Chapt de la Corne de Sainte-Thérèse et de l'Enfant Jésus, Geneviève Quintal des Anges.....	232
CHAPITRE XVIII.—Le fief Saint-Jean.—La seigneurie de la Rivière du Loup.—Ses premiers seigneurs.—Nos procureurs de 1725 à 1806.....	256



CHAPITRE XIX.—Personnages historiques des Trois-Rivières de 1730 à 1745.—MM. de Beaucourt, Mariancheau d'Esgris, Bégon, Gautier de la Verendrye.....	263
CHAPITRE XX.—Premier incendie.—Les adieux du soir.—Au feu, au feu!—Un incendiaire.—Un toit hospitalier.—Témoignage de sympathie.....	269

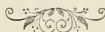


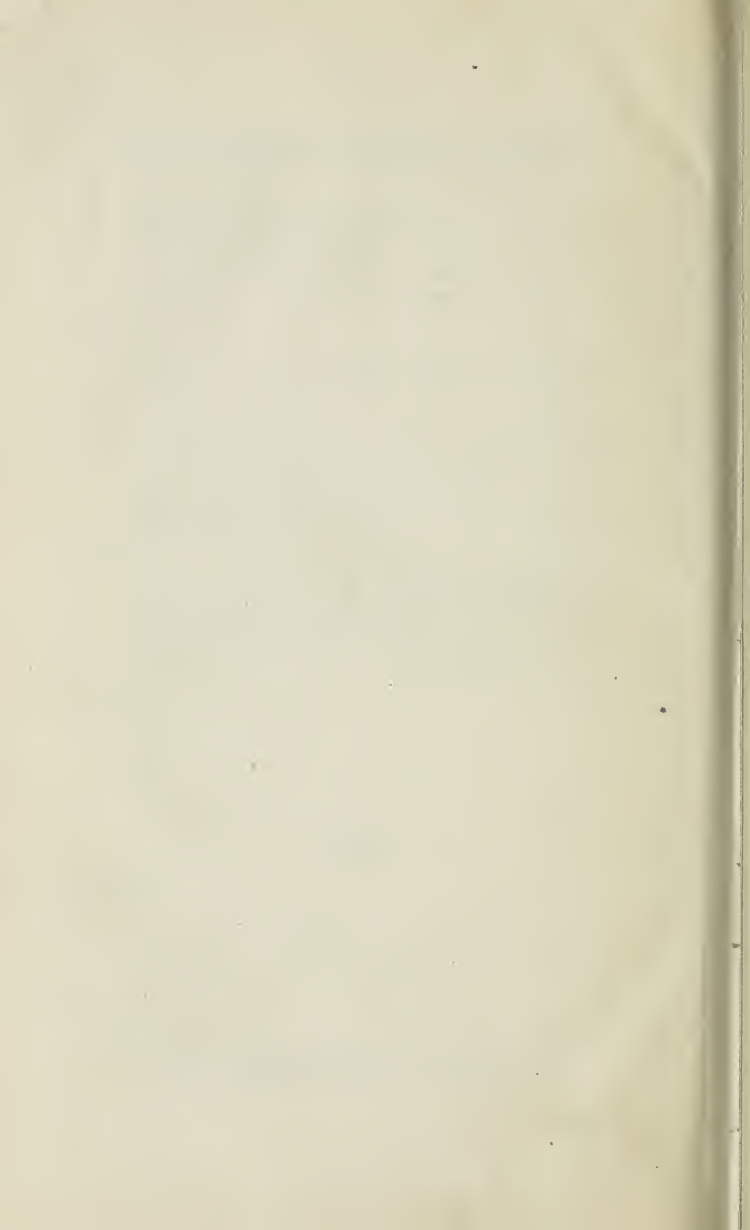
LIVRE SECOND (1752-1806)

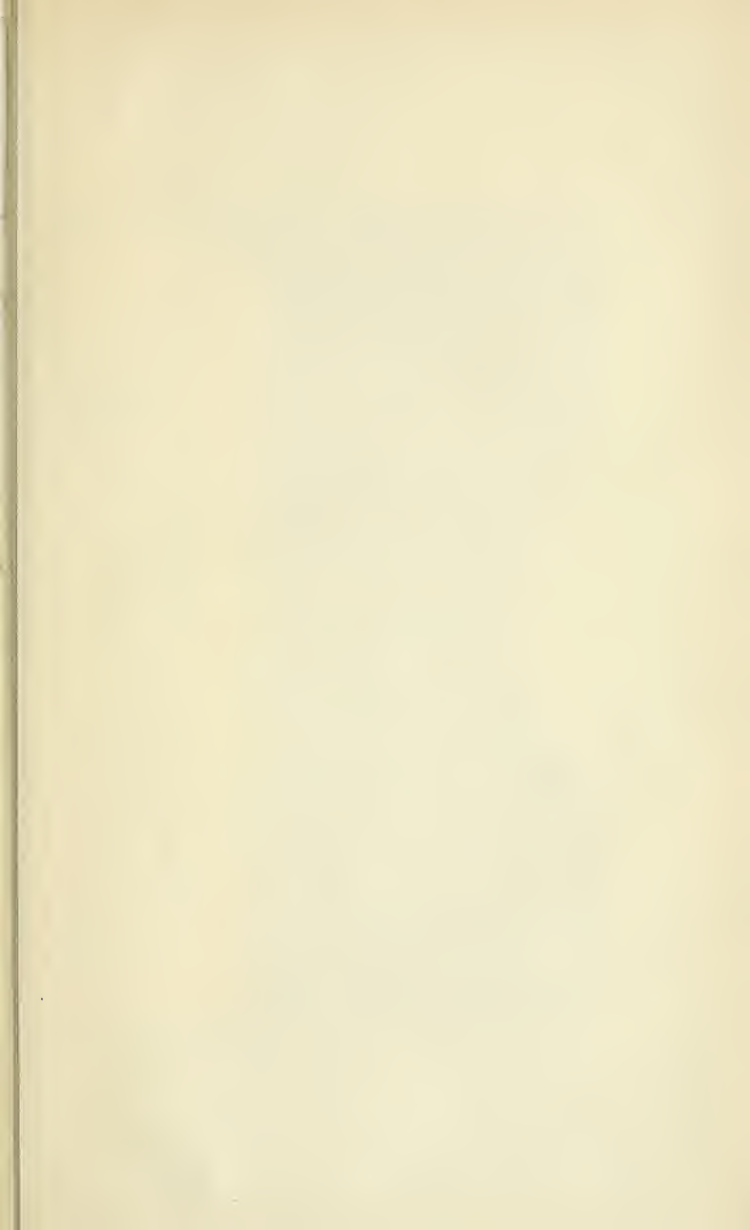
CHAPITRE I.—Monseigneur de Pontbriand.—Ses lettres.—Le monastère restauré.....	279
CHAPITRE II.—Situation à l'intérieur.—Deuil au monastère...	290
CHAPITRE III.—La famille Godefroy de Tonnancourt.—Biographie de mère Geneviève Tonnancour de La Croix.—Une digne émule d'une sœur regrettée.—Souvenirs.—Trois amis du monastère.....	295
CHAPITRE IV.—Un cercueil d'enfant.—Malheurs de l'époque. Une nouvelle génération religieuse du cloître.....	310
CHAPITRE V.—Capitulation de Québec.—Situation du gouvernement des Trois-Rivières.—Destruction de la mission de Saint-François.—Les affligés cherchent un refuge au couvent de Sainte-Ursule.....	323
CHAPITRE VI.—Belle réparation au Sacré-Cœur.—Françoise Barsalon, ange et victime.—Mort de Mgr de Pontbriand.—Le combat.....	332
CHAPITRE VII.—Gouvernement des Trois-Rivières.—Burton, Haldimand.—Place du marché.—Les Récollets.—Incendie. Premier bureau de poste.—Abolition du gouvernement des Trois-Rivières.....	339
CHAPITRE VIII.—Mère Marie-Françoise Guillemain de Saint-Antoine.—Ses premières années.—Sa vie religieuse, son administration, sa correspondance.—Legs du duc d'Orléans. Deuil de la communauté.—Sympathies de Mgr Hubert....	345
CHAPITRE IX.—Béatification de sainte Angèle—Inscriptions tumulaires.—Culte public.—Fêtes dans tout l'ordre.— <i>Te Deum</i> au monastère.....	61

CHAPITRE X.—Quelques détails relatifs à l'invasion américaine.—Les troupes aux Trois-Rivières.—L'on expose les reliques de saint Clément et de saint Modeste.—Les Canadiens refusent de marcher.—Capitulation des Trois-Rivières.—La Saint-Patrice.—Triste état des troupes du Congrès.—Service chez les Ursulines.—Les Américains à Nicolet.—Aventure de madame Bellarmin.—Engagement du 8 juin aux Trois-Rivières.—Les troupes allemandes en quartier d'hiver .....	360
CHAPITRE XI.—Les forges Saint-Maurice.—Leur premier propriétaire.—Détails sur les lieux et les travaux des ouvriers.	380
CHAPITRE XII.—Le frère Emery Jarry.—Contrat par lequel il s'engage à la vie parfaite.—Bonheur de son cœur d'être mis au rang des amis de Dieu.—Ses austérités.—Son humilité. Il se sanctifie par le travail.—Son dévouement pour les malades.—Il devient le bienfaiteur du monastère.—Son amour pour Jésus-Christ.—L'anéantissement de son âme dans l'oraison.—Dernière maladie et mort du serviteur de Dieu .....	384
CHAPITRE XIII.—La mère Ursule Baby de Thérèse de Jésus. Elle est élue supérieure — Ses rapports avec monseigneur Hubert.—La fête du sacerdoce.—Visiteurs distingués au monastère.—Sollicitudes extérieures de la mère Thérèse de Jésus.—Ses relations avec sa famille.—Une cousine de la Martinique.—Son séjour à l'hôpital-général de Québec.— Ses dernières années couronnées par la souffrance.....	404
CHAPITRE XIV.—Les Récollets curés des Trois-Rivières et chapelains du monastère.—Leurs noms.—Leur couvent — Sa destination actuelle .....	430
CHAPITRE XVI.—Monsieur Pierre Mangué-Garaut de Saint-Onge.—Son ordination par Mgr de Pontbriand.—Il devient notre supérieur.—Sa charité pour les pauvres.—Son désintéressement.—Sa résidence au monastère.—Sa mort.— Son testament.....	435
CHAPITRE XVII.—Deux héritières de deux tantes regrettées.— Mesdemoiselles Elisabeth et Geneviève de Tonnancourt.— Leur vocation.—Une journée à la campagne.—Un moment de défaillance.—Mademoiselle Elisabeth fait revivre dans le cloître le nom et les vertus de mère de La Croix.—Un neveu de nos mères.....	445
CHAPITRE XVIII.—Les Ursulines martyres.—Bénédictions de Dieu sur le Canada.—Situation de l'ordre de Sainte-Ursule en France.—Quinze Ursulines mises à mort à Orange.— Trait admirable.—Nouvelle émotion.....	452

CHAPITRE XIX.—Les chapelains du monastère.—Maison presbytérale des Trois-Rivières.—M. Mailloux.—M. de Sabrevois.—M. de Saint-Marc.....	460
CHAPITRE XX.—Notre hôpital de 1752 à 1806.—Belle mission de la sœur hospitalière.—Brebis ramenées au bercail.—Notre hôpital servant de Béthanie aux prêtres malades...	472
CHAPITRE XXI.—L'œuvre de l'éducation aux Ursulines de 1752 à 1806.—Rareté des livres français.—Liste détaillée de quelques-unes de nos élèves.....	483
CHAPITRE XXII.—Le centenaire.—Décoration du monastère.—La partie religieuse de la fête.—Chant en l'honneur de sainte Ursule.—Liste des religieuses présentes au centenaire .....	505
CHAPITRE XXIII.—Notre famille religieuse de 1798 à 1806.—Mort des Mères M. Drouet de Richerville.—Françoise Fafard de Longval de Saint-Jean-Baptiste, et des Sœurs Claire Langlois Traversy de Sainte-Clothilde.—Marie Françoise Frigon de Saint-Joachim.—Nouvelle génération de vierges.....	514
CHAPITRE XXIV.—Incendie de 1806.—Récit de la mère Saint-Louis-de-Gonzague.—Hospitalité de nos mères de Québec. Sympathie de Sa Grandeur Mgr Plessis.—Sollicitude paternelle de M. le grand vicaire Noiseux.—Dons généreux des habitants du pays.....	521
Index général.....	537









120345

14.

Author

HEcc1C

Title Les Ursulines des Trois-Rivieres. Vol.1

U

DATE.

NAME OF BORROWER.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

Do not remove the card from this Pocket.

Acme Library Card Pocket Under Pat. "Ref. Index File." Made by LIBRARY BUREAU

